Revue de l'Instruction Publique en Belgique

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. Michel et P. Thomas

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, L. Parmentier et H. Pirenne

TOME XLVII — 1e LIVRAISON



BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, ALPHONSE PICARD, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. Eug. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1904

SOMMAIRE

REVUE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XLVII

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT, LETTRES ET SCIENCES.

COMPTES RENDUS.

REVUE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN BELGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. Ch. Michel et P. Thomas

AVEC LE CONCOURS DE

MM. F. Cumont, L. Parmentier et H. Pirenne

TOME XLVII



BRUXELLES

H. LAMERTIN, ÉDITEUR, 20, RUE DU MARCHÉ-AU-BOIS

PARIS, ALPHONSE PICARD, Libraire-Éditeur, 82, rue Bonaparte

Gand, impr. A. Vander Haeghen, 60, rue des Champs

1904



TABLES DE LA CHRONIQUE

DE LA

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE

1904

Les chiffres arabes renvoient aux n^os de la Chronique.

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

II. — TABLE DES AUTEURS.

III. — COLLABORATEURS DE LA CHRONIQUE.

MM. P. Bergmans, J. Bidez, H. Bischoff, F. Cumont, G. Des Marez, E. Dony, G. Duflou, J. Feller, A. Grégoire, H. Grégoire, O. Grojean, J. Haust, M. Huisman, M. Jacques, M.-A. Kugener, M. Laurent, Ch. Leroux, J. Lohneux, H. Lonchay, F. Magnette, Ch. Michel, L. Parmentier, O. Pecqueur, H. Pirenne, G. Remacle, P. Scharff, P. Thomas, J. Vercoullie, M. Wilmotte.

UN LIVRE NOUVEAU SUR LA LITURGIE PAÏENNE[1].

Les livres de M. Dieterich ont toujours le mérite, car c'en est un, de provoquer la réflexion et la contradiction. Comme Callimaque, il déteste de boire aux fontaines publiques « σιχχαίνω πάντα τὰ δημόσια ». Son esprit ingénieux et hardi, qui est servi par une vaste érudition, le conduit toujours hors des chemins battus. On est certain en le suivant de découvrir des perspectives nouvelles, mais parfois on se demande si les châteaux qu'il nous montre sur les cimes ne sont pas un simple mirage. C'est la question que je me pose à propos de son dernier ouvrage, qui touche à un sujet dont je me suis longtemps occupé, et je voudrais indiquer brièvement ici pourquoi je ne puis sur un point important partager sa manière de voir.

Un papyrus de Paris, qui date de l'époque de Dioclétien, contient un texte magique, rédigé sans doute un siècle ou deux auparavant, qui donne à un myste les moyens de s'élever au ciel et d'arriver sans encombre jusqu'au séjour du dieu suprême. L'auteur de cette longue formule la présente comme une révélation que le Soleil Mithra lui aurait communiquée. J'avais admis autrefois, sans, je l'avoue, justifier suffisamment mon sentiment, que le nom de Mithra avait été mis en tête de cette œuvre étrange pour en rehausser la valeur aux yeux du vulgaire, mais que le magicien, auquel elle est dûe, n'avait des mystères persiques qu'une connaissance très vague [2]. M. Dieterich reprend aujourd'hui la question en

1 Albrecht Dieterich, *Eine Mithrasliturgie*, Leipsig, 1903, Teubner, VI, 230 pp.

2 Cf. mes *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra* t. I p. 41.

l'approfondissant singulièrement. Il nous donne la première édition philologique du morceau lui-même, y joint une traduction, et le fait suivre d'un commentaire admirablement informé, qui s'efforce d'en dissiper toutes les obscurités et de préciser les conclusions générales qui s'en peuvent dégager. Pour lui, le sorcier égyptien qui a rédigé cet *ἀπαθανατισμός*, ne s'est pas mis en frais d'imagination : il a simplement transcrit une pièce liturgique empruntée aux mystères mithriaques en y insérant une série de ces *nomina arcana* qui, comme le dit quelque part St Jérôme [1], « émeuvent les femmelettes et les niais qui admirent d'autant plus qu'ils comprennent moins ». Il suffirait d'éliminer ces vocables barbares pour retrouver dans son intégrité un document de première importance pour l'étude des religions antiques.

Le problème ainsi posé est aussi difficile à résoudre qu'il est gros de conséquences. Une des pertes les plus sensibles que nous ayons faites pour la connaissance de l'esprit et du sentiment des anciens est certainement celle de tous leurs écrits liturgiques. Quelques mots, cités pour la plupart incidemment par les auteurs chrétiens, ont seuls échappé au naufrage [2]. Nous connaissons, il est vrai, passablement le rituel de l'ancienne Égypte et celui du mazdéisme perse, sans parler du Judaïsme, mais jusqu'à quel point les prières et les offices des mystères orientaux répandus dans le monde romain se rapprochaient-ils de ceux usités dans leurs pays d'origine, on ne saurait le dire. Pour décider si tel morceau doit ou non être rattaché à cette littérature disparue, tout terme de comparaison nous fait défaut et l'hésitation est permise.

Cependant plus j'ai relu la longue formule si laborieusement reconstituée par M. Dieterich, et plus je me suis convaincu qu'elle ne pouvait avoir appartenu aux livres sacrés du mithriacisme. Certains rapprochements de détail proposés par

---

1 St Jérome *Epist* 75 (P. L. t. I col. 687) : *Magis portenta quam nomina quae ad imperitorum et mulicrcularum animos concitandos quasi de Hebraicis fontibus hauriunt, barbaro simplices quosque terrentes sono, ut quod non intelligunt plus mirentur.*

2 Dix huit fragments grecs sont réunis par M. Dieterich. On pourrait y joindre au moins un texte latin plus étendu : la formule de consécration de l'autel de Salone (CIL. III. 1933; Dessau, *Inscr. selectae*, n° 4907).

lui paraissent séduisants, telle l'explication d'un objet énigmatique tenu par Mithra sur certains bas-reliefs par « la cuisse de bœuf », qui personnifiait pour les Égyptiens la Grande-Ourse. Mais l'ensemble des croyances que le texte expose ou implique, me paraît radicalement différent de ce qui était enseigné dans les mystères persiques. Je me bornerai à toucher ici quelques points essentiels.

Tout d'abord, et c'est la considération qui m'avait déjà convaincu autrefois [1], le ciel que décrit le papyrus n'est point tel que le concevaient les sectateurs de Mithra. Pour eux l'âme, traversant successivement les sphères des sept planètes, leur abandonnait les qualités qu'elle en avait reçues en descendant sur la terre, et, dépouillée enfin de toute passion, elle pénétrait dans la huitième région où séjournaient les dieux [2]. Ce n'est point là une doctrine accessoire ou purement locale, mais un dogme fondamental des mystères, lequel est en relation étroite avec les théories astrologiques qui y étaient acceptées. Rien de semblable dans notre texte : les planètes n'y sont même nommées qu'incidemment (p. 10 l. 15), et le séjour où parvient le voyageur céleste, est situé près des deux Ourses et du pôle. C'est là, aussi bien que celle des quatre colonnes portant le firmament (p. 75), une idée purement égyptienne. « Les champs d'Ialou (ce sont, on le sait, les Champs Élysées de l'Égypte) quittèrent bientôt la terre pour s'élever au ciel, dit M. Maspero [3]; ils y prirent place au Nord-Est, comme il résulte du témoignage du Livre des Morts, dans le voisinage de la Grande Ourse et des constellations boréales ». Les sept jeunes filles à tête de serpent et en robe de byssus dites les Fortunes du ciel (*οὐρανοῦ Τύχαι*) et les sept Maîtres du pôle avec des visages de taureaux noirs et des pagnes de lin, qui habitent ce paradis fantastique, sont aussi, de l'aveu de M. Dieterich (p. 72), des emprunts faits au panthéon égyptien [4]. Combien ces monstres diffèrent des divinités hellé-

---

1 *Textes et mon. rel. aux Mystères de Mithra* t. I. p. 41.

2 Cf. *Textes et monum.*, t. 1 p. 309.

3 Maspero, *Études de mythol. égypt.*, t. II, p. 16.

4 M. Jean Capart qui a bien voulu me fournir pour ce travail plusieurs indications utiles, me signale une représentation encore mal expliquée qui se retrouve à la fois dans le *Livre des Cavernes* au tombeau de Ramsès IV

nisées qu'on voit sur les bas-reliefs mithriaques trôner dans l'Olympe! Pareillement le dieu suprême que le myste aperçoit, ne me paraît pas du tout être Mithra. Bien que le magicien l'ait affublé d'un pantalon, c'est un Osiris à peine déguisé. Il ne porte pas un bonnet phrygien mais une couronne [1]; il est couvert d'un vêtement blanc, comme Osiris sur les monuments où il apparaît comme juge des morts [2]; il est invoqué en première ligne comme « seigneur de l'eau » (p. 14 l. 31) parce qu'Osiris est la divinité du Nil. Il doit faire renaître le myste à la vie éternelle, comme lui-même est revenu à l'existence après avoir péri [3]. Suivant le livre des Morts aussi, c'est l'identification avec Osiris, la résurrection en Osiris auxquelles le défunt doit parvenir au terme de ses pérégrinations. Cette immortalité particulière est fort exactement exprimée dans notre texte par le mot *ἀπαθαναθισμός* qui signifie proprement déification.

En second lieu Mithra, suivant la théologie des mystères, guide les âmes de ses serviteurs dans l'autre monde [4]. Cette fonction est en relation étroite avec celle de juge des morts qui lui est dévolue dans le mazdéisme [5], et aux yeux de ses fidèles elle est une des plus importantes qui lui appartiennent. Nous ne trouvons aucune trace d'une semblable croyance

(*Annales du Musée Guimet*, t. XVI, pl. IX) et dans le *Papyrus de la reine Netchemet* (Budge, *Book of the dead*, 1899, facsimilés pl. XII.) : On y voit rangés neuf déesses (?) à forme de serpent et neuf dieux à tête de taureau. D'ailleurs diverses divinités thébaines ont des têtes de serpent.

1 Sur la couronne d'Osiris, cf. Wiedeman, *Religion der Aegypter*, pp. 136-137.

2 Cf. la note de Parthey à Plutarque *De Iside et Osiride*, p. 171. Les vêtements de Mithra sont au contraire coloriés sur tous les monuments qui ont conservé des traces de polychromie.

3 Cf. Wallis Budge, *Book of the dead*, translation, 1898, introd. p. LXXXII : « The deceased based his certainty of an everlasting life, which was to be lived in a body which was perfect in all its members, upon the assurance that Osiris died and rose again and lived in a body which was perfect in all its members. »

4 Julien, *Conviv.*, 336 C. : *Καὶ ἡνίκα ἂν ἐνθένδε ἀπιέναι δέῃ, μετὰ τῆς ἀγαθῆς ἐλπίδος ἡγεμόνα θεὸν (Μίθραν) καθίστας σεαυτῷ.* Comparer l'Artâ Vîrâf Namak c. 5 (Trad. Barthélemy) : *Puis je fus accompagné de la puissante protection de Mihr (Mithra) l'Ized...*

5 *Textes et mon.* t, I p. 37 et p. 310.

dans notre papyrus magique. Pourvu que le myste connaisse le chemin à suivre, les formules opérantes et les gestes appropriés, il triomphera de tous les obstacles et parviendra au but désiré. Ceci encore est tout à fait conforme, à l'esprit de la religion égyptienne. Le livre des Morts n'est-il pas essentiellement un recueil de conjurations que le défunt doit réciter et d'actes qu'il doit accomplir pour vaincre les démons malfaisants et se concilier les puissances bienfaisantes aux diverses étapes de son voyage vers les champs d'Ialou? Là aussi les paroles mystiques ouvriront au mort les portes qu'il doit franchir, comme le « Sésame, ouvre toi » du conte arabe. Je ne connais rien d'analogue dans le mazdéisme.

Troisièmement les Iraniens admettaient la résurrection de la chair à la fin du monde — ce sont même probablement eux qui l'ont imaginée — et cette croyance a passé dans les mystères persiques[1]. Mais jusqu'à la destruction de l'univers l'âme seule s'élevait vers les sphères célestes[2]. C'est la doctrine mazdéenne, mithriaque et chrétienne. L'auteur de notre formule n'a pas l'idée d'une telle distinction; son eschatologie est beaucoup plus grossière. C'est la personne même du myste qui est transportée à travers les airs et parcourt les espaces étoilés : il doit à certains moments siffler, mugir, fermer les yeux, poser un doigt sur la bouche, se presser les flancs et même se masser le ventre pour exciter ses cinq sens (p. 14, l. 21). A cet égard encore notre texte est dans la tradition égyptienne. Ce qui émigre dans l'autre monde à la recherche d'Osiris, c'est le *double* « projection vivante et colorée de la figure humaine, qui reproduisait dans ses moindres détails l'image de l'individu auquel il appartenait[3] », ou bien encore le *sâhu*, sorte de corps

---

1 *Textes et monuments*, t. I, p. 187 s.

2 *Textes et monum.*, t. I, p. 37 et p. 310 n. 1. Dans un passage curieux Julien invoque comme fondement de sa foi à la persistance de l'âme après la destruction du corps, non pas la philosophie, mais une revélation des dieux, évidemment dans les mystères; cf. *Epist.* 63, p. 585 Hertlein. — Pour se rendre compte de la différence radicale qui sépare à ce point de vue le mazdéisme de la religion égyptienne, il suffit de parcourir le livre d'Artâ Virâf.

3 Maspero, *Hist. anc. des peuples Oriant.* I, p. 108.

spirituel, émané du cadavre, et qui montait au ciel pour y vivre avec les immortels [1].

Enfin le mithriacisme enseignait certainement la doctrine de la remunération des âmes dans la vie d'outre-tombe [2]. Sans cette espérance, sanction de sa morale, son succès dans le monde romain, ses progrès parallèles à ceux du christianisme deviendraient incompréhensibles. Je cherche en vain trace de cette éthique dans notre papyrus. L'entrée du paradis n'y est pas réservée à celui qui l'a méritée par ses vertus, mais à celui qui connaît les formalités à remplir pour y être introduit. On trouve constamment dans la littérature sacrée des Égyptiens, qui nous reporte partiellement à un stade religieux très primitif, l'expression de pensées analogues, mais pareille conception me semble presque aussi inadmissible pour une secte mazdéenne — les mystères de Mithra ne sont pas autre chose — qu'elle le serait pour le christianisme orthodoxe.

Comme beaucoup de pratiques et de croyances répudiées par une religion progressivement moralisée, l'idée qu'il suffisait d'incantations pour s'élever au ciel et être mis en présence des dieux était à l'époque impériale reléguée dans la magie, refuge de toutes les doctrines déchues. « *Magi spondent*, dit Arnobe [3], *commendaticias habere se preces quibus emollitae nescio quae potestates vias faciles praebeant ad caelum contendentibus subvolare.* » Le papyrus de Paris se rattache à la littérature magique par son caractère général autant que par les mots barbares dont on l'a assaisonné. A mon avis, le morceau a été rédigé d'un seul jet, avec tout le galimatias que M. Dieterich élimine assez arbitrairement, par quelque maître ès sorcellerie.

Celui-ci s'est inspiré pour le composer, non d'un missel mithriaque, mais d'un ouvrage où les vieilles croyances égyp-

---

1 Budge, *op. cit.*, p. LXXXV : When the material body had been brought to the tomb for burial, it acquired the power of sending forth from itself a body, called *sāhu*, which was able to ascend to heaven and to dwell with the gods there. The only suitable rendering for the word *sāhu* is *spiritual body*.— Cf. *supra* p. 4 n. 3 etles textes cités par M. Dieterich lui-même p. 195.

2 Cf. *Textes et monum.*, t. I, p. 309.

3 Arnob. II 62. Il entend évidemment par *magi* des magiciens; cf. II 13 *(secretarum artium ritus)*.

tiennes étaient accomodées au goût des Grecs et qui doit probablement être rattaché à la littérature hermétique. Nous savons précisément par le témoignage de Jamblique que, dans un de ses livres, Hermès Trismégiste enseignait la route par laquelle on peut s'élever de ce monde jusqu'au séjour du dieu créateur [1]. Cette catégorie d'écrits trahit souvent l'influence des théories stoïciennes [2], que M. Dieterich a aussi mise en lumière en analysant notre papyrus (p. 80), et la cosmologie qu'il a reconstituée ressemble singulièrement à celle qui est exposée dans un fragment conservé par Stobée [3]. Bien que les quelques débris que nous avons encore de l'immense bibliothèque attribuée à Hermès-Thot, soient beaucoup plus philosophiques que notre texte égyptisant, les points de contact entre eux et celui-ci sont nombreux [4]. Je ne puis tenter ici un commentaire du morceau tout entier, mais je voudrais au moins en interpréter le début : on verra ainsi, j'espère, combien les moindres détails d'expression s'expliquent heureusement par une comparaison avec les fragments hermétiques.

Voici d'abord le texte tel que l'a reconstitué M. Dieterich : *῞Ιλαθί μοι, Πρόνοια καὶ Τύχη, τάδε γράφοντι τὰ πρῶτα παράδοτα μυστήρια, μόνῳ δὲ τέκνῳ ἀθανασίαν, ἀξίῳ μύστῃ* [je préfère encore *ἀθανασίας ἀξίῳ, μύστῃ*] *τῆς ἡμετέρας δυνάμεως ταύτης, ἣν ὁ μέγας θεὸς Ἥλιος Μίθρας ἐκέλευσέν μοι μεταδοθῆναι ὑπὸ τοῦ ἀρχαγγέλου αὐτοῦ, ὅπως ἐγὼ μόνος αἰητὸς* [Ms. *αιητης*; peut-être *ἀλήτης*] *οὐρανὸν βαίνω καὶ κατοπτεύω πάντα.*

---

1 Jambl., *De myster. Aegypt.* VIII, 4 (p. 267, Parthey) : *Διὰ τῆς ἱερατικῆς θεουργίας ἀναβαίνειν ἐπὶ τὰ ὑψηλότερα καὶ καθολικώτερα καὶ τῆς εἱμαρμένης ὑπερκείμενα (Αἰγύπτιοι) παραγγέλλουσι πρὸς τὸν Θεὸν καὶ δημιουργόν, μήτε ὕλην προσποιουμένους μήτε ἄλλο τι προσπαραλαμβάνοντας ἢ μόνον καιροῦ παρατήρησιν. Ὑφηγήσατο δὲ καὶ ταύτην τὴν ὁδὸν Ἑρμῆς, ἡρμήνευσε δὲ Βίτυς προφήτης Ἄμμωνι βασιλεῖ ἐν ἀδύτοις εὑρὼν ἀναγεγραμμένην ἱερογλυφικοῖς γράμμασιν κατὰ Σαῒν τὴν ἐν Αἰγύπτῳ.*

2 Voyez notamment Reitzenstein, *Zwei religionsgeschicht. Fragen*, Strasbourg, 1901, p. 96 ss.

3 Stob. *Eclog*, I, p. 982 (= I, p. 407 éd. Wachsmuth). — Pour la théorie que l'homme est formé comme le monde de quatre éléments, cf. ibid. p. 971 ss. (= 403 ss. W.) et p. 1095 (= 468 W.)

4 Des ressemblances littérales ont été signalées à propos de la Grande Ourse par Riess, *Realencycl.* de Wissowa, s. v. *Astrologie*, col. 1821. Comparer Stobée, I, 991 (= 411, 10 ss. Wachsmuth).

Ἔστιν δὲ τοῦ λόγου ἥδε ἡ κλῆσις· Γένεσις πρώτη τῆς ἐμῆς γενέσεως, ἀρχὴ τῆς ἐμῆς ἀρχῆς πρώτη, πνεῦμα πνεύματος τοῦ ἐν ἐμοὶ πνεύματος πρῶτον κ. τ. λ.

L'opuscule commence par un préambule qui en annonce le contenu et indique combien est précieuse la sagesse mystique qui y sera communiquée : la divinité même en garantit la valeur. C'est un artifice habituel aux écrivains hermétiques. Qu'on se souvienne au début de l'Asclépius, ou mieux, qu'on relise les paroles adressées par Horus à Isis dans Stobée l. I, p. 1070 (= t. I p. 458, 25 ss. Wachsmuth).

L'auteur invoque d'abord la Providence (*Πρόνοια*) et la Fortune (*Τύχη*)- Hermès Trismégiste, qui est souvent un disciple des stoïciens, se plaît à discuter sur les rapports de la Providence et de la Destinée qui gouvernent le monde (Stob. I, 5, 16, p. 182 = p. 79 W.; I, 5, 20, p. 189 = p. 82 W.; cf. I, 5, 8, p. 162 = 73 W.). Ici, il veut se rendre propices les deux déesses à cause de leur pouvoir sur les âmes. On peut lire dans Stobée comment la *Πρόνοια* détermine le sort de celles-ci aidée de deux satellites, le *ψυχοταμίας* et le *ψυχοπομπός* (I, 49, p. 1084 = 463 Wachsm.) Quant à la Tychè, dont le culte était si répandu en Égypte, elle décide souverainement du sort des humains [1]. Il est naturel qu'on invoque ces puissances célestes qui président à la naissance et à la mort, au moment de quitter le monde terrestre.

L'auteur prétend nous initier à des mystères augustes (l. 2, *μυστήρια*), il s'adresse à un myste (l. 2, *μύστῃ*). Ceci aussi est tout à fait hermétique. Voici les premiers mots du cinquième morceau du Poemander (p. 41, Parthey) : *Καὶ τόνδε σοι τὸν λόγον, ὦ Τάτ, διεξελεύσομαι, ὅπως μὴ ἀμύητος ᾖς τοῦ κρείττονος θεοῦ ὀνόματος*, et le préambule du Discours d'Isis à Horus (Stobée I c. 49, p. 1070 = 459, 4 W.) : *Βούλομαι καὶ τῆς θεωρίας ταύτης μύστης γενόμενος.* Cf. *Asclepius* c. 18 : « Magna tibi pando et divina nudo mysteria... » C. 22 « Et vos, o Tat et Asclepi et Hammon, intra secreta pectoris divina mysteria silentio tegite » etc. — L'expression même *μύστῃ τῆς ἡμετέρας δυνάμεως*, que je maintiendrais, est dans le style de ces écrits; comparer Stobée, I, 49, p. 1072 = 459, 20 W. : *Μύστης δ'ὥσπερ τῆς ἀθανάτου φύσεως καὐτὴ τυγχάνουσα.*

Ces mystères sont écrits par le magicien pour son fils seul (l, 2, *μόνῳ τέκνῳ*), c'est là un emprunt manifeste à l'occultisme égyptien : Hermès feint de s'adresser à son fils Tât, qui seul est digne de l'entendre, ou bien,

---

1 Voyez Bouché-Leclercq, *Astrol, grecque* p. 296 s., p. 307. Cf. *Cat. codd. astr. gr.*, t. IV, p. 82 l. 6 : *ταύτῃ* (sc. *τῇ Σελήνῃ*) *τὸν κλῆρον τῆς Τύχης προσῳκείωσεν ὁ θειότατος ἐκεῖνος ἀνήρ, λέγω δὴ τὸν Τρισμέγιστον Ἑρμῆν.*—Cf. Pseudo-Apulée, *Ascl.* XVIII : *Septem sphaerae habent οὐσιάρχας id est sui principes, quam Fortunam vocant aut εἱμαρμένην.*

dans le Livre Sacré, Isis instruit son fils Horus (Stobée, p. 928 = 385,15 W.; p. 930 = 386,17 W. etc.) L'idée est naturelle dans un pays où existait une caste sacerdotale héréditaire : cf. Stob. p. 932 = p. 387, 1 : Ἦν αὐτῷ (sc. à Hermès) διάδοχος ὁ Τάτ, υἱὸς ὁμοῦ καὶ παραλήπτωρ τῶν μαθημάτων τούτου; *Asclep.* c. I : « Meminimus a nobis esse conscripta... ad amantissimum et carissimum filium multa physica, exoterica quam plurima. »

La revélation aurait été faite par le μέγας θεὸς Ἥλιος Μίθρας. Le nom de Mithra a été substitué à celui de quelque divinité égyptienne, sans doute Osiris ou Sérapis, mais maladroitement. On n'a pas d'exemple que Mithra soit qualifié de « grand ». L'épithète consacrée est ἀνίκητος, *invictus*. Elle n'aurait certainement pas manqué dans un document liturgique. Au contraire dans la vallée du Nil l'expression de θεὸς μέγας est fort usitée pour les rois comme pour les dieux (Dittenberger, *Orientis inscr. selectae* 167, 176, 178, 187 etc.). Mais parmi ceux-ci, Osiris est celui auquel elle est appliquée de préference : son nom est régulièrement suivi dans les textes indigènes de « *Noutir âû* » « dieu grand », et de même en grec les dédicaces θεῷ μεγάλῳ Σαράπιδι ou Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ Σαράπιδι ne se comptent pas (CIG 4969, 5993 et 4042, 4683, 4713 etc., cf. *Index* s. v. Σάραπις μέγας).

La communication divine a été faite par un archange de Mithra (l. 5). Ce nom d'archange, que nous sachions, n'apparaît pas dans le mithriacisme, mais nous voyons dans le Livre Sacré que les âmes royales, descendant sur la terre, sont assistées par des anges (ἄγγελοι) et le *De Mysteriis Aegyptiorum* (II, 3 et 5) enseigne que les archanges (ἀρχάγγελοι), qui résident auprès de Dieu, attirent les âmes humaines vers les régions supérieures du ciel. L'intervention de l'un d'eux au début de notre ἀπαθανατισμός s'explique ainsi parfaitement.

Le myste doit contempler tout ce que renferme le ciel (l. 7) dont la formule lui ouvrira l'accès. De même dans le Discours Sacré la parole du dieu suprême fait ouvrir les cieux (Stob. I, p. 968 = p. 402, 13) : Ἐφάνη μὲν οὐρανὸς ἄνω συγκεκοσμημένος τοῖς αὐτοῖς μυστηρίοις πᾶσι (cf. p. 929 = p. 386, 3). On devait en trouver une description plus précise dans le guide céleste malheureusement perdu, dont nous parle Jamblique (cf. *supra* p. 7 n. 1).

Enfin le début de l'incantation (p. 8. l. 1) rappelle absolument les prières du Discours Sacré : Stobée, I, p. 946 (= 393, 4 Wachsm.) : Ὦ ψυχῆς ἐμῆς ψυχὴ καὶ νοῦς ἱεροῦ ἐμοῦ νοῦ et p. 952 (= 395, 15 W.) : Οὐρανέ, τῆς ἡμετέρας ἀρχὴ γενέσεως,... καὶ ἱερὸν πνεῦμα.

Ce bout de commentaire suffira, je l'espère, à montrer combien notre magicien reproduit exactement les pensées et même le style des traités hermétiques. Seulement, pour augmenter le prix de son élucubration, au lieu de la donner suivant le procédé ordinaire, pour une révélation d'Isis à Horus

ou d'Hermès à Tât, il l'a présentée comme une communication personnelle reçue du grand dieu exotique Mithra par l'intermédiaire d'un archange. Il a sans doute retouché de ci de là son modèle d'après ce qu'il croyait savoir des mystères persiques, mais sans altérer sensiblement ni la conception ni la forme, qui, du moins à mon avis, sont restées foncièrement égyptiennes.

Si, comme je le crois, M. Dieterich a eu tort de chercher à cette œuvre étrange une origine liturgique, la portée de son livre n'en reste pas moins considérable. Non seulement il a ouvert aux historiens l'intelligence d'un texte aussi curieux que difficile à interpréter, mais la seconde partie de son volume n'est guère atteinte par les réserves que j'ai formulées, et elle est très remarquable. L'auteur y esquisse une analyse des idées qui forment le fond des rituels païens et chrétiens, il détermine le cycle d'images dans lequel ils se meuvent. Il se demande en particulier sous quelles formes est exprimée dans le culte l'union de l'homme avec Dieu, à laquelle tend tout mysticisme : repas sacré où le fidèle absorbe la divinité; mariage ou fiançailles dont la manifestation devient ou plutôt reste souvent sensuelle; relation de père à enfant et adoption sacrée; renaissance spirituelle qui est censée accompagner la consécration du néophyte, enfin ascension de l'âme vers Dieu. Les nombreux exemples réunis par l'auteur montrent comment ces idées, dont la conception et l'expression étaient toutes matérielles et souvent grossières chez les peuples primitifs, se sont peu à peu épurées dans la pensée des nations civilisées. On sait quel profit l'histoire des religions a tiré de l'ethnographie comparée, combien les mythes et les pratiques des cultes les plus avancés ont été éclairés par des rapprochements avec les croyances et les coutumes des sauvages. Le livre de M. Dieterich applique avec un égal succès cette méthode à un autre domaine : on y trouve un premier essai de liturgie comparée. C'est en cela qu'il est surtout original et, c'est là, je pense, ce qui lui assurera une valeur durable.

FRANZ CUMONT.

NOTES CRITIQUES SUR MARC-AURÈLE.

Le texte grec des « Pensées de l'empereur Marc-Aurèle », revu par J. Stich et publié en 1882 par la librairie Teubner, vient d'avoir l'honneur d'une seconde édition [1]. Mais c'est seulement l'apparat critique qui a subi des changements; le texte lui-même, étant stéréotypé, est resté ce qu'il était; du moins n'ai-je constaté aucune modification. Le fait est regrettable; car depuis une vingtaine d'années, on s'est assez bien occupé de notre auteur, et beaucoup de conjectures ont vu le jour qui auraient mérité plus qu'une mention dans les notes du bas des pages.

En étudiant Marc-Aurèle au point de vue philosophique, j'ai été arrêté par plusieurs difficultés de langage, lesquelles m'ont pour ainsi dire forcé de prendre connaissance des leçons des manuscrits ainsi que des tentatives faites par les savants pour présenter un texte plus intelligible. Ce fut pour moi l'occasion de hasarder également quelques conjectures. Dans l'édition qui vient de paraître, j'ai eu le plaisir d'en voir deux partagées par des philologues célèbres. Parmi le reste de celles dont je n'ai rencontré aucune mention, j'ai fait un choix que je communique ici au public savant. Peut-être ne sont-elles pas dépourvues de valeur, et bien qu'elles ne me paraissent pas toujours au dessus de tout doute, pourront-elles du moins servir à faire trouver à un autre le véritable original.

1. L. IV, 3 (fin), p. 32, 21 St. [2]. Marc-Aurèle donne le conseil

---

1 *D. Imperatoris Marci Antonini Commentariorum quos sibi ipsi scripsit libri XII. Iterum recensuit* Joannes Stich, Leipzig, Teubner, 1903.

2 Les pages sont toujours celles de l'édition Stich.

de placer parmi les vérités qu'on doit toujours avoir sous la main, les deux qui suivent : « *Ἓν μὲν, ὅτι τὰ πράγματα οὐχ ἅπτεται τῆς ψυχῆς, ἀλλ' ἔξω ἕστηκεν ἀτρεμοῦντα· αἱ δὲ ὀχλήσεις ἐκ μόνης τῆς ἔνδον ὑπολήψεως. Ἕτερον δὲ, ὅτι πάντα ταῦτα, ὅσα ὁρᾷς, ὅσον οὐδέπω μεταβάλλει καὶ οὐκ ἔτι ἔσται.* »

Il s'agit de savoir s'il faut conserver *μεταβάλλει* ou s'il n'est pas préférable de lire *μεταβαλεῖ*, laquelle forme semble être recommandée par le futur coordonné *ἔσται*. L'auteur emploie assez fréquemment l'expression *ὅσον οὐδέπω* (*οὔπω*), qui veut dire *aussitôt, dans un moment,* et chaque fois il met le futur ou une périphrase équivalente. VII, 25 : ***Πάντα, ὅσα ὁρᾷς, ὅσον οὔπω μεταβαλεῖ ἡ τὰ ὅλα διοικοῦσα φύσις.*** VII, 70 : ***Σὺ δὲ, ὅσον οὐδέπω λήγειν μέλλων, ἀπαυδᾷς, κτλ.*** X, 11 : ***Ἐξεδύσατο τὸ σῶμα, καὶ ἐννοήσας, ὅτι ὅσον οὐδέπω πάντα ταῦτα καταλιπεῖν ἀπιόντα ἐξ ἀνθρώπων δεήσει, κτλ.*** Cf. VI, 4 : ***Πάντα τὰ ὑποκείμενα τάχιστα μεταβαλεῖ, καὶ ἤτοι ἐκθυμαθήσεται.... ἢ σκεδασθήσεται.*** Dans ce dernier exemple, où ***τάχιστα*** semble avoir la valeur de ***ὅσον οὐδέπω***, la leçon reçue est ***μεταβάλλει***; le *Vaticanus* 1950 (A) a ***μεταβαλει*** *subscripto altero* ***λ***, et ***μεταβαλεῖ*** est une conjecture de J. M. Schultz. Il est donc très probable qu'il faut lire pareillement dans notre passage le futur ***μεταβαλεῖ***.

2. L. IV, 20, p. 36, 16. ***Πᾶν τὸ καὶ ὁπωσοῦν καλὸν ἐξ ἑαυτοῦ καλόν ἐστι, καὶ ἐφ' ἑαυτὸ καταλήγει, οὐκ ἔχον μέρος ἑαυτοῦ τὸν ἔπαινον. Οὔτε γοῦν χεῖρον ἢ κρεῖττον γίνεται τὸ ἐπαινούμενον.*** A. Pierron traduit ce passage [1] : « Tout ce qui est beau, dans quelque genre que ce soit, est beau par lui-même; c'est en lui que réside toute sa beauté, et la louange n'en fait pas partie. La louange ne rend un objet ni pire ni meilleur ». On voit tout de suite où réside le doute. La grécité de Marc-Aurèle a-t-elle pu admettre ***οὔτε — ἢ*** au lieu de ***οὔτε — οὔτε***?

Plus loin on rencontre l'exemple suivant, IX, 9, p. 117, 1 : ***ψυχαὶ γὰρ ἤδη ἦσαν ἐνταῦθα, καὶ τὸ συναγωγὸν ἐν τῷ κρείττονι ἐπιτεινόμενον εὑρίσκετο, οἷον οὔτε ἐπὶ φυτῶν ἦν, οὔτε ἐπὶ λίθων ἢ ξύλων.*** Mais cet exemple ne prouve pas

---

1 *Pensées de Marc-Aurèle.* Traduction d'Alexis Pierron. Nouvelle édition, Paris, Charpentier, [sans date,] p. 110.

absolument, puisque nous avons toujours *οὔτε — οὔτε*, et que la particule *ἤ* semble plutôt être choisie pour signifier que les deux membres liés par ce mot sont opposés aux *φυτά*, aux plantes considérées comme êtres vivants. Cf. VII, 56, p. 94, 4 (*μήτε — μήτε.... ἤ*). Aussi Nauck a-t-il cru pouvoir passer outre et a-t-il proposé simplement d'écrire *οὔτε* au lieu d'*ἤ*. Mais comment expliquer paléographiquement un changement aussi grave?

Je crois que pour trouver une meilleure leçon, il faut avant tout tenir compte de deux faits : 1° Dans la phrase qui précède, le philosophe ne peut assez exprimer que l'honnête — c'est ainsi qu'on doit traduire *τὸ καλόν* — est honnête par lui-même et que la louange n'en fait pas partie; 2° Dans la phrase qui commence actuellement par *οὔτε*, il tire la conséquence de cette vérité. Nous désirons donc voir dans celle-ci une particule consécutive et une expression qui marque que, sous aucun rapport, un objet ne devient plus mauvais ou meilleur par la louange. Cette dernière expression nous est fournie par *οὔτι* employé adverbialement depuis Homère, cf. H. I, 153 : *ἐπεὶ οὔτι μοι αἴτιοί εἰσιν*. Quant à la particule consécutive, la conjonction *γοῦν* peut avoir parfois ce sens, et semble l'avoir IX, 40, p. 124, 21 : *Ἄρξαι γοῦν περὶ τούτων εὔχεσθαι, καὶ ὄψει ;* cf. XI, 18, p. 151, 6 : *ἆσον γοῦν*. Ailleurs, comme VIII, 57 p. 111, 14 et XI, 18, p. 150, 13, elle signifie *du moins*. S'il restait un doute, on pourrait écrire dans notre passage : *οὔτι γ' οὖν*, mais je préfère ne rien changer.

Bien que ma proposition ne soit pas d'une classicité parfaite, elle est assez conforme à d'autres exemples (cf. VIII, 14, p. 100, 2 : *οὐδὲν θαυμαστὸν ἢ ξένον μοι δόξει*), et elle me semble meilleure que la tradition des manuscrits.

3. L. V, 23, p. 58, 25 : En parlant de la rapidité avec laquelle tout est emporté, l'auteur dit : *Ἥ τε γὰρ οὐσία οἷον ποταμὸς ἐν διηνεκεῖ ῥύσει· καὶ αἱ ἐνέργειαι ἐν συνεχέσι μεταβολαῖς, καὶ τὰ αἴτια ἐν μυρίαις τροπαῖς καὶ σχεδὸν οὐδὲν ἑστὼς καὶ τὸ πάρεγγυς.* « La matière est, comme un fleuve, dans un perpétuel écoulement. Les actions sont dans de continuels changements et les causes se trouvent dans des transformations infinies. Le présent lui-même n'est presque rien de stable.»

C'est cette dernière proposition que je ne suis pas parvenu

à comprendre. Ce qui choque à première vue dans le texte actuel, c'est le mot *σχεδόν*, presque. Ou bien ce mot est corrompu, ou bien s'il est correct, le mot *ἑστώς*, stable, doit être corrompu. En effet, notre stoïcien n'a pas pu affirmer que le présent n'est *presque* rien de stable, cf, IV, 43, p. 43, 15. Car, d'après sa théorie, il n'y a effectivement rien qui soit stable dans l'univers que la loi de l'évolution; en tout cas, le présent ne l'est pas. Faudrait-il donc songer pour cela à supprimer *σχεδόν*? Je ne le pense pas, puisque la faute peut se trouver dans le participe *ἑστώς*. Si nous examinons le commencement de la réflexion, nous constatons que l'auteur nous invite particulièrement à songer à la *rapidité* du mouvement avec laquelle tout est entraîné : *Πολλάκις ἐνθυμοῦ τὸ τάχος τῆς παραφορᾶς καὶ ὑπεξαγωγῆς τῶν ὄντων καὶ γινομένων.* De là quelqu'un pourrait encore, il est vrai, estimer que c'est l'idée de l'écoulement ininterrompu qu'il a voulu exprimer en disant que le présent lui aussi n'est presque rien de stable. Mais, outre que le texte ne se prête pas à cette interprétation, combien une telle expression serait-elle faible, languissante! Il en résulte que c'est réellement le participe *ἑστώς* qui ne peut pas être exact. A sa place, nous voudrions voir un mot qui, combiné avec *σχεδόν*, désigne la rapidité prodigieuse qui emporte le présent. L. IV, 43, p. 43, 16, il est dit que, dans le moment même où chaque chose est vue, elle est aussi emportée : *ἅμα τε γὰρ ὤφθη ἕκαστον, καὶ παρενήνεκται.* Cela doit s'appliquer également au présent, qui est emporté dès qu'il paraît. En d'autres termes, le présent n'est presque pas même un présent, tellement il passe vite. Un changement insignifiant permet de donner à notre phrase ce sens, si l'on écrit comme je le propose : *καὶ σχεδὸν οὐδ' ἐνεστὼς καὶ τὸ πάρεγγυς.* Pour le neutre *τὸ ἐνεστώς*, cf. VI, 36, p. 73, 15 : *πᾶν τὸ ἐνεστὼς τοῦ χρόνου, στιγμὴ τοῦ αἰῶνος.*

4. L. VIII, 3, p. 97, 15. Voici toute la pensée : *Ἀλέξανδρος [δὲ] καὶ Γάϊος καὶ Πομπήϊος, τί πρὸς Διογένη καὶ Ἡράκλειτον καὶ Σωκράτην; Οἱ μὲν γὰρ εἶδον τὰ πράγματα καὶ τὰς αἰτίας καὶ τὰς ὕλας, καὶ τὰ ἡγεμονικὰ ἦν αὐτῶν ταὐτά· ἐκεῖ δὲ ὅσων πρόνοια καὶ δουλεία πόσων!* A. Pierron traduit comme suit : « Qu'est-ce qu'Alexandre, César, Pompée, en comparaison de

Diogène, d'Héraclite, de Socrate? Ceux-ci connaissaient les choses, et leurs causes, et leurs matières; leurs âmes étaient toujours dans le même calme. Mais chez ceux-là, que de projets divers! combien de sortes d'esclavage! » A part les projets divers, cette traduction me semble bien rendre le texte actuel. Mais ce texte est-il exempt de corruption?

Diogène, Héraclite et Socrate se distinguaient par leur science: ils connaissaient les choses, les causes et les matières de « tout ». A cette science est opposée, dans la suite, la *πρόνοια* d'Alexandre, de César et de Pompée. *Πρόνοια* signifie *prévoyance, providence,* et ce n'est pas celle-ci, qui devrait être opposée à la science, puisqu'elle implique aussi une science, la prescience, mais bien plutôt l'ignorance, l'*ἄγνοια*. Il y a donc tout d'abord lieu de soupçonner la leçon *πρόνοια*. Ensuite il est dit que les âmes des philosophes étaient toujours les mêmes, *ταὐτά*, se trouvaient « dans le même calme », tandis que celles des grands généraux étaient dans un état d'esclavage. Cette opposition n'est pas juste non plus. Car bien que l'âme de celui qui s'est affranchi de ses passions, soit toujours la même, égale, ce n'est pas par cette égalité d'humeur qu'elle est opposée à l'âme qui est esclave de ses passions, mais bien plutôt par sa liberté ou, pour choisir une expression négative, par son invincibilité. Il est donc très probable que si, dans le premier cas, la faute se cache dans *πρόνοια*, elle se cache ici dans le mot *ταὐτά*, d'autant plus qu'un des manuscrits, le *Vaticanus* 1950 (A), offre la variante *αὐτά*.

Mais que peut avoir écrit Marc-Aurèle? Les termes synonymes dont on dispose sont à peu près les suivants : *ἐλεύθερος, ἀκώλυτος, ἀνεμπόδιστος, ἀκαταμάχητος, ἀήττητος.* Les quatre premiers doivent être écartés pour des raisons paléographiques. Seul le cinquième me paraît avoir pu être l'occasion de la leçon *ταὐτά* ou *αὐτά*, après avoir été tronqué et déformé. En conséquence je propose de lire : *καὶ τὰ ἡγεμονικὰ ἦν αὐτῶν ἀήττητα.* Pour recommander cette conjecture, j'ajoute les deux passages suivants qui montrent que les épithètes *ἀήττητος* et *ἀκαταμάχητος* sont attribuées expressément par l'auteur à la *ψυχή* et à l'*ἡγεμονικόν*. I, 16, p. 9, 11 : *Τὸ δὲ ἰσχύειν... ...ἀνδρός ἐστιν ἄρτιον καὶ ἀήττητον*

ψυχὴν ἔχοντος. VIII, 48, p. 108, 10: *Μέμνησο, ὅτι ἀκαταμάχητον γίνεται τὸ ἡγεμονικόν.*

L'autre difficulté que j'ai signalée tantôt, est plus difficile à résoudre. Mais, si je considère bien le contexte, il me semble impossible que Marc-Aurèle ait écrit autre chose que le mot ἄγνοια. On sait en effet que c'est justement par là, par la science, que les profanes se distinguent des philosophes, et c'est précisément cette science qui a été relevée dans ce qui précède. Cf. l. VII, 22, p. 84, 23 et VII, 66, p. 94, 5. Le terme ἄγνοια donne donc un sens excellent, mais il reste des doutes paléographiques. Comment ἄγνοια a-t-il pu être changé en πρόνοια? C'est ce que je ne puis dire. Peut-être le π initial d'un des mots qui précèdent ou suivent, a-t-il été répété par méprise au commencement du mot ἄγνοια, et a-t-il donné lieu à la corruption.

Le texte rétabli, comme je le propose, acquiert d'ailleurs une saveur spéciale. Il y a une pointe vraiment stoïcienne : d'un côté, les grands généraux qui semblaient connaître tout et posséder le plus haut pouvoir, mais qui sont au fond des ignorants et des esclaves, et, de l'autre, les humbles philosophes qui paraissaient être des ignorants et des impuissants, mais qui connaissent le fond des choses et possèdent un pouvoir invincible.

5. L. VIII, 35, p. 104, 20 : *Ὥσπερ τὰς ἄλλας δυνάμεις ἕκαστον τῶν λογικῶν σχεδὸν ὅσον ἡ τῶν λογικῶν φύσις, οὕτως καὶ ταύτην παρ' αὐτῆς εἰλήφαμεν.* Ce passage, entendu conformément au texte, nous apprend que chacun des êtres raisonnables est doué à peu près de toutes les facultés que possède la nature des êtres raisonnables. Mais il y a là une tautologie qu'on ne peut imputer à notre auteur. Car ce n'est rien dire que d'affirmer que chaque être raisonnable possède les facultés impliquées dans la nature des êtres raisonnables. Bien que Stich maintienne la leçon ἡ τῶν λογικῶν φύσις, il me paraît évident que λογικῶν doit être corrompu. Aussi Coraës a-t-il déjà trouvé la bonne leçon ἡ τῶν ὅλων φύσις. Il a eu seulement le tort de croire qu'il faut encore d'autres changements, en proposant d'écrire : ἕκαστος τῶν λογικῶν ἐκ τῆς τῶν ὅλων φύσεως, κτλ. Car ces changements ne sont pas nécessaires. Il faut simplement suppléer avec ὅσον ἡ τῶν

ὅλων φύσις le verbe *εἴληφε*, qui, il est vrai, n'est pas tout à fait propre, puisqu'à la rigueur la nature universelle n'a rien reçu, mais qui convient cependant assez bien si nous donnons au parfait le sens de *posséder*. L'expression *ἡ τῶν ὅλων φύσις* est excessivement fréquente dans Mar-Aurèle, et il est inutile de citer des exemples. Cf. l'index de Stich *s. v. φύσις*.

6. L. IX, 42, p. 126, 10 : Le philosophe réfléchit sur les moyens dont il dispose pour rester bienveillant envers celui qui l'a offensé. Le plus important de ces moyens peut-être consiste à bien se pénétrer de cette vérité que la faute d'autrui ne fait aucun tort (moral) à l'offensé. C'est ce qui est exprimé dans ce qui suit : *Τί δὲ καὶ βέβλαψαι; εὑρήσεις γὰρ μηδένα τούτων, πρὸς οὓς παροξύνῃ, πεποιηκότα τι τοιοῦτον, ἐξ οὗ ἡ διάνοιά σου χείρων ἔμελλε γενήσεσθαι· τὸ δὲ κακόν σου καὶ τὸ βλαβερὸν ἐνταῦθα πᾶσαν τὴν ὑπόστασιν ἔχει. Τί δαὶ κακὸν ἢ ξένον γέγονεν, εἰ ὁ ἀπαίδευτος τὰ τοῦ ἀπαιδεύτου πράσσει; ὅρα μὴ σεαυτῷ μᾶλλον ἐγκαλεῖν ὀφείλῃς, ὅτι οὐ προςεδόκησας τοῦτον τοῦτο ἁμαρτήσεσθαι.* Je crois que, dans ce passage, le sens n'est pas conforme à la doctrine de l'auteur. En effet, il n'est pas vrai qu'il n'y ait aucun mal à ce qu'un homme sans éducation fasse ce qui est l'œuvre d'un homme sans éducation. En tout cas, il y a un mal moral pour cet homme lui-même. Marc-Aurèle a voulu évidemment dire qu'il n'y a aucun mal pour un autre qu'un tel homme agisse ainsi. Cela devient encore plus évident quand on considère la seconde expression *ξένον*, qui paraît exiger absolument un point de rapport. Aussi toutes les fois qu'elle est employée dans une signification semblable, le verbe est accompagné d'un complément, à moins que nous ayons une construction personnelle. L. IV, 46, p. 44, 9 : *καὶ οἷς καθ' ἡμέραν ἐγκυροῦσι, ταῦτα αὐτοῖς ξένα φαίνεται.* L. VIII, 14, p. 99, 25 : *εἰ γὰρ περὶ ἡδονῆς καὶ πόνου.... τοιάδε τινὰ δόγματα ἔχει, οὐδὲν θαυμαστὸν ἢ ξένον μοι δόξει, ἐὰν τάδε τινὰ ποιῇ.* Cf. L. VII, 66, p. 94, 5 : *Σωκράτης.... μήτε τῶν ἀπονεμομένων ἐκ τοῦ ὅλου ὡς ξένον τι δεχόμενος, κτλ.* Il faut ajouter que dans toute la réflexion, qui est très longue, l'auteur s'adresse continuellement à lui-même, en faisant usage de la seconde personne, et dans notre proposition, où ce rapport est indispensable, il manquerait! Qui est-ce qui pourrait le croire? Donc, pour rendre le sens parfait,

nous avons besoin du pronom *σοί*. En conséquence j'estime que Marc-Aurèle avait écrit : *Τί δέ σοι κακὸν ἢ ξένον γίνεται, εἰ ὁ ἀπαίδευτος τὰ ἀπαιδεύτου πράσσει;*

7. L. X, 9, p. 132, 15 : *Μῖμος, πόλεμος, πτοία, νάρκα, δουλεία, καθ' ἡμέραν ἀπαλείψεταί σου τὰ ἱερὰ ἐκεῖνα δόγματα, ὁπόσα ἀφυσιολογήτως φαντάζῃ καὶ παραπέμπεις.* La leçon *ἀφυσιολογήτως* est une conjecture de Gataker; les manuscrits donnent *ὁ φυσιολογητός*, dont on ne sait rien faire.

Avant tout, il s'agit de déterminer l'idée que le philosophe a voulu exprimer. Si on laisse de côté l'incidente dans laquelle se trouve le mot suspect, il exprime d'abord cette idée que les spectacles, les guerres, les dispositions changeantes de l'âme tendent à effacer de son esprit les saintes doctrines. Mais cette observation le conduit ensuite naturellement à songer à ce qui contribuera à réagir contre cette influence des événements. C'est ce qu'il dit dans la proposition qui suit immédiatement le passage cité : *Δεῖ δὲ πᾶν οὕτω βλέπειν καὶ πράσσειν, ὥστε καὶ τὸ περιστατικὸν ἅμα συντελεῖσθαι, καὶ ἅμα τὸ θεωρητικὸν ἐνεργεῖσθαι, καὶ τὸ ἐκ τῆς περὶ ἑκάστων ἐπιστήμης αὔθαδες σώζεσθαι λανθάνον, οὐχὶ κρυπτόμενον.* Suivant lui, « il faut voir et faire toute chose de telle façon qu'on accomplisse ce que les circonstances réclament, qu'en même temps on exerce sa faculté de contempler et de penser, et enfin qu'on se maintienne dans cet état de satisfaction intérieure, mais non cachée, qui résulte de la science de chaque chose individuelle ». En analysant cette phrase, on trouve qu'elle contient trois choses, qui sont : 1° l'action particulière que les circonstances réclament et par laquelle le philosophe ne se distingue peut-être pas de tout autre homme; 2° la contemplation de cette action particulière et de toutes les choses qu'elle implique; 3° la satisfaction intérieure qui résulte de la connaissance de chaque chose individuelle. Cette satisfaction qui prend le nom de *μεγαλοφροσύνη* (cf. X, 11, p. 133. 7; III, 11, p. 27. 24) de grandeur d'âme, est purement intérieure, latente, mais le véritable sage ne la cache pas à dessein (VII, 67, p. 94, 10 : *λίαν γὰρ ἐνδέχεται θεῖον ἄνδρα γενέσθαι, καὶ ὑπὸ μηδενὸς γνωρισθῆναι*). Elle est d'ailleurs une suite du second élément, qui nous importe spécialement ici. Marc-Aurèle est d'avis, comme il l'expose

encore III, 11 et X, 11, qu'il n'y a rien de tel pour nous élever au dessus de ce que les théologiens appellent les intérêts terrestres, que « de faire un examen méthodique et rationnel de chacun des objets qui se présentent à nous dans la vie ». Cet examen tend essentiellement à répondre aux questions suivantes, qui se trouvent également indiquées dans notre passage : Qu'est-ce que chaque chose est dans son essence? Quelle place occupe-t-elle dans le monde? Combien de temps doit-elle subsister? De quels éléments est-elle composée? A qui doit-elle appartenir? Qui peut la donner et l'enlever?

Comme toutes ces questions se rapportent à la nature de chaque chose et à celle de l'univers, l'activité philosophique qui a pour objet d'y répondre, est souvent désignée par le verbe *φυσιολογεῖν*, cf. III, 3, p. 22, 12; IX, 41, p. 125, 7. Spécialement ce verbe est employé pour désigner les recherches sur la nature des choses individuelles qui se présentent à l'homme. Ainsi, VIII, 13, p. 99, 22, l'auteur donne expressément le conseil de se livrer à de telles recherches sur chaque idée : *διηνεκῶς καὶ ἐπὶ πάσης, εἰ οἷόν τε, φαντασίας φυσιολογεῖν*, cf. X, 31, p. 138, 15.

Naturellement ces recherches se réduisent presque entièrement à l'application de certaines doctrines, *δόγματα*, qui ont été acquises également par la *φυσιολογία*, par des méditations sur la nature des choses. De là une double voie s'ouvre à l'interprétation de notre passage. Ou bien Marc-Aurèle a parlé des *ἱερὰ δόγματα*, qu'on a acquises de la façon que je viens de dire, ou bien il a parlé des *ἱερὰ δόγματα* qu'on n'applique pas dans les circonstances de la vie.

Dans la première hypothèse, il faut donner au verbe *παραπέμπειν* le sens d'*admettre,* qui se justifie suivant Gataker, et ainsi j'ai été d'abord tenté de faire la conjecture suivante : *τὰ ἱερὰ ἐκεῖνα δόγματα, ὁπόσα πεφυσιολογηκὼς φαντάζῃ καὶ παραπέμπεις*. Notre philosophe aurait dit ceci : « Le mime, la guerre, l'effroi, l'engourdissement, l'esclavage effaceront chaque jour de ton esprit ces saintes doctrines que tu conçois et admets en vertu de tes recherches philosophiques sur la nature ».

Mais je me suis bien vite ravisé, grâce surtout à l'observation d'un philologue distingué, M. Willems, qui a émis les

doutes les plus formels sur la signification attribuée à *παραπέμπειν*. Gataker que j'avais suivi en ce point, cite un texte d'Hermogène, *De invent.*, où nous lisons: *σὺ δὲ παράπεμπε τῷ νῷ τὰς θεωρίας* (*in mentem transmittere*). Ce texte, je le reconnais maintenant, ne prouve rien. Car d'abord il y a peut-être une différence entre le français *admettre* et le latin *admittere*, dont se sert Gataker dans la paraphrase de sa conjecture, mais surtout il y a une différence entre *admittere* et *transmittere*, et puis, quand même cela ne serait ici d'aucune portée, Marc-Aurèle n'a pas pu employer tout court le verbe *παραπέμπειν*, qui a habituellement le sens de *praetermittere*, laisser passer, dans une acception rare qui ne se comprend pas sans l'addition du complément indirect *τῷ νῷ* ou d'un autre complément semblable. Donc il est plus naturel de croire que le verbe *παραπέμπειν* est employé dans son acception ordinaire.

Mais avec cette acception, c'est la seconde hypothèse qui doit prévaloir. Notre stoïcien aura parlé de saintes doctrines qu'on représente et qu'on laisse passer sans en tirer parti pour la connaissance des choses et des actions particulières. La faute commise consiste alors précisément en ce qu'on n'exerce pas sa pensée (*τὸ θεωρητικὸν ἐνεργεῖσθαι*) dans les circonstances où l'on se trouve, en ce qu'on ne *φυσιολογεῖ* pas *ἐπὶ πάσης φαντασίας*, VIII, 13.

Nous attendons donc, à la place de la leçon des manuscrits, *ὁ φυσιολογητός* un adverbe à sens négatif formé du verbe *φυσιολογεῖν*, et quel adverbe pourrait-on trouver qui fût meilleur qu'*ἀφυσιολογήτως* proposé par Gataker? Voici comment celui-ci explique sa conjecture : (« *Decreta illa sacra*).... *quae absque naturae ipsius contemplatione seria ac considerata temere imaginaris et citra examen justum admittis.* » Mais si sa conjecture doit être entendue ainsi, elle est jugée. La seule épithète *ἱερά* suffirait pour nous montrer que des doctrines saintes ne peuvent pas être imaginées témérairement et sans examen sérieux de la nature. D'ailleurs, comme nous venons de le voir, *παραπέμπειν* ne signifie pas *admittere*. Pour justifier la conjecture *ἀφυσιολογήτως*, que je crois excellente, il est indispensable de lui donner un sens actif et de l'entendre du défaut d'application des doctrines.

Les adjectifs verbaux en *τός* peuvent sans doute avoir une signification active [1], et l'on sait aussi que le style des siècles postérieurs affectionne ceux formés au moyen de l'alpha privatif. Marc-Aurèle offre plusieurs exemples, dont je me permets de citer quelques-uns. II, 16, p. 19, 9 : *Ὅταν... εἰκῇ καὶ ἀπαρακολουθήτως ὁτιοῦν ἐνεργῇ*. *Ἀπαρακολουθήτως* veut dire ici *sans suite*, et *ἀπαρακολούθητος* est celui qui ne suit pas un raisonnement, qui n'est pas conséquent. VI, 53, p. 78, 19: *Ἔθισον σεαυτὸν πρὸς τῷ ὑφ' ἑτέρου λεγομένῳ γίνεσθαι ἀπαρενθυμήτως*. Accoutume-toi à prêter l'oreille aux paroles des autres *sans détourner ton attention* (*παρενθυμεῖσθαι*), cf. X, 8, p. 131, 8. IV, 49, p. 46, 5 : *Μή τι οὖν.... τοῦτο κωλύει σε δίκαιον εἶναι.... ἀπρόπτωτον* (réservé, qui ne *προπίπτει* pas), *ἀδιάψευστον* (véridique, qui ne trompe pas), *κτλ*. Par *ἀκοινώνητος* on entend pareillement un homme qui n'est pas *κοινωνός*, qui ne *κοινωνεῖ* pas, II, 1, p. 12, 2.

De même dans notre passage *ἀφυσιολόγητος* désigne celui qui n'est pas *φυσιολόγος* (cf. IX, 41, p. 125, 15 : *ἀφυσιολόγῳ συμφλυαρεῖν*), ou plutôt qui ne *φυσιολογεῖ* pas, et *ἀφυσιολογήτως φαντάζεσθαι* (cf. Épictète : *φυσικῶς φαντάζεσθαι*) *δόγματα* veut dire représenter des doctrines sans en faire usage pour apprendre à connaître la nature de chaque chose qui se présente à nous.

Gataker était donc en effet heureusement inspiré, mais il n'a pas vu la véritable portée de sa propre conjecture.

8. L. X, 19, p. 135, 9 : *Οἷοί εἰσιν ἐσθίοντες, καθεύδοντες, ὀχεύοντες, ἀποπατοῦντες, τὰ ἄλλα. Εἶτα οἷοι ἀνδρονομούμενοι καὶ γαυρούμενοι, ἢ χαλεπαίνοντες, καὶ ἐξ ὑπεροχῆς ἐπιπλήττοντες. Πρὸ ὀλίγου δὲ ἐδούλευον πόσοις καὶ δι' οἷα; καὶ μετ' ὀλίγον ἐν τοιούτοις ἔσονται.*

Chacun reconnaîtra à première vue que le mot *ἀνδρονομούμενοι* doit être corrompu. Car un tel mot n'existe pas; on ne peut du moins lui donner aucun sens convenable. Aussi les conjectures n'ont-elles pas manqué à notre passage. Mais je ne m'arrêterai pas à les discuter, puisqu'elles me paraissent assez arbitraires, aussi bien celle de Reiske qui voudrait lire

---

1 Cf. P. Cauer, *Die Kunst des Übersetzens*, Berlin, Weidmann, 1903, p. 53

ἁβρυνόμενοι (se pavanant), que celle de Coraës qui préfère *ἀνδριζόμενοι*.

En premier lieu, on doit voir le sens intime de la réflexion. Celui-ci nous est révélé le mieux par la dernière proposition : *Πρὸ ὀλίγου δὲ ἐδούλευον πόσοις, καὶ δι' οἷα; καὶ μετ' ὀλίγον ἐν τοιούτοις ἔσονται.* « Naguère à qui ne faisaient-ils pas la cour et pour quoi obtenir? Et dans peu ils se trouveront dans la même catégorie. » Donc il s'agit de gens parvenus à une position supérieure, à une certaine indépendance qui les remplit d'orgueil ou fait qu'ils se montrent plus difficiles et tancent les autres du haut de leur grandeur. C'est cette indépendance, me semble-t-il, qui, par opposition à la *δουλεία* antérieure, doit avoir été marquée clairement dans ce qui précède. Or, le terme qui la marque le plus clairement, tout en s'écartant le moins de la leçon reçue, c'est *αὐτονομούμενοι*, pourvu qu'on ne pense pas à l'autonomie politique, mais à l'autonomie personnelle. On sait en effet qu'*αὐτονόμος*, *αὐτονομία*, *αὐτονομεῖσθαι* ont cette signification plus étendue et peuvent désigner toute espèce d'indépendance. Donc il est assez probable que l'original portait la leçon *αὐτονομούμενοι*.

9. L. XI, 11, p. 147, 13 : *Εἰ μὲν οὐκ ἔρχεται ἐπὶ σὲ τὰ πράγματα, ὧν αἱ διώξεις καὶ φυγαὶ θορυβοῦσί σε, ἀλλὰ τρόπον τινὰ αὐτὸς ἐπ' ἐκεῖνα ἔρχῃ.* Ce sont les particules *εἰ* et *οὐκ* qui font douter de la correction de ce passage. Les uns, tenant compte de ce que *μέν* est omis dans la vulgate, proposent soit de supprimer *εἰ*, soit de le remplacer par *μή* (Coraës : *μὴ οὐκ*); les autres voudraient écrire *εἰ μή* (Stich). Mais je crois que les uns et les autres sont sur une mauvaise route. En effet d'abord, si la phrase a commencé par *εἰ*, il faut absolument que nous ayons la proposition principale d'où dépend cette proposition conditionnelle. Or, elle n'y est pas. Donc *εἰ* paraît être corrompu, et la conjecture *εἰ μή* perd son seul fondement. Ensuite, avant de supprimer simplement *εἰ*, l'on doit se demander si la phrase n'a pas pu commencer par une autre conjonction. De fait, une particularite du style aphoristique de Marc-Aurèle consiste à commencer des phrases entières par certaines conjonctions et certains pronoms, sans exprimer les propositions principales dont elles dépendent. Ainsi un grand nombre de réflexions commencent par *ὅτι* et

ὡς se rapportant à un *μέμνησο* ou un autre impératif sous-entendu. Par exemple, XII, 21, p. 162, 12 : *Ὅτι μετ' οὐ πολὺ οὐδεὶς οὐδαμοῦ ἔσῃ, κτλ.* XII, 22, p. 162, 16 : *Ὅτι πάντα ὑπόληψις.* VIII, 4, p. 97, 17 : *Ὅτι οὐδὲν ἧττον τὰ αὐτὰ ποιήσουσι, κἂν σὺ διαῤῥαγῇς.* Cf. VII, 56, p. 91, 19; XII, 16, p. 161, 15. J'en conclus qu'il faut corriger *εἰ* en *ὅτι*. Reste à savoir ce qu'on fera de *μέν*. D'après l'apparat critique de Stich, cette particule ne se trouve que dans un seul manuscrit, le *Vaticanus* 1950 (A), qui, de l'avis du même éditeur, est *corruptissimus*. Elle ne peut donc pas se réclamer d'une autorité sérieuse. Si je ne me trompe, elle ne doit son existence qu'à une conjecture amenée par la leçon *εἰ*, puisque la combinaison *εἰ μέν* est excessivement fréquente. En conséquence je suis d'avis de la supprimer (cf. n° 1. p. 12) et d'écrire : *Ὅτι οὐκ ἔρχεται ἐπὶ σὲ τὰ πράγματα...., ἀλλὰ τρόπον τινὰ αὐτὸς ἐπ' ἐκεῖνα ἔρχῃ.* (Considère que) « ce ne sont pas les objets qui viennent à toi pour te troubler par le désir et la crainte, mais que c'est toi en quelque sorte qui t'avances vers eux. »

Gand. P. HOFFMANN.

COMPTES RENDUS

Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique, *texte syriaque publié, traduit et annoté par* M. A. Kugener *(Patrologia Orientalis)*. Paris. Didot, 115 pp. in-4°. Prix : 7 f.; pour les souscripteurs, 4.30 f., port en sus.

La vie de Sévère, patriarche d'Antioche, par son condisciple et ami Zacharie le Scolastique, plus tard évêque de Mitylène, est un document de haute valeur pour l'histoire de la fin du Ve siècle. Rédigée par un avocat célèbre alors à Constantinople, cette biographie du grand hérésiarque est certainement un plaidoyer ou plutôt une apologie; mais écrite du vivant de Sévère, avant que les monophysites eussent fait de lui un saint, elle échappe aux défauts ordinaires des pièces hagiographiques : les faits n'y sont pas déformés par la légende, c'est un récit substantiel où l'on trouve un tableau plus vivant et plus curieux de la vie sociale et intellectuelle de cette époque que chez aucun historien profane.

Si nous en avions conservé la rédaction grecque, cette vie serait depuis longtemps célèbre : malheureusement elle n'a été transmise que dans une version syriaque. Celle-ci, publiée en 1893 par M. Spanuth dans un programme introuvable d'un gymnase de Kiel, n'était guère connue en dehors du cercle des sémitisants, sauf par les articles développés que M. l'abbé Nau lui consacra en 1889 dans la *Revue de l'Orient Chrétien*. M. Kugener reproduit aujourd'hui le texte d'après une collation nouvelle de l'unique manuscrit (Sachau 321) et y joint une traduction d'une scrupuleuse fidélité. Celle-ci offrait de sérieuses difficultés, car pour comprendre il s'agissait souvent de retrouver sous la périphrase sémitique l'expression grecque de l'original. Pour s'acquitter avec honneur d'une pareille tâche, il fallait un syriacisant doublé d'un helléniste, et le nouveau professeur à l'Université de Bruxelles a montré qu'il possédait cette double qualité.

Zacharie s'est proposé dans son ouvrage de réfuter un libelle où l'on

prétendait que Sévère avait été païen dans sa jeunesse. Il ne nous raconte en réalité qu'une courte période de la vie de son héros : ses années d'études et celles qui suivirent jusqu'à son élévation au patriarcat d'Antioche. Les détails qu'il nous donne sur la vie universitaire vers l'an 500 de notre ère sont des plus intéressants : c'est en quelque sorte la contre partie chrétienne des Vies des Sophistes d'Eunape. Nous voyons le jeune Sévère débarquer de Pisidie à Alexandrie, alors le centre intellectuel le plus brillant de l'empire, pour y étudier la grammaire et la rhétorique tant grecques que latines. Il fréquenta les maîtres les plus réputés de l'époque, Isidore, Ammonios, Horapollon. Celui-ci est l'auteur des *Hieroglyphica* et nous ne connaissions guère sa personne que par une courte notice de Suidas. Nous le voyons ici, comme ses collègues, enseignant dans sa chaire et surtout intriguant hors de son école. D'Alexandrie nous suivons Sévère en Syrie, à Béryte, qui possédait l'École de droit la plus fameuse de l'Orient. Les nouveaux venus, auxquels on donnait le sobriquet bizarre de *dupondii*, y étaient victimes de « brimades » de la part des anciens, appelés *edictales*, sans doute parce qu'ils interprétaient les Édits imperiaux. Les mœurs des étudiants, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de fils de hauts fonctionnaires, paraissent d'ailleurs avoir été médiocrement édifiantes : les échauffourées, où les coups pleuvaient, étaient fréquentes parmi les futurs magistrats de Béryte comme parmi les jeunes philosophes d'Alexandrie. Le samedi après midi et le dimanche les cours chômaient et l'on se passionnait pour les jeux du cirque, courses de chevaux ou *venationes*. Les soirées se passaient souvent (p. 52) « à jouer aux dés, à se vautrer dans l'ivresse, à boire avec des prostituées et à s'avilir complètement ». La conduite vertueuse de Sévère contrasta au dire de son panégyriste avec le relâchement de ses camarades; il insinue cependant qu'il ne sut pas toujours résister aux séductions de la ville de plaisir qu'était alors Béryte (p. 77). Il se destinait au barreau et étudiait le droit avec ardeur, mais l'exemple et les exhortations de quelques amis chrétiens amenèrent sa conversion. Il reçut le baptême à Tripoli de Syrie, puis, à la suite d'un pélerinage à Jérusalem, se décida à embrasser la vie monastique. Après avoir passé quelque temps dans un couvent, il se retira dans le désert d'Éleuthéropolis pour y vivre en solitaire. Les dissensions qui se produisirent à cette époque dans le clergé de Syrie l'amenèrent à Constantinople, où il vint plaider auprès de l'empereur la cause des religieux que leurs adversaires avaient chassés de leurs monastères. Il séjourna trois ans dans la capitale, où il avait retrouvé Zacharie, qui était un des avocats en vue du Portique Royal. Il le quitta pour retourner dans un couvent de Palestine, dont le fit bientôt sortir son élection au patriarcat d'Antioche, en 512. Ici s'arrête son biographe.

Le récit de celui-ci nous réserverait donc une désillusion si nous y cherchions un exposé complet de la carrière de Sévère et de son influence sur le christianisme syrien : il jette néanmoins un jour inattendu sur l'histoire religieuse du Ve siècle et sur toute la culture de cette période. Il abonde en scènes pittoresques et en détails caractéristiques, mais en le lisant j'ai surtout été frappé de voir combien à cette époque le paganisme était encore vivace en Orient. Il régnait presque en maître dans les cercles scientifiques et littéraires : la plupart des professeurs étaient « Hellènes » et beaucoup de leurs auditeurs partageaient leurs croyances. Entre étudiants païens et chrétiens c'était à Alexandrie comme à Béryte des disputes et des rixes perpétuelles, où l'esprit querelleur des Grecs et des Orientaux se manifestait déplorablement. Dans le village de Ménouthi, à quelques milles d'Alexandrie on continuait malgré les édits impériaux à rendre presque publiquement un culte à Isis et aux autres divinités égyptiennes. Sévère lui même fut véhémentement soupçonné d'avoir sacrifié aux idoles. Celles-ci inspiraient d'ailleurs autant de crainte aux chrétiens, qui y voyaient des démons, que de vénération à leurs fidèles. L'adoration secrète des anciens dieux se combinait souvent avec les pratiques ténébreuses de la magie, interdites plus rigoureusement encore. L'astrologie et la nécromancie avaient des adeptes fervents et nombreux, et même des victimes humaines étaient parfois immolées, disait-on, dans des réunions nocturnes (p. 57). Quand on surprenait les machinations des sorciers, on les poursuivait, semble-t-il, sans trop de rigueur, bien que tout le monde crût à la puissance de leurs sortilèges. On se contentait de brûler leurs livres impies en présence des autorités. Même parmi les magistrats, on comptait encore des païens malgré l'incapité légale qui les frappait : l'un d'eux occupait la haute position d'assesseur du préfet d'Egypte (p. 26 l. 15). En Carie beaucoup des cités, notamment Aphrodisias, paraissent avoir été encore gouvernées par une aristocratie restée fidèle aux anciens dieux (p. 39, 43, 44). Le soulèvement qu'Illos et Pamprépios, encouragés par les prédictions des astrologues [1], tentèrent en 482 contre l'autorité de Zénon, fut une dernière tentative pour restaurer par la force le paganisme en Orient (p. 40).

Ces quelques notes suffiront à montrer l'intérêt exceptionnel de l'ouvrage publié par M. Kugener. La nouvelle *Patrologia Orientalis* ne pouvait mieux débuter qu'en offrant au public savant ce morceau de roi. Ce premier fascicule nous rend impatient de connaître la seconde vie de Sévère, encore inédite, que l'auteur publiera bientôt; il nous promet ensuite un commentaire qui donnera à ces textes leur pleine valeur.

Franz Cumont.

---

1 Cf. *Catal. codd. astrol. graec.* t. I. p. 107 n. 1 et t. VI p. 66 n. 1.

HUGO HEPDING. **Attis, seine Mythen und sein Kult.** Giessen, Töppelman, 1904. 224 pp. in-8°, Prix : 5 mk.

Ce travail est un excellent début pour les *Religionsgeschichtliche Skizzen und Vorarbeiten* publiés sous la direction de MM. Dieterich et Wünsch. L'auteur a réuni tous les textes littéraires et épigraphiques relatifs à Attis, et, se fondant sur cette collection de matériaux, il expose les diverses formes du mythe, dont l'amant de Cybèle est le héros, l'histoire du culte phrygien en Asie, en Grèce et à Rome, et il insiste en particulier sur la constitution des mystères et la célébration des tauroboles. L'auteur est au courant de toutes les recherches récentes sur le sujet qu'il traite, mais il ne se borne pas à en résumer les résultats, il fait souvent des trouvailles heureuses et expose des idées personnelles avec une clarté qu'on souhaiterait trouver toujours dans les études d'histoire religieuse. Bien que je ne partage pas certaines de ces idées (ainsi il considère encore l'inscription d'Abercius comme païenne), son ouvrage bien conçu et bien rédigé me paraît être une excellente contribution à l'histoire du paganisme romain. Il aurait sans doute gagné encore en valeur s'il avait utilisé davantage les monuments figurés [1], et si, au lieu de séparer Attis de la Magna Mater, il avait considéré dans son ensemble le culte phrygien, mais il est toujours injuste d'exiger d'un auteur plus qu'il n'a voulu donner.

FRANZ CUMONT.

JOS. STRZYGOWSKI, **Der Dom zu Aachen und seine Entstellung,** *Ein Protest.* Leipzig, Hinrichs, 1904. 100 p. et 48 gravures. Prix : 1 mark.

La fureur des restaurations, où les architectes trouvent à la fois renom et profit, ne sévit pas moins dans la province rhénane que dans le reste de l'ancienne Gaule. Elle n'a pas épargné le monument le plus vénérable peut-être de toute l'Allemagne, la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Le volume de M. Strzygowski, un juge compétent entre tous, est une protestation véhémente contre la manière dont les artistes, appuyés par

---

1 Pour l'histoire du culte en Asie, il aurait fallu citer Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 196, 393 ss., 405 ss. — M. Henri Graillot, professeur à l'Université de Toulouse, prépare depuis de longues années un *Corpus* des monuments relatifs à Cybèle.

des commissions officielles, ont défiguré la vieille construction de Charlemagne. Il montre qu'on a complètement méconnu les caractères de l'art carolingien, qui n'est pas une renaissance pseudo-italienne, mais l'héritier des traditions helléno-syriennes. Les colonies d'Orientaux établies dans nos contrées eurent à cet égard une influence que des recherches récentes ont mise en lumière [1]. Les restaurateurs d'Aix-la-Chapelle n'ont pas su exactement où aller chercher leurs modèles, à Rome, à Byzance ou à Ravenne. Ils ont procédé avec un éclectisme arbitraire qui étonne dans un pays passant pour être celui de la science. Les grands bâtisseurs que M. Strzygowski combat, sont naïvement persuadés qu'ils ont été dans leur métier des rénovateurs et (p. 57) « que la restauration des vieux monuments est une branche de l'architecture qui a commencé à fleurir au XIX[e] siècle ». Il est à souhaiter que cette floraison soit moins luxuriante au XX[e], et le livre que nous signalons ici pourra contribuer à cette réaction salutaire.

FRANZ CUMONT.

CH. HENNINGS. **Homers Odyssee**. *Ein kritischer Kommentar.* Berlin, Weidmann, 1903. 603 pp. in-8°. 12 M.

Nous possédons beaucoup plus d'études générales sur la composition de l'Iliade que sur celle de l'Odyssée. A part le livre récent et si original de Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, le second des grands poèmes homériques n'avait plus guère été pour lui même l'objet d'un examen complet et approfondi depuis les grands travaux de Kirchhoff et de Wilamowitz. M. Hennings a donc fait œuvre utile en soumettant l'Odyssée entière à une analyse critique. La première partie de son livre présente de la question homérique une revue rapide qui témoigne d'une bonne information, mais qui ne me paraît pas apporter de résultats ni de points de vue nouveaux. Le reste de l'ouvrage est consacré à un commentaire très détaillé du poème. L'auteur y distingue d'abord, comme la plupart des critiques avant lui, une Télémachie qui a été composée par un Homéride, mais dont l'arrangement et l'intercalation dans l'Odyssé sont l'œuvre d'un diascévaste très postérieur. Les autres parties de l'Odyssée, les chants de Phéaciens, les voyages d'Ulysse, la punition des prétendants, la fin de l'épopée sont partagées entre de

---

1 Outre les travaux de M. Strzygowski lui-même, voyez l'important mémoire de M. Bréhier dans la *Byzant. Zeitschrift*, 1903 p. 1-39 et son opuscule sur les *Origines du Crucifix.*, Paris, 1904.

nombreux poètes divers. L'auteur, très franchement adversaire de la théorie unitaire, arrive à la conclusion qu'une foule de rhapsodes ont collaboré à l'œuvre qui présente aux Grecs un tableau si moral et si intéressant d'une des époques les plus sympathiques de leur civilisation.

L. P.

Platonis Opera *recognovit brevique adnotatione instruxit*, Ioannes Burnet. T. III. Tetralogia V-VII continens. (Scriptorum Classicorum Bibliotheca Oxoniensis). Oxford, Clarendon Press, 1903, in-8°. 5 sh.

Ce troisième volume de l'élégante édition anglaise de Platon comprend les Ve, VIe et VIIe tétralogies. La *République* ayant déjà été publiée en un volume séparé, l'éditeur a maintenant accompli plus de la moitié de sa tâche. Pour la recension des Ve et VIe tétralogies, il a collationné lui-même à nouveau le *Clarkianus* (B), corrigeant par endroits les indications de Schanz, et surtout s'attachant à distinguer partout la main du correcteur ancien (B^2, Aréthas ou son scribe) de celle de correcteurs plus récents (b). Le *Clarkianus* fait défaut pour la septième tétralogie. Ici, Schanz avait déjà reconnu dans le *Vindobonensis* 55 (F) une source différente de l'archétype de la première et de la seconde famille. M. Burnet démontre à nouveau l'importance de cette source, et corrobore la preuve, déjà donnée à propos de la *République*, que l'archétype de F était un très ancien manuscrit écrit en onciales. Il a souvent conservé de bonnes leçons qui n'avaient pour garantie que la tradition indirecte d'Aristide, Galien, Stobée, etc. Sur ces bases en partie nouvelles, M. Burnet, a constitué un texte qui, de même dans ses trois premiers volumes, marque à tous égards un progrès sur celui des éditions précédentes.

L. P.

Benedictus Niese. **Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea.** 3 Teil : von 188 bis 120 v. Chr. Gotha, Perthes, 1903. 468 pp. in-8°. 12 m.

Le troisième et dernier volume du grand ouvrage de M. Niese vient de paraître. Il se distingue par les qualités de science et d'exposition que nous avons déjà signalées à l'occasion du volume précédent.

L'auteur peut se féliciter à bon droit d'avoir mené à bonne fin une tâche importante et difficile. L'époque si intéressante qui va d'Alexandre à la conquête par Rome de l'Orient civilisé avait été trop longtemps négligée; désormais nous en possédons une histoire suivie et bien ordonnée qui pourra servir de base à des nouvelles recherches. Toutes les sources littéraires et épigraphiques ont été étudiées et mises à profit avec beaucoup de diligence et d'exactitude. La connaissance des travaux modernes me paraît également très complète. Je m'étonne seulement que M. Niese ne cite nulle part l'étude si suggestive de Fustel de Coulanges sur « Polybe ou la Grèce conquise par les Romains ».

L. P.

Dr E. Bruhn. **Hilfsbuch für den griechischen Unterricht.** *Ir Teil : Uebersetzungsstoff. IIr Teil : Wortkunde.* 2 vol. in-8°. 1903. Berlin, Weidmann. Prix : 4 M. 40.

M. E. Bruhn a rédigé un recueil d'exercices devant servir à l'étude de Xénophon. Ils comprennent d'abord une série préparatoire de phrases, de versions et de thèmes sur la lexigraphie. Suit le cours principal, composé de phrases adaptées aux deux premiers livres de l'Anabase. Elles renferment la fin de la lexigraphie et les particularités syntaxiques les plus importantes, étudiées au fur et à mesure qu'elles se présentent dans l'auteur. Par exemple le 1er exercice, correspondant au 1er chapitre de l'Anabase, traite : 1° du futur passif des verbes à voyelle et des verbes à muette ; 2° des significations principales de la particule *ὡς*; 3° de l'emploi de *τυγχάνω* et de *λανθάνω* avec le participe. Le chapitre suivant, en rapport avec Anab. I, 2, s'occupe des noms contractes des trois déclinaisons, de la 2e déclinaison attique, de la construction des verbes *croire*, *penser* et *dire*. Le reste du volume (plus de 60 pages) contient des textes allemands, phrases détachées et morceaux choisis, voire même un extrait de César, destinés à la traduction cursive en grec.

Ce dernier détail montre assez que le livre n'est pas fait pour les écoles belges où l'étude des formes est moins approfondie qu'en Allemagne. Néanmoins, il rendrait, je crois, des services aux professeurs de 3e latine qui trouveraient, tout préparé, comme un commentaire grammatical excellent au texte des livres I et II de l'Anabase.

Les phrases sont très heureusement choisies. Quelques-unes demanderont l'intervention du maître, comme *Ἡ ὗς τὴν Ἀθηνᾶν*, *Κοινὸς Ἑρμῆς* ; mais ce n'est pas un mal. Les explications historiques ou philosophiques

qu'elles occasionnent atténueront agréablement la sécheresse inévitable des exercices. Dans un volume séparé se trouvent le vocabulaire de l'Anabase (livres I et II), étudié chapitre par chapitre, ainsi que les mots des versions, et un lexique allemand-grec.

En finissant l'examen de ce manuel très recommandable, je me permets une légère observation : n'y aurait-il pas lieu d'ajouter après la préface, un mot spécial d'explication sur le système de numération des différents exercices? Ce système est assez compliqué et on éprouve quelque peine à s'y orienter tout d'abord. Peut-être vaudrait-il mieux numéroter les *paragraphes* du cours principal l'un après l'autre, d'une façon suivie. Enfin, le titre de l'ouvrage n'indique sa destination que d'une façon trop vague. Je sais qu'il doit servir aux établissements où l'on commence l'étude du grec par la lecture de Xénophon, dans l'*Untertertia*; mais on pourrait s'y tromper, et le prendre pour une chrestomathie à l'usage des débutants plus jeunes, une chrestomathie dans le genre de celle de M. Kaegi.

A. GRÉGOIRE.

Dr ADOLF KAEGI. **Griechisches Uebungsbuch. 2e Teil.** 6e édition. Berlin, Weidmann, 1903. Prix : 2 M. 20.

Dans cette nouvelle édition, M. Kaegi apporte quelques changements à sa chrestomathie bien connue. Il a complété le petit résumé de syntaxe qu'il avait ajouté aux exercices. Vingt pages nouvelles renferment des thèmes d'imitation rédigés d'après les trois premiers livres de l'Anabase. L'auteur promet une troisième partie de son ouvrage où se trouveront des exercices de traduction adaptés aux livres restants de l'Anabase, aux Helléniques, etc. — Il faut noter que M. Kaegi a maintenu, avec raison, le groupement étymologique des mots dans le vocabulaire.

A. G.

L'Éveil du Sentiment national en France au XIe siècle. *Guibert de Nogent et Philippe Ier*, par BERNARD MONOD. [Versailles, Cerf, 1903] in-16.

M. Bernard Monod a de qui tenir. On retrouve chez lui cette même érudition sûre, cette critique avisée et cette expression élégante et claire qui distinguent les œuvres de son savant père Gabriel Monod, Comme lui M. Bernard Monod s'est attaché à l'étude des origines de la royauté française et le règne de Philippe Ier est plus particulière-

ment son domaine. Avec infiniment de clarté et de pénétration, il démêle à travers les œuvres du remarquable abbé de Nogent l'opposition qui se produit dans son esprit et dans son cœur entre les Français et les étrangers ; le sentiment antigermanique apparaît même ici pour la première fois et non sans violence.

A côté des grandeurs de ce patriotisme naissant éclate une vanité nationale parfois bien amusante. L'empereur de Constantinople pour attirer les Français leur promet « des femmes d'une beauté remarquable ». Et le bon abbé piqué au vif, de remarquer : « Il était inconvenant d'attirer ceux qu'il sollicitait en exaltant les charmes des femmes de son pays, comme si les femmes grecques étaient douées sur ce point d'une si grande supériorité, qu'elles dussent être préférées aux femmes françaises ».

Nous espérons que le temps n'est pas éloigné où nous pourrons analyser le grand travail que prépare M. B. Monod sur la curieuse personnalité de Guibert de Nogent [1].

GUSTAVE COHEN.

KONSTANTIN HÖHLBAUM, **Kölner Inventar II, 1572-1591** (*Inventare Hansischer Archive des sechszehnten Jahrhunderts herausgegeben vom Verein für Hansische Geschichte II. Köln*). Leipzig, Duncker und Humblot, 1903. XVII-1014 pages in-8°.

Le nom de M. K. Höhlbaum est bien connu de tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Hanse, ou, pour mieux dire, de tous ceux qu'intéresse l'histoire économique du moyen âge dans laquelle la puissante compagnie a joué un rôle si important. Le *Hansiches Urkundenbuch* dont il a publié seul les trois premiers volumes constitue sans contredit la collection de textes la plus riche qui ait été consacrée jusqu'aujourd'hui à l'histoire du commerce médiéval. Et quand on songe à la quantité d'archives que son éditeur a dû explorer, à la diversité des langues dans lesquelles ont été rédigées les chartes dont il avait à établir le texte, aux difficultés de tout genre que présentait leur interprétation, on ne peut s'empêcher d'admirer la somme de travail, de patience et d'érudition que représentent les beaux in-quarto de l'*Urkundenbuch*. En dehors de cette œuvre monumentale, presque toutes les autres études de M. H.

---

1 On trouvera les prémisses de cette étude dans un bien curieux article que M. B. Monod a fait paraître dans la *Revue des Études juives*, 1903, sous le titre de : *Juifs, Sorciers et Hérétiques au Moyen âge.*

ont été consacrées à des questions se rapportant plus ou moins directement à l'histoire hanséatique. Il achève, avec le volume que nous annonçons ici, une nouvelle publication aussi précieuse pour l'étude du déclin de la Hanse, que le cartulaire dont nous parlions tout à l'heure, pour celle de ses premièrs siècles.

Comme l'indique le titre, ce sont les archives de Cologne qui ont fourni la matière de ce recueil. Elles ne l'ont point pourtant fournie seules. M. Höhlbaum a emprunté aux archives de Rome, de Francfort et de Copenhague, ainsi qu'à celles de Wesel, de Soest, d'Emmerich et de Venlo nombre de documents qui, publiés par extraits dans les notes ou in-extenso dans l'appendice, complètent sur des points importants les données des sources colonaises.

Le premier volume de l'Inventaire, comprenait les années 1531-1571. Celui-ci s'étend de 1572 à 1591. Ce point extrême a été choisi parce qu'il est fourni naturellement par la date de la mort du Dr Sudermann, l'infatigable syndic de la Hanse pendant la seconde moitié du XVIe siècle. C'est une histoire mélancolique en somme que celle que nous font connaître les textes catalogués ou publiés [1] par M. H. En face de la concurrence de plus en plus active des Provinces-Unies et de l'Angleterre, la Hanse perd rapidement ce qu'elle conservait encore d'importance à Londres et à Anvers, et les efforts vraiment admirables de Sudermann ne servent qu'à retarder une décadence inévitable. Grâce à l'abondance des matériaux qui nous sont fournis ici, on pourra désormais étudier jusque dans ses moindres détails un épisode des plus instructifs de l'histoire économique des temps modernes. Mais je me hâte d'ajouter que l'histoire politique pourra aussi largement tirer parti du recueil. On rencontre, entre autres, dans les lettres de Sudermann et de ses correspondants, des particularités curieuses sur les événements si dramatiques dont notre pays fut le théâtre à la fin du XVIe siècle. A ce titre, il importait de signaler la belle publication de M. H. à l'attention des historiens belges. Ils ne lui seront pas moins reconnaissants de leur avoir fourni tant de renseignements nouveaux que de leur en avoir facilité l'usage par une annotation excellente.

H. Pirenne.

1 Le volume se compose en effet de deux parties : 1° l'inventaire proprement dit, c'est à dire l'analyse des actes colonais relatifs à la Hanse de 1571 à 1591 (2877 nos); 2° un appendice de 277 documents publiés in-extenso.

Eugène Hubert. **Le protestantisme à Tournai pendant le XVIII[e] siècle**; *étude d'histoire politique et religieuse.* Bruxelles, Extrait du tome LXII des *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique, 1903. 280 pp.

Eugène Hubert. **Une page de l'histoire religieuse de la Flandre au XVIII[e] siècle.** *Le protestantisme à Doulieu Estaires en 1730-1732.* Bruxelles, Extrait des mêmes mémoires, 1903. 42 pp.

Les deux nouveaux mémoires de M. Eugène Hubert nous montrent l'origine et le développement de quelques unes des communautés protestantes de notre pays au XVIII[e] siècle, notamment de celles de Tournai, de Rongy et de Doulieu-Estaires. Les persécutions de Charles Quint et de Philippe II n'avaient pas entièrement détruit le calvinisme en Belgique. Il y eut même, au début du XVIII[e] siècle, une véritable renaissance de la religion réformée dans le Tournaisis. A vrai dire, ces protestants, du moins les protestants belges, ne furent jamais fort nombreux. C'est ainsi qu'à Tournai, après le départ de la garnison hollandaise, on ne trouvait pas les cent familles requises par l'*Édit de tolérance* pour qu'une communauté dissidente pût se bâtir un temple. Mais, pendant l'époque qui s'étend du siège de la ville par le prince Eugène et Marlborough, en 1709, jusqu'en 1782, époque où les garnisons des places de la Barrière évacuèrent notre pays, l'influence étrangère avait éte très grande dans le Tournaisis. Les pasteurs des garnisons hollandaises se livraient à une propagande active et attiraient les protestants des localités françaises voisines de la frontière. La présence de ces étrangers, qui venaient célébrer la cène et quelquefois se marier sur notre territoire, était mal vue d'une partie de la population. Différentes questions, comme celle des mariages mixtes et de la légalité des testaments des dissidents, suscitèrent souvent des difficultés diplomatiques. Le clergé réclamait l'observation des lois draconiennes du XVI[e] siècle, tandis que les autorités militaires des places barrières et le gouvernement des Provinces-Unies prenaient fait et cause pour leurs nationaux et pour les protestants belges qui réclamaient leur protection.

La cour de Bruxelles était dans un grand embarras. Sans doute, il était humiliant de voir l'étranger s'immiscer dans des questions de pure administration, mais en opposant une fin de recevoir à ces représentations du dehors, on craignait que des représailles ne fussent exercées contre les catholiques établis en Hollande. C'est pourquoi le gouvernement central, surtout à l'époque de Marie-Thérèse, recom-

mandait aux autorités locales la modération. Le comte de Königsegg, ministre plénipotentiaire, blâma l'évêque de Tournai d'avoir rendu publique une lettre officielle qui l'invitait à accomplir les devoirs de sa charge, tels qu'ils avaient été tracés par le décret de Marie-Élisabeth du 6 octobre 1733. Dans l'affaire van Ramspeck il s'agissait de savoir si un protestant pouvait disposer de ses biens; le gouvernement se prononça pour l'affirmative. C'était donner aux édits qui réglaient la situation juridique des dissidents l'interprétation la plus large et la plus équitable.

M. Hubert a eu la bonne fortune de retrouver dans nos archives et dans les dépôts étrangers de nombreux documents qui lui ont permis de suivre à la trace les familles protestantes les plus notables du Tournaisis. Il a raconté de la façon la plus attachante l'histoire de cette petite communauté de Rongy qui eut à supporter des vexations incessantes de la part des autorités locales et dont le pasteur, un nommé François, montra dans les temps d'épreuves un courage et un esprit de charité dignes des plus grands éloges. Ces deux mémoires complètent l'*Étude sur la condition des protestants en Belgique* que M. Hubert écrivit il y a quelque vingt ans, et, comme tous les travaux du même auteur, ils sont enrichis de notes et de pièces justificatives reproduites avec une fidélité qui désarme la critique.

H. Lonchay.

L. Halkin. **Correspondance de J.-F. Schannat** avec *J. de Crassier et dom E. Martène.* — Bruxelles, O. Schepens, 1903, in-8°, 164 pp. 3 fr.

Le bénédictin D. Martène est suffisamment connu, pour que nous nous dispensions de parler ici de ses qualités et de ses travaux; le baron G. de Crassier est un noble Liégeois du XVIIIe siècle, grand numismate devant l'Éternel, amateur éclairé d'antiquités, et en rapport avec maints savants de l'époque, spécialement les Bénédictins de Saint-Maur : nous en avons pour preuve sa correspondance avec B. de Montfaucon et avec Martène, éditée en 1897 et en 1898 par M. L. Halkin. J-F. Schannat, enfin, est un Luxembourgeois de naissance. Devenu, en 1709, chanoine de la collégiale de Saint-Jean à Liège, il s'était lié avec de Crassier; un séjour à Paris l'avait, un peu plus tard, en 1714, mis en présence de D. Martène. Des sympathies profondes, une estime réciproque, des goûts identiques avaient rapproché ces hommes d'études, et quand Schannat se fut mis à voyager en Allemagne et à y composer des travaux d'histoire qui firent peu à peu sa réputation,

une correspondance pour ainsi dire ininterrompue, quoique souvent fort espacée, servit à entretenir cette amitié, et à maintenir entre eux, au mépris des distances et des situations, un commerce scientifique, une sorte d'intimité intellectuelle vraiment curieuse. « ... Ces trois hommes, si bien faits pour se comprendre, écrit M. Halkin, mettent en commun les joies et les peines, se font part de leurs projets d'étude, s'excitent mutuellement à persévérer dans la carrière laborieuse où ils se sont engagés par amour de la science et de l'Église. » (p. 6-7).

C'est en ce spectacle de belle confraternité scientifique que gît l'intérêt moral, pour ainsi parler, de la nouvelle correspondance que nous devons à l'érudition sûre et féconde du jeune professeur de Liège.

Ces lettres, au nombre de 66, et allant de 1711 à 1733, dont la plupart sont de Schannat (1683-1738), une bonne partie de Martène et le plus petit nombre de Crassier (cinq seulement ont pu être retrouvées), ont d'autres titres à l'attention du public lettré. Elles nous donnent maints détails sur l'élaboration d'œuvres historiques importantes du temps, nous font connaître certaines disputes scientifiques retentissantes de l'époque et fournissent de nombreux renseignements utiles pour l'histoire de l'historiographie allemande et française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Enfin et surtout, elles ont permis à M. Halkin de retracer après plusieurs autres (v. page 2, note 1) une biographie complète de Schannat, ou tout au moins de présenter un tableau suffisamment clair de son activité littéraire. Une excellente introduction nous fait donc pénétrer dans l'existence assez tourmentée de cet érudit luxembourgeois, que, véritable nomade, l'on retrouve successivement aux Pays-Bas, à Liège, à Paris, à Nuremberg, en Autriche (à Welk), à Wurzbourg, à l'abbaye de Fulde, à Worms, à Prague, à Rome, à Spire, à Heidelberg où il mourut subitement des suites d'une vie difficile et agitée, et de travaux intellectuels épuisants. Ce Schannat représente bien, on le voit, un type, disparu de nos jours, de savant vagabond, sorte de mercenaire de la science mettant au service de qui l'entretient les ressources de son érudition et ses facultés d'intelligence et de travail, recherché de chacun, parce qu'il apporte à ses besognes une conscience d'historien vraiment remarquable, doublée d'une ardeur sans pareille.

C'est ainsi que l'historiographie allemande lui doit une *Histoire du comte de Mansfeld*, des travaux considérables sur l'abbaye de Fulde, surtout l'*Historia Fuldensis* (1729), plusieurs volumes de *Vindemiae litterariae* concernant l'Allemagne, une *Histoire de l'évêché de Worms*, une *Eiflia illustratia* (restée à l'état de manuscrit) pour l'archevêque de Prague, originaire de l'Eifel, une *Histoire abrégée de la Maison Palatine*. D'autre part il avait préparé une Histoire de la ville de Spire, et il se proposait de publier une Collection des conciles d'Allemagne, à

laquelle il travaillait depuis longtemps. La mort mit brusquement fin à ses travaux. On sait que les *Concilia Germaniae* ont été terminés et publiés par le P. Hartzheim.

Nous devons donc rendre grâces à M. Halkin d'avoir si heureusement fait revivre la figure à coup sûr intéressante, mais peu connue, de Schannat, et d'avoir su montrer que l'ami de Martène et de Crassier mérite d'occuper, sinon la première place, du moins une place des plus honorable dans les annales de l'historiographie allemande.

F. MAGNETTE.

GODEFROID KURTH. **Manuel d'histoire de Belgique,** *à l'usage de l'enseignement.* Namur, Lambert De Roisin, 1903. 186 pp. illustré. Prix : 1 fr. (broché), 1 fr. 25 (cart.).

L'apparition de ce petit livre a été un grand événement dans notre monde scolaire. Les maîtres de l'enseignement primaire, les premiers, lui ont fait un accueil empressé d'abord, bientôt chaleureux [1]. Faut-il expliquer cette unanimité d'opinion, si rare à l'endroit d'une publication pédagogique, par la seule notoriété hors pair de son auteur? Nous ne le croyons pas. Des sentiments de divers ordres animaient les gens d'école. Depuis bien des générations, l'enseignement de l'histoire, et celui de l'histoire nationale en particulier — est le point de mire des critiques les plus acerbes. Les maîtres qui n'ont, ni le temps, ni les moyens d'être des historiens, ne sont pas plus épargnés que leurs méthodes. Le flot bruyant des reproches les plus amers allait peut-être s'arrêter court. Quel soulagement! Ajoutons-y une conviction des plus fondées : celle de se voir en possession du guide précieux, de l'indispensable outil tant de fois demandé ou espéré, jamais obtenu qui pût une bonne fois améliorer et les éducateurs et leurs élèves. Les enthousiastes ne sont déjà plus seuls à entrevoir le moment prochain où tous les instituteurs auront lu et médité le livre si longtemps attendu et où tous les jeunes Belges de dix ou douze ans auront la vision vivante et claire du passé de la terre natale, — vision offerte dans le champ même, élargi chaque jour, des acquisitions de la science historique.

Une bonne fortune échoit donc à nos écoles primaires; l'enseignement moyen n'est-il pas appelé à en avoir sa part? Lorsque, faisant

---

[1] Voir l'article de Mme Lievevrouw-Coopman (*L'enseignement de l'Histoire à l'école primaire*) dans la Revue *L'École nationale* du 1er août 1903, pages 648 et 649.

trève, pour un moment, à ses travaux d'érudition pure, M. G. Kurth écrivit une histoire de Belgique « pour les enfants des écoles », ne comptait-il pas s'adresser aussi aux écoliers (de 13 ou 14 ans) qui reçoivent souvent les toutes premières notions d'histoire nationale dans nos Écoles moyennes ou nos Athénées et Collèges (classes de *quatrième*)? En matière de livres classiques, la crise d'abondance est plus redoutable que l'abondance des biens. Fait dès l'abord singulier, explicable toutefois par plus d'une raison : tandis que les bons *manuels* ne manquent pas, dans l'enseignement secondaire, pour certaines parties au moins de l'histoire générale, les professeurs n'en découvrent aucun qui puisse les satisfaire entièrement pour l'histoire de Belgique; le guide sûr, appelé à servir de complément au syllabus de leur cours, leur fait encore défaut. Voici qu'un des chefs de l'école historique belge, — le plus réputé entre tous — daigne leur révéler la manière dont il entend que le premier enseignement de l'histoire nationale soit compris par les maîtres et dispensé à la jeunesse; il donne à son livre la forme du manuel classique, dans le but incontestablement de leur faciliter la tâche qu'ils estimaient malaisée. Que fait le professeur? Attentif, interessé au plus haut point, il lit ce petit livre, pour son édification personnelle. On nous permettra de dire et de justifier brièvement les impressions qu'il lui laisse.

La première de toutes, c'est que, mis en parallèle avec le cours de M. G. Kurth, tous les ouvrages similaires vont se trouver singulièrement diminués. S'il nous fallait désigner celui d'entre eux auquel le rapprochement infligerait les moindres meurtrissures, nous opinerions pour certain manuel, bien connu de nos Collègues, — que le Rapporteur d'un Concours quinquennal d'histoire nationale avait, il y a quelque quinze ans, jugé digne d'une appréciation assez élogieuse. Et encore, à tout prendre, devrions-nous nous placer à un point de vue spécial : celui de l'attention apportée à la documentation scientifique du livre.

La supériorité de ce nouveau cours d'histoire est si manifeste qu'une autre conclusion, tout naturellement, s'impose : le danger, peut-être imminent, de la surabondance dont nous parlons plus haut, paraît conjuré pour l'avenir. Quel téméraire oserait, après M. G. Kurth, tenter la publication d'un manuel classique destiné au premier enseignement de l'histoire de Belgique?

Sous le rapport formel, le présent manuel réunit les conditions d'un livre approprié au commerce journalier des élèves : il est divisé en 19 chapitres, d'importance sensiblement égale (4 à 5 pages) et suivis chacun d'un petit questionnaire; les 242 paragraphes du texte correspondent à un même nombre de *demandes* (formulées dans les résumés-questionnaires) qui arrêtent l'attention de l'écolier sur chaque ordre de

faits ou sur chaque grand fait exposé dans la suite de l'ouvrage. Le texte est en outre émaillé d'une soixantaine de gravures et de petites cartes historiques, dont une (coloriée) des dix-sept provinces des ancien Pays-bas.

Ces préoccupations didactiques, dont les maîtres ne peuvent se désintéresser, se rencontrent dans d'autres livres. Mais où trouver réunis les exceptionnels mérites que ce manuel d'histoire nationale emprunte à la personnalité de son auteur? Ailleurs, une *information* arriérée « de cinquante ans », disent les uns, déjà cruels, « d'un siècle », affirment les autres, plus cruels encore; — ou la superfétation des détails sans portée; ou l'omission inconsciente de ce qui est essentiel; ou une écriture détestable, terre à terre quand elle veut être simple, déclamatoire quand elle s'évertue vers l'élévation de la pensée. Ici, la rigueur scientifiqne, la proportion et la mesure, une aisance prenante à clarifier ce qui est ardu, à colorer d'un trait vigoureux tout ce qui doit l'être. Sur le charme de la forme il y aurait lieu d'insister, en signalant les plus belles pages (*Le Siècle des Saints*, pp. 22-27; *la Civilisation belge au moyen âge*, pp. 86-93; *le Congo belge*, pp. 179-185 [1]), s'il n'était notoire, de longue date, que l'auteur des *Origines de la civilisation moderne* et de *Clovis* est en même temps l'un de nos meilleurs écrivains. Les autres manuels nous abandonnent tout entière la charge de faire comprendre et aimer l'histoire nationale aux enfants; avec le petit livre de M. G. Kurth, les jeunes Belges y viendront d'eux-mêmes, sans que nous ayons à les y convier.

Il n'a pu entrer dans les intentions de l'auteur de ravir aux maîtres qui utiliseront ce précieux manuel la part de liberté, d'initiative et de responsabilité qui leur revient ou leur incombe. Il leur sera loisible, ou bien d'alléger tel ordre de faits de quelques détails (luttes de l'Austrasie et de la Neustrie p. 28), ou bien de s'arrêter, chemin faisant, à quelque donnée sur laquelle ils voudront insister (les institutions de Charlemagne p. 33 ou de Philippe le Bon p. 97; les luttes des Gantois, des Liégeois ou des Dinantais contre le même duc de Bourgogne p. 97; la révolte de Gand contre Charles-Quint p. 114; la défense d'Anvers par Marnix p. 128; notre pays pendant les Cent-jours p. 158; la jeunesse de Léopold I p. 172; les traités des XVIII et des XXIV articles p. 173). Le livre, à qui l'on ne peut demander de tout dire, laisse de la marge,

---

[1] C'est la première fois, croyons-nous, qu'un livre d'*histoire nationale* écrit pour les écoliers consacre à la création de l'*Etat Indépendant du Congo*, « qui appartient déjà à l'histoire », et à l'œuvre de notre Roi et des Belges en Afrique un chapitre d'un sentiment aussi patriotique et aussi ému. (Voir, pp. 182 et 183, le récit de la mort du sergent De Bruyne.)

de ci de là, à certaines traits complémentaires. C'est dans l'ordre. Le cours d'histoire de M. G. K. nous montre comment une plume experte dramatise à l'occasion un fait qui en vaut la peine (S. Remacle édifiant l'abbaye de Stavelot p. 26; les chevauchées de Jean l'Aveugle à travers tout l'Occident pp. 68, 69; la lutte des Gantois contre Louis de Maele et la France, en ce temps-là le royaume « le plus puissant de l'Europe » pp. 82, 83.) Mais le professeur serait sans excuse si, disposant d'un aussi bon guide, il abusait de l'anecdote qui donne parfois, mais pas toujours, sa vraie physionomie à l'histoire et tombait dans la superfluité stérile.

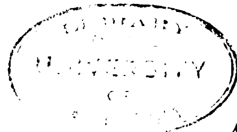
Un mot des nombreuses gravures disséminées dans le texte de l'ouvrage : quelques-unes seulement reproduisent des sujets qui se retrouvent dans les autres manuels d'histoire nationale; la plupart ont l'attrait de la nouveauté, ou même la saveur fraîche de l'inédit (les trois *tumulus* de Grimde p. 16; la restitution du château de Bouillon au moyen âge p. 47; la croix de Bohême, à Crécy p. 69; Jean Wauquelin devant Philippe le Bon, p. 99; le château et la ville de Bouillon en 1689 p. 163). En dépit du prix très modique du livre, l'exécution des gravures a été confiée à un artiste habile. Une certaine faiblesse de main a pourtant nui à plusieurs reproductions (pp. 4, 9, 13, 24, 88, 89, 128) pour lesquelles il serait avantageux, nous semble-t-il, de se servir de clichés photographiques. [1]

Concluons. Des petits faits sortent parfois les plus grands : l'ouverture du premier *cours pratique* d'histoire, à l'Université de Liège, par M. Kurth — c'était il y a près de trente ans (en 1874) — a marqué une date décisive dans le développement et les résultats de notre haut enseignement historique; la rédaction, par M. le professeur Kurth, de ce précieux livre sera le point de départ de notables améliorations dans l'enseignement historique aux degrés primaire et moyen. Il nous reste à exprimer un vœu, à savoir que cette dernière initiative, dont on est en droit d'espérer des suites aussi fécondes, puisse décider M. le professeur H. Pirenne à publier bientôt un abrégé méthodique de son *Histoire de Belgique* qui constituerait, pour les élèves de la rhétorique de nos Athénées et Collèges, le manuel scientifique qui leur manque encore.

EM. DONY.

---

1 Dans une note terminale, M. G. K. insiste sur la véritable orthographe de certains noms propres (villes historiques ou champs de bataille) que les manuels d'histoire ne sont pas seuls à méconnaître. — Quelques fautes d'impression ont été signalées, sur indication de l'auteur, dans les *Archives Belges* (n° de juillet 1903, pp. 170, 171). Ne faut-il pas lire aussi *Testri* ou *Testry* (au lieu de *Tertri*) p. 28; *La Brielle* ou *Briel* (au lieu de *La Brille*) p. 121 et *génois* (pour *gênois*) p. 131 ?



LUCIEN PEREY. **Charles de Lorraine et la Cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse**. Un volume in-8° de VI-356 pages. Paris, Calmann-Lévy, 1903.

Dans la longue série de gouverneurs et de capitaines-généraux, — princes ou princesses de sang royal, grands seigneurs, soldats de fortune ou ministres-diplomates — que les souverains de Madrid et de Vienne envoyèrent aux Pays-Bas pour diriger les affaires publiques, l'une des figures les plus aimables, les plus curieuses, les plus populaires est celle de Charles de Lorraine. La sympathie voisine de l'adoration, que lui témoignèrent ses sujets belges, sa réputation de « bon prince », transmise de génération en génération, ont certes contribué à fortifier le crédit et la célébrité qui ne cessent d'entourer le règne de Marie-Thérèse : aux yeux des contemporains, aussi bien que dans le souvenir de nos populations, les deux personnalités si différentes de l'Impératrice et de son beau-frère (il l'était doublement depuis son mariage avec l'archiduchesse Marie-Anne) se sont associées, si intimement même que la bonhomie, la gaieté obligeante, le rire légendaire du gouverneur ont adouci et presque fait oublier le caractère impérieux, les allures souvent despotiques, les tentatives autoritaires de l'auguste souveraine.

Montrer les qualités et les talents, les légers défauts et les travers auxquels Charles de Lorraine doit son renom et sa popularité, décrire par le menu le côté familier et intime de sa vie quotidienne, ses relations avec son entourage, étudier le milieu où se développa son activité journalière, rechercher les usages, peindre les fêtes et les plaisirs, pénétrer les intrigues de la Cour de Bruxelles et de ses annexes, les résidences estivales de Tervueren et de Mariemont, constituait un sujet à la fois d'observations intéressantes et de recherches variées; il vient d'être traité avec esprit et délicatesse par une plume féminine, celle de Madame Lucie Herpin, de son nom de lettres Lucien Perey, qui nous a déjà donné sur les romanesques aventures des grands personnages de l'armorial de France maintes monographies d'un charmant coloris.

Sans doute, bien des anecdotes et des traits de mœurs rapportés par l'auteur étaient connus : sans parler des deux études que Gachard a consacrées à la Cour de Bruxelles sous les princes de la Maison d'Autriche et au Jubilé du prince Charles de Lorraine, les historiens Piot, d'Arneth, Juste, Roger, Beer, etc. avaient fourni sur notre héros, sur son caractère et ses habitudes, des renseignements nombreux. M. L. Perey a eu l'art de les grouper, de les faire vivre, d'y ajouter quelques détails inédits puisés dans les correspondances diplomatiques et dans ces fameux « petits carnets verts », journal secret où le prince

annotait chaque soir dans un style « télégraphique » qui se jouait de l'orthographe (qu'il ne connut du reste jamais) ses occupations sérieuses et les « bagatelles » les plus minimes de la journée, ses gains et ses pertes de jeu, les dîners, les spectacles auxquels il avait assisté, ses arrangement financiers, ses médecines et les projets qui germaient dans son esprit industrieux. Dans ce journal, qui nous apparaît comme le confident de ses pensées, les événements insignifiants ou badins (tels la vue d'une biche dans le parc de Tervueren, l'arrangement d'un cabinet à écrire, l'achat d'une tabatière, la « clef » d'un langage par gestes propre à conduire une intrigue amoureuse) remplissent le plus grand nombre de feuillets. Il n'en est pas moins vrai que le gouverneur, au début de son administration surtout, travaillait très activement à relever la prospérité de notre pays, que les armées de Louis XV avaient abandonné dans le plus cruel état de misère matérielle et morale. Si l'intervention de Charles de Lorraine dans les affaires publiques se fit, dans la suite, moins vivement sentir, si peu à peu, et non sans que sa susceptibilité en fût atteinte, il dut abdiquer presque toute son autorité devant le ministre plénipotentiaire, le comte de Cobenzl, la cause n'en est pas dans sa légèreté et dans son amour des plaisirs; elle se trouve bien plutôt dans la politique de Marie-Thérèse qui, prétendant tout diriger, tout régenter, obligea son beau-frère à se contenter « d'être le coq du village ». Ce rôle, que le prince lorrain remplit à la satisfaction de son peuple, ne l'empêcha pas du reste, en quelques circonstances, de tenter la défense des privilèges nationaux menacés par le cabinet de Vienne, notamment lors du conflit entre les États de Brabant et le comte de Kaunitz; grâce aux conseils prudents et conciliants du gouverneur, une rupture ouverte, peut-être un soulèvement furent évités. L'auteur, qui pare son héros de toutes les qualités, aurait pu insister sur ce côté de son activité. Mais ce n'est pas là un reproche, car M. Lucien Perey a voulu nous livrer avant tout la « note gaie et le trait de mœurs ». Ne s'excuse-t-il pas auprès de ses lecteurs des « pages un peu arides » qu'il consacre aux réformes économiques de l'administration austro-lorraine ?

En présence d'un ouvrage comme celui-ci, nous ne voudrions pas entrer dans une critique minutieuse; nous craindrions de perdre l'impression agréable que nous avons éprouvée à sa lecture. Au surplus, l'histoire anecdotique a certains privilèges, et en raison de la distraction qu'elle nous procure, elle mérite notre indulgence.

Michel Huisman.

S. Lenel. **Un homme de lettres au XVIIIe siècle : Marmontel,** *d'après des documents nouveaux et inédits.* Paris, Hachette, 1902. — 572 pp. in-8°.

L'auteur de *Bélisaire* et des *Contes moraux* a trouvé un biographe sympatique : c'est la dernière bonne fortune de cet homme décidément heureux.

On connaît par ses *Mémoires* Marmontel homme privé et homme du monde. Le rôle important qu'il joua au XVIIIe siècle comme homme de lettres s'est effacé davantage du souvenir. M. Lenel. professeur de rhétorique au lycée d'Amiens, s'est proposé de faire revivre l'homme et l'auteur, d'après des documents inédits: et non seulement Marmontel, mais avec lui une importante portion de la Société du XVIIIe siècle.

Notre critique aime son héros, ce qui est le seul moyen d'être juste; et il n'est pas déplaisant de constater qu'il est parfois un peu plus que juste. Mais il ne l'aime pas d'un amour béat et incapable de voir les défauts; il les voit, il les signale, il les explique, il fait œuvre d'historien très averti, et sa psychologie est à la hauteur de son érudition. Tout au plus trouvera-t-on le tableau un peu empâté : c'est l'enchevêtrement de cette forêt du XVIIIe siècle qui en est la cause.

L'auteur a puisé à de bonnes sources : tous les mémoires imprimés d'abord, et, avant tout, ceux de Marmontel; puis les papiers inédits détenus par les descendants de Marmontel ou reposant à la Bibliothèque nationale. Avec ces documents, M. Lenel a pu suivre son héros à toutes les époques de sa vie, dans ses idées, dans ses œuvres. dans ses actes. Le jeune séminariste, le bon fils, l'homme du monde, le fabricant de tragédies et de contes, le directeur du *Mercure*, le critique, l'encyclopédiste, l'académicien, le politicien sont étudiés tour à tour en suivant le fil des événements. A l'arrière-plan s'agite la société d'alors.

Au lieu d'énumérer des chapitres touffus dont nous ne saurions donner un résumé suffisant, nous préférons détacher quelques parties. Ainsi le conte au XVIIIe siècle est fort bien étudié dans deux chapitres (VI et VII, pp. 212-361), au point de vue des types, de l'intrigue, de la moralité du genre, des théories sociales, depuis Hamilton jusqu'à Mme de Genlis inclusivement. Bien que le socle soit un peu grand pour la statue, on ne se plaindra pas de cette excellente étude d'ensemble.

Il aime à comparer Marmontel à Rousseau. En effet la comparaison s'impose souvent, et elle est toujours en faveur de Marmontel sauf du côté du génie. Il oppose les *Mémoires* aux *Confessions*, et le parallèle tourne inévitablement à l'avantage de Marmontel, parce que M. Lenel se place au point de vue de la dignité, de la rigueur morale. Comme

peintre et comme analyste des âmes, Rousseau l'eût emporté. Le moi bon enfant et plus simplement vaniteux de Marmontel a semblé meilleur à M. Lenel que le moi égoïste et orgueilleux de Rousseau. Mais la différence de ton provient surtout, à notre avis, de ce que Marmontel est plus superficiel et plus optimiste, ce qui est tout un souvent, plus quémandeur, plus répandu dans la Société, partant plus obligé à la réserve. Jean-Jacques solitaire, malade et pessimiste, ce qui souvent aussi est la même chose, Jean-Jacques honni, révolté, aigri, soupçonneux, ne pouvait garder les mêmes ménagements ni mesurer les actions à la même aune. Ne parlons point abstraitement de moralité. En des âmes qui se valent des situations différentes peuvent occasionner des actes opposés. Nous ne songeons point à faire l'apologie de Rousseau, mois nous croyons qu'il faut le placer hors de la commune mesure, comme relevant de la pathologie.

L'auteur conclut que, si Marmontel fut un homme heureux, il mérita bien de l'être. M. Brunetière juge qu'il dut son bonheur constant à sa remarquable médiocrité en tout. M. Lenel, plus charitable dans la forme, attribue ce bonheur à un *aimable mélange de qualités moyennes*. Telle est bien la note exacte en ce qui concerne l'homme. Quant aux œuvres, il résulte, en somme, de cette longue enquête que les ouvrages qui doivent rester de l'auteur de *Bélisaire*, des *Incas* et des *Contes moraux*, ouvrages traduits jadis dans toutes les langues, ce sont ... les *Mémoires* et les *Éléments de littérature*.

J. Feller.

A. Lagoguey. **Les Tragiques grecs** (Prométhée enchaîné d'Eschyle, Alceste d'Euripide, Electre de Sophocle) *traduits en vers français*. — Deuxième édition. — Paris, Office général d'édition. 1903.

M. Lagoguey s'est fait une spécialité de traduire en vers les œuvres poétiques de l'antiquité. Après Perse, Juvénal, Horace, il s'est attaqué aux tragiques grecs et nous offre cette année (2[me] édition) le Prométhée enchaîné, Alceste et l'Electre de Sophocle. Labeur considérable que de lutter de concison avec Perse, de vigueur avec Juvénal, de finesse avec Horace! Quelle souplesse de style pour rendre la poésie d'Eschyle, celle de Sophocle, celle d'Euripide! Et même on peut se demander si ce labeur est en rapport avec le resultat. « Est-ce la peine de traduire en vers, dit M. Faguet, quand on ne veut rien ajouter ni comme idée ni comme lustre de forme? » Il est certain que le vers, malgré tout le talent de l'auteur, ne peut se plier aux multiples exigences d'une

traduction adéquate au texte; les lois de la mesure, de la rime, entraînent une foule de modifications, légères il est vrai, pourtant perceptibles. Prenons le début d'Alceste :

Cour d'Admète où je dus, quoique dieu, me résoudre
A vivre comme esclave, après que, par sa foudre,
D'Asclépios, mon fils, Zeus eut percé le cœur,
Et qu'à mon tour, saisi d'une aveugle fureur,
Des Cyclopes j'eus fait un immense carnage!

Aveugle, *immense* figurent là pour les besoins de la mesure. Ce ne serait rien, si ces épithètes ne transformaient la familiarité du vers d'Euripide en un langage légèrement déclamatoire.

Par contre, où la traduction dit : « Me résoudre à vivre comme esclave », le texte porte : « Me contenter d'une *table* d'esclave. » Il est évident que l'expression de M. L. est moins heureuse.

Certains termes sont inexacts, par exemple celui de *gouverneur*, qui rappelle les traditions du XVIIme siècle. Il est étrange d'entendre Oreste appeler son « gouverneur » le plus cher de ses *serviteurs*. Les *tourments de l'enfer*, n'est-ce pas un contresens historique ?

Mais laissons-là ces chicanes, dans l'œuvre de M. Lagoguey, les faiblesses sont rares. L'auteur, en général, serre le texte de près et rend d'heureuse façon le mouvement de la pensée. Par la variété des coupes, il assouplit le solennel alexandrin et se fait lire sans effort. On pourrait citer nombre de passages traduits avec bonheur. Telle est, entre autres, la touchante prière d'Alceste à Vesta :

« O Déesse, je vais descendre sous la terre;
Dit-elle, et je te fais ma suprême prière.
Protège mes enfants orphelins; promets-nous
Chaste épouse pour lui, pour elle noble époux.
Fais qu'ils soient tous les deux plus heureux que leur mère......

C'est bien là le ton de la pièce grecque.

Pour conclure, il faut féliciter l'auteur d'avoir entrepris et mené à bien une tâche aussi complexe, dont le mérite lui a valu maints témoignages flatteurs.

G. Mallet.

FRANCESCO FLAMINI, **Compendio di storia della letteratura italiana,** *ad uso delle scuole secondarie, IVª edizione, riveduta e corretta.* Livorno, R. Giusti, 1904; pp. 384; lire 2.

Ce n'est peut-être pas un mince éloge d'un livre qu'une quatrième édition : et l'on en attend moins, d'ordinaire, pour juger un ouvrage. Mais comme celui de M. Flamini compte à peine autant d'années que d'éditions, il est sans doute temps encore de dire qu'il n'est pas indigne de son succès, et qu'il n'est pas indigne non plus d'être connu en dehors du monde scolaire auquel il est destiné. Ce modeste « abrégé » prétend à des mérites pédagogiques plutôt que scientifiques, et il a aux deux points de vue tout ce qu'on peut attendre d'un petit manuel. Ce n'est pas dans un ouvrage de cette sorte — à moins que ce ne soit un manuel d'histoire de la littérature française fait par M. Brunetière — qu'il faut chercher un tableau d'ensemble original et toutes idées personnelles. M. Flamini a résumé intelligemment et habilement ce qu'on connaît jusqu'ici, et il l'a fait avec une compétence particulière pour le XVIᵉ siècle et les rapports avec les littératures étrangères. On ne s'étonnera pas trop qu'il aime à retrouver un peu partout (p. 5 et passim) la persistance de l'esprit latin, et il est toujours beau de parler avec amour de ses grands hommes. Toutefois on pourrait être surpris de lui voir reprendre (p. 66) le jugement, vraiment trop élogieux, de Carducci sur Boccace : on comprendrait mieux qu'il citât, par exemple, l'avis du même auteur sur l'*Aminte* du Tasse. Tout en résumant la matière avec une grande sobriété, M. Flamini ne laisse pas d'offrir de ci de là une page agréable, à propos (p. 25) du *dolce stil nuovo* (il lira avec intérêt, pour sa cinquième édition, la toute récente étude de M. Vossler sur ce sujet), des grands Toscans (p. 30), ou même de Leopardi. Un manuel est nécessairement, en majeure partie, un travail de seconde main : pour la période des origines. M Flamini s'inspire des beaux travaux de M. Pio Rajna : il ne pouvait choisir un meilleur guide que l'éminant romaniste de Florence, auquel on aime à lui voir rendre aussi (p. 325) un juste hommage. Mais si peu philologue qu'on soit on regrettera que le paragraphe des origines de la langue soit si laconique; la formation du vocabulaire est tout à fait sacrifiée, ce qui frappera surtout si l'on songe aux excellentes pages que présente à cet égard, pour le français le Manuel de Gaston Paris (*La litt. franç. au moyen âge*[1]) : M. Flamini a eu tout une petite phrase pour les éléments germaniques et autres ! Il a soin, d'autre part, de tenir son ouvrage au courant des dernières recherches : il dit la *Vita nova*, le *Convivio*,

---

1 Ouvrage que M. Flamini (p. 333) a pourtant utilisé.

le *De vulgari eloquentia*, et c'est bien agréable de voir un petit manuel habillé à la dernière mode. Il n'adopte pas la forme de *Latino* préconisée par M. Wiese pour Brunet Latin : il ne pouvait sans doute entrer dans son modeste cadre de dire les raisons de son choix, qui est d'ailleurs universellement admis. Il a déjà pu utiliser l'important ouvrage de M. Hauvette sur Alamanni : c'est ce qui l'a sans doute amené à grossir un peu le rôle de cet Alamanni en France. Pour l'histoire de l'italianisme (p. 156-157), il est bon de tenir compte (si même on ne veut pas remonter jusqu'à Rathery) des travaux de MM. Pieri, Vianey et surtout E. Picot, et songer qu'il reste encore beaucoup à faire. Dans la bibliographie d'une cinquantaine de pages que M. Flamini ajoute à son ouvrage, les Français, et même d'autres, s'étonneront de ne pas rencontrer (p. 332) le nom d'Ozanam à côté de celui de Giesebrecht, et (p. 333) de ne pas voir, à propos des origines lyriques, les travaux de M. Jeanroy : des études d'Ozanam et de M. Jeanroy se trouvent pourtant traduites en italien dans la même collection que celle de Giesebrecht (*Biblioteca Critica della Letteratura Italiana* diretta da Francesco Torraca, 2 et 18). On pourait s'attendre aussi, à propos du chapitre VII (La letteratura al tempo della reazione cattolica), étant donné le titre que M. Flamini a voulu mettre à ce chapitre, à trouver le nom de M. Dejob. Ce qui est moins excusable, c'est qu'il ne soit pas fait une place convenable à un dantologue de l'importance de M. Paget Toynbee : je croyais ce savant anglais plus connu en Italie, et je sais que M. Rajna, notamment, l'estime à sa valeur. Quant à la rédaction même de la bibliographie, on aimerait que l'auteur se défît tout à fait de la vieille habitude italienne de traduire des titres d'ouvrages anglais et allemands : ce système rend agaçante la lecture d'ouvrages tels que *Dante in Germania* de Scartazzini, et les Italiens deviennent sans doute assez polyglottes pour y renoncer. — Pourquoi encore M. Flamini (p. 11) veut-il laisser aux Français l'expression de *décasyllabe?* Cette expression est très juste, et les Français ont bien raison de s'en servir. — Remarquons, au sujet des *Larmes de saint Pierre* du Tansille (p. 188), ce poème qu'admirait Cervantes, que la traduction française de Malherbe a été faite sur la première rédaction du poème italien, laquelle ne comportait guère que trois cents vers. — Enfin M. Flamini eût pu dire un mot de la littérature scientifique proprement dite à notre époque aussi bien que des philologues et historiens. Mais j'oublie à tout instant qu'il s'agit d'un manuel, et d'un manuel scolaire, qui ne prétend pas être tout à fait un Lanson italien, ni un gros et brillant volume à l'usage du grand public comme la *Geschichte der italienischen Litteratur* de B. Wiese et Percopo : M. Flamini a fait, dans un cadre restreint, un ouvrage très pratique, et, en son genre, fort recommandable.

A. Counson.

GABRIEL COMPAYRÉ. **Herbart** *et l'éducation par l'instruction.* — **Pestalozzi** *et l'éducation élémentaire.* — **J. Macé** *et l'instruction obligatoire*, 3 vol. in-18. Paris, P. Delaplane. Chaque volume, fr. 0-90.

J'ai déjà entendu soutenir — par des professeurs — qu'il n'y avait pas de pédagogie. C'est un paradoxe brillant, inspiré, je crois, par le dogmatisme intransigeant de maint pédagogue-pédant. Mais les Pestalozzi n'ont-ils pas voué leur vie entière au triomphe d'un principe pédagogique? Les Herbart ont essayé, pendant des années, d'échafauder une théorie scientifique de l'éducation; une légion d'écrivains ont interprété la pensée de ces pédagogues; serait-il vrai que tous ces efforts portent à faux ?

Au fond, la boutade dont je parle n'est que l'exagération d'une vérité banale, à savoir que les multiples variétés de caractères réclament autant de systèmes d'éducation; que ce serait folie de vouloir régenter tous les individus suivant une norme inflexible et immuable; bref, que l'enseignement est, non pas une science, mais un art tout en application et en pratique. A ce compte, on n'aurait pas le droit de parler d'une science médicale, tant les complexions sont diverses et réclament des soins différents. Cela empêche-t-il les médecins d'établir des types moyens de diagnostics et de traitements, valables pour tous les malades, à quelques variantes près ? En pédagogie, les théories d'Herbart sur l'intérêt et sur l'aperception ne sont-elles pas elles aussi d'utilisation universelle, et chaque méthode d'instruction ne doit-elle pas s'en inspirer ?

Mais, dit-on, on naît éducateur; alors, à quoi bon les systèmes, les principes, les plans, les conseils ?... On raconte, il est vrai, que tel profond pédagogue ennuie mortellement ses élèves. Mais, en revanche, combien de professeurs paraissaient peu doués en entrant dans la carrière, qui sont devenus des maîtres habiles, à force d'observer les enfants, de s'étudier eux-mêmes, de se corriger au fur et à mesure de la découverte de leurs erreurs! Mais tout cela n'est-ce pas l'expérience, l'expérience qui ne s'apprend pas ? En effet, la plupart du temps, c'est à ses dépens que l'éducateur se perfectionne; mais il pourrait éviter mainte école, s'il profitait de l'exemple de ses devanciers. Il me semble qu'un professeur novice se trouverait fort bien de quelques axiomes dans le genre de ceux-ci : en matière de discipline, qu'il faut se défier des classes peu nombreuses, plus encore que des autres; qu'un débutant doit se montrer sévère, très sévère même, quitte à se dérider, une fois que son autorité sera bien assise; en matière d'enseignement, qu'un jeune maître commet toujours des erreurs de « pointage », et que ses leçons, trop savantes, portent beaucoup plus haut que les intelligences

de ses auditeurs; etc., etc. Ces conseils et beaucoup d'autres seraient bons à connaître et surtout à méditer, au moment d'entrer en lice, et, comme écrivait Herbart, « c'est par la méditation, c'est par la réflexion et la recherche, c'est par la science que l'éducateur doit préparer son intelligence et son cœur, pour être en état de concevoir, de sentir et de juger, comme il convient, les faits particuliers, les cas spéciaux qui l'attendent dans la carrière de l'enseignement ».

Nous, gens du métier, nous saluerons donc cordialement la petite collection éditée par M. P. Delaplane sous la rubrique commune : les grands éducateurs, et dans laquelle figurent déjà J. J. Rousseau, Spencer, Pestalozzi, Herbart et Condorcet. Deux des volumes que nous avons sous les yeux sont l'œuvre de M. G. Compayré, un philosophe de marque qui n'a pas dédaigné de collaborer à cette modeste galerie pédagogique. Nous y avons gagné des études très complètes dans leur brièveté, très claires malgré le raccourci, et très vivantes. Ajoutons, et ce n'est pas un mince mérite, que l'auteur répudie le jargon pédantesque qui enlaidit la philosophie actuelle. M. Compayré philosophe en français; il n'en est ni moins profond ni moins exact.

Le travail sur Herbart, le plus difficile, nous paraît surtout réussi. Après une brève biographie, l'auteur expose le bizarre système psychologique de H.; il en indique les erreurs et signale, au fur et à mesure, ses points d'attache avec la pédagogie qui en découlera; cette pédagogie, il l'esquisse, non pas immédiatement avec son excès de systématisation stérile, sa complication extrême, sa méthodologie pesante, mais lumineuse dans son cadre logique. Puis vient la morale de H., que M. Compayré qualifie justement d'aristocratique et qu'il définit : un intellectualisme esthétique. Un aperçu de l'herbartianisme — car il existe une église d'Herbart, comme il y a le bouddhisme.... — termine le livre. On y trouvera une fine analyse des raisons diverses qui ont amené le succès d'H. un peu dans tous les pays. Notons en passant celle-ci; elle rend compte de bien des intransigeances de ses disciples que le maître lui-même aurait blâmées : « Si H. s'est fait écouter, c'est par la puissance incontestable de ses conceptions. C'est aussi parce qu'il a un système, un système riche en formules; et l'on sait quel est l'empire, la fascination qu'exerce sur les esprits le despotisme d'une doctrine systématique. La paresse humaine se repose volontiers sur le lit moelleux d'une doctrine toute faite, qui a prévu toutes choses jusque dans leurs moindres détails. » — Quelques pages, vigoureusement écrites, résument les conceptions de ce pédagogue qui fut un enthousiaste, un croyant en la force de l'éducation et de l'instruction, un idéaliste convaincu, entrevoyant un âge d'or « où l'humanité tout entière ne formerait qu'une seule société, une société qui, suivant sa belle expression, aurait une âme ».

Pestalozzi, un autre enthousiaste, doué d'un admirable instinct mal servi par une médiocre psychologie, n'ayant sur les principes et les méthodes de l'enseignement que des vues de divination, des intuitions partielles, suivant le mot d'Herbart, mais surtout un homme d'action, dont le but constant fut l'éducation élémentaire. M. Compayré a brillamment retracé les péripéties dramatiques de sa carrière de maître d'école inspiré, sa vie héroïque d'innovateur malheureux, et aussi indiqué ses droits à l'immortalité de son nom.

La biographie de Jean Macé, l'auteur des livres bien connus : *Histoire d'une Bouchée de pain* et l'*Arithmétique du Grand-papa*, etc., est pour nous d'un intérêt moindre. Homme d'action lui aussi, et homme de cœur, il fut cependant admirable par le talent qu'il dépensa dans son existence d'éducateur improvisé et d'écrivain pédagogique, et par sa ténacité dans la réalisation de son idée de l'instruction obligatoire. Si, comme il le pensait, il suffit pour le bonheur du peuple, que chacun recoive de l'instruction, ait des livres à sa portée et s'abreuve de science, certes on peut le représenter comme un grand bienfaiteur de l'humanité. M. Compayré a bien montré le caractère politique et partant étroit de ses tendances. Macé voulait, comme il le disait, procéder par l'instruction à « l'apprentissage électoral » des citoyens et préparer en eux des électeurs républicains. « Nous aimerions, dit M. Compayré, que Macé eût envisagé l'instruction dans sa portée morale, comme principe de la dignité de la personne humaine, et aussi dans ses conséquences sur le bonheur des individus. » En tout cas, il faut noter à son éloge l'esprit de tolérance qu'il garda dans ses longs combats pour le triomphe de la ligue de l'enseignement.

ANT. GRÉGOIRE.

RUDOLF EUCKEN. **Gesammelte Aufsaetze zur Philosophie und Lebensanschauung.** Leipzig, Dürrsche Buchhandlung. 1903, 242 pp. 4 M. 30.

Ce livre réunit une série d'essais qui traitent de questions de philosophie et de morale. La plupart ont paru d'abord dans des revues destinées au public lettré d'Allemagne. Professeur de philosophie à l'université d'Iéna, M. Eucken n'est pas seulement, comme il va de soi, un homme de science et de méthode, c'est aussi un écrivain élégant et qui a des idées originales, suggestives, et souvent même salutaires. Peut-être les lecteurs de langue française trouveront-ils que l'exposé revêt une forme un peu trop uniformément abstraite, et par suite

devient quelquefois assez difficile à suivre. Il n'y aurait eu que profit pour la clarté et pour l'intérêt à introduire plus d'exemples et de développements concrets dans la chaîne fortement tendue des idées générales.

Plusieurs essais sont consacrés aux grands problèmes religieux et moraux de l'époque contemporaine : Pourquoi la morale est-elle menacée, et où sont, dans la société présente, les éléments d'où peut en sortir une régénération ? Pareillement, d'où vient la décadence de l'idée religieuse, et comment pourra se faire la réconciliation entre l'homme moderne et la religion, celle-ci seule restant capable de donner à la vie un sens, une valeur et une dignité ? Ces questions essentielles entre toutes pour l'avenir même de notre civilisation, M. Eucken les pose et les délimite avec exactitude, et il en cherche la solution avec précision et avec une grande noblesse de pensée.

D'autres études concernent telle ou telle personnalité remarquable : « Jugement d'Aristote sur les hommes ». Une série de passages parfaitement classés et commentés, et d'un surprenant intérêt pour l'époque présente. — « Gœthe et la philosophie ». — « Fichte et les devoirs de notre temps ». Sorte de *protreptikos* moral adressé à la jeunesse allemande. — « Frédéric Frœbel comme éducateur moral ». — « A la mémoire d'Immanuel Hermann Fichte ». — « La conception de la vie de Runeberg ». Étude instructive sur le rôle du plus grand écrivain de la Finlande (1804-1877). — « Maurice Seebeck. Une vie du 19e siècle ». Excellente application du style et de la manière du panégyrique classique à une aimable figure de second plan. — « A la mémoire de Karl Steffensen ». Steffensen fut professeur de philosophie à l'université de Bâle. L'article de M. Eucken nous révèle en lui un penseur fier et digne de respect.

Je souhaite que cette brève revue des sujets traités donne à plus d'un lecteur le désir d'apprécier, dans l'ouvrage lui-même, le mérite et la distinction de l'auteur.

L. P.

RAOUL RICHTER. **Friedrich Nietzsche,** *sein Leben und sein Werk.* Leipzig, Dürr, 1903, 288 pp. in-8°. 4 Mk.

Les doctrines de Nietzsche, leur origine et leur influence forment un chapitre singulièrement curieux de l'histoire intellectuelle du dernier quart de siècle. Nietzsche est un des rares philosophes allemands dont l'action s'est étendue bien au delà du cercle international des spécialistes. Ses idées ont imprégné l'atmosphère morale de toute une

génération, et aujourd'hui encore. les esthètes prônent plus volontiers l'idéal du philosophe de la volonté de puissance que le Tolstoïsme évangélique. Le grand public, après avoir été longtemps pour ou contre Nietzsche, comme il avait été pour ou contre Wagner, sans trop le connaître ou le comprendre, a fini par s'habituer à ses théories, et il écoute sans étonnement les moralistes intrépides qui, pour toute règle de conduite, lui prêchent le devoir de « magnifier la vie ». Le beau livre de M. Henri Lichtenberger a achevé de populariser la philosophie de Nietzsche, non seulement en France, mais encore en Allemagne où il a obtenu les honneurs d'une traduction. On avait déjà traduit en français le traité sur l'*Origine de la tragédie*, le premier ouvrage où s'annonce l'évangile nouveau. M. Henri Albert vient encore d'ajouter à ses traductions antérieures d'écrits philosophiques de Nietzsche, celle de « La Volonté de puissance » qui est un ouvrage posthume.

Parmi les livres qui, dans tous les pays d'Europe, ne cessent de s'accumuler autour de l'œuvre du créateur de l'immoralisme, il convient de signaler celui de M. Raoul Richter comme un des plus instructifs et des plus essentiels. Il est constitué par une série de quinze leçons qui ont été faites à l'Université de Leipzig pendant l'hiver 1902-1903 pour des auditeurs de toutes les facultés. Une première partie raconte la vie de Nietzsche, une seconde expose ce que fut son œuvre, le tout se termine par une critique de sa doctrine. L'ouvrage est très bien composé, et il met de la clarté et de l'ordonnance dans le développement d'une pensée que des influences très compliquées, des lacunes et des contradictions rendent souvent difficile à suivre.

Nietzsche fut à la fois un philologue, un philosophe, un poète et un prophète. Il paraîtra sans doute que c'est le philologue qu'il y a le plus d'intérêt à considérer dans cette Revue. Aussi bien, on pourrait dire peut-être que tout Nietzsche est déjà sinon contenu, du moins annoncé dans le premier travail philologique qu'il composa comme élève de gymnase. Ce travail avait pour objet les poésies de Théognis, et ce fut également le thème de sa première publication scientifique, rédigée à Leipzig sous la direction de Ritschl (*Zur Geschichte der Theognideischen Spruchsammlung, R. M.* XXII). Précisément, entre tous les poètes anciens, Théognis est celui qui s'est posé le plus catégoriquement en champion de la morale de maître; pour Nietzsche comme pour Théognis, aristocratique et bon, plébéien et mauvais seront des notions identiques.

Bien qu'il se destinât à devenir philologue de métier, Nietzsche s'était laissé prendre tout entier, dès l'époque de ses études à Leipzig, par les théories de Schopenhauer, « le plus grand demi-dieu du dernier millénaire », et il avait voué à Richard Wagner un culte non moins enthousiaste. Pour l'importance sociale qu'il attachait dès lors à la musique, il n'avait guère de précurseurs que les grands moralistes de

la Grèce; c'est la civilisation hellénique qui lui a révélé le rôle immense que cet art peut jouer dans une civilisation.

Les tourments de la recherche philosophique sont peu compatibles avec la patience et le repos d'esprit que réclame l'étude désintéressée de l'antiquité. Dans ce domaine, le travail n'exige qu'une attention sérieuse et une logique calme, et les résultats n'intéressent point le cœur et le sentiment. C'est pour cette raison précisément que pendant assez longtemps Nietzsche s'efforça de rester fidèle à la philologie classique. C'était comme un bain froid où il cherchait à préserver sa pensée des ardeurs de l'Éros philosophique. Il lui en coûtait cependant de se plier aux exigences de la méthode philologique. C'est ainsi qu'il écrivait : « Notre façon de travailler est épouvantable. Les centaines de livres que j'ai là devant moi sur ma table sont autant de tenailles qui contiennent l'essor de la pensée libre. » Il se flattait d'éviter la spécialité, la micrologie, l'étroitesse d'horizon plus sûrement que la plupart des philologues. « Les problèmes véritables et essentiels de la vie m'ont été révélés avec trop de clarté par le grand mystagogue Schopenhauer pour que jamais je puisse déserter l'Idée. » Cela veut dire que pour Nietzsche la philologie était destinée à devenir la servante de la philosophie qui fermentait en lui.

Grâce à ses publications dans le *Musée Rhénan*, entre autres à un mémoire sur les sources de Diogène Laerce (*R. M.* XXIII), il fut, sur la recommandation de Ritschl et avant même d'avoir subi à Leipzig son « habilitation », appelé à l'Université de Bâle comme professeur de philologie classique (1869). Il avait alors 24 ans.

Le traitement de Nietzsche à Bâle était de 3000 francs. Outre ses leçons de philologie classique à l'Université (6 à 7 heures par semaine), il devait encore enseigner au Paedagogium (6 heures par semaine), une institution qui correspond à peu près aux classes supérieures d'un gymnase. Sa leçon d'ouverture eut pour sujet : « Homère et la philologie classique ». A part quelques congés exigés par l'état de sa santé ruinée depuis la guerre de 1870, Nietzsche s'acquitta ponctuellement de ses devoirs professionnels pendant les dix années qu'il séjourna à Bâle. Il était très aimé et très considéré comme professeur, et il eut l'occasion de décliner l'appel de deux universités étrangères, Greifswald et Dorpat. Il avait conçu le plan d'une histoire des études littéraires dans l'antiquité, et c'est en vue de ce travail qu'il donna tour à tour pour sujet à ses leçons : les lyriques grecs, Eschyle, Hésiode, les philosophes présocratiques, Platon, Sophocle, Quintilien, Cicéron, la rhétorique, la métrique, l'histoire de la littérature grecque. Ses dernières publications strictement philologiques furent deux nouvelles études sur Diogène Laerce (*Beiträge zur Quellenkunde und Kritik des Diogenes Laertius*, Bâle, 1870; *Analecta Laertiana R. M.* XXV), et une édition critique

et une étude du « Concours d'Homère et d'Hésiode » conservé dans un manuscrit florentin (*Acta societatis philologiae Lipsiensis I; R M.* XXV et XXVIII).

La philologie est déjà entièrement au service de la philosophie dans le livre célèbre sur l'*Origine de la tragédie* (1871). Il y a là, intimement mêlées l'une à l'autre, une étude philologique sur la tragédie attique, et une dissertation philosophique sur l'avenir de la civilisation. L'antiquité grecque a connu le véritable idéal de l'humanité, l'œuvre de Wagner annonce la renaissance de cet idéal; Nietzsche est le prophète et le théoricien de la nouvelle ère. « Eschyle et Pindare vivent encore, croyez moi », écrit-il à Erwin Rohde, et il se charge de donner au monde la conscience de ses nouvelles destinées. Les ressources de l'érudition sont appliquées à retrouver dans l'œuvre de Wagner une philosophie et une esthétique déjà entrevues par l'antiquité, et cette tâche est poursuivie avec un zèle d'apôtre qui fait fléchir la rigueur de la méthode philologique au profit de la thèse à démontrer. Aussi le livre sur l'*Origine de la tragédie*, qui fit tant de bruit dans le cercle des amis de Wagner, fut condamné par tous les philologues de profession, Erwin Rhode excepté. Ritschl lui-même renia son élève. Dès lors s'organisa vis à vis du penseur de Bâle cette obstinée conspiration du silence que la critique de métier sait appliquer en Allemagne, avec tant de discipline, contre tous les hérésiarques scientifiques. Nietzsche fut *totgeschwiegen*, tué par le silence, et plus tard il faudra que ce soient des étrangers, Taine par exemple, qui commencent à lui rendre justice. Bâle fut en quelque sorte mis en interdit pour les étudiants en philologie. Dans l'hiver 1872-1873, le philologue wagnérien n'eut que deux auditeurs. L'inattention de la presse et de la critique ne fit que croître avec le temps. Nietzsche dut faire imprimer à ses frais beaucoup de ses livres, entre autres une partie du *Zarathustra*. Aujourd'hui le *Zarathustra* a eu déjà plus de vingt éditions; la philosophie de Nietzsche est devenue un thème favori pour les dissertations doctorales; des cours universitaires, des revues spéciales se consacrent à l'étudier. La critique officielle, dont le génie de Nietzsche vivant dérangeait les règles et les cadres, s'est emparée de lui après sa mort comme d'un sujet à disséquer, sur lequel trouvent à s'exercer ses qualités de méthode et d'application.

Nietzsche devait payer du prix de sa santé l'abandon du métier de philologue. « Mes spéculations, écrit-il, m'ont rendu malade; tant que j'ai été simplement un savant, j'ai eu la santé. » Il mettait en garde ses amis, sa mère, sa sœur, contre la lectures de ses écrits. « Tout penseur profond craint plus d'être compris que d'être mal compris. Dans le second cas, il souffre peut-être dans sa vanité; dans le premier, il souffre dans son cœur qui lui dit : Pourquoi veulent-ils souffrir autant

que moi ? » De tels sentiments protègent suffisamment Nietzsche contre le dénigrement et les injures d'un Nordau dont la médiocrité n'a voulu rien comprendre ni rien pardonner à la destinée qui s'est définie dans les beaux vers que voici :

Ja! Ich weiss woher ich stamme!
Ungesättigt gleich der Flamme,
Glühe und verzehr' ich mich.
Licht wird alles was ich fasse,
Kohle alles was ich lasse,
Flamme bin ich sicherlich.

Nietzsche a cherché la vérité et la beauté avec passion et sincérité, et il a expié sa tentative par une perte plus tragique que celle de la vie. Si on le considère comme un misérable fou, il convient simplement de n'en point parler; sinon, il faut lui appliquer les précepte de Goethe, à savoir qu'une œuvre composée dans un esprit libre et hardi doit être examinée suivant le même esprit.

Du jour où Nietzsche eut abandonné définitivement le métier de philologue, le disciple de la Grèce ne cesse pas de se trahir par bien des côtés dans sa philosophie. C'est en partant de l'antique que s'explique le mieux la genèse de ses idées sur la morale. Les vertus qu'il prône, à l'encontre des vertus chrétiennes, sont en somme les vertus de l'antiquité : le courage, l'orgueil, la force, la sérénité, la personnalité, au lieu de l'humilité, la modestie, la douceur, la tristesse, l'abnégation. Il est pour l'Hellade contre la Judée, pour la Renaissance contre le moyen âge et contre l'âge démocratique moderne, pour l'idéal classique contre l'idéal romantique. Dans ses plus audacieuses affirmations morales, on croirait souvent entendre l'écho de celles de Calliclès dans le *Gorgias* ou de Thrasymaque dans la *République* de Platon. Enfin, la métaphysique même de Nietzsche, sa théorie du Retour éternel et de la périodicité des états du monde, a ses origines dans la philosophie de la Grèce antique. La même hypothèse s'était présentée à l'esprit d'Anaximandre, d'Héraclite et des Pythagoriciens.

En somme, ôtez à Nietzsche son éducation hellénique, et vous lui enlevez les quelques idées, en apparence si profondément originales, qui lui ont donné tant de puissance sur les esprits. C'est encore du vieux sol de la Grèce qu'a germé le système philosophique dont la hardiesse et la nouveauté étonnent et attirent le plus la génération contemporaine.

L. PARMENTIER.

Fr. Baumann. **Reform und Antireform im neusprachlichen Unterricht**, Berlin, Weidmann, 1902. 1 Mark.

Vingt ans se sont écoulés depuis que le professeur Vietor de Marbourg publia sa fameuse brochure : « *Quousque tandem !* » Ce fut une charge à fond contre l'enseignement dogmatique des langues étrangères, tel qu'il était compris alors au delà du Rhin. Grammaire, versions et thèmes, voilà de quoi se composait invariablement cette méthode. Les langues anciennes servaient de modèle. L'influence des études classiques, par où tous les philologues avaient passé, déterminait plus ou moins clairement leurs procédés. La concentration de l'enseignement, l'unité de but nécessaire, fortifiaient une tendance naturelle. Le cri de guerre de Vietor fut entendu et répété ; sa brochure devint un drapeau autour duquel se rallia un groupe compact de disciples. Les réformateurs marchèrent de succès en succès. La méthode directe devint une religion, dont Vietor fut le prophète. Elle gagna les pays voisins, et chez nous le gouvernement la prescrivit officiellement.

Il semblerait que la réforme eût donné les fruits qu'on pouvait en attendre et que, semblable aux eaux du Nil qui laissent derrière elles un limon fertile, elle allait rentrer dans son lit après avoir fécondé les méthodes d'enseignement. Il n'en est rien cependant. Les radicaux parmi les réformistes continuent leurs envahissements, et, aux yeux des partisans du juste milieu, c'est le niveau de l'enseignement qu'ils sont en train d'abaisser.

Deux coryphées du mouvement réformiste, le directeur Walter et M. Klinghardt, se sont trouvés d'accord pour critiquer l'enseignement supérieur donné aux futurs professeurs de langues modernes, et pour vouloir restreindre l'indépendance universitaire au profit et dans le sens des méthodes nouvelles. Une polémique s'est engagée à ce propos, et c'est en partie pour prendre position que M. Baumann a écrit sa brochure. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de cette discussion.

L'auteur a bien vu qu'un changement de méthode implique dans ce cas un changement dans le but à atteindre. Il paraît que les réformateurs n'ont pas toujours saisi cette distinction. Les anciennes méthodes tendaient à former l'esprit, à donner une sérieuse culture grammaticale et littéraire ; elles ne prétendaient pas apprendre à parler et à écrire couramment les langues modernes. La méthode directe veut être exclusivement pratique. Mais pour savoir ce qu'il faut en prendre et ce qu'il faut laisser, il importe de bien définir le but à atteindre, le rôle que les langues vivantes jouent dans l'économie des programmes et le caractère de chaque établissement d'instruction.

M. Baumann a son siège fait. Étant donné la difficulté d'acquérir l'usage d'une langue à l'école, la facilité avec laquelle cet usage se perd faute de pratique, et le petit nombre d'élèves qui sont en mesure de tirer immédiatement parti de leurs connaissances linguistiques, l'auteur conclut que la possession pratique des langues étrangères ne peut pas être le but idéal de cet enseignement.

Pour finir, l'auteur s'occupe de la concentration qui s'opère dans les forces conservatrices. L'heureux succès de la campagne entreprise par les réformistes est due partiellement à leur tactique offensive. Persuadé que le mouvement a donné son maximum de rendement utile, M. Baumann signale avec satisfaction les divers symptômes qui présagent le début d'une résistance énergique aux exagérations et d'un contrôle plus sévère des résultats obtenus.

Sa brochure donne à réfléchir. Bien que la situation ne soit pas la même chez nous, il y a encore assez de points à régler, pour que nous nous plaisions à prendre connaissance d'un travail objectif et sensé.

G. Duflou.

P. Tack, **Verklaring van Nederlandsche leesstukken.** — Gent, J. Vuylsteke, 1903.

L'enseignement, d'après Herbart, a comme fin de conduire l'homme à la vertu. Dans ce but il doit provoquer chez l'individu un intérêt constant et varié, qui n'est que l'activité spontanée de son esprit. Il faut creuser l'objet examiné, c'est-à-dire, y concentrer sa pensée sans se laisser distraire par d'autres objets. Alors on le conçoit clairement. En passant d'un objet à l'autre on les associe. Ces associations ont besoin d'être multipliées et ordonnées : c'est le système. Enfin la méthode consiste à parcourir le système et à en chercher les applications. Ces quatre points : clarté, association, système et méthode constituent ce que Herbart appelait les quatre degrés formels, que tout enseignement doit tâcher de franchir, et ils ont également servi de repères à M. Tack dans la composition de son livre. Le philosophe allemand insistait sur la corrélation et l'inséparabilité de l'enseignement et de l'éducation. Notre auteur s'est encore inspiré de cette idée-là, et le choix des morceaux de lecture qu'il a jugés dignes d'être étudiés en détail me paraît instructif à cet égard. Il débute par des sujets de morale pratique, enseignant au jeune homme le contentement de son sort. Viennent ensuite des sujets qu'on pourrait qualifier de nationaux, destinés à stimuler l'amour de la patrie et de son expression la plus caractéristique, la langue. Quelques morceaux qui

dépeignent avec richesse et talent l'aspect des Pays-Bas à l'époque préhistorique servent de transition, par leurs descriptions luxuriantes, à d'autres morceaux où se reflète l'amour de la nature. Tour à tour défilent les éléments sous leur aspect clément ou malfaisant, les saisons, les champs avec leur poésie propre. Puis viennent les tableaux d'intérieur, avec leurs teintes gaies ou sombres. les joies et les douleurs dont la famille est l'éternel théâtre. Les derniers morceaux rappellent ou les maux auxquels l'humanité est sujette ou les sentiments primordiaux qui l'agitent, tels que la vanité, la haine et la pitié.

Il y a en tout 80 morceaux, et chacun est analysé d'après un plan fixe : 1) la *préparation* destinée à orienter l'élève d'une façon générale en guise d'introduction; 2) l'*analyse* comprenant l'explication des mots difficiles, le plan du morceau, et l'énoncé clair et concis du sujet tel qu'il ressort de la lecture; 3) la *discussion* du morceau au point de vue de la vérité, de la morale et de la beauté; 4) l'*application* des idées acquises aux beaux arts ou leur assimilation sous forme de rédactions, préparées d'une façon plus complète encore par la comparaison avec des morceaux analogues; dégager l'impression qu'on se fait de l'écrivain après l'analyse, et éveiller ainsi le goût littéraire, voilà le dernier échelon.

Il me semble que les numéros 1, 2 et 4 des degrés herbartiens se reconnaissent particulièrement sous la terminologie de l'auteur. Des livres comme le sien ne sont pas rares en Allemagne; M. Tack nous en cite d'ailleurs, mais l'enseignement du néerlandais n'en possédait pas encore. Aussi croyons-nous que son commentaire est la codification d'un progrès réel dans l'interprétation des auteurs et la mise en exploitation réglée des richesses morales que renferment nos anthologies néerlandaises. C'est en même temps un manuel de rédaction. En rattachant celle-ci à la lecture on donne un guide à l'élève et on élargit le cadre forcément restreint de ses idées et de son expérience. Ce que la vie est pour l'homme, le livre doit l'être pour l'adolescent.

L'impression du livre est soignée. En fait de fautes qui puissent induire en erreur je n'ai trouvé que *gevonnis*D (p. 110, 111). Je voudrais cependant demander en passant si l'expression *elk woord draagt* (p. 92) n'est pas suspecte. *Elk woord treft* me paraît plus sûr. Est-ce que *schoenlapper* est bien un des noms de la libellule? Enfin, il est bon de faire remarquer que si l'explication des composés tels que *pikzwart*, *bloedrood* est exacte en ce qui concerne ces adjectifs-là, l'analogie a formé de nouveaux composés, dont le premier élément ne possède pas au plus haut degré la qualité exprimée par le second.

N'insistons pas. Le livre de M. Tack est un travail trop personnel et trop méritoire pour ne pas le louer sans réserve.

G. Duflou.

Gower. Selections from the Confessio Amantis, *edited by* G. C. Macaulay. Oxford, Clarendon Press, 1903.

M. Macaulay avait déjà redécouvert une des œuvres françaises de Gower, le *Mirour de l'Omme*, et avait donné aux spécialistes l'édition la plus complète des écrits, tant latins que français et anglais, de cet auteur. Voici qu'il publie, à l'usage des lecteurs moins bien préparés, une série d'extraits (environ 3000 vers) de la *Confession* anglaise, accompagnée d'une introduction, de notes abondantes, et d'un glossaire. Nous n'avons que des éloges pour cet intéressant petit livre, qui fera rendre justice à un contemporain par trop oublié de Chaucer.

Chaucer, en effet, a forcé l'admiration par son génie hardi et novateur, mais en raison même de son originalité, il représente mal le goût de son époque. Le XIVme siècle est, en littérature, le siècle de l'allégorie, et rien n'est moins allégorique, plus concret, plus criant de réalité, que les contes de Cantorbéry. Gower, au contraire, se plaît parmi les personnifications transparentes des vertus et des vices, d'Envie, de Charité, de *Danger*, de dame Avarice, capitaine de l'or, et de ses servantes, Convoitise et Ingratitude. Les critiques condamnent ces allégories comme froides et ennuyeuses, mais les lecteurs du présent recueil les trouveront, au contraire, ingénieusement imaginées et pleines d'une psychologie judicieuse. Elles sont, en outre, relevées par de nombreux récits destinés à servir d'exemples et empruntés soit aux écrits du moyen âge sur la guerre de Troie, soit à Ovide ou à d'autres recueils de fables et nouvelles. Gower n'a pas la vigueur sobre qui distingue les grands conteurs italiens du XIVme siècle; il procède encore des trouvères, dont il a l'aisance gracieuse et un peu bavarde. Dans tout le volume, du reste, nous respirons l'atmosphère renfermée et pesante d'une culture à son déclin, tandis que Chaucer s'ouvre à l'inspiration fraîche et libre de la Renaissance.

P. Hamelius.

CHRONIQUE

1. — Nous sommes heureux de pouvoir signaler en quels termes M. Krumbacher annonce la nomination de notre collaborateur M. Kugener à une chaire de l'Université de Bruxelles : « Une nouvelle chaire de philologie sémitique vient d'être créée à l'Université de Bruxelles pour notre très estimé collaborateur A. Kugener. M. Kugener connait également bien le grec et les langues sémitiques, et se donne pour tâche, ainsi que le prouvent ses travaux, d'établir entre l'histoire des littératures byzantine et sémitique des points de contact analogues à ceux que M. Vasiljev, de St-Pétersbourg, recherche entre les histoires byzantine et arabe » (*Byzantinische Zeitschrift*, 1904, p. 311).

2. — A propos de l'incendie qui a détruit en partie la bibliothèque nationale de Turin, M. Paul Meyer a pris la parole dans la séance du 29 janvier de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour dire quelles pertes éprouve l'érudition, et tout spécialement l'érudition française par la destruction d'un grand nombre de manuscrits renfermant des textes littéraires encore inédits du moyen âge. M. Salomon Reinach s'est associé à ces doléances et a exprimé le vœu qu'on se hâte de photographier les manuscrits les plus précieux conservés dans les dépôts littéraires d'Europe. Pour la catastrophe de Turin, il faut du moins se réjouir que le manuscrit des *Heures* attribué à l'atelier de Van Eyck ait été ainsi photographié intégralement il y a deux ans.

3. — Dans la séance du 23 décembre 1903, de la même Académie, M. S. Reinach annonce que M. le professeur Herzog, de Goettingue, en poursuivant des fouilles dans les ruines de l'Asclépiéion de Cos, a découvert une grande inscription historique d'une haute importance. C'est un décret des habitants de cette île, voté au moment où leur parvint la nouvelle que les Gaulois avaient subi un échec devant Delphes, en novembre 279. Cos envoie des députés à la fête des Pythia pour offrir en son nom un magnifique sacrifice au dieu de Delphes, qui était apparu en personne pour repousser les envahisseurs ; une fête en l'honneur de cette victoire doit aussi être célébrée à Cos. Le décret est presque entièrement conservé. — Au cours des mêmes fouilles, on a découvert des lettres de remerciements, adressées par des villes Crétoises à Cos pour l'envoi de médecins. Il est ainsi prouvé que l'école de médecine organisée dans l'île par Hippocrate continue à jouer le rôle d'un grand établissement scientifique, qui se faisait représenter à l'étranger par des médecins officiellement délégués à cet effet.

4. — Sous le titre de *Griechisch-römische Altertumskunde (ein Hilfsbuch für den Unterricht)*, M. F. Hense, avec la collaboration de plusieurs savants, publie chez Theodor Hense, à Paderborn (1903. — Pr. : 3 M.), un livre fort utile pour tous les professeurs de langues anciennes. C'est, en 234 pages de texte serré, un résumé assez concis, il est vrai, mais fort suffisant toutefois et fort complet, de tout ce qui a trait à l'antiquité : histoire littéraire, histoire politique, institutions de toute espèce, mythologie, art, géographie, métrologie, etc. Manuel, aide-mémoire facile à consulter, cet ouvrage nous dispensera de passer parfois bien du temps à feuilleter et à compulser d'énormes traités sur ces diverses matières.

5. — Nous avons annoncé, il y a quelques années, l'apparition de l'*Archiv für Religionswissenschaft*. Avec l'année courante, cette revue subit une transformation importante. M. A. Dieterich prend part à la direction avec M. Th. Achelis et à eux se joignent MM. H. Usener, H. Oldenberg, C. Bezold et K. Th. Preusz. Le sommaire du premier n° qui vient de paraître donnera une idée de l'étendue du programme de la revue et de l'intérêt de ses travaux : *H. Usener*, Mythologie ; *J. Wellhausen*, Deux rites juridiques chez les Hébreux ; *G. Wissowa*, Les origines du culte des Lares chez les Romains ; *H. Holtzmann*, Les sacrements dans le Nouveau Testament ; *L. R. Lewis*, Hypothèses sociologiques sur la place des femmes dans les anciennes religions ; *R. Wünsch*, Un sacrifice à Asclépios ; *G. Karo*, Sanctuaires de la Crète ancienne ; *De Groot*, Wu Tsung, persécuteur du Bouddhisme ; *Becker*, Panislamisme. — Rapports sur les publications récentes concernant les religions de la Babylonie, de l'Inde, et des peuples sauvages, par MM. Bezold, H. Oldenberg et Preusz. Chronique. — La revue publie quatre fascicules par an. Le prix de l'abonnement est de 16 marcs (Leipzig, Teubner).

6. — La belle collection des *Wandbilder* de la maison E. A. Seemann de Leipzig (*Meisterwerke der bildenden Kunst*), dont plusieurs collaborateurs de cette Revue ont déjà fait ressortir l'intérêt, en exprimant le regret qu'elle n'ait pu encore pénétrer dans nos écoles, — aurait-elle acquis droit de cité en France, sous les auspices d'une des plus grandes maisons parisiennes d'éditions ? Il y a lieu de le supposer. La librairie Arm. Colin, qui vient de terminer la publication de 80 reproductions artistiques *en couleur* (en 2 séries sous le titre : *Les Maîtres de la peinture ;* dimensions uniformes des gravures 29 × 22 cent.), met en vente actuellement une nouvelle collection de 60 planches photographiques reproduisant à la fois des peintures, des sculptures et des monuments (*Les chefs-d'œuvre de l'art dans tous les pays et dans tous les temps*). Bien mieux que *les maîtres de la peinture*, qui conviennent plutôt à la décoration murale dans la famille, *les chefs-d'œuvre de l'art* sont spécialement destinés, nous semble-t-il, à la vulgarisation de l'art par l'école. Les planches, vernies par les mêmes procédés que les *Wandbilder* de E. A. Seemann, sont du même format que ces dernières (60 × 88 cent.) ; pour la plupart, elles traitent des mêmes sujets que les planches de la collection de Leipzig. Si nous jugeons du recueil Arm. Colin, par l'une des planches que nous avons pu examiner (*la Cène*, de Léonard de Vinci, d'après la gravure de Raphaël Morgen), l'exécution

rappelle absolument celle des *Wandbilder* de la collection Seemann et elle est irréprochable prix de chaque planche : fr. 3-50; de la collection complète : 170 fr.). M. Paul Vitry, conservateur au Musée du Louvre, s'est chargé du commentaire des gravures (*Notice explicative*, 120 pp. prix : fr. 2-50). De plus compétents que nous diront si M. P. V. s'est acquitté de cette tâche ardue et périlleuse avec la maîtrise voulue. Ce que nous pouvons affirmer pour notre part, c'est que ces 60 notices résument avec clarté et précision ce que le lecteur en peut attendre : genèse de l'œuvre, indications indispensables sur son auteur, caractéristiques de facture et de forme instant *fécond* choisi dans le sujet traité. M. P. V. est même parvenu, dans un texte invariablement réduit à 25 ou 30 lignes, à détailler souvent *ce qu'il faut voir* et *comment il faut le voir* (cf. notamment *fragment de la frise du Panthéon* pp. 5, 6; *intérieur de S. Pierre de Rome* pp. 83, 84; *le puits des prophètes* (Dijon) de Claus Sluter et Claus de Werve pp. 41, 42; de Rembrandt *son portrait* pp. 93, 94 et *la bénédiction de Jacob* pp. 95, 96). Nous estimons que la notice de M. P. V., même en l'absence des photographies qu'elles commentent si bien, sera précieuse à ceux des *hommes d'école* — nous les croyons nombreux — qui voudront raisonner quelques-unes de leurs impressions d'art, en attendant le moment, que nous éperons, prochain, où nos locaux scolaires seront pourvus de l'une ou l'autre de ces superbes collections artistiques. E. D.

7. — *The Work of Botticelli.* Londres, Newnes Art Library, 1903. Pr., 4s h. Les éditeurs de cet ouvrage ont voulu faire connaître Botticelli par lui-même; j'entends, par le seul témoignage de ses œuvres. Pas de commentaires savants ou délicats, pas de recherches érudites; mais, simplement, en tête de l'ouvrage, une biographie du peintre, par M. Richard Davey, et la liste de ses œuvres principales. Le mérite et l'utilité de l'entreprise se trouvent essentiellement dans les soixante-six photogravures, ici réunies, et qui composent une galerie presque complète des tableaux et fresques de l'artiste. La plupart sont fort bien venues et tirées luxueusement sur papier glacé, malgré le bas prix auquel l'ouvrage est vendu. Malheureusement elles ne sont pas rangées dans un ordre chronologique ; et cette négligence est d'autant plus fâcheuse, que la biographie de M. Davey, n'apporte à ce point de vue, qu'un faible secours. Les éditeurs ont pensé, nous le répétons, que Botticelli se révélerait lui-même à ceux qui l'admirent; mais, comme il eût été utile, et facile, de les y aider! Botticelli ne s'en serait pas plaint non plus que les admirateurs de son œuvre.

8. — Nous tenons à signaler ici un petit ouvrage qui présente Botticelli dans un commentaire très érudit et dans des reproductions nombreuses de ses œuvres : tableaux, fresques et dessins. C'est le *Botticelli* de M. A. Streeter, publié dans la collection des « Great Masters » de M. Williamson. Londres, George Bell and sons, 1903. Pr. 5 sh.

---

9. — Le troisième volume de *Les origines de l'ancienne France*, de M. J. Flach (Paris, Larose, 1904) apporte une théorie nouvelle, aussi intéressante que richement documentée, sur la nature de la société aux Xe et

XIe siècles, c'est-à-dire à l'époque appelée improprement féodale. M. Flach considère la protection comme « la pierre angulaire » de cette société. Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler son travail à l'attention de nos lecteurs, nous réservant d'y revenir en détail dans un des prochains numéros de la *Revue*.

10. — Une septième édition de l'ouvrage classique de Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, vient de paraître à Stuttgart chez l'éditeur Cotta, par les soins d'Ernest Dümmler, récemment enlevé à la science. On sait que Dümmler fut l'intime ami de Wattenbach qui lui dédia son ouvrage. C'est un devoir de piété qu'il a accompli en revoyant l'œuvre de son ami, et nul n'était plus capable que lui de s'acquitter de ce soin avec le tact et l'érudition qu'il exigeait.

11. — Le *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* de G. von Below et F. Meinecke, s'est enrichi d'un second volume : *Geschichte des späteren Mittelalters von 1197 bis 1492*, par J. Loserth (Munich-Berlin, Oldenbourg, 1903, 727 pages). M. Loserth a condensé dans ce livre un exposé exact de l'histoire européenne pendant les derniers siècles du moyen âge. L'ouvrage nous a paru manquer quelque peu de clarté et de rigueur, mais il rendra des services aux étudiants. Les références bibliographiques, très nombreuses, auraient besoin çà et là, d'une révision attentive. L'auteur, professeur à l'Université de Graz, se plaint d'ailleurs de l'insuffisance des bibliothèques autrichiennes.

12. — M. A. Carlot soumet à un examen attentif tous les textes, malheureusement trop peu nombreux, que nous possédons sur le *domesticus* à l'époque franque, dans sa dissertation intitulée : *Étude sur le domesticus franc* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie de l'Université de Liège, XIII. Liège, 1903). Après les pages si fournies consacrées à ce fonctionnaire par M. Brunner (*Deutsche Rechtsgeschichte*, II, pp. 117 et suiv.) il n'était plus possible de découvrir sur lui beaucoup de neuf. Mais l'étude de M. Carlot doit être recommandée aux spécialistes comme épuisant complètement le sujet. L'appendice fournit in-extenso tous les textes relatifs à ce personnage — peut-être avec quelque surabondance.

13. — M. Albert Hauck a fait paraître la seconde partie du IVe volume de sa *Kirchengeschichte Deutschlands* (Leipzig, Hinrich). Ce bel ouvrage atteint ainsi la fin de la période des Hohenstaufen. On n'en peut trop chaudement recommander la lecture à tous ceux qu'intéresse la vie religieuse et scientifique du moyen-âge : c'est tout à la fois un modèle de critique et d'exposition historique.

14. — La collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire s'est enrichie d'un nouveau volume : *Recueil d'Annales Angevines et Vendômoises*, publié par Louis Halphen (Paris, Picard). Un classement soigneux des manuscrits a permis au nouvel éditeur de ces annales, intéressantes surtout pour le XIe siècle, d'apporter à leur texte un certain nombre de modifications importantes.

15. — M. Ch. Duvivier a donné, dans la collection in-8° des publications de la Commission Royale d'Histoire, une nouvelle série d'*Actes et documents anciens intéressant la Belgique* (Bruxelles, Weissenbruch). Elle renferme

203 chartes, toutes relatives au Hainaut et appartenant aux années comprises entre 887 et 1207. La plupart d'entre elles sont inédites, des autres, l'éditeur fournit un texte amélioré. Il eut été utile d'indiquer que le n° 78, daté du 16 août 1191 et rédigé en français, ne peut être qu'une traduction du texte latin perdu. Le n° 92 (1194) intéressera les diplomatistes comme un des exemples les plus anciens de « mandat » que l'on puisse signaler en Belgique. Le n° 73 bien qu'indiqué comme provenant d'un original est incontestablement remanié : son préambule insolite l'indique à l'évidence.

16. — Le chanoine E. Reusens, dont les historiens belges déplorent la perte récente, a eu le temps d'achever deux importants volumes qui viennent de paraître simultanément sous les auspices de la Commission Royale d'histoire. Ce sont la *Matricule de l'Université de Louvain*, t. I (1426-1453) et les *Actes ou procès-verbaux des séances tenues par le conseil de l'Université de Louvain* (1432-1443). Il faut espérer que la mort du robuste travailleur qu'était M. Reusens n'empêchera pas l'achèvement de ces publications d'un vif intérêt tant pour l'histoire littéraire que pour l'histoire de l'enseignement dans les Pays-Bas. Il est à souhaiter toutefois que le plan de l'éditeur soit légèrement modifié : il importera de faire un choix parmi les actes à insérer dans le second de ces recueils, et d'adopter, pour le premier, un système d'édition plus simple et exigeant moins de place.

17. — L'étude de M. R. Koechlin, *La sculpture belge et les influences françaises aux XIIIe et XIVe siècles* (extrait de la *Gazette des Beaux Arts*, 1903) nous paraît devoir être mentionnée ici à cause de l'intérêt général de la question qui y est soulevée. M. K. s'inscrit en faux contre l'opinion si répandue qui consiste à voir dans l'art flamand, ou plutôt dans « l'art belge », un art foncièrement réaliste dès les plus lointaines origines. Il montre, par l'examen attentif d'un grand nombre de monuments, que cet art s'est imprégné largement au moyen âge, de l'idéalisme et du maniérisme français. C'est seulement entre le troisième tiers environ du XIVe siècle et la fin du premier tiers du XVe siècle, que la sculpture belge aurait effectué son évolution vers le réalisme.

18. — Signalons l'apparition chez l'éditeur Picard, à Paris, du deuxième volume du *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, de M. C. Enlart. Il est consacré à l'architecture civile et militaire et se distingue comme le volume précédent, par l'abondance des renseignements et la nouveauté de l'illustration. L'auteur l'a pourvu d'une table des noms et des matières communs aux deux volumes, laquelle ne contient pas moins de 100 pages.

19. — On s'étonnera peut-être de voir annoncé dans cette *Revue* l'excellent petit manuel consacré par MM. T. Geering et R. Hotz à *L'Économie politique de la Suisse* dont M. E. Renck vient de faire paraître une traduction française (Zurich, 1903, in-8°). Si nous le signalons à nos lecteurs, c'est qu'il nous a paru un véritable modèle d'exposition pédagogique. Il intéressera vivement d'ailleurs les géographes et les historiens. Il serait à souhaiter que l'exemple qu'il donne fût suivi chez nous et que nous

fussions gratifié quelque jour d'une petite économie politique de la Belgique, aussi claire, aussi bien informée et aussi bien présentée.

20. — La *Revue d'Histoire ecclésiastique* de Louvain commence sa cinquième année avec un numéro bien fourni et digne en tous points des précédents, dont nous avons fait l'éloge à plusieurs reprises. En voici le sommaire : *F. X. Funck*, Tertullien et l'Agape. — *A. Cauchie et R. Maere*, Les instructions générales aux nonces des Pays-Bas espagnols (1596-1635). *Ch. Terlinden*, Les dernières tentatives de Clément IX et de la France pour secourir Candie contre les Turcs (1669). Comptes rendus. Chronique. Bibliographie. En même temps, la *Revue d'Histoire ecclésiastique* distribue les tables, très commodes et très développées, de l'année 1903, qui forment un fascicule de 50 + 16 pages.

---

21. — L'Institut International de Bibliographie prépare en ce moment le complément de la Bibliographie nationale pour toute la partie qui concerne les auteurs belges contemporains. Il fait appel à ceux-ci et les prie de bien vouloir lui envoyer, dans le plus bref délai, la liste complète de leurs écrits, livres, brochures, articles de revues, communications aux sociétés savantes, traductions, éditions, préfaces. Pour faciliter le travail de l'Institut, il est désirable de lui adresser ces renseignements sur fiches du format type (0.125 × 0.075), portant chacune la notice bibliographique d'un seul écrit. Les éléments de chaque notice sont : le nom de l'auteur, son prénom, l'année de publication, le titre de l'ouvrage, le sous-titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, le format (en centimètres), le nombre de pages, le prix, le numéro d'ordre de l'édition. S'il s'agit d'un article paru dans un recueil périodique, on indiquera le titre du périodique, le lieu où il a été imprimé, la date de publication et la page. L'Institut International de Bibliographie rappelle aux auteurs qu'il a entrepris la préparation d'un Répertoire Bibliographique Universel, établi en deux parties, dont l'une est classée par noms d'auteurs, l'autre par matières. Ces répertoires peuvent être consultés gratuitement dans les locaux de l'Institut. L'Institut envoie, en outre, par correspondance, les renseignements qui lui sont demandés par lettre, moyennant le remboursement des frais, soit fr. 0.05 par fiche. Ses répertoires contiennent actuellement environ sept millions de renseignements classés, établis sur fiches.

---

22. — Plus de cinquante années sont déjà écoulées depuis la publication du 1er volume du grand dictionnaire de la langue allemande par les frères GRIMM et l'on n'entrevoit pas l'achèvement de cet ouvrage monumental. L'assemblée des philologues allemands, qui s'est réunie dernièrement à Halle, a adressé au chancelier de l'empire allemand une requête, tendant à obtenir, aux frais du gouvernement, des collaborateurs spéciaux, qui se consacreraient uniquement à cette tâche ; pour les collaborateurs actuels, professeurs ou bibliothécaires aux universités, la requête demandait un congé, qui leur permît de donner toute leur activité au dictionnaire, afin de rendre possible son achèvement dans un espace de 10 à 12 ans. On

attend toujours la réponse du gouvernement. Il est hautement désirable qu'elle soit favorable. Car il reste encore beaucoup à faire. Les lettres G et S sont toujours incomplètes, les lettres T, V et W sont à peine entamées et les lettres U, X, Y et Z ne le sont nullement. Le travail le plus pressant est l'achèvement de la lettre G, qui arrive déjà au 4me volume; ce volume, auquel Jakob Grimm a encore collaboré, reste incomplet depuis bientôt quarante ans. Le savant chargé de la lettre G, de beaucoup la plus étendue de toutes, est M. Wunderlich, professeur à l'université de Heidelberg. La requête mentionnée insiste notamment pour que le gouvernement mette M. Wunderlich en état de se consacrer uniquement à cette œuvre. Les volumes 1-3, 5-9 du dictionnaire sont complets, du 10e volume ont paru jusqu'ici 10 livraisons, du 11e 3 livraisons, du 12e 6 livraisons, du 13e 2 livraisons; la dernière livraison parue nous mène jusqu'au mot *Wagen*. Les deux premiers volumes (lettres A-D) sont des frères Grimm; après la mort de Wilhelm Grimm (1859), son frère aîné Jakob Grimm s'est associé M. Weigand, professeur à l'université de Giessen, l'auteur d'un dictionnaire étymologique de l'allemand. Le 3me volume (lettres E-Fo) est du à la collaboration de J. Grimm et de Weigand. Le 4e volume (Fo.-J) a une longue histoire. Dès le début Grimm et Weigand, trouvant la tâche trop lourde, se sont associés M. R. Hildebrand, professeur à la Thomas-Schule de Leipzig, qui donna sa démission pour se consacrer uniquement au grand travail, auquel il était appelé, et devint plus tard professeur à l'université de Leipzig. J. Grimm mourut en 1863, après la publication de la 1re livraison du tome 4; il fut remplacé par M. Heyne, professeur à l'université de Goettingue. La malencontreuse lettre G (1re partie du tome 4) fut momentanément abandonnée et confiée bien plus tard à M. Wunderlich; elle est toujours inachevée. Heyne publia la 2me partie du tome 4 (lettres H-J), Hillebrand se chargea du volume 5 (lettre K) et Heyne à son tour du tome 6 (lettres L-M). Hillebrand mourut en 1880 et sa place fut prise par M. Lexer, professeur à l'université de Würzbourg, l'auteur d'un dictionnaire moyen-haut-allemand. Lexer publia le tome 7 (lettres N-Q) et Heyne le tome 8 (R à Sch). Pour le tome 9, le dernier qui est complet, Heyne s'associa comme collaborateurs MM. Meiszner, Seedorf et H. Meyer, auxquels se joignirent encore plus tard E. Wülcker et H. von Babder. Ces deux derniers, dont l'un est professeur à l'université de Leipzig, l'autre archiviste à Weimar sont maintenant les directeurs de l'entreprise. Wülcker publie le volume 12 (lettre V) et von Bahder le volume 13 (lettre W). Le dictionnaire Grimm, commencé en 1852, peut encore aujourd'hui être acquis en livraisons. La livraison coûte 2 m. et le prix total de tout ce qui a paru est de 262 m. Les premiers volumes sont malheureusement déjà scientifiquement vieillis. Il est fort à craindre que lorsque l'ouvrage sera achevé, une grande partie ne sera plus à la hauteur de la science moderne.

23. — L'Académie des Sciences de Berlin va enfin s'occuper aussi de la littérature allemande. Pressée de sollicitations elle a constituée dans son sein une « commission allemande », composée des professeurs Burdach, Roethe et Er. Schmidt. Le premier travail de cette commission sera une édition complète et critique des œuvres de *Wieland*. Ce projet mérite une

chaleureuse approbation, car il n'existe pas encore d'édition quelque peu suffisante des œuvres de cet écrivain, qui compte parmi les grands de la littérature allemande. L'édition projetée comprendra, entre autres, la traduction en prose de Wieland des œuvres de Shakespeare. Cette traduction a été, il est vrai, éclipsée par la célèbre traduction en vers de Schlegel-Tieck-Baudissin, mais elle a le mérite d'être la première et d'avoir par conséquent, fait connaître Shakespeare en Allemagne. Les lettres de Wieland seront aussi publiées complètement dans cette édition. La commission s'est adjoint comme collaborateur le « Wieland-Forscher » Bernhard Seuffert, professeur à l'Université de Graz. Seuffert travaille depuis de longues années à une biographie de Wieland, qui nous manque encore. L'Académie des Sciences de Berlin a été, comme on sait, fondée en 1700 par Frédéric I, d'après le projet de Leibniz, qui a été son premier président. Réorganisée à la française par Frédéric II, elle reçut sa constitution actuelle en 1812, qui la divisait en une classe physico-mathématique et en une classe philosophique-historique. Son activité littéraire a été jusqu'ici exclusivement à l'avantage de l'antiquité. Elle a publié, entre autres, le *Corpus inscr. latinarum* et le *Corpus inscr. graecarum*, les *Commentaria in Aristotelem graeca* et une édition d'Aristote. La philosophie allemande a aussi été favorisée par elle, notamment par une édition de Kant, mais jusqu'ici elle n'avait guère encouragé la littérature. On salue avec d'autant plus de joie son orientation nouvelle.

24. — La même librairie, celle de B. Behr à Berlin, annonce une édition nouvelle à bon marché des *Schriften zur Kritik und Literaturgeschichte* de Mich. Bernays, l'ancien professeur de littérature allemande à l'université de Munich, décédé en 1897. Ces études ont paru en quatre volumes en 1898/99. Le 1er comprend des études de littérature comparée : parallèle entre le Mahomet de Goethe et celui de Voltaire, entre Goethe et Walter Scott et des études sur la correspondance entre Goethe et Schiller et sur la correspondance entre Schiller et Dalberg. Le 2e volume, d'un contenu très varié, nous apporte des travaux sur la littérature allemande en Suisse, sur Fr. Schlegel et les Xénies, sur Jac. Grimm et sur Caroline Michaëlis, la célèbre romantique. Le 3e volume est en grande partie consacré à Shakespeare et renferme notamment une longue riposte au livre de Rio : « Shakespeare, un poète catholique »; suivent des études sur les grands poètes classiques allemands et sur des poètes modernes, tels que Loebel, Scheffel. Enfin le 4e volume, outre une quarantaine de comptes rendus critiques divers, contient tout un traité théorique sur la façon d'apporter des citations et des notes à un ouvrage scientifique. On voit par ce rapide et trop court aperçu quelle riche mine est contenue dans cet ouvrage. Il coûtait auparavant 36 m. et pourra être acquis maintenant au prix dérisoire de 12 m. (3 m. le volume). C'est une bonne aubaine, dont on profitera aussi dans notre pays. Le 1er volume de l'édition nouvelle paraîtra en avril, les suivants à deux mois d'intervalle.

25. — En l'an 1799, Schiller conçut le plan de publier de concert avec Goethe une bibliothèque dramatique, c'est-à-dire un vaste recueil d'adaptations scéniques des chefs-d'œuvres dramatiques de la littérature universelle.

Ce projet non réalisé est repris aujourd'hui par le professeur Witkowski de Leipzig; seulement l'entreprise beaucoup plus modeste de M. Witkowski s'écarte de celle de Schiller en ce sens qu'elle renonce à toute adaptation et reproduit intégralement le texte. Une revision critique s'attache à constituer ce texte aussi exact et pur que possible; une introduction oriente le lecteur sur la naissance, la place, la forme, le style, l'influence, l'histoire théâtrale, la bibliographie du drame en question; suivent des notes historiques et linguistiques, placées en tête en non comme d'ordinaire en bas des pages. Un formulaire à remplir par le spectateur du drame l'engage à noter et à inscrire les impressions que la représentation lui a données; il y a là une innovation originale, qui ne peut être que très profitable à l'éducation artistique du public. Plusieurs numéros renferment aussi des cartes. Jusqu'ici douze numéros ont paru des : *Meisterwerke der deutschen Bühne hrg. von Prof. Dr* G. WITKOWSKI (Max Hesse's Verlag). Ces numéros comprennent : 1. Goethe : Egmont; 2-3. Schiller : Wallenstein; 4. Marie Stuart; 5. Jungfrau von Orleans; 6. Wilhelm Tell; 7. H. von Kleist: Prinz von Homburg; 8. Uhland : Herzog Ernst; 9. Grillparzer : Die Ahnfrau; 10. id. : Sappho; 11. Grabbe : Napoleon; 12. Ludwig : Die Makkabäer. Les introductions sont excellentes; elles sont toutes signées par des auteurs de renom. Le format est pratique et agréable, l'impression très nette. Le prix de chaque numéro n'est que de 30 pfennig. Je suis sûr que l'espoir de l'éditeur Hesse en un débit considérable ne sera pas déçu. Ces petits volumes se prêtent parfaitement à l'usage dans les classes; nos professeurs de l'enseignement moyen en seront très satisfaits.

26. — De la Revue *Euphorion, Zeitschrift für Literaturgeschichte hrsg. von A. Sauer* (Vienne, C. Fromme) vient de paraître la 3me livraison du tome X. A l'exception d'un article de Elly Steffen sur les sources du *Hürnen Seufrid* de Hans Sachs, cette livraison est consacrée entièrement à la littérature allemande du XIXe siècle. R. M. Meyer essaie de démontrer qu'un curieux opuscule de l'école romantique, de l'an 1805, *Nachtwachen von Bonaventura*, que l'on avait attribué jusqu'ici au philosophe Schelling, a pour auteur le nouvelliste romantique Hoffmann. O. Lessing étudie d'une façon plus pénétrante que cela n'avait été fait jusqu'ici le drame *Sappho*, de Grillparzer. J. Nossen apporte des contributions nouvelles à l'étude des poésies de Heine. C. Ritter applique à la prose de Goethe la statistique linguistique appliquée par E. Zeller au style de Platon. J. Wihan étudie les rapports entre les poètes Stelzhamer et Burns. E. Conscentius communique des lettres intéressantes d'un ami de Lessing, Mylius. Les mélanges qui suivent les articles de fond, contiennent des recherches sur des poésies populaires, sur deux poésies de Goethe, sur la légende d'Eginhard et d'Emma, etc. Parmi les comptes rendus, au nombre de 11, il y a lieu de relever un aperçu sur la récente *Schillerliteratur*, par le professeur Litzmann, de Bonn. La livraison se termine par une revue des revues très étendue, dans laquelle près de 200 revues sont dépouillées. *Euphorion* publie quatre livraisons par année, au prix de 4 m.

27. — La 1re livraison du tome XI (année 1900) des *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte* (Berlin, B. Behr. Pr. 7,20 m.) contient

une revue critique de Th. Poppe sur des travaux publiés en 1899 et 1900 dans le domaine de la poétique et de son histoire, un travail analogue de P. Stötzner concernant la pédagogie et son histoire, de W. Golther concernant l'histoire de la langue allemande, de A. Weilen concernant le drame et l'histoire du théâtre du XVIII[e] et XIX[e] siècle, de E. Müller concernant Schiller, de O. Walzel concernant l'école romantique. Ces revues critiques sont faites par des autorités dans la matière, et mentionnent absolument tout ce qui a paru dans ces domaines respectifs au courant de l'année 1900, les livres, les brochures, les articles de revues et même les articles de journaux.

28. — L'éditeur Max Hesse à Leipzig publie aussi une bibliothèque populaire : *Max Hesse's Volksbücherei* à 20 pf. le volume; c'est la sixième qui vient faire concurrence aux entreprises de ce genre, aux bibliothèques Reclam, Meyer, Haendel, Cotta etc. La bibliothèque comprendra les chefs-d'œuvres littéraires de tous les peuples; 167 volumes ont déjà paru. Mais l'entreprise de la même maison, qui a eu le plus grand et le plus mérité succès est sa nouvelle édition des classiques allemands : *Neue Leipziger Klassiker-Ausgaben.* Elle comprend des éditions complètes et des éditions choisies d'un bon marché extraordinaire. La concurrence dans ce domaine devient de nos jours tellement effrénée, que les éditeurs allemands arrivent à réaliser des prodiges en ce sens. En tête de la collection Hesse se place une édition complète de Goethe, qui contient même une série d'œuvres imprimées pour la première fois dans la grande édition de Weimar, telles que le Urfaust, le Liederbuch Annette, des extraits des mémoires et des lettres. Cette édition, avec une biographie de 200 pages par le professeur L. Geiger de l'université de Berlin, 2 portraits de Goethe et une table des matières, se compose de 44 volumes, qui reliées en 12 volumes se vend au prix de 20 m. Une autre édition choisie de Goethe en 24 volumes, (6 vol. reliés) coûte 10 m. et enfin une troisième plus réduite, mais contenant tous les chefs-d'œuvres (4 vol. reliées) revient à 6 m. Ces prix sont ceux des éditions ordinaires reliés pleine toile, qui sont très jolies; mais outre celles-ci, il existe encore des éditions plus soignées (prix respectifs : 30, 15 et 9-50 m.) et des éditions de luxe (prix respectifs : 38, 20 et 12-50 m.) et il en est ainsi pour toutes les éditions de la collection. Les œuvres complètes de Schiller, avec biographie et caractéristique par Karpeles reviennent à 6 m. (12 volumes en 4 vol. reliés). La collection Hesse comprend en outre — je cite entre parenthèse le nombre de volumes reliés et le prix — les œuvres complètes de H. von Kleist (1 vol. — 1-75 m.), de Bürger (1 vol. — 1-75 m.), de Eichendorff (2 vol. — 3-50 m.), de Gaudy (1 vol. — 1-50 m.), de Chamisso (1 vol. — 1-75 m.), de Börne (3 vol. — 6 m.), de Brinckmann (1 vol. — 2 m.), de Raimund (1 vol. — 1-60 m.), de Rückert (3 vol. — 6 m.), de Stifter (2 vol. — 4 m.), de Uhland (1 vol. — 1-75 m.), de Shakespeare (4 vol. — 6 m.), de Grillparzer (4 vol. — 6 m.), de O. Ludwig (2 vol. — 4 m.), de Lessing (2 vol. — 4-50 m.), d'Homère (1 vol. — 1-75 m.), de Byron (3 vol. — 6 m.), de Hauff (2 vol. — 3-50 m.), de Hebbel (4 vol. — 6 m.), de Heine (4 vol. — 6 m.), de E. T. A. Hoffmann (4 vol. — 8 m.) et puis des éditions choisies de Tieck (1 vol. — 2 m.), de Wieland (1 vol. — 1-75 m.), de Gerstäker (2 vol. — 3-60 m.),

de Grillparzer (2 vol. — 3-50 m.). Une édition spéciale des chefs-d'œuvres dramatiques de ce dernier en 1 vol. coûte 1-75 m. J'ai sous les yeux l'édition complète des œuvres de Bürger avec portrait, facsimilé et biographie par W. von Wurzbach, l'auteur du plus complet et du meilleur ouvrage, que nous possédions sur le poète; c'est un volume de 906 pages, d'une très belle impression et d'une reliure élégante en pleine toile et ce volume coûte 1,75 m. J'ai également sous les yeux l'édition complète de Hebbel avec introduction de 71 pp. par E.Kuh, le principal « Hebbel-Forscher », avec portrait et facsimilé. Elle comprend 12 volumes, dont chacun est pourvu d'une introduction spéciale et d'une table des matières; ces 12 volumes sont reliés en quatre, respectivement de 765, 649, 821 et 745 pp.; le prix est de 6 m. La dernière publication de la collection, l'édition de Grillparzer, est la plus étonnante de toutes. Au prix de 6 m. on nous fournit une édition reliée plus complète que toutes les precédentes. La biographie du poète par M. Necker, encore un spécialiste distingué, est de premier ordre; nous y trouvons en outre 17 introductions spéciales aux différentes œuvres. Facsimilés et portraits ne manquent pas; ces derniers sont au nombre de sept. Un précieux et abondant index alphabétique, qui facilite singulièrement les recherches termine le dernier volume. L'édition, quoique comprenant le même nombre de volumes, est beaucoup plus volumineuse encore que celle de Hebbel. Aucune concurrence ne pourra dépasser ce que l'éditeur Hesse réalise ici pour Grillparzer. Aux amateurs je ne puis rien conseiller de mieux que ces *Neue Leipziger Klassiker-Ausgaben*. Autant les publications littéraires modernes sont chères en Allemagne — un roman moderne allemand coûte le double d'un roman français — autant les éditions des classiques sont bon marché. Sous ce rapport les éditeurs français ont beaucoup à apprendre de l'Allemagne, comme aussi inversement au point de vue des livres de littérature contemporaine.

29. — Maurice Maeterlinck a fait connaître chez nous les œuvres du romantique et mystique allemand Novalis, pseudonyme pour F. L. de Hardenberg (1772-1801). Il a admirablement traduit son roman fragmentaire : *Les disciples à Saïs* et un choix de ses *fragments* et fait précéder cette traduction d'une étude sur le poète. Après une introduction sur le mysticisme en général, Maeterlinck analyse subtilement le genre spécial de mysticisme que représente Novalis; suit une intéressante et solide étude biographique et une revue critique de ses œuvres (*Les disciples à Saïs et les fragments de Novalis, traduits de l'allemand et précédés d'une introduction par* M. Maeterlinck Bruxelles, P. Lacomblez. 249 pp. Prix : 4 fr.). Maeterlinck admire en Novalis le théosophe « qui a pénétré le plus profondément la nature intime et mystique et l'unité secrète de l'univers, qui a entrevu un certain nombre de choses qu'on n'aurait jamais soupçonnées s'il n'était pas allé si loin ». Il voit en lui avant tout « le docteur émerveillé des relations mystérieuses qu'il y a entre toutes les choses, l'horloge qui a marqué quelques-unes des heures les plus subtiles de l'âme humaine ». L'âme sœur de Maeterlinck a pénétré intimement celle de Novalis; il est monté avec lui sur les « hauts plateaux solitaires où la conscience s'élève d'un degré et où tous ceux qui ont l'inquiétude d'eux-

mêmes rodent attentivement autour de l'anneau monstrueux qui relie le monde apparent à nos mondes supérieurs ». Nous ne sommes pas faits pour semblable ascension. nous abandonnons toute la théosophie de Novalis et son système de « l'idéalisme magique » à des juges compétents comme Maeterlinck; mais dans sa politique et dans son esthétique, que nous croyons pouvoir juger, nous ne voyons que de vagues rêveries, qui très souvent touchent à la puérilité.Comme littérateur, nous mettons à l'avant-plan de son œuvre ses hymnes spirituels, que Maeterlinck met à la fin, précisément parceque ces chants sont du pur lyrisme, que ne trouble aucune arrière-pensée dogmatique; la profondeur du sentiment et la forme achevée de quelques-unes de ces poésies en font des perles de la poésie lyrique allemande. Maeterlinck n'a eu à sa disposition pour son ouvrage sur Novalis que l'édition très incomplète et très peu critique de Tieck et Schlegel. Une édition complète et critique de ses œuvres était depuis longtemps un des plus chers desiderata de la science allemande. Ses écrits comptent, en effet, parmi les documents les plus intéressants de la façon de sentir et de penser des romantiques allemands. Novalis a très peu publié de son vivant et ses éditeurs Schlegel et Tieck ont traité d'une main très libre et très capricieuse ses œuvres posthumes. Une liasse de ses manuscrits se trouve à la bibliothèque royale de Berlin, une autre, très volumineuse, est en possession de la famille du poète. La partie le plus considérable en volume de son œuvre sont ses fragments; ce sont des notes au jour le jour, qui constituent un mélange presque inextricable d'aperçus et de pensées destinés à la publicité et non destinés à celle-ci et parmi lesquels il y a aussi des extraits d'auteurs lus par Novalis et transcrit sans désignation de la source. La tâche épineuse d'une édition nouvelle a été entreprise par E. Heilborn, auquel la famille de Hardenberg a confié les manuscrits du poète : *Novalis Schriften. Kritische Neuausgabe auf Grund des handschriftlichen Nachlasses von Ernest Heilborn* (Berlin, G. Reimer, 1901. 3 volumes. Pr. 10 m.). Le 1er volume (484 pp.) contient les deux romans fragmentaires : *Henri d'Ofterdingen* et les *Disciples*, les poésies complètes : Hymnes à la nuit et hymnes religieux, les poésies de jeunesse, inédites jusqu'à maintenant, et une foule variée de fragments et d'ébauches; le volume 2 (702 pp.), divisé en deux parties, renferme les fragments ou les pensées proprement dites. Les nombreuses notes nous renseignent exactement sur le travail critique que Heilborn a fait sur les manuscrits. Cette édition a reçu d'un côté l'accueil le plus enthousiaste, de l'autre les plus formelles réserves. Je ne m'arrête pas au dénigrément systématique, mêlé de gros mots, de O. Walzel dans *Euphorion;* quiconque connaît le genre de besogne, dont cet auteur s'est fait une spécialité, se défie de lui. Comment, du reste, condamner tout un travail, pour la plus grande partie duquel l'auteur seul est juge, puisque seul il a eu connaissance de la plus grande partie des manuscrits! Ce n'est pas avec des questions de points et de virgules que l'on peut sérieusement entamer la valeur scientifique d'un travail de ce genre. Un choix judicieux dans les fragments manuscrits de Novalis, n'était pas l'affaire d'un philologue comme Walzel, mais d'un fin psychologue et critique littéraire comme Heilborn. Les notes dans lesquelles

il rend compte de son travail témoignent, du reste, hautement de sa perspicacité et de son esprit de véracité et d'exactitude scientifique. Le progrès accompli par cette édition sur celle de Tieck est immense et jusqu'à nouvel ordre, elle restera l'édition fondamentale de Novalis. E. Heilborn a joint à son édition une biographie à part de Novalis : *Novalis der Romantiker* (Berlin, G. Reimer, 228 pp. Pr. 3 m.). La critique allemande a été unanime à désigner ce travail comme le meilleur que nous possédions sur cet auteur; c'est encore, en somme, plutôt un travail de psychologie littéraire que de philologie, mais la caractéristique du poète est tellement pénétrante, que même les ennemis les plus acharnés de ce genre de biographies littéraires ont dû lui rendre hommage.

30. — L'édition critique des œuvres de W. Heinse par C. Schüddekopf (Insel-Verlag. Leipzig), que j'ai annoncée ici, se poursuit activement. Des dix volumes qu'elle comprendra quatre ont paru. Ils nous donnent dans un texte soigneusement revisé et scientifiquement annoté les deux romans de l'auteur: Ardinghello et Hildegard von Hohenthal (Vol. 4, 5 et 6). Le volume II contient la traduction de Heinse des aventures d'Encolpe de Pétrone et les récits originaux en vers et en prose du poète. L'édition de Schüddekopf, que la critique allemande est unanime à louer, comprendra beaucoup d'inédit : notamment la correspondance, le journal de vie et les aphorismes de l'auteur. Les éditions originales des œuvres publiées du vivant de Heinse sont presque introuvables et l'édition de Laube est très infidèle. Le *Insel-Verlag*, si réputé pour ses éditions artistiques, s'est attaché à donner à cette publication un extérieur digne de sa renommée; c'est un vêtement archaïque, dans le goût de la fin du 18e siècle. Le prix de souscription du volume est de 5.50 m., le prix net de 6 m. — H. B.

31. — *Scandia, Maandblad voor Scandinavische Taal en Letteren*, onder redactie van Margaretha Meijboom, prof. H. Logeman en Mevrouw Logeman-Van der Willigen. Groningen, G. Römelingh. Abonnement : 2 flor. — par la poste, 2 fl. 25 — étranger : 2 fl. 50. — Nous signalons à nos lecteurs l'apparition de cette nouvelle revue, qui est destinée à servir d'intermédiaire entre les pays de langue néerlandaise et les pays scandinaves, et à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

ACTES OFFICIELS

ORDRE DE LÉOPOLD.

Par arrêté royal du 29 décembre 1903, sont nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold : MM. Haerens (E.) et Foulon (V.), ingénieurs principaux des ponts et chaussées, avec rang de professeurs ordinaires dans la faculté des sciences de l'université de Gand.

DÉCORATION CIVIQUE.

Par arrêté royal du 20 décembre 1903, la croix de 1re classe est décernée à MM. Dusausoy (C.), Plateau (F.) et Van Wetter (P.), professeurs ordinaires à l'université de Gand; Van den Berghe (R), premier sous-bibliothécaire à l'univ. de Gand; Duguet (G.), prof. ord. à l'univ. de Liège; Orth (O.), chargé de cours à l'univ. de Liège: Pierlot (C.), secrétaire du rectorat de l'univ. de Liège; Alexandre (P.) et Kleyntjens (J.), inspecteurs de l'enseignement moyen; Defgnée (V.). prof. à l'A. R. d'Ath; — et la médaille de 1re classe est décernée à MM. Schoentjes (H.), prof. ord. à l'univ. de Gand; Hombrecht (L.-F.), secrétaire de l'administrateur-inspecteur de l'univ. de Gand; Firket (C.), Jorissen (A.) et Julin (C.), professeurs ordinaires à l'univ. de Liège; Van Steenweghen (F.), prof. à l'A. R. d'Anvers; Gillet (N.), préf. des ét. à l'A. R. de Bruxelles; Bocksruth (E), De Moor (D.) et Francotte (P.), professeurs à l'A. R. de Bruxelles; Hanuise (J.), prof. à l'A. R. de Louvain; Philippin (L.) et Fonteyne (A.), professeurs à l'A. R. de Bruges; Hermans (P.), prof. à l'A. R. d'Ostende; Maréchal (L.). prof. à l'A. R. de Gand; Fischbach (J.) et Verelst (J.), professeurs à l'A. R. de Chimay; De Nève (H.), prof. de gymn. à l'A. R. de Mons; Buchet (L.), prof. de gymn. à la sect. d'athénée annexée à l'école moyenne de Thuin; Mallet (G.), prof. à l'A. R. de Liège; Lardinois (T.), surv. à l'A. R. de Liége; Largefeuille (H.), surv. à l'A. R. de Verviers.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 30 septembre 1903, la démission offerte par M. Wets (G.-A.), de ses fonctions de préfet des études de l'athénée royal de Verviers, est acceptée. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.



Par arrêté royal du 30 octobre 1903, la démission offerte par M. Van der Linden (H.), de ses fonctions de professeur d'histoire et de géographie à l'athénée royal d'Anvers, est acceptée.

Par arrêté royal du 25 novembre 1903, la démission offerte par M. Sibenaler (J.), des fonctions de surveillant qu'il occupait à l'athénée royal de Bruges, est acceptée. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Bourses de voyage. — Concours de 1903. — Résultats.

Le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique déclare que les docteurs en philosophie et lettres désignés ci-après, ayant subi avec succès les épreuves du concours de 1903, ont été classés dans l'ordre suivant :

1° M. Dupréel, Eugène, né à Malines, reçu docteur par l'université de Bruxelles ;

2° M. De Jonge, Edouard, né à Grimmingen, reçu docteur par l'université de Louvain ;

3° M. De Decker, Josué, né à Zeveren, reçu docteur par l'université de Gand ;

4° M. Stappers, Antoine, né à Hasselt, reçu docteur par l'université de Liège ;

5° M. Regnier, Émile, né à Neuville-en-Condroz, reçu docteur par l'université de Liège.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Par arrêté royal du 10 décembre 1903, M. le chevalier Ed. Descamps, directeur de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, pour 1904, est nommé président de l'Académie royale de Belgique, pour la dite année.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 9 décembre 1903, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 18 novembre précédent, de MM. H. Sermon, actuellement sous-directeur et G. Segers, membre effectif, nommés respectivement en qualité de directeur et de sous-directeur pour l'année académique 1904.

CONCOURS QUINQUENNAL DE LITTÉRATURE FRANÇAISE. PÉRIODE DE 1898 A 1902.

Par arrêté royal du 30 décembre 1903, le prix quinquennal de littérature française pour la période de 1898 à 1902, est attribué à M. Émile Verhaeren, pour son volume ; *Les Visages de la vie.*

CONCOURS TRIENNAL DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE NÉERLANDAISE.
XVIe PÉRIODE. — COMPOSITION DU JURY.

Par arrêté royal du 24 décembre 1903, sont nommés membres du jury chargé de décerner le prix triennal de littérature dramatique en langue néerlandaise pour la XVIe période (1901-1903) : MM. Coopman (Th.), homme de lettres, à Schaerbeek; De Ceuleneer (A.), professeur à l'université de Gand; de Potter (Fr.), secrétaire perpétuel de l'Académie Royale Flamande, à Gand; Janssens (A.), homme de lettres, à Saint-Nicolas; Segers (G.), homme de lettres, à Anvers, tous membres de l'Académie Royale Flamande.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE ET BIBLIOTHÈQUES DES UNIVERSITÉS
DE GAND, DE LIÈGE ET DE LOUVAIN.

Examen de stagiaire.

L'examen pour l'admission des aspirants stagiaires est fixé, pour l'année 1904, au 30 mai.

Les docteurs en droit, en philosophie et lettres, en sciences ou en médecine, ainsi que les ingénieurs, sont dispensés de cette épreuve et peuvent être admis directement, sur leur demande, en qualité de stagiaires à la Bibliothèque royale, sous réserve de l'approbation du Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique. En ce qui concerne les universités de l'État, il suffit, pour pouvoir être reçu comme stagiaire, d'être porteur de l'un des diplômes de candidat en philosophie et lettres, candidat notaire, candidat en sciences naturelles ou en sciences physiques et mathématiques, candidat ingénieur ou licencié.

Ceux qui désirent se présenter à l'examen doivent adresser, quinze jours au plus tard après la publication du présent avis, une requête à cette fin au Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique. Ils joindront à leur demande une copie certifiée conforme du certificat homologué d'humanités complètes dont ces candidats doivent être porteurs, pour pouvoir participer à l'examen. Ils diront s'ils désirent subir cette épreuve en français ou en flamand et seront informés, un mois au moins avant l'ouverture de la session, s'ils peuvent s'y présenter.

Examen de candidat bibliothécaire.

Les stagiaires de la Bibliothèque royale et des bibliothèques des universités de Gand, de Liège et de Louvain, sont informés que l'examen pour le grade de candidat bibliothécaire, établi par l'arrêté ministériel du 24 décembre 1897, est fixé, pour l'année 1904, au 15 juin.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique et être accompagnées d'une note indiquant les langues, autres que le français, le flamand, le latin et le grec, que les récipiendaires doivent connaître et sur lesquelles ils désirent être interrogés. Ces langues doivent être au nombre de deux au moins, et l'une d'elles prises parmi les suivantes : l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Ils feront connaître également s'ils désirent subir leur examen en flamand ou en français.

Tableau de la population des Athénées royaux, des Collèges communaux et des Collèges patronnés, au 31 décembre 1903.

A. — ATHÉNÉES ROYAUX.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.		Section des humanités grecques-latines	Section des humanités latines	Section des humanités modernes	TOTAL.
Anvers	Anvers	115	19	569	703
	Malines	15	32	138	185
Brabant	Bruxelles	124	20	374	518
	Ixelles	80	124	320	524
	Louvain	63	6	181	250
Flandre occidentale	Bruges	41	10	139	190
	Ostende	26	50	245	321
Flandre orientale	Gand	80	17	241	338
Hainaut	Ath	46	10	85	141
	Charleroy	84	14	329	427
	Chimay	65	12	147	224
	Mons	115	43	197	355
	Tournai	31	38	146	215
Liège	Huy	59	6	70	135
	Liège	206	74	298	578
	Verviers	29	69	163	261
Limbourg	Hasselt	25	1	[1] 76	102
	Tongres	32	»	[2] 46	78
Luxembourg	Arlon	51	5	168	224
Namur	Namur	48	12	141	201
	Totaux	1,335	562	4,073	5,970

1 La 7e et la 6e (53 élèves) se confondent avec la 1re et la 2e année de l'école moyenne.

2 La 7e et la 6e (27 élèves) se confondent avec la 1re et la 2e année de l'école moyenne.

B. — Collèges communaux.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS.		Section des humanités grecques-latines	Section des humanités latines	Section des humanités modernes.	TOTAL.
Brabant	Diest	36	»	»	36
	Nivelles	66	»	134	200
	Tirlemont	18	32	182	[1] 232
Limbourg	Beeringen	98	»	12	[2] 110
Luxembourg	Bouillon	7	3	36	46
	Virton	14	»	37	51
Namur	Dinant	21	1	28	50
	Totaux	260	36	429	725

C. — Collèges patronnés.

Anvers	Gheel	138	»	»	[3] 138
	Herenthals	151	»	»	151
Flandre occidentale	Courtrai	150	»	»	150
	Poperinghe	76	»	»	76
	Thielt	145	»	»	145
Hainaut	Binche	66	»	»	[4] 66
Liège	Herve	96	»	»	96
Limbourg	Saint-Trond	124	»	»	124
	Totaux	946	»	»	946

1 Non compris 58 élèves de la section préparatoire.
2 Non compris 24 élèves de la classe préparatoire (8e).
3 Non compris 56 élèves des classes préparatoires.
4 Non compris 119 élèves de la section professionnelle et de la section préparatoire.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXIII, 1904, fasc. 1. — Delehaye, L'hagiographie de Salone d'après les dernières découvertes archéologiques. — Delehaye, Catalogus codicum hagiographicorum græcor. biblioth. Messanensis. — Poncelet, La Bibliothèque de l'abbaye de Micy au IXe et Xe siècle. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du Repertorium hymnologicum d'Ul. Chevalier et de l'*Index* aux Analecta I-XX.

Museum, Maandblad voor Philologie en Geschiedenis, XIe année, n° 3. — U. Ph. Boissevain, Theodor Mommsen.

N° 4. — E. F. Kossmann, Wunderlich's Der deutsche Satzbau (2te Aufl.).

Revue des études anciennes, t. V, 1903, fasc. 4. — C. Jullian, La Thalassocratie Phocéenne à propos du buste d'Elche. — Radet, Arganthonios et le mur de Phocée. — Fabia, L'adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne (examen du récit de Tacite). — Antiquités nationales : Jullian, La question des Ibères. — Dangibeaud, Masques de dieux gaulois. — C. Jullian, Un nouveau dictionnaire topographique.

Antiquités hispaniques : P. Paris, Statuette de bronze trouvée à Bornos. — Perdrizet, Le fondeur Botrys de Leucé. — May, Sur une récente traduction de Pétrone.

Revue de l'Université de Bruxelles, 9e année, n° 3. — Dr Paul Heger, Notes sur André Vésale. — Lucien Anspach, La Terre tourne-t-elle ? *(Suite et fin)*. — J. Wathelet, L'Empire et les États allemands dans leurs rapports financiers. Contributions matriculaires et « Ueberweisungen. » — Variétés : Paul Errera, Mommsen à Bruxelles.

N° 4. — Georges Dwelshauwers, Louis Ménard. — Paul De Reul, Swinburne et la France. Essai de Littérature comparée.

COMPTES RENDUS.

O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Litteratur*. I-II. Fribourg en Brisgau, Herder, 1902-1903. 2 vol. de viii-592 et xvi-665 pp. in-8°. « Plan excellent; exposition claire, méthodique et solide; bref, livre d'orientation et de références très utile, sans être exempt de parti pris. » Jean Rivais, Rev. crit., 1904, n° 2.

Louis Bellanger, *Le Poème d'Orientius*. Paris, Fontemoing, 1903.

LV-351 pp. in-8°. « Édition critique très soignée, accompagnée d'une traduction élégante et fidèle, d'une étude philologique et littéraire, etc. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 2.

H. F. BROWN, *The Venetian Republic*. Londres, 1902, in-12. « Ce petit ouvrage constitue provisoirement la meilleure des histoires de Venise. » N. Jorga, Rev. crit., 1903, n° 52.

A. CIMA, *L'eloquenza latina prima di Cicerone*. Rome, Loescher, 1903. 244 pp. in-8°. « Très soigné, très exact, ce livre contient d'utiles rectifications; mais il dégénère souvent en nomenclature, il manque de vie et ne renouvelle pas le sujet. » Émile Thomas, Rev. crit., 1904, n° 3.

Codices Græci et Latini photographice depicti, duce S. DE VRIES. T. VIII : TERENTIUS. *Codex Ambrosianus H. 75 inf. phototypice editus*. Præfatus est ERICUS BETHE, Accedunt 91 imagines ex aliis Terenti codicibus et libris impressis nunc primum collectæ et editæ. Leyde, Sijthoff, 1903. 120 fl. « Magnifique publication; préface très intéressante sur les « illustrations » de Térence. » J. van Leeuwen, Museum, 11e année, n° 4.

H. DESSAU, *Inscriptiones Latinæ selectæ*. Vol. II, pars I. Berlin, Weidmann, 1902. 24 mk. « Recueil indispensable au philologue et à l'historien. » H. van Gelder, Museum, 11e année, n° 3.

A. DREWS, *Nietzsches Philosophie*. Heidelberg, Winter, 1904. « C'est le travail d'ensemble le plus étendu et le plus complet que l'on possède sur la philosophie de Nietzsche. » Henri Lichtenberger, Rev. crit., 1904, n° 3.

K. TH. VON INAMA-STERNEGG, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte in den letzten Jahrhunderten des Mittelalters*, 2e partie. Leipzig, 1901. in-8°. « Excellent ouvrage d'ensemble où l'on désirerait seulement des divisions plus nombreuses. L'auteur n'a pas étudié les facteurs politiques et religieux qui ont agi sur la vie économique. » R[euss], Rev. crit., 1903, n° 34.

JEAN JAURÈS, *La Constituante (1789-1791)*. Paris, s. d., in-8°. « Renouvelle la compréhension des événements politiques par l'étude des faits économiques qui les conditionnent et les expliquent et en mêlant la vie de la province à celle de Paris. Illustration abondante et neuve; mais des lacunes et un plan défectueux ». A. Mathiez. Rev. crit., 1904, n° 4.

KRISTIAN VON TROYES, *Cligès, Textausgabe mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar*. 2e Aufl. Halle. 1901. XLV-231 pp. in-8° (*Romanische Bibliothek*, I). « Introduction intéressante, quoique renfermant des idées aventureuses; texte amélioré, notes précieuses. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1904, n° 2.

K. LAMPRECHT, *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*. II, 1, 2, Fribourg 1903-1904, in-8°. « Puissante synthèse de l'histoire sociale et politique de l'Allemagne au XIXe siècle, dont les généralisations, quoique parfois contestables, présentent le plus vif intérêt. » L. Roustan, Rev. crit., 1904, n° 1.

B. NIESE, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Cheronaea*. III. Gotha, Perthes, 1903. 468 pp. in-8°. « Très bon manuel. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1904, n° 2.

W. NORDEN, *Das Papsttum und Byzanz*. Berlin, 1903, in-8°. « Excellente étude, à la fois large et pénétrante. » N. Jorga, Revue critique, 1903, n° 52.

HERMANN REICH, *Der Mimus*. Ier Band, 1 u. 2 Theil. Berlin, Weidmann,

1903. 24 mk. « Immense érudition, mais trop de fantaisie et d'hypothèses en l'air. » K. Kuiper, Museum, 11e année, no 4.

A. Sorel. *L'Europe et la Révolution française.* V. *Bonaparte et le Directoire.* Paris, 1903, in-8o. « Aussi remarquable par l'ampleur et l'éclat du style que par la belle et lumineuse ordonnance. Ce nouveau volume maintient à l'auteur le tout premier rang parmi les historiens de notre temps. » A. C[huquet]. Rev. crit., 1903, no 34.

T. Stickney, *Les Sentences dans la Poésie grecque d'Homère à Euripide* Paris, 1903. 258 pp. « Ouvrage intéressant et substantiel, qui aide à mieux comprendre l'esprit grec. » My, Rev. crit., 1904, no 1.

A. De Cock et Is. Teirlinck, *Kinderspel en Kinderlust in Zuid-Nederland.* Gand, Siffer, 1902-1903. 3 vol. « Vaste répertoire du plus haut intérêt et d'une valeur véritablement scientifique. » Léon Leclère, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9e année, no 3.

H. Fierens-Gevaert, *Nouveaux Essais sur l'art contemporain.* Paris, 1903, in-12. « En dehors de quelques renseignements sur l' « Architecture de l'avenir », contenu banal et déparé par d'assez nombreuses erreurs, dont quelques-unes vraiment surprenantes. » S. Reinach, Rev. crit., 1903, no 50.

H. Francotte, *L'administration financière des cités grecques.* Paris, Bouillon, 1903 (Extr. des Mém. in-8o de l'Acad. roy. de Belg., t. LXIII). « Aperçu fort remarquable, dont la forme n'est malheureusement pas assez claire. » G. Des Marez, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9e année, no 4.

A. Kugener, *Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique.* Texte syriaque publié, traduit et annoté. Paris, 1903, in-8o. « Témoigne d'une connaissance également approfondie du grec et du syriaque. » Th. Nöldeke, Literarisches Zentralblatt, 1904, no 1.

Léon Leclère, *Histoire du moyen âge.* Bruxelles, Lebègue, 1903, vi-341 pp. in-16o. « Excellent manuel, clair, précis, bien informé et mettant parfaitement en relief les faits généraux. » Revue de l'Université de Bruxelles, 9e année, no 3.

H. Pirenne, *Chronique rimée des troubles de Flandre.* Gand, 1902, in-8o. « Le rp. fait ressortir l'intérêt que présente pour le philologue ce texte français écrit par un thiois, et signale des améliorations à apporter à la ponctuation mise par l'éditeur. » M. Wilmotte, Romania, 1903, p. 621.

A. Verkooren, *Inventaire des Archives de la Belgique. Inventaire des Chartes et cartulaires du Luxembourg.* I. Bruxelles, 1902, in-8o. « L'éditeur a voulu innover, mais la méthode adoptée par lui est tout à fait défectueuse et il faut espérer que l'administration des Archives lui refusera le droit de continuer la publication sur des bases semblables. » H. S[tein], Le Bibliographe moderne, 1903, septembre-octobre.

A. M. Verstraeten, Joost van den Vondel, *Jozef in Dothan.* 3e uitg. bezorgd door J. Salsmans, S. J. Gand, Siffer, 1903. « Cette 3e édition est en progrès sensible sur la 2e. » C. Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, no 1.

Van Ortroy, *Bibliographie de l'œuvre de Pierre Apian.* Besançon, 1902. 118 pp. « Bibliographie qui est un modèle du genre. » B. A., Rev. crit., 1904, no 4.

LES RÉGATES A ATHÈNES

A PROPOS D'UN PASSAGE D'ARISTOPHANE.

La parabase des *Cavaliers* contient la strophe suivante en l'honneur du dieu Poseidon :

ἵππι' ἄναξ Πόσειδον, ᾧ
χαλκοκρότων ἵππων κτύπος
καὶ χρεμετισμὸς ἁνδάνει,
καὶ κυανέμβολοι θοαὶ
μισθοφόροι τριήρεις,
μειρακίων θ' ἅμιλλα λαμ-
πρυνομένων ἐν ἅρμασιν,
καὶ βαρυδαιμονούντων,
δεῦρ' ἔλθ' ἐς χορόν....

Nous supprimons la fin, dont le sens n'est pas douteux.

Les trois premiers vers s'entendent sans peine : « Seigneur hippien, Poseidon, à qui agrée le hennissement des chevaux et le fracas de leurs sabots d'airain. » — Mais il n'en est pas de même des cinq suivants. Ceux-ci soulèvent des difficultés qu'on n'est pas encore parvenu à résoudre, ce qui fait que la plupart des éditeurs les tiennent pour corrompus.

A mon sens, il n'en est rien. Chez Aristophane, quand les manuscrits s'accordent, l'expérience m'a appris qu'à moins d'allusions à des faits qui nous échappent, les textes les plus rebelles finissent presque toujours par livrer leur secret à qui sait les interroger sans idées préconçues et faire le compte qu'il convient des circonstances de temps et de lieu. Et c'est, je crois, le cas pour notre passage.

Pour l'intelligence de ce qui suit, il faut savoir que tous les

quatre ans, à l'occasion des grandes Panathénées, il y avait au cap Sunium, à l'extrémité de l'Attique, un concours de régates, *νεῶν ἅμιλλα* (c'est le nom officiel).

Le hasard a voulu que les témoignages qui s'y rapportent soient peu nombreux, mais en revanche ils se combinent et se complètent de telle sorte que rien d'essentiel ne nous est dérobé.

Le premier est d'Hérodote : « Les Athéniens célébraient une fête pentétérique à Sunium. Les Éginètes ayant épié le vaisseau monté par les théores, le prirent rempli des premiers de la ville et mirent ceux-ci aux fers [1]. » Aristote nous apprend qu'en dehors des Panathénées, on ne célébrait à Athènes que quatre pentétéries, qu'il énumère [2]. Il est facile de s'assurer qu'il ne peut être question d'aucune de celles-ci. C'est donc bien aux régates des Panathénées que se rapporte l'allusion.

Un siècle plus tard, un client de Lysias faisant le compte des sacrifices qu'il s'est imposés pour relever l'éclat des fêtes publiques, déclare : « J'ai été vainqueur au concours des trières à Sunium, et cela m'a couté quinze mines [3]. » Quinze mines font une somme considérable (environ 1500 frs.; la valeur aujourd'hui doit être au moins quintuplée) : c'est le prix d'un chœur cyclique d'éphèbes, et à peu près celui d'un chœur comique.

On pourrait préciser, je pense, en quoi consistait le concours. Une épigramme de Platon le comique relative à la tombe de Thémistocle, située sur une hauteur aux environs du Pirée, se termine par ces deux vers :

τοὺς τ' ἐκπλέοντας εἰσπλέοντάς τ' ὄψεται,
χὠπόταν ἅμιλλ' ᾖ τῶν νεῶν θεάσεται.

« Ton tombeau verra ceux qui entrent au port et qui en sortent, et quand aura lieu une joute des vaisseaux, il en sera spectateur [4]. » Ne peut-on pas conclure de là, ce qui de soi paraissait

1 Hérodote, VI, 87.
2 *Républ. Athén.*, § 53.
3 Lysias, XXI, 5.
4 Platon, ap. Plutarch. *Themist.* 32.

presque certain, que le Pirée était le point d'arrivée? La distance est d'environ cinquante kilomètres. Une trière lancée à toute vitesse, c'est-à-dire à raison de neuf à dix milles par heure, devait faire le trajet en moins de trois heures.

Voilà ce que nous donnent les textes d'auteurs. Nous possédons en outre une précieuse inscription, à peu près contemporaine d'Aristophane, donnant la liste des récompenses décernées aux Panathénées. Malheureusement la fin manque. On y voit toutefois que le premier prix des régates consistait en une somme de trois cents drachmes, en bœufs(?), pour la tribu du vainqueur, plus deux cents drachmes pour un banquet [1].

Mentionnons pour terminer une tessère panathénaïque en plomb, donnant droit au théoricon, qu'on distribuait à l'occasion des régates. Elle est ornée précisément de l'avant d'une « trière rapide au sombre éperon » [2].

Le lecteur a maintenant sous les yeux tous les documents. Il peut juger que la fête du Sunium ne le cédait pas en importance à celle de l'hippodrome, ce qui ne doit pas étonner chez un peuple jaloux avant tout de sa prépondérance maritime.

Des éditeurs intelligents, Mitchell, Kock et Neil, avaient reconnu à la simple vue que c'est à ce concours, et non aux batailles navales, que se rapportent les vers 4 et 5 de notre strophe. Ce qui suit immédiatement le prouve. En effet le dieu qui préside aux concours des chars est le même qui préside à celui des régates. L'un des deux attributs appelle et attire l'autre. Et inversement, désigné tout d'une haleine comme patron des flottes de la république, puis comme patron des courses de quadriges, Poseidon ferait penser un peu trop à ce personnage des *Oiseaux* connu dans toute l'Hellade et à Colone.

Mais nous avons mieux à invoquer que les présomptions du goût, car je prétends que le poète s'est exprimé avec toute

---

1 Cette inscription a été publiée par Rangabé, *Antiq. hellén.*, t. II, nº 961, et plus correctement dans le *Recueil* de Ch. Michel, nº 880.

2 Elle est reproduite dans l'*Histoire des Grecs* de Duruy, t. II, p. 218.

la clarté possible au moyen des deux épithètes *θοαί* (*rapides*, entendez *luttant de vitesse*) et *μισθοφόροι*. Il ne s'agit que de déterminer le sens exact de ce dernier mot.

Le traduire, comme font Liddell et Scott à la suite de la plupart des interprêtes, par « chargé de mercenaires » [1] ne saurait satisfaire. D'abord parce que pareille brachylogie n'est d'aucune langue; ensuite parce que le mot serait oiseux, l'équipage d'une trière touchant une solde de l'État, et donc n'étant jamais composé autrement que de mercenaires. Mais si le terme a été mal rendu, ce n'est pas une raison pour le modifier. Ainsi font pourtant bon nombre d'éditeurs; les uns, après avoir compulsé Homère et les lexicographes, voulant lire *ἱστοφόροι* « qui portent un mât » ou bien *ποντοπόροι* « qui voguent sur la mer », sans prendre garde qu'Aristophane n'usé jamais de pareilles épithètes, qui de son temps eussent paru niaises; les autres, plus fantaisistes, proposant *μισθοβόροι* « dévoreuses de salaires » qui est du genre comique, ou enfin *ἀθλοφόροι* « remportant des prix ». Cette dernière conjecture, qui a du moins le mérite de se conformer à l'esprit du morceau, vaudrait seule, s'il y avait lieu, d'être prise en considération.

Mais précisément il n'y a aucun lieu à des conjectures. Le verbe *μισθοῦν* veut dire *louer, donner à loyer*. *Μισθῶσαι οἶκον* (Isée, 59, 43) c'est donner une maison en location, et dès lors la maison s'appelait *οἰκία μισθοφοροῦσα* (Isée, 72, 39), *domus locatiria*. De même on disait *μισθώσασθαι πλοῖον* (Hérodote, I, 24; Xénophon, *Anab.*, VI, 4, 13) pour affréter un navire, et dès lors aussi le navire ou, si c'était un vaisseau de guerre, la trière s'appelait *τριήρης μισθοφοροῦσα* ou *μισθοφόρος*. Car les deux termes sont, sinon tout a fait synonymes, au moins équivalents, suivant qu'on se place au point de vue du bailleur ou du preneur. Pour celui-là la trière était *μισθοφοροῦσα*, *meritoria*, pour l'autre *μισθοφόρος*, *mercede conducta*, c'est-à-dire qu'elle se trouvait à la fois *frétée* et

---

1 Ce que Xénophon appelle *τριήρης σεσαγμένη ἀνθρώπων*. *Œconom.*, VIII, 8.

affrétée[1]. J'ajouterai que l'expression avait si bien passé dans l'usage, que l'on désignait par *ἡ μισθοφορία* le rapport d'un bateau ainsi donné en louage. La preuve s'en trouve dans Lucien, où je ne sais qui demande à un matelot ce que son navire rapporte par an au maître : *γνώμην ὁπόσην ἀποφέρει ἡ ναῦς τῷ δεσπότῃ κατ' ἔτος ἕκαστον τὴν μισθοφορίαν*[2].

Telle est l'explication fort simple de notre passage. Si cette acception du mot *μισθοφόρος* a été omise ou mal définie dans les dictionnaires, ce n'est pas la faute d'Aristophane. Nous traduirons : « ... et les trières rapides, à l'éperon sombre, prises à fret »[3].

Notre texte nous fournit donc un renseignement à ajouter à ceux que nous connaissions au sujet des régates. Il va de soi qu'un particulier, si riche qu'il fût, ne possédait pas de vaisseaux de guerre. On pouvait supposer que l'État prêtait les siens pour la circonstance; nous savons maintenant qu'il les louait. Rien de plus habilement combiné. En procurant aux ambitieux l'occasion et le moyen de remporter une de ces distinctions dont les Athéniens étaient si friands, l'État s'assurait un double profit. Outre le prix du loyer qu'il percevait, il tirait un grand avantage de mettre ses trières aux mains de ceux que leur fortune désignait pour remplir l'emploi de triérarque. Car les choses avaient été réglées de telle sorte que tout citoyen riche avait à s'acquitter tôt ou tard de cette liturgie. Les concours du Sunium étaient une école sans pareille de pratique et de discipline, tant pour les matelots que pour ceux qui étaient appelés à les commander un jour. Je crois même qu'on ne risquerait pas de s'égarer en cherchant là le premier et le principal mobile de l'institution.

---

1 Je citerai pour plus de clarté Xénophon parlant des profits réservés à celui qui possède un attelage ou un esclave de louage, *ζεῦγος ἢ ἀνδράποδον μισθοφοροῦν* (*Rep. Athen.*, I, 17). S'il était *μισθοφορῶν* à l'égard de son maître, l'esclave devenait le *μισθόδουλος* ou le *μισθοφόρος* de celui qui le prenait à gages. Tels, par exemple, les *φύλακες μισθοφόροι* dont il est question dans la *Cyropédie*, VIII, 2, 19.

2 *Navigium seu vota*, 13.

3 L'éperon sombre, c'est-à-dire l'éperon de bronze, comme l'explique fort bien C. Torr, *Ancient ships*, Cambridge, 1894, p. 69.

Nous passons maintenant aux vers suivants, où l'hommage se diversifie en s'adressant au Poseidon des courses hippiques, au dieu des *ἵππεαι ἔσοδοι*, pour parler avec Pindare [1]. Ici une autre expression tient en cervelle les interprêtes, c'est le *καὶ βαρυδαιμονούντων* du v. 558. Il est vrai que le scholiaste ne l'a pas comprise et qu'il l'explique d'une manière déplorable. Mais, encore une fois, ce n'est pas un motif pour la condamner sommairement, à la façon d'un des derniers éditeurs : *hoc quidem egregie absurdum.* « Souverainement absurde » est d'une intrépidité d'affirmation qui déconcerte et ferme la bouche. Mais que dirait Aristophane? Car enfin il suffit de rendre *καί* par *même*, ce qui, convenez-en, n'est pas sans exemple, pour obtenir un sens excellent. Traduisez : « ... et les joutes des jeunes gens tout glorieux sur leurs chars, en dépit des disgrâces du sort. » Qu'y a-t-il à redire? N'est-ce pas tout un tableau évoqué en cinq mots? Il nous semble voir d'ici ces fils de famille, ces *μειράκια*, debout sur leurs quadriges, à la fête des Panathénées. Les vainqueurs sont le petit nombre, même parmi ceux qui ont pris part aux diverses courses. Mais tous ont bravement lutté, au prix peut-être de bien des accidents (écoutez là-dessus le pauvre Amynias des *Nuées*, et comparez les termes [2]). Si cruellement maltraités par le sort (*καὶ βαρυδαιμονοῦντες*) qu'ils soient ou se figurent être, ils n'en trônent pas moins sur leurs chars (*λαμπρύνουσιν ἐν ἅρμασιν*), sachant qu'après tout la foule les envie et les admire, car ils sont la joie, et l'orgueil, et l'espérance d'Athènes.

Le « pieux » Aristophane ne prend jamais les dieux au sérieux. Quand il est tenu de les célébrer, il se tire d'affaire, comme on dit, par une pirouette. Mais il n'a garde de se donner l'air de railler. Lisez la strophe de la parabase des *Nuées*. Après l'hommage obligé rendu à Zeus et à Poseidon, le voilà qui invoque, en les mettant sur la même ligne, l'Ether très auguste et le Soleil. Qui aurait le droit de s'en choquer? Ne sont-ce pas des Nuées qui forment le chœur et sont censées

---

1 *Pythiques*, VI, 50.

2 *Nuées*, v. 1261 : *ὅστις εἰμί; ἀνὴρ κακοδαίμων.* Et v. 1264 : *ὦ σκληρὲ δαῖμον, ὦ τύχαι θραυσάντυγες ἵππων ἐμῶν.*

parler? De même ici, que fait-il que se conformer à la vraisemblance dramatique, puisque son chœur est composé de Cavaliers, pour qui les concours sont une affaire capitale?

Athêna, dans l'antistrophe (vv. 581 à 594), est payée en même monnaie. On salue en elle la Patronne de la plus glorieuse des cités, éloge flatteur pour elle assurément, et plus encore pour les Athéniens. Mais elle est avant tout Athêna-Nikè, et priée en cette qualité d'assurer la victoire... à qui, croyez-vous? Au chœur, c'est-à-dire à la pièce d'Aristophane.

Bruxelles. ALPHONSE WILLEMS.

ÉPICHARME : *γραῖαί τ' ἐριθακώδεες.*

Il nous est parvenu d'Épicharme, principalement par Athénée, un nombre assez considérable de courts fragments, qui, après Kruseman (*Epicharmi fragmenta,* Harlem, 1834), Ahrens (*De Graecae linguae dialectis,* appendice au tome II), Mullach (*Fragmenta philosophorum Graecorum*, Paris, Didot, 1860, tome I), Lorenz (Berlin, Weidmann, 1864), ont été récemment édités par le regretté Georg Kaibel avec un soin merveilleux (*Comicorum Graecorum fragmenta,* tome I, fasc. 1. Berlin, Weidmann, 1899). Ces fragments contiennent un grand nombre de noms de poissons et de produits marins en général, dont l'identification est particulièrement difficile et mériterait de fixer l'attention d'un zoologiste qui saurait bien le grec, chose rare à coup sûr, ou d'un helléniste qui serait bon zoologiste à la fois, chose plus rare encore. Tout au moins serait-il souhaitable que quelqu'un nous donnât, pour la faune maritime, l'équivalent du livre remarquable que M. D'Arcy Wentworth Thompson, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Dundee, a consacré aux oiseaux, sous le titre de : *A glossary of greek birds* (Oxford, 1895) [1].

Il va de soi que les lexiques généraux sont d'un faible secours pour la compréhension de ces fragments, et nous ne devons point leur en vouloir, mais où ils abusent de notre indulgence, c'est quand ils commettent des bévues, et je crois en avoir découvert une qui n'est point sans agrément.

---

1 Ce livre ne figure pas dans la bibliographie du *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde* d'O. Schrader, dont les articles relatifs aux oiseaux pourraient être améliorés.

Le fragment 61 de Kaibel (= 33 Ahrens), qui nous vient d'Athénée 318 E [1], tient en ces deux vers :

πώλυποί τε σηπίαι τε καὶ ποταναὶ τευθίδες
χἀ δυσώδης βολβιτὶς γραῖαί τ' ἐριθακώδεες.

On traduira : « et des poulpes et des seiches et des calmars ailés — et la *bolbitis* à l'odeur fétide et... »

Mais qu'est-ce que la « bolbitis » ? D'après Liddell et Scott, *βολβιτίς* est l'équivalent de *βολβίδιον* ou plutôt *βολβίτιον* qui, dans Hippocrate 649, 35 et 651, 50 désigne une petite espèce de *cuttle-fish* ou seiche, dégageant une forte odeur; on la trouve appelée *βολίταινα* dans Aristote *H. A.* 4, 1, 27 [2]; 9, 37, 16 [3], *βολβοτίνη* [sic] dans Athénée 318 E [cf. suprà]; c'est aussi l'*ὄζαινα* du fragment 28 de Callimaque [4] et l'*ὀσμύλη* du fragment 288 d'Aristophane ou *ὀσμύλος* d'Élien *N. A.* 5, 44 [5] et d'Oppien *Halieut.* I 307. 310 [6]; il y a un diminutif *ὀσμύλιον*,

---

1 Voici le § entier d'Athénée (éd. Kaibel, t. II, p. 201) : Z. 107. *εἴδη δ'ἐστὶ πολυπόδων ἑλεδώνη, πολυποδίνη, βολβιτίνη, ὀσμύλος, ὡς Ἀριστοτέλης ἱστορεῖ καὶ Σπεύσιππος· ἐν δὲ τῷ περὶ ζωικῶν Ἀριστοτέλης μαλάκιά φησιν εἶναι πολύποδας, ὀσμύλην, ἑλεδώνην, σηπίαν, τευθίδα· Ἐπίχαρμος δ'ἐν Ἥβας γάμῳ·*

πώλυποί κ. τ. λ.

Le codex Marcianus (A) a *χαλυσώδεις;* la correction est de Casaubon.

2 = Éd. Didot, t. III, p. 57 infrà : *ἄλλα τε δύο* (deux autres espèces de poulpes), *ἥ τε καλουμένη ἑλεδώνη, ... καὶ ἣν καλοῦσιν οἱ μὲν βολίταιναν, οἱ δ'ὄζολιν* (« latine dicas sterculeam et olentiam seu putiliam »).

3 = Éd. Didot, t. III, p. 192, 10 ss. *οὐ γίνεται δ'ἐν τῷ εὐρίπῳ* (*τῷ Πυρραίῳ*) *οὔτε σκάρος, οὔτε θρίττα, οὔτε ἄλλο τῶν ἀκανθηρῶν οὐθὲν, οὐδὲ γαλεοὶ, οὐδ'ἀκανθίαι, οὐδὲ κάραβοι, οὐδὲ πολύποδες, οὐδὲ βολίταιναι, οὐδ'ἄλλ'ἄττα.*

Aristote mentionne encore la *βολίταινα* ailleurs : éd. Didot, t. III, p. 58, l. 7 : *εἰσὶ δ'οὗτοι* (les nautiles) *μικροὶ, τὸ εἶδος ὅμοιοι ταῖς βολιταίναις.*

4 Éd. Blomfield, Lond. 1815 : *Ἐγχρασίχολος, ἐρίτιμος, Χαλκηδόνιοι. Τριχίδια, χαλκίς, ἴκταρ, ἀθερίνη.* | *Ὄζαινα, ὀσμύλιον, Θούριοι. Ἴωπες, ἐρίτιμοι, Ἀθηναῖοι.*

5 Élien, éd. Hercher (Teubner), 1864, I, p, 129 infrà : *Ἔχει δὲ τὸ δῆγμα ἡ σηπία ἰῶδες καὶ τοὺς ὀδόντας ἰσχυρῶς ὑπολανθάνοντας· ἦν δὲ ἄρα δηκτικὸν καὶ ὁ ὀσμύλος καὶ ὁ πολύπους· καὶ δάκοι μὲν ἂν οὗτος σηπίας βαιότερον, τοῦ δὲ ἰοῦ μεθίησιν ἧττον.*

6 Oppien, éd. Schneider, 1776.

Ἄλλοι δ' ἑρπυστῆρες ἁλὸς ναίουσιν ἐναύλους,
πουλύποδες σκολιοί, καὶ κορδύλος, ἠδ' ἁλιεῦσιν

Aristophane fragm. 242 [1] [y ajouter le fragment cité de Callimaque; enfin, d'après Aristote *H. A.* 4, 1, 27 il existait un autre nom encore, *ὄζολις*].

Quant aux *γραῖαι*, Liddell et Scott les mentionnent à la fin de leur article *γραῖα* : il s'agit ici pour eux d'un *Sea-crab*, un crabe de mer, et le passage d'Épicharme est le seul cité. Comme nous verrons plus loin, c'est par simple déduction tirée du contexte que ce sens est supposé, et il n'est pas le bon.

Passons à *ἐριθακώδης*. Ici commencent les surprises. Pour Liddell et Scott, cet adjectif est tiré d'*ἐρίθακος* et signifie : « like the *ἐρίθακος*, chattering » *avec renvoi à notre passage d'Épicharme*, et Bailly, qui a pris Liddell et Scott pour modèle, nous dit : « semblable à un perroquet, qui bavarde sans cesse, Epich. (Ath. 318 E). » Singulier crabe !

Mais est-il vrai tout d'abord qu'*ἐρίθακος* soit un perroquet [2] ? Bailly vient lui-même de nous dire, à l'article précédent, que c'est un oiseau inconnu, *peut-être* le perroquet, Aristt., *H. A.*, 9, 49, etc.

Cherchons donc cette fois chez la gent ailée.

Pour Liddell et Scott, *ἐρίθακος* est un oiseau solitaire [3], auquel on pourrait apprendre à parler, cité par Aristote, *H. A.*, IX, 49 B, 632 *b*; VIII, 3, 592 *b*; aussi appelé *ἐριθεύς* dans

---

ἐχθομένη σκολόπενδρα, καὶ ὀσμύλος · οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ
ἀμφίβιοι · καί που τὶς ἀνὴρ ἴδεν ἀγροιώτης
γηπόνος, ἀγχιάλοισι φυτηκομίῃσι μεμηλώς,
ὀσμύλον εὐκάρποις ἢ πούλυπον ἀμφὶ κράδῃσι
πλεγνύμενον, γλυκερόν τε φυτῶν ἀπὸ καρπὸν ἔδοντα.

« Quidam reptiles maris cavernas habitant, ceu polypi obliqui, cordylusque et piscatoribus invisa scolopendra, atque osmylus (*ozaena*), qui etiam amphibii sunt. » Schn.

1 Athén. 324 B (= Z 124, II, p. 213, Kaib.), d'Aristophane *ἐν Δαναΐσιν* (I 454 K) : *ὀσμύλια καὶ μαινίδια καὶ σηπίδια.*

2 Notons en passant que les Grecs n'ont connu le perroquet que par l'expédition d'Alexandre; la seule mention antérieure à cette époque est due à Ctésias, médecin d'Artaxerxès (vers 400), cité par Photius : *περὶ τοῦ ὀρνέου τοῦ βιττάκου* (sic), *ὅτι γλῶσσαν ἀνθρωπίνην ἔχει καὶ φωνήν.* Voy. Thompson, p. 198 s.

3 Cf. le proverbe rappelé par le scoliaste d'Aristophane *verss.* 927 : *μία λόχμη οὐ τρέφει δύο ἐριθάκους* et Suidas : *ἐρίθακος· ὄρνεον μονῆρες καὶ μονότοπον.*

Aratus, 1025, Théophraste, fragm. 6, 3, 2, et *ἐρίθυλος* par le scoliaste d'Aristophane, *Vesp.* 927; c'est, ajoute le lexique, peut-être le même que le *φοινίκουρος* (« rouge-queue, » *Motacilla phoenicurus*); Adams pense que c'est le *red-breast*, « rouge-gorge ».

Si maintenant nous consultons Thompson, p. 57, nous retrouvons, au milieu d'autres, les textes rappelés ci-dessus, et la mention que l'*ἐρίθακος* est l'*Erithacus Rubecula* de Linné, le « rouge-gorge ». « Sundevall (*Thierarten des Aristoteles.* Stockholm, 1863), nous dit-il, dérive *ἐρίθακος* de *ἐρυθρός* et de *θᾶκος* (cf. angl. *redstart*, all. *Rothsteiss*), et identifie l'oiseau dans Aristote avec le rouge-queue, *Lusci<ni>ola phoenicurus* de Linné, en plumage d'hiver. La dérivation est cherchée loin et l'identification est contrariée par le fait que le rouge-queue, du moins en Attique, ne séjourne pas l'hiver (cf. Krüper, *Zeiten des Gehens und Kommens und des Brütens der Vögel in Griechenland und Ionien*, in *Mommsen's Griechische Jahreszeiten*, 1875), saison pendant laquelle le rouge-gorge est aussi commun là que chez nous. » En outre, Thompson considère qu'*ἐρίθακος* est interpolé ou bien désigne un autre oiseau dans le passage de Porphyre, *De abst.* III, 4 : *μιμοῦνται καὶ μέμνηνται ὧν ἂν ἀκούσωσιν.* Dès lors il ne reste plus rien dans les textes qui nous autorise à croire que l'*ἐρίθακος* apprenait à parler, et, de fait, on ne s'est jamais avisé d'apprendre à parler au rouge-gorge. L'explication ci-dessus d'*ἐριθακώδης* est donc singulièrement compromise. Cependant, m'assure un chasseur ardennais, la tentative qui ne réussirait pas chez le rouge-gorge, donnerait de certains résultats chez le bouvreuil; *ἐρίθακος* aurait-il été le bouvreuil? Les lexiques français-grec nous traduisent « bouvreuil » par *πυρρούλας* et Thompson nous dit que le *πυρρούλας* est probablement le *bullfinch*, le bouvreuil, *Pyrrhula Vulgaris*, mais que Sundevall l'identifie avec le rouge-gorge, invoquant entre autres motifs le fait que le bouvreuil est granivore, alors que le *πυρρούλας*, comme l'*ἐρίθακος*, se nourrit de vers (*ἄρνις σκωληκοφάγος* Aristote), tandis que Heldreich rapporte que le même mot désigne en grec moderne le bouvreuil.

Qui faut-il croire? Et ce n'est pas tout, car, chose que Thompson omet de dire, Pline a parlé aussi de l'*ἐρίθακος*

(*H. N.* X, 44 Littré) et, s'inspirant d'Aristote, déclare à propos d'oiseaux qui changent de couleur : « *Sic et erithacus hieme, idem phoenicurus aestate* »; or, Littré a cette note : « Selon Cuvier, l'*erithacus* est le rossignol de muraille (*motacilla phoenicurus* L.), et le phoenicure est le rouge-gorge (*motacilla rubecula* L.), oiseau qui, ressemblant au précédent et venant en hiver, a bien pu être pris pour l'*erithacus* qui aurait changé de couleur » [1].

Il me paraît ressortir de ces identifications contradictoires que le rapport étymologique ἐρίθακος : ἐρυθρός, supposé à tort, a suggestionné les savants, et qu'il n'est pas du tout nécessaire que l'oiseau ait eu un plumage partiellement rougeâtre, car si Aristote enseigne que l'érithacos est le phoenicure en plumage d'hiver, c'est assurément que le premier n'avait pas en cette dernière saison les plumes rouges si nettement indiquées par le composé φοινίκ-ουρος. J'arrive donc à une conclusion négative et à n'oser identifier sûrement l'ἐρίθακος avec aucun des oiseaux cités jusqu'ici. Mais cette recherche a du moins l'avantage de montrer combien il reste à faire et à débrouiller dans ce domaine.

Un point acquis, c'est que l'adjectif ἐριθακώδης a toutes les chances du monde de ne pas signifier « bavard ».

La méprise provient évidemment de ceci : le rédacteur de cet article du dictionnaire, ou un lexicologue antérieur, scrupuleusement reproduit par Liddell et Scott — car je n'ai ni le temps ni les moyens de contrôler les prédécesseurs des hellénistes anglais — renvoyé par une note au passage d'Épicharme, a vu l'adjectif accolé au substantif γραῖαι; il venait d'être question d'un oiseau qui peut apprendre à parler; son esprit l'a naturellement entraîné à une malignité inconsciente; il n'a pas lu le contexte et il a interprété γραῖαι par « vieilles femmes ». Les γραῖαι replètes se muaient en vieilles femmes bavardes! Or, l'adjectif ἐριθακώδης n'a rien de commun avec

1 Je lis dans Hatzfeld-Darmesteter : « rouge-gorge », variété de *fauvette*, à gorge et poitrine rouges; « rouge-queue », espèce de pie-grièche. Cette dernière assertion est inexacte : le rouge-gorge et le rouge-queue sont également des *Sylviidés* ou Fauvettes.

l'oiseau *ἐρίθακος*; il dérive d'un substantif dont le sens est expliqué par Hésychius, dont Kaibel reproduit la glose p. 102, *ἐριθάκη*, qui, outre le sens de « bee-bread, Bienenbrot » = « gomme d'abeille » = *κήρινθος* et *σανδαράχη*, a désigné *καὶ τὸ ἐγκοίλιον τῶν ἰχθύων τῶν μαλακῶν*, « les entrailles des poissons mous ».

En résumé, *γραῖα* n'est pas un crabe, mais un poisson, lequel, nous l'ignorons; *ἐριθακώδης* signifie « qui abonde en *ἐριθάκη* ou entrailles »; on pourrait, ce me semble, l'interpréter par « replet » ou « rebondi ».

ÉMILE BOISACQ.

COMPTES RENDUS

AIMÉ PUECH. **Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien,** *suivies d'une traduction française du discours avec notes.* (= Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, tome XVII). Paris, Alcan, 1903. XIII-159 pages in-8°.

Les diverses questions étudiées dans ce livre ne sont pas soumises pour la première fois à l'examen de la critique. Un nombre respectable de savants se sont dans ces dernières années attachés à porter la lumière dans les ténèbres proverbiales du *Λόγος πρὸς Ἕλληνας*. Un philologue distingué, M. Eduard Schwartz, en a établi le texte [1], et M. Harnack en a publié une traduction, précédée d'une introduction étendue. Le P. Ponschab, MM. Dembowski et Kukula lui ont consacré des monographies consciencieuses. Sur le travail de Schwartz, M. Puech n'a pas eu à revenir; il l'a pris pour base de ses recherches sans admettre pourtant toutes les conjectures de son devancier. Mais quant à l'interprétation du texte, il fait preuve sur nombre de points, d'une heureuse originalité. Son étude marque un progrès sensible dans la *question de Tatien*. Et d'abord il serait difficile d'être plus complet. M. Puech n'a reculé devant aucun problème. L'*Oratio ad Græcos* est-elle un véritable discours? Quand et où fut elle composée? En quoi Tatien mérite-t-il le nom de *Sophiste*? Quelles sont ses sources? Comment comprend-il la polémique? Quelles sont ses doctrines théologiques, psychologiques, démonologiques? Pourquoi son exposé de la religion chrétienne est-il si incomplet? Que faut-il penser du curieux *argument chronologique* touchant l'antiquité des livres sacrés? A toutes

---

1 *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, IV (et non VI, comme on l'a imprimé par erreur dans la Bibliographie de M. Puech) 1888.

ces questions M. Puech fait des réponses solidement motivées, et presque toujours il nous semble s'arrêter à la solution la plus prudente et la plus vraisemblable.

Dans son intéressante discussion, sur la date de l'Apologie, il se met en opposition avec Harnack. Celui-ci place l'œuvre de Tatien en 155, immédiatement après la conversion du rhéteur. M. Puech apporte des arguments très sérieux en faveur d'une date plus tardive (170 environ). Deux ans plus tard, Tatien devait se séparer de l'Église; et en effet les indices abondent dans l'Apologie, d'une évolution de l'auteur dans un sens hétérodoxe.

De la sorte aussi, se comprennent les allusions que paraît faire Tatien aux écrits de son maître Justin (à la seconde *Apologie*, qui est de 160-61 selon M. Puech). La question, il est vrai, ne peut passer pour absolument tranchée, tant les textes sur lesquels on raisonne sont en somme peu décisifs.

Par contre, l'affinité de Tatien avec les sophistes est prouvée de façon indiscutable par l'analyse rythmique de différents passages, surtout du chapitre XXII (Puech, pp. 18-22). Les clausules classiques abondent dans le *λόγος;* le fait est important, et c'est le mérite de M. Puech de l'avoir mis en relief. Notons aussi, dans la même partie du livre, bon nombre de remarques neuves et justes sur le style de Tatien [1].

M. Puech n'est pas moins perspicace dans son étude sur les sources de Tatien. Il rend évident que l'apologiste combat les païens avec leurs propres armes; que ses remarques sur l'origine « barbare » des arts et des sciences sont empruntées à quelque collection d'*εὑρήματα*; qu'il a puisé ses anecdotes scandaleuses sur les principaux philosophes dans les biographies populaires et dénigrantes que composaient les péripatéticiens, et dont la compilation de Diogène Laërce nous donne une idée. La façon étrange dont Tatien amène le catalogue des statues est expliquée ingénieusement (p. 47 et 48). C'est que M. Puech a pris, vis-à-vis des incohérences reprochées à Tatien, une attitude fort sensée; loin de les nier comme Kukula, il montre comment l'apologiste se laisse entraîner dans des développements intempestifs par de simples associations d'idées, par l'attrait d'une matière féconde, d'un morceau brillant à composer.

Une des grandes difficultés de Tatien réside dans sa théologie très personnelle, partant très compliquée. M. Puech rend à l'histoire des dogmes le service de faire de cette doctrine une analyse aussi claire

1 P. 28. *Τὰς σταγόνας τῶν αἱμάτων* n'est pas nécessairement une réminiscence poétique. Le pluriel *αἵματα* est très ordinaire.

qu'il se peut. Nombreux sont les emprunts faits aux néo-platoniciens, aux stoïciens, aux gnostiques; étonnantes sont les libertés prises avec la Bible. La théorie du *λόγος* n'a rien à voir avec celle qu'établira le Concile de Nicée. Très curieuse aussi, cette psychologie assez disparate (*πνεῦμα, ψυχή, ἡγεμονικόν*), doublée d'une originale démonologie, où bien des traits, notamment une excessive répulsion pour la matière, laissent deviner le futur hérétique.

Le chapitre VII, sur les « Lacunes du *λόγος πρὸς τοὺς Ἕλληνας* » traite une question délicate qui ne se pose pas seulement à propos de Tatien. De même que Minucius Félix semble réduire le christianisme à un monothéisme philosophique, de même l'auteur du *Discours*, tout en s'étendant longuement sur le Verbe, ignore, ou à peu près, le Christ historique; il ne dit qu'un mot du Saint-Esprit, et se croit quitte envers le dogme de l'Incarnation au prix d'une simple allusion. Évidemment ces lacunes dans l'exposé théologique de Tatien sont quelque peu suspectes, quand on songe que le sophiste versa plus tard dans le docétisme. Mais lorsqu'il écrivit son apologie, il n'avait pas encore rompu avec l'Église. Il faut donc juger sa réserve comme la critique moderne juge celle de Minucius.

S'adressant à des païens, Tatien n'a pas cru devoir leur développer la doctrine entière du christianisme. *Μάρτυρας οὐ τοὺς οἴκοι παραλήψομαι, βοηθοῖς δὲ μᾶλλον Ἕλλησι καταχρήσομαι*, dit-il (ch. 31) en entreprenant de prouver par les témoignages des Grecs eux-mêmes, qu'Homère, le plus ancien de leurs poètes, est très postérieur à la rédaction de l'Ancien Testament. Il a donc vu clairement que les arguments d'autorité n'auraient pas de prise sur ceux qu'il s'efforçait de convertir; pour discuter avec ceux, il s'est mis sagement à leur point de vue. A cette époque, nul n'aurait taxé d'hérésie ce procédé apologétique...

Tels sont les principaux résultats auxquels est arrivé M. Puech. On les trouvera réunis et précisés dans sa conclusion (p. 90-105), où M. Puech exprime en outre la conviction que le Discours est l'adaption, la transformation chrétienne de ces *Protreptiques*, ou exhortations à la philosophie, qui formaient un genre spécial dans la littérature antique, et dont l'Hortensius cicéronien est un spécimen célèbre.

On se doute bien que pour réussir dans ces difficiles recherches, il fallait posséder du texte lui-même une connaissance minutieuse.

M. Puech a voulu nous faire profiter de cette connaissance laborieusement acquise; il publie à la suite de son étude le meilleur des commentaires, c'est-à-dire une traduction précise et fidèle, et un choix de notes surtout critiques où sont discutées les difficultés nombreuses d'un texte souvent corrompu. Cette seconde partie du livre complète admirablement les recherches proprement dites.

On voit qu'il s'agit d'une œuvre solide, qui fait honneur à la science française. Les juges compétents[1] lui ont, d'ailleurs, prodigué des éloges mérités[2].

HENRI GRÉGOIRE.

FRÉDÉRIC PLESSIS et PAUL LEJAY. **Œuvres d'Horace** *publiées avec une introduction philologique et littéraire et des notes.* Paris, Hachette, 1903. Prix : fr. 2,50.

HORACE, Vol. II. **The satires, epistles, and de arte poetica** *with a commentary by* E. C. WICKHAM, D. D. Oxford, Clarendon Press, 1903.

La librairie Hachette possède maintenant une excellente édition d'Horace. Les noms des deux savants qui nous donnent cette œuvre — et qui sont tout particulièrement connus des lecteurs de cette *Revue*[3] — étaient une garantie certaine de sa grande valeur, et l'espérance qu'ils faisaient naître n'est pas trompée.

Les éditeurs ont tous deux à un haut degré les qualités indispensables au commentateur, mais ils les déploient de façon un peu différente. Tous deux connaissent à fond l'antiquité grecque et latine, et savent également bien faire appel aux ressources multiples qu'offrent à l'exégète, l'histoire, les coutumes, les institutions, ainsi que la comparaison des auteurs latins ou grecs; tous deux, doués d'un goût très délicat et d'une perspicacité remarquable, sont imprégnés d'Horace et de sa littérature, tous deux l'aiment et le font aimer; mais, dans

---

1 Voyez, entre autres, l'article de M. P. Lejay, *Revue critique*, 1903, I, p. 284-287.

2 Il y a beaucoup de fautes d'impression. — P. 109, note 1, M. Puech s'étonne à tort que Tatien dise aux Grecs : *βαρβαρικαῖς φωναῖς ἔσθ' ὅτε καταχρώμενοι συμφύρδην ἡμῶν πεποιήκατε τὴν διάλεκτον.* C'est qu'il n'apprécie pas à sa juste valeur l'influence très considérable exercée par le latin sur la *κοινή*. Voyez notamment Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*, et Wessely, *Die lateinischen Elemente in der Gräzität der ägypt. Papyrusurk.* Wiener Studien, xxv (1903), 1. Heft. — P. 154, n. 4. Des mots suivants de la traduction de Harnack : *dem jüngst doch dasselbe widerfuhr* sont ainsi interprétés : « *un* homme qui naguère avait les mêmes répugnances que vous ». M. Puech s'est mépris sur le sens de *widerfahren*.

3 On sait que c'est ici même que M. Lejay a publié tout récemment son étude si appréciée sur *La date et le but de l'Art poétique d'Horace* (V. tome XLV, pp. 361 à 386, et tome XLVI, pp. 153 à 185).

l'expression, l'un est peut-être plus élégant, plus poète, l'autre plus précis, plus grammairien; l'un nous fait admirer davantage la poésie des odes et des épodes, mais avec l'autre nous pénétrons plus avant dans la pensée des satires et des épîtres. Ils se sont partagé la tâche, on le voit, de la façon la plus heureuse.

Toutes les questions importantes relatives à Horace ont été abordées soit dans l'Introduction, où l'on admirera surtout la magistrale étude — quoiqu'elle tienne en dix pages — sur les odes et les épodes [1], soit dans le commentaire, où souvent une explication de quelques lignes nous fait deviner l'examen et la discussion d'une foule d'opinions diverses.

Contrairement au procédé en usage dans les éditions de la librairie Hachette, toutes les notes explicatives sont rassemblées au bas des pages; en dehors des notes critiques, d'un exposé très concis des notions indispensables de métrique et de prosodie, et d'un *Index* très court de noms propres, on ne trouve plus ici ni *Remarques préliminaires* sur la syntaxe, ni dictionnaire biographique, historique ou géographique, ni résumé de droit public ou d'administration romaine. Je crois qu'en cela les auteurs ont bien fait. Par contre le commentaire est abondant, sans être excessif [2]. En Belgique nous traversons sous ce rapport une triste période. On ne veut plus de notes au bas des pages, on tolère à peine quelques explications reléguées au bout du volume, l'idéal est un texte tout nu. L'élève, rebuté par des difficultés de tout genre, ne peut produire aucun travail personnel, mais le pro-

---

1 Nous constatons avec plaisir que M. Plessis rencontre plus d'une fois — en les citant d'ailleurs et en les faisant siennes — les idées de M. Paul Thomas, *Histoire de la Littérature latine.*

2 On peut ne pas partager l'opinion des auteurs sur certains détails, comme aussi sur l'opportunité de telle ou telle explication, ou l'absence de telle autre. Je donne quelques remarques à titre d'exemples, sans prétendre d'ailleurs corriger, tout cela étant surtout question d'impression personnelle ou de milieu scolaire : C. I, 1, 12 : « *Patrios agros* s'oppose à *Libycis areis.* » *Patrios* ne signifie-t-il pas « que lui ont légués ses ancêtres », et n'exprime-t-il pas un sentiment de fierté, comme *proprio* du v. 9? — V. 14 et 15, il y a dans *Myrtoum mare* et *Icariis fluctibus* des antonomases, qu'il serait bon de signaler. — V. 16 : « *Mercator*, le marchand qui fait des affaires importantes »; il manque à cette définition un élément nécessaire, qui est donné à *Sat.* I, 1, 6 : « le négociant qui fait le commerce maritime ». — V. 16 : « *metuens,* dans le moment où il craint la tempête »; on pourrait ajouter que c'est à cause de sa construction avec l'accus. que le part. *metuens* a ce sens. — 2, 6 Ne faudrait-il pas expliquer : *Pyrrhae nova monstra questae?*

Que l'on me permette encore quelques vétilles, d'espèces diverses : N'y

fesseur, en faisant les frais d'un Horace de Plessis-Lejay, de Kiessling ou de Wickham, se donne les airs d'un savant aux yeux de toute sa classe. Je souhaite néanmoins que la France nous envoie encore des œuvres de la valeur de celle-ci, et j'espère, pour notre honneur et pour le plus grand bien de nos études classiques, que nous pourrons les mettre aux mains de nos élèves.

La grande édition de Wickham est connue et hautement appréciée. L'auteur dit lui-même, dans sa préface, que celle-ci est en substance identique au Vol. II, paru en 1891. Il s'est efforcé de simplifier un certain nombre de notes et de corriger les erreurs qu'il a découvertes lui-même ou qui lui ont été signalées. Peut-être trouvera-t-on que, pour des élèves de l'enseignement moyen, le commentaire conserve encore un caractère trop élevé, trop savant, marqué surtout par des discussions, et des citations nombreuses. Mais c'est un livre dont tous nos professeurs de rhétorique pourront user avec le plus grand profit.

L. Preud'homme.

---

a-t-il pas contradiction entre ces deux passages, dont le premier au reste n'est pas sans obscurité : p. XXX, « La satire n'est même pas une comédie faite pour la lecture » et p. XXXVIII « les satires d'Horace sont toujours de petites comédies » ? — Il y a parfois une expression dure dans l'étude consacrée aux satires et aux épîtres, par ex. p. XXXIV « La philosophie d'Horace est matière à belles dissertations fausses ». — P. XLVI il faut lire : « Monsieur » et non « Madame Dacier ». — P. LXXV, note I : « la dernière syllabe d'un vers est commune »; il vaut mieux dire : « indifférente » et réserver le mot « commune » pour la syllabe dont la voyelle, brève, est suivie d'une muette et d'une liquide. — P. LXXIX, je n'aime pas l'explication du *Saphique majeur;* ce vers n'a que deux parties : un glyconique troisième catalectique et un phérécratien premier. — P. LXXXIII, dit-on *quaternaire* et *ternaire* pour les vers dactyliques ? — Même page, n. 27, il faut lire : « trois » trochées au lieu de : « quatre ». — Quelques remarques sur la versification des satires et des épîtres seraient utiles.

Lactance, *étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin, par* René Pichon, *ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, docteur ès lettres.* Paris, Hachette, 1901. XX-470 pages gr. in-8°.

La monographie de M. P. est une des meilleures études que nous possédions sur la littérature latine chrétienne. Je pense qu'on me saura gré d'en donner un aperçu.

La biographie de Lactance tient en quelques pages, mais M. P. y rattache une question intéressante, qu'il discute longuement : celle de l'authenticité des deux dédicaces à Constantin (aux livres I et VII des *Divinae Institutiones*) et des trois passages teintés de manichéisme (*Instit.*, II, 8 et VII, 5; *De opif. Dei*, 19) qui manquent dans les plus anciens et les meilleurs manuscrits. Contrairement à l'opinion du savant éditeur de Lactance, M. Brandt, M. P. se prononce pour l'authenticité, et il suppose ingénieusement que les dédicaces et les passages suspects d'hétérodoxie ont été supprimés par un reviseur qui ne serait autre que Lucifer de Cagliari, admirateur de Lactance, mais grand ennemi de l'hérésie et de la dynastie de Constantin.

La première partie du livre nous peint Lactance comme philosophe chrétien. Pour bien comprendre ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait, il importe de jeter un coup d'œil sur ses prédécesseurs dans l'apologétique chrétienne. M. P. les caractérise brièvement. Minucius Félix défend moins le christianisme qu'une sorte de spiritualisme éclectique ; il penche outre mesure du côté des philosophes et ne fait pas sentir la nécessité de la révélation et de la rédemption. C'est tout le contraire chez le fougueux Tertullien, qui n'a pas assez de sarcasmes pour la philosophie, qui se fonde uniquement sur la foi et sur la tradition, et qui se montre aussi intransigeant que Minucius Félix est conciliant. Si le caractère calme et doux de S[t] Cyprien diffère beaucoup de celui de son maître Tertullien, sa méthode est la même : la philosophie lui est indifférente; il écrit pour des croyants et ne s'appuie que sur les textes sacrés. Avec Arnobe, l'apologétique reprend les questions philosophiques; mais Arnobe se plaît à rabaisser la raison humaine, à la convaincre d'impuissance, à la chasser comme auxiliaire de la religion; son argumentation est toute sceptique et pessimiste. « Nous voyons, » dit M. P. (p. 55), « ce que chacun de ces apologistes a donné « à Lactance, et aussi ce que tous lui ont laissé à créer. A Minucius, « il doit la première idée d'une alliance entre la philosophie et la « religion; à Tertullien, les arguments contre le culte populaire; « à saint Cyprien, les textes de la Bible et de l'Évangile; à Arnobe,

« le goût des hautes dicussions métaphysiques. Mais Minucius n'a fait « qu'indiquer vaguement cette fusion entre la sagesse humaine et « la révélation divine qui est l'idéal de Lactance; Tertullien... est trop « agressif et trop intransigeant; saint Cyprien, se fiant plus à l'Écriture « qu'à la raison, ne peut convaincre que des gens déjà convaincus; « Arnobe risque de compromettre la religion dans ses attaques passion- « nées contre l'intelligence humaine. Après la méthode polémique de « Tertullien, la méthode catéchétique de saint Cyprien, la méthode « sceptique d'Arnobe, il faut revenir à la méthode philosophique de « Minucius, mais d'une façon plus suivie et plus complète. » Et cela est d'autant plus nécessaire que Lactance veut attirer au christianisme le public intelligent et lettré. Il cherchera donc à donner un système lié, à prouver la vérité chrétienne par des arguments rationnels, à démontrer que le christianisme est non seulement la vraie religion, mais la vraie philosophie. Nous ne suivrons pas M. P. dans ses analyses si pénétrantes du *De opificio Dei*, des *Institutiones*, de l'*Epitome* et du *De ira Dei*. Partout il met admirablement en lumière la méthode de Lactance, son attitude envers les philosophes, ses conceptions morales et religieuses, son habileté à présenter le christianisme comme le complément indispensable et le couronnement (*fastigium*) de l'édifice ébauché par les grands penseurs de l'antiquité.

La deuxième partie est consacrée à Lactance écrivain classique. Les tendances littéraires des différents apologistes offrent une correspondance frappante avec leurs tendances philosophiques et religieuses. Minucius Félix est Cicéronien; Tertullien est tout l'opposé d'un classique; saint Cyprien l'imite, avec moins de hardiesse; Arnobe est inégal; Lactance revient à la tradition cicéronienne. Il y revient parce qu'il y est porté par son tempérament personnel, très pondéré et peu original; parce que le public auquel il s'adresse est une aristocratie instruite, raffinée et imbue des souvenirs de la vieille Rome; enfin parce qu'il écrit à un moment où l'éloquence classique redevient en honneur, comme on peut s'en convaincre par les *Panégyriques*. Cicéron est pour lui à la fois une source et un modèle : c'est à lui qu'il doit la meilleure partie de son érudition philosophique, et c'est de lui qu'il s'inspire au point de vue de la composition, des procédés oratoires et de l'élocution. Tout cela était connu depuis longtemps, mais M. P. a précisé nos idées à ce sujet par des observations délicates et des exemples bien choisis.

Le *De mortibus persecutorum* fait le sujet de la troisième partie. On ne s'étonnera pas que M. P. l'ait réservé pour une étude spéciale : l'attribution de cet opuscule à Lactance est, comme on sait, fort contestée, et en tout cas il a un caractère à part. M. P. le regarde comme authentique; il insiste particulièrement sur les arguments

internes, qu'il développe fort bien. Il envisage successivement dans le *De mortibus persecutorum* le document historique, le pamphlet et la thèse religieuse et historique. Il démêle avec beaucoup de finesse le sentiment *romain* sous la passion religieuse, et il signale ce curieux ouvrage comme le premier essai d'une philosophie chrétienne de l'histoire.

Dans sa conclusion, il cherche à déterminer l'influence que Lactance a exercée et à lui assigner sa place dans l'histoire. Cette place, il la marque avec justesse, ni trop haut ni trop bas. Esprit éminemment classique, clair, sage, modéré, équilibré, Lactance était appelé à faire une œuvre d'assimilation et de fusion, œuvre utile et qui venait à son heure; il l'a compris, et il y a réussi.

M. P. aussi est un classique, et, comme son héros, il a parfaitement conçu et parfaitement exécuté sa tâche. Une érudition solide, un jugement sain, un goût sûr [1], le talent d'élargir le sujet par des idées générales et de relever l'exposé par des réflexions piquantes [2], un art de composition très remarquable, un style souple, facile et élégant, tels sont les principaux mérites de ce volume, qui figurera avec honneur à côté du *Prudence* de M. Puech, du *Saint Ambroise* de M. Thamin et de *La littérature chrétienne d'Afrique* de M. Paul Monceaux [3].

P. THOMAS.

M. Minuci Felicis Octavius. *In usum lectionum suarum edidit* J. P. WALTZING. Louvain, Peeters, 1903. 290 pp. in-8°. — **Octavius** (*Dialogue entre un païen et un chrétien*), *traduction nouvelle par* J. P. WALTZING, *professeur à l'Université de Liège.* Louvain, Peeters, 1903. 48 pp. in-8°.

L'édition de M. W. comprend : 1° une bibliographie raisonnée de Minucius Félix; 2° les inscriptions de M. Caecilius Natalis; 3° les témoignages sur M. F.; 4° l'*Analysis logica dialogi* de Lindner; 5° le traité de Saint Cyprien *Quod idola dii non sint*; 6° la *Passio*

1 Parfois peut-être un peu trop sévère : voy. p. 290, n. 1.

2 Celle-ci, par exemple (p. 318) : « A part deux ou trois observateurs profonds tels qu'un Salluste ou un Tacite, la brièveté est peu en honneur chez les Latins. Cicéron bavarde en phrases longues, Sénèque bavarde en phrases courtes : voilà toute la différence. »

3 J'ai remarqué dans la bibliographie l'omission de la *Geschichte der römischen Kaiserzeit* de H. Schiller. — Peut-on encore parler du « style africain » (p. 2 et 192) après l'excellente critique de M. Norden dans son *Antike Kunstprosa* (p. 588 et suiv.)?

sanctorum Scillitanorum; 7° le texte de l'*Octavius* avec l'apparat critique; 8° un appendice sur les sources de M. F. avec les textes concernant l'incendie de Rome sous Néron et les lettres de Pline le Jeune et de Trajan sur les chrétiens; 9° une table détaillée des noms propres et des termes relatifs aux usages et aux institutions.

C'est, on le voit, un ample recueil de matériaux pour servir à la critique et à l'interprétation de l'*Octavius*. On serait tenté de reprocher à l'éditeur d'avoir peu contribué personnellement à l'amélioration du texte et, d'autre part, d'avoir encombré son apparat critique de conjectures sans valeur (il le confesse lui-même, p. 75) empruntées à ses devanciers. Mais M. W. n'a voulu faire qu' « un travail préparatoire à l'édition définitive qui est depuis longtemps dans les vœux du monde savant » (p. 75), et ce travail, il l'a publié *in usum lectionum suarum*. Il faut tenir compte de cette destination de l'ouvrage pour le juger équitablement. De fait, les apprentis philologues, et même les savants qui s'occupent de l'*Octavius*, seront reconnaissants à M. W. des renseignements qu'il leur fournit au prix d'un labeur considérable et fastidieux. M. W. connaît à fond la « littérature » de M. F.; il l'a dépouillée avec un soin minutieux; sa bibliographie raisonnée est excellente et peut passer pour un modèle du genre. Je m'étonne seulement que le consciencieux éditeur date du XVIe siècle le manuscrit de Bruxelles n° 10847, dont il donne un fac-similé p. 147 : il suffit de jeter un coup d'œil sur ce fac-similé pour reconnaître que le manuscrit est de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle [1], et l'examen de l'original lui-même ne laisse aucun doute à cet égard. Sans doute, c'est là un détail de peu d'importance, le *Bruxellensis* n'étant qu'une copie du *Parisinus* 1661; mais alors à quoi bon en reproduire un spécimen ? — Étant donné le caractère en quelque sorte provisoire de l'édition, je ne discuterai pas le choix des leçons et des corrections. Ce choix, en général, me paraît judicieux. — La disposition de l'apparat critique pourrait être plus claire; à la place de M. W., j'aurais mis chaque fois en vedette la leçon ou la correction adoptée [2].

---

1 L'*Inventaire général* l'attribue à tort au XIIIe siècle.

2 Fautes d'impression (non corrigées dans l'errata) : p. 81, dans l'apparat critique, mettre le chiffre 3 devant *neglegentiam* et le chiffre 4 devant *de toto*; p. 98, l. 1, lire *Arcesilai* au lieu de *Arcesilae*. — Dans l'indication des sources, il y aurait peut-être lieu d'ajouter : C. 4, § 6 : *cum amicitia pares semper aut accipiat aut faciat*, cf. dans les sentences de Publilius Syrus *Amicitia pares aut accipit aut facit*. C. 37, § 10 : *Nobilitate generosus es? Parentes tuos laudas? Omnes tamen, etc.* Cf. Apul., De deo Socr., c. 23 : *Generosus est? parentes laudas.*

La traduction de M. W. est correcte et fidèle. Je n'ai que peu de chose à y critiquer [1]. — On admet aujourd'hui que le fameux *graffito* du Palatin, reproduit p. 12, n'a rien de commun avec le christianisme, mais se rapporte au dieu égyptien Set.

En résumé, par son édition et sa traduction de l'*Octavius*, le travailleur infatigable qu'est M. W. a fait une œuvre utile et qui atteste une fois de plus sa diligence et son érudition.

P. THOMAS.

L'Eloquenza latina prima di Cicerone, *Saggio storico-critico di* ANTONIO CIMA, *prof. nella R. Università di Padova.* Rome, Loescher, 1903. IV-223 pp. in-8°. 4 fr.

Je ne cacherai pas que la lecture du livre de M. Cima m'a un peu désappointé. J'attendais autre chose qu'une esquisse, exacte sans doute, mais assez terne, dans laquelle l'élément littéraire est sacrifié à l'élément biographique et historique. Toutefois il convient de remarquer que M. C. ne s'est pas engagé à nous donner une histoire proprement dite de l'éloquence latine avant Cicéron, mais un simple essai historique et critique. Cet essai doit servir en réalité de prolégomènes à une édition des fragments des orateurs de la République, qui paraîtra bientôt et que nous attendons avec impa-

---

1 C. 5, § 3, la traduction : « Et il n'est pas étonnant... » ne correspond pas au texte de l'édition : *Quo magis mirum est...* — C. 7, § 4 : « Claudius et Junius PÉRIRENT dans un lugubre naufrage. « C'est une inadvertance; voy. Cic., *De nat. deor.*, II, 3, 7 : *Itaque Claudius a populo condemnatus est, Junius necem sibi ipse conscivit.* — C. 8, § 4 : *deploratae* n'est pas exactement rendu par « déplorable ». — C. 11, § 1 : *mundus* opposé à *orbis*, signifie « le ciel ». — Ibid., § 5, la traduction « Qu'ils sont PLUTÔT eux-mêmes injustes, je l'ai déjà montré, et je ne m'en occupe plus » ne correspond pas au texte, qui porte : *Iniustos ipsos iam docui, magis nec laboro.* — C. 12, § 2 : M. W. a omis de traduire *ita aut invalidus aut iniquus est.* — C. 16, § 3 : que veut dire « son opinion s'évanouit dans le doute » ? — C. 23, § 3 : *ludos facere* serait mieux rendu par « badiner » que par « plaisanter ». — Ibid., § 6 : les mots *cum Aeneae armis* sont omis dans la traduction. — C. 24, § 4 : au lieu de « ne fait-il pas mieux », lire « ne ferait-il pas mieux ». — C. 34, § 9 : *denuo reformari* n'est pas bien traduit par « recevoir sa première forme ». — C. 37, § 8 : les mots *somnio similis* se rattachent à *felicitas*, sujet de *elabitur*, et non à *mors*. — Il y a quelques fautes d'impression, par exemple *atômes* (p. 8 et 19), *corRÉLIgionnaires*, etc.

tience, car elle répond à un besoin urgent : le recueil de H. Meyer a bien vieilli et l'édition des fragments de Caton par Jordan est épuisée.

Le travail que nous présente actuellement M. C. est soigné et bien au courant de la science. Les nombreuses questions de détail que soulève une étude pour laquelle nous n'avons que de rares documents et de maigres renseignements, parfois contradictoires, sont exposées clairement et discutées avec une saine critique.

P. T.

Les Latins peints par eux-mêmes, *leçons professées à la Faculté libre des lettres de l'Ouest, par l'abbé* Louis Dedouvres, *docteur ès lettres.* Paris, Picard, 1903. VIII-450 pp. in-8°.

Mgr l'évêque d'Angers, dans une lettre reproduite en tête du volume, félicite l'auteur d'avoir écrit non seulement un bon livre, mais un livre nouveau. Ce que, pour ma part, j'y ai trouvé de plus nouveau, c'est le titre. Une enfilade de citations trop souvent banales, mêlées de réflexions qui ne le sont guère moins, constitue le fond de l'ouvrage. Je ne nie pas que cette collection de textes puisse rendre quelques services aux débutants, voire aux professeurs d'humanités qui n'ont qu'une modeste bibliothèque, mais il n'était peut-être pas nécessaire de la produire en si grand appareil et sous la forme de leçons oratoires.

Le livre tend à démontrer que les Latins étaient gens terriblement utilitaires et que toute leur littérature est imprégnée de cet esprit.

La préface combat les utilitaires modernes et célèbre les mérites des vieilles humanités latines. Il eût été plus logique de recommander l'étude de la langue et de la littérature grecques, que l'auteur met infiniment au dessus de la langue et de la littérature des Romains.

P. T.

Histoire élémentaire des beaux-arts. — *Architecture*, par A. Piters, professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Gand. — Grand in-8° cartonné à l'anglaise. — VII-136 pages.

Depuis quelques années l'étude de l'esthétique tend à prendre, dans les établissements d'instruction, une place plus importante et bien légitime. A l'université, on a institué des doctorats spéciaux; dans l'enseignement primaire, dans les écoles industrielles, professionnelles, le souci de l'art se manifeste sous des formes diverses. L'enseignement

moyen, avec une sage lenteur, s'est enfin mis en marche. Les excursions scolaires, avec les petits travaux qui les consacrent, l'installation de projections lumineuses dans certains établissements, l'acquisition de bons ouvrages pour les bibliothèques de classe ont stimulé la bonne volonté des uns et secoué l'apathie des autres. La cause n'est pas encore gagnée partout, mais le succès final n'est pas douteux.

Une des difficultés pratiques, c'est l'organisation de cet enseignement. Faut-il instituer un cours spécial ? M. Piters ne le pense pas, et l'immense majorité des professeurs partage sans doute son opinion, parce qu'il s'agit, non pas de disserter sur l'art, mais de faire connaître, dans leurs traits essentiels, les œuvres célèbres. Cette tâche, plusieurs professeurs peuvent l'assumer, les titulaires des cours de dessin, d'histoire, de littérature. C'est à ces derniers qu'a songé specialement l'auteur. Mieux qu'à leurs collègues les historiens, le temps leur permet de courtes incursions dans le domaine de l'art ; d'ailleurs la matière même de leur enseignement les y invite à chaque instant. Et l'heureuse idée est venue à M. Piters de composer un ouvrage élémentaire, mais assez complet pour servir de guide à nos humanistes.

En 136 pages sont passées en revue toutes les œuvres qui, dans le domaine de l'architecture, de « l'art majeur », s'imposent à l'attention des hommes, depuis les constructeurs de pyramides jusqu'aux travaux des contemporains. L'auteur s'est attaché à caractériser nettement les époques et les mentalités diverses dont les monuments sont les témoins. Ainsi compris, l'art est une expression précieuse de l'histoire humaine, et il n'est pas permis de l'oublier dans une éducation quelque peu complète.

27 gravures, dont 12 hors texte, illustrent l'ouvrage. On les voudrait plus nombreuses, mais l'auteur, dans cette étude élémentaire, ne s'attache qu'aux grandes lignes. On regrette toutefois de ne pas trouver le plan d'un théâtre antique, par exemple ; pour des humanistes, n'était-ce pas indiqué ? D'ailleurs, selon nous, les notions relatives à l'antiquité pourraient être légèrement étendues. Une page sur les fouilles émouvantes de Schliemann intéresserait nos humanistes.

Le moyen âge, la Renaissance, les XVIIe et XVIIIe siècles, et même le XIXe, sont étudiés dans toutes leurs manifestations importantes. Pour la première de ces époques, l'architecture religieuse occupe, comme de juste, la première place. Ici je crois que l'impression eût été plus forte si M. Piters, au lieu d'une longue énumération de chefs d'œuvre, nous eût donné la description détaillée de quelques-uns de ces monuments qui résument à eux seuls l'histoire de plusieurs siècles d'art.

A propos de la Renaissance, dont les traces sont si nombreuses en Belgique, on souhaiterait quelques détails sur la pittoresque variété que lui doivent certaines de nos villes et maints recoins de province

sauvés par elle de l'oubli et de la désespérante banalité de l'ambiance.

En parlant du XVIII[e] siècle il serait bon de signaler de façon plus précise le vandalisme qui, sous prétexte de régularité, a gâté tant de gracieux monuments. Quel contraste entre la nullité de la façade modernisée et le charme des parties que l'on a oublié d'*embellir !* Quelle éclipse dans le goût public, en architecture comme en poésie !

Dans le dernier chapitre M. Piters a indiqué les tendances artistiques de notre époque compliquée ; il nous parle des embellissements les plus récents apportés à nos villes, et même des projets d'avenir : on n'est pas plus moderne.

En résumé, cet ouvrage, dans ses proportions modestes, est une histoire méthodique de l'architecture. Les élèves y trouveront des notions exactes, claires, utiles, exposées dans un langage excellent dont la sobriété, exempte de sécheresse, en dit assez pour éveiller l'imagination, le goût et l'intelligence de l'histoire.

G. MALLET.

O. GHISLAIN. **Géographie industrielle et commerciale de la Belgique.** *Traité complet de géographie économique.* Bruxelles, J. Lebègue, 1903. in-8°. 503 pp. Prix : 4 fr.

Il y a longtemps qu'une situation internationale très enviée a permis à notre petit pays de mettre au premier rang de ses préoccupations les intérêts économiques au grand profit de sa prospérité matérielle. Le remarquable essor qu'a pris au milieu de nous l'enseignement industriel et commercial est pourtant de date récente. La concurrence mondiale se faisant chaque jour plus âpre et plus fiévreuse, la nécessité a été reconnue de préparer solidement, d'armer la jeunesse belge en vue des luttes qui l'attendent. Les écoles spéciales, les Instituts de commerce se sont multipliés, au point que certains se ressentent encore, à ce qu'il paraît, d'une organisation un peu hâtive. Dans les Athénées royaux, c'est à une section spéciale des humanités modernes (la section dite *industrielle et commerciale*) que les notions *systématiques* relatives à la Belgique commerciale et industrielle restent réservées. Mais tous les programmes de géographie dans l'enseignement moyen n'en comportent pas moins la géographie de la Belgique. Et, à ce titre, le présent ouvrage s'impose à l'attention de nos professeurs de géographie. Le temps, à vrai dire, est parcimonieusement compté à l'étude géographique de la Belgique : une douzaine de leçons dans la classe de quatrième, pas davantage en rhétorique. Ce cours porte sur trois ordres de données forcément sommaires : la description *physique*, qu'il est recommandé de rendre concrète et raisonnée ; la nomenclature

de géographie *politique*, qui sera aussi brève que possible; un aperçu de nos ressources naturelles, de notre activité industrielle et de notre outillage économique. Pour les dernières de ces notions surtout, le renseignement doit être précis, exact et sûr. Est-ce la difficulté de s'informer ou une coupable négligence qui rendaient jusqu'ici nos *manuels* si imparfaits? Un sérieux effort d'amélioration a été fait dans les dernières années pour s'affranchir d'errements souvent signalés : statistiques, annuaires spéciaux et documents d'origine officielle sont maintenant consultés; le renseignement est recueilli à sa source même; il devient abondant. Cette impression, que laisse l'examen de plusieurs traités récents, se dégage aussi du volume publié par M. O. Ghislain, professeur à l'Athénée royal de Namur.

Une 1e partie (le livre I) est consacrée à la description du pays, province par province, sur un plan identique, sous le rapport physique, politique et économique (composition du sol, productions naturelles etc. localités remarquables). Cette manière d'introduction à la géographie industrielle de la Belgique gagnerait, croyons-nous, à être condensée davantage. (Elle comprend les pages 1 à 100.) Une grande partie de ces notions peut être trouvée dans tous les ouvrages sommaires de géographie de la Belgique; le reste (les faits *économiques*) est repris sur nouveaux frais dans la suite du volume. L'auteur aurait ainsi évité de fréquentes redites et allégé un travail déjà très copieux par lui-même.

Le livre II (*outillage économique de la Belgique*) reprend ces rubriques pour les traiter avec plus d'ampleur : routes, voies ferrées, voies navigables. ports, etc. Le *tableau général du commerce avec les pays étrangers* (en 1901) a été mis largement à contribution. Les chapitres traitant des ports d'Anvers [1] et d'Ostende (pp. 123-135 et pp. 135-147) sont particulièrement soignés. Quelques tableaux statistiques — l'auteur en a été sobre avec raison — sont empruntés aux données les plus récentes; il en est de même dans les chapitres, très courts au reste, des postes, télégraphes et téléphones (pp. 170-175).

Le livre III, le plus important de l'ouvrage et celui qui a dû demander le plus de travail (dépouillement de documents officiels et de monographies spéciales, enquêtes personnelles), examine dans le détail toutes les industries, principales ou spéciales, du pays. Une quantité considérable de documents de toute nature y ont été condensés, dans une forme simple, mais claire et méthodique. Une

---

1 On souhaiterait pourtant une plus grande précision dans la nomenclature des lignes régulières de navigation fluviale et océanique desservant notre premier port (les 1es p. 135, les 2es mises à part pp. 492-494).

centaine de petits chapitres nous font voir la variété et l'importance de nos produits industriels, nous initient sobrement à la nature des matières premières, aux procédés de fabrication ou même à la technique du *métier*, nous font connaître les centres de leur production, le régime fiscal auquel ils sont assujettis, les *maisons* les plus remarquables par leur outillage perfectionné ou leur puissance productrice. Il y a là beaucoup à apprendre ou à glaner. Signalons, parmi les plus intéressants et les plus substantiels, les chapitres sur la ganterie (pp. 297-299), la dentelle (pp. 300-304), la saboterie (pp. 308-311), l'armurerie (pp. 359-364). C'est parce que nous reconnaissons tout le mérite d'un semblable essai de coordination des données les plus fraîches recueillies sur notre activité industrielle que nous croyons pouvoir exprimer un regret : à savoir que M. G. n'ait pas mentionné au cours de son exposé les meilleures sources auxquelles il a puisé. Le *recensement des industries et métiers* de 1846 à 1896 a dû lui fournir moins de renseignements, semble-t-il, que la collection des intéressantes monographies sur les *industries à domicile*, publiées par le *Ministère du Travail* [1]. M. G. a voulu être complet ou du moins ne rien omettre d'essentiel; il y est parvenu ou peu s'en faut. Aussi nous étonnons-nous qu'il n'ait pas donné à l'*industrie diamantaire*, dont Anvers partage depuis des siècles le monopole avec Amsterdam, la même attention qu'à l'*orfèvrerie* et à la *joaillerie*. Les 39 ateliers Anversois, qui occupent encore actuellement, dit-on, de 3000 à 3500 ouvriers, cliveurs, coupeurs et sertisseurs, méritaient mieux que deux simples mentions, sans plus (p. 35 et p. 308). Dans cette étude spéciale de nos industries, M. G. a pris soin de ne pas abuser des chiffres; il n'en a fait qu'un usage judicieux. Le lecteur qui les aime ou qui en demande les trouvera groupés très nombreux dans la dernière partie de l'ouvrage (livre IV, pp. 409-482) traitant du *commerce extérieur de la Belgique*; ils sont empruntés aux relevés statistiques publiés par le *département des finances* pour l'année 1901. Signalons dans le chapitre du *mouvement de la navigation* un tableau bien suggestif donnant l'effectif — hélas! combien réduit! — de la marine marchande nationale depuis 1860 jusqu'au 31 décembre 1901.

La *géographie industrielle et commerciale* de M. G., où les professeurs de géographie pourront puiser beaucoup de notes utiles en vue de la documentation de leur cours, figurera, espérons-le, dans la liste des ouvrages destinés aux bibliothèques scolaires ou aux distributions de prix dans nos établissements d'enseignement moyen. Les livres

---

1 Une seule de ces publications est mentionnée par M. G. : *l'industrie armurière liégeoise*, de M. Maurice Ansiaux (v. page 361).

belges n'abondent pas, on le sait, dans ce catalogue. Nous sommes restés, dans la matière, au même point que pour notre commerce maritime : tributaires de l'étranger. Tâchons de nous soustraire de plus en plus à cette tutelle, quand nous le pouvons sans y perdre.

EM. DONY.

Dr. BERNHARD SCHÄDEL, **Die Mundart von Ormea**, *Beiträge zur Laut- und Konjugationslehre der nordwestitalienischen Sprachgruppe* mit Dialektproben, Glossar und Karte. Halle a. d. S., Niemeyer, 1903.

M. Schädel a fait dans le Nord de l'Italie des voyages qu'il a agréablement racontés ailleurs (*Frankfurter Zeitung*, 23 nov. et 21 déc. 1902) et il a étudié sur place le patois d'Ormea, petite localité située à l'ouest de Gênes, un peu au nord de San Remo. L'intérêt spécial de ce patois paraît être d'avoir échappé, dans une région reculée, au rayonnement des dialectes des grands centres (Gênes et Turin) qui se fait sentir en Italie comme partout. Toute la région du Nord de l'Italie a déjà occupé beaucoup de philologues, savants et dilettanti indigènes et docteurs allemands. La présente étude me paraît faite avec beaucoup de soin et de compétence; et un critique local, M. Arrò (*Il Piemonte*, Saluzzo, anno I, n° 212, 12 septembre 1903) en a vanté la scrupuleuse exactitude : c'est un bien bel éloge, si tant est que M. Arrò ait pu apprécier tout ce travail philologique (l'étude de M. Schädel a déjà été signalée aussi dans les *Studj romanzi* editi a cura di Monaci, 1903, I, p. 136). Je ne puis songer ici à examiner par le menu tous les faits relevés dans cette contribution à l'étude du groupe dialectal du Nord-Ouest de l'Italie. Relevons seulement quelques détails saillants. M. Schädel, non sans crânerie, conteste en quelques points (traitement de *a* p. 13; diphtongaison de *e* p. 18; développement de *ü* p. 26) la doctrine de la *Grammaire des langues romanes* et de la grammaire italienne de Meyer-Lübke, et, ce qui est aussi grave, les constatations de faits du même auteur. Quand on examine à la loupe les plus grands travaux scientifiques, on s'aperçoit qu'ils ont tous un peu d'argile au pied : chose consolante pour les humbles, et qui laisse à tous quelque tâche à faire. M. Schädel nous assure que *a* est devenu *ǫ* à Ormea, et non *áo* que la *Grammaire* donne, sur la foi d'un travail italien, comme propre à l'Ouest de l'Italie septentrionale : le malentendu provient sans doute de ce que tout le monde n'emploie pas la méme notation phonétique. Au sujet du changement de *u* en *ü*, il fait (p. 26 et 27) quelques réserves sur les observations de M. Meyer-

Lübke et notamment sur la façon si ingénieuse dont l'éminent romaniste fixe la date du passage de *u* à *ü*. Cette grosse question de *u* > *ü* se représente chaque fois qu'on étudie un patois particulier, de la Belgique à l'Italie du Nord; et les wallonisants songeront aux études dialectologiques de M. Wilmotte sur notre patois. Il serait intéressant de voir un romaniste patient et ingénieux faire pour ces deux sons ce que M. Joret fit autrefois pour « *C* dans les langues romanes ». — Notons le traitement du suffixe — *ellu* > *ę̄a*, le passage constant de *r* devant une consonne à *l* (p. 53), et la forme *ami*, que le glossaire étymologique (p. 124) donne, selon toute vraisemblance, comme un emprunt français : ce serait là un détail curieux de la diffusion du français dans le Nord de l'Italie. Signalons aussi, dans le vocabulaire, la conservation des mots classiques *magnu*, *parvu* et *cadère* (qui n'a pas changé ici de conjugaison comme il le fait dans la plus grande partie du domaine roman); ces mots, surtout *parvu* (= *pǭlvu* à Ormea), ne sont pas si répandus qu'il ne soit intéressant d'en relever des cas nouveaux. Enfin, la 1e personne *sum* a exercé (p. 100) une curieuse analogie sur la 1e personne des verbes *dare*, *stare*, *vadere*, *facere*, *sapere*, *videre*. M. Schädel donne en finissant des textes comme échantillons du patois qu'il a étudié avec tant de soin (pp. 111-123), un glossaire étymologique (pp. 124-136), et une carte soigneusement dressée qui permet de situer exactement ses observations dans l'étude des patois du Nord-Ouest de l'Italie. Il a apporté à cette étude une intéressante contribution, et a fait œuvre d'habile phonéticien.

A. Counson.

Émile Faguet, **Propos de Théâtre**, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1903, 378 pp. in-12.

Il faudrait, si le cliché n'était périmé, répéter à propos de M. Faguet le « Cesse de vaincre... » de Boileau. Car, voici un livre, qui date des derniers mois de 1903; nous sommes en mars 1904, et déjà une seconde série de *Propos littéraires* et un volume consacré à Nietzsche ont attesté, par deux fois, que l'éminent critique était attelé à des tâches nouvelles et sensiblement différentes. On éprouve quelque scrupule à le suivre d'un peu loin dans les manifestations successives de son ondoyante activité et quelque peine à le suivre de près; mais si le lecteur daigne se souvenir que chaque lundi M. Faguet donne un feuilleton dramatique au *Journal des Débats*, et si on l'informe que les propos, annoncés ici, sont un recueil d'articles de théâtre, il admettra sans trop d'ambages qu'il reste un semblant d'actualité et, par là, une apparence de justification à ce compte rendu.

Compte rendu, ce n'est pas le mot propre. Car d'analyser des analyses, où l'esprit ingénieux du critique s'est détaillé en se dépensant, je n'en ai, ma foi, cure; pas plus que je n'ai chance de tirer de ces pages écrites au soir le soir des conclusions vraiment synthétiques. Certes, il s'y révèle une méthode excellente et ferme, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs[1], mais cette méthode n'est ni tout-à-fait personnelle, ni tout-à-fait nouvelle en ce recueil. L'originalité, qui y réside, est dans la découverte même, dans un détail noté, une remarque faite et parfois dans la pointe encore verte d'un paradoxe qui surgit.

De ces quatre cents pages, ou à peu près, la moitié est consacrée à Racine; Corneille et Molière se partagent un quart, et l'autre quart est réparti, au hasard de la curiosité, entre les théâtres indien, grec et anglais. La proportion serait peu équitable, évidemment, si ces feuilletons ne réflétaient d'exacte façon la quotité d'intérêt qui, sur les scènes parisiennes, va aux diverses manifestations de l'art du passé. On y subit Shakespeare plutôt qu'on ne l'aime, et c'est par dilettantisme (et aussi composition savante d'un rôle et réputation de comédien) si l'antiquité fait de loin en loin recette. En revanche nos grands classiques n'y connaissent point d'éclipse.

Que Racine ait la grosse part, nul ne s'en étonnera, qui a entendu aux Français *Phèdre*, *Britannicus* ou *Andromaque*. M. Faguet, après bien d'autres, et Nisard surtout, a excellemment déduit les raisons d'une prédilection qui semble devoir être éternelle. Un des plus jolis chapitres de son livre est l'histoire des variations de Francisque Sarcey sur les dons de théâtre de Racine. On a quelque surprise que ce normalien ait longtemps cru notre plus grand dramaturge étranger aux habiletés scéniques. Mais, comme Taine et bien d'autres, il a été de son temps; il l'a même été avec la surabondance plus complète des penseurs médiocres; il en a épousé tous les préjugés, et, né au déclin du romantisme, il a emprunté à celui-ci plus de travers que de vertus. Vers 1850 il était encore de bon ton de déclarer Racine injouable; aussi, nous dit M. Faguet, « il a fallu, comme toujours, comme du temps de « Rachel, un grand artiste dramatique pour faire refleurir la tragédie « antique »; seulement au lieu d'un, on en eut deux, en la personne de Mlle Sarah Bernhardt et de M. Mounet-Sully, de même que maintenant Mme Bartet et M. Albert Lambert fils nous valent une troisième résurrection racinienne en moins de cent ans; et ce ne sera pas la dernière.

Un des chapitres consacrés à l'auteur d'*Iphigénie* m'a surtout plu, il est intitulé : « Racine Cornélien ». Paradoxe, dira-t-on. Nullement,

---

1 Voyez *De Gids*, décembre 1903.

Racine a débuté par là; il a été à l'école de son grand rival; il aurait même dans *Andromaque*, conservé intacte la théorie espagnole du point d'honneur, qui triomphe si admirablement dans le caractère peu français de Chimène (p. 225 l. 29). J'aurais voulu, à ce propos, que M. Fagnet consentît, lui si expert, à écrire une petite dissertation sur le mot *gloire*, qui est, dans le *Cid*, appliqué à cette étrange notion chez la femme aussi bien que chez l'homme. Chimène veut venger son père en demandant la tête de Rodrigue; il y va de sa *gloire*, nous dit-elle (III, 3), et c'est cette gloire qu'elle invoque pour se montrer inébranlable, lorsque tout conspire pour la rapprocher de celui qu'elle confesse aimer. Mais si Racine, dans *Andromaque*, s'est trop souvenu de cette obstination et s'il a employé jusqu'au mot qui la caractérise

Si je le hais, Cléone, il y va de ma gloire.

il reste à savoir jusqu'à quel point Corneille a, dans, ses autres écrits conservé à ce terme une valeur identique. Dans le *Cid*, il traduit *honra*, ou plutôt toute une série de termes (*valor*, *decoro*, etc.) en lesquels chez Guilhem de Castro, s'incruste, en quelque sorte, un préjugé de race plus fort que tous les sentiments humains. Ailleurs, il n'est plus que l'orgueil du rang, et c'est ce que nous trouvons déjà dans l'*Alexandre* de Racine, la plus cornélienne sans conteste des tragédies du doux poète. A Axiane, qui lui demande s'il va combattre seul les forces combinées de ses ennemis, Porus répond que c'est « par la gloire » (au sens ordinaire, ici), qu'il veut la conquérir; puis il ajoute :

Et puisque mes soupirs s'expliquaient vainement
A ce cœur que la *gloire* occupe seulement,
Je m'en vais, par l'éclat qu'une victoire donne,
Attacher de si près *la gloire* à ma personne
Que je pourrai peut-être amener votre cœur
De *l'amour de la gloire* à l'amour du vainqueur [1].

On a trop dit et redit qu'à partir de 1667 Racine change sa manière; elle est déjà arrêtée et comme figée dans ce passage, dont il convient de rapprocher l'admirable scène où Bérénice (I, 5) narre à sa confidente l'éclatant triomphe de son amant, comme Hermione vantant les prouesses épiques de Pyrrhus, ou bien Iphigénie rougissant d'orgueil au

---

1 Ce qui est non moins Cornélien, dans *Alexandre*, ce sont les imprécations d'Axiane, qui rappellent étrangement les imprécations de Camille; c'est le long discours (III, 2) où elle reproche à Taxile sa trahison; c'est encore le monologue du IV[e] acte (scène 1) et la 2[e] scène avec Taxile (IV, 3), en bref l'action dramatique plutôt que les sentiments.

souvenir des exploits d'Achille; toutes ces amoureuses ont les préjugés plus encore que les vertus de leur rang; en ce sens leurs amants pourraient dire, comme Jason dans *Médée :*

> Jason ne fit jamais de communes maîtresses;
> Il est né seulement pour charmer les princesses
> Il haïrait l'amour, s'il avait sous sa loi
> Rangé de moindres cœurs que des filles de roi.

Voilà, à mon humble avis, par quoi Racine est essentiellement cornélien, et le reste toujours. Ce respect des convenances monarchiques et ce souci du rang, qui sont partout chez son devancier [1] et nulle part mieux que dans *Rodogune* (III, 4) le lient à une tradition, dont il ne tentera jamais de se départir. Et Taine n'a pas tort de nous dire que « Racine est le plus grand peintre de.... l'orgueil et de la dextérité aristocratiques » et d'expliquer que chez ses héroïnes « tous les senti- « ments naissent de leur état ou en portent la marque. Ce qui les « touche, dans leur amant, c'est son rang; c'est en monarque qu'elles « se le représentent.... » (*Nouveaux Essais*, 2e éd. p. 230). Mais si l'on poursuit cette enquête chez les contemporains du poète, et particulièrement dans le théâtre, on constate que le sens et la notion de *gloire* féminine varie peu. Molière s'en accommode, malgré les différences de thèmes et de ton. Déjà, dans le *Dépit amoureux*, Lucile parle de *sa gloire* (II, 4); dans la *Princesse d'Élide* il est question de « la gloire de notre sexe » (II, 1) et aussi, pour une femme impérieuse et fière, sorte d'Hippolyte en jupons, de la *gloire* de refuser l'amour d'un homme (V, 2). C'est encore la *gloire* de Corneille et de Racine, mais avec un léger rapetissement et une tendance à n'être que la gloriole d'une coquette. Dans le *Misanthrope* (V, 1) elle n'est plus que la vanité d'un auteur de sonnets, dans *Tartuffe* (IV, 5), que celle d'un sot mari.

Mais, puisque j'ai parlé de Molière, il faudrait dire ce que M. Faguet nous apporte de nouveau et d'attrayant à son sujet. Sur les *Femmes savantes* il a écrit une solide dissertation, plutôt didactique d'allures.

---

1 Qu'on se souvienne encore de *Pulchérie,* où des critiques fort sérieux ont cru trouver quelques réminiscences des amours de la grande Mademoiselle, si cornélienne dans ses admirations et ses sentiments :

> L'orgueil de la naissance a bien des tyrannies :
> Souvent les beaux désirs n'y servent qu'à gêner;
> Ce qu'on se doit combat ce qu'on se veut donner;
> L'amour gémit en vain sous ce devoir sévère, etc.

(I, 1 : comp. III, 2, *Léon seul est ma joie...;* IV, 2, *Et n'était le respect qu'imprime votre sang...;* V, 3, *Ce n'est pas que Léon...*).

Tartuffe, en revanche, lui a inspiré un de ses plus spirituels feuilletons. Il s'y mesure avec l'esprit de système de M. Brunetière, dont il combat une interprétation trop poussée du personnage et du sens général de l'œuvre. C'est une contre-partie à ne jamais omettre, lorsqu'on veut tenir le juste-milieu. Enfin il y a dans les chapitres réservés à Corneille, une « Histoire de *Polyeucte* dans l'opinion en France », qui est de la belle et haute critique, de même que la discussion avec M. Lanson, dont chacun connaît le beau livre sur le vieux tragique, des vues indépendantes, et une dépense de saine érudition, qui nous prouveraient, s'il en était besoin, que M. Faguet a débuté par une thèse savante sur la tragédie au XVIe siècle et que s'il garde, depuis lors, ses distances avec la critique documentaire, il ne la perd pas totalement de vue. Mais ce qui m'a fait surtout plaisir, c'est la subtile analyse du caractère de Pauline, où, sans aller jusqu'au paradoxe, on nous montre un Corneille.... racinien. Voici, au surplus, la conclusion de ces pages, qu'il faut relire dans le volume, après les avoir savourées dans le rez-de-chaussée du journal : « ... je crois que c'est « une opinion assez répandue que Racine est le seul tragique psycho- « logue de notre théâtre. Il est possible. Il ne faudrait pas oublier, « cependant, que c'est Corneille qui a tracé, de son gros crayon, « Chimène, Camille et Pauline. Ce n'est pas grand'chose. Cela, néan- « moins, doit entrer en compte ».

M. Wilmotte.

A. Albalat. **Le travail du style,** *enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains.* Paris, A. Colin, 1903, in-12 : fr. 3-50.

Les questions de style continuent de préoccuper M. Albalat. Après l'*Art d'écrire enseigné en vingt leçons* et la *Formation du style par l'assimilation des auteurs*, voici qu'il publie un nouvel ouvrage où le travail du style est enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains.

Le travail est la condition même d'un bon style. Tout le monde, pour ainsi dire, est d'accord là dessus. Et si, à la page raturée, refaite, recopiée, qui est la bonne, Veuillot préfère la page tracée d'un seul jet, sans points, sans virgules, sans rature, qui est l'excellente, combien d'auteurs pourrions nous citer qui tous ont le tourment du mieux dire et pensent que pour approcher de la perfection, il ne faut pas se contenter de la première expression venue, mais raturer, retoucher, refondre, corriger enfin, polir et repolir, selon le conseil du vieux Boileau. La doctrine du repolissage compte certainement plus de partisans que celle de l'improvisation.

Et l'on conçoit sans peine de quelle utilité peut être, pour ceux qui apprennent à écrire, l'examen des brouillons des grands écrivains. C'est le meilleur cours de littérature, la leçon et l'exemple s'y rencontrent en même temps et à chaque instant. M. Albalat ne s'est pas contenté d'indiquer les corrections qu'il a relevées sur les manuscrits, les mots qu'il est parvenu à déchiffrer sous les larges ratures, les rédactions successives d'un même passage, il a cherché à les expliquer, à montrer pourquoi telle expression a été préférée à telle autre, comment la page définitive s'est lentement, progressivement, formée sous la plume de l'écrivain.

Les maîtres auxquels M. Albalat demande le secret de leur art sont : Chateaubriaud, Flaubert, Bossuet, Pascal, Rousseau, Buffon, Montesquieu, Malherbe, La Fontaine, Boileau, Racine, V. Hugo, Balzac etc.

L'étude de leurs corrections est pleine d'enseignement. Elles démontrent avec éloquence la haute conscience d'artiste que tous ils possédaient, elles font éclater cette probité littéraire qui leur inspirait la haine du convenu, du banal, du poncif, du cliché.

Les derniers chapitres dégagent la même leçon, mais par des voies contraires. Ils sont consacrés à des écrivains qui ont écrit trop vite et font voir, par des citations empruntées à Gautier, Sand, Massillon, les dangers des improvisations hâtives.

Tout cela est excellent et les jeunes gens surtout, qui font l'apprentissage du style, n'auront qu'à gagner à la lecture de cet ouvrage. Si la place ne nous manquait, peut-être aimerions nous discuter les pages, évidemment hostiles, inspirées à l'auteur par l'étude du *Télémaque*. On comprend que M. Albalat n'aime pas la manière un peu fluide et molle, mais brillante et fleurie et d'un ton frais, de Fénelon. C'est affaire de tempérament et l'on peut, sans qu'il y ait à redire, préférer le coloris vigoureux, ou la précision d'eau-forte de certains modernes. Mais de là à conclure que Fénelon, au moins dans *Télémaque*, est irrémédiablement banal, et ne sait pas écrire, c'est, nous semble-t-il, aller un peu loin. De très bons juges, Villemain, Sainte-Beuve, Janet, Faguet, pour ne citer que les meilleurs, ont rendu justice à l'écrivain. Quant à ceux qui refusent tout mérite littéraire à l'auteur du *Télémaque*, on peut citer, entre autres, Gueudeville et Faydit. Ces noms, on l'avouera, ne volent pas sur toutes les lèvres...

Néanmoins, malgré ce chapitre sur Fénelon, agressif et violent, et, disons le mot, injuste, le livre de M. Albalat, se recommande par de solides qualités. Il nous fait pénétrer dans l'intimité du cabinet de travail des plus grands auteurs, et grâce aux ratures, aux variantes, aux retouches, nous surprenons l'écrivain au moment où sa pensée, de

moins en moins indéterminée, se précise, trouve enfin, pour s'exprimer, une formule définitive.

Et, bien que certains jugements de l'auteur puissent être discutés, on pensera peut-être avec nous que ce livre forme, avec ses deux aînés, le meilleur traité de style qu'on puisse mettre entre les mains de ceux surtout qui voudraient s'initier au « rude métier », comme dit Boileau, d'écrivain. Que leur divise soit celle de Septime-Sévère : *Laboremus !* C'est le mot, aussi, qu'on pourrait inscrire en épigraphe sur le dernier ouvrage de M. Albalat.

J. Van Dooren.

V. Delahaye. **Dictionaire de la Prononciation moderne.** *Seul ouvrage donnant la prononciation figurée de tous les mots de la langue française.* Paris, Delagrave, 1902. Prix : fr. 2-50.

A première vue, pour le lecteur qui désire se renseigner rapidement, la forme du dictionnaire semble la meilleure. Mais ce n'est qu'une illusion vite déçue. L'information donnée pour chaque mot isolément est forcément insuffisante; jamais un dictionnaire de prononciation ne vaudra un *cours complet*, — s'il est complet, — de prononciation, pas plus qu'un dictionnaire ne peut remplacer une grammaire et un cours de langue.

Un mot présenté absolument, détaché de tout contexte, n'a pas exactement la même prononciation que dans le corps d'une phrase : question de durée relative, dont l'importance n'échappera à personne. Cette indication ne peut être donnée à chaque mot.

D'autre part, le son d'une même voyelle peut varier dans un même verbe. L'*a* de *tressaillir*, de *détailler* a-t-il le même son à l'infinitif que l'*a* de *je tressaille*, de *je détaille?* Non. Et supposons que je veuille me renseigner à fond sur ce point, je trouve la prononciation de l'infinitif dans le dictionnaire, mais pas d'autre éclaircissement.

Cent autres exemples prouveraient la nécessité d'un tableau présentant les valeurs des sons variant dans tel et tel cas. Le dictionnaire y aurait renvoyé. L'auteur a placé, il est vrai, au seuil de son dictionnaire un « tableau des sons ». Mais il est pas trop sommaire. Il peut même induire en erreur, — les étrangers surtout. Chaque lecteur, en effet, interprêtera d'après sa phonétique locale, d'après « le terroir », la figuration, l'équivalence indiquée dans ce tableau.

Exemple. Dans beaucoup de localités belges (notamment à Bruxelles, à Charleroi), on prononce les mots *écho*, *lot* en donnant à l'*o* la valeur qu'il a dans *colis*, *sottise*. C'est cette même valeur de *o*, que l'on donne dans *oseille*, *chaos*. Qu'en résultera-t-il? Beaucoup de Belges — pour

ne citer que ceux-là — se méprendront à tout jamais sur la valeur de l'*o* grave.

L'indication aurait dû être au moins celle ci : « L'*o* grave que nous figurons par ō, a le même son que *au* dans *eau*, *beau*, *haut*, son grave, formé au fond de la bouche, quelque peu allongé et tout différent, remarquons-le bien, du son attribué au même caractère d'imprimerie *o* que l'on rencontre dans les mots *colis*, *sottise*, *botté*, mots dans lesquels l'*o* est bref et de son clair. C'est le même son grave (*au*) qu'il faut donner à l'*o* de *oseille*, *pot*, *lot* et à la terminaison *eau* dans *bateau* par exemple. »

On ferait des remarques semblables pour tous les autres sons : en général les étrangers doivent être avertis des différentes valeurs de *eu*, *o*, *a* selon les cas.

Une note dans le tableau de figuration aurait dû atténuer la rigueur de l'indication suivante : « *g* a toujours le son dur. » Car, si elle est vraie pour *igné* (ig- né) *stagnation* (stag- nation), elle est fausse dans la plupart des autres cas où se rencontre le groupe *gn* : *digne*, *indigner*, *rechigner*, *cogner* etc.

Une note aurait dû faire observer que dans des groupes tels que *oa*, *oua* qui représentent la valeur de *oi*, *ua*, l'*o*, l'*ou* sont très brefs. Sans cette précaution, les Anglais des saynettes bouffonnes seront dans le vrai quand ils diront : il *aboayait moa Abatoar*, *abavoa*, *acroare* et surtout *bōā* (bois) *bōāser* (boiser) sont bien de nature à répandre l'erreur. L'*ou* de *amour* est-il le même que *ou* dans *akouatique ?*

Pourquoi l'auteur introduit-il une demi-consonne, un *y* supplémentaire, dans la figuration de la prononciation du mot *abbaye ?* Ce mot doit se prononcer *a-bé-i*, sans demi consonne devant *i*, et non *a-bé-yie*. Intercaler cet *y*, c'est encourager dans leur mauvaise diction ceux qui sont portés à ajouter des *i* brefs et des *ou* brefs dans des mots comme *chemi-né-ĭe*, *thé-ĭatre*, *brou-oŭette*. *Depayse* est représenté : *dé-pè-yi-zé*. C'est lourd, dur.

Comment lire : *dé-plor-able* ? *ex-plor-ateur* ? Mais *ré-pa-ra-teur* ; *su-ranchérir*; *su-rin-ten-dan* ? Pour quelle raison marquée ces différences ?

L'auteur a sacrifié à de très anciens préjugés en indiquant : *ab-san*, *ob-sécration*, et d'autres pareils. Il n'est pas vrai, malgré quelques obstinés, que l'on prononce *ab-san*, *ab-sorber* etc.

Il se peut, *en dictant :* parce qu'alors on détache toutes les syllabes, — il se peut que l'on dise *alors ab-sent*. Mais en toute autre circonstance, cette pronciation est impossible — à moins de faire entendre *abe-cent*. L'altération se produit de *b* en *p* ou de *s* en *z*.

Comme le dit M. Paul Passy dans les « Sons du français », *on croit* souvent que l'on prononce tout autrement qu'on ne le fait en réalité.

Littré lui même admet — il le faut bien, — qu'on prononce *apcè*, *apcide*, *apsolu*, *apsoudre* d'après la prononciation réelle.

L'auteur a indiqué quelques divergences, *cottage, andante*, il en fallait signaler cinquante autres. Bref : il y a trop peu dans ce dictionnaire. Trop, en ce qu'il était inutile, à mon avis, de nous renseigner sur le sens des mots. Trop peu, parce qu'il manque un assez grand nombre de mots, parce que les indications sont incomplètes, parce que le tableau de figuration est absolument insuffisant. Ces réserves faites, un tel ouvrage est utile.

P. MONET.

GASTON GAILLARD. **De l'Étude des Phénomènes au point de vue de leur problème particulier**. 1 vol. in-8°. 245 pp. Paris, 1903. Schleicher frères et Cie, éditeurs. — Prix : 5 fr.

Selon M. Gaillard, toute philosophie aboutit logiquement au panthéisme; tout panthéisme, impliquant sous une forme ou sous une autre la conception d'un monisme, tend par cela même au pessimisme, dans ses conclusions ultimes [1]. Ce panthéisme ou ce monisme que recèleraient toutes les philosophies serait dû à l'emploi exclusif qu'a fait l'esprit d'une méthode toute théorique, méthode de généralisation et d'universalisation, qui n'envisage les phénomènes du monde que dans leur similitude, ne recherche que le général et les lois. Ce point de vue, inséparable de l'enfance de l'esprit, doit faire place à un autre (qui sera le point de vue véritable de la science), à savoir celui de la particularité des phénomènes, de ce qu'ils ont de propre et d'unique.

Comme on le voit, M. Gaillard ne veut rien moins que réagir contre la conception qui a régné, dans les sciences et dans la philosophie, depuis Socrate. Du point de vue où il se place, il considère aussi la morale, telle qu'elle a été conçue jusqu'à nos jours, comme *amorale* ou même *antimorale*, et exigeant une refonte totale, puisqu'elle a reposé jusqu'ici sur la conception générale des philosophies et qu'elle est viciée au même titre qu'elles par sa méthode de généralisation et son élimination de l'individu comme tel. Cette refonte devrait se faire dans le même sens que celle de la connaissance théorétique, c'est-à-dire en vue de constituer ce que l'auteur appelle la morale *idiotique* (p. 205, etc.) : la morale ne serait alors « qu'une sorte de technique

---

1 Le pessimisme actuel semble bien être, dit l'auteur, « la traduction de notre malaise devant l'irréductibilité foncière de la particularité des phénomènes par les solutions logiques que nous fournissent les métaphysiques » (p. 46 et passim).

propre du dynamisme de nos actions, l'application pratique de l'étude particulière des rapports respectifs de chaque homme dans le moment et la circonstance uniques de son action avec toutes les autres forces individuelles ou matérielles ambiantes; et on est ainsi conduit à admettre, pour toutes les choses comme pour tous les êtres, un régime physique, une sorte de morale organique entièrement constitutive, inhérente et propre à chacun d'eux, répondant à la particularité du problème de chacune de leurs manifestations » (p. 215-216). Cette morale, la seule vraiment morale et vraiment scientifique, nous délivrerait du pessimisme.

Nous ne contesterons pas l'originalité de la thèse de M. Gaillard. Mais son livre reste assez obscur, non seulement à cause du style de l'auteur, mais encore et surtout par le nombre et l'importance des postulats implicites, et des plus discutables, que l'auteur ne semble pas se soucier de justifier philosophiquement. En dépit du dogmatisme lyrique de Nietzsche — que M. Gaillard cite très fréquemment et qu'il doit avoir beaucoup pratiqué — les vieilles thèses du sensualisme et du matérialisme ne sont pas des credo pour la plupart des philosophes. Ce serait même plutôt le contraire. Mais Nietzsche est à la mode aujourd'hui, malgré la vétusté et la caducité réelles de ses thèses fondamentales. M. Gaillard est parti d'une idée assez neuve et hardie, et peut-être féconde; mais quand une conception se présente comme devant révolutionner ou renouveler la science et la morale, il faudrait d'abord qu'elle soit élucidée minutieusement dans son contenu, assurée solidement dans ses fondements rationnels. Si la conception résiste à cet examen critique, il restera à voir alors si, appliquée aux questions philosophiques ou morales, elle peut conduire à des résultats appréciables. Jusqu'à ce que cet examen et cette épreuve aient été adéquatement faits, il est sage de réserver son jugement sur l'originale tentative de M. Gaillard.

G. Remacle.

Ch. Letourneau. **La psychologie ethnique**. Paris, C. Reinwald, 1901. 1 vol. in-12°. 6 fr.

Il serait de mauvais goût de montrer trop de sévérité envers un ouvrage dont l'auteur est mort. Cependant le livre est un de ceux auxquels donnent souvent lieu les sciences un peu neuves, comme l'anthropologie, l'esthétique, et même l'archéologie, un livre écrit d'après des idées préconçues et échafaudé sur des faits parfois problématiques.

La « psychologie ethnique », c'est, traduite en français, l'âme des races. L'âme des races, alors qu'on connaît si peu les peuples eux-mêmes! M. Fouillée a bien osé établir le bilan psychologique de plu-

sieurs nations, mais encore s'est-il contenté des principaux peuples européens. L'ouvrage de M. Letourneau a des prétentions moins modestes. Il part de l'animal dont il examine l'évolution mentale, passe à l'enfant, à l'homme primitif; il fait défiler dans autant de chapitres les nègres de l'Afrique, les Polynésiens, les Indiens d'Amérique, les Mongols depuis l'Esquimau jusqu'au Chinois, les Égyptiens, les Sémites, les Grecs, les Romains, la société du moyen âge; il étudie les mœurs de chacun de ces mondes, leur intelligence, leur langue, leurs progrès dans les sciences mathématiques et naturelles! Comment espérer trouver beaucoup de profondeur dans des recherches d'une pareille envergure?

Le moment n'est pas venu de synthétiser à ce point nos connaissances sur les races humaines. Il faudrait au préalable s'assurer de leur bien fondé, surtout vérifier les récits des voyageurs et, tout au moins, l'interprétation qu'ils ont donnée de leurs observations. Ce faisant, on se montrerait plus réservé dans les déductions et dans les généralisations. Et les livres deviendraient rares où l'on trouve presque à chaque page des assertions dans le genre de celles-ci : « C'est un trait d'infériorité des Australiens que de nager non à la manière des grenouilles, comme le font tous les peuples plus ou moins civilisés, mais à la manière des chiens, des mammifères quadrupèdes, qui marchent simplement dans l'eau ». — « L'invention du boumerang dépasse tellement le niveau intellectuel des Australiens, qu'on ne peut s'empêcher d'y soupçonner un emprunt fait à quelque ancienne race plus civilisée. En effet, sur des fresques de l'antique Égypte, on voit des hommes munis d'armes, qui semblent bien être des boumerangs... » — « Les Abipones n'avaient dans leur langue que trois expressions numériques, savoir : « les doigts d'un émou », pour dire quatre; « les doigts d'une main », pour dire cinq; enfin, pour dire vingt, « les doigts des mains et des pieds ». Les Indiens n'avaient donc pas dépassé le stade arithmétique des unités collectives, non encore analysées! » — « Les Malais se récréent à de véritables joutes littéraires, qui requièrent une imagination vive, une intelligence prompte et une oreille juste, toutes qualités assez rares chez les races mongoliques et qui, seules, pourraient suffire à attester l'origine métissée de la race malaise. » — « La Madone de Murillo a encore sous les pieds le croissant lunaire de l'Isis égyptienne. » — « Une autre imperfection morale du Chinois est la haute opinion qu'il a de la supériorité de son pays et de sa race sur le reste du genre humain. Sur une mappemonde européenne, qu'ils voyaient pour la première fois, huit à dix lettrés chinois prirent pour la Chine tout l'hémisphère renfermant l'Europe, l'Asie et l'Afrique. L'Amérique leur paraissait encore trop grande pour loger le reste du genre humain! »

ANT. GRÉGOIRE.

G. Demeny. **Mécanisme et éducation des mouvements.** Paris, F. Alcan, 1904, 1 vol. in-8°, 6 fr.

Dans sa vie, M. Jourdain éprouva au moins une surprise, celle que lui causa son maître de philosophie. S'il vivait de notre temps, il ne cesserait pas de s'étonner. Il ne serait pas seul. Depuis des siècles, des millions de Messieurs Jourdain ont marché, sauté, grimpé, dansé, fait des armes, sans trop savoir comment. Aujourd'hui, les Marey, les Demeny enregistrent, analysent, mesurent avec une précision infinie les mouvements de la machine humaine, en sorte qu'il n'y aura bientôt plus d'attitude, d'allure, de locomotion qui ne soit chronophotographiée et inscrite en diagrammes. Cela nous apprendra-t-il à marcher....? Peut-être. Justement M. Demeny vient de consacrer un gros volume, riche en documents et en illustrations, au mécanisme et à l'éducation des mouvements. Il y a consigné les résultats des nombreuses recherches qu'il a entreprises depuis longtemps, seul ou en collaboration avec son illustre chef, le Dr Marey.

C'est la grammaire des mille travaux des membres. Chemin faisant, l'auteur apprécie les avantages, les défauts et l'opportunité des exercices gymnastiques, des appareils et des sports. On y voit condamner au nom de principes paraissant établis, bon nombre de systèmes qui furent ou sont encore à la mode. Ainsi le livre devient un guide raisonné de l'éducation physique. Le dernier chapitre, le plus neuf et le plus intéressant, étudie les moyens de mesurer le travail, et d'utiliser le plus économiquement la force musculaire. La conclusion fait entrevoir le parti que l'on pourra tirer de méthodes précises et scientifiques, comme celles dont s'inspire l'ouvrage de M. Demeny. On y puisera d'abord « les procédés les meilleurs d'élevage ou d'amélioration de l'individu : ce sont les choses les plus pressantes à connaître. Il y a aussi les procédés de dressage dans chaque genre d'activité. Tous les métiers ont leurs règles d'apprentissage. Il y aurait intérêt à les uniformiser, à en faire le rapprochement méthodique; ils s'éclaireraient les uns les autres. Les spécialités ont des lois communes; ce qui les divise, ce sont les préjugés qui y règnent et les subtilités dans lesquelles elles se confinent. » Enfin, la physiologie appliquée permettra de déterminer ce que chaque travailleur, dans chaque métier, peut fournir de besogne utile, sans nuire à sa santé.

« Un jour viendra, dit M. Demeny, où ces études encore purement spéculatives prendront un développement important dont on ne peut encore prévoir la portée pratique. » Et on serait bien tenté de le croire. Aristophane ridiculisa Socrate en lui faisant mesurer la longueur des sauts d'une puce. Aujourd'hui, on rirait moins de cette caricature. Tout fait devient matière à investigation : il n'en est si petit qui

ne retienne les chercheurs. Quelquefois, cela va jusqu'à la minutie, en apparence du moins, et le public, sensible seulement à l'utilité pratique des choses, s'en gausse; des esprits chagrins l'encouragent en proclamant la faillite de tous ces labeurs. Patience! A la lecture de l'œuvre de M. Demeny, on devine les grands services que rendront peut-être un jour maintes *curiosités* scientifiques de nos jours.

ANT. GRÉGOIRE.

Méthode directe pour l'enseignement du néerlandais *à l'usage des athénées, collèges, écoles moyennes et normales* par J. MELON. 1re année : partie du maître, fr. 1,50; partie de l'élève, 2,00 fr. (Tournai : Decallonne.)

Méthode Seket et Royer. Cours de langue française d'après la méthode intuitive. *Édition spéciale à l'usage des écoles primaires et des cours préparatoires des collèges catholiques* par J. MELON. 1re et 2e partie, 1,00 fr., 3e partie, fr. 1,50.

La méthode de la matière à enseigner sera nécessairement déterminée par le but à atteindre et les élèves à qui l'on s'adresse. Tantôt elle sera pratique, tantôt théorique, quelquefois les procédés pratiques auront la part du lion, comme pour l'enseignement de la seconde langue dans un pays bilingue. Mais un enseignement exclusivement pratique ne donne pas le vrai savoir; il ne donne qu'un certain dressage qui disparaît à mesure que l'exercice se fait rare.

Un enseignement exclusivement théorique rebute la généralité des élèves et ne laisse derrière lui que l'antipathie.

Un tel enseignement oublie que se servir d'une langue ne signifie pas appliquer des règles abstraites, mais imiter des images concrètes connues. C'est d'une réaction contre lui qu'est née la méthode exclusivement pratique qui s'appelle la méthode directe. Elle n'est toutefois pas directe du tout. Car il va de soi que si l'on montre à un élève une chaise pour lui apprendre, sans l'intermédiaire du mot *chaise*, que cet objet se dit *stoel* en néerlandais, l'éléve recourra lui-même mentalement à cet intermédiaire pour arriver de l'objet à son nom néerlandais *stoel*. La méthode ne serait directe que pour les choses dont l'élève ne saurait pas encore les noms dans sa langue maternelle.

Il y a actuellement, toujours par réaction, un engouement pour cette méthode directe. La *Zeitschrift fur den deutschen und französischen Unterricht* la bat résolument en brèche et prouve que ses résultats ne sont pas ce qu'on attendait.

Ces réserves faites, nous devons dire que les livres de MM. Seket,

Royer et Melon sont faits par des hommes compétents, qui se sont assimilé la méthode à appliquer et qui possèdent les langues à enseigner. Ils seront donc les bien-venus auprès des adhérents de la méthode directe. Nous osons même dire qu'ils peuvent rendre de sérieux services aux maîtres qui jugent que l'intuition est quelquefois un détour et qui assaisonnent la pratique d'un peu de théorie.

J. VERCOULLIE.

A. W. POLLARD. **English Miracle Plays, moralities and Interludes.** Specimens of the pre-Elizabethan drama, edited, with an introduction, notes, and glossary, 4th edition, revised, with illustrations, Oxford. Clarendon Press, 1904. LXIIII et 250 pp.

Cet ouvrage est connu de tous ceux qui s'intéressent au théâtre du moyen âge, et n'a besoin ni de recommandations ni d'éloges. Il contient, en extraits ou en entier, treize œuvres dramatiques antérieures à 1550, et choisies parmi les plus caractéristiques de la littérature anglaise.

Dans cette quatrième édition, nous signalerons deux innovations intéressantes : L'introduction, rajeunie et mise au courant des dernières recherches, surtout de celles de E. K. Chambers, offre l'exposé élémentaire le plus sûr des origines de la scène anglaise. — En outre, M. Pollard a orné son volume d'une demi-douzaine de reproductions de gravures relatives aux sujets traités dans les pièces qu'il publie. Toutes ces gravures, sauf une, sont d'origine française. Il est bon d'orienter l'attention du public lettré vers ce domaine presque inexploré de l'iconographie, qui promet d'enrichir et d'embellir les études littéraires sous maints rapports.

A bientôt l'édition des *Macro Moralities* promise par le courtois et sympathique savant dont maint lecteur du Musée Britannique se sent l'obligé.

P. HAMELIUS.

STEPHAN WAETZOLD. **Die Jugendsprache Goethes, Goethe und die Romantik, Goethes Ballade. Drei Vorträge.** *2te vermehrte Auflage.* Leipzig, Dürr, 1903. 76 pp. Pr. 1.50 m.

En 1888 le professeur St. Waetzold, ancien directeur de la revue très connue : *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen* et qui est actuellement directeur au ministère prussien des cultes et de l'instruction a publié en une brochure deux intéressantes conférences sur Goethe, traitant des caractères distinctifs de la langue

de la jeunesse du poète et de ses rapports avec l'école romantique. La seconde édition renferme une remarquable addition : une étude substantielle sur les sources et la signification de la ballade, que Goethe a placée en tête de la rubrique *Lyrisches* dans l'édition appelée « de dernière main » (Stuttgart, Cotta, 1827. Vol. III). Cette ballade assez obscure a beaucoup occupé les critiques et je crois pouvoir dire que M. Waetzold en donne l'explication définitive.

H. Bischoff.

Marius Vachon, **Pour devenir un artiste**. — *Maximes, conseils et exemples d'après les maîtres français contemporains.* — Paris, Delagrave, 3 fr. 50.

L'auteur définit lui-même son livre « une sorte de manuel professionnel et de morale en action ». Il n'y expose pas de théories esthétiques; il ne discute pas, préférant demander aux maîtres eux-mêmes quelques uns des secrets de leur art. Utiles conseils, maximes élevées, intéressants détails biographiques, exemples typiques s'accumulent le long des 300 pages qui composent le volume. *Devoirs de l'artiste envers lui-même; vertus privées. — Devoirs de l'artiste envers son métier; vertus professionnelles. — Devoirs de l'artiste envers la société; vertus sociales*, telles sont les trois grandes parties de l'ouvrage. Les citations empruntées aux maîtres sont généralement intéressantes et bien choisies. On regrette toutefois que M. V. se soit borné aux seuls artistes français; l'art n'a pas de frontières politiques.

Comme l'indique le plan, c'est à l'éducation morale que l'auteur s'attache de préférence. Avant d'être habile technicien, l'artiste, pour lui, doit être le *vir bonus* que Quintilien réclame pour l'éloquence. A notre époque il y a du mérite à soutenir de tels principes. Pour nous convaincre, M. V. a mieux que de savantes dissertations : l'exemple de ses *contemporains* les plus illustres, affirmant que, de nos jours comme autrefois, le succès n'est, en somme, qu'une légitime récompense.

G. M.

CHRONIQUE

32. — Les fouilles entreprises à Pergame par l'Institut archéologique allemand ont amené une découverte d'un haut intérêt pour l'histoire de l'art attique : celle d'un Hermès barbu portant sur sa base l'inscription suivante :

Εἰδήσεις Ἀλκαμένεος περικαλλὲς ἄγαλμα
Ἑρμᾶν τὸν πρὸ Πυλῶν...

Nous sommes donc en présence d'une reproduction, exécutée sans doute à l'époque d'Hadrien, de l'Hermès Propylaios d'Alcamènes — dont parle Pausanias (I, 22, 8) — la première œuvre certaine du contemporain et rival de Phidias. M. Conze s'est empressé de communiquer cette grande nouvelle à l'Académie de Berlin (*Sitzungsb.*, 14 janvier 1904) et M. Pottier en a entretenu l'Académie des Inscriptions (séance du 3 mars). Nous pouvons ajouter ici au risque de commettre une indiscrétion que la collection Raoul Warocqué possède une admirable réplique de la même œuvre, et que ce second exemplaire provient d'Athènes même. Une comparaison entre le buste de Pergame et la tête de Mariemont serait fort instructive : pour autant qu'on en puisse juger d'après des photographies, la coiffure si caractéristique de cet Hermès archaïque, est identique des deux côtés, un même nombre de boucles s'étage en trois rangs au dessus du front, le modèle du visage semble être d'un art plus raffiné dans le marbre athénien et interprète sans doute plus librement l'original, la barbe, au contraire, paraît moins souple et d'un archaïsme plus voulu. Quoiqu'il en soit, cet exemplaire nouveau atteste la popularité à Athènes même de l'Hermès Propylaios du grand sculpteur du Ve siècle et est certainement un des meilleurs morceaux de sculpture antique que possède notre pays. — F. C.

33. — Alessandro Levi. *Delitto e pena nel pensiero dei Greci.* Turin, 1903, 278 pp. — L'auteur consacre une longue introduction à exposer ses principes et sa méthode. « Tous les faits sociaux sont déterminés, en dernière analyse, par les faits économiques, lesquels dépendent à leur tour du rapport entre l'accroissement de la population et l'extension et la productivité du territoire. » C'est donc l'examen de l'état économique qui doit servir de base à l'histoire du droit pénal. Dans cet esprit, l'auteur étudie les idées générales des Grecs sur les délits et les peines en une série de chapitres qui portent les titres suivants : La criminalité chez les écrivains

de la Grèce antique. — La conception grecque de la fatalité, et quelques-uns de ses aspects intéressant le délit et la peine. — Les bases sociales et morales de la peine dans la Grèce antique. — Idées grecques et théories modernes. — Ce dernier chapitre montre bien comment certains juristes modernes, en substituant la conception du criminel malade à celle du méchant responsable, ne font que revenir à une thèse qui pour Socrate était l'évidence même. Dans son ensemble, l'étude de M. Levi me paraît de nature à intéresser plutôt la philosophie que l'histoire du droit pénal.— L. P.

34. — La dernière livraison de la *Byzantinische Zeitschrift* publie deux articles intéressants de notre collaborateur, M. Henri Grégoire. Dans le premier, il démontre que la vie grecque de St Gérasime ne peut pas être l'œuvre de Cyrille de Scythopolis, comme on le croyait jusqu'à présent. Le second article est une note curieuse sur une rareté sigillographique byzantine.

35. — Dans un article qui a paru en 1903 dans la *Rivista di Storia Antica* (tirage à part, 16 pp. in-8°. Padoue, Prosperini, 1904), M. Servi cherche à identifier le *Forum Allieni* de Tacite (*Hist.*, III, 6). Il pense, avec Alessi, Foratti et Pietrogrande, que cette localité est la ville actuelle de Montagnana. Sa dissertation, conduite avec beaucoup de méthode, aboutit à un résultat, sinon certain, du moins très probable.

36. — Nous avons signalé l'an dernier (Chronique de la *Revue*, 1903, n° 147) la brochure dans laquelle M. Santi Consoli a essayé de démontrer que la *Germanie* n'est pas de Tacite, mais de Pline l'Ancien. Le savant italien a publié depuis une dissertation intitulée *La Germania comparata con la Naturalis Historia di Plino e con le opere di Tacito. Ricerche lessigrafiche e sintattiche.* Rome, Loescher, 1903, 170 pp. in-8°. Nous doutons que ce travail contribue efficacement à prouver la thèse de l'attribution de la *Germanie* à Pline, mais il n'en a pas moins son utilité comme étude sur la latinité des auteurs de l'époque impériale.

37. — Ont paru dans la *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis* : 1° *M. Tulli Ciceronis Rhetorica*, II (*Brutus, Orator, De optimo genere oratorum, Partitiones oratoriae, Topica*), *recogn.* A. S. Wilkins. Nous avons rendu compte du 1er volume contenant le *De Oratore* (voy. *Revue*, 1902, p. 247-248). Le second volume mérite les mêmes éloges que son aîné. 2° *M. Tulli Ciceronis Epistulae ad Atticum*, *recogn.* L. C. Purser. Pour la classification des manuscrits, l'éditeur a suivi en grande partie le système de Lehmann. Il s'est montré extrêmement réservé dans l'adoption des conjectures; et certes, quand on considère la nature des altérations du texte et la variété des remèdes proposés, on ne peut que lui donner raison. Il est superflu de rappeler que M. Purser est un des savants les plus compétents dans l'étude des lettres de Cicéron.

38. — Nous avons annoncé récemment (*Chronique*, 1903, n° 151) l'achèvement de la 6e édition du *Handbuch der Kunstgeschichte* de Springer, et nous avons dit, à plusieurs reprises, tous les mérites de cette remarquable publication. Voici que déjà une nouvelle édition a été rendue nécessaire et la maison E. A. Seemann, de Leipzig, met en vente les tomes I et III. (I. Band, hrgg. von A. Michaelis, 7te Aufl. Prix : 9 Mk.

relié. III. Band, hrgg. von A. Philippi. 7te Aufl. Prix : 8 Mk. (Le plan du 1er vol. (Antiquité) a été si profondément remanié que c'est un ouvrage tout nouveau et M. A. Michaelis nous apprend qu'il lui a donné sa forme définitive que les éditions suivantes ne modifieront plus que dans le détail; en même temps le texte a été considérablement développé et il est orné d'illustrations nouvelles. Plus que jamais il faut le recommander aux étudiants auxquels il rendra les plus grands services. — Le tome III (Renaissance italienne) n'avait pas besoin d'une transformation aussi complète. M. A. Philippi, qui avait donné ses soins aux éditions précédentes et dont le nom paraît maintenant sur le titre, l'a cependant retouché en plusieurs endroits, pour préciser et compléter diverses parties. Le nombre des planches coloriées a été porté de 12 à 16, toutes également réussies. Les efforts que fait la librairie E. A. Seemann pour tenir cet ouvrage au courant de la science et des besoins de l'enseignemeut expliquent le succès vraiment étonnant de cette remarquable publication.

39. — La même librairie E. A. Seemann commence sous le titre de *Meister der Farbe* (12 fascicules par an. Prix : 24 Mk.) une collection illustrée en couleurs d'un très vif intérêt. Cette fois ce sont des tableaux d'artistes contemporains qui sont reproduits avec une merveilleuse fidélité d'après des procédés nouveaux extrêmement perfectionnés. Nous reviendrons sur cette collection; signalons dès maintenant les très jolies reproductions de peintures de Carrier-Belleuse, de Roll, de Menzel etc. et annonçons que les numéros suivants donnerons, entre autres, des tableaux de Courtens, de Verhas, de Van Leemputten, d'Alma-Tadema, et de Monet. Chaque gravure est accompagnée d'une notice détaillée.

40. — M. G. Maspero a entrepris une refonte de son célèbre manuel d'histoire ancienne, qui est, à bon droit, considéré comme un des chefs d'œuvre du genre. Cette édition nouvelle (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. 6me éd. Paris, Hachette, 1904, 912 pp., in-12) est ornée de 175 gravures, de trois cartes en couleurs et de quelques spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes, et elle a été complètement remaniée pour être mise en rapport avec les résultats exposés plus complètement par l'auteur dans sa grande *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Paris, Hachette, 3 vol. 1895-99). Sous cette forme rajeunie et développée, l'ouvrage a beaucoup gagné encore. Il n'en est pas que l'on puisse recommander plus chaleureusement à nos étudiants et aux professeurs de l'enseignement secondaire, car il l'emporte à tous égards et de beaucoup sur les ouvrages analogues de l'Angleterre et de l'Allemagne.

---

41. — Le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, publié par Dom F. Cabrol, abbé de Farnborough, continue à paraître avec une régularité véritablement exemplaire. Le fasc. IV. *Agneau-Alexandrie* (Paris, Letouzey et Ané, 1904, coll. 897-1184, 4°. Prix : 5 fr.) contient encore une fois un grand nombre d'articles du plus haut intérêt. Signalons : *Ste-Agnès* (P. Allard); *Agnus Dei* (W. Henry); *Agrapha, Alcuin* (Dom F. Cabrol); et une série d'articles archéologiques par Dom F. Leclercq, qui se montre un auxiliaire

précieux pour l'éminent directeur de cette entreprise scientifique : *Agnès* (*Cimetière de Sainte* —) *Akhmîn*, *Albano*, *Alexandrie*, ainsi que *Agricoles* (classes), qui groupe un ensemble imposant des renseignements indispensables à l'étude de l'organisme social, du progrès moral et de l'expension religieuse pendant les premiers siècles du Christianisme. Les critiques sont unanimes pour constater le succès de cette œuvre considérable qui formera le répertoire le plus vaste et le plus sûr pour tout ce qui touche aux antiquités chrétiennes. Le fasc. V est sous presse et paraîtra prochainement. Il contiendra la fin du mot *Alexandrie* et ira jusqu'à *Ame*.

42. — *Le Concile de Cologne de 346*, par l'abbé Gaston Rasneur. Bruxelles, Kiessling, 1903, 35 pp. in-8° (Extr. des *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. LXXII, n° 2). L'auteur combat l'authenticité des actes du Concile de Cologne de 346, défendue naguère par Mgr. Monchamp dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (Classe des Lettres), 1902, p. 245-288, contre les arguments de Mgr. Duchesne. Il est difficile, après avoir lu la dissertation de M. Rasneur, de ne pas admettre le caractère apocryphe des actes de ce prétendu concile, inventé, selon toute apparence, lors de la lutte de prépondérance entre l'église de Cologne et celle de Trèves au VIII[e] siècle.

43. — Avec la nouvelle édition de la *Chronique de Gislebert de Mons*, par M. L. Vanderkindere (Bruxelles, Kiessling), la Commission royale d'Histoire inaugure de la manière la plus heureuse un *Recueil de textes pour servir à l'étude de l'Histoire de Belgique*. L'exécution typographique de cette nouvelle collection est très réussie, et le prix modéré des volumes dont elle se composera la rend accessible à toutes les bourses et lui permettra de figurer dans la bibliothèque des étudiants en vue desquels, surtout, elle a été entreprise. Les éditions qui y paraîtront sont conçues sur le modèle excellent de celles qui forment la *Collection de textes* de Paris. On ne pouvait trouver pour débuter un texte plus intéressant et méritant davantage d'être remis au point que la chronique de Gislebert. Bien que l'édition que W. Arndt en a donnée dans le tome XXI des *Mon. Germ. Hist. Script.* soit un fort bon travail, elle ne laissait pas de présenter pourtant d'assez nombreuses inexactitudes. Les noms propres y sont souvent estropiés et beaucoup de noms de lieux y sont identifiés de façon inexacte. Si M. Vanderkindere ne pouvait espérer modifier sensiblement le texte de l'auteur, dont il a connu pourtant un ms. assez peu important, il est vrai, qui avait échappé aux recherches d'Arndt; il a pu en revanche, par une annotation précise et abondante, rectifier les erreurs de son devancier et éclaircir maints passages du précieux récit du chancelier de Baudouin V. Des régestes soigneusement dressés de Gislebert de Mons, vingt-cinq tableaux généalogiques et chronologiques, une table analytique des noms des lieux et des personnes, un glossaire et enfin une carte du comté de Hainaut à la fin du XII[e] siècle, permettent de saluer dans son travail l'édition définitive de Gislebert.

44. — L'étude de M. A. de Saint-Léger, *La légende de Lydéric et des forestiers de Flandre* (*Bulletin de la Commission historique du Département du Nord*, t. XXVI), constitue une intéressante contribution à l'historio-

graphie flamande du moyen âge. L'auteur expose savamment le développement de la légende depuis les généalogies du XII[e] siècle (qui introduisent parmi les comtes de Flandre trois personnages, Lydéric, Ingelran et Audacer, étrangers les uns aux autres et au comté de Flandre, dans le but de donner une origine plus lointaine à la famille de Baudouin Bras de fer), jusqu'au moine inconnu de la fin du XV[e] siècle qui inventa de toutes pièces le roman de Lydéric de Buc, dont la version originale, aujourd'hui perdue, aurait éte rédigée en flamand.

45.— Les *Rechtsbronnen van den Dom van Utrecht*, publiées par le savant archiviste d'Utrecht M. S. Muller (La-Haye, 1903) renferment entre autres un document fort important pour l'histoire économique du moyen âge. Le *Liber Camerae*, écrit vers 1200, nous donne, en effet, un exemple particulièrement détaillé et complet de l'organisation financière d'un grand établissement ecclésiastique à une époque où le système des échanges en nature (*Naturalwirtschaft*) était encore en vigueur. M. Muller en a lui-même excellemment indiqué l'intérêt dans une étude spéciale qu'il lui a consacrée récemment : *Der Haushalt des Utrechter Domkapitels um das Jahr 1200* (*Westdeutsche Zeitschrift* XXII).

46. — Le *Geheimes Staatsarchiv* de Berlin possède un nombre considérable de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église Saint-Pierre de cette ville. Cette collection, arrivée on ne sait comment ni quand en Allemagne, avait été complètement ignorée jusqu'aujourd'hui des historiens belges. M. H. Vander Linden, chargé par la Commission royale d'Histoire de l'examiner, vient d'en faire paraître un excellent inventaire dans le *Bulletin* de ce corps savant (t. LXXII, p. 305-533), Les documents analysés vont de l'année 1140 à 1732.

47. — C'est un beau sujet qu'a traité M. A. Périer. *Nicolas Rolin, 1380-1461* (Paris, Plon). Car le fameux chancelier de Philippe le Bon a été sans contredit l'un des hommes politiques les plus remarquables du XV[e] siècle, et il est étrange qu'en dehors de quelques recherches d'ordre plutôt généalogique dues à des érudits bourguignons, il n'ait pas encore trouvé d'historien. Le livre de M. Périer, écrit avec élégance et clarté, atteste le vif intérêt de l'auteur pour son sujet et on le lira avec autant de profit que d'agrément. L'auteur n'est point un érudit de profession et on pourra le chiquaner sur l'insuffisance de sa bibliographie et lui reprocher ses citations un peu trop sommaires ainsi que quelques lapsus (Wiélemt pour Wielant, Frederich pour Fredericq etc.). Il semble aussi que la personnalité et le rôle du chancelier ne ressortent pas toujours avec un relief suffisant. Mais M. Périer a écrit plutôt pour le grand public que pour les spécialistes et ceux-ci lui sauront gré de leur avoir rappelé un personnage qu'ils ont eu le tort de négliger trop longtemps.

48. — Il vient de paraître un nouveau volume de l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse (Paris, Hachette). Il est intitulé : *La Lutte contre la Maison d'Autriche. La France sous Henri II* (1547-1559), par M. Henri Lemonnier, professeur à l'Université de Paris. Ce volume comprend l'histoire de la lutte entre la France et la Maison d'Autriche, où commence la politique internationale, qui devait remplir

le XVIIe et le XVIIIe siècle. Il continue l'histoire de l'absolutisme monarchique, de la Réforme, devenue le Calvinisme et de la Renaissance, devenue le classicisme. On aura ainsi, avec les causes premières des luttes religieuses, qui vont suivre, le tableau de la France du XVIe siècle et les origines de la France du XVIIe siècle. Les prochains fascicules de l'*Histoire de France* comprendront *La Réforme et la Ligue. L'Édit de Nantes* (1559-1598), *Henri IV et Louis XIII* (1598-1643), par M. Mariéjol, professeur à l'Université de Lyon.

49. — L'intéressante controverse sur les origines du capitalisme moderne suscitée en Allemagne par l'apparition du beau livre de M. Sombart, *Die Entstehung des Modernen Kapitalismus*, vient de provoquer un nouveau et fort intéressant travail. M. J. Strieder a étudié la formation des grandes fortunes dans la bourgeoisie d'Augsbourg au XVe siècle et au commencement du XVIe (*Zur Genesis des Modernen Kapitalismus. Forschungen zur Entstehung der grossen bürgerlichen Kapitalvermögen am Ausgange des Mittelalters und zu Beginn der Neuzeit zunächst in Augsburg* (Leipzig, Duncker et Humblot). Le résultat de ses recherches contredit en un point important le théorie de Sombart. Les capitalistes augsbourgeois ne sortiraient pas, en effet, du groupe des patriciens propriétaires fonciers mais de celui des artisans et des marchands. Il n'y aurait donc pas eu de rupture brusque entre les formes économiques du moyen âge et celles des temps mordernes, mais transformation et adaptation.

50. — L'Académie royale flamande vient de distribuer le 2e fascicule du recueil biographique qu'elle publie sous le titre de : *Leven en Werken der zuid-nederlandsche schrijvers.* Cette livraison, qui va de *Billet* à *Bussé* (pp. 89-176) ne paraît pas pouvoir être appréciée plus favorablement que la précédente (cf. Chronique de la Revue, 1901, n° 82). Dès les premières pages on peut relever des négligences aussi nombreuses que regrettables. C'est ainsi que pour trois articles qui se suivent, à la p. 93, et rédigés par trois auteurs différents, on doit présenter les observations suivantes : *Bincken* (P.). Notice insuffisante, extraite, purement et simplement, d'une publication de L.-W. Schuermans, et sous laquelle on a mis la signature de cet auteur, mort il y a une douzaine d'années. Il eût été aisé cependant de consulter l'ouvrage cité qui est loin d'être rare. *Binckens* (Gaspard). — N'est autre que Gaspard *Rinckens*, carmélite anversois, dont la biographie se trouve dans la *Bibliotheca carmelitana* de Cosme de Villiers (t. I, col. 541). Si l'auteur avait pris en main la traduction de Jean de Carthagène, qu'il mentionne d'après un catalogue, il eût évité cette bévue, et il eût pu consacrer à son personnage une vraie notice, mais dans la lettre R. — *Binet* (Stephanus). Ce soi-disant religieux anversois est un Jésuite français, Étienne Binet, né à Dijon en 1569, auteur très fécond dont la bibliographie n'occupe pas moins de 17 colonnes dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* du P. Sommervogel. L'ouvrage cité dans les *Leven en Werken* est une traduction flamande, due probablement a l'imprimeur anversois J. Cnobbaert lui-même, de la *Consolation et resjouissance pour les malades* du P. Binet. Devant de pareilles constatations, il nous a semblé inutile de

poursuivre l'examen de la biographie publiée par l'Académie flamande. Mais il conviendrait, semble-t-il, qu'un membre de cette compagnie, soucieux de son honneur scientifique, prenne cette peine et provoque la publication, à bref délai, d'une livraison de rectifications et de corrections.

51. — Le deuxième fascicule de l'excellent *Manuel de Bibliographie Historique* de M. CH. V. LANGLOIS (Paris, Hachette) qui complète l'ouvrage, comprend : l'histoire et l'organisation des études historiques divisée en deux livres : 1° depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; 2° au XIXe siècle. Cette dernière partie, exceptionnellement riche en données précises et exposée avec la clarté un peu sèche qui est la caractéristique de l'auteur, constitue sans aucun doute la meilleure source d'information à laquelle on puisse se reporter actuellement. Nos compatriotes y liront avec plaisir (p. 463) que, dans la domaine des études historiques, la Belgique « exécute proportionnellement autant de travaux utiles que la France et l'Allemagne ».

52. — M. A. HOUTIN, dont nous avons signalé en leur temps les livres excellents sur la *Question Biblique* et sur l'*Apostolicité des églises de France*, vient exposer la question de l'*Américanisme* (Paris, Em. Nourry, 1904, VII-497 pp. in-12. Prix : 3,50 f.), avec son érudition étendue et précise et son imperturbable objectivité. Nous ne pouvons entrer ici dans le fond du débat, mais nous signalons cet ouvrage fort intéressant et très documenté à tous ceux que préoccupent les questions d'histoire religieuse contemporaine.

---

53. — La *Revue de Paris* (1 fév. 1904) et la *Revue pédagogique* (Paris, Delagrave, *liv.* de fév. 1904) ont publié, sous le titre *Les sciences dans l'enseignement secondaire*, le texte d'une récente conférence faite par M. L. LIARD sous les auspices du *Musée pédagogique* de France. Les excellentes et opportunes directions, tant générales que spéciales, préconisées par le distingué Vice-Recteur de l'Académie de Paris méritent d'attirer l'attention de nos milieux scolaires.

54. — Le *Musée pédagogique* du Ministère de l'Instruction publique de France, où se trouvent désormais réunis les divers services de la *Bibliothèque centrale*, du *Musée de l'enseignement public* et de l'*Office d'informations et d'études*, ne paraît pas, depuis sa réorganisation (décret du 1 avril 1903), devoir tromper l'attente de ceux qui attendent de son activité une influence heureuse sur l'interprétation des dernières réformes scolaires de 1902. Outre les conférences au corps enseignant, dont il a confié le soin aux maîtres les plus autorisés, le *Musée pédagogique* s'efforce de généraliser de plus en plus la pratique de la *projection lumineuse* dans l'enseignement. Nous lisons, dans un article consacré à *l'enseignement par l'aspect* et aux *projections lumineuses au lycée* par M. P. DESPIQUES, professeur au lycée Hoche à Versailles (*Rev. universitaire*. 15 janv. 1904) que le chiffre des prêts gratuits de *vues* pour projections, institué par le *Musée pédag.*, s'est élevé de 8859 (en 1896) à 31,298 (en 1903). Le *Musée pédag.* met actuellement à la disposition des écoles à tous les degrés 415 séries (chacune de 20 à

25 *vues*), méthodiquement cataloguées et dont 170 (séries) sont déjà pour vues de notices *précises* et *scientifiques*. M. P. Despiques, qui plaide une fois de plus et dans les meilleurs termes la cause de la *projection à l'école*, exprime le regret que, à la différence de l'enseignement primaire qui s'est mis à l'utiliser « largement », le *lycée* n'ait pas encore donné sa chaude adhésion à un procédé réalisant, selon lui, « l'idéal de l'enseignement collectif ». — E. D.

55. — H. A. DANIEL. *Lehrbuch der Geographie*, Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1902, 81te Auflage, 509 pp. Prix : 2 M. — Un manuel classique rédigé il y a soixante ans (en 1845) et dont la vogue reste persistante. tandis que se suivent les générations de maîtres et écoliers : tel est le *Daniels Lehrbuch* dont l'abrégé populaire (le *petit Daniel*), paru pour la première fois en 1850, était arrivé à la 200e édition en 1895 et à la 233e en 1903 (les 4 derniers tirages furent épuisés en une seule année scolaire)! Le *petit Daniel* (*Leitfaden für den U. in der G.*, 270 pp., 1 m. 20) est destiné à l'enseignement élémentaire; le *Lehrbuch* s'adresse à l'enseignement secondaire où il continue de disputer le premier rang aux ouvrages similaires les plus répandus (ceux d'E. von Seydlitz, Alf. Kirchhoff, etc.). Publiés après la mort de H. A. Daniel sous la direction successive d'Alf. Kirchhoff et de Bernh. Volz, les deux *Daniel* sont actuellement tenus à jour par le Dr W. Wolkenhauer (de Brême). A l'intention de ceux de nos collègues qui, sous la double garantie de comptes-rendus récents (cf. *Lehrpr. und Lehrg.*, 1902, Heft I, p. 102 et 1903, Heft I, p. 109) et de la notoriété exceptionnelle du *Lehrbuch*, se procureraient comme nous une des dernières éditions, nous tenons à dire brièvement ce qu'on y trouvera et.... ce qu'on n'y trouvera pas. Les éditeurs du *Daniels Lehrb.* ont respecté le plan primitif de l'ouvrage, divisé en 4 livres : le 1r traite de la géog. générale (mathém., phys. et polit.) pp. 1-57; le 2e est consacré à la géog. de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, pp. 57-180; les deux derniers à l'Europe, pp. 180-436, l'étude de l'Allemagne étant naturellement la plus fouillée (pp. 316-413). En appendice sont ajoutés des tableaux récapitulatifs ou comparés, une courte chronologie géographique et un copieux *Registre* de noms géographiques, très soigneusement dressé et ne comprenant pas moins de 50 pages (pp. 462-509). La documentation est très fournie et en général très sûre. Nous lisons pourtant, à la page 220, que la principauté de Monaco est placée sous la protectorat de l'Italie (?); à la page 354, que le *Wallon* est une corruption (?) du français; à la page 432, que Liège est resté jusqu'en 1801 un évêché dépendant de l'empire allemand (?). Il n'existe pas, on en convient, de *manuel* de géographie où de-ci de-là on ne puisse relever quelques inadvertances. Le *Daniels Lehrbuch* vaut surtout par l'excellente ordonnance de la matière, par la clarté et la précison rigoureuse de l'exposé. Les professeurs de géographie trouveront beaucoup à glaner dans les chapitres traitant de la géographie physique; ils liront avec intérêt et profit les notices historiques qui forment comme l'introduction de chaque division des livres II, III et IV. C'est à la condition toutefois de souscrire au relief parfois trop marqué ou trop complaisant avec lequel les auteurs du *D. L.* soulignent et disposent les *faits* d'ordre *national* ou

présumés tels (Ex. : le contraste entre le caractère *allemand* et le tempérament du peuple *français* pp. 263 et 264; la victoire « *des Prussiens et des Anglais* à la *Belle Alliance* » le 18 juin 1815, p. 267; la libéralité et la douceur de la « tutelle » allemande, p. 355. Metz n'est plus, depuis 1871, « la menaçante porte de sortie » de la France vis-à-vis de l'Allemagne, p. 408. La Belgique, avec la Suisse, les Pays-Bas et le g.-d. de Luxembourg sont de « petits États de *nationalité allemande* » pp. 424 et 436). Quant aux données de géographie économique, elles sont disséminées dans la suite des chapitres de l'ouvrage et elles restent parfois, même pour l'Allemage (cf. pages 362 et 363), incomplètes ou peu précises. Nous avons vainement cherché, dans l'appendice, un tableau statistique de l'activité économique comparée des plus grands États. — E. D.

---

56. — Romanica. — Tous les philologues, qui s'intéressent aux études de dialectologie, connaissent la précieuse *Bibliographie des patois gallo-romans* de M. D. Behrens (2e édition traduite par E. Rabiet. Berlin, 1893). Un supplément vient de paraître, renfermant, dans le cadre des mêmes classifications et entourée de soins identiques, la liste des publications faites de 1892 à 1902. Il occupe les pages 196-266 du tome XXV de la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur* et a été tiré à part. Cet utile relevé, commencé par M. Jung, a été achevé et mis au point par M. Behrens, dont la compétence est notoire.

57. — Les dialectologues liront aussi avec profit le *Vocabulaire du patois de Stavelot,* de M. J. Haust (extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne,* tome 44). Les éléments en sont puisés en partie dans des publications littéraires en patois stavelotain, en partie dans une enquête faite sur place par l'auteur en 1890; la rédaction sobre et circonspecte des articles est à louer; la plupart des mots ont leur correspondant en verviétois ou en liégeois; mais quelques-uns appellent une explication nouvelle par leur forme ou leur sens; ainsi *dja* dans un emploi syntaxique, familier à l'a. fr.; *èhou* qui est le liég. *èhow* et dont l'étym. fut, je crois, proposée par M. Zanardelli; cmp. *ri-uscire, réussir,* etc.; *haguète* qui a un intérêt folklorique (le mannequin qu'on brûlait le jour du grand feu); *halcrosse* qui a pris une acception péjorative; *hòrsie* où Grandgagnage voit, en effet, un mot allemand, mais que je ferais plutôt venir de *ex-curtiare,* en raison de l'a. fr. *escorcier,* avec le sens de « trousser » et l'évidente analogie de *écourter;* les nombreux composés avec *ku* — (liégeois *ki* — du latin *con*); *ol* = en la; *rène* course, à rapprocher de *sav' ti qui rène,* liégeois, se disant d'une personne toujours en mouvement; *rat'na* = mémoire; *strûler* où il faut voir un composé de *trûlé,* a. fr. *triuler* (cmp. *riule* et *rule, niule* et *nule,* etc.); *trèhes* qui est l'antique *tresque* décrite par G. Paris dans le *Journal des Savants; veure* substantif, qui est bien l'a. fr. *voir* (par ex. *aler parmi le* —), mais dont je doute qu'il soit féminin et qu'il ait jamais été adjectif; *valtrou* bien expliqué, mais qui est aussi liégeois : *waltrou,* etc.

58. — M. G. Baist a publié dans la *Zeitschrift für deutsche Wortforschung* (IV, 257-60) une curieuse étude sur les termes maritimes d'origine germa-

nique, qui ont pénétré dans le français. Les dénominations des points cardinaux sont traitées avec un soin particulier, et l'auteur y commente longuement le passage de Wace (*Rou*, II, 47 sq.) sur la rose des vents. Il est intéressant de rapprocher de cette contribution étymologique celle de M. W. BRUCKNER, *Charakteristik der germanischen Elementen im Italienischen*, qui précise et complète notre connaissance, si fragmentaire, du longobard (Bâle, 1899).

59. — M. TOLDO vient de publier dans le fascicule 25 des *Studj di filologia romanza* une étude développée sur le théâtre comique du moyen âge. On connaît déjà de ce jeune savant un livre sur la nouvelle et une série de petites recherches, publiées dans la *Romania* et dans d'autres recueils sur des thèmes de contes européens, conservés à la fois dans la tradition populaire et dans des ouvrages littéraires. L'un des plus curieux, parmi ces thèmes, est celui dont Molière s'est servi dans la scène du sac des *Fourberies de Scapin*. Chacun sait que déjà il était contenu dans une tabarinade; mais ce qu'on sait moins, c'est que le motif essentiel (qui est la bastonnade dont est dupe le personnage enfermé dans le sac ou privé autrement de la vue) est déjà utilisée dans une saynète anonyme du XIIIe siècle, celle du *Garçon et de l'Aveugle* (éd. Meyer, dans le *Jahrbuch* d'Ebert, tome VI). La substitution d'une autre dupe, motif secondaire, a fait fortune dans la novellistique populaire (M. Toldo la retrouve jusqu'à l'île Maurice); elle est déjà dans les *Mille-et-Une nuits* (trad. Mardrus, VIII, 176), et La Fontaine en a tiré un merveilleux parti dans son conte des *Lunettes;* en quoi je diffère d'avis avec le critique italien, c'est dans l'importance qu'il attache à ce second motif, qui a toutefois fait fortune dans la tradition.

60. — Aux mêmes préoccupations, c'est-à-dire aux études sur le folk-lore se rattache une très jolie esquisse de M. Morf, *Das französische Volkslied* (extrait de l'*Archiv für neuere Sprachen*, vol. CXI, fasc. 1-2).

61. — La Société des anciens textes français vient d'achever la publication des volumes compris dans l'exercice 1903; ce sont le *Roman de Robert le Diable*, éd. Löseth, le *Tristan* de Béroul, éd. Muret et le t. XI et dernier d'Eustache Deschamps. Sous presse sont déjà le second volume du *Tristan* de Thomas, éd. Bédier; *Les Vers de la Mort* d'Hélinand, éd. Wulff et le *Moniage Guillaume*, publié par M. Cloetta. Le fasc. 1 du bulletin de la société pour 1903 a paru également; il renferme le texte, avec notice préliminaire, d'un sermon français tiré du ms. B. N. latin 14925, de Paris; M. Meyer y a joint des extraits d'un autre sermon, tiré du ms. B. N. latin 14961 (fin du XIIIe siècle). Dans sa notice il admet « que beaucoup de » sermons au peuple, que nous n'avons que sous forme latine, ont pu être » rédigés en latin par leurs auteurs mêmes, avant ou après avoir été » prononcés en langue vulgaire », mais aussi, contrairement à l'avis de Lecoy de la Marche (*La chaire française au moyen âge*), « qu'on a pu prêcher » au peuple des sermons où le latin et la langue vulgaire alternaient, » selon la nature des idées que l'auteur avait à exprimer ». Du même savant, à signaler une notice du ms. med. Pal. 141 de la Laurentienne (vies des saints) dans la *Romania* qui vient de paraître (janvier-mars 1903).

62. — La question des origines du roman breton n'a pas cessé d'être actuelle, à en juger par les publications qui nous viennent d'Angleterre et d'Amérique. C'est d'une part M. Alfred Nutt qui, après avoir réédité la traduction des *Mabinogion* par Lady Guest (Londres, 1902, in-24) et publié des travaux de vulgarisation dans sa collection de *Popular studies in Mythology, Romance & Folklore* (à 6 deniers le volume; entre autres *Celtic and mediæval Romance* et *The Legends of the holy Grail* de cet auteur) a donné, dans une autre série de sa maison d'éditeur, l'hospitalité à plusieurs études d'une spécialiste rénommée, Miss Jessie L. Weston. Citons d'elle, dans la « Grimm Library » *The legend of sir Lancelot du Lac* (n° XII); *The Three Day's Tournament* (n° XV); en outre deux traductions de *Cligès* et du *Beau Desconnëu*. D'autre part, il nous vient de Boston deux études (vol. VIII, 1 et 2, des *Studies and notes in philology and literature*, publiées par la section de langues modernes de l'Harvard University) dues à M. A C. L. Brown et à M. G. L. Kittredge, l'une consacrée à la légende d'*Ivain* qui réfute la thèse de M. Fœrster, selon qui on n'aurait ici qu'une version particulière du conte de la Matrone d'Éphèse, et adoptant avec M. Ahlström le contre-pied de cette doctrine, en s'aidant de récits irlandais d'une date antérieure; l'autre intitulée *Arthur and Gorlagon* et qui a pour objet de rechercher les sources des lais de *Bisclavret* et de *Mélion*, versions successives d'une vieille fable galloise, dont nous retrouvons les analogues dans les contes orientaux.

63. — La *Gesellschaft für romanische Litteratur*, dont nous avons annoncé la création, a récemment publié les deux volumes de son premier exercice (1902; date de publication : 1903 sur la couverture) Ce sont 1. *La leyenda del abad don Juan de Montemayor*, publiée par Ramon Menendez Pidal. (Dresde, éditeur Niemeyer). II, *Hervis von Metz*, id. Stengel

64.— M. Raymond Weeks a publié dans un périodique américain quelques pages sur *Aymer le chétif*, personnage assez mystérieux de la Geste d'Aymeri de Narbonne. Il a essayé d'y rassembler des données précises, permettant de restituer sa physionomie épique.

65. — Signalons la 5e édition d'*Aucassin et Nicolette*; le texte en est encore amélioré, une refonte de l'ouvrage a eu lieu, et M. Albert Counson l'a traduit en français, ce qui contribuera encore à sa diffusion dans les pays de langues romanes.

66. — M. V.-N. Langlois, l'historien bien connu a eu l'heureuse idée de réunir en un volume édité par Hachette (*La société française au XIIIe siècle* d'après dix romans d'aventures) les notes qu'il avait prises dans les lectures littéraires, préparatoires à son livre sur le XIIIe siècle, qui fait partie de la grande *Histoire de France* de M. Lavisse. En réalité, le titre de ce volume est trop prometteur. Ce n'est pas la société qui nous est décrite ici, mais dix romans dont l'analyse, faite de main agile, nous révèle le caractère et le contenu. Que ces romans, choisis avec tact parmi un plus grand nombre, nous dépeignent sous un jour relativement vrai les mœurs du XIIIe siècle, nul n'y contredira. Mais il faudrait, pour que leurs données acquièrent force de vérité historique, qu'elles soient complétées et contrôlées par d'autres, où la fantaisie est moins prédominante.

67. — Nous parlions tantôt de Miss Jessie Waston. Une autre romanistte, Miss Mildred K. Pope, docteur de l'Université de Paris et « resident tutor » à Oxford, nous a donné une *Étude sur la langue de frère Augier* (Paris, Picard, in-4°), où elle s'efforce d'établir, par l'examen de la phonétique et surtout de la morphologie des textes, que cet auteur ecclésiastique, révélé à la science par M. Paul Meyer (*Romania*, XII) n'est nullement né en Angleterre, où il a composé ses ouvrages, mais bien dans l'Ouest de la France. Après des chapitres plus sommaires consacrés à l'ortographe du manuscrit écrit de la main même de Frère Augier, à la versification et aux vocables les plus dignes de remarque, l'étude de Miss Pope se termine par un glossaire complet de l'auteur anglo-normand.

68. — Mon collègue de Louvain, M. Fr. Béthune, a publié dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* (tome IV, 1-2) une étude sur *Les écoles historiques de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés*, dans leur rapport avec la composition des grandes chroniques de France. C'est le résumé bien fait d'un ensemble de recherches s'étendant sur près d'un demi siècle. M. P. Meyer, excellent juge en la matière, a loué ce travail dans la *Romania* (xxxi, 101).

69. — La question de savoir si les *Quinze joies de mariage* doivent être attribuées à Antoine de La Sale a été discutée avec beaucoup d'ardeur dans ces derniers temps. On sait l'avis négatif de M. Joseph Nève; M. Raynaud vient d'exprimer dans la *Romania* (xxxi, 109) une opinion identique. Il repousse toutefois l'essai d'explication ingénieux d'un anonyme qui, dans une brochure dédiée à M. Förster, *L'auteur des XV joyes de Mariage* (Paris, 1903) et d'ailleurs réfutée par ce savant, a essayé d'établir que cet auteur « était un moine de Picardie qui écrivait peu après 1368 » et a cru reconnaître en lui l'abbé de Samer Pierre II par le déchiffrement de l'énigme du ms. de Rouen des *Quinze joies*. « Ce déchiffre- » ment nécessite d'abord l'adjonction d'un mot qui n'existe pas dans » l'énigme ; mais il présente une contradiction manifeste dans l'explication » des 5 et 6 ». Ainsi s'exprime M. Raynaud qui, en revanche, admet avec l'anonyme qu'il « faut attribuer à la composition des *Quinze joies* à peu » près une date semblable, plutôt légèrement postérieure » à celle de *Matheolet*, c'est-à-dire à la traduction que Le Fèvre donna de Matheolulus, vers 1350.

70. — On ne peut se désintéresser, à propos des *Quinze joies*, des recherches auxquelles donna lieu la traduction manuscrite de l'œuvre. Il a paru, en Allemagne, trois dissertations de Greifswald sur ce sujet, à l'instigation de M. Heuckenkamp qui, on le sait, est très versé dans l'étude de la littérature du XVe siècle. En voici les titres : Otto Soelter, *Beiträge zur Ueberlieferung der « Q. J. de M. » mit besonderer Berücksichtigung der Hs. von Petersburg;* Arthur Pleig, *Der Treperel-Druck der Q. J. de M.;* Arnold Dressler, *Die Chantilly-Handschrift der Q. J. de M. herausgegeben und erläutert*. M. Förster a dit l'essentiel sur ces publications dans le *Litteraturblatt* de décembre 1903; il en a contesté l'utilité, en même temps qu'il annonçait une future édition critique, due à M. Heuckenkamp. Celui-ci avait simplement réimprimé l'édition princeps en 1901 (Halle, Niemeyer),

71. — Le premier volume de la *Revue des études rabelaisiennes* a tenu les promesses du prospectus par la variété de son contenu. Particularités de la vie et de l'œuvre du grand écrivain, rapport avec les contemporains, influences exercées ou subies, travaux dont il a été l'objet, tout cela a été traité avec méthode et grand soin. En même temps on nous donnait la réimpression du premier livre de *Pantagruel,* de François Juste (1533), d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Dresde et déjà six feuilles en ont été tirées et distribuées par les soins de MM. Paul Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry. Le premier cahier du second tome de la *Revue* a paru tout récemment; il renferme une étude de M. Abel Lefranc sur « Le tiers livre du *Pantagruel* et la querelle des femmes », la suite de mélanges grammaticaux de M. Vaganay, etc. Il serait à souhaiter, dans l'intérêt de ce périodique, qu'on en élargit peu à peu le cadre et qu'on y raccordât tout le mouvement littéraire et humanistique, dont Rabelais est le centre.

72. — A l'étude du XVIe siècle se rattache également une dissertation de MM. Henry Guy et Alfred Jeanroy sur « Le poème trilingue de Du Bartas », insérée dans les *Archives du Midi* (t. XIV). On sait que ce poème, où le français, le gascon et le latin se marient agréablement, fut inspiré par le voyage que fit dans le Midi Marguerite de Navarre, en compagnie de Catherine de Médicis, pour s'y rencontrer avec son volage époux et chercher un terrain d'entente diplomatique entre catholiques et protestants.

73. — M. Counson, docteur en philologie romane de l'Université de Liège et lecteur de français à l'Université de Halle, va bientôt publier sa thèse sur les sources de Malherbe. En attendant, et comme en guise d'apéritif, il nous a donné une étude sur « L'influence de Sénèque le philosophe » qui groupe utilement beaucoup de données éparses. L'essentiel de ces recherches est, comme il fallait s'y attendre, fourni par les ouvrages de Malherbe; mais M. Counson a cru pouvoir prologuer et épiloguer, en nous disant la vénération et l'imitation dont Sénèque fut l'objet avant et après le poète normand. Pour le moyen âge il aurait pu être plus explicite, utiliser indirectement les *Seneca-Studien* de A. Gercke, la thèse latine de Rocheblave, citer Jean de Salisbury; au XVIIIe siècle, Bayle lui aurait aussi fourni une moisson, dont son commentaire aurait bénéficié; mais telle quelle, sa dissertation a sa nouveauté et son prix.

74. — M. Counson a encore publié deux articles intéressants sur *L'Anti lucrèce* (*Musée Belge,* VI, 4) et sur *Les Drames de Victor Hugo* (*Revue Générale,* janvier 1904).

75. — Sous ce titre *Racine und Saint-Cyr,* M. Konrad Meier a fait un exposé attrayant de toutes les questions, que soulève la composition d'*Esther* et d'*Athalie.* Il n'est pas nouveau qu'on affirme le caractère tendancieux des deux tragédies, qu'on y lise des allusions à Madame Maintenon, à Madame de Montespan, à Louvois. Mais M. Meier se montre, si possible, plus systématique que ses devanciers; il veut qu'*Esther* « fourmille d'allusions à l'état politique et social du temps » (26); il admet les mêmes conclusions pour *Athalie;* il croit y retrouver l'écho très net des efforts diplomatiques et militaires qui furent faits pour rétablir Jacques II sur le trône britannique; l'opposition de Louvois à ces plans malheureux aurait

été stigmatisée dans l'œuvre, dont les retards et le succès peu prononcé seraient un contre-coup des événements. M. Meier, en rajeunissant une vieille thèse de Michelet, a dépensé beaucoup d'ingéniosité sans forcer la conviction.

76. — Les derniers cahiers de la *Revue latine* ont un certain intérêt d'histoire littéraire. Il faut notamment signaler quelques jolies pages de M. Souriau sur « Les cahiers d'écolier de Brizeux »; elles nous renseignent sur l'éducation littéraire du futur poète et sur la précocité de son goût et de sa vocation.

77. — Les hommages à Gaston Paris se succèdent et se ressemblent. Parmi les plus notables signalons une très belle étude de M. Pio Rajna, qui fut son ami et nous parle de lui avec autant d'émotion que de compétence : *Gaston Paris*. Florence, tipografia galileiana, 1904 (discours prononcé à l'Académie de la *Crusca* le 27 décembre 1903); signalons aussi, en raison de son intérêt intrinsèque comme de sa vive actualité, la leçon d'ouverture de M. Bédier, le successeur du maître, intitulée : *Hommage à Gaston Paris* et parue chez Champion en une brochure in-16. Enfin la « Société amicale Gaston Paris » vient de publier son bulletin 1903-4; il renferme ses statuts, la liste de ses membres, les procès-verbaux des séances de la Société et une liste des ouvrages offerts à la bibliothèque Gaston Paris, installée, comme on sait, dans une salle de l'École des Hautes-Études. Des vers, consacrés par M. Georges Gourdon à la mémoire du savant français, terminent cet opuscule.

78. — Dans un livre récent, *L'âme et l'évolution de la littérature des origines à nos jours* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1903), M. G. Dumesnil, professeur à l'université de Grenoble, a essayé de faire tenir toute l'histoire de la littérature antique, médiévale et moderne, en l'envisageant sous un nouvel aspect. Le moyen âge est représenté par un chapitre sur Saint-Augustin, un autre sur *Roland*, un troisième de généralités. C'est assez incohérent. Dans l'étude sur *Roland*, est insérée une petite dissertation sur l'auteur de la chanson, où il y a quelques omissions (l'auteur ignore les travaux de Rajna, Romania XIX et de Crescini, *Rendi-Lonti dell' Accademia dei Lincei*, 1895) et de légères erreurs (ainsi le mot *geste* n'est pas *cinq* mais *six* fois dans le poème; voyez v. 3181 et rappr. deux passages du manuscrit de Venise, v. 1355 et 1945, etc.); elle m'a paru moins décisive qu'à M. G. D.

79. — L'enseignement de la langue française a inspiré un grand nombre de publications de tout ordre et de tout format depuis notre dernière chronique. Parmi les plus considérables, il faut signaler quatre ouvrages, qui prouvent l'activité incessante, régnant dans le domaine des études historiques sur cette langue. Ce sont le 2e volume de la *Grammaire historique de la langue française* par Kr. Nyrop (3e partie : morphologie); l'*Einleitung in das Studium der altfranzösischen Sprache*, par Carl Voretzsch (2e édition, forme le t. I de la « Sammlung kurzer Lehrbücher der romanischen Sprachen und Literaturen » de l'éditeur Niemeyer, à Halle. La 1re édition date de 1901; elle s'est donc rapidement écoulée, le caractère pratique de l'œuvre, qui est fort améliorée sous sa nouvelle forme, a beau-

coup aidé à sa diffusion. Au lieu de préceptes suivis d'exemples, l'auteur a eu l'ingénieuse pensée de procéder par voie concrète et tout analytique); la 6e édition de la bien connue *Grammatik des Altfranzösischen* par EDOUARD SCHWAN, révisée par Dietrich Behrens (Leipzig, Reisland); enfin une *Grammaire sommaire de l'ancien français,* avec un essai sur la prononciation du IXe au XIVe siècle par MM. J. BONNARD et AM. SALMON (Paris, Welter). Au même ordre d'idées se rattachent deux brochures, l'une qui nous vient des Pays-Bas (*Spreektaal en Schrijftaal in Frankrijk* par Salverda de Grave) et l'autre des États-Unis (*The texts most used in the teaching of old french* par Raymond Weeks, Baltimore, publication de la « modern Language Association »). — M. WILMOTTE.

---

80. — *Deutscher Neuphilologen-Verband.* Il nous revient que des démarches ont été tentées auprès de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique par un délégué du Comité de l'Association des néophilologues allemands, dans le but d'obtenir la représentation officielle et officieuse du corps enseignant belge dans le Verband. Des démarches analogues ont été faites par le même délégué, M. le Dr Völcker de Cologne, auprès du Ministre de l'Instruction Publique français. Depuis quelques années déjà, un ou plusieurs membres du corps enseignant français sont délégués aux réunions générales de l'association allemande. Nous reproduisons ci-après la teneur de l'invitation qui nous a été adressée ainsi qu'un extrait des statuts du « Neuphilologen-Verband ». La IVe Réunion de l'Association de Néophilologues allemands aura lieu à Cologne, pendant les fêtes de la Pentecôte 1904. Ces réunions pédagogiques tiennent une large place dans la vie scolaire allemande. Les questions les plus importantes y sont débattues et la libre discussion des sujets les plus variés, les plus complexes et les plus controversés apporte généralement une solution satisfaisante aux problèmes pédagogiques que la vie intellectuelle d'un peuple et la marche incessante du progrès scientifique ne peuvent manquer de soulever sans répit. Cette fois encore plusieurs questions des plus importantes se trouvent à l'ordre de jour. L'Association a pour but essentiel de cultiver la philologie moderne tant germanique que romane. Elle se propose en outre de réaliser l'union intime et féconde de l'université et de l'école, de la science et de la pratique de l'enseignement. Le comité exécutif composé de professeurs de l'enseignement supérieur et moyen adresse aux philologues de tous pays la pressante invitation de se rendre nombreux à cette diète pédagogique et de venir prendre part à une œuvre dont la haute utilité ne peut échapper à personne. Les adhésions ainsi que le titre du sujet que l'on désire traiter au Congrès doivent être envoyés au 1er Président M. le prof. Schröer, Cologne s/R. Deutscher Ring 17III. Pour devenir membre du D. N. V. il suffit d'adresser une demande au comité et de s'engager à verser annuellement 1 mark 50 pf. à la caisse commune. Les réunions plénières ont lieu tous les deux ans pendant les fêtes de la Pentecôte dans une ville fixée d'avance par le comité. Chaque membre reçoit toutes les

publications du Verband. Actuellement le Deutscher Neuphilologen-Verband compte plus de 2000 membres. Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos professeurs de langues vivantes sur les travaux de l'Association allemande. Il est regretter que la Belgique ne possède pas d'association semblable à une époque où la question des langues étrangères et du rôle qui leur revient dans le programme des études sollicite à un égal degré les préoccupations des autorités et des hommes d'école. — P. S.

---

81. — Le critique littéraire danois Georges Brandes a acquis rapidement une réputation universelle, comme en ont bien rarement les écrivains d'un petit pays. Ses livres ont été traduits dans la plupart des langues européennes; mais c'est surtout en Allemagne qu'ils ont acquis droit de cité. Aucun critique étranger, à l'exception de Taine peut-être, n'a exercé une aussi grande influence en Allemagne. C'est en somme lui, qui est le promoteur du mouvement réaliste dans la litterature allemande moderne. Dans les pays scandinaves son influence a été encore plus immédiate. L'éclatante floraison actuelle de la littérature scandinave n'aurait pas été possible sans l'œuvre d'assainissement critique opérée par Brandes dans les pays du Nord. Comme Ibsen, Brandes a séjourné longtemps en Allemagne; il a écrit plusieurs de ses livres directement en allemand. « Ce fut une de mes principales tendances », dit-il lui-même, « de me pénétrer tellement de l'esprit de la civilisation allemande, que sous ce rapport, je ne le cède aucunement aux Allemands de naissance. Sans l'étude de la philosophie allemande et sans la connaissance de la poésie allemande, je ne serais pas ce que je suis. Je suis un des innombrables Européens, dont la vie intellectuelle a reçu sa consécration de Goethe ».

G. Brandes est né à Copenhague en 1842. A l'âge de 20 ans il publiait déjà un recueil d'« études esthétiques » (1862), suivi en 1870 d'un recueil de « Critiques et de portraits ». Entretemps, en 1866, il prenait part aux discussions soulevées en Scandinavie par la philosophie de Rosmas Nielsen et écrivait un livre sur le « dualisme dans la philosophie moderne ». En 1870-71 il entreprit un voyage à travers l'Europe, qui le mit en rapport avec les principaux écrivains de cette époque. Il se lia surtout avec J. St. Mill et avec Taine. Sa dissertation doctorale traite des principes esthétiques de Taine : « L'esthétique française contemporaine » (1870). De retour dans son pays natal, il fit à Copenhague les célèbres conférences sur la littérature du 19me siècle, qui ont paru sous le titre de « Courants principaux dans la littérature du 19me siècle » (6 vol. 1872-1890). C'est le principal ouvrage de l'auteur et l'un des meilleurs livres de littérature comparée que nous possédions jusqu'à ce jour.

En 1877 Brandes se fixa à Berlin. Il publia dans la suite des biographies de Sören Kirkegaard (1879), de Esaias Tegner (1878), de Benjamin Disraëli (1879), de lord Beaconsfield (1879), de Ferdinand Lasalle (1881), de Holberg (1885), de Shakespeare (1896) et de nombreux recueils d'essais littéraires et autres, notamment « Poëtes danois » (1877), « Esprits modernes » (1881), « Hommes et œuvres » (1883), « Pionniers modernes » (1883), « Figures et

pensées » (1903). Les ouvrages de M. Brandes ont été souvent fort mal arrangés par les traducteurs allemands. Il n'existe pas de convention littéraire entre l'Allemagne et le Danemark. L'écrivain danois est donc complètement désarmé vis-à-vis d'entreprenants et peu scrupuleux éditeurs allemands. Un libraire de Leipzig, M. Barsdorf, s'est emparé de l'œuvre de Brandes et malgré les protestations sans cesse renouvelées de l'auteur, a publié ses livres en des versions arbitraires, sous des titres charlatanesques; il a même été jusqu'à couper en morceaux les ouvrages de quelque étendue et les a ainsi vendus en détail. Une édition danoise complète des œuvres de Brandes vient d'être achevée. De cette édition paraît en ce moment à Munich une traduction allemande avec l'autorisation et sous le contrôle de l'auteur. Elle comprendra 60 livraisons à 1 m. Quatre volumes de cette édition : *Georg Brandes Gesammelte Schriften, deutsche Originalausgabe* (Albert Langen, Munchen) ont paru jusqu'ici. Le premier, intitulé : *Deutsche Persönlichkeiten* (357 pp.), comprend notamment la biographie précitée de Ferd. Lasalle, une étude sur l'influence de Ibsen sur la littérature allemande, les portraits littéraires de Auerbach, A. Fibger et F. Lewald, une étude philosophique sur Schopenhauer et une étude religieuse sur Luther, des esquisses politiques sur les chefs du mouvement socialiste Bebel et Vollmar, puis encore des essais sur le général Moltke et sur le célèbre historien de la littérature allemande G. Scherer. Plusieurs de ses articles ne sont que des feuilletons, d'autres des travaux scientifiques approfondis, mais plus tôt au point de vue historique et social, qu'au point de vue littéraire. Le second volume (477 pp.) a une importance scientifique littéraire plus considérable. Il est consacré exclusivement à des poètes scandinaves et est intitulé : *Skandinavische Persönlichkeiten.* Aucun des dix articles, dont est composé ce volume, n'a le caractère d'une fugitive esquisse, comme beaucoup d'articles du 1r volume, tous les sujets sont traités à fond. Le volume débute par la biographie de Bolberg (186 pp.), le créateur de la comédie danoise et de la littérature moderne danoise en général ; Brandes traite ici de main de maître un captivant sujet. Suivent des études détaillées sur les écrivains Kamma Rahbek, Adam Oelenschläger, Carsten Hauck, Christian Bredahl, B. S. Ingemann, J. L. Heiberg, Henrik Hertz, L. Bödtcher et Schack Staffeldt. Le troisième volume (564 pp.) continue la série des « Personnalités scandinaves ». Brandes, après avoir traité dans le volume précédent, des grands écrivains scandinaves du 18r siècle, s'occupe ici des écrivains du 19e siècle. Toute la littérature du 19e siècle des pays du Nord défile ici sous les yeux du lecteur, sous forme de monographies de ses principaux représentants, au nombre de 19. Ils ne sont pas choisis au hasard, ce sont tous des types à un point de vue quelconque et à propos d'eux, l'auteur étudie le genre littéraire spécial, qu'ils ont cultivé d'une façon éminente. Ce travail sur la littérature moderne scandinave est continué dans le 4e volume (467 pp.) et poursuivi jusqu'à nos jours. Dans le 3e volume Brandes étudie spécialement la littérature scandinave de la première moitié du 19e siècle, dans le 4e volume celle de la seconde moitié du 19e siècle. Des 24 écrivains, dont il parle ici, la plupart sont encore en vie; une étude sur la poésie

lyrique moderne islandaise termine la série de ces essais sur la littérature du Nord. En outre le 4e volume contient le début d'une troisième série, celle des *Französische Persönlichkeiten*, qui sera continuée dans le 5e volume. Nous trouvons ici de substantielles études sur Taine, Daudet, Cherbuliez, Al. Dumas, H. Becque, M. Prévost, P. Hervieu, Jeanne Marni et finalement un chapitre spécial consacré à la poésie lyrique française, dans lequel l'auteur apprécie Lamartine, Hugo, Leconte de Lisle, Heredia, Mallarmé et Verlaine. L'édition complète des œuvres de Brandes comprendra aussi bon nombre de travaux inédits, notamment ses récits de voyage dans les principaux pays de l'Europe, y compris la Belgique. Nous tiendrons les lecteurs de la Revue au courant de cette importante publication.

82. — J'ai rendu compte ici (t. XLVI, p. 287) du volume des *Literarische Essays* de M. Ernst. GNAD. Je satisfais avec plaisir à une demande qui m'est parvenue, en indiquant le contenu des deux volumes précédents. Le 1er volume de ces essais a paru en seconde édition, en 1891, chez l'éditeur Carl Konegen à Vienne (375 pp. Pr. 3 m.). Il comprend dix études, dont cinq sont consacrées à Goethe, et qui traitent successivement de sa poésie lyrique, de Werther, d'Egmont, de Tasso et de Faust; suivent des essais sur l'essence de la poésie, de Heine, sur le *Weltschmerz* dans la poésie, sur Fr. Grillparzer, H. de Kleist et G. Leopardi. Le 2d volume, paru en 1895 chez le même éditeur (244 pp. Pr. 2,50 m.) est consacré à la poésie moderne. Il contient huit études, dont deux traitent de Hamerling comme poète lyrique et comme poète épique, deux autres d'écrivains allemands peu connus Pr. Mara et H. von Bintler, et les suivantes des dramaturges célèbres Ibsen, Sudermann, Hebbel et A. Fibger, — ce dernier pourtant à un degré beaucoup moindre que les trois précédents. — Quant au caractère général des essais de M. Gnad, je renvoie le lecteur au compte rendu précité.

83. — La 2me livraison du XI des *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte* (B. Behr. Berlin) contient les aperçus critiques détaillés suivants sur toutes les publications parues en 1900 : 1. *Walzel :* Histoire littéraire en général. 2. *Reifferschmidt :* Histoire de la philologie allemande. 3. *Arnstein :* Science de l'écriture et des livres. 4. *Poppe :* Poétique et son histoire. 5. *Stern :* Histoire de la littérature du 18e et 19e siècle. 6. *Brandenburg :* Histoire politique du 18e et 19e siècle. 7. *Meyer :* Didactique générale de la même époque. 8. *Morris :* Poésie lyrique de Goethe. 9. *Alt :* Poésie épique de Goethe. 10. *Weistenfels* · Poésie dramatique de Goethe.

84. — L'Institut Bibliographique de Leipzig poursuit la publication de son important lexique : *Meyers grosses Konversationslexikon.* Depuis les trois premiers volumes annoncés ici, deux autres ont paru. Le vol. IV (907 pp. Pr. 10 m.) commence à l'article Chemnitzer pour finir à Differenz; le volume V (910 pp.) va jusqu'au mot *Erde.* Le volume IV, qui contient le mot *Deutschland* a une valeur toute particulière pour ce qui concerne l'Empire allemand. L'histoire condensée de la littérature allemande prend plus de 60 colonnes; ce résumé se distingue par un bon groupement et une grande clarté; il nous mène tout à fait jusqu'à nos jours. La langue allemande, les dialectes allemands (avec carte), la mythologie, la philologie,

le droit, etc. sont aussi longuement traitées. A citer encore les articles consacrés à la population allemande et sa dispersion dans l'Europe (avec carte), la répartition des cultes (avec carte), celle des Juifs (avec carte), les principales productions (4 cartes), l'orographie, la géographie politique et physique, la géologie de l'Empire allemand (3 cartes), les gisements de minérais (1 carte), la densité de la population (1 carte), le climat (1 carte), en outre des cartes montrant la situation des industries, indiquant les garnisons, donnant les pavillons allemands, trois cartes historiques de l'Allemagne pour les années 1000, 1378 et 1648 et enfin deux cartes des colonies africaines allemandes. Le volume V contient des indications analogues, quoique plus brèves pour l'Angleterre. Les hasards de l'alphabet veulent que ce volume présente une bien plus haute importance au point de vue scientifique, qu'au point de vue littéraire. Les mots *Eisenbahn, Elektrizität, Entwickelungsgeschichte* etc. prennent une place considérable dans ce volume, et donnent lieu à une foule d'illustrations, notamment de grands tableaux coloriés d'une merveilleuse netteté.

85. — L'édition jubilaire des œuvres complètes de Gœthe par la librairie Cotta, se poursuit régulièrement à raison de un volume par mois. Quinze volumes, des quarante que comprendra l'édition, complète ont paru. J'ai fait connaître ici le contenu de dix premiers volumes parus. Les cinq suivants renferment, vol. 13 : *Faust* (1re partie, 346 pp.) avec introduction (32 pp.) et commentaire (83 pp.) par Erich SCHMIDT; le même volume contient le texte de la conception primitive du poème le *Urfaust;* vol. 21 : *Die Wahlverwandschaften* (317 pp.) avec introduction (26 pp.) et commentaire (12 pp.) de Franz MUNCKER; vol. 24 : *Dichtung und Wahrheit* (IIIe partie, 310 pp.) avec commentaire (43 pp.) de Richard M. MEYER; l'introduction à cette œuvre se trouve dans le vol. 22, qui contient la première partie; vol. 33 et 34 : *Schriften zur Kunst* (331 et 390 pp.) avec introduction (16 pp.) et commentaire (44 et 48 pp.) par Wolfgang VON ŒTTINGEN. La grande maison d'édition de Stuttgart, qui célèbre par cette publication le centième anniversaire de la première édition des œuvres de Gœthe parue chez elle, s'attache à donner à cette édition jubilaire une valeur intrinsèque et un aspect extérieur dignes de son antique réputation. Cotta a été l'éditeur de la plupart des écrivains classiques de l'Allemagne et l'histoire de ses relations avec Gœthe, qui ont duré près d'un demi siècle, est particulièrement intéressante. A ce propos il ne sera peut-être pas sans intérêt de mentionner que Cotta a payé à Gœthe, de son vivant, depuis 1795 jusque 1832 la somme de 401,090 Marks, et à ses héritiers jusque en 1865 la somme de 464,665 M., ce qui fait un total de 865,555 M.

86. — La librairie Cotta annonce aussi la publication d'une édition jubilaire des œuvres de Schiller, modelée en tout point sur l'édition de Goethe; elle comprendra 16 volumes. La première édition complète des œuvres de Schiller, publiée par Koerner, a paru chez Cotta de 1812 à 1815 en 12 volumes, De 1867 à 1876 a paru chez Cotta la grande édition critique de Goedeke en 15 volumes, qui sera sans aucun doute éclipsée par l'édition annoncée. L'édition jubilaire de Schiller paraît à l'occasion du centième anniversaire de la mort du poète, que l'Allemagne célèbrera l'année prochaine. Le prix

du volume de cette édition sera, comme pour celle de Goethe, de 1.20 M., broché; 2 M., relié pleine toile; 3 M., relié chagrin.

87. — Une édition critique complète des œuvres de *Henri de Kleist*, qui comprendra aussi sa correspondance, nous sera donnée bientôt par Erich Schmidt, le professeur de littérature allemande à l'Université de Berlin. Une des entreprises les plus importantes et les plus nécessaires de la science littéraire allemande, un des plus chers desiderata des littérateurs allemands et un des travaux les plus épineux du genre sera donc bientôt réalisé, car les travaux de Er. Schmidt sur Kleist et ses éminentes qualités de critique nous autorisent à espérer qu'il réussira dans une entreprise, où tant d'efforts ont échoué.

88. — M. Georges Dwelshauwers, professeur à l'Université de Bruxelles, s'attache depuis quelque temps à faire connaître en Belgique la littérature classique dramatique de l'Allemagne. Il a fait déjà fait représenter au théâtre du Parc à Bruxelles *Iphigénie* de Goethe dans une traduction faite par lui et *Don Carlos* de Schiller, dans une adaptation antérieure; ces représentations ont été précédées de conférences introductives. Prochainement M. Dwelshauwers va représenter à Bruxelles *Nathan le Sage* de Lessing, dans une adaptation, dont il publie des fragments dans le numéro de février de la *Revue de l'Université de Bruxelles*. — H. B.

89. — Correspondance. — Nous recevons de M. Goemans une lettre par laquelle il nous annonce qu'il répondra dans la *Revue des Humanités* à l'article de notre collaborateur M. Vercoullie (*Revue*, 1903, p. 409), et qu'une traduction française de son article paraîtra dans un prochain N° du *Muséon*.

MUTATIONS DANS LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

1. M. Kugener, M. A., surveillant à l'athénée de Malines est nommé professeur à l'université de Bruxelles; il est remplacé par M. Lefort, Léon, professeur de 3me latine au Collège communal de Tirlemont.

2. M. L'Hoir, Alfred, professeur de rhétorique latine au Collège communal de Nivelles est nommé surveillant à l'athénée royal de Mons.

3. M. Buisseret, Ernest, docteur en sciences physiques et mathématiques, surveillant à l'athénée royal de Tournai est nommé professeur intérimaire de mathématiques (Section professionnelle) à l'athénée royal de Mons.

4. M. Happart, G., docteur en sciences physiques et mathématiques est nommé professeur intérimaire de mathématiques à l'athénée royal de Verviers.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 15 février 1904, M. Servais (L.-F.-L.), docteur en sciences naturelles, surveillant provisoire à l'athénée royal de Gand, est nommé définitivement aux dites fonctions.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Concours universitaire pour 1902-1904 (délai : dix-huit mois).

Le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique déclare avoir reçu, à la date du 1er février :

1° Un mémoire répondant à la question de *philologie classique* (1er groupe), ainsi conçue : « La prose métrique dans les fins de phrase de Saint Cyprien. »

Ce mémoire est signé;

2° Un mémoire répondant à la question de *philologie romane* (3e groupe), ainsi conçue : « Étudier le sentiment de la nature patriale chez les écrivains belges d'expression française depuis 1880. »

Devise : *Honorons nos aînés*;

3° Un mémoire répondant à la question de *philosophie* (5e groupe), ainsi conçue : « Exposer et apprécier les théories de *la connaissance* et de *la certitude* de Renouvier. »

Devise : *Singulas horas, singulas vitas puta;*

4° Un mémoire répondant à la question d'*histoire* (6e groupe), ainsi conçue : « Faire l'histoire critique d'une abbaye bénédictine jusqu'à la réforme cistercienne. »

Ce mémoire est signé.

PÉRIODIQUES

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques et de la Classe des Beaux-Arts, 1903. — Le privilège de Louis de Maele pour la ville de Bruges du mois de juin 1380, par Henri Pirenne. — La notion et le rôle de l'Europe en droit international, par E. Nys. — Le duc de Brabant au Sénat de Belgique, par le chevalier Éd. Descamps. — L'évolution du roman français aux environs de 1150, par Maurice Wilmotte. — Cinq lettres formées adressées à Francon, évêque de Liège (texte et commentaire), par G. Monchamp. — L'évolution du roman français aux environs de 1150, note additionnelle, par Maurice Wilmotte. — L'étymologie de *Vlaming* et *Vlaanderen*, par J. Vercoullie. — Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège et le prétendu Lambert Patras, par G. Kurth. — La date où vivait l'astrologue Julien de Laodicée (avec note de Paul Stroobant), par Franz Cumont. — Notice sur Dominique Sleeckx (supplément), par P. Fredericq. — Sur le suicide (avec graphiques), par H. Denis. — Notes sur les *Acharniens* d'Aristophane et notes supplémentaires sur les *Oiseaux*, par A. Willems. — Deux sermons inédits de Jean du Fayt sur les Flagellants (5 octobre 1349) et sur le Grand Schisme d'Occident (1378), par P. Fredericq. — Note sur le nom de Lambert Patras, par G. Kurth. — Les conséquences de l'évangélisation par Rome et par Byzance sur le développement de la langue maternelle des peuples convertis, par P. Fredericq. — Les deux derniers problèmes paléographiques du procès original de Galilée, par G. Monchamp. — Les formes actuelles de la lutte contre l'usure, par V. Brants.

1904, n° 1. — A propos de l'édition de la chronique de Jean Molinet, par Henri Pirenne.

Museum, Maandblad voor Philologie en Geschiedenis, XIe année, n° 5. — W. Vollgraff, Les fouilles d'Argos.

N° 6. — J. S. Speyer, Une nouvelle grammaire comparée des langues indo-européennes (A. Meillet, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes. Paris, Hachette, 1903).

Revue des Études anciennes, t. VI (1904), n° 1. — S. Reinach, Candaule et Camblès. — Perdrizet, L'Hippalectryon, contribution à l'étude de l'ionisme. — V. Chapot, Antiquités de Syrie. — R. Pichon, L'affaire des

rhetores latini. — A. Collignon, Note sur Lucain (Phars. II, v. 93-96). — A. Jullian, Remarques sur la plus ancienne religion gauloise. — A. Cherel, Fragment d'un Sarcophage gallo-romain.

Revue de l'Université de Bruxelles, 9e année, n° 5. — Émile Stocquart, L'Administration de la Justice au moyen âge et sous l'ancien régime. — Georges Dwelshauwers, Le « Nathan » de Lessing (fragments). Adaptation. — Variétés : Une note chirographique de Mommsen, par F. C. — Le mouvement juridique en Allemagne pendant le XIXe siècle, par G. Des Marez.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXII (1904), fasc. 1. — Pascal, Emendationes Arnobianae. — Costanzi, L'oracolo di Aezione. — De Sanctis, L'irrazionale nell' Iliade. — Sabbadini, Questioncelle storiche di sintassi e stile latino. — Santinelli, La condizione giuridica delle Vestali. — Mago, Le spedizioni egiziane di Antioco Epifane. — Nazari, Spizzico di etimologie latine e greche. — Bibliografia.

Rivista di Storia Antica, 8e année (1904), fasc. 1. — A. Romano, Richerche sulla *Anonymi totius orbis descriptio.* — A. Bellotti, Dei Vittumuli ricercatori d'oro. — A. Abbruzzese, Le relazioni fra l'Impero Romano et l'Armenia. — K. Kuiper, Ad Ezechielem poetam Judaeum curae secundae. — F. P. Garofalo, I Vandali in Sicilia. — V. Giuffrida-Ruggeri, I dati dell' antropologia ed il criterio cronologico. — C. Lanzani, Per un passo trascurato. — N. Vulic, Miscellanea sugli Scriptores historiae Augustae. — L. Holzapfel, Dell' êra enniana intorno alla fondazione di Roma. — V. Costanzi, La sopravvivenza della regalità nella repubblica romana.

Scandia, Maandblad voor Scandinavische Taal en Letteren (bijblad van « Lente »), janvier 1904. — Wat we met « Scandia » hopen te bereiken. — Jonas Lie, af Chr. Collin. — Deensche volksliederen, door Marg. Meijboom. — Een privaat docent voor Scandinavische philologie in Utrecht. — Een noorsche grammaire, door H. Logeman. — De man, die het huishouden wel zou doen. — Kroniek. — Voor leerlingen. — Vragenbus. — Nieuwe uitgaven.

COMPTES RENDUS.

Eugène Allain, *Pline le Jeune et ses héritiers.* 3 vol. (avec gravures, cartes et plans). Paris, Fontemoing, 1901-1902. 27 fr. « Témoigne d'études sérieuses et d'une érudition très étendue; malheureusement l'auteur n'a pas su se borner. » C. Wilde, Museum, XIe année, n° 5.

K. Brugmann, *Kurze vergleichende Grammatik der Indogermanischen Sprachen. III.* Strasbourg, Trübner, 1904. xxii-xxiii-155 pp. in-8°, « Cette dernière partie, consacrée à l'étude des schèmes de la proposition est très courte, mais répond parfaitement à son but. » V. H[enry], Rev. crit., 1904, n° 9.

F. Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française,* 7e série. Paris, Hachette, 1903. 316 pp. in-18. « Ce nouveau volume, pareil à ses devanciers, est plein de qualités sérieuses, d'érudition incontestable, de

critique serrée, mais s'émaille de théories bizarres et de parti-pris. » Pierre Brun, Rev. crit., 1904, n° 9.

CEBETIS *Tabula*, rec. JAC. VAN WAGENINGEN. — J. VAN WAGENINGEN, *Aanteekeningen op de Cebetis Tabula*. Groningue, Wolters, 1903. 1 fl. 25 ensemble. « Édition soignée. » J. M. Fraenkel, Museum, XI[e] année, n° 6.

L. E. CHEVALDIN, *Les Jargons de la Farce de Pathelin*. Paris, Fontemoing, 1903. XIII-515 pp. in-12. « Ouvrage diffus, composé d'après une méthode défectueuse; mérite d'être consulté, mais avec bien des précautions. » E. Bourciez, Rev. crit., 1904, n° 5.

A. DE MARCHI, *Il culto privato di Roma antica. II : La religione gentilizia e collegiale*. Milan, Hoepli, 1903. IX-189 pp. in-8° (avec pll.) 8 fr. « L'auteur fait preuve d'une louable connaissance des sources épigraphiques et littéraires, mais il est moins bien informé dans les questions archéologiques. » Ch. Michel, Rev. crit., 1904, n° 8.

O. EWALD, *Nietzsches Lehre in ihren Grundbegriffen*. Berlin, Hofmann, 1903. « Tentative hardie et ingénieuse de dégager la signification véritable de quelques-unes des conceptions fondamentales de l'éthique de Nietzsche et de prouver que le Surhomme et le Retour éternel sont des symboles moraux. » Henri Lichtenberger, Rev. crit., 1904, n° 5.

G. HANOTEAUX, *Histoire du cardinal de Richelieu*, II, 2[e] partie. Paris, 1903, in-8°. « Les dons naturels d'érudit et d'écrivain de l'auteur sont malheureusement noyés sous le flot tiède et fade des élégances académiques. » H. Hauser, Rev. crit., 1904, n° 9.

PAUL HERRMANN, *Nordische Mythologie*. Leipzig, Engelmann, 1903. 9 mk. « Bon livre de vulgarisation. » P. D. Chantepie de la Saussaye, Museum, XI[e] année, n° 5.

J. KIRCHNER, *Prosopographia Attica*, tome II. Berlin, Reimer, 1903. 28 mk. « Ce second volume (*Λ-Ω*) est tout à fait digne du premier, » Paul Guiraud, Rev. crit., 1904, n° 7.

J. KROMAYER, *Antike Schlachtfelder*. I. Berlin, Weidmann, 1903. VII-352 pp. in-8° (avec cartes et planches). 12 mk. « Exposé très complet et très scrupuleux, divisé en 4 chapitres : *Mantinée* (362), *Chéronée*, *Sellasie* et *Mantinée* (207). » Am. Hauvette, Rev. crit., 1904, n° 7.

L. LALLEMAND, *Histoire de la charité*. II. *Les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne*. Paris, 1903, in-8°. « Documentation insuffisante et parti-pris en faveur du rôle de l'Église. » Ch. Labande, Rev. crit., 1904, n° 8.

E. LE BLANT, *Les quatre mariages de Jacqueline, duchesse de Bavière*. Paris, 1904, in-8°. « Écrit au moyen de documents insuffisants. » L. H. Labande, Rev. crit., 1904, n° 5.

HENRI LECHAT, *Catalogue sommaire du Musée de moulages pour l'histoire de l'art antique*. Lyon, Rey, 1903. 158 pp. in-12. 1 fr. 50. « Excellent catalogue, bien au courant des progrès de la science, et qui sera utile à d'autres encore qu'aux visiteurs du Musée universitaire de Lyon. » Paul Perdrizet, Rev. crit., 1904, n° 7.

P. OVIDIUS NASO. *Die Metamorphosen, erkl. von* M. HAUPT. I (Buch I-VII). Nouvelle édition par R. EHWALD. Berlin, Weidmann, 1903. « Édition supérieure aux précédentes; l'appendice critique est particulièrement précieux. » Émile Thomas, Rev. crit., 1904, n° 7.

Pausaniae *Graeciae descriptio, recogn.* Fr. Spiro, I-III. Leipzig, Teubner, 1903 (*Biblioth. script. Graec. et Roman. Teubn.*). « Révision complète d'après les manuscrits. » Am. Hauvette, Rev. crit., 1904, n° 8.

Hermann Peter, *Der Brief in der römischen Litteratur.* Leipzig, Teubner, 1901. 259 pp. gr. in-8°. 6 mk. « Style clair, plan naturel, méthode rigoureuse, sentiment littéraire absent. M. P. nous a donné un répertoire utile : le livre reste à écrire. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 5.

Proclus le philosophe, *Commentaire sur le Parménide, trad. p.* A. Ed. Chaignet. T. III. Paris, Leroux, 1903. XV-375 pp. « Le résultat ne répond pas à la bonne volonté du traducteur; le texte est trop souvent incompris ou traduit sans méthode. » My, Rev. crit., 1904, n° 8.

J. E. Sandys, *A history of Classical scholarship from the sexth century B. C. to the end of the Middle ages.* Cambridge, University Press, 1903. XXIV-672 pp. pet. in-8°. 10 sh. 6. « Nous n'avions pas de livre de ce genre, et celui-ci comble fort bien la lacune. Il est surtout précieux pour le moyen âge latin, dans lequel il oriente le philologue. L'auteur a su condenser une grande quantité de renseignements sous un petit volume tout en restant clair, élégant, intéressant. Il ne faut pas lui faire un grief de ce qu'on peut apporter à son ouvrage des corrections et des additions. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 5.

E. Seillière, *Le comte de Gobineau et l'aryanisme historique.* Paris, 1903, in-8°. « Ce maître du pré-nietzschéisme ne méritait guère plus qu'une courte notice; il ne serait qu'un petit Boulainvilliers sans tout le bruit qu'on fait en Allemagne autour de lui. » L. Roustan, Rev. crit., 1904, n° 5.

F. Solmsen, *Inscriptiones Graecae ad inlustrandas dialectos selectae.* Leipzig, Teubner, 1903. 2 mk. « Petit livre aussi utile que modeste. » J. van Leeuwen Jr., Museum, XIe année, n° 6.

P. Vergilius Maro, *Aeneis Buch VI, erkl. v.* Ed. Norden. Leipzig, Teubner, 1903. 12 mk. « Commentaire instructif, mais abus de l'érudition. » J. J. Hartman, Museum, XIe année, nos 5-6.

A. Carlot, *Le Domesticus franc.* Liège. Vaillant-Carmanne, 1903. 113 pp. in-8°. 3 fr. (*Bibl. de la Fac. de phil. et lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. 13). « Étude substantielle, conduite avec un soin scrupuleux. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, n° 3.

A. Cauchie, *Le gallicanisme en Sorbonne.* Louvain, 1902-1903 (*Rev. d'hist. ecclésiast.*, III et IV). « Révèle un aspect ignoré des luttes gallicanes.» A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 3.

F. Cumont, *Die Mysterien des Mithra. Deutsche Ausgabe von* G. Gehrich. Teubner, 1903. « Publication précieuse, qui trouvera beaucoup de lecteurs en Allemagne, et contribuera à y répandre le goût des recherches d'histoire religieuse. » R. Asmus, Wochenschr. für Klass. Philol., 1904, n° 7. — « Traduction très satisfaisante de cet ouvrage essentiel pour l'histoire des religions antiques. » Literarisches Centralblatt, 1904, n° 7.

H. Francotte, *L'administration financière des cités grecques.* « Courte mais précieuse monographie, qui corrige ou écarte beaucoup d'opinions

jusqu'à présent incontestées, et montre comment on en est arrivé un peu à la fois à l'organisation d'une caisse centrale. » Fr. Cauer, Woch. für klass. Philol., 1904, n° 12.

Cte GOBLET D'ALVIELLA, *Eleusinia. De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Eleusis.* Paris, Leroux, 1903. 154 pp. in-8°. « Contribution importante à l'étude de la religion grecque, que l'auteur aborde au point de vue de l'évolution générale des religions. » Jean De Mot, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9e année, n° 5.

CHR. ISCHYRIUS, *Homulus, texte latin publié avec une introduction et des notes par* A. ROERSCH. Gand, 1903, in-8°. « Travail très bien fait, à signaler au moment où *Everyman* est représenté avec grand succès en Amérique. » The Nation (New-York), 1903, p. 314. — « Contribution fort utile à l'histoire du théâtre de la Renaissance et à celle de l'humanisme. » M. S., Polybiblion, août 1903. — Analyse détaillée du travail. Observations sur la question de priorité d'Elckerlijc ou Everyman. E. B. Koster, De Nederl. spectator, n°s 26 et 29, 1903 — « Édition critique et explicative. L'éditeur semble connaître à fond les travaux antérieurs. » R. C., Bull. crit., 1903, p. 535. — « Détails inconnus et très précis sur Ischyrius. » J. De Smet, Rev. bibl. belge, 1903, p. 192. — Analyse de l'introduction et de la pièce. M. Lehnerdt, Berl. phil. Woch., 13 février 1904.

M. A. KUGENER, *Sévère, patriarche d'Antioche.* I : *Vie de Sévère par Zacharie le scholastique.* Paris, Firmin-Didot, 115 pp. gr. in-8°. « M. K. a eu le grand mérite de débrouiller les obscurités de la version syriaque, dont l'original grec est perdu, en rétablissant les tournures grecques déguisées sous les mots syriaques qui les rendent servilement. Les notes sont très instructives. M. K. a fait preuve d'une saine critique appuyée sur une parfaite connaissance du syriaque et du grec. » R. D(uval), Rev. crit., 1904, n° 9.

C. LECLÈRE, *Les avoués de Saint-Trond.* Louvain, 1902, in-8°. « Estimable, quoique se tenant un peu trop dans le domaine des généralités. » A. d'Herbomez, Bibl. de l'École des Chartes, mai-août 1903.

J. LEETEN, *Analyse du Polyeucte de Corneille.* Louvain, Peeters, 1903, 92 pp. 1 fr. 25. « Mérite d'être consulté. » J. Fleuriaux, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 2.

JULIEN MELON, *Méthode directe pour l'enseignement du Néerlandais.* Cours de 1re année. Tournai, Decallonne-Liagre, 1904. *Partie de l'élève,* 211 p. in-8° et *Partie du maître,* 65 p. in-8°. « Le livre de l'élève relègue à l'ombre tous les timides essais qui ont été faits dans le même sens; il rendra un service d'une importance considérable. — La partie du maître constitue un ensemble d'indications très précieuses. » F. Wagner, Bull. bibliogr. du Musée Belge, Février 1904. — « D'une grande valeur pédagogique. » H. Rommel, Revue de l'Enseignement, 1904, n° 2.

H. PIRENNE, *Geschichte Belgiens.* II. Gotha, 1902, in-8°. « Synthèse neuve et reposant sur une connaissance approfondie des sources. Observations de détail. » A. Cartellieri, Historische Vierteljahrschrift, 1904, n° 1.

JULES PIRSON, *La langue des inscriptions latines de la Gaule* (Biblioth. de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Liége, fasc. XI). Bruxelles, 1901.

XVI-328 pp. in-8°. « Livre de haute valeur, intéressant à la fois les romanistes et les philologues classiques, soigné dans toutes ses parties et dont les conclusions sont importantes. On regrette seulement l'absence d'index. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 8.

I. Poiry, *Méthode directe et intuitive de la langue allemande pour les écoles.* 2e livre. Bruxelles, Lebègue, 1903. III-448 pp. 4 fr. « Les belles qualités de ce livre autorisent à présager qu'il sera accueilli avec la même faveur que son aîné. Seulement le vocabulaire renferme trop de termes techniques. » J. Krekelberg, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 2.

L. Van der Kindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge.* I et II. Bruxelles, Lamertin, 1902. 350 et 485 pp. in-8°. « L'auteur a traité ce sujet aride de main de maître et mérite la reconnaissance des historiens. Son ouvrage est un guide sûr et indispensable pour quiconque s'occupe de l'histoire de nos provinces. » Em. Van Cappel, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 2.

J. Warichez, *Les origines de l'Église de Tournai.* Louvain, 1902, in-8°. « Important et neuf. Le rp. combat certaines thèses de l'auteur. » A. d'Herbomez, Bibl. de l'École des chartes, mai-août, 1903.

M. Wilmotte, *L'évolution du roman français aux environs de 1150.* Paris, 1903, in-8° (tirage à part du *Bullet. de l'Acad. de Belgique*). « Étude très instructive de critique comparée. » A. Counson, Deutsche Litteraturzeitung, 1904, n° 6.

ANTOINE DE LA SALE

Il a paru, depuis quelques mois, un certain nombre de travaux sur Antoine de La Sale. De plus en plus, l'attention des historiens et des philologues semble attirée vers ce curieux esprit, vers cet original écrivain qui est un des représentants les plus intéressants des lettres françaises au XVe siècle.

Parmi ces travaux, cinq concernent des questions de détail deux embrassent la biographie et l'œuvre complète d'Antoine.

Le premier, dû à M. Ernest Gossart [1], est une réimpression, accompagnée de quelques corrections, d'une importante étude, publiée en 1871 par le *Bibliophile belge* et devenue à peu près introuvable. A M. Gossart revient le mérite d'avoir, le premier, fourni des renseignements précis sur les plus anciennes œuvres de La Sale qui soient arrivées jusqu'à nous, et d'avoir définitivement éclairci quelques points obscurs de sa biographie.

C'est également une réimpression, du moins en partie, que le second travail dont nous voulons parler et qui, comme l'autre, sort d'une plume belge [2]. M. Joseph Nève réédite le *Réconfort de Madame du Fresne*, qu'il a publié pour la *Société des Bibliophiles de Belgique* en 1881, après que M. Gossart en

---

1 *Antoine de La Sale, sa vie et ses œuvres* par Ernest Gossart. Deuxième édition. Bruxelles, H. Lamertin, 1902. 1 br. in-8° de 48 pp. 2 fr.

2 *Antoine de La Salle, sa vie et ses ouvrages d'après des documents inédits* par Joseph Nève [et Pierre Champion]. Suivi du Réconfort de Madame du Fresne d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Royale de Belgique, du Paradis de la Reine Sibylle, etc. par Antoine de la Salle et de Fragments et documents inédits tirés des bibliothèques et des archives de France et de Belgique. Paris, H. Champion. Bruxelles, Falk fils, 1903 1 vol. in-16. 292 pp. 4 fr.

eut révélé l'existence [1]. Il le fait suivre d'extraits pris à la *Salade* ou à la *Salle*, les deux premiers ouvrages de notre auteur, et en guise de préface, il consacre à ce dernier une monographie de près de cent pages, étayée de documents découverts aux archives d'Arles et de Marseille par M. Pierre Champion. Il y a donc dans ce livre deux parties distinctes. D'une part, nous avons sous les yeux une édition de textes : elle est médiocre, pour ne pas dire détestable. D'autre part, nous avons affaire à une étude sur la vie et les œuvres de La Sale : elle mérite d'être prise en sérieuse considération. Ici encore, cependant, il faut, à notre sens, distinguer. Les découvertes d'archives faites par M. Champion et les recherches de M. Nève donnent à la partie biographique de cette étude une indubitable valeur, mais l'appréciation littéraire de l'œuvre de La Sale nous paraît erronée, et la thèse qui fait de celui-ci un écrivain moraliste et lui enlève la paternité des *Cent nouvelles nouvelles* et des *Quinze joyes de mariage*, nous semble, en tout état de cause, fort contestable.

Si M. Nève veut diminuer le bagage littéraire d'Antoine, c'est, au contraire, à l'enrichir que prétend M. Gaston Raynaud. Dans un article de la *Romania* [2], où il décrit et analyse un précieux manuscrit du *Saintré*, acquis récemment par la Bibliothèque nationale de Paris, il essaie de démontrer que le *Livre des faits de Jacques de Lalaing*, parfois attribué à Chastellain, ne peut émaner que de notre auteur, et cette opinion requiert examen.

L'attribution des *Quinze joyes* est l'objet que s'est proposé l'auteur anonyme d'*Une énigme d'histoire littéraire* [3] : il apporte une solution à tout le moins imprévue.

---

1 *Du Réconfort de Madame du Fresne* suivi de la *Journée d'onneur et de prouesse* et de plusieurs fragments inédits par ANTOINE DE LA SALLE... publiés pour la première fois.... par Joseph Nève. Bruxelles, Olivier, 1881, 1 vol. in-8°, 93 pp.

2 Un nouveau manuscrit du *Petit Jehan de Saintré* (*Romania*, t. XXXI (1902), pp. 527-556.)

3 *Une Enigme d'Histoire littéraire*. L'auteur des XV Joyes de Mariage. Paris, 1903. 1 brochure in-16 de 38 pages, sans nom d'auteur, d'éditeur ni d'imprimeur, tirée à 290 exemplaires et dédiée à M. W. Fœrster.

Différents indices me laissent soupçonner que nous avons là un ballon d'essai, lancé par M. Heuckenkamp, dont on attend une édition critique des *Quinze Joyes*.

Ce même ouvrage a fait surgir d'autres travaux encore. M. Ferdinand Heuckenkamp [1] a fait paraître une réimpression de l'édition princeps. M. Otto Soelter [2] a étudié le manuscrit de St-Pétersbourg, M. Arnold Dressler [3] le manuscrit de Chantilly, M. Arthur Fleig [4] l'édition Treperel.

Enfin, M. W. Foerster vient de publier, dans le *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie* [5], un article plein d'observations ingénieuses, mais où il se prononce un peu prématurément, croyons-nous, en faveur des thèses de M. Nève [6].

Comme on le voit, Antoine de La Sale bénéficie d'un singulier regain d'actualité. Il convient maintenant qu'on essaie de distinguer ce qui est définitivement acquis à la science de ce qui semble incertain ou conjectural. Sans nous flatter de les résoudre, nous examinerons quelques-unes des questions que sa vie et ses ouvrages soulèvent, en les prenant, pour plus de clarté, l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique où elles se présentent à nous.

Disons d'abord un mot de la biographie d'Antoine de La Sale [7].

---

1 *Les Quinze Joyes de Mariage.* Texte de l'édition princeps du XVe siècle. Première réimpression par Ferdinand Heuckenkamp. Halle, Niemeyer, 1901. 1 br. in-16 de 81 pages. 3 fr.

2 *Beiträge zur Überlieferung der « Quinze Joyes de Mariage »* mit besonderer Berücksichtigung der Handschrift von St-Petersburg. Inaugural-Dissertation.... von Otto Soelter. Greifswald, J. Abel, 1902. 1 br. in-8° de 80 pages. 2 fr. 25.

3 *Die Chantilly-Handschrift der « Quinze Joyes de Mariage » herausgegeben und erläutert.* Inaugural-Dissertation... von Arnold Dressler. Greifswald, J. Abel, 1903. 1 br. in-8° de 47 pages. 1 fr.

4 *Der Treperel-Druck der Quinze Joyes de Mariage.* Inaugural-Dissertation... von Arthur Fleig. Greifswald, J. Abel, 1903. 1 br. in-8° de xxx-46 pages. 1 fr. 25.

5 *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1903, col. 402-411.

6 Notre article était achevé quand nous avons eu connaissance du compte rendu consacré à l'ouvrage de M. Nève par M. G. Raynaud dans *Romania* xxxiii (1904), p. 107 : nous avons pu y renvoyer quand il y avait lieu.

(7) M Nève écrit toujours *La Salle.* Bien que l'orthographe du nom ait, dans le cas présent, peu d'importance, remarquons que les « pièces justi-

Où et quand est-il né? Ainsi que M. Gossart (p. 37) a pu l'établir à l'aide du manuscrit 10959 de la Bibliothèque royale de Belgique, il naquit en 1388. M. Nève croit qu'il est probablement né en Provence, et il se fonde sur cette probabilité pour prétendre (p. 16 et p. 18) que La Sale s'est trompé d'une année en parlant de sa naissance. Rien n'est plus hasardé : la vérité, c'est que, si nous sommes certains de la date de celle-ci, du lieu nous ignorons tout.

Antoine était fils [1] de Bernard de La Sale, chef de bande fameux, originaire d'Agen, qui joua dans le schisme d'Occident, un rôle important que M. Paul Durrieu a bien mis en lumière [2].

Antoine rappelle, en passant, dans la *Salade* (édit. de 1527, f° 24 v. cf. Nève, p. 202), les origines de ce schisme. En faisant cette digression, amenée assez naturellement par la préoccupation de savoir quel pontife refusa l'absolution au chevalier séduit par la Sibylle, il a sans doute pris plaisir à se souvenir de son père. C'est ce que, fort justement, suggère M. Nève (p. 13). Je lui signalerai, à un autre endroit, un passage qui a trompé sa sagacité [3] : c'est le seul où le fils fait, en propres termes, allusion au père, et on ne l'a jamais imprimé. Le voici tel que le donne le manuscrit de la *Salle,* au milieu du *XVI*e *chapitre de prudence* (ms 10959, f° 33 v.). L'amour du bien public, vient de dire l'auteur, fut la cause de la puissance des Romains; « aussi tost que l'amour commune fust convertie a la propre, la chose publicque fust si anientie que

---

ficatives » (Nève, pp. 249 et suiv.) donnent toujours *de Sala* ou *de La Sala,* et que la plupart des manuscrits donnent également *La Sale* (v. E. Grisebach, *Weltlitteratur-Katalog,* Ergänzungsband, p. 28; cf. *Cent nouvelles,* édit. Wright, II, 263).

1 Dans un acte (Nève, p. 250), La Sale est qualifié de « filio *naturali* dicti Bernardi quondam ».

2 *Les Gascons en Italie* (Auch, 1885, 8°). Chap. III. *Bernardon de La Salle,* pp. 107-175.

3 A un tout autre propos, Antoine évoque un souvenir personnel dans un passage de la *Salade* (édit. de 1527, f° 29 v.), qui a également échappé à M. Nève. A vrai dire, il n'est guère significatif mais, outre qu'il montre La Sale en rapports avec le sénéchal de Provence, Pierre d'Acigue, les témoignages de cette sorte sont si rares qu'il eût mérité d'être relevé.

j'ay de mes yeulx veu aux Rommains payer le trehut a Surianne, ung trespovre et petit chastellet pour lors gouverné par Jehan de Magnimont, clerc de feu Monseigneur mon père ». Ce passage est intéressant parce qu'il rappelle l'aide prêtée par Bernard au pape Grégoire XI.

Le *Surianne* dont il s'agit, n'est, en effet, qu'une graphie fautive pour *Sorianne,* c'est-à-dire *Soriano,* bourgade des anciens États-romains, située près de Viterbe. Elle fut prise par les troupes qu'en 1375, sur l'ordre du souverain pontife, le cardinal Robert de Genève conduisit en Italie; elle resta entre leurs mains pendant plusieurs années [1]. Et, l'on n'ignore pas quels services Bernard de La Sale rendit dans cette expédition et quelle amitié le liait au futur pape Clément VII [2].

De la mère de La Sale, nous ne savions rien. M. Nève nous révèle son nom : elle s'appelait *Périnete Damendel,* et il prouve qu'*Anthoinette* de La Sale, contrairement à ce qu'on a cru sur la foi de Nostradamus [3], n'est rien autre que notre *Antoine.*

Je ne suivrai pas ce dernier dans sa longue carrière et dans sa vie aventureuse, tour à tour au Portugal, au Maroc, en Italie, en Provence, à la cour de René d'Anjou et à celle des ducs de Bourgogne [4]. D'ailleurs, on trouvera en M. Nève un guide informé [5]. Je me contenterai d'examiner un seul point : « La Sale s'est-il marié? » Pour cela voyons ce que signifient trois des documents nouveaux que M. Nève met au jour.

---

1 v. Amati, *Dizionario corografico dell' Italia.* Milano, Vallardi, VII, 859.

2 v. Nève, p. 12.

3 v. Gossart, p. 9.

4 La Sale est donné comme « escuier d'escuierie de Jehan, duc de Bourgoingne » dans la liste des membres de la *Cour amoureuse* dite de Charles VI, dont il était un des écuyers d'honneur. Il n'y a pas de raison pour révoquer cette donnée en doute (v. A. Piaget, dans *Romania,* t. XXXI (1902), pp. 597-604. Cf. Nève, p. 23). — Les *Cent nouvelles* (nouvelle 50) lui décernent plus tard le titre de « premier maistre d'hostel de Monseigneur le duc [Philippe de Bourgogne] ».

5 Signalons, par exemple, les notes sur les chevaliers avec lesquels La Sale prit part à l'expédition de Ceuta (p. 24), les documents sur la viguerie d'Arles (p. 255).

Le premier[1] est un acte du 8 mai 1407 : Louis d'Anjou fait don du Masblanc et de la Tour de Canilhac à Antoine de La Sale. La donation est libellée comme suit :

« Antoneto, filio naturali dicti Bernardi quondam, et suis utriusque sexus natis jam vel in antea nascituris ex suo corpore legitime descendentibus; et si casus esset quod absque liberis ab hoc seculo migrasset, Prinete Damendel, matri sue, sua vita durante ».

A ce moment, Antoine a dix-neuf ans. L'acte ne nous dit pas qu'il est marié; le nom de sa femme n'est pas cité. S'il a une femme, pourquoi sa mère hérite-t-elle? Il semble bien, comme M. Nève est disposé à l'admettre (p. 38, note 3), qu'il ne faille voir dans ces mots : « à ces enfants des deux sexes nés ou à naître », qu'une « simple formule de style ».

Le second document[2] est la confirmation, faite à Antoine par le roi René, de l'usufruit du château de Séderon. Cet usufruit lui est attribué « *ad suam* [*vitam*] *sueque uxoris et futuri primogeniti ex suo corpore legitime descendentis* ». Plus loin, on rappelle que Louis I[er] d'Anjou a accordé cette concession « *eidem Anthoneto pro se quidem ac dicta ejus uxore et primo futuro genito* » et on mentionne qu'elle a été confirmée « *eisdem Anthoneto, uxori quoque et dicto primogenito suo* ». Une seule condition est imposée; c'est que « *prelibatus Anthonetus seu ejus uxor et primogenitus* » fasse reconstruire la tour de Séderon.

L'acte date du 16 décembre 1436. La Sale a quarante-huit ans. S'il est marié, il n'a pas d'enfants : c'est ce que prouve « primo futuro genito ». Mais est-il marié? Le nom de sa femme n'est pas mentionné, tandis qu'on s'attendrait, dans un acte de cette époque, à la voir désigner nominativement, et que l'acte de 1407, émané de la même chancellerie, donne le nom de sa mère. On ne peut tirer argument de « *dicta* ejus uxore » puisque le premier né qui n'existe pas, est cité quand même et qualifié également de « *dictus* ».

L'analogie des termes employés dans les actes de 1407 et de 1436 laisse croire qu'ici encore nous avons affaire à une simple formule juridique.

---

1 v. Nève, p. 249.

2 Il faut lire p. 265, l. 8 *prestitorum* et l. 10 *elargivi*.

Le troisième document est le plus important. C'est une lettre d'un assez mauvais style, adressée à un nouveau religieux, et dans laquelle son auteur s'exprime ainsi : « *si mon eage le peust porter et je ne fusse en maryage obligié,... tu me seroies exemple de ma tresperileuse vie amender* »[1]. Elle fait partie, à la Bibliothèque nationale de Paris, d'un « recueil de pièces historiques sur les affaires de Bourgogne, de 1306 à 1490, composé pour l'usage des ducs de Bourgogne (Fonds français nº 1278, pièce nº 88, fol. 306) ». Elle est signée « Antho*nn*e de La Salle ».

M. Nève est, à son égard (p. 38), d'une sobriété de détails qui étonne. La pièce est une *copie* non datée; le destinataire en est inconnu. Est-elle authentique? Quelle créance devons-nous lui accorder? Quelle est, en général, la valeur des 89 pièces contenues dans ce recueil dont on nous apprend si peu de chose? A quel titre cette lettre a-t-elle été conservée? Dans quelles circonstances a-t-elle été écrite? Pour nous satisfaire sur ces questions qui viennent naturellement à l'esprit, on ne nous dit rien; de sorte que, telle qu'elle nous est présentée, cette lettre ne constitue à nos yeux qu'une présomption. Je concède volontiers que cette présomption est forte.

Si nous passons en revue les différentes œuvres de La Sale, nous y distinguerons deux groupes : d'une part, les œuvres qu'il a signées, la *Salade*, la *Salle*, le *Saintré*, le *Réconfort*, le traité des *Anciens tournois*; d'autre part, les œuvres qui lui ont été généralement attribuées, les *Cent nouvelles nouvelles* et les *Quinze joyes de mariage*.

---

1 Son existence a été signalée pour la première fois par M.W. Söderhjelm, qui pense néanmoins que la vie inconstante d'Antoine et ses écrits portent plutôt à croire qu'il était libre (*Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*, t. II (1897), p. 101). — Le texte est mal reproduit par M. Nève. Le manuscrit donne : Nève, page 223, ligne 5 regracie *en* soit, l. 7 voul*l*ente; p. 224, l. 1 examiner leurs cœurs, l. 3 doin*s*t, l. 4 de *l*ennemy, l. 5 vaincqueur *de* tretoutes batailles, l. 8 Au*l*trement, l. 10 con*f*orter, qui es hors *des* tenebres, l. 12 denffan*s*, l. 18 desquelle*z* choses je *ne me* puis taire, l. 19 con*f*orter, avisa*m*t, l. 21 no*s*tre D., l. 23 seroi*e*s ex*e*mple, l. 25 ore*z*; p. 225, l. 2 scay, vo*s*tre, l. 7 de La Sa*ll*e.

La *Salade* est, dans l'ordre des temps, le premier ouvrage de La Sale que nous connaissons. Quand il l'écrivit, son auteur avait cinquante ans, et peut-être commençait-il seulement sa carrière littéraire, à un âge où d'autres l'achèvent. La Sale composa, en effet, ce livre, entre 1437 et 1442 [1], pour l'instruction de Jean d'Anjou, dont il était le précepteur [2]. Il l'appela la *Salade* « pource que en la salade, dit-il, se mettent pluiseurs bonnes herbes ». Aucune intention péjorative dans ce titre. Nous avons affaire (peut-être l'auteur joue-t-il sur son nom) à une sorte de traité d'éducation à la fois historique et moral, une manière de compilation, à laquelle se mêlent quelques souvenirs personnels.

C'est une œuvre pédagogique, formée de morceaux disparates, probablement écrite en plusieurs fois [3], sans grande originalité, mais dont l'intérêt est de nous faire voir ce qu'enseignait à son élève, en ce temps-là, un gouverneur de prince. M. Nève a remarqué que la liste d'auteurs anciens que La Sale soumet à Jean de Calabre (Édit. de 1527, f° 7 v. — Ms. de Bruxelles f° 27 r.) est à peu près le programme de lectures tracé par la dame des Belles Cousines à Jehan de Saintré [4].

Dans la seconde partie, La Sale nous raconte, de façon agréable et pittoresque, l'excursion qu'il fit au mont de la reine Sibylle et les légendes qu'il y entendit [5]. Ce chapitre, narré avec humour [6] et qui nous permet de pressentir sous le La Sale pédagogue le délicieux conteur qu'il devait devenir, est réimprimé par M. Nève dans les pages 173 à 223 de son livre. Malheureusement, le texte qu'il nous offre est défectueux.

---

1 v. Gossart, p. 17.

2 On en a deux manuscrits (l'un, incomplet, à Chantilly, ms. 924; l'autre complet, à Bruxelles, ms. 18210-15) et deux éditions (Paris, 1521 et 1527). Il est à remarquer que les manuscrits représentent une tradition et les éditions une autre.

3 v. Nève, p. 48.

4 v. *Saintré*, chap. XVII (édit. Guichard, p. 71). — Cf. Nève, p. 44, où, il faut lire l. 3 Kathe*l*ine et l. 9 Her*o*dot*u*s.

5 v. Söderhjelm, *l. c.* et GASTON PARIS, *Revue de Paris*, 15 décembre 1897 et 15 mars 1898.

6 M. Nève n'a pas rendu justice à ces pages si curieuses pour la psychologie de La Sale.

Le texte qui est mis sous nos yeux est celui de l'édition de 1527 (f° 20 r.) « corrigé » d'après le manuscrit de Bruxelles (f° 84 r.). On ne nous donne ni le texte intégral du manuscrit, ni le texte intégral de l'édition, mais un texte « corrigé » arbitrairement. Il fallait distinguer les leçons, noter les variantes, indiquer la pagination des deux sources mises à profit, signaler les rajeunissements de l'édition, résoudre les difficultés qui se présentaient, bref, nous donner une édition *critique*. Faute d'avoir satisfait aux exigences de la critique scientifique, M. Nève ne nous offre qu'un texte insuffisant. Nous le montrerons par quelques exemples.

Page 173, l. 11, M. Förster (*l. c.*) corrige *escripte*; il faut lire d'après le ms. de Bruxelles *en estat*. — Page 174, l. 22 *nul ait* est incompréhensible; le ms. de Bruxelles donne la bonne leçon : *qu'il* [à savoir Titus, dont il vient d'être question] *eust*, leçon confirmée par le passage de la page 176, ligne 2. — P. 176, note 1, le ms. a: *aguettant et engigneux*. — P. 181, M. Nève imprime : *du millieu de cest herbe*. M. Förster propose *cest' herbe*. L'édition (f° 21 r. col. 2, l. 8) porte : de *ceste* herbe. Ces trois mots, d'ailleurs inutiles, ne figurent pas dans le ms. — Page 187, l. 7 M. Förster propose : fors de tant *que*; c'est la leçon du manuscrit. — Page 189, notes 1, 2 et 3 le texte du ms. est évidemment le seul bon. — Page 198, l. 3 M. Nève imprime : *que l'espasse*. M. Förster corrige *par l'espasse*; c'est la leçon du manuscrit, et même de l'édition (f° 23 v. col. 2). — Page 199, l. 13 M. Nève imprime *fin de ses trente*. M. Förster supplée *trente* [*jours*]. L'édition (f° 24 r. col. 1) porte :*jours*. — Page 202, l. 1 Nève : *estoi-il*; manuscrit, édition et Förster : *estoit*. — Page 203, l. 17 Nève : *lesdit colliege*; ms. et Förster : *ledit*. — Page 206, l. 20 Nève : *eschappons*. Le ms. donne *eschappez nos vies* [c'est-à-dire *sauvez* nos vies, voyez exemples dans Godefroy, s. v. *eschamper*]. — P. 208, l. 20 le sens exige la leçon du manuscrit : *qui l' avoit*. — P. 211, l. 10 *auquelle*; le ms. et l'édition ont *auquel*, comme le propose M. Förster. Ibid., l. 15 *quetant*; le ms. et l'édition ont *querans*, comme le veut M. F. — Page 215, l. 20 *bel*; ms. *viel* (cf. Förster). — Page 217, l. 6 *comme tres mal informé*. M. Förster corrige *informez* (cf. p. 218, l. 2). Le ms. donne *informez*. — Page 219, l. 3 *siocollique* en grec, leçon du ms. et de l'édition, est incompréhensible. Il faut évidemment lire (comme le montre le passage d'Isidore de Séville cité à la note 1) : « Sio *en eolicque* qui est un des langaiges de Grèce ».

C'est de nouveau une œuvre didactique que la *Salle* [1] et là encore l'auteur joue sur son nom. Elle fut achevée le 20 octo-

---

1 v. Gossart p. 34. — Nous en avons deux manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Quelques chapitres ont été édités par MM. Gossart et Nève.

bre 1451. Son auteur la destinait aux trois fils de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, dont il avait « la garde et gouvernement » depuis 1448.

Pour composer ce traité de morale en exemples, il a procédé à la manière d'un architecte. Comme aucun édifice « ne puet estre fort ne puissant, se premier il n'est aidié et soustenu par bons et puissans *fondemens* », il a élevé sa *salle* sur les « tresglorieux exemples » des quatre vertus fondamentales : prudence, dévotion, religion et modération. Par dessus, il a dressé les *murs* « bons, fors et plaisans », représentés par les exemples de justice, pitié, humanité, sévérité, et discipline, puis les « tresresplendissans *fenestres* », le « tresilluminé *ciel* » et les *portes* « haultes, belles, larges et plantureuses ». Quant au *pavement* « qui est l'ediffice sur tous les autres moins prisié », il l'a fait « des plus villains et a Dieu desplaisans vices ». Ainsi, nous avons 177 chapitres qui traitent des vertus et des vices.

Antoine en avait tiré les éléments « de pluiseurs sains docteurs et aultres ystoriographes ». M. Nève croit (p. 14) qu'au moment où l'ouvrage a été écrit, « il existait plusieurs compilations et de nombreuses traductions, dans lesquelles La Sale a pu trouver presque tous les matériaux de son travail ». Il eût été intéressant de nous les indiquer [1]. A notre avis, La Sale recourt aux originaux : il cite toujours le texte latin.

Bien qu'il poursuive un but purement pédagogique et qu'il soit, somme toute, peu original, ce livre ne laisse pas de nous intéresser parfois, grâce aux renseignements que La Sale nous fournit sur lui-même. C'est ainsi qu'il nous apprend qu'en écrivant la *Salle*, il avait soixante-trois ans [2]; qu'en 1437 il était à Naples avec René d'Anjou — et il nous raconte la mort dramatique, survenue presque sous ses yeux, de l'infant, don Pierre de Castille [3]; qu'en 1425 il était à Naples au service

---

1 Dans le passage mentionné par M. Nève (p. 54 note 1), M. Grisebach (*Weltlitteratur-Katalog.* Ergänzungsband, p. 29) se borne à signaler la ressemblance qui, selon lui, existe entre la *Salle* et la *Mer des histoires*, dont la première édition (Brunet, *Manuel, III*, 1640) parut, à Paris, en 1488.

2 Prologue. v. Gossart, p. 35.

3 7e chapitre de sacrilège. v. Gossart p. 15 et Nève p 226.

de Louis d'Anjou [1], en 1429 à Arles où il fut viguier [2], — et il nous parle de la grande affection que de jeunes femmes de ces deux villes montrèrent à leur mari lépreux. C'est ainsi encore qu'il fait de fréquentes allusions à son séjour à Rome [3].

Précepteur de princes, ne nous étonnons pas de le voir imbu de quelque préjugé aristocratique, quand il nous expose, à sa manière, l'aventure des Routiers et des Capuchonnés [4]. Ne nous étonnons pas de le voir atténuer quelque peu ce que les critiques de St Jérôme contre les femmes ont de trop vif [5] : mettre sous les yeux des jeunes enfants du comte de Saint-Pol pareil réquisitoire est déjà bien hardi, quand on vient d'être le gouverneur de Jean de Calabre qui, lui, était marié [6].

Aussi bien, par ailleurs, plus d'une parole témoigne d'une certaine liberté d'esprit. Contredisant saint Augustin, à propos des sept sages, La Sale ajoute, ce qui dénote une intelligence critique [7] : « *si est vraysemblable que ceste ystore fust faicte a plaisir plus que en vérité.* Car, se elle fust vraye, il n'est point a doubter que Valerius, Titus Livius et les aultres ystoriograffes n'eussent mise ceste ystore comme les aultres et les VII saiges nommez, car, l'istoire, fust vraye ou non, aux Rommains fust esté treshonnourable. » Voici un trait qui nous le montre peu enthousiaste des religieux et des prêtres. « Je treuve, dit-il [8], que les Rommains et mains aultres nacions entendoient

---

1 8° chapitre d'amour de femme. v. Nève, p. 239.

2 9° chapitre d'amour de femme. v. Nève, p. 242.

3 Ms 10959, f° 75 v. : « Le pont qu'il [Isidore] appelle Sublicius qui ores est dit le pont Saint Ange ... le mont que on appelle Janiculum est le mont duquel l'esglise de Monseigneur saint Pierre est au pié ». — f° 119 v. : « laquelle coustume [des auspices], sicomme j'ay ancores auy dire a Romme, se maintient secrètement ... »

4 2e chapitre de dévotion. v. Nève (1re édition), p. 67. — Sur ces événements, voyez deux articles de H. Géraud : *Les Routiers au douzième siècle* (*Bibl. de l'Ec. des Chartes, III* (1841-1842). pp. 125 à 148) et *Mercadier. Les Routiers au treizième siècle* (ibid., pp. 417-448). — La Sale n'hésite pas à blâmer le faux miracle du Puy et la ruse pieuse du chanoine.

5 1er chapitre de mariage. v. Nève, p. 232.

6 Né le 2 août 1427, Jean de Calabre avait épousé à Angers, en 1438, Marie de Bourbon, nièce de Philippe le Bon (Lecoy de la Marche. *Le roi René* (1875) I, 67 et 124; II, 130).

7 Ms 10959, f° 49 r.

8 Ms 10959, f° 65 r.

assez plus dilligamment ou service et sacreffice des dieux que nous, qui chrestiens sommes, ne faisons. Car aujourdhuy generalment noz religieux sont tresp[e]rescheux[1] de nous informer souvent les choses dont sommes tenus au service et obeyssance de Nostre Seigneur, et *les pastours de Saincte Esglise, aulcuns s'em passent legierement, mais qu'ilz aient leurs rentes pour eulx tenir bien aises.* » Enfin, s'il est aristocrate de naissance et par éducation, il sait flétrir l'ignorance des nobles[2] et leur rébellion orgueilleuse devant la loi[3].

Quatre chapitres de la *Salle* sont reproduits par M. Nève (pages 226-249), d'après le manuscrit de Bruxelles 9287. Il fallait s'appuyer plutôt sur le ms 10959, dont l'autre n'est qu'une copie et qui, seul, a autorité. J'ai collationné le texte de M. Nève. Voici les endroits où le ms 10959[4] offre une meilleure lecture :

P. 227, l. 5 excell*ens*, 12 encore*s*, 16 l*a*, 18 Jehan. — P. 228, l. 1 pluiseurs, l. 10 l'entree *du cœur*. — P. 229, l. 7 supprimer *avec* (cf. Foerster, *l. c.*), l. 8 rivage *de la mer* a l'*e*sglise, l. 14 du*q*uel (cf. Foerster), l. 21 est*oit*[5]. — P. 230, l. 17 *dis* (cf. Foerster). — P. 231, l. 5 ce*s*te, l. 7 di*s*t, l. 13 vuid*ier*. — P. 232, l. 17 *couvient savoir que pluiseurs*. — P. 233, l. 6 *avoit* (la remarque de M. Foerster sur l'emploi de *car* avec *avoir* devient inutile), l. 18 menage*s*, l. 25 bie*n*. — P. 235, l. 11 femme jamais, l. 12 bien d'elle. — P. 236, l. 5 fau*l*dra *que* l. 21 *s*ont (cf. Foerster). — P. 237, l. 19 tr*e*uvent, l. 21 seign*o*uries, l. 25 pluiseurs. — P. 238, l. 6, 8 et 13 Rommains, l. 8 null*es* choses. — P. 239, l. 1 amou*r* (cf. 242, 19), l. 6 i*c*elluy, l. 18 pluiseurs qu*i*. — P. 240, l. 2 *o*uquel. — P. 241, l. 9 d'elle je, 14 nu*l*, 22 *je laisse ce* que vous tous. — P. 242, l. 5 dang*e*reux, l. 11 pluiseurs, l. 14 bien*s*. — P. 244, l. 3 *s*oubz (cf. Foerster), l. 4 *s*ermens, l. 6 qui *plus* ne povoit, l. 12 est*oit*, l. 22 celluy ne celle.

---

1 Comprenez : *paresseux*.

2 F° 67 r. « il samble aux nobles que il est grant honte d'apprendre les siences ... »

3 F° 116 v. « mais aujourdhuy a poine les riches et puissans hommes ne pœvent estre constrains aux loix ... »

4 Par une singulière méprise, M. Groeber (*Grundriss*, p. 1152, § 337) croit que ce ms. renferme, outre la *Salle*, des *Exemples de moralité tirées de l'histoire sainte*. Le volume porte, au dos, comme titre : *Mélange d'histoire et de moralité*, mais c'est un titre explicatif et il ne s'agit, en tous cas, que d'un seul ouvrage.

5 Contrairement à ce que dit la note de la p. 229, dans le ms. 10959 *Saint Erme* corrige et remplace *Saint Angle* (même erreur p. 231, l. 20).

A ces corrections imposées, si nous pouvons dire, par le manuscrit et qui justifient souvent les hypothèses d'un des maîtres de la philologie romane, M. W. Foerster, ajoutons quelques conjectures. Il nous est avis qu'il faut lire :

P. 227, l. 25 forse, enfortiffiee. — P. 230, l. 16 le sens est : estoient ses dames et damoiselles tout entour. — P. 234, l. 14 m'amie (cf. l. 10 et 23). — P. 242, l. 14 après ce qu'il l'eust de ses biens examinee [= après qu'il l'eut dépouillée de ses biens]. — P. 245, l. 2 enterree (cf. p. 243, l. 12), l. 7 sont?

Avant de parler du *Saintré* qui le précède chronologiquement, nous voudrions aborder le *Réconfort* que M. Nève réédite en entier.

Il fut écrit pour « réconforter » Catherine de Neufville, dame de Fresne [1], qui venait de perdre son premier-né. On peut lui assigner la date de 1458 [2].

Au lieu de prodiguer à la malheureuse mère des consolations banales, La Sale lui raconte deux « exemples » qui lui conseilleront la résignation. Le premier est un épisode de la guerre de Cent ans [3] : le jeune fils d'un capitaine français, le seigneur du Chastel, livré comme otage, est, contre la foi jurée et contre le droit des gens, mis à mort par les Anglais. Le second est un incident de l'expédition de Ceuta : la mort de Vasco Fernandez de Taide. Chaque fois, la mère de ces infortunés, cruellement éprouvée par la perte de son enfant, supporte ce terrible malheur avec un courage stoïque et une admirable grandeur d'âme.

Ces deux récits nous sont contés, particulièrement le premier, avec un art sobre et simple, et M. Gossart (p. 31) en

---

1 M. Nève l'appelle toujours (cf. pp. 67, 70, 74, etc.) : dame *du* Fresne. C'est *de* Fresne qu'il faut dire. La Sale lui donne ce titre (Nève, p. 101), de même que le ms. de St-Pétersbourg (Nève, p. 68, note 1). Elle avait épousé Jacques de Lille, seigneur de Fresne, en Picardie (Nève, p. 59).

2 v. Gossart, p. 32 et Grisebach, p. 34.

3 v. Kervyn de Lettenhove, édit. de Froissart, VIII, 296 et XVII, 539 (Cf. VIII, 452, où il est fait allusion au *Réconfort*). Ce fait qui se serait passé en 1373 (Levot, *Histoire de la ville de Brest*, I, 18), est légèrement défiguré. Il se peut que La Sale ait été mal informé ou que sa mémoire lui ait été en partie infidèle. Il se peut aussi qu'il ait « romancé » sans trop de scrupule un événement historique.

a bien fait ressortir le caractère pathétique. Les situations sont dramatiques, le dialogue habilement employé : on pourrait songer à Mérimée, si ce n'était évoquer un bien grand nom. Il conviendrait donc de nous féliciter qu'on nous permît de lire ces jolies nouvelles, si M. Nève, fidèle aux procédés d'édition que nous avons déjà fait connaître, ne mettait sous nos yeux un texte plein d'erreurs.

Ce n'est pas une édition diplomatique, ce n'est pas une édition critique. Quoique l'éditeur ne se trouve en présence que d'un seul manuscrit, il le copie mal; des mots sont omis ou ajoutés; le sens n'a pas toujours été compris. Les citations que fait La Sale ne sont pas identifiées. On est mal venu à insister, mais, le *Réconfort* étant un petit bijou littéraire, il importe qu'on n'en donne point une idée erronée.

Je me suis imposé la tâche de collationner sur le manuscrit les cinquante pages du livre de M. Nève, qu'occupe le *Réconfort* (pp. 101-159). Voici le résultat de ce travail (je note entre crochets ce qui est de mon propre chef). Il faut lire :

Page 102, l. 5 *de* honneur, [l. 21 la citation est empruntée à l'*Ecclésiastique* XXX, 25], l. 22 *ne* y (cf. p. 104, l. 17), [l. 23 la citation est empruntée aux *Proverbes* XXV, 20]. — Page 103, l. 14 tant *selon ce nous*, l. 18 *sereurs*, l. 21 (et 134,11) *quant*, [les sentences de Sénèque se trouvent dans les *Lettres à Lucilius*, la première *epist.* 62 § 1, la seconde *epist.* 4 § 6] [1], l. 25 (et 130,27) encor*es*, l. 26 tous*i*ours (et 120,1).— Page 104, l. 8 autres*h*u [c. à d. *au tribut* de nature]. — Page 105, l. 5 *Mais* ma, l. 11 vray*e*ment (de même 130,10; 132,8 et 132,19), l. 27 l'*en*. — P. 106, l. 10 *ne seroie je*, l. 11 quan*t*, [l. 21 la citation est empruntée à *Tobie* IV, 23; l. 26 à l'*Evang. s. S*t *Mathieu* VI, 33], l. 27 esp*e*rituel. — P. 107, l. 3 mon *dit* seigneur, l. 6 evesqu*e*, l. 8 de bien *en* mieulx, l. 14 partie senestre *de la croisie* (cf. Foerster), l. 15 *es*glise, l. 18 a y *en* mettre (cf. Foerster).— P. 108, l. 14 et 109, l. 17 (de même 142, 16) : pluiseurs. — P. 110, l. 11 prendre *jour*. — [P. 112, l. 17 *c'om*]. — P. 113. l. 4 loya*l*ment. — P. 114, l. 3 comm*ent*. — P. 115, l. 4 *trop* plus. — P. 116, l. 12 a Dieu, l. 14 dirons (cf. Foerster), l. 24 rogoreux. — P. 117, l. 27 doll*ou*reux. — P. 118, l. 18 aai*g*e, — P. 119, l. 12 m*o*ins, l. 21 (de même 136,2) especia*l*ment, l. 22 enffa*ns*. — P. 120, l. 3 *s*a mere, l. 25 *par* ainssi. — P. 121, [l. 18 t*u*icion], l. 23 gran*t*. — P. 122, l. 16 *a*mé. — P. 123, l. 2 v*i*ndrent, l. 19 fust*es*. — P. 125, l. 2 et 13 responce, l. 23 ven*g*ance. — P. 127, l. 18 que ne. — P. 129, l. 4 yeulx tesmoingnent, l. 14 esquier*e* (cf. Foerster). — P. 130, l. 6 ses gens et *ses* esquieres. —

---

1 C'est probablement Sénèque, auteur de la *Consolatio ad Marciam*, qui inspira à Antoine l'idée de composer le *Réconfort*.

P. 131, l. 3 *nous* voullez, l. 11 vin*d*rent... vo*is*t. — P. 132, l. 10 *or*, l. 21 vo*s*tre, l. 23 *va*. — P. 133, l. 5, di*st*, l. 14 no*z* rappo*rs* fa*is*, l. 24 v*e*oir morir, l. 27 ma*ll*eureux. — P. 134, l. 47 *monseigneur*, l. 22 arm*es*, l. 23 hau*l*te. — P. 135, l. 19 *o*nneur (cf 140,19), l. 21 souffr*it*, l. 22 je le vous. — P. 136, l. 17 pour a*c*quitt*ier* (cf. Foerster).— P. 137, l. 1 loyau*l*té, l. 4 comm*a*ndasses, l. 14 *sc*ay. — P. 139, l. 1, *seigneur* l. 24 veoient, l. 26 cruau*l*té. — P. 140, l. 7 poin*gz*. — P. 142, l. 14 et l. 17 *s*es, l. 27 *c*ompa*i*gnie. — P. 144, l. 3 son edit, l. 8 aultr*es* chos*es*, 11 *messeigneurs*, 13 fai*z*, 20 peti*s*, l. 21 et 24 ba*tt*aille. — P. 145, l. 10 qu*e*, l. 18 *ains que* la cité jusques au chastel fust conquise. — P. 146, l. 1 endoctrin*er*, l. 8 descon*ff*iz (cf. l. 19), l. 20 qu*e*, l. 24 *fere*. — P. 147, l. 3 Georg*e*, sai*ns*, l. 7 pluiseurs, l. 22 *s*a, victoire, l. 27 *pere*, filz. — P. 148, l. 1 especia*l*ment, l. 5 *Monseigneur*, 7 *qui* est... tousjour*s*, 18 s*e*s pleurs, ses plains, 19 *fut*, 21 tenu *en* estoit, 22 r*o*yne (et 149,14). — P. 149, l. 15 le*dit* partement. — P. 150, 1 ch*ier*, 3 poi*ns*, 6 pluiseurs, 11 Dame telle (et 151,4). — P. 151, l. 12 les un*gs*, 16 que le dire, 19 la vie à *Henry son maistre*, 26 quan*t* (et 152, 14). — P. 152, l. 20 ung *seul* vray filz. — P. 154 l. 17 cue*r* ... seigneurs *et* amis, 22 mo*rs*, 24 vo*s*tre.

Vers le même moment que le *Réconfort*, en 1458 (vieux style), La Sale acheva, au Châtelet-sur-Oise, « pour obéir aux prières de Monseigneur Jacques de Luxembourg, seigneur de Ricquebourg », le traité des *Anciens tournois* [1]. Il y rappelle qu'il « tournoya » par deux fois dans notre pays : la première « du temps du duc Anthoine de Brabant, il y a cincquante ans ou plus [2] »; une seconde fois, à Gand, lors des fêtes que Philippe de Bourgogne « pour lors dit monseigneur de Charolloiz, fist faire aux nopces de son premier escuier d'escuirie, feu Anthoine de Villers » [3]. De ces fêtes qui, selon notre auteur, eurent lieu en 1415 ou 1416, je n'ai trouvé nulle trace ni aux archives de l'Etat à Gand, ni à celles de la ville : peut-être la cérémonie a-t-elle été, pour ainsi dire, privée et de là vient que les documents officiels n'en ont pas gardé mention [4]. Pour ce qui est du premier « behourt », il ne

1 Il a été publié par B. Prost en 1872 (*Traités du duel judiciaire*, pp. 193-221).

2 v. Prost, p. 203.

3 v. Prost, p. 207. — La Sale fait également allusion (p. 216) au « grandisme pardon d'armes courtoises » que René d'Anjou « ordonna » à Nancy en 1445. Sa science héraldique y fut, dit-il, souvent mise à contribution.

4 Sur Antoine de Villers, seigneur de Cissey et de Boncourt, premier écuyer d'écurie de Philippe le Bon, voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne* [par D. des Salles et L. F. J. de La Barre]. Paris, 1729, 4°, II, p. 234 et *Inventaire sommaire des Archives départe-*

peut être question que des fêtes célébrées à Bruxelles le 16 juillet 1409, à l'occasion du mariage d'Antoine de Brabant avec Elisabeth de Gorlitz, nièce de Wenceslas de Luxembourg. On sait qu'un brillant tournoi se donna sur le marché, après le banquet qui suivit le mariage [1].

De cette même époque datent également la *Lettre à Jacques de Luxembourg* [2] et la *Journée d'Onneur et de Prouesse* [3], que nous ne citons que pour mémoire.

L'*Addition extraite des Chroniques de Flandre* dont nous ignorons la date [4], n'est guère intéressante en soi. A part le préambule, elle nous offre un récit identique à celui des *Istore et croniques de Flandres* publiées par Kervyn de Lettenhove [5]. La constatation de cette identité a une conséquence importante : elle permet de se demander si La Sale ne fut pas un « remanieur ». C'est ce que croyait Kervyn de Lettenhove qui voyait en lui l'auteur anonyme de la chronique en prose de Duguesclin [6]. C'est ce qu'on sera tenté de croire si, avec

---

mentales du Nord. Archives civiles. Série B. Lille, 1892, t. VII, p. 358. Peut-être est-ce à lui que, dans les *Cent nouvelles nouvelles*, cinq récits sont attribués.

1 v. A. Henne et A. Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*. Bruxelles 1845, I, 186.

2 v. Olivier de La Marche, édit. de Beaune et d'Arbaumont IV, 69.

3 Elle a été imprimée par M. Nève en 1881.

4 Elle nous a été transmise par deux manuscrits : Vatican Reg. 896 et Bibl. nation. fr. 1506 (anc. fonds 7569). La date de 1404 (*Catalogue des manuscrits fr. de la Bibl. impér.*, t. I (1868), p. 237) qu'on lit à la fin de ce dernier, n'est pas l'*explicit* du ms mais la finale d'une lettre qui fait partie du texte. Le ms est dédié à Jehan d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine.

5 Tome I (1879), pp. 389-399. Cf. Raynaud, *o. c.*, p. 13.

6 *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. IIe série, t. III, p. 412 note : « Cet auteur anonyme commence par dire qu'il n'est pas clerc : « Jasoit ce que clerc ne soie point » mais qu'il se *délite* a ouïr raconter les faits des anciens qui, « sous la grâce de Notre Seigneur » sont encore la source « de cognoissance de raison ». L'auteur de la *Salade* raconte aussi, dès la première page, qu'il n'est pas clerc mais qu'il se *délecte*, « bien qu'ils n'aient senti la grâce Dieu » aux faits mémorables des anciens. Le premier chapitre de la chronique rappelle par la forme le premier chapitre de *Petit Jehan de Saintré*, et au chapitre XLVII, on retrouve le quatrain sur Boucicaut et Saintré, qu'on lit également dans le chapitre XLVII du roman. Ceci expliquerait l'éloge que la chronique de Duguesclin fait du duc d'Anjou. »

M. Raynaud, on reconnaît en lui l'auteur du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing.*

Après avoir étudié minutieusement le manuscrit du *Petit Jehan de Saintré*, dont la Bibliothèque nationale fit, en 1902, l'acquisition, à la vente des manuscrits Ashburnham (nº 10057 des Nouvelles acquisitions françaises); après avoir débrouillé les rapports de ce texte important avec les huit autres manuscrits connus[1], M. Raynaud montre quelles sont les analogies qui existent, au point de vue du fond autant que de la forme, entre le *Livre des Faits* et le *Saintré.*

Tout d'abord, il compare un long passage où le père de Jacques de Lalaing conseille à son fils d'éviter les sept péchés capitaux en matière d'amour[2], avec le même enseignement donné à Jean de Saintré par la dame des Belles cousines[3] : les ressemblances sont *littérales.*

Ensuite, il fait voir que « le roman paraît s'être inspiré, au moins dans sa première partie, des prouesses de Jacques de Lalaing ».

Nous sommes loin de méconnaître la valeur de ces constatations. Mais, dans le premier cas, le *Livre des Faits* et *Saintré* peuvent avoir une source commune, par exemple un chastiement, une paraphrase des péchés capitaux. D'autre part, Jacques de Lalaing était généralement considéré, de son temps, comme le chevalier idéal. Ainsi qu'il s'inspire des aventures de Boucicaut, La Salle a pu s'inspirer des prouesses, partout vantées, du « bon chevalier », sans qu'il doive, pour cette raison, avoir écrit sa vie. En outre, il semble bien[4] que l'auteur de la *Chronique de Gilles de Chin* soit le même que celui du *Livre des Faits* et voici encore une fois une œuvre qu'il faudrait attribuer à Antoine.

Ce sont là des considérations que nous faisions valoir au lendemain même du jour où fut publié l'article de M. Raynaud[5].

---

1 Aujourd'hui on en connait neuf autres (v. Raynaud dans *Romania,* 1904, p. 108; cf. H. Omont dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes,* 1903, p. 542).

2 *Lalaing* (édit. Kervyn), p. 15.

3 *Saintré,* chap. V (édit. Guichard, p. 17).

4 v. Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Chastellain,* t. VIII, p. VIII et 3.

5 *Rev. de l'Instr. publ. en Belgique,* 1902, p. 437.

Depuis lors, la question a été reprise dans deux mémoires, où M. Liégeois et M. Bayot étudient la *Chronique de Gilles de Chin* et l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*[1].

Leur conclusion est qu'il faut assigner à un même compilateur anonyme non seulement le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* (vers 1470) et la *Chronique de Gilles de Chin* (entre 1450 et 1470) mais encore l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* (1450).

Contre l'attribution à La Sale ils apportent deux arguments nouveaux[2].

Le *Livre des Faits* n'a pu être composé avant 1468[3]; or, à cette époque, La Sale eût été âgé de *quatre-vingts* ans.

L'auteur du *Lalaing* n'assista pas (il l'assure) au tournoi de Nancy[4]; or, La Sale y figura.

Ces arguments qui sont solides, sont-ils décisifs? Pas absolument. Dans le premier passage du *Lalaing :* « le noble roy d'armes de la Toison, que chascun nommait Toison d'or, lequel fut tenu *tout son vivant* le plus sachant et vertueux et voirdisant, qui pour son temps estoit », les mots que nous imprimons en italique, peuvent être une addition postérieure d'un scribe. Et, au surplus, pourquoi La Sale n'aurait-il pas vécu jusqu'en 1470?[5] La phrase « comme je l'ai oï raconter a ceux qui y estoient » alléguée en second lieu, est une phrase stéréotypée. Nous pourrions nous trouver ici en présence du texte mis à profit par La Sale et qu'il aurait maintenu par inadvertance. Au chapitre premier, l'auteur nous dit qu'il racontera ce qu'il a *vu*.

D'un autre côté, on aimerait à se convaincre qu'Antoine a composé d'autres ouvrages que ceux que nous lui connaissons[6],

---

1 *Gilles de Chin.* L'Histoire et la Légende, par CAMILLE LIÉGEOIS. — *Le Roman de Gillion de Trazegnies*, par ALPHONSE BAYOT. — Louvain, Peeters, 1903, 2 vol. in-8°.

2 v. Liégeois, p. 85 et Bayot, p. 129.

3 *Lalaing*, édit. Kervyn, p. 200.

4 *Lalaing*, p. 39.

5 M. Söderhjelm veut bien m'écrire que d'un document qu'il possède et qu'il compte publier prochainement (un extrait d'une charte de Ligny mis en note à un *Officium S. Mariae*), il ressort que La Sale vivait encore en 1469.

6 v. Gossart, p. 46.

et les rapprochements de M. Raynaud sont, malgré tout, bien séduisants[1].

Comment trancher le débat? Ce que nous avons dit, suffit à en montrer la complexité et les incertitudes, comme à laisser voir l'insuffisance de nos connaissances en ce qui regarde la littérature du XV[e] siècle, les sources et la tradition manuscrite des œuvres que nous étudions. L'attitude la plus prudente et la plus sage est d'attendre qu'un fait nouveau, qu'une information plus complète autorise à se décider sûrement.

L'attrait de ces difficiles questions d'attribution est si grand que c'est à rechercher de nouveau quelle plume pourrait avoir écrit les *Quinze joyes de mariage*, que s'attache l'auteur d'*Une Enigme d'Histoire littéraire*[2].

A la fin du manuscrit de Rouen qui renferme les *Quinze joyes*, comme à la fin de celui de Chantilly, on lit un logogriphe qui, au témoignage même des manuscrits, cache le nom de l'auteur.

De labelle la teste oustez
Tresvillement davant lemonde
Et samere decapitez
Tantost et apres leseconde
Toutes trois a messe vendront
Sans teste bien chantee et dicte
Le monde avec elles tendront
Sur deux piez qui le tout acquite[3].

Il y a longtemps que ce logogriphe sibyllin a inquiété les amateurs d'énigmes[4]. En 1830, M. Pottier devina : *La Sale;* en 1854, M. Génin découvrit dans les quatre derniers vers : *semond*, ce qui donnait une solution plausible : *La Sale semond.*

---

1 A-t-on observé que le langage du *Lalaing*, où l'auteur déclare qu'il a composé ce livre *pour son plaisir et pour éviter l'oisiveté, mère de tous les vices* est presque celui de la *Salle*, où Antoine nous confie que *pour eschiver ce tres perilleux pechié d'occieuseté, qui est de Dieu tant deffendue, il s'est delitez a nous faire ce présent livre ?*

2 Cf. Jacques Brice, *L'Auteur des Quinze Joyes de mariage* (*Revue biblio-iconographique*, juillet-octobre 1903, t. X, pp. 354-357).

3 Facsimile dans Grisebach, *o. c.*, p. 31.

4 v. Nève, p. 81.

Affrontant à son tour le sphynx, l'anonyme dont nous signalons l'ouvrage, commence par supprimer aux mots importants de la charade (qui sont évidemment *labelle*, *samere*, *leseconde*) deux syllabes, au lieu d'une comme on avait fait : il obtient ainsi *Labe Samer Lesecond.* Puis, en rapprochant des derniers vers de la devinette un vers du *Roman de la Rose :* « par *Pierre*, voil [je veux] le *Pape* entendre, » il essaie de nous persuader que le mot à découvrir serait *Pierre* qui « tient le monde » dans sa main. Le tout donnerait :

L'abbé [de] Samer, Pierre II.

Précisément, au tome X de la *Gallia Christiana*, dans la liste des abbés de Samer en Picardie, on relève : « PETRUS II. 25 februarii 1377, 6 julii et 8 septembris 1378, ex chartis authenticis D. de Gaignieres. » Et voilà le problème définitivement résolu!

Remarquons d'abord que c'est une singulière façon de *décapiter* des mots de trois ou quatre syllabes que de ne leur laisser qu'une lettre (*e*) et qu'ensuite, d'après les habitudes françaises, si à *labelle, samere, leseconde,* on veut enlever deux ou trois syllabes, il faut couper les mots autrement que notre anonyme ne fait, et qu'on ne peut avoir que *label*, *same*, *lesecon*, ce qui est une tout autre chanson. L'artifice qui nous fait retrouver le prénom de l'abbé (*Pierre*), nous paraît un peu bien subtil et compliqué, sans être pour cela plus solide. Enfin, d'où vient le mot (*de*) que notre anonyme est obligé d'ajouter pour parfaire le sens de son déchiffrement, et où est-il allé le prendre [1]? Mais admettons que la résolution d'un logogriphe autorise certaines licences : nous pouvons faire à la thèse nouvelle quelques autres objections que nous avons la faiblesse de trouver assez fortes.

L'auteur était-il un moine? Rien n'est moins certain. Un

---

1 « Ce déchiffrement présente une contradiction manifeste dans l'explication des vers 5 et 6. De deux choses l'une en effet : ou l'expression *sans teste* du 6e vers sert à qualifier les mots *décapités* des vers précédents; dans ce cas, il faudrait raisonner sur les éléments des mots survivant à la décapitation, et non sur leurs *têtes;* ou bien *sans teste* s'applique au mot *messe :* alors il serait naturel de faire entrer ce mot *décapité* dans l'explication trouvée. » G. Raynaud, *Romania*, 1904, 110.

passage des *Quinze joyes* (Jannet[2], p. 71) m'a l'air de prouver tout le contraire. « Si avient souvent que la femme qui ainsi se gouverne ... follement baille les biens que le pauvre mary acquiert à grand travail ... et les despent en moult de manières, tant à son mari que à vieilles maquerelles, *que à son confesseur, qui est ung cordelier ou ung jacopin, qui a une grousse pencion d'elle pour la absoubdre chacun an : car telles gens ont volentiers le povoir du pape.* » Au surplus, comment un moine eût-il acquis cette exacte psychologie féminine? Encore que les moines aiment parfois à discuter sur l'amour, leur *delectatio morosa* a-t-elle rien de l'enjouement des *Quinze joyes* et de leur ironie narquoise? Où un moine eût-il puisé cette connaissance des réalités quotidiennes et déplaisantes de la vie conjugale?

Ce serait un moine de Picardie, écrivant vers 1380. Sans compter que c'est assigner à l'œuvre une date bien ancienne [1], où sont les *picardismes* qu'elle renferme? Depuis que Le Duchat, en 1726, a affirmé que l'auteur des *Quinze joyes* était picard, on n'a fait que répéter de confiance cette opinion que pourtant rien ne justifie.

M. Gossart a rapproché des *Quinze joyes* un passage de la *Salle* qui, à son avis, témoigne que ces deux œuvres émanent d'un même auteur : il s'agit du fragment de S[t] Jérôme auquel nous avons déjà fait allusion et où est vanté le célibat. M. Nève essaie d'affaiblir la valeur de ce rapprochement [2].

Il est vrai qu'après avoir paraphrasé S[t] Jérôme, La Sale reconnaît qu'il en parle seulement « *pour la commune gent, et non pas des princes, ne des grans seigneurs, qui ont seignouries à gouverner, lesquelles seignouries, par raison, doivent être gouvernees par leurs hoirs natureulx et non pas par estranges* ». Mais, puisqu'il s'adresse à de jeunes princes,

---

1 Elle a tous les caractères de cette littérature sans sérieux ni respect, vulgaire et immorale mais spirituelle, dont *Pathelin* et *Saintré* sont les types, et que Renan appelle « la littérature Louis XI » (v. *La Farce de Pathelin* dans *Essais de morale et de critique*).

2 M. Raynaud refuse également à Antoine la paternité des *Quinze joyes*.

cette restriction n'est-elle pas forcée et — je le demande — La Sale pouvait-il ne pas la faire? [1].

De la date des *Quinze joyes*, l'on ne peut rien tirer. S'appuyant (p. 87) sur un travail de M. Stern [2] que huit pages plus haut (p. 79) il juge sans valeur, M. Nève en place la composition avant 1450. La vérité est, nous semble-t-il, que les allusions historiques qu'on a voulu invoquer, sont fort vagues [3] et d'autant moins significatives que, dans une œuvre de fiction, les allusions de cette espèce ne doivent pas être nécessairement adéquates [4]. C'est ce qui infirme les déductions de Le Duchat, reprises par M. Nève.

De même on ne doit point interpréter trop rigoureusement le passage des *Cent nouvelles* où La Sale citerait les *Quinze joyes*.

Qu'on lise sans parti pris ces lignes (Wright I, 232):

« Ce bon jaloux dont je vous compte estoit très grand historien et avoit beaucoup veu, leu et releu de diverses histoires... Et car, la Dieu mercy, les histoires anciennes, comme Matheolet, Juvenal, *les Quinze Joyes de mariage*, et aultres pluseurs dont je ne scay le compte, font mencion de diverses tromperies... »

Où voit-on qu'il est impossible que La Sale ait pu parler de son œuvre en ces termes?

Enfin, — et ceci est le grand argument de M. Nève, — l'auteur des *Quinze joyes* nous dit qu'il n'était pas marié [5], et La Sale l'était.

---

1 Voyez plus haut, p. 11.

2 L. Stern, *Versuch ueber Antoine de La Sale des XV Jahrhunderts* (*Archiv f. d. studium der neueren Sprachen und Litteraturen*. 1870, t. XXV, p. 113).

3 Qu'on juge des principales: « Il a ung valet tout dessiré, qui a une vieille espée que son maistre gaingna à la bataille de Flandres, ou ailleurs... Il porte unes vieilles bouges ou le bon homs porta son harnoys à la bataille de Flandres (Jannet[2], p. 34). — Je n'eusse jamais prins aultre [mari], et eust-il été daulphin de Viennois (p. 47). — J'ay eu grand paour que vous eussez aucun grant dommage, ou que noz amis fussent morts, ou prins des Anglois (p. 73). — Aussi bien comme s'il deust faire la paix entre les deux rois de France et d'Angleterre (p. 108) ».

4 v. p. 13, note 3.

5 « Considérant le fait de mariage, *où je ne fus oncques, pour ce qu'il a pleu à Dieu me mettre en autre servage, hors de franchise que je ne puis*

J'ai dit plus haut que le fait du mariage tardif de La Sale n'était pas absolument certain.

Le serait-il, qu'il ne changerait rien à l'affaire, les *Quinze joyes* pouvant avoir été écrites avant le 16 décembre 1436, moment où nous trouverions La Sale bel et bien marié [1].

Il y a plus. Cette dénégation de l'auteur est amenée par l'objet même de son récit et la fin à laquelle il tend. Si même il est marié, n'est-il pas forcé presque de feindre de ne l'être pas? Il écrit un livre pour déconseiller le mariage : on comprendrait mal qu'il ne prêchât point d'exemple.

Le mieux nous paraît donc de continuer, jusqu'à preuve du contraire, à voir en La Sale l'auteur des *Quinze joyes*. Qu'on ne dise pas qu'en ce cas l'existence du logogriphe est inexplicable. Nous l'avons vu jouer sur son nom en choisissant les titres de la *Salade* et de la *Salle* : dans ce dernier ouvrage, il s'amuse à commencer tous les chapitres par *il couvient*, mots de sa devise qu'il avait gravés sur les parois de la grotte de la Sibylle!

Pour tirer au clair ces questions délicates sur lesquelles nous ne nous sommes que trop étendu, irons-nous demander des lumières aux quatre travaux consacrés aux *Quinze joyes* que nous avons mentionnés plus haut? Ils ne nous les donneraient pas : ils s'occupent uniquement du texte.

De ce texte, on a conservé trois manuscrits [2] : Rouen (1464), Chantilly (1480), St-Petersbourg (1485) et trois éditions anciennes : l'édition princeps (Lyon 1480-1490), l'édition Treperel (avant 1499), l'édition Rosset (1595).

M. F. Heuckenkamp, qui prépare une édition critique des *Quinze joyes* (Dressler, *o. c.*, p. V), a commencé par réimprimer l'édition princeps. Il s'est borné à corriger les fautes de typo-

---

plus recouvrer » (Jannet², p. 5). — M. Raynaud a donné la véritable explication de ce passage essentiel (*Romania*, 1904, p. 110) : « Il s'agit ici d'un servage d'amour, d'une *chaine*, comme nous dirions aujourd'hui, et l'auteur, avouant sa liaison, déclare ne pouvoir se marier ».

1 Nève, p. 38.

2 Au témoignage de M. Förster, il existerait quatre manuscrits des *Quinze joyes* (*o. c.*, col. 408).

graphie « au moins les plus évidentes ». Pour le reste, il n'y a ni notes explicatives, ni notes comparatives en sorte qu'on peut se demander si, comme l'auteur s'en flatte ambitieusement, cette publication va « faciliter l'étude critique et scientifique » de ce charmant petit livre.

« En guise de travail préparatoire à une édition critique », M. Soelter devait éditer le manuscrit de St Pétersbourg. Il ne publie que le texte des deux premières joies (pp. 66-81), sans souffler mot des variantes que présentent les autres. En revanche, il met en tête de sa dissertation une copieuse bibliographie des *Quinze joyes* (pp. 4-54), examine superficiellement la question de savoir qui en est l'auteur (pp. 54-61) et y joint (pp. 61-66) quelques considérations critiques sur le manuscrit de l'Ermitage.

Bornons-nous à faire quelques rapides observations.

Page 4, il fallait noter, comme on le rappelle p. 5, que le ms. de Rouen date de 1464 (v. Jannet², p. XI).—P. 5, je remarque que le ms. de St-Pétersbourg a appartenu à la bibliothèque de St-Germain-des-Prés; peut-être le ms. du *Réconfort*, édité par Chazaud en 1878 et conservé à l'Ermitage, a-t-il la même provenance? (Cf. Gossart, 1re édit. p. 23 et 2e édition p. 33). —P. 7-25, il est exagéré de consacrer 17 pages à la description des miniatures, alors qu'on se montre si parcimonieux de détails concernant le texte.— P. 27, l. 16 il eût fallu renvoyer à la page de l'édition Heuckenkamp et à la page de l'édition Jannet.—P. 41, M. S. confond la *Forêt nuptiale* de de Colières (1600) avec la *Silva nuptialis* de Nevizanus (1re édit. 1521) [cf. Brunet, *Manuel du libraire* II, 1341 et IV, 47]. — P. 50, M. S. juge trop sévèrement les eaux-fortes de Lalauze qui accompagnent l'édition Jouaust (1887): elle sont d'une élégance non sans grâce et d'un romantisme spirituel. — Les pages 54 à 61 n'ont guère de valeur. M. S. connaît mal l'œuvre de La Sale. Il fait de l'*Histoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré* et de l'*Histoire de la Jeune dame des Belles Cousines* deux ouvrages différents! « Ce qui parle en faveur de l'attribution des *Quinze joyes* à La Sale, dit-il (p. 56), c'est que dans notre texte, comme Le Duchat l'a remarqué, règne presque d'un bout à l'autre le dialecte picard » et il continue prudemment : « je ne puis trancher la question parce que ce

n'est pas ma tâche »! Il fait pourtant preuve d'initiative en imaginant (p. 60) que « l'auteur fut empêché de se marier par un défaut corporel ».

M. S. reproduit le manuscrit tel quel, sans notes, sans corriger les erreurs de graphie, sans restituer un texte intelligible (car les timides observations hasardées p. 81 sont tout à fait insuffisantes). Les corrections suivantes devaient, me semble-t-il, être indiquées :

66, 1 travaillié [*a monstrer*]; 68, 16 *il* est en deul; 69, 8 *ou* (de même 71, 13 et 15); 70, 13 es*g*uillettes, 24 acroire; 71, 3 jusques [*a ce que*]; 72, 9 fourr*ee*; 73, 6 autre chose reprendre sinon; 73, 28 *deplaisir*; 74, 1 qu'il ne fait; 74, 21 soit apaisee; 74, 30 recouv*r*era; 75, 23 a faire; 76, 32 mo*rus*; 77, 30 habill*ee*; 78, 3 *elle a* ou *elle l'a;* 78, 19 *quelles*; 78, 28 *le* personnage.

76, 16 je conserverais *donne;* 79, 14 je ne comprends pas pourquoi M. S. corrige le texte du ms.

C'est aussi une « contribution à une édition critique des *Quinze joyes* » que prétend nous fournir M. Dressler. Il réimprime le manuscrit de Chantilly en entier (à l'exception du logogriphe), mais avec ses fautes, ses erreurs et sans le comparer aux autres manuscrits[1]. Au pied des pages, il attire l'attention sur tout ce qui est inexact ou peu clair. Il faut, croyons-nous, lire[2] :

1, 9 l'uys; 1, 22 exemps (cf. Pétersb.); 2, 23 fores*t*; 3, 6 voullant; 3, 38 qui est *entre* leur entendement; 4, 3 demou*r*ront; 4, 11 qu'il a l'auenture a; 4, 13 largement, touteffois si; 4, 17 tournoi*e*; 4, 31 la ou; 5, 4 *q*uant; 5, 13 esca*r*late; 5, 37 que bien peu; 5, 38 s*c*ire; 6, 2 enuoy*i*ez ;6, 7 m*i*elx; 7, 39 p*uet*; 8, 7, voulu, ou; 8, 11 qu'ell'a; 8, 15 *qu'il* ne *recongnoist* point qu'*e*l; 8, 33 chargé, *et* qu'il; 8, 35 ente*rr*a (cf. 7, 4); 9, 6 personnage, qui; 9, 15 en vous, elle; 9, 19 jalousie (cf. 9, 42); 9, 22 serui*e*; 9, 25 louee; 9, 31 sur l*e* coste; 9, 40 ou *parce* qu'il.

De même qu'il se tait sur la date et la provenance du manuscrit[3], M. D. reste muet sur l'auteur de l'œuvre.

---

1 M. D. déclare (p. VI) qu'il ne compare pas le ms de Chantilly à l'édition Tréperel, parce que M. Fleig étudie cette dernière.

2 Comme pour le travail précédent et pour le suivant, je ne m'occupe que des deux premières joies.

3 Il date de 1480, comme nous l'avons dit, et il a appartenu à Richelieu, dont il porte les armes. Le duc d'Aumale le tenait de Louis-Philippe, à qui il avait été légué en même temps que d'autres livres, par un riche anglais, M. Standish.

Quant à M. Fleig, il ne s'en préoccupe pas non plus [1], satisfait de réimprimer l'édition Tréperel, avec fidélité et en l'agrémentant de quelques notes. Pour ma part, j'eusse signalé que j'adoptais les leçons suivantes :

1,26 guerpir; 2,8 pour ce, que; 2,39 noble preuilege; 2,40 vefue; 3,4 (et non 3,5) qui [*furent*]; 3,5 qui ont [*esté*] mis *ou* nombre des quinze ioyes; 3,27 qui [*est*] entre; 3,28 (et non 3,31) qu'il*z* se delict*ent*; 4,4 inutile d'introduire *mais*; 4,6 l*e* past; 4,11 s'i; 4,15 ponctuer après *appartient*; 4,27 ne pas barrer *que* avant puisque; 4,35 la Dieu mercy (cf. *Cent nouvelles* édit. Wright 1,25); 4,42 gay, fourree; 4,43 a grans *ceues*; 4,44 a la nouuelle *guise*; 5,17 R seul donne *mesmes de tel lieu*; 5,21 *que* dyable; 5,36 *a* nostre fait; 5,39 toucher*iez*; 5,40, *ce* lui semble,; 6,3 bien aise *et bien* a malaise (cf. la suite); 6,16 asses *de* biens; 6,36 si on lit *eues*, lire *gardes* l. 40; 7,8 si on corrige *le* veullent deporter, modifier en conséquence la suite; 7,16 ouquel i'auoye; 7,25 le texte se comprend parfaitement; 7,32 *s'en* est superflu; 7,34 *ta*ntost; 8,9 en y a; 8,10 ouquel*z* il*s*; 8,15 plait (cf. 8,35); 9,2 rend*e*nt; 9,4 *f*est*e*; 9.8 lou*ee*; 9,9 chacun en son endroit.

En somme, ces trois thèses doctorales ne méritent pas qu'on s'y arrête longtemps. Elles amènent les matériaux à pied d'œuvre; il reste encore à les employer. Au lieu de se livrer à ces recherches fragmentaires et insignifiantes qui ne nous renseignent qu'imparfaitement sur la tradition manuscrite [2], il eût été plus utile et plus simple, puisque le texte des différentes sources est, après tout, peu différent, de procéder à un travail de comparaison en partant, par exemple, de l'excellente édition que Jannet a publiée (1853 et 1857) et qui utilise surtout le manuscrit de Rouen. Beaucoup de temps et beaucoup de peine eussent été épargnés.

Nous arrivons aux *Cent nouvelles nouvelles*. M. Nève n'admet pas que La Sale en soit l'auteur et il repousse cette attribution qui, proposée par Le Roux de Lincy, appuyée par Wright et Stern, a pour elle l'autorité de Gaston Paris [3].

« Si La Sale, dit-il (p. 93) avait pu écrire les *Cent nouvelles*, il n'eût pas manqué, selon son habitude, d'en signer et d'en

---

1 Nous avons relevé l'aveu, dépouillé d'artifice, de M. Soelter.

2 Confrontez Soelter p. 65, Dressler p. XX et Fleig p. XXX.

3 v. *Journal des savants* 1895, pp. 289 et suiv. (compte rendu de l'ouvrage de M. Toldo cité plus loin).

dater soigneusement tous les exemplaires ». Rien n'est moins évident pour nous. Le recueil fut composé « à la requeste et advertissement » de Philippe le Bon [1], et à l'imitation du *Décaméron*. Si Boccace a fourni à l'auteur le cadre du récit, c'est dans l'entourage immédiat du duc [2] qu'il a trouvé la plupart des prétendus conteurs. Les nouvelles ont chacune leur auteur, attribution évidemment circonstancielle et fictive, mais faite sans aucun doute pour être agréable au prince et à ses familiers. Dans ces conditions, le véritable « acteur » ne pouvait mettre son nom au bas de l'œuvre. Il ne veut se donner que comme un compilateur, comme un sténographe fidèle; il aurait trop mauvaise grâce à signer son ouvrage : il ne peut, il ne doit pas le faire.

Les *Facéties* du Pogge ont inspiré un certain nombre des *Cent nouvelles*. On a fait remarquer que La Sale avait pu rencontrer leur auteur en Italie. « C'est là, assure M. Nève (p. 94) une hypothèse toute gratuite. » Pourtant, La Sale a fait plus d'un séjour à Rome, où vécut le Pogge. De plus, on sait que les *Facéties* furent composées dans la première moitié du XVe siècle [3] : vers 1440, elles couraient de main en main et se répandaient en Italie [4]. Or, à la fin de 1438, La Sale était

---

1 Il fut terminé à Dijon en 1462, et offert à Philippe le Bon, à qui plusieurs récits sont attribués. L'auteur avait mis plusieurs années à l'élaborer.

2 « Les noms des conteurs n'appartiennent pas tous à des seigneurs de la cour de Bourgogne. Jehan de Montespedon, seigneur de Beauvoir, Jehan d'Estuer, seigneur de La Barde, et peut-être d'autres encore, faisaient partie de la maison du dauphin; d'où il faut conclure que les *Cent nouvelles* n'ont été recueillies qu'après la venue du fils de Charles VII en Brabant. » Em. Picot, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*. Paris, 1887, II, p. 245.

3 Dès le règne du pape Martin V (1417-1431), les officiers de la chancellerie romaine, Razello de Bologne, Antonio Lusco, Cincio et Poggio, d'autres encore avaient pris l'habitude de se réunir pour échanger de piquants entretiens et de plaisants récits où la licence se donnait libre cours (v. W. Shephert, *Vie de Poggio Bracciolini*. Trad. française. Paris, 1819, 8°, p. 348).

4 Le 26 octobre 1438 le Pogge écrivait (*Epist.* VIII, 4) « est enim aliquid in manibus iocosum quod et ad facetias spectat et usum excitet legendi » (v. P. Toldo, *Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo*. Rome, 1895, gr. 8°, p. 4. Cf. Shephert, *o. c.* Traduction Tonelli (Florence 1825, 8°), notes du traducteur aux pages 115 et 118 du tome II).

à Naples; il y resta probablement jusqu'au moment où René d'Anjou fut dépossédé, c'est à dire jusqu'en 1442[1]. S'il n'a pas été en rapports immédiats avec le Pogge, il a pu connaître son œuvre indirectement[2], de même qu'il a connu le *Décaméron* dont il a subi sans nul doute l'influence.

Deux constatations viennent fortifier cette hypothèse. La première, c'est que La Sale imite le Pogge fort librement : c'est ou bien qu'il ne le connaît que par intermédiaire[3], si je puis ainsi dire, ou bien que, pour la même raison qu'en imitant le *Décaméron* il s'astreint à ne lui emprunter aucun récit, en imitant les *Facéties* il s'astreint à modifier, délayer, allonger les récits qu'il emprunte.

La seconde, c'est que la 50e nouvelle attribuée en propres termes « à Monseigneur de La Sale » est tirée des *Facéties* (*Justa excusatio*) et qu'il en va de même pour la 91e (*Novum supplicii genus*), la 92e (*Quaestio juris*) et la 99e (*Episcopus hispanus*), soit pour quatre nouvelles sur six attribuées à « l'acteur ».

M. Nève conteste la valeur de l'ingénieuse remarque de Wright (p. XIV) sur la disposition des nouvelles dues à « l'acteur », aussi bien que du curieux rapprochement fait par Stern (p. 148) à propos de la 98e nouvelle. Il y a pourtant quelque vraisemblance à croire que cette nouvelle, mise dans la bouche de l'acteur et qui n'est qu'un arrangement, à peine retouché, de *Floridam et Eluide* dédiée par Rasse de Brunhamel à son ami La Sale[4], a été reprise et insérée dans un recueil où sa note tragique étonne, par celui-là même à qui elle avait été dédiée.

A ces indices réunis, on peut en ajouter d'autres qui rendent l'attribution ordinaire « d'une vraisemblance bien voisine de la certitude[5] ».

Ce sont d'abord des analogies de style.

---

1 Sur les relations de Pogge avec les Napolitains, v. Shephert, chap. IV.

2 M. Toldo va même plus loin; il suppose (p. IX) que La Sale a pu connaître en Italie quelque manuscrit du *Pecorone*.

3 Les *Facéties* furent imprimées pour la première fois en 1470 (v. COPINGER, *Supplement to Hain's repertorium*, I, 390, n° 13174).

4 Dans les manuscrits, elle se rencontre parfois à la suite du *Petit Jehan de Saintré* (LANGLOIS, *Notices et extraits des mss.*, XXXIII, 2, 81).

5 Paris, *l. c.*, p. 293.

Continuellement, dans les *Cent nouvelles,* les synonymes sont accolés deux à deux; ce balancement des synonymes est un procédé habituellement employé dans la *Salle* aussi bien, par exemple, que dans le *Réconfort* [1].

Le «*pour abréger*» des *Cent nouvelles* répond au «*pour revenir à mon propos*» de la *Salle* [2], avec la même obsédante monotonie.

Il y a des rencontres significatives. Une image précieuse qu'on est surpris de rencontrer au seuil des *Cent nouvelles* (I, 1): « les yeulx, archiers du cueur » [3] se retrouve dans le *Saintré* (chap. LXIX), et si l'on compare ce dernier passage (édit. Guichard, p. 230) avec l'endroit des *Cent nouvelles* (I, 197) où est décrit « le gracieux jeu des piez », on sera frappé de l'analogie des deux manières.

D'un autre côté, il est parlé élogieusement de « la bonne et doulce conté de saint Pol » (73e nouv. II, 114) et du « conte Walerant, en son temps conte de saint Pol, et appellé le beau conte » (I, 128). Le protecteur de La Sale, Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, figure parmi les conteurs (39e nouvelle), de même que, probablement, cet Antoine de Villers aux noces de qui La Sale assista (32e, 35e, 55e, 56e et 57e nouvelles).

Enfin, tout comme nous avons relevé ailleurs des souvenirs de Rome, nous pourrons découvrir, dans des récits qui cependant ne sont pas empruntés à Pogge, des allusions à l'Italie où La Sale avait passé une grande partie de sa vie [4].

---

1 1re *nouvelle :* maintint et soustint, oyr et entendre, entendirent et cogneurent, requier et prie. — *Réconfort* (pp. 101-106) : doulce et humaine nature, doulz et femelin cuer, conseillier et confforter, doulleurs et tristresses, tristresses et dolleurs, chose temporelle et transsitive, deuil et tristresse, habille et ingenieulx, subgez et serfz, tristresse et angoisse, tristre et désolé, prie et requiers.

2 *Cent nouvelles*, t. I, pages 25, 26, 34, 77, 86, 92, 97, 107 : *pour abréger ;* I, 161 *pour retourner à la matière de notre propos.* — On peut avancer sans exagération qu'il n'est pas un chapitre de la *Salle* où l'on ne trouve au moins une fois : « pour revenir à mon propos ».

3 Cf. Toldo, *o. c.*, p. 7.

4 I, 233 (37e nouv.) « qu'il ne gardast sa femme d'aussi près comme ung jaloux Ytalien » (c'est dans cette nouvelle que sont citées les *Quinze joyes*). — I, 261 (42e nouv.) et I, 280 (45e nouv.) la scène est à Rome. — II, 239 (100e nouv.) Bouloigne la crasse. — La scène de la nouvelle 47 est en Provence (I, 287); elle est en Dauphiné dans la nouvelle 55 (II, 25).

Dira-t-on que le talent de La Sale, que son genre d'esprit l'empêchaient d'écrire les *Cent nouvelles*, autant que les *Quinze joyes*?

Il a pourtant écrit le *Réconfort* avec une sobriété adroite et une sûre entente de l'effet dramatique.

Il y a dans la *Salade* comme dans la *Salle* plus d'une page alerte, pleine d'humour et qui le montre écrivain caustique et observateur avisé du monde extérieur; plus d'une page qui le représente exerçant le contrôle d'une intelligence aiguisée et critique; plus d'une page qui le dénonce teinté d'un scepticisme narquois. Suivez-le aux îles Lipari, en quête d'impressions ou d'histoires pittoresques auxquelles se mêle un peu de fantastique : comme on sent qu'il ne croit pas aux esprits d'Estrongol et de Boulcan! Écoutez-le redire la légende de la reine Sibylle : il répète ce qu'on lui a conté mais comme on devine qu'il se moque de ce conte bleu et de ses interlocuteurs bénévoles; il justifie par de savants arguments son incrédulité, et, à la fin, il badine, il plaisante!

A toutes ces considérations M. Nève oppose un argument, qu'il croit irrésistible, car il y revient à plusieurs fois : La Sale est un « romancier moraliste » (p. 7). Il n'a pu écrire une œuvre aussi licencieuse que les *Cent nouvelles*. « Que valent (p. 95) ces fragiles témoignages contre une présomption en quelque sorte invincible, assise sur le caractère moral de l'écrivain, sur la nature de son talent et l'esprit qui anime toutes ses œuvres? »

Voyons donc quelles sont ces impossibilités.

A priori, qu'un auteur produise des œuvres d'un caractère tout différent, ce fait n'a rien qui puisse surprendre. Racine est l'auteur d'*Athalie* mais il a écrit *Phèdre* et signé les *Plaideurs*. De Balzac, on a le *Lys dans la vallée* à côté des *Contes drôlatiques*. La Fontaine, s'il a rimé les *Contes*, a versifié le *Martyre de St Malch* et traduit les *Psaumes*. L'histoire des littératures abonde en exemples pareils, qu'il serait fastidieux d'énumérer. Au moyen âge surtout, ne voit-on point les écrivains puiser leur inspiration à des sources fort diverses? En 1496, le même jour, on représente devant les bourgeois de Seurre, sans que personne soit choqué, trois œuvres

d'Andrieu de la Vigne [1] : la farce du *Meunier,* licencieuse au delà de ce qu'on peut imaginer, le mystère de *Saint Martin,* édifiant et pieux, et, enfin, l'*Aveugle et le Boiteux*, une moralité qui tourne en ridicule les miracles du saint!

Ce disparate étonne moins encore si l'on n'oublie pas que La Sale a signé le *Petit Jehan de Saintré.*

On connaît le sujet du roman. Une noble dame, la Dame des Belles cousines, charmée de la grâce et des heureuses dispositions du petit Jehan, s'intéresse à lui et se charge de son éducation. Elle le guide et l'encourage; elle lui enseigne la courtoisie, la piété, la vaillance, tout le code de la chevalerie; elle lui apprend à aimer d'un amour idéal et enthousiaste. A ses leçons, Saintré ne tarde pas à devenir un parfait chevalier. Il part alors, guerroyer et tournoyer au loin, soutenu pendant l'absence par le souvenir bienfaisant de son amante. Celle-ci, pendant ce temps, le trahit en d'indignes aventures, dans de bouffonnes amours avec un abbé de fabliau. Et quand Saintré revient, c'est pour assister à la chute de son idole, tombée de toute la hauteur où sa généreuse passion l'avait élevée; c'est pour être humilié dans un grotesque combat corps à corps avec damp Abbé, combat où il est vaincu et dont il tire une cruelle et peu chevaleresque vengeance!

Si nous lisons le livre, nous serons frappés de la différence de ton qui règne entre les premiers et les derniers chapitres. Quand on nous montre la dame des Belles cousines enseignant, en trois points, au jeune Saintré les vertus chevaleresques, le style est lourd, languissant, pédantesque; nous songeons au La Sale sérieux et grave, au La Sale précepteur. Lorsqu'on nous fait voir les jeux aimables du jouvenceau, ébauche naïve de Chérubin, et de la Dame, les joyeuses et vulgaires amours de la Dame et de damp Abbé, la langue s'éclaire, sautille et rit; nous songeons au conteur animé des *Cent nouvelles* et des *Quinze joyes.* Nous avons l'impression que le talent de La Sale n'a jamais plus de maîtrise que quand il

---

1 V. Petit de Julleville, *Les Mystères.* Paris, 1880, II, 73.

évoque non point un idéal raffiné et, au demeurant, factice mais une réalité, même vulgaire. Et, si nous rapprochons le pèlerinage favorisant dans le *Saintré* l'intrigue amoureuse, de la phrase sur les jacobins et les cordeliers complaisants dans les *Quinze joyes* ou, dans la *Salle,* de l'histoire du faux miracle, nous reconnaîtrons la marque d'un même esprit.

A propos de cette opposition qui différencie la première partie et la fin du *Saintré,* M. Nève reprend une théorie qu'il a soutenue autrefois, qui n'est donc pas neuve, mais qui est restée audacieuse. Pour lui (p. 56), si la dame des Belles cousines se laisse aller à aimer damp Abbé, c'est que le roman, en s'achevant comme il a commencé, « risquerait d'être fade ». Si, de plus (p. 58), ils s'adonnent « aux pratiques dévotes en guise de préface à leurs amoureux déduits », il faut n'y voir « qu'une *boutade* » [1] !

On ne peut méconnaître davantage le caractère de l'œuvre, ni se méprendre plus étrangement sur le caractère du temps qui la vit naître.

Ainsi donc, tous ceux qui jusqu'à présent ont lu le *Saintré* ne l'ont pas compris! Gaston Paris [2] le comparait « à ces costumes mi-partis qui étaient à la mode au temps de l'auteur », et longtemps avant lui, Sainte Beuve [3], avec sa finesse coutumière, avait dit : « A prendre les choses telles qu'elles nous apparaissent en France à la fin du quinzième siècle, on remarque un mélange, une lutte très sensible entre le pédantisme et la licence, entre le raffinement et la grossièreté. Le joli roman de *Jehan de Saintré* où l'idéal chevaleresque se peint encore au début dans ce qu'il a de plus mignon, et qui prétend offrir un petit code en action

[1] Dans la première édition du *Réconfort* (p. XXIX), M. Nève disait déjà : « Au point de vue de l'esprit, de l'inspiration, le roman du *Petit Jehan de Saintré* ressemble aux *Cent nouvelles nouvelles* autant que les *Aventures de Télémaque,* aux *Contes* de La Fontaine ». Il ajoutait : « Autant les récits faits pour l'amusement du roi sont lestes et souvent crus, autant l'histoire de Damp Abbé, bien que risquée, reste dans les convenances les plus parfaites ». Encore est-il que l'inspiration n'en cadre guère avec la première partie du livre.

[2] *La poésie du moyen âge,* II, 223.

[3] *Causeries du lundi,* VII, 450.

de la politesse, de la courtoisie, de la galanterie, en un mot de l'éducation complète d'un jeune écuyer du temps, ce joli roman est rempli aussi de préceptes pédantesques, d'articles d'un cérémonial minutieux, et, vers la fin, il tourne tout à coup à la grossièreté sensuelle et au triomphe du moine selon Rabelais »[1]. Sainte Beuve, Gaston Paris se seraient trompés, et avec eux vingt autres critiques[2] qui ont affirmé cette dualité d'inspiration et qui ont pensé que, de ce roman, la femme et la chevalerie sortaient diminuées!

Cette dualité s'explique cependant. La Sale, on l'a dit, est un *homo duplex*. Comme son œuvre, sa vie est double. Ne devait-il pas commencer par être le compagnon du dernier roi chevaleresque, épris de tournois et de courtoisie, le « bon roi René », pour aller finir son existence à la cour du premier souverain moderne, ami des gais propos et diplomate astucieux, le rusé « grand duc d'Occident », Philippe le Bon? Ses œuvres, la *Salade,* la *Salle,* le *Réconfort,* les *Cent nouvelles,* et sans doute aussi le *Saintré,* sont des œuvres de circonstance. C'est pour cela qu'elles reflètent admirablement le caractère du temps où elles virent le jour. Et — qu'on y prenne garde en effet — c'est à un âge de transition que nous avons affaire.

La chevalerie va disparaître; elle agonise. Les tournois ne sont plus qu'un faste menteur. Ces mêmes chevaliers qui

---

1 Je transcris un jugement tout pareil de Petit de Julleville (dans Lavisse et Rambaud, III, 243) : « *pour mieux marquer l'intention d'ironie,* il commence comme une chanson de geste et sur la mode chevaleresque; puis brusquement dévie et finit en fabliau, comme le plus imprudent des fabliaux ». Cf. *Hist. de la Langue et de la Littér. fr.*, II, p. 394.

2 Voyez Aubertin, *Hist. de la Langue et de la Littér. fr. au m. â.*, II, 530. — Kervyn de Lettenhove, *Biographie de Froissart,* I (1870), 448. — Stécher, *Athenaeum belge,* 1883, p. 167. — Gossart, *o. c.*, p. 20 — G. Lanson, *Hist. de la Littér. fr.*[5], p. 166. — David-Sauvageot, dans Petit de Julleville, VIII, 2. — H. Suchier, *Gesch. d. franz. Litterat.*, 1900, p. 252. — A. Jeanroy, *Grande Encyclopédie,* XXIX, 361. — Raynaud, *l. c.*, p. 545. — Contre cette interprétation, on ne peut alléguer l'opinion de M. Gröber qui, en rédigeant sa notice du *Grundriss,* a commis plus d'une erreur et ignorait l'étude de M. Gossart.

avaient fondé la *Cour amoureuse* pour honorer les « dames[1] », prendront plaisir à entendre conter les gaillardes nouvelles ou à lire le roman ambigu, où la femme est précipitée de son piédestal.

Pour Philippe le Bon, la chevalerie n'est qu'un jeu divertissant, une parure et une affectation. On célèbre solennellement le *banquet du Faisan*[2] mais c'est un spectacle, une mascarade qu'on termine par un ballet. On se dit fidèle défenseur de l'Eglise mais ses prédications s'accompagnent de représentations dont le paganisme fait tous les frais. On promet la croisade contre les Turcs[3] mais c'est une mode à laquelle on ne croit plus et plusieurs des vœux eux-mêmes ne sont que des *gabs* et des plaisanteries[4]! De même que, dans le *Saintré*, il semble qu'on n'ait dressé si haut l'héroïne qu'afin que sa chute soit plus profonde, de même il semble que le siècle finissant s'évertue à bafouer, à railler ce qu'il avait exalté et aimé, à brûler ce qu'il avait adoré! Ce souffle d'ironie desséchante a passé sur l'œuvre de La Sale. Elle est bien de son époque : elle réfléchit ce mélange de dévôt et de profane, d'idéalisme surhumain et de grossièreté goguenarde qui caractérise aussi l'esprit et le goût bourguignons.

Sur La Sale, capitaine et éducateur de princes, érudit savant et voyageur curieux, peintre du cérémonial des cours et des tournois et analyste malicieux des misères de la vie conjugale, sur ce polygraphe qui créa la nouvelle française et le roman de mœurs, sur ce personnage attirant et complexe, habile à plaire et à se modeler sur ses maîtres, pas plus que sur son œuvre, assurément le dernier mot n'est pas dit.

---

1 v. Piaget, *Romania*, XX (1891), 417.

2 v. G. Doutrepont, *Le banquet du Faisan et la littérature de Bourgogne* (*Revue générale*, déc. 1899 — janv. 1900).

3 Cf. *Cent nouvelles*, II, 97.

Dans *Saintré* (chap. LVIII et suiv.), il y a une croisade (c'est un *genre*) : dans une seule bataille (v. édit. Guichard, p. 202), on tue « l'empereur de Cartaige, les deux Souldans de Babillonne et Mabaloth, le grant Turcq et aultres plusieurs » !

4 Cf. les vœux d'Antoine de Lornay et Jhennet de Rebreviettes, dans Doutrepont, *o. c.* (XXXV, 792).

Un grand travail reste à faire : publier des éditions critiques de ses ouvrages (il n'en existe aucune); instituer sur eux une enquête stylistique[1] et syntaxique; élucider les questions de fait qu'ils font surgir.

Après cela, après quelques heureuses découvertes d'archives, peut-être la question changera-t-elle de face mais, pour le moment, malgré le livre de M. Nève, on peut s'en tenir encore à l'opinion que « les *Cent nouvelles nouvelles* et les *Quinze ioyes de mariage* sont d'Antoine de La Sale, aussi bien que le *Petit Jehan de Saintré* »[2].

OSCAR GROJEAN.

---

1 La phrase qui revient comme une ritournelle à la fin de chacune des *Quinze joyes*, se retrouve à la fin d'un chapitre de la *Salle* (ms. 10959, f° 214 v°) où, à l'occasion de l'aventure de Midas, il est parlé des « avaricieux cœurs a qui leurs richesses ne souffissent, *puis finent malleureusement leurs jours* ». Est-ce une rencontre fortuite, une simple réminiscence ou une allusion voulue?

2 G. PARIS, *Romania*, XXV (1896), 610.

COMPTES RENDUS

Demosthenis orationes *recognovit brevique adnotatione critica instruxit* S. H. BUTCHER. Tomus I. Oxford, Clarendon Press, 1903, in-8°. Prix : 4 sh. broché.

La *Bibliotheca Oxoniensis scriptorum classicorum* publie une édition critique de Démosthène, dans laquelle les discours seront répartis en trois volumes de la même façon que dans l'édition Teubner. Le premier volume qui vient de paraître comprend donc les dix-neuf premiers discours. Une brève préface donne les renseignements essentiels sur l'histoire de la tradition depuis l'époque alexandrine, sur le classement des manuscrits conservés, sur la valeur de nos fragments sur papyrus. Le résultat de cet examen est de confirmer une fois de plus l'excellence du Parisinus Σ. Pour la constitution du texte, il n'est accordé qu'une importance très secondaire à la tradition indirecte contenue dans les citations des anciens, et il semble bien que c'est avec raison ; c'est ainsi que le début de la troisième *Philippique*, cité quatre fois par Denys d'Halicarnasse, présente chez lui trois versions différentes. M. Butcher avait eu des devanciers très méritants et très érudits, tels que Reiske, Voemel, Dindorf, Weil, Blass, Lipsius ; il a étudié et utilisé leurs travaux avec beaucoup de critique et de liberté de jugement. A l'égard des théories de Blass sur l'hiatus et le rythme, il montre une réserve prudente, et ne se laisse point entraîner à tirer de là des règles pour découvrir et pour corriger des fautes. Le plus souvent, le texte de M. Butcher est d'accord avec celui de Weil au goût et à l'érudition duquel il se plaît à rendre un juste hommage. Au bas des pages, se trouve une annotation critique, sobre, érudite et précise, qui donne tout ce qu'il faut pour vérifier la valeur du texte et justifier le choix des leçons.

L. P.

Richard OEHLER. **Friedrich Nietzsche und die Vorsokratiker.** Leipzig, Dürr'sche Buchhandlung, 1904. 168 pp. in-8°.

Par sa formation et sa profession, Nietzsche était un philologue classique. Presque à chaque page de ses livres, on rencontre des allusions à l'antiquité, surtout à l'antiquité grecque. Jusqu'à quel point l'influence grecque a-t-elle déterminé le développement de sa pensée philosophique? C'est là une question très intéressante, et même essentielle pour l'intelligence de ses écrits. Aussi est-il étonnant qu'aucun des nombreux travaux consacrés à Nietzsche ne l'ait encore traitée dans son ensemble.

Elle fait enfin l'objet du livre de M. Richard Oehler qui s'est senti attiré vers elle au double titre de philologue classique et de cousin de Nietzsche. Ce dernier titre pouvait être dangereux, et faire tourner l'œuvre au panégyrique. En fait, il a bien servi M. Oehler, en lui prêtant l'abnégation nécessaire pour donner à son exposé une forme parfaitement objective et impersonnelle. Il s'est résigné à ne faire en quelque sorte qu'une besogne de compilation et de classement, en réunissant parmi les écrits de Nietzsche tous les passages relatifs aux philosophes grecs. Ainsi se trouve conservé le charme rare du style de Nietzsche, et l'on éprouve l'impression directe de son ardente sympathie pour les penseurs de la Grèce. On a beaucoup discuté, on discutera longtemps encore sur le sens et la portée des fragments d'un Anaximandre, d'un Héraclite, d'un Parménide, d'un Empédocle. Le philologue exact, sobre et circonspect ne doit pas aller chercher dans Nietzsche une de ces interprétations timides, incomplètes, entourées de doutes, de réserves et d'hésitations, que la prudence scientifique exige en un pareil domaine. Nietzsche est un artiste, un poète et un voyant. Il ne reconstruit pas péniblement les doctrines en déchiffrant une à une les énigmes que posent les rares fragments conservés. Du premier coup, il a son intuition complète de chaque système, et il en fait la révélation sous la forme d'aphorismes impérieux qui sont tout l'opposé du ton ordinaire de la controverse philologique. A ce titre, son commentaire des philosophes présocratiques intéresse et étonne, comme le spectacle du travail d'un esprit qui offre une parenté singulière avec ces vieux génies. Il est prodigieux de voir tout ce que Nietzsche fait dire à leurs quelques fragments. Qu'on lise par exemple le chapitre consacré à Thalès! Sur Héraclite en particulier, avec qui son esprit, son style et aussi sa destinée offrent une ressemblance étrange, Nietzsche a écrit des pages en quelque sorte révélatrices.

Dans leur ensemble, les évocations de Nietzsche laissent une

impression de vie et de vérité, comme les grandes créations poétiques. Il nous met directement en contact avec l'effort grandiose et merveilleux de la pensée ionienne : une pensée libre, jeune et audacieuse, se trouvant naturellement dans une situation où Nietzsche chercha toute sa vie à se replacer, je veux dire affranchie de toutes les entraves de la tradition religieuse et morale — *Jenseits von Gut und Böse* —, se lançant avec confiance à la poursuite du principe des choses, et dépensant dans cette recherche tant de patience et de génie qu'elle a fourni en un siècle toutes les solutions à l'une ou l'autre desquelles revient toujours la raison humaine, quand elle se sent assez de courage pour ne pas abdiquer.

Les idées de Nietzsche ne manquent jamais de produire leur effet de séduisante originalité. Dans le fond cependant, elles n'ont pas toute la nouveauté qu'il y paraît. Par exemple, la théorie du retour périodique des mêmes états de l'univers a des analogies chez les philosophes grecs, depuis Anaximandre jusqu'aux Pythagoriciens, ainsi que l'indique M. Oehler. Ni celui-ci, ni ses devanciers n'ont encore traité d'une façon complète ce problème très intéressant, et plus compliqué qu'il ne semble. C'est ainsi qu'à ma connaissance du moins, on ne paraît point encore s'être souvenu que la même théorie du retour perpétuel est également indiquée chez Bérose, qui ne fait peut-être que répéter une vieille doctrine babylonienne [1]. L'autre grande originalité de Nietzsche est sa haine implacable et son hostilité énergique contre le christianisme, en même temps que l'ardeur avec laquelle — conséquence parfaitement logique — il prône le retour direct à l'idéal antique. Or, qui ne voit qu'ici encore il serait aisé de lui trouver des précurseurs depuis Rabelais et la Renaissance jusqu'à Diderot, Lessing, Goethe et d'autres plus voisins de nous?

Et maintenant, où donc réside la vraie originalité de Nietzsche? Elle apparaît clairement à la simple lecture du livre de M. Oehler, qui est en somme un recueil de fragments choisis. L'originalité de Nietzsche, ce qui est bien de lui, « ce qui est de l'homme même », c'est le style.... « Les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité. » Le secret de l'influence de l'œuvre de Nietzsche, c'est le style, avec la véhémence du ton, le relief de l'expression, les formules cinglantes, les affirmations oraculaires, la souveraine assurance des paradoxes les plus violents, le mépris orgueilleux des concessions et des atténuations les plus naturelles. Pour atteindre un tel art du style, il fallait encore que Nietzsche eût appris le culte de la

---

1 Voir dans les Mélanges Paul Fredericq une étude de J. Bidez sur *Bérose et la grande année.*

forme à l'école des anciens. Aussi, je crois bien que les critiques souscriront de plus en plus à ce jugement qui est le titre d'un chapitre de M. Oehler : « L'antiquité classique a agi sur Nietzsche d'une façon plus décisive et plus durable que Schopenhauer et que Wagner ».

L. Parmentier.

G. Millet, S. Pargoire et L. Petit, **Recueil des inscriptions chrétiennes du mont Athos,** 1re partie. Paris, Fontemoing, 1904. 190 pp., 56 figures et 11 planches.

Gabriel Millet, **La collection chrétienne et byzantine des hautes études**. Paris, Leroux. 94 pp.

Nous ne voulons pas attendre la publication complète des inscriptions de l'Athos, pour signaler leur importance à tous ceux qui s'intéressent à l'hellénisme chrétien. Ce n'est pas l'antiquité des 570 numéros réunis dans ce premier volume qui en fait la valeur, car un petit nombre d'entre eux seulement sont antérieurs au XVIIe siècle, et beaucoup sont tout récents; mais les éditeurs, qui ont voulu avec raison être complets, se sont gardé de les écarter, et leur recueil offre ainsi un intérêt considérable pour l'histoire des monastères de la Montagne-Sainte jusqu'à nos jours et pour l'étude des peintures et mosaïques qui les décorent. Tous les visiteurs de Rome connaissent ces plaques commémoratives perpétuant le souvenir des constructions ou restaurations exécutées sous tous les papes qui se sont succédés au Vatican. Les higoumènes et les archimandrites de l'Athos n'ont pas été moins prodigues de dédicaces, et, en mettant celles-ci à la portée des érudits, les trois collaborateurs ont rendu service à la fois à l'archéologie et aux études religieuses.

M. Millet a formé aussi à l'École des Hautes Études une collection de documents relatifs à l'art byzantin et à ses annexes. Elle comprend des reproductions non seulement des œuvres du moyen âge hellénique mais de toutes celles qui, en Orient ou en Europe, ont inspiré Byzance ou subi son influence. On y peut déjà étudier un grand nombre d'aquarelles, de dessins, d'estampages, de photographies et de moulages, mais, ce qui fait surtout son mérite et son originalité, c'est la présence de plus de deux mille clichés, bien classés, dont on peut obtenir des épreuves en s'adressant à M. Millet, qui en publie aujourd'hui le catalogue. Cette liste, dans sa sécheresse précise évoque les images d'une succession merveilleuse de monuments, de paysages, de peintures, de sculptures, de manuscrits enluminés provenant de toutes les régions que l'hellémisme a dominées ou visitées. L'auteur compte

sur le bon vouloir de ceux qui possèdent des clichés rentrant dans le cadre de sa collection, pour enrichir celle-ci. Nous souhaitons que cet appel soit entendu des voyageurs et des savants, et qu'au lieu de moisir au fond d'un tiroir, leurs plaques ou leurs pellicules trouvent à la Sorbonne un abri où elles soient conservés pour le plus grand profit de tous. L'avenir estimera sans doute ces documents à l'égal de ceux des archives.

F. C.

Studia Pontica, *I. A Journey of Exploration in Pontus, by* J.-G.-C. Anderson. Bruxelles, H. Lamertin, 1903, in-8°, 104 pp., grav., et neuf croquis-itinéraires hors texte.

Les *Studia Pontica* seront l'œuvre collective de MM. J.-A.-R. Munro, F.-B. Welch et J.-G.-C. Anderson, tous trois de l'Université d'Oxford, et de deux voyageurs belges, M. Fr. Cumont, professeur à l'Université de Gand, et M. le capitaine E. Cumont, du régiment du génie. Leurs explorations s'étant suivies, en moins d'un an, dans les limites de l'ancien royaume de Pont, il a semblé fâcheux aux deux groupes de savants, de disperser les nombreuses et intéressantes inscriptions grecques et latines qu'ils avaient eu la bonne fortune de recueillir, et ils en ont formé, en y joignant les inscriptions déjà connues ou publiées, un *corpus* de 500 articles, qui formera le IIIe fascicule de leur publication.

A côté de cette étude d'ensemble, s'en placera une autre, où M. Cumont, dont le rôle dans les *Studia* est prépondérant, résumera l'histoire du royaume de Pont, depuis le démembrement des pays placés sous le sceptre de Mithridate jusqu'à l'époque byzantine (Fasc. IV).

Enfin dans les fasc. I et II, M. Anderson et ses compagnons d'un côté, MM. Cumont de l'autre, détaillent leurs itinéraires respectifs. Ces itinéraires sont compris entre 34° 25′ et 39° 45′ E. de Gr. environ, et entre la côte de la Mer Noire et le parallèle 39° 40′ N.; ils se confondent en partie; telles l'étape de Soulou-Seraï (Sebastopolis) à Sivâs (Sébastée); — Zile (Zéla); — Amasia (Amaseia) à Samsoun (Amisos); — Niksar (Néocésarée) à Tokad. Sans nous demander s'il n'eût pas été préférable, au point de vue de l'unité et de la valeur géographique du travail, de condenser, en une étude, les éléments des deux itinéraires (dont la partie centrale seule s'enchevêtre il est vrai), reconnaissons en revanche qu'il eût été de bonne logique de notre part de signaler les fasc. I et II des *Studia* dans un même compte rendu; mais nous avons eu trop d'agrément à constater les

progrès que les cartes de M. Anderson marquent sur leurs devancières, même sur les feuilles récentes au $\frac{1}{400,000^e}$ de R. Kiepert, pour différer plus longtemps de signaler l'exploration des voyageurs anglais.

Elle a pour champ de recherches la Galatie, le Pont et la Cappadoce; elle a donné lieu à des marches et à des contre-marches, et au passage obligé d'un pays dans un autre; l'excursion en Cappadoce du 4 au 11 juillet en est la preuve. M. Anderson ne donnant dans les *Studia* que les détails se rapportant aux contrées jadis placées sous le sceptre de Mithridate, son récit ne peut pas être absolument suivi; il manque même parfois de clarté et de précision, lorsque les faits ne s'enchâssent pas exactement à leur date [1]. Cette dernière critique ne s'adresse qu'à la partie de l'exploration qui est personnelle à M. Anderson, et qui va du 3 juin au 19 juillet 1899 (p. 3-50). En veut-on la preuve? Les *Studia* nous mènent d'Iskelib [2] à Tchorum, à Elwan Tchebeli (Euchaita), situé 15 milles plus à l'est, à Etonia (Hadji Keui) et à Amaseia, la ville la plus pittoresque de l'Anatolie; puis d'Amaseia à Tchorum, pour nous transplanter, postérieurement au 16 juin, par nous ne savons quelle étape, à Kuehne (Mithridation-Euagina), qui devait jadis son importance à sa situation au carrefour de six routes commerciales (p. 25-29). Or le voyageur s'est rendu d'Iskelib (3 juin), à Elwan Tchebeli qu'il n'a pas dépassé; il est rentré à Tchorum le 6 juin, et s'est dirigé deux jours après sur Harsadin, Aladja et Tavium (Bayuk Nefez), pour remonter de ce dernier point, par une étape de 128 kilomètres, sur Aladja, à l'est de Karissa (Eski Yapar), Kale Hissar, Etonia et Amaseia.

Sans chercher à donner le détail de l'itinéraire de M. A., ajoutons, pour compléter les notes ci-dessus, qu'il a suivi, à partir du 17 juin, la route de Kuehne à Seramusa (Kilisse Keui) — Sebastopolis (Soulou-Seraï) — Verisa (Bolus) — Siara et Sebasteia (Sivâs), route dont la première partie n'était pas figurée jusqu'à ce jour sur les cartes.

De Sebasteia nous pénétrons par Bolus dans l'étroite et fertile vallée d'Artik Ova (Tchekerek Irmak), jusqu'à Gunduz, pour

1 On pourrait nous reprocher d'être un partisan irréductible de l'ordre chronologique. Il n'en est rien cependant. Nous admettons parfaitement qu'on fasse connaître, dans l'intérêt géographique bien entendu, le cours d'un fleuve ou les détails complets d'un itinéraire, sans souci aucun des dates, auxquelles les recherches se sont faites.

2 Pour Kiepert, à l'opinion duquel Ramsay s'est rallié, Iskelib ne peut être qu'Andrapa-Néoclaudiopolis. M. Anderson a la preuve qu'Andrapa correspond à Vezir-Keupri, et il propose d'identifier provisoirement Iskelib avec Dadybra.

atteindre Zéla, dont l'auteur, surpris par la maladie, n'a pas pu faire l'exploration, mais où M. Fr. Cumont a heureusement passé à son tour. Après une excursion en Cappadoce, M. A. s'est dirigé sur Caesareia et de là sur Samsoun (19 juillet), situé au bord de la Mer Noire. Il rencontra, à cette dernière étape, MM. J.-A.-R. Munro et F.-B. Welch, avec lesquels il poursuivit ses recherches du 23 juillet au 16 août environ (pp. 51-104).

Les voyageurs visitèrent le district de Phazimonitis, compris entre l'Hallys et Ak-Tash, point situé à l'est du lac Stiphane et de Laodicée, et la plaine de Tash Ova (600 pieds d'altitude), qui est la partie occidentale de l'antique Phanarœa, et qui constitue un bassin presque fermé, assiette d'un ancien lac comme la plaine de Néocésarée, sa voisine. La chaleur y est forte, les ruisseaux abondants, l'irrigation bien conduite, et la richesse en céréales, fruits, tabac, etc., considérable.

De Néocésarée on s'en fut parcourir, à partir du 28 juillet, entre Tokad (Dazimon) et Gazioura (Ibora), la fertile plaine de Kaz Ova, la Dazimonitis de Strabon, qu'aucun voyageur n'avait encore explorée à fond; l'on parvint à déterminer, ce qui était l'objet essentiel de l'expédition, la position exacte de la chaussée romaine, qui était amorcée à Satala (39° 30′ E. de Gr.), sise aux confins du bassin de l'Euphrate, et qui se dirigeait vers le Bosphore par Néocésarée, Eupatoria-Magnopolis, Sunisa, Ak-Tash, la vallée du Tersakan Su, Khavsa, Phazimon (Vezir-Keupri) et Pompeiopolis (Tash Keupri).

Après avoir montré, d'après un mémoire publié par M. Munro, combien le choix de cette route avait été judicieux pour la défense et l'administration du pays, et combien elle est devenue insignifiante, depuis que le trafic se fait par vapeur entre Constantinople et Batoum, M. A. termine son étude par la discussion des limites de l'ancienne Paphlagonie, et par une visite à Marsovan, et à l'importante place d'Osmandjik (Pimalisa), dont les diverses parties sont reliées par un pont en maçonnerie, de 228 mètres de longueur, jeté sur l'Halys.

On peut regretter qu'une petite carte d'ensemble ait été réservée pour un fascicule suivant, et que l'échelle ne figure pas sur les cartes-croquis, au verso desquelles il eût été utile d'imprimer l'indication des itinéraires. Mais ce sont là minimes détails d'exécution matérielle, qui n'altèrent en rien les résultats remarquables du voyage de M. Anderson et de ses amis.

Grâce aux traces nombreuses d'anciennes routes, qu'ils ont relevées, ou à la reconstitution de celles-ci; grâce à la mise en évidence de la fertilité d'antan du pays, et notamment de la culture de l'olivier, dont la large exploitation est établie par les multiples specimens de poids jadis employés dans les pressoirs à huile; grâce enfin à la découverte de précieuses inscriptions, et d'emplacements de divers

centres habités, qu'attestent des témoins de toute nature : ruines de ponts, de mosquées, d'habitations, de cimetières et débris de fortifications, remparts, fossés, tourelles; grâce, disons-nous, à tous ces efforts, les voyageurs ont montré combien le pays a été peuplé, et les œuvres de la civilisation vivaces. A cette résurrection de la vie d'autrefois, se rattache naturellement l'identification des anciens noms avec celui des villes ou villages actuels, et la rectification, très fouillée, de plusieurs données fournies soit par Ptolémée et la Table de Peutinger, soit par les cartes et les travaux modernes des Kiepert, des Ramsay, etc. Nous nous complaisons à rendre hommage à ce bel ensemble et à souhaiter ardemment le prompt achèvement du riche écrin que promettent d'être les *Studia Pontica*.

F. Van Ortroy.

Ueber Wesen und Ziele der Volkskunde, von Albrecht Dieterich. — **Ueber vergleichende Sitten- und Rechtsgeschichte,** von Hermann Usener. *Sonderabdruck aus den Hessischen Blättern für Volkskunde*, Bd. I, Heft 3. Leipzig, Teubner, 1902, 67 pp. 8°.

Volkskunde est un mot nouveau, créé tout exprès pour traduire l'anglais *folk-lore*, qu'il semble avoir définitivement supplanté en Allemagne. Cette petite victoire du *Deutschtum* n'a pas été sans quelques inconvénients, si l'on en croit M. Albrecht Dieterich. Tandis que les Anglais et aussi les peuples de race latine continuent à entendre la science du folk-lore absolument comme William John Thoms, l'heureux inventeur de ce « good saxon compound », l'Allemand qui parle de *Volkskunde* est tenu de s'expliquer sur le sens du vocable. Il importe de savoir, en effet, si prenant *Volk* dans sa signification la plus large, il souscrit au programme de Weinhold : « La *science du peuple* étudie sous toutes ses faces une unité ethnique bien déterminée, un peuple tout entier; elle comprend le *folk-lore*, mais elle embrasse bien d'autres choses encore : les caractères physiques, la craniologie, le squelette, la musculature, l'alimentation et son histoire... » M. Dieterich se défend de toutes ses forces contre cette invasion de l'anthropologie et de l'ethnographie dans le domaine du folk-lore; il trace aussi la limite entre le folk-lore et la philologie, cette dernière s'occupant d'une civilisation donnée, la *Volkskunde*, au contraire, ne pouvant exister que comme science comparative. Mais, de même que la connaissance sérieuse et approfondie d'une langue au moins est nécessaire à qui veut pratiquer la linguistique comparée, seul un « philologue » se

livrera avec fruit à ces rapprochements de faits empruntés à des civilisations différentes, qui sont l'essence même du folk-lore.

C'est donc une définition motivée de la *Volkskunde* que le savant professeur de Marbourg a voulu donner dans cette conférence à la Société Hessoise de folk-lore; mais il s'est bien gardé de s'en tenir à des hostilités de frontières contre les sciences voisines; et son domaine une fois rigoureusement délimité, il s'applique aussitôt à faire ressortir la nécessité de fréquentes communications entre les districts limitrophes. Il heurte de front les vieux préjugés, combat les défiances, qui, du côté philologique, accueillent trop souvent les utiles contributions des folk-loristes. Il réfute l'éternelle objection, si spécieuse et si nuisible, que « le temps ne serait pas encore venu de mettre en œuvre des matériaux trop incomplets », et recommande la lecture du « Golden Bough » de M. Frazer et les ouvrages anglais similaires, si injustement suspects au public allemand.

Il restait à rendre sensible par des exemples bien choisis, quel genre de secours la philologie peut recevoir du folk-lore. Cette démonstration, c'est M. Usener qui la fait, dans un article réimprimé, par une idée des plus heureuses, à la suite de la conférence de M. Dieterich, dont il forme le vivant commentaire. Toutes les qualités de méthode du vieux maître de Bonn se retrouvent dans cette courte étude. Sa sûre érudition, aussi complètement informée des choses du moyen âge allemand que de celles de l'antiquité classique, lui suggère à chaque pas de lumineux rapprochements.

Lui aussi insiste sur ce point que l'histoire des coutumes ne peut être édifiée que sur la comparaison. Dans ce domaine, les faits isolés risquent souvent d'être incompréhensibles. Le rite italique de la fondation des villes, cette charrue promenée autour de l'espace réservé à la cité nouvelle, avec des interruptions à l'endroit des portes, ce mur sacré qu'il est défendu de franchir, sous peine de mort : voilà des cérémonies et des usages auxquels on peut bien reconnaître une signification religieuse ou magique, mais dont l'antiquité elle-même ne nous livre point la clé. Cette clé, l'étude du folk-lore russe et germanique nous la fournira; le but du tracé du sillon nous apparaîtra, lorsque nous saurons que les habitants de Kamenka et de Dietrichswalde recoururent au même moyen pour se protéger, qui contre une épizootie, qui contre un éboulement de montagnes. La croyance populaire conçoit le sillon circulaire comme un cercle magique où ne pourront pénétrer le mal et la destruction.

Un exemple plus frappant encore est fourni par les associations de jeunes gens, dont les *collegia iuuentutis* ou *iuuenum* nous présentent une phase de développement plus primitive que l'*éphébie* attique, déjà transformée par l'influence de l'État des mains duquel elle recevait ses

sophronistes et ses cosmètes. L'obligation de célébrer en commun certaines cérémonies religieuses, qui continuait à peser jusqu'aux derniers temps de l'institution, sur les éphèbes attiques, et qui avait fait naître chez les Romains le culte de la Déesse Juventa, montre l'antiquité de ces associations. A priori, on pouvait être tenté d'en admettre l'existence chez d'autres peuples indo-européens. En effet, les coutumes germaniques fournissent d'innombrables exemples de pareils groupements. En mille endroits, une véritable confrérie réunit tous les adolescents jusqu'à l'époque de leur mariage. La *Burschenschaft* a ses chefs élus, ses règlements, ses séances solennelles.

Adoptée et modifiée par l'Église, protestante ou catholique, elle a cependant conservé à travers les siècles plus d'un rite païen remontant jusque dans la nuit de la préhistoire germanique, même indo-germanique. La *fête de mai* où les jeunes filles sont mises aux enchères, où les jeunes gens se choisissent chacun une *Maifrau* ou *Mailehen*, les danses de la Pentecôte, la période d'extrême réserve imposée aux jeunes filles ainsi temporairement engagées, « tout cela est la forme germanique du *ἱερὸς γάμος*. Le *maître de la ronde* et sa *Maifrau*, nommés parfois le *roi* et la *reine* représentent le couple céleste ».

La coutume de la mise aux enchères des jeunes filles nous est attestée pour les Samnites et les Vénètes; plusieurs auteurs grecs font allusion à des concours de beauté destinés à opérer la sélection nécessaire au *ἱερὸς γάμος*.

De même, le mouton enrubanné que la *jeunesse* mène processionnellement à travers tout le village pour l'immoler ensuite, en Saxe, en Hesse et dans le Nassau, ne rappelle-t-il pas d'une manière frappante les sacrifices champêtres dont parlent les Géorgiques (I, 345) :

> terque novas circum felix eat hostia fruges
> *omnis* quam *chorus* et socii comitentur ovantes.

et Grattius (v. 489) :

> praeveniunt teneraque extrudens cornua fronte
> haedus et ad ramos etiamnum haerentia poma
> lustrali de more sacri, quo *tota iuventus* .
> lustraturque deo proque anno reddit honorem.

M. Usener donne sous forme d'appendice (p. 61-67) des détails, empruntés à une étude de M. Gredt, professeur à l'Athénée de Luxembourg, sur l'*Amecht* luxembourgeois, une forme spéciale de *Burschenschaft*, d'ailleurs disparue depuis cent ans. L'*Amecht* se distingue surtout par le très grand développement donné à la *Commission administrative* de la *Burschenschaft*, qui ne comprend pas moins de vingt fonctionnaires, depuis l'*Amechtsmeister* jusqu'aux *Husaren*, aux *Wildschützen* et au *Hanswurst* (*Paiaz*) ou fou.

Il serait facile d'augmenter cette liste des parallèles médiévaux ou modernes des antiques *Collegia iuuenum*. On rencontre dans notre pays des coutumes curieuses, susceptibles d'être rattachées à cet ensemble. Dans la plupart de nos villages, l'association de tous les jeunes gens en vue surtout de donner plus d'éclat à la *kermesse* ou à la *ducasse* locale, est l'indéniable survivance d'organisations plus complètes. Les vieux rites, il est vrai, ont fini par paraître ridicules; *la jeunesse* — qui n'a été frappé du sens collectif et très spécial que la langue villageoise donne à ce mot? — la jeunesse ne participe plus guère qu'à de banales réjouissances où le folk-loriste trouve peu de chose à glaner. Mais en cherchant on retrouverait des vestiges de ces singulières dignités si multipliées dans l'*Amecht* luxembourgeois. Plus d'un village wallon élit encore à l'occasion de la « fête », son « maître-de-la jeunesse » ou maître-jeune homme (maisse-jône-homme). Et quant au sacrifice du mouton, il s'est maintenu jusqu'aujourd'hui dans l'importante commune de Habay-la-Neuve. Combien de temps vivra encore ce rite antique miraculeusement conservé? Il semble bien que ses jours soient comptés, le curé de l'endroit ayant à plusieurs reprises déclaré la coutume stupide. Il y a mieux. Au mois d'octobre 1903, lors de la dernière célébration du vénérable sacrifice, la *Société Protectrice des animaux*, avertie par un article indigné du journal *Le Soir*, se crut obligée d'intervenir, et intenta à plusieurs *jeunes hommes* un procès en bonne forme. Nous ne savons comment l'avocat des Habaisiens aura défendu ses clients; mais en vérité, nous doutons qu'il ait senti la beauté de sa tâche et que Virgile et Grattius à la main, il ait dignement célébré et pieusement revendiqué un usage sacré, legs intangible de la préhistoire indo-germanique. Quoi qu'il en soit, le cas est instructif. Il montre combien sont menacés les derniers vestiges d'une institution qu'il faut se hâter d'étudier. Nous serions heureux si, en signalant ici les fécondes recherches de M. Usener, nous avions suggéré à quelqu'un de nos folk-loristes l'idée d'un travail de ce genre [1].

HENRI GRÉGOIRE.

---

1 L'excellente Revue *Wallonia* contient déjà toute une série de renseignements sur ce sujet. Il serait facile de les grouper et fort intéressant de les compléter. (Réd.)

ÉLIE RECLUS : **Les Primitifs.** *Études d'ethnologie comparée.* Paris, Schleicher frères, 1903, in-8°, XIV et 401 pp. 2me édit. Prix : 4 fr.

Quand les explorateurs et les missionnaires consignaient dans leurs *relations* les croyances et mœurs des peuples qu'ils étaient parmi les premiers à visiter, ils ne pouvaient entrevoir l'estime particulière en laquelle leurs témoignages seraient tenus un jour. Chacun d'eux, sans en avoir conscience, préparait de précieux matériaux à une science nouvelle : l'ethnologie, ou l'ethnographie, si l'on veut — la détermination précise manquant encore à ces deux termes. Si, comme vient de le démontrer M. A. Fouillée (*Esquisse psychologique des peuples européens*), la prépondérance des causes morales s'affirme de plus en plus dans la formation des caractères nationaux, il reste établi que les agents physiques, les dimensions du crâne comme les conditions du climat et du sol ont influé avec force sur les premiers stades du développement ethnique.

Science toute moderne, née de l'anthropologie, l'ethnologie est, pour M. É. R., *la psychologie de l'espèce humaine* (p. V). Les manières d'agir, de penser, de sentir, dérivent de causes naturelles et se présentent dans une ordre *naturel* et *logique*. Modalités fatales d'adaptation d'un organisme à son milieu, mœurs et croyances portent en elles-mêmes leur âge. En attendant qu'une science mieux informée et plus sûre puisse les classer à leur date, l'ethnologue s'applique à pénétrer le détail des formes premières et de l'évolution de cette psychologie. L'homme civilisé, supérieur, lui apprend, sur l'essence de la collectivité, beaucoup moins que l'individu inférieur. Il donne donc son attention au peuple encore enfant, à ce *Primitif* qu'il est urgent de saisir sur le vif, avant qu'ait disparu le dernier, « tel..., au dégel, le flocon de neige, qui se désagrège et s'évanouit, avant que le regard en ait discerné la forme géométrique » (p. XIII).

M. É. R. étudie quelques-uns de ces *primitifs : Hyperboréens* (*Esquimaux-Inoïts*), *Apaches*, *Naïrs*, *Monticoles des Nilgherris* et *Kolariens du Bengale.* Autant de restes de la préhistoire, analysés comme le seraient, par un paléontologiste attentif, d'intéressants débris fossiles. Les Esquimaux d'Ita (Baie de Baffin, 78° lat. N.) nous sont décrits comme des *Européens de la période glaciaire;* les Aléouts antérieurs à l'invasion russe comme des *Cosaques de la mer;* le dernier des Apaches comme « une belle bête féroce » (pp. 148 et suiv.), errante et famélique. M. E. R. n'a voulu tracer que des portraits véridiques. C'est aux voyageurs polaires (Ross, Bessels etc.) qu'il emprunte ses documents; c'est aux ouvrages de première main qu'il demande ses informations (Bachofen : *la famille maternelle chez les Naïrs*, Dalton,

Elliot etc. sur les *primitifs* de l'Inde), beaucoup de faits, et rien que des faits vérifiés. Pratiques sociales, croyances religieuses, institutions pas toujours rudimentaires, tout cela apparaît conçu et construit par des êtres simples, qui ne s'élèvent pas au-dessus de « la mentalité de l'enfant », mais en possèdent l'originalité de nature et les inspirations imprévues. M. E. R. constate et décrit sobrement; il note les analogies ou identités d'aperception reconnues chez d'autres peuples-enfants que ceux qu'il a étudiés lui-même; de-ci de-là, une déduction brève, sans prétention à la thèse. Nous nous figurons la science pure fondée sur un procédé différent : une abstraction (sensation, idée, sentiment) serait analysée dans ses origines, ses modalités, sa persistance ou ses transformations parmi toutes les collectivités dites *inférieures;* de cet examen approfondi on conclurait à la philosophie d'un point particulier. Le même travail élaboré sur toutes les formes de l'action et du sentiment conduirait à une reconstitution scientifique et aussi complète que possible de la psychologie du *primitif*. L'ethnologie, on le sait, n'en est pas encore là. Le copieux livre de M. É. R. — réédition d'études publiées depuis nombre d'années déjà (en 1885) — sera lu avec un vif intérêt, à condition qu'on n'en veuille pas faire l'étude d'une haleine et qu'on ne lui demande pas ce que M. Élie Reclus n'a pas voulu y mettre.

ÉM. DONY.

MAURICE PROU. **Recueil de fac-similés d'écritures du Ve au XVIIe siècle**. Paris, A. Picard et fils, 1904.

C'est en 1892 que M. Maurice Prou faisait paraître son premier recueil de fac-similés. Destiné à compléter, comme une chrestomathie complète une grammaire, l'excellent manuel de paléographie du savant professeur à l'École des Chartes, il obtint un tel succès que, quatre ans plus tard, en 1896, la publication d'un second Recueil devenait nécessaire, suivi lui-même, tout récemment, de celui que nous annonçons ici.

M. Prou a naturellement conservé, dans ce troisième album, la méthode qu'il avait adoptée pour les deux premiers. Son but reste pratique avant tout. Il veut « mettre un instrument d'études entre les mains de ceux qui, loin d'un centre universitaire, désirent cependant s'initier à la paléographie et se mettre en état de lire des livres manuscrits ou des documents d'archives ». Dès lors, il a groupé surtout les types d'écriture qui se rencontrent le plus fréquemment; il a eu soin de ne donner que des reproductions de manuscrits à date certaine, et il les a pourvues de transcriptions complètes, portant en lettres italiques la

solution des abréviations. Mais, encouragé par l'accueil fait à sa tentative, il a cette fois élargi son plan. Alors que les deux premiers recueils ne contenaient chacun que douze planches et ne remontaient pas au-delà du XIIe siècle, celui-ci en renferme cinquante, comprises entre le Ve siècle et le milieu du XVIIe. L'étudiant peut ainsi désormais, tout à la fois, s'exercer au déchiffrement des manuscrits et prendre une idée du développement de l'écriture au moyen-âge. De plus, M. Prou a fait cette fois, et avec grande raison, la part plus large aux chartes et diplômes. Sur les 50 numéros du Recueil, 35 sont consacrés à ce genre de documents.

Comme dans les deux Recueils précédents, l'auteur s'est appliqué à varier ses exemples de manière à fournir aux travailleurs des spécimens des divers genres de manuscrits qu'il peut être amené à rencontrer. A côté de chartes latines, françaises et provençales de forme et de contenu divers, on trouvera encore chez lui des fac-similés du célèbre manuscrit de Tite-Live en écriture onciale (Ve siècle), des poésies de Prudence en capitale (VIe siècle), d'un lectionnaire gallican en minuscule mérovingienne (VIIe siècle), d'authentiques de reliques en minuscule cursive mérovingienne (VIIIe siècle), d'une collection de canons de 1009, d'une table de saint Augustin de 1256, d'une page du registre d'Alphonse de Poitiers de 1259, d'une autre du registre du Trésor de Philippe le Bel, de plusieurs types de notes brèves de notaires, d'accords en parlement, etc. Ajoutons que l'exécution des planches est parfaite et que le prix minime de l'ouvrage (20 fr.) le met à la portée de tout le monde. Réunis les uns aux autres, les trois Recueils de M. Prou ne constituent pas seulement un ensemble très riche d'exercices de déchiffrement, mais encore une collection indispensable à quiconque veut étudier, dans ses diverses manifestations, le développement de l'écriture en France depuis la fin de l'antiquité[1].

H. PIRENNE.

JOVIGNOT. **Précis de littérature française**, *précédé de notions de grammaire historique*. Paris, P. Paclot, 1903, 144 pp. in-12. (Enseignement secondaire. Collection du livre scolaire économique, 1 fr.)

Fournir, en des manuels ne dépassant pas 150 pages et au prix maximum d'un franc, la condensation des différentes matières du

1 A la transcription de la planche XXII, 11e ligne, ne faut-il pas lire : « constrandre », au lieu de « constraindre », et ligne 17 : « fie » au lieu de « fié » ?



programme de l'Enseignement secondaire, tel est le but que se sont proposé les éditeurs de cette intéressante collection. Le spécimen que nous avons sous les yeux paraît répondre heureusement à ces desiderata. La matière s'y répartit sous des rubriques larges et faciles, et la division par siècles, les subdivisions par genres (l'auteur descend parfois jusqu'à l'analyse des œuvres importantes) s'y aident d'une composition typographique très variée et très nette. Le souci de gagner de la place, le « déblaiement » à outrance amènent de ci de là, ai-je besoin de le dire, des engorgements ou des lacunes, et tel jugement, pour n'être pas suffisamment développé, paraîtra ou erroné ou inexact. Mais ce sont là imperfections inhérentes au système lui-même et sans doute appartiendra-t-il à l'enseignement oral du maître d'expliquer ou de compléter à l'occasion.

O. P.

L. E. Kastner, **A History of french Versification**. Oxford, *Clarendon press,* 1903. — Prix : 5 s. 6 d.

M. Kastner s'est proposé d'appliquer la méthode historique et scientifique du livre de Tobler [1] à une histoire plus complète de la versification française. Tobler, fidèle à son titre, avait traité en quatre chapitres le syllabisme, la structure intérieure du vers, l'hiatus et enfin la rime, en se plaçant surtout au point de vue des médiévistes. Sans négliger les origines, M. Kastner concentre son attention sur la période qui va de Marot à Verlaine en englobant les symbolistes. D'autre part il divise son ouvrage en douze chapitres, qui sont : principes de la versification française, le compte des syllabes, la rime, la césure, l'enjambement, l'hiatus, les soi-disant licences poétiques, histoire des divers mètres, la strophe, poèmes à forme fixe, essais d'imitation de la métrique classique et germanique, poésie affranchie de la rime. Sa bibliographie est très riche et comprend plus que ce qui est essentiel en fait d'éditions de poètes et d'œuvres critiques sur la versification. Il met hors de pair *l'admirable contribution* de Stengel au *Grundriss* de Gröber, les travaux de Langlois, Zschalig, Souriau, Bellanger, Janroy sur la matière. Il doit moins aux manuels classiques de Quicherat, Becq de Fouquières, De Gramont, qui ont traité le sujet, dit-il, d'une façon diamétralement opposée à la méthode qu'il a choisie.

---

1 A. Tobler, *vom französischen Versbau alter und neuer Zeit,* 1880, dont il existe une traduction française par K. Breul et L. Sudre sous le titre : *Le vers français ancien et moderne,* Paris, 1885.

Ainsi documenté, M. Kastner ne pouvait faire une œuvre médiocre. Les exemples sont puisés aux sources. La clarté d'un esprit pratique et bien anglais règne d'un bout à l'autre dans les définitions, les explications, les comparaisons avec la métrique italienne et germanique. L'auteur a traité à la perfection tout ce qu'un étranger peut traiter de la poétique française, et même davantage, disons plutôt tout ce qu'un français plus théoricien que poète, plus grammairien que musicien pouvait dire sur la matière. S'il y a des restrictions à faire et des doutes à formuler, ils portent évidemment sur les questions plus intimes de la prononciation, de l'accent et du rythme.

N'est-ce pas déjà un symptôme inquiétant que l'absence d'un chapitre sur le rythme dans un manuel historique de la versification française? Ce chapitre manque aussi, il est vrai, dans la plupart des poétiques françaises. Les métriciens croient être en règle avec la poésie quand ils ont traité de la rime et des syllabes. Ils prennent le chapitre de la mesure par le petit côté, croyant avoir tout dit dès qu'ils ont compté les syllabes et coupé le vers en deux. Le rythme, pour les plus superficiels, qu'il est inutile de citer, se confond avec la rime. Un peu plus de mysticisme et de profondeur ne messiérait pas ici. La grosse difficulté serait de ne point verser dans des théories sans base solide comme celle de Becq de Fouquières. Est-il possible de parler objectivement du rythme, d'en faire découler tous les éléments de la poésie française, sauf la rime? Nous le croyons non seulement possible, mais nécessaire. C'est assez dire que nous ne saurions souscrire à une définition comme celle-ci : « To sum up, the fundamental principles of French verse are syllabism, rime and to a certain extent accentuation » (p. 2). Les éléments constitutifs ne sont plus cités là ni avec leur valeur relative ni dans l'ordre de leur engendrement.

La théorie de l'accent oratoire troublant l'accent tonique ne semble pas non plus sainement exposée. L'auteur a outré le sens de l'opinion de Gaston Paris qu'il cite en note (p. 2). On le prouverait sans peine en lisant le passage noté d'Andromaque avec les déplacements d'accents qu'il suggère. La lecture en serait allemande ou anglaise, mais point française. Il faut en conclure que l'accent oratoire se surajoute à l'accent tonique sans le troubler, et que le problème difficile à résoudre est précisément de montrer comment tous deux arrivent à faire bon ménage et quand ils sont en désaccord. Or c'est un secret que les métriciens ne s'avisent pas assez de demander aux théoriciens de la musique.

Mais, dès que nous avons franchi ce chapitre assez maigre des principes, tout apparaît exposé avec une clarté, une sobriété de doctrine et un luxe d'exemples dignes de tout éloge. L'auteur a même

très bien parlé de la nature de l'*e* dit muet, chose rare chez un étranger, car des savants français même méconnaissent la valeur rythmique de l'*e* atone et seraient disposés à prononcer les vers en mutilant tous les paroxytons de la langue française. Comment se fait-il, dès lors, qu'il juge rétrograde quelques pages plus loin le fait de tenir encore compte de l'*e* atone dans le vers? [1] Il est bon que M. Kastner ne croie pas cette appréciation acceptée sans conteste. Sans être un ultra-conservateur, nous nous permettons de lui objecter ceci : vous entendez le français à la mode germanique; parce que vous craignez peu les entassements de consonnes, vous remplaceriez nos iambes et nos anapestes continuels par de lourds et rocailleux spondées. Il ne vous peinerait pas de remplacer ce doux vers de douze syllabes :

Il est pè | rĕ dĕs blés || qui sont pè | rĕs dĕs races

par ce vers de dix :

Il est | pèr' des blés || qui sont | pèr' des races.

Le jour où cette transformation se produirait réellement, la poésie française parlerait le rude langage des marins de Yann Nibor, mais elle aurait tourné le dos à ses origines. Ce serait le triomphe du Nord sur le Midi. Quand les symbolistes ne comptent pas la syllabe atone, — que M. Kastner ne se fasse point d'illusion la-dessus, — ils trichent, ils la comptent mentalement. De même en musique : un silence, une appogiature ne sont pas comptés à part dans la mesure, mais ce n'est pas plus naturel que de les compter. Affaire de convention. Convenons que l'on ne comptera plus dans la mesure l'*e* atone, et les lecteurs délicats traîneront la syllabe précédente à fin de pouvoir prononcer un minimum d'*e* en dehors de la mesure et mettre un peu d'ouate entre les consonnes. Tant que les poètes auront le sens de l'harmonie, ils n'imiteront pas la chanson populaire, ils sentiront que l'*e* atone est le plus grand élément d'harmonie de la langue française, et que, si la rencontre des voyelles est souvent douce et non condamnable, la rencontre des consonnes est souvent un vrai heurt et produit une cacophonie indigne du génie de leur langue.

En revanche, M. Kastner relève fort bien le culte exagéré de Banville pour la rime. Banville, esprit superficiel en son *Traité de*

---

1 P. 12. « It will be seen in the course of the history of French versification that the attitude of French poets with regard to the treatment of this feminine *e* is not ad isolated example, and that their ultra-conservatism in failing to keep pace with the evolution of the language is responsible for the most flagrant absurdities ».

poésie francaise beaucoup trop vanté, a découvert que la rime est tout le vers : il eût mieux fait de découvrir le rythme. L'auteur critique aussi avec raison (p. 65) l'aveugle obéissance des poètes à la loi d'alternance des rimes masculines et féminines. Il a su reconnaître (p. 83) la valeur de la *césure enjambante*, en confondant toutefois dans les exemples le cas où l'*e* final, placé devant consonne, forme un temps, avec le cas où il est élidé devant voyelle et où il ne constitue point, à proprement parler, une syllabe enjambante. Il a noté sans prendre parti (p. 88) le cas de *césure lyrique*, parce que vraiment c'est dans les lois de la rythmique qu'il faut aller puiser la justification ou la condamnation de cet usage. Très prudent aussi pour ce qui concerne les vers impairs de neuf et de onze syllabes, il s'est contenté de citer des exemples sans louer ni blâmer, ni expliquer les causes de l'abandon ou de la reprise de ces vers.

Nous avons relevé peu d'erreurs de détails. Relativement à la prononciation, notons que l'auteur considère (p. 45) comme rimes entre *é* et *è* les suivantes : *entrechoqués, quais* (Banville); *fricassés, sais* (Verlaine), *traqué, quai* (Hugo). Il ignore que l'on prononce aujourd'hui *quai, sais, gai, aurai* avec é fermé. De même (p. 44) *salle* n'a point l'*a* bref comme il le croit; V. Hugo a donc pu légitimement accoupler ce mot à *pâle*. Nous ne savons pourquoi *fer* est donné comme bref en ancien français (p. 71). Pour la citation de Du Bellay page 12, l'auteur a mal interprété ses notes. Du Bellay n'a pas dit : « *Et la fusée ardent' siffler même par l'air* »; il faut lire *menu* au lieu de *même*, et renvoyer à la page 230 des *Œuvres choisies*, non à 192. Ces légères fautes seront facilement corrigées. Elles ne nous empêcheront certes pas de conclure que l'Angleterre possède là un excellent traité de versification française, digne d'être lu également chez nous, plus scientifique et plus sérieux que la plupart des ouvrages analogues. J. FELLER.

Pages choisies des grands écrivains. **Buffon**, *avec une introduction par* H. BONNEFON. — **Dickens**, *avec une introduction par* B.-H. GAUSSERON. Paris, A. Colin, 1903, 2 vol. in-12. Prix : fr. 3,50 chacun.

Infatigablement, la maison Colin continue à faire paraître les *Pages choisies* qui, à cette heure déjà, forment une bien jolie collection. Il est presque devenu superflu, aujourd'hui, de louer cette excellente publication qui propage par le monde et met à la portée de toutes les bourses les chefs-d'œuvre de la pensée universelle. On a ici comme une quintessence de ce qu'ont produit de mieux les grands écrivains de tous les temps et de tous les pays.

Cette fois, et coup sur coup, pour ainsi dire — en l'espace de quelques mois — quatre nouveaux auteurs sont venus s'ajouter à leurs aînés, déjà parus : Dickens, Buffon, et, plus récemment, Bossuet et Voltaire.

Le soin de choisir, dans l'œuvre considérable, un peu touffue même, de Dickens, les pages destinées à caractériser aussi complètement que possible le charmant conteur anglais, a été confié à M. B.-H. Gausseron. On ne pouvait mieux s'adresser. Tous les extraits — et ils sont nombreux — prouvent un goût très fin et très judicieux. La traduction a des qualités bien françaises : clarté, élégance, distinction. Et l'introduction condense en une quarantaine de pages tout ce qu'il faut savoir pour comprendre et aimer le romancier qui n'écrivit pas seulement pour amuser ses contemporains, mais aussi pour aider au renversement des abus et des injustices, dont les humbles, surtout, étaient victimes, car tout le monde sait que les écrits de Charles Dickens sont presque tous de bonnes et puissantes actions. Comme le dit très bien M. Gausseron, il fut un Alexandre Dumas qui avait l'âme de Vincent de Paul.

C'est exactement l'impression qui se dégage des œuvres complètes, c'est celle aussi que laissent les *Pages choisies* de Dickens, le plus populaire des écrivains anglais.

M. Paul Bonnefon, qui s'est fait connaître par plus d'un ouvrage de critique littéraire, a été chargé du recueil consacré à Buffon. C'est ici surtout que l'utilité des *Pages choisies* apparaît dans toute son évidence. Combien, nous ne disons pas ont lu, mais ont feuilleté seulement les trente-six volumes de l'*Histoire naturelle?* En un format moins redoutable, voici l'œuvre du savant naturaliste rendue plus accessible. Et la jeunesse des écoles, à qui principalement ces *Pages choisies* sont destinées, n'aura plus, désormais, le droit d'ignorer tout ou presque tout de cet écrivain, pour n'en avoir lu — et encore! — que le *Discours sur le style* ou quelques descriptions plus ou moins pompeuses.

C'est un Buffon plus complet que M. Bonnefon leur offre, en ce livre des plus judicieusement composés. Une bonne partie de l'ouvrage est en effet consacrée à des fragments empruntés aux chapitres philosophiques de l'*Histoire naturelle* ou des *Époques de la Nature*. Et rien de plus juste; car c'est dans ces généralisations que le génie de Buffon se montre le plus à l'aise, que sa pensée se développe dans toute sa majesté. On sait que la description proprement dite l'ennuyait.

Au reste plusieurs de ces morceaux, prétentieusement enjolivés, que tout le monde a lus, sont dûs à ses collaborateurs : Guéneau de Montbéliard, paraît-il, est responsable du paon et du rossignol, l'abbé Benon a lissé les plumes du cygne. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher le vrai Buffon.

Dans une excellente introduction, solide et pleine de choses, M. Bonnefon n'a pas craint de faire à son tour cette remarque que d'autres avaient déjà faite avant lui. Et il ressort de cette étude, conclusion d'ailleurs pleinement confirmée par les extraits, que Buffon est un vrai savant beaucoup plus savant qu'on ne l'a cru, et que son génie lui a fait trouver plus d'une fois des déductions toutes neuves, fort osées pour son époque, admises comme monnaie courante par la science moderne.

J. Van Dooren.

Fonsny et Van Dooren. **Anthologie des poètes lyriques français de France et de l'étranger**. *2e édition.* Verviers, Hermann. Un vol., grand in-8°, reliure anglaise. 750 pages. Prix : 6 fr.

Nous avons célébré de nos éloges l'Anthologie lyrique à son apparition, et, pas un instant, nous n'avons douté de l'accueil chaleureux qui lui serait fait. Il nous est agréable de saluer dès aujourd'hui la 2e édition de cet excellent ouvrage : les auteurs ont couché, pour ainsi dire, sur le champ de bataille afin de rendre leur victoire plus éclatante et plus décisive encore.

Aussi bien avons-nous à faire à un livre vraiment augmenté et renouvelé tant par une distribution plus claire et plus logique des matières que par le nombre et le choix des morceaux cités. La disposition ne laissait pas en effet, ici et là, dans les premiers siècles surtout, d'avoir quelque flottement, quelque incertitude; les lignes mieux précisées se dégagent plus en saillie, la théorie littéraire concentrée en tête de chaque subdivision donne une vue plus nette de l'époque et des genres. Un triage plus sévère, et plus pédagogique aussi, a fait rejeter en notes et en petit texte tels auteurs et extraits qui ne sollicitaient guère que la curiosité; quelques-uns, mieux mis en lumière, se voient traiter avec plus de faveur encore : Ch. d'Orléans, Villon, Marot, Baïf; d'autres, oubliés ou dédaignés, obtiennent complète justice : Basselin, Du Bartas, Ag. d'Aubigné.

Même transformation pour le 17e et le 18e siècle, où les diverses écoles, les divers genres, mieux ordonnés et détaillés, se complètent d'œuvres et de poètes nouveaux, des *Stances* de Corneille et des *Chœurs* de Racine, à l'*Ode sur la prise de Namur* et au *Dithyrambe sur l'Immortalité de l'Ame* : spécimens indispensables d'art et d'inspirations abolis.

Ajoutons que pour le 19e siècle la cueillette s'est faite plus abondante et plus éclectique encore, et nous aurons, semble-t-il, le droit de

conclure qu'à l'heure actuelle aucun livre ne peut donner — et cela dans un cadre et une impression d'une réelle élégance — aucun livre ne peut donner une idée plus exacte et plus complète du lyrisme français.

OSCAR PECQUEUR.

E. WOLFF. **Zwölf Jahre im literarischen Kampf.** *Studien und Kritiken zur Literatur der Gegenwart.* Oldenburg. Schulzesche Hofbuchhandlung, 1902. 552 pp. Pr. 5 m.

Le jeune professeur de littérature allemande à l'université de Kiel s'est beaucoup occupé de la littérature contemporaine; il a joué un rôle dans le mouvement réaliste moderne, il a formulé et défendu en mainte brochure le programme de ce mouvement. Mais dès que ce mouvement a glissé dans la naturalisme, dès qu'il a érigé Zola en modèle et canonisé G. Hauptmann, le défenseur de jadis s'est transformé en adversaire; comme tel il apparaît ici. Sa position nouvelle ne lui ferme pas les yeux sur le talent et les mérites d'écrivains, dont-il désaprouve les tendances, il devient rarement injuste, comme par exemple à l'égard d'Ibsen. Son livre est un vaste et très varié recueil d'études et de comptes rendus parus dans des revues et des journaux divers; il comprend environ 150 articles. On a beaucoup critiqué en général des recueils de ce genre et on leur a dénié en principe le droit à l'existence. Le travailleur étranger est un juge prévenu dans la question : il est très heureux qu'on lui mette de cette façon au moins une foule de documents, qui sans cela lui resteraient à jamais inaccessibles et il ne demande pas mieux que de voir se généraliser l'usage de réunir en volumes des articles dispersés dans des milliers de publications diverses. Mais en principe un livre composé d'articles divers doit être apprécié au point de vue de savoir si chacun de ces articles a quelque droit de passer à la postérité. Un compte rendu par exemple qui n'est rien de plus que l'appréciation d'un ouvrage ne peut prétendre à ce droit, il faut qu'il le conquière par des aperçus généraux importants, auxquels l'ouvrage en question ne fournit que l'occasion. La plupart des comptes rendus de M. Wolff ne sont pas dans ce cas, mais il en est tout autrement de ses portraits littéraires (Raaler, Groth, Hillebrand), de ses études sur la maturité scientifique de la littérature allemande du 19e siècle, sur le principe des modernes, sur les résultats durables du mouvement réaliste, sur l'enseignement littéraire à l'université etc. Ces études abondent en jugements sains et en propositions qui méritent une sérieuse considération.

H. BISCHOFF.

T. ARNOLD. **Dryden's Essay of dramatic poesy,** *edited with notes by T. A. 3[1] ed., revised by W. T. Arnold. Oxford, Clarendon Press, 1903.* Prix : 3 sh. 6 d., cartonné.

Il n'y a lieu de discuter ni l'admirable essai de Dryden, un des monuments de la prose classique et de la critique littéraire anglaise, ni le texte et les variantes de l'éditeur T. Arnold, les meilleurs que nous possédions. Nous ne relèverons que quelques faiblesses que cette troisième édition, annotée par W. T. Arnold, fils du premier éditeur, aurait pu éviter.

La principale, c'est que le lien historique rattachant Dryden à l'antiquité n'y est pas exposé avec justesse. Les néo-classiques, en effet, ont beau se réclamer de l'art grec, qu'ils ne connaissaient guère, et d'Aristote, dont ils faussaient la pensée, en réalité, ils voyaient l'antiquité à travers les commentaires des savants de la Renaissance, et la science moderne voit en eux des disciples de Scaliger. Cette vérité, apperçue par Lessing et ses successeurs, et mise en pleine évidence par Spingarn dans son livre sur la critique littéraire à la Renaissance, est systématiquement méconnue dans les notes des présents éditeurs de Dryden.

Une erreur à peine moins grave, dans la préface de feu T. A., est la façon confuse dont sont exposés les problèmes de métrique. Dans ce domaine spécial, la généralité des écrivains anglais est parfois superficielle et négligente.

Reste un point de détail : l'allusion à David et Goliath (page 45) demandait bien une note. Il s'agit sans doute des personnages de l'une des nombreuses variantes du drame populaire. (*Mummers' Play.*)

Pour ne pas laisser à nos lecteurs une impression injuste, nous terminerons en rendant hommage au travail consciencieux et compétent des éditeurs qui facilitent énormément la lecture intelligente de Dryden.

P. HAMELIUS.

A. BARBEAU, chargé de cours à l'Université de Caen. **Une ville d'Eaux anglaise au XVIII[e] siècle.** *La Société élégante et littéraire à Bath sous la Reine Anne et sous les Georges.* Paris, Picard et Fils, 1904. VIII-398 pages grand in-8°. Prix : 7,50 francs.

Ceci est un des rares ouvrages qui donnent plus que leur titre ne promet. Car au premier abord on n'aperçoit guère la possibilité d'intéresser le lecteur pendant quatre cents pages à la « Société élégante

et littéraire » d'une petite ville d'eaux anglaise sans importance de nos jours et à laquelle nous sommes portés à n'accorder aucun rôle dans le passé. C'est que personne ne s'était donné la peine ou n'avait eu l'idée de nous tirer de cette erreur, et il faut savoir gré à l'auteur de l'avoir fait si agréablement.

La société qui fréquente les villes d'eaux est, d'ordinaire, banalement cosmopolite, mêlée, et ne donne aucune idée exacte du pays environnant; Bath, au contraire, n'était visité au XVIIIe siècle que par des Anglais et seulement par des Anglais de marque. C'était le rendez-vous de la société distinguée, tant au point de vue social qu'au point de vue de la notoriété ou du mérité; et voilà pourquoi les nombreuses sources, auxquelles M. Barbeau a puisé ses renseignements avec une patience que révèlent ses notes un peu trop copieuses, l'ont mis en état de dépcindre en Bath un microcosme du grand monde anglais.

Il y a plus. Bath présentait cet étrange et unique particularité d'astreindre ses hôtes à une véritable discipline; l'heure du bain, le genre, le nombre et la durée des plaisirs, la toilette, l'étiquette, toute la vie élégante y était soumise à un règlement draconien et à l'autorité despotique d'un maître des cérémonies décoré du titre de *Roi de Bath.*

On y voit l'un de ces arbitres des élégances, le fameux Nash, refuser de prolonger un bal d'une seule danse, demandée pourtant par la fille de George II, parce qu'il est onze heures et « que les lois de Bath ne souffrent pas plus d'exceptions que celles de Sparte ». Le port de l'épée y est proscrit par le même Nash, qui contribue ainsi à adoucir les mœurs assez batailleuses de la jeunesse dorée de l'époque; car ce qui est loi à Bath, devient forcément mode à Londres, et la petite ville d'eaux est devenue ce que M. Barbeau appelle le conservatoire des belles manières.

La description de la vie et des mœurs de ce petit royaume des vanités est déjà intéressante; mais le Roi de Bath voit défiler au pied de son singulier trône autre chose et mieux que d'élégantes puérilités. Walpole, les deux Pitt, Marlborough, Burke, quand la politique leur laisse un moment de répit, y coudoient Sheridan, Smollett, Fielding, Warburton et Pope; l'acteur Garrick y rencontre les peintres Gainsborough et Lawrence; l'astronome Herrschel y passe la majeure partie de sa vie. Je sais bien que toutes ces figures sont surtout intéressantes par elles-mêmes, et que le lien qui les rattache à Bath est parfois assez fragile. Mais si dans certains cas l'auteur exagère peut-être un peu le rôle joué par la ville d'eaux, il n'en est pas moins vrai que le cadre jette souvent un jour nouveau sur un portrait déjà connu; qu'on lise, par exemple, l'histoire attachante du mariage romanesque de Sheridan avec une jeune fille de Bath, et aussi les faits et gestes des apôtres du Méthodisme, Wesley et Whitefield, dont la personalité austère prend un

relief tout particulier dans ce milieu frivole. Il faut aussi ajouter que celui-ci a laissé des traces durables dans la littérature même : Smollett et Fielding y ont fait passer certains de leurs héros, Miss Austen y place la scène de plusieurs romans et Dickens y conduit malicieusement ce brave Pickwick.

Il y a aussi une littérature spéciale des *poètes d'eaux* et, entre autres, une intéressante satire d'Ausley.

En somme, le livre de M. Barbeau abonde en détails curieux sur presque tous les côtés de la vie anglaise du temps, détails qui ne se rattachent pas toujours directement à la ville d'eaux, mais quis ont toujours adroitement groupés autour d'elle; et, si on ne le savait déjà, l'auteur aurait prouvé qu'il n'est pas indifférent « pour connaître une société, de voir en quel lieu et de savoir de quelle façon elle prend ses plaisirs ».

M. BASSE.

Dr M. KUTTNER. **Echo der deutschen Umgangssprache,** *2er Teil. Wie spricht man in Berlin?* Leipzig, Giegler, 1902. (Seul dépositaire pour la Belgique : Librairie Kiessling & Cie, Bruxelles.)

Un livre comme celui-ci rendra de grands services à ceux qui, après avoir reçu une instruction moyenne ou supérieure, voudraient voyager en Allemagne ou s'y faire des relations. Ce n'est pas une collection de phrases stéréotypées et destinées à être apprises par cœur. C'est le récit de l'arrivée à Berlin d'un couple français et d'un docteur anglais, qui ont fait connaissance dans le train. Ils descendent à l'hôtel, se rencontrent chez des amis communs, visitent la capitale, les musées et le théâtre, font des emplettes et des excursions, assistent à une soirée intime, etc. Tout cela est raconté avec un sentiment louable de la mesure. Les personnages sont des gens de la bonne société, la frivolité et l'argot sont bannis de leurs entretiens, leur conversation ne manque ni de variété ni de fond. Bref, ce petit volume, auquel l'éditeur a prudemment adjoint un lexique, fera plaisir à la fois à ceux qui ne jurent que par la conversation et aux autres qui préfèrent quelque chose de plus substantiel. Ce sera un excellent compagnon de voyage.

G. DUFLOU.

HEINRICH BISCHOFF, **Heinrich Hansjakob.** Kassel, Georg Weiss, 1904. — Prix : 1,60 M.

Les lecteurs de la *Revue* se souviendront encore du compte-rendu qu'elle a consacré naguère à l'étude de M. Bischoff sur le conteur villageois Hansjakob. Nous voici en présence d'une édition allemande du même travail. Si la première paraissait écrite *for home consumption*, la seconde fait naturellement penser à un article d'exportation. Comme tel l'ouvrage peut hardiment passer la frontière; malgré l'abondance de l'offre sur la marché allemand, il sera lu avec fruit et non sans plaisir. Je préfère ce petit volume à son aîné. D'abord, il est plus coquet, il est mieux imprimé et sur un papier plus blanc et plus fin. Même le portrait qui se détache en regard du titre nous montre un Hansjakob moins massif et moins athlétique. Ensuite le volume se lit agréablement, sans fatigue, malgré l'abondance des faits exposés. L'auteur a refondu son œuvre et en a fait un modèle du genre. L'historique des « romans champêtres » a gagné en ampleur, en exactitude et surtout en clarté. Dans la langue allemande la pensée a revêtu une autre forme; quant au style, il rappelle avec plaisir les observations de Schopenhauer, que M. B. citait récemment dans son travail sur Bredenbrücker et qu'il applique avec infiniment de raison. En nous décrivant son modèle, M. B. a agi d'après le précepte typique de ce pédagogue, qui rappelait toujours que le verbe *amo* est de la première conjugaison, tandis que *doceo* n'est que de la seconde. C'est dire qu'il aime Hansjakob, et qu'il l'étudie non pas froidement, mais avec une sorte de tendresse qui devient communicative.

C'est d'ailleurs le procédé qu'il faut employer envers un homme comme le prêtre démocrate et libre-parleur de Fribourg. Il faut qu'on le déteste ou qu'on l'aime, qu'on le trouve ridicule dans ses multiples haines contre l'esprit du temps, ou superbe dans son impuissante croisade pour la simplicité, la pureté et la poésie de la vie. Il me semble qu'il n'y a pas de milieu.

La *Revue* a un jour imprimé que M. Bischoff est non seulement historien et critique, mais aussi quelque peu impresario. Ce n'était là qu'une impression. Or, chose curieuse à constater, voilà l'auteur qui en convient lui-même sans détour (p. 136). Cela sort des traditions académiques, mais pourquoi l'en blâmerais-je?

G. DUFLOU.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES EN BELGIQUE.

Liste des candidats qui ont obtenu leur diplôme de docteur en philosophie et lettres depuis la promulgation de la Loi du 27 septembre 1835 sur l'enseignement supérieur [1].

Cette liste sera tenue annuellement à jour. Les relevés ultérieurs mentionneront en outre, pour chaque docteur, le sujet de sa dissertation, la matière prise au choix et éventuellement, le sujet de la leçon publique [2].

Adant, Oscar, de Naast; D.; II; 1894; Bruxelles.

Alexandre, Prosper, de Mormont; M. s.; I; 1878; Jury central.

Anspach, Armand, de Bruxelles; D.; II; 1876; Bruxelles.

Antheunis, Louis, de Namur; Ph. g.; I; 1901; Liège.

Antoine, Toussaint, de Grâce-Berleur; M. s.; II; 1887; Liège.

Arnoldy, Jean, d'Echternacht; D. II; 1857; Gand.

---

1 Abréviations.

La p. g. d.,	avec la plus grande distinction.				
G. D.,	avec grande distinction.				
D.,	avec distinction.				
M. s.,	d'une manière satisfaisante.				
I, II, III,	1re, 2e ou 3e session.				
S. e.,	session extraordinaire.				
Philos.,	groupe A, philosophie			(art. 14 de la loi	des 10 avril 1890-3 juillet 1891).
H.,	»	B, histoire,		»	»
Ph. c.,	»	C, philologie classique,		»	»
Ph. r.,	»	D,	» romane,	»	»
Ph. g.,	»	E,	» germanique,	»	»

2 Voir plus loin ce relevé pour 1903.

Asselberghs, Théodore, de Louvain; D.; 19 mai 1843; Louvain.
Asselbergs, Louis, d'Anvers; Ph. g.; la p. g. d.; I; 1898; Louvain.
Aussems, Gérard, de Charneux; Ph. r.; M. s.; III; 1896; Liège.

Bacha, Eugène, de Liège; M. s.; II; 1887; Liège.
Baerts, Antoine, de St.-Trond; M. s.; I; 1869; Louvain.
Baerts, Hubert, de St.-Trond; M. s.; II; 1862; Louvain.
Baguet, Jos. L. Ghislain, de Louvain; M. s.; II; 1865; Louvain.
Bailleux, Léon, d'Arlon; M. s.; II; 1891; Liège.
Baiwir, Célestin, de Liège; Ph. c.; D.; II; 1899; Liège.
Balieus, Hector, de Gand; H.; D.; II; 1902; Gand.
Ballet, Louis, de Louvain; Ph. c.; G. D.; III; 1896; Louvain.
Banning, Émile, de Liège; D.; II; 1860; Liège.
Bara, Adolphe, de Lille; M. s.; II; 1854; Bruxelles.
Bara, Philippe, de Montegnée; M. s.; II; 1892; Liège.
Barlet, Edouard, de Bruxelles; M. s.; II; 1857; Liège.
Bastin, Jules, de Seloignes; Ph. c.; M. s.; III; 1897; Bruxelles.
Basse, Maurice, de Ledeberg; Ph. g.; G. D.; III; 1891; Gand.
Baudour, Edmond, de Charleroi; G. D.; II; 1856; Gand.
Bayot, Alphonse, de Chapelle-lez-Herlaimont; Ph. r.; La p. g. d.; I; 1899; Louvain.
Bayot, Joseph, de Senzeille; D.; II; 1874; Louvain.
Becker, Jules, de Mussy la Ville; D.; I.; 1890; Liège.
Begein, Jean, de Bruges; M. s.; 10 juin 1848; Gand.
Bellefroid, Édouard, de Grand-Looz; M. s.; II; 1876; Bruxelles.
Berchem, Frédéric, de Dudelange; G. D.; II; 1883; Liège.
Bergmans, Paul, de Gand; G. D.; II; 1887; Gand.
Berland, Aug., de Meslin l'Évêque; M. s.; II; 1884; Bruxelles.
Bernimolin, Auguste, de Liège; La p. g. d.; I; 1884; Liège.
Bertrand, Auguste, de Noirefontaine; M. s.; II; 1885; Louvain.
Bertrand, Célestin, de Humain; M. s.; II.; 1862; Liège.
Bertrand, Théodule, de Ciney; M. s.; II; 1874; Louvain.
Béthune, François, de Gand; G. D.; I; 1889; Louvain.
Béthune, Léon, d'Alost: G. D.; S. e.; 1884; Louvain.
Bidez, Joseph, de Frameries; La p. g. d.; S. e.; 1888; Liège.
Bigwood, Georges, d'Ixelles; H; La p. g. d.; II; 1894; Bruxelles.
Biltris, Arthur, de Courtrai; Ph. g.; M. s.; III; 1892; Gand.
Bischoff, Henri, de Montzen; Ph. g.; G. D.; II; 1893; Liège.
Biwer, Jean Pierre, de Remich; M. s.; S. e.; 1886; Louvain.
Blanmailland, Henri, de Warcoing; Ph. c.; D.; II; 1891; Gand.
Bloch, Albert, de Lichtenberg; Ph. c.; G. D.; II; 1897; Liège.
Blondeaux, Fernand, de Stavelot; Ph. r.; G. D.; I; 1902; Liège.
Boclinville, Clément, de Houffalize; Ph. r.; G. D.; II; 1893; Liège.
Bodart, Alexandre, d'Anhée; M. s.; II; 1872; Liège.
Bodart, Narcisse, de Namur; G. D.; II, 1852; Louvain.
Boddaert, Henri, de Gand; La p. g. d.; II; 1889; Gand.
Boest, Mathieu, de Maestricht; D; II; 1856; Louvain.

Boinem, Jean, de Liège; M. s.; I; 1888; Liège.
Boisacq, Émile, de Namur; La p. g. d.; II; 1889; Bruxelles.
Boonen, Jacques, de Op Itter; Ph. g.; M. s.; I; 1903; Louvain.
Boonen, Louis, de St-Trond; M. s.; II; 1872; Liège.
Boosten, Louis, de Maestricht; M. s.; I; 1868; Louvain.
Bormans, Alphonse, de Beringen; Ph. c.; D.; II; 1893; Louvain.
Bormans, Stanislas, de Hasselt; M. s.; II; 1857; Liège.
Borms, Auguste, de Saint-Nicolas; Ph. g.; La p. g. d.; I; 1902; Louvain.
Bosquelle, Alexandre, de Tournai; M. s.; 1854; Gand.
Bossu, Léon, de Dottignies; D.; II; 1864; Louvain.
Boucher, Émile, de Waterloo; M. s.; II; 1890; Louvain.
Boudart, Victorien, de Houdeng-Aimeries; M. s.; I; 1854; Louvain.
Boulboulle, Louis, de Liège; G. D.; I; 1881; Liège.
Bourseaux, Edouard, de Liège; Ph. c.; M. s.; III; 1895; Liège.
Bouttiau, Gustave, de Harvengt; D.; II; 1873; Louvain.
Bovy, Arthur, de Jehay-Bodegnée; Ph. r.; D.; III; 1892; Liège.
Boyens, Pierre, de Dison; Ph. c.; G. D.; 1893; Liège.
Brabants, Victor, de Lierre; Ph. c.; M. s.; II; 1894; Louvain.
Bragard, Louis, d'Andenne; Philos.; D.; I; 1901; Liège.
Bragard, Louis, d'Andenne; Ph. r.; M. s.; I; 1903; Liège.
Brants, Victor, d'Anvers; D.; II; 1875; Louvain.
Brassine, Joseph, de Liège; H.; D.; 5 avril 1900; Liège [1].
Brauch. A. J., de Louvain, D.; II; 1858; Louvain.
Bray, Lucien-François, de Soissons; La p. g. d.; II; 1886; Bruxelles.
Bremer, Gaston, de St-Hubert; D.; S. e.; 1888; Bruxelles.
Bricteux, Aug., de Flémalle-Haute; Ph. c.; G. D.; II; 1898; Liège.
Brosius, Mathias, de Bissen (Gd. D.); M. s.; II; 1883; Jury central.
Brossel, Charles, de Verviers; D; II; 1873; Liège.
Brouwers, Dieudonné, de Dison; H.; D.; III; 1896; Liège [2].
Bruyninx, Edmond, de St Trond; M. s.; II; 1875; Louvain.
Bure, Louis, de Liège; Ph. c.; D.; III; 1893; Liège.
Burvenich, Paul, de Gentbrugge; Ph. g.; M. s.; II; 1899; Gand.
Bya, Henri, de Chênée; M. s.; II; 1890; Liège.

Cabolet, Léopold, de Herstal; M. s.; II; 1870; Liège.
Caeymaex, Charles, d'Anvers; Ph. c.; La p. g. d.; III; 1896; Louvain.
Cajot, Alphonse, de Liège; M. s.; I; 1889; Liège.
Callier, Gustave, de Gand; M. s.; 30 avril 1842; Gand.
Candrix, Henri, de Liège; Ph. r.; M. s.; I; 1893; Jury central.
Caprasse, Charles, de Warnant Dreye; D.; II; 1864; Liège.
Carlier, Victor, de Mainvault; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1894; Louvain.
Carlot, Armand, de Mons; H.; D.; 5 avril 1900; Liège [3].

---

1 Omis dans les « Résultats des examens », publiés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

2 Idem.

3 Idem.

Carnoy, Albert, de Louvain; Ph. r.; La p. g. d.; I; 1901; Louvain.
Carnoy, Albert, de Louvain; Ph. c.; La p. g. d.; I; 1902; Louvain.
Carrez, Fernand, d'Ellezelles; Ph. c.; M. s.; I; 1902; Bruxelles.
Cavens, Léon, de Tirlemont; H.; M. s.; I; 1898; Louvain.
Chantelot, Georges, de Montigny-s/Sambre; Ph. c.; M. s.; III; 1897; Bruxelles.
Charlier, Alfred, de Verviers; Ph. c.; M. s.; III; 1895; Liège.
Charlier, Alfred, de Verviers; Ph. r.; D.; 2 juin 1899; Liège [1].
Chaumont, Léopold, de Herstal; M. s.; I; 1888; Liège.
Chot, Joseph, de Virton; H.; M. s.; II; 1894; Liège.
Christophe, Charles, de Verviers; G. D.; II; 1888; Gand.
Cloots, Hyacinthe, de Racour; D.; II; 1892; Louvain.
Cocheteux, Franz, de Bruxelles; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1900; Louvain.
Coemans, Émile, de Gand; G. D.; III; 1882; Gand.
Cohen, Gustave, de St.-Josse-ten-Noode; Ph. r.; La p. g. d.; I; 1903; Liège.
Colinet, Arthur, de Soignies; Ph. c.; G. D.; II; 1901; Louvain.
Collaes, Hippolyte, de Venloo; M. s.; I; 1859; Louvain.
Collard, François, de Nivelles; D.; II; 1873; Louvain.
Collart, Léon, de Florennes; Ph. c.; M. s.: III; 1894; Liège.
Collette, Louis, de Seraing; Ph. g.; G. D.; III; 1897; Liége.
Comhaire, Charles, de Liège; M. s.; II; 1858; Liège.
Conrotte, Edmond, de Taintegnies; D.; III; 1891; Louvain.
Coppée, Emile, de Bouvignes; M. s.; II; 1856; Liège.
Coppieters-Stochove, Hubert, de Gand; H.; D.; II; 1899; Gand.
Corbiau, Léon, de Havrennes; M. s.; II; 1851; Louvain.
Cordewener, Edmond, de Maestricht; D.; S. e.; 1883; Louvain.
Coremans. Édouard, d'Anvers; M. s.; II; 1859; Liège.
Coulon, Albert, de Montigny s/Sambre; Ph. r.; M. s.; II; 1903; Jury central.
Coune, Jean, Louis, Joseph, de Liège; G. D.; 3 mai 1838; Liège.
Counson, Albert, de Francorchamps; Ph. r.; La p. g. d.; I: 1901; Liège.
Courtoy, Hyacinthe, de Vinalmont; G. D.; II; 1854; Liège.
Couwenbergh, Adrien, de Hoeven; D.; S. e.; 1886; Louvain.
Craninckx, Eugène, de Saint Trond; Ph. c.; M. s.; III; 1895; Louvain.
Créon, Théodore, de Hermalle-sous-Argenteau; M. s.; I; 1857; Liège.
Crespin, Eugène, de Ramet-Yvoz; M. s.; II; 1876; Liège.
Cumont, Franz, d'Alost; La p. g. d.; II; 1887; Gand.
Cuvelier, Joseph, de Bilsen; H.; G. D.; III; 1892; Liège.

Davignon, Jules, de Chapon-Seraing; M. s.; II; 1891; Louvain.
D'Awans, Robert, de Diest; H.; M. s.; II; 1896; Bruxelles.
Daxhelet, Joseph, de Mons; Ph. c.; M. s.; I; 1900; Bruxelles.
De Blauwe, Jean, de Courtrai; M. s.; II; 1866; Louvain.

(A suivre).

[1] Omis dans les « Résultats des examens », publiés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

CHRONIQUE

90. — Par arrêté ministériel du 2 avril 1904, il a été institué, près de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, une Commission chargée de préparer et de diriger l'organisation de cours de vacances dans le courant de l'été 1904. Ont été nommés membres de cette Commission : MM. G. Kurth, H. Francotte, M. Wilmotte, L. Parmentier, Ch. Dejace, O. Orban, professeurs à l'Université et M. P. Scharff, professeur à l'Athénée royal de Liège, désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire. La Commission a décidé d'organiser deux séries de cours et conférences, ayant chacune une durée de trois semaines. La 1re série commencera le lundi 11 juillet pour finir le samedi 30 juillet; la 2e série durera du lundi 8 août au samedi 27 août. Chaque série comportera un certain nombre de cours et de conférences se rapportant à la littérature française, à l'histoire de l'art, à l'histoire de Belgique, à la linguistique et à d'autres sujets analogues. En outre, des cours théoriques et pratiques de langue et de littérature allemandes seront organisés pendant la 2e série.

91. — L'Association des anciens normaliens et docteurs en philosophie et lettres sortis de l'Université de Liège a tenu, le jeudi de l'Ascension, à midi, sa séance annuelle dans une salle de l'Université, sous la présidence de M. J. P. Waltzing. Le rapport de M. P. Scharff, secrétaire, a rappelé que le Conseil provincial a maintenu à l'Association sa subvention annuelle de 250 fr., et le trésorier, M. Molitor, a fait connaître que le Comité a décerné à MM. Grojean et Hohlwein respectivement 200 fr. et 150 fr. pour encourager leurs travaux scientifiques.

92. — Il faut savoir gré à M. Léon Beckers, chef de division au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, du grand service qu'il rend à nos universités par la publication de son livre : *L'Enseignement supérieur en Belgique. Code annoté des dispositions légales et réglementaires, précédé d'une notice historique sur la matière* (Bruxelles, A. Castaigne, 1904. xxxvi-682 pp. in-8°). Il a su grouper et coordonner les lois et règlements, aujourd'hui disséminés, et il les a annotés avec le plus grand soin, en les faisant suivre de tables extrêmement pratiques et complètes.

---

93. — La plus importante peut-être de toutes les collections privées de sculptures antiques, qui subsistaient en dehors de l'Italie, celle de MM. de Somzée, a été vendue les 24 et 25 mai dernier. On pouvait craindre que ces

marbres et ces bronzes précieux ne fussent disputés entre les Musées et les amateurs d'Europe et d'Amérique, et que la Belgique ne se laissât, cette fois encore, dépouiller sans avoir combattu. C'eût été un malheur irréparable, car les occasions d'acheter de belles œuvres grecques ou romaines se font de plus en plus rares et dispendieuses. En cette circonstance critique, le gouvernement a reconnu son devoir et il a mis à la disposition des Musées royaux un crédit considérable. Un groupe de mécènes a offert de plus une somme importante — exactement 115,000 fr. — pour contribuer à l'acquisition de la pièce capitale, la statue colossale de Septime Sévère, trouvée dans les fossés du Château St-Ange et conservée autrefois au Palais Sciarra à Rome. On sait combien sont peu nombreux les grands bronzes antiques qui nous soient parvenus et Winckelmann rapprochait déjà le Septime Sévère de la fameuse statue équestre de Marc-Aurèle qui se dresse sur la place du Capitole. Aussi, le vit-on atteindre aux enchères le prix de 350,000 fr., offerts par le duc d'Arenberg, mais il fut retenu par MM. de Somzée désireux d'assurer à l'État la possession d'une œuvre qu'ils considéraient avec raison, comme le joyau de leurs collections. On pourra bientôt l'admirer au Musée du Cinquantenaire. Celui-ci s'est en outre rendu acquéreur d'une belle série de marbres : statue d'une poétesse, autrefois au palais Rospigliosi, et où M. Furtwängler a voulu, sans doute à tort, reconnaître la Corinne de Silanion mais qui n'en reste pas moins une sculpture d'une admirable pureté de style (n° 37, 20,000 fr.); tête archaïque de femme provenant de la collection Tyszkiewicz, œuvre d'un charme pénétrant et datant de l'époque des Pisistrate (n° 63 : poussée à 12.500 fr. par le British Museum, adjugée à 15,000); Satyre à la panthère, « l'exemplaire le plus beau et le mieux conservé » [Furtwängler] d'un type célèbre qui paraît remonter à l'époque hellénistique (n° 41, 11,500 fr. avait atteint 17,000 fr. à la vente Pourtalès); torse d'Aphrodite penchée en avant, superbe morceau de la période alexandrine (n° 35, 10,000 fr); Éros archer, réplique d'un original souvent reproduit de Lysippe. Cet exemplaire trouvé en Espagne a passé par les collections Pourtalès et Demidoff (n° 39, 7,000 fr.); Nymphe assise sur un rocher, reproduction soignée d'un motif charmant très populaire dans l'antiquité (n° 40; 12,000 fr.); Daphnis ou Olympos, appartenant au groupe bien connu de Pan enseignant le jeu de la Syrinx à un jeune garçon (n° 42, 4000 fr.); Statue d'Athéna Parthenos, casquée et armée de l'égide, traitée dans le style de Praxitèle (n° 13, 9,500 fr.); tête d'un Barbare, d'une puissante expression pathétique, probablement un original de l'école de Pergame (n° 48, 700 fr.); enfin une série d'autres œuvres de moindre importance, en tout une trentaine de marbres et de petits bronzes. En dehors de la libéralité, dont nous avons parlé, le Musée du Cinquantenaire a encore reçu à l'occasion de la vente Somzée divers dons, parmi lesquels nous citerons, une statue de prisonnier barbare (n° 56), offerte par M. Beernaert, et un centaure bondissant (n° 46) par M. le notaire De Ro. De plus, M. Raoul Warocqué qui a bien voulu associer ses efforts à ceux du Cinquantenaire, pour conserver en Belgique les œuvres les plus remarquables de la collection dispersée, a placé son musée de Mariemont hors de pair par une série d'achats judicieux. Il faut mentionner en première ligne

la statue colossale d'un jeune homme casqué, réplique unique d'un original perdu, contemporain des sculptures d'Olympie. Cette pièce capitale qui provient de la Villa Ludovisi a été adjugée à 65,000 fr. Il s'est rendu acquéreur en outre d'une vingtaine de marbres, (nº 32, Isis et Harpocrate, 5,000 fr.; nº 38, Artémis chasseresse, 12,000 fr.; nº 43, Satyre à la flute, 6,000 fr.; nº 30, Torse de Poseidon 5,000 fr., etc.) et de *tous* les bronzes les plus précieux (nº 202, Cavalier grec, 8,000 fr.; nº 204, Icare, 8,000 fr.; nº 205, Jupiter Capitolin, 9,000 fr.; nº 225, Tête casquée de Mars, 8,000 fr., etc.) sauf la biche provenant de la collection du cardinal Despuig, obtenue par le duc d'Arenberg au prix de 34,000 fr. En somme nous pouvons nous féliciter hautement du résultat de cette vente; grâce à la collaboration de l'État et des amateurs bruxellois, nous avons pu résister victorieusement à la concurrence des Musées et des marchands étrangers, et garder en Belgique tous les morceaux les plus remarquables d'une collection presque unique. Le Musée des antiques est définitivement fondé au Cinquantenaire; il appartient au gouvernement de poursuivre l'œuvre qu'il a commencée, et de faire produire à sa création nouvelle, au point de vue de l'enseignement, les fruits que l'archéologie en peut attendre et qui justifieront les sacrifices qu'elle a coûtés.

94. — Sous le titre *Laterculi vocum latinarum*, M. O. Gradenwitz vient de publier (Leipzig, Hirzel, 1904. II-545 pp. in-8. Prix : 16 Mk) un double lexique qui rendra les plus grands services aux latinistes. C'est d'abord une liste alphabétique de tous les mots latins — il y en a environ 52000, — pour permettre aux philologues de vérifier facilement si une expression rencontrée dans un texte a déjà été relevée. Puis tous les mots sont repris dans un ordre alphabétique inverse, c'est-à-dire en commençant par la fin et de là en remontant. Cette seconde partie rendra des services précieux aux linguistes, pour l'étude des suffixes par exemple, ainsi qu'aux papyrologues et aux épigraphistes pour restituer dans les textes mutilés les mots dont la fin seule est conservée. Dans un article de la *Revue critique* (nº 17, 25 avril, 1904), M. Paul Lejay a fait remarquer qu'il est regrettable que l'auteur n'ait pas incorporé dans son lexique les mots de la table alphabétique des dix premiers volumes de l'*Archiv* de M. Wölfflin, non plus que ceux des *Addenda lexicis latinis* de L. Quincherat (Paris, 1862). Malgré ces lacunes, il faut se féliciter de posséder un livre si utile. Il serait à désirer que le succès de ce travail pût engager l'éditeur à en entreprendre un semblable pour le vocabulaire grec. L'*Etymologisches Wörterbuch* de Pape (Berlin, 1836) est le seul lexique de ce genre que nous ayons, et il est devenu tout à fait insuffisant.

95. — Parmi les nombreuses notices sur Théodore Mommsen, publiées à l'occasion de sa mort, nous signalons comme une des plus intéressantes la petite brochure de C. Bardt, *Theodor Mommsen*, Berlin, Weidmann, 38 pages. 60 pfennigs.

---

96. — La librairie Alph. Picard et fils, de Paris, annonce pour le mois d'octobre prochain l'apparition d'une collection nouvelle : *Textes et Documents pour l'étude historique du Christianisme*, publiés sous la direction

de MM. Paul Lejay et Hipp. Hemmer. Celle-ci comprendra les œuvres les plus utiles pour l'histoire proprement dite du Christianisme, pour celle de ses institutions et de son dogme, et elle a pour but de mettre sous les yeux les textes originaux, auxquels il faut toujours revenir quand on veut faire un travail solide. Les textes grecs seront accompagnés d'une traduction française. Il en sera de même pour les textes latins qui présentent une réelle difficulté. Le format adopté est l'in-12, et le prix des volumes sera extrêmement modique, les plus gros volumes de 500 pages ne devant pas dépasser 3 fr. 50. Parmi les ouvrages en préparation, dont l'apparition est prochaine, on cite : Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*; Justin, *Les Apologies*, Athénagore, *Apologie*; *Les Pères Apostoliques*; Clément d'Alexandrie, *Les Stromates*; *Les Apocryphes du Nouveau Testament*. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette publication.

97. — On sait que si les Franciscains et les Dominicains de la fin du moyen âge s'employèrent de toutes leurs forces à populariser et à exalter le culte de la Vierge, ils professèrent par contre, pour les femmes, une antipathie et une répulsion que leurs ouvrages contribuèrent à répandre au XIVe et au XVe siècle dans le clergé. Le Dr Hjalmar Crohns étudie une conséquence déplorable de cette tendance dans le mémoire qu'il vient de consacrer à la Somme d'Antonin de Florence et au « Marteau des Sorcières ». (*Die Summa Theologica des Antonin von Florenz und die Schätzung des Weibes im Hexenhammer. Acta Societatis Scientiarum Fennicae.* XXXII, Helsingfors, 1903). Il montre comment Antonin de Florence († 1459) a emprunté au dominicain florentin, Jean Dominici (fin du XIVe siècle) un commentaire par ordre alphabétique de tous les vices en quoi consiste l'*amaritudo* de la femme, et comment son œuvre a exercé une influence directe sur les deux dominicains Institoris et Sprenger, auteurs du fameux *Malleus maleficarum*, imprimé pour la première fois à Strasbourg en 1487. C'est à cette influence que serait due la doctrine du *Malleus* touchant la sorcellerie, considérée désormais comme distincte de l'hérésie et comme particulièrement répandue dans le sexe féminin. Institoris et Sprenger ne seraient en rien les auteurs d'une aberration qui, tant chez les peuples catholiques que chez les peuples protestants, a fait condamner à mort tant de milliers de malheureuses; elle aurait son origine chez certains théologiens de la fin du moyen âge.

98. — Par un simple récit d'histoire, et sans le moindre appareil d'érudition, M. A. Luchaire (*Innocent III. Rome et l'Italie*, Paris, Hachette, 1904. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50) a voulu nous montrer, dans son cadre italien, un des plus grands papes du moyen âge. Comment Innocent III s'est efforcé de fonder, à Rome et en Italie, la domination temporelle de l'Église et comment il s'est heurté surtout à la résistance des communes, déjà pénétrées de l'esprit laïque et décidées à ne pas subir le joug politique d'un pouvoir religieux, c'est le fond et l'intérêt principal du livre. Mais, autour de cette grande querelle, que d'épisodes curieux ! Les solennités de l'avènement d'Innocent III, sa lutte obstinée contre les officiers de l'empereur allemand Henri VI et de son successeur Philippe de Souabe, ses rapports de tuteur avec Frédéric II enfant, sa vie journalière au Latran, l'évocation

pittoresque d'un procès en cour de Rome, enfin, Innocent III, théologien et casuiste, répondant aux milliers de consultations qu'on lui adressait de tous les coins de l'Europe : toute une série de tableaux, où par la seule analyse des textes, M. Luchaire a essayé de reproduire la vraie couleur et l'exacte physionomie du passé.

99. — M. G. Des Marez nous donne dans *L'Organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle* (mémoires in-8° de l'Académie, et à part chez H. Lamertin, Bruxelles) l'étude d'histoire économique la plus fouillée et la mieux documentée qui ait jamais été consacrée en Belgique au régime corporatif. Le XVe siècle, époque de crise et de transformation industrielle, fournissait à l'auteur, mieux que tout autre moment, la possibilité d'apprécier, si l'on peut ainsi dire, la force de résistance et le pouvoir d'adaptation du métier. Après un premier chapitre consacré à la formation des corporations bruxelloises, il étudie successivement la hiérarchie corporative, la juridiction corporative, la production, la vente, l'artisan dans la vie publique, la confrérie des pauvres, le protectionisme des métiers et la lutte contre la libre industrie. Sur toutes ces questions, les riches archives communales de Bruxelles, lui ont fourni une quantité de renseignements inédits et il est inutile d'ajouter, pour tous ceux qui connaissent les précédents travaux de M. Des Marez, qu'il a su les interpréter avec une entente parfaite de l'importance du sujet. La *Revue* reviendra prochainement en détail sur cet important ouvrage, dont plus d'un chapitre apporte d'intéressantes contributions à la solution du problème posé par le grand travail de M. Lombart sur les *Origines du capitalisme moderne.*

100. — M. A. Baudrillart vient de réunir les conférences qu'il a faites l'hiver dernier sur la Renaissance et l'Église et qui avaient eu un très grand succès (Paris, Bloud, 1904. 1 vol. in-16, de xvi-400 pp. Prix : 3 fr. 50). Les grands problèmes historiques que soulève l'attitude de l'Église en face de la Réforme et de la Renaissance sont abordés avec une haute compétence, un tact parfait et un louable effort d'impartialité. L'auteur, qui est fier de se dire l'élève de M. G. Monod, a su mettre en lumière plus d'un côté souvent négligé de ces vastes questions. Malgré l'absence de notes bibliographiques, qu'on peut regretter, il est aisé de s'assurer que ces pages brillantes n'ont été écrites qu'après une étude approfondie des sources originales.

101. — Les correspondances des nonces pontificaux comptent certainement parmi les sources les plus précieuses de l'histoire moderne. La nonciature de Flandre, c'est-à-dire des Pays-Bas Espagnols, érigée en 1596, n'avait cependant jusqu'aujourd'hui fait l'objet d'aucune publication spéciale. En attendant que l'on aborde quelque jour le dépouillement complet de ses archives, MM. A. Cauchie et R. Maere viennent de faire paraître dans la série in-8°, de la *Commission royale d'Histoire*, le *Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre* (*1596-1625*). Bruxelles, Kiesshing. Ces instructions, dont les éditeurs ont pourvu le texte italien de sommaires détaillés et qu'ils ont soigneusement annotées « sont comme autant de points de repère pour l'étude de la politique et de l'action pontificales aux Pays-Bas, et elles font connaître les principaux événements

qui ont fait l'objet de la sollicitude des nonces dans notre patrie, à une époque fort intéressante mais relativement peu étudiée de nos annales ». Espérons que la très intéressante publication de MM. C. et M. n'est que l'avant-coureur d'une collection analogue à celle des *Nontiaturberichte* de nos voisins de l'Est.

102. — Auguste MOLINIER a fait paraître, quelques semaines avant sa mort inopinée, le quatrième fascicule de son excellent manuel : *Les Sources de l'Histoire de France* (Paris, Picard). Il est consacré à la période des Valois (1328-1461), c'est-à-dire à une époque pour laquelle le besoin d'un guide bibliographique se faisait particulièrement sentir. Nous n'insisterons plus sur la richesse et la précision des renseignements fournis ici aux travailleurs. Disons seulement que nous croyons savoir que l'auteur avait achevé le manuscrit des deux dernières parties de son ouvrage dont la publication ne restera certainement pas interrompue. La passion avec laquelle il y travaillait n'a peut-être pas été étrangère à sa mort, et tous ceux qui ont été témoins de l'ardeur qu'il apportait à sa tâche, ne recourront plus à son livre sans un sentiment très vif de reconnaissance.

103.— Le dernier fascicule du *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* comprend outre un intéressant rapport de M. A. CAUCHIE sur les mesures à prendre pour l'investigation systématique des archives et des bibliothèques de l'étranger renfermant des documents relatifs à l'histoire de Belgique, une étude très fouillée de M. H. Nélis sur le tabellionnage de Tournai de 1369 à 1521.

104.— *Le Congrès philologique d'Utrecht* a eu lieu le 7 avril dernier. Comme il est impossible de résumer les communications lues au nom de chaque section, je me bornerai à signaler les sujets traités, mais il peut sembler intéressant d'analyser le discours inaugural de M. le prof. F. L. KRÄMER. Il a rendu hommage d'abord au prof. Van der Vliet, mort en 1902 et qui, cette année là encore, avait présidé le Congrès de Groningue. Puis abordant le sujet même du Congrès, il voudrait soustraire celui-ci à tout reproche d'exclusivisme et y admettre tout ce qui est du domaine philologique et historique, à condition que les travailleurs se soient soumis aux méthodes strictement scientifiques. C'est l'intérêt même de la philologie qui le guide, et il entend enfermer dans ce mot les différentes branches des sciences historico-philologiques. L'avenir de la philologie aux Pays-Bas ne lui apparaît pas comme bien assuré : les recherches sérieuses, les travaux approfondis en archéologie, en histoire, en phonétique et en linguistique ne la sauveront pas. Il faut à la science comme à l'art, la confiance et l'intérêt du public, il lui faut un cercle suffisant de partisans éclairés qui l'estiment et la soutiennent. A ce point de vue la philologie est mal partagée : son astre pâlit devant celui des sciences naturelles, et il n'apparaît pas que l'intérêt du public soit près de se reporter vers elle. Ce n'est plus à la philologie que l'on confie l'éducation de la jeunesse. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la population des gymnases hollandais et celle des *Hoogere Burgerscholen* (lycées sans études classiques). En 1890 les premiers comptaient en Hollande 2541 élèves et le chiffre ne changea guère jusqu'en

1894; en 1903, il était tombé à 2078, subissant ainsi une diminution de 20 %. La population des *Hoogere Burgerscholen*, au contraire, qui s'élevait à 5390 en 1890 augmente annuellement de 300 élèves pour arriver en 1902 au chiffre de 9430, donc une augmentation de 75 %. L'orateur est d'avis que l'enseignement du gymnase ne correspond donc plus aux besoins du moment. Le devoir pour les philologues, hommes d'école, est d'éviter que leur enseignement ne puisse par aucun côté être, somme toute, défavorable à la cause de la philologie. A la suite de ce discours, le Congrès fut déclaré ouvert et la réunion des sections eut lieu. Pour la philologie classique, M. le professeur Naber parla du discours de Lysias pour Mantitheus; le professeur J. J. Hartmann : du langage figuré en latin et en grec; pour la section germanique et romaine, M. le prof. A. G. Van Hamel, de Groningue, a fait une étude comparative de Tristan et de Cligès; M. le prof. J. H. Kern, de Groningue, sur la métrique des vers de Shakespeare et M. le Dr P. Leendertz, sur le théâtre sacré et profane au moyen-âge; tandis qu'à la section de pédagogie le prof. Vollgraff, de Bruxelles, a étudié l'organisation des Athénées en Belgique. Le second jour, M. le prof. K. Kuiper a parlé de l'aurore de la Renaissance hellénique à Rome (sous Auguste.) L'orateur suivant traita de l'Histoire de la Révolution de Jean Jaurès, dont l'initiative fit nommer en novembre 1903 par la Chambre des députés de France une Commission chargée de recueillir et d'éditer les documents intéressant l'histoire économique de la Révolution; puis Dr H. Van Gelder de la *Weltgeschichte* de Hermann Schiller; M. le Dr J. Vürtheim avait étudié « Oreste à Athènes »; M. Eykman avait tenté d'appliquer les rayons Röntgen à la phonétique, tandis que dans la section germanique, M. H. Pol recherchait la valeur éducative des poésies philosophiques de Schiller et que M. Vollgraff développait à la section d'histoire et d'archéologie les résultats de ses fouilles à Argos. J. LHONEUX.

105. — La librairie E. Hofmann et Cie, à Berlin, publie une importante collection de biographies de poètes, d'artistes, de philosophes, d'hommes d'état, d'inventeurs et d'explorateurs etc., sous le titre de *Geisteshelden*. Quoique destinés au grand public, les ouvrages de cette collection sont pourtant tous d'une réelle valeur scientifique; à ce point de vue plusieurs volumes occupent même la première place, tels que les biographies de *Walter von der Vogelweide*, par SCHÖNBACH, celle de *Anzengruber*, par BETTELHEIM, celle de *Görres*, par SEPP; d'autres, à paraître prochainement, s'annoncent comme tels par l'autorité du nom de l'auteur, comme par exemple celle de Uhland par E. Schmidt. Pour maint poète allemand la collection nous donnera la première biographie scientifique. Chaque volume gd in-8°, comprend en moyenne 250 pages, au prix de 2-40 m.; mais plusieures biographies comprennent plus d'un volume, comme inversement deux biographies sont réunies en un tome. La collection est divisée en groupes, qui sont les suivants : *Poètes.* Ier Groupe : Goethe par R.-M. Meyer (3 vol.); Schiller par O. Harnack (2 vol.); Lessing par Borinski (2 vol.). Prix total du groupe relié 22-40 m. IIe Groupe : Walter von der Vogelweide par Schönbach; Molière par Schneegans; Grillparzer par Sittenberger, Hölderlin et Reuter par Wilbrandt; Anzengruber par

Bettelheim. Prix total du groupe relié 16 m. IIIe Groupe : Dante par Scartazzini; Shakespeare par Brandl; Byron par Koeppel; Tourgenieff par Borkowsky; Tennyson par Koeppel. Prix total relié 19-20 m. — *Peintres et Musiciens*: Mozart par Fleischer; Titien par Gronau; Böcklin par Mendelsohn. Prix total du groupe relié 11-20 m. — *Naturalistes et explorateurs* : Ch. Colombe par Ruge, Kepler et Galilé par Günther, A. von Humboldt et L. von Buch par Günther, Darwin par Preyer, Stanley par Reichard. Prix total 16 m. — *Grands hommes de l'Allemagne* (Le titre allemand de ce groupe est : Vaterländische Kultur) : Luther par Berger (3 vol.); Stein par Neubauer; Jahn par Schultheiss; Fr. List par Jentsch; Cotta par Schäffle. Prix total 24 m. — *Princes et guerriers* : Pierre le Grand par Waliszewski (2 vol.); Moltke par Jähns (3 vol.). Prix total 17-60 m. — *Philosophes* : Spinoza par Bolin; Montesquieu par Sorel; Herder par Bürkner; Görres par Sepp; Schopenhauer par Grisebach; Carlyle par Schulze-Gaevernitz. Prix total du groupe, relié 23-60 m. La librairie annonce comme devant paraître prochainement des biographies de R. Wagner, Frédéric-le-Grand, Cromwell, A. Smith, Uhland, Heine, Hans Sachs et Voltaire. Il ressort de cette nomenclature que les spécialistes les plus distingués collaborent à l'entreprise. Une bibliographie raisonnée termine chaque volume.

106. — Des *Jahresberichte für neuere deutsche Literaturgeschichte* (B. Behr. Berlin) vient de paraître la 1e livraison du tome XII (année 1901). Le tome précédent n'a paru qu'a moitié, il sera complété ultérieurement. La livraison nouvelle passe en revue et apprécie tous les travaux, quelque minimes qu'ils soient, parus en 1901 dans les domaines suivants : Histoire de la langue allemande (W. Golther), métrique (Saran), drame du 15e et 16e siècle (Creizenach), didactique du 15e/16e siècle (Kohlfeldt), Luther et la réforme (Cohrs), didactique du 17e et 18e siècle (Pariser), drame et histoire du théâtre du 18e et 19e siècle (A. von Weilen), Gœthe : partie générale (R.-M. Meyer.)

107. — De l'édition jubilaire des œuvres de Schiller (Cotta, Stuttgart), que j'ai déjà annoncée ici, trois volumes ont paru. Le 1er volume (360 pp.) comprend les poésies. L'éditeur E. von der Hellen adopte ici pour la première fois la disposition arrêtée par Schiller pour l'édition de luxe de ses poésies, dont sa mort a empêché la publication; la dernière volonté du poète se trouve ainsi réalisée. Dans une introduction, von der Hellen donne l'histoire du texte et justifie sa disposition; il nous soumet en outre un commentaire étendu (73 pp.), riche en données nouvelles; une minutieuse revision du texte vient s'ajouter à cela pour nous donner la meilleure édition critique des poésies de Schiller parue jusqu'aujourd'hui. Le 4e vol. (332 pp.) contient le *Don Carlos*, édité par R. Weissenfels. L'introduction (44 pp.) oriente sur les sources historiques, sur l'histoire de la composition, sur l'importance historique et la valeur esthétique du drame; le commentaire (40 pp.) renferme entre autres la première rédaction. Le 7e volume (374 pp.), avec introduction (44 pp.) et commentaire (19 pp.) par O. Walzel comprend les petits drames (*Semele, Menschenfeind, Huldigung der Künste*), la Fiancée de Messine et Guillaume Tell; il n'égale pas en impor-

tance les deux premiers. — Le prix est le même que pour l'édition jubilaire de Gœthe, qui paraît en même temps : 1.20 M. le vol. broché, 2 M. relié toile, 3 M. relié chagrin. Le format in-8° et l'impression sont identiques; quant à la reliure la librairie Cotta a su réaliser encore un progrès sur celle déjà si remarquable de l'édition de Gœthe.

NOMINATIONS ET MUTATIONS DANS LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

1. A l'athénée d'Anvers est nommé prof. de flamand et d'allemand, M. Libbrecht, prof. d'allemand à l'athénée de Gand.

2. A l'athénée d'Arlon, surveillant, M. Karlshausen, dr en philol. class., surveillant à l'athénée de Mons.

3. Au collège communal de Bouillon, M. Van Passel, dr en phil. germ., prof. d'allemand, en remplacement de M. Altenhoven, nommé surveillant à Arlon.

4. A l'athénée de Gand, prof. d'allemand, M. Witmeur, surv. à l'a. r. de Verviers où il est remplacé par M. Krins, dr en phil. class., surv. à Arlon.

5. A l'a. r. de Malines, surv. en remplacement de M. Kugener, nommé prof. à l'université de Bruxelles, M. Vital Sondervorst, prof. de latin à la section de Thuin où il est remplacé par M. Chot, Joseph, dr en histoire, prof. au collège comm. de Tirlemont.

6. A l'a. r. d'Ostende, prof. d'hist. et géographie, M. Gustave Lefèvre, dr en histoire, en remplacement de M. Fris, nommé à l'a. r. de Gand.

Sont nommés intérimaires :

1. A Bruxelles (a. r.), M. Joseph De Kezel, dr en philol. german., prof. de langues german.

2. A l'a. r. de Gand, M. Hector Balieus, dr en phil. class., surveillant.

3. A l'a. r. de Hasselt, M. Liévin Janssens, dr en phil. german., prof. de langues german.

4. A l'a. r. de Huy, M. Léon Collart, dr en phil. class., surveillant. Celui-ci ayant donné sa démission, est remplacé par M. Bragard, dr en philos. et en philol. romane.

5. A l'a. r. de Liège, M. Edouard Janssens, dr en philol. class., surveillant. — M. G. Schmitz, dr en philol. class., prof. de 7e latine.

6. A l'a. r. de Namur, M. Nestor Lalonde, dr en sciences physiques et mathém., prof. de mathém. infér. — M. Lhoneux, Dr en phil. germ., prof. de langues germ.

7. A l'a. r. d'Ostende, M. Georges Chantelot, dr en phil. class., surveillant.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêté royal du 31 décembre 1903, une augmentation exceptionnelle de traitement de 300 fr. est accordée à MM. Crutzen, Guillaume; Gilles, Dieudonné; Coppens, Pierre; Mellmann, Hubert, et De Châteleux, Moïse, prof. à l'A. R. d'Anvers; Lonchay, Henri; Deprez, Jean; Seligmann, Max, et Simons, Louis, prof. à l'A. R. de Bruxelles; Kesseler, Jean, prof. à l'A. R. d'Arlon; Wiliquet, Jules, prof. à l'A. R. de Charleroi; Berland, Auguste; Colart, Émile, et Knops, Alexandre, prof. à l'A. R. de Huy; Pfleiderer, Ernest, prof. à l'A. R. d'Ixelles; Maas, Paul, et Duchesne, Eugène, prof. à l'A. R. de Liège; Bellis, Camille, et Jumpertz, Joseph, prof. à l'A. R. de Malines; Devadder, Eugène, prof. à l'A. R. de Mons; Goergen, Hubert, prof. à l'A. R. de Namur; Brocka, Henri, et Daloze, Hubert, prof. à l'A. R. d'Ostende; Grégorius, Paul, et Severyn, Abraham, prof. à l'A. R. de Tournai.

Les augmentations exceptionnelles de traitement accordées antérieurement sont portées à 800 fr. pour MM. Kégels, Alphonse, prof. à l'A. R. d'Anvers; Dumoulin, Arthur, prof. à l'A. R. de Bruxelles; Blondeel, Aimé, prof. à l'A. R. de Bruges; Mathys, Alphonse, prof. à l'A. R. de Gand; Fassin, Paul, prof. à l'A. R. de Huy; Angenot, Ferdinand, prof. à l'A. R. d'Ixelles; Mallet, Georges, prof. à l'A. R. de Liège; Pallemaerts, Bernard, prof. à l'A. R. de Namur; Thomas, Alfred, prof. à l'A. R. de Tournai, et Gillet, Eugène, prof. à l'A. R. de Verviers.

Par arrêté royal du 31 mars 1904, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Willière, E.-J.-S., Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. d'Anvers; Deprez, J.-H.-J., prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, prof. de sc. commerciales à l'A. R. d'Arlon; Althenhoven, P.-M., prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, surv. à l'A. R. d'Arlon; Vandeputte, C., Dr en philos. et lettres, prof. d'anglais à l'A. R. d'Ath; Sonneville, E., Dr en philos. et lettres, 2d prof. de français à l'A. R. de Bruges; Ulrix, P.-R.-E., Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. de Bruges; Poissinger, J.-E.-A., Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. de Bruxelles; Felsenhart, C.-J.-B., Dr en philos. et lettres, prof. de 4e lat. à l'A. R. de Charleroi; Delvaux, L., Dr en philos. et lettres, prof. de 5e lat. à l'A. R. de Charleroi; Duchamps, E.-J., disp. de la condition du diplôme légal par arr. roy. du 19 sept. 1882,

prof. de mathématiques à l'A. R. d'Ixelles; Toppet, A.-J., Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. d'Ixelles; Laustrebourg, A.-G.-A., cand. en philos. et lettres, surv. à l'A. R. d'Ixelles; Georges, H.-J., Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. de Liège; Kleyntjens, J.-H., Dr en philos. et lettres, prof. d'allemand à l'A. R. de Louvain; Herbillon, J.-P.-L., Dr en phil. et lettres, surv. à l'A. R. de Malines; Gilleman, Ch.-E.-A., prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, préf. des ét. à l'A. R. d'Ostende; Mathieu, Ph.-A., Dr en philos. et lettres, préf. des ét. à l'A. R. de Verviers.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

APPLICATION DE L'ARTICLE 29, § 2, DE LA LOI DU 10 AVRIL 1890-3 JUILLET 1891.

Par arrêté royal du 27 mai 1904, l'article 2, A, de l'arrêté royal du 9 avril 1891 est complété par l'adjonction de la disposition suivante :

Le récipiendaire ayant subi avec succès l'une ou l'autre épreuve de l'examen de candidat notaire (régime de la loi de 1890-1891) et qui veut obtenir le diplôme de candidat en philosophie et lettres préparatoire au droit, ne sera plus interrogé sur le droit naturel, si l'épreuve prémentionnée a compris cette matière.

BOURSES D'ÉTUDES.

Par arrêté royal du 27 mai 1904, les §§ 3, 4 et 5 de l'article 3 de l'arrêté royal du 26 décembre 1890 portant règlement organique pour la collation des bourses d'études prévues par l'article 54 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891, sont remplacés par les dispositions suivantes :

Les demandes devront être accompagnées :

1° De pièces constatant que le requérant est peu favorisé de la fortune;

2° Si le requérant a déjà subi avec succès une ou plusieurs épreuves menant à des grades légaux ou à des grades scientifiques, du dernier diplôme ou certificat obtenu;

3° Si le requérant se prépare à une première épreuve académique (grades légaux), du certificat homologué d'études moyennes prévu par l'article 5 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 ou d'un certificat attestant qu'il a subi avec succès l'épreuve préparatoire mentionnée à l'article 10 ou à l'article 12 de la dite loi;

4° Si le requérant se prépare à une première épreuve menant à un grade scientifique, de l'un des certificats prévus par le 3° ci-dessus ou d'un certificat jugé équivalent par la faculté ou l'autorité académique compétente.

BOURSES DE VOYAGE.

Par arrêté royal du 27 mai 1904, les modifications suivantes sont apportées à l'arrêté royal du 23 février 1898, réglant la répartition des bourses de voyage :

Art. 16. Les bourses de voyage sont réparties comme suit :

. . . .

SECTION *C*.

Ingénieurs civils des mines 1
Ingénieurs des constructions civiles 1

Art. 17. Si, à défaut de concurrents, ou pour le motif que des concurrents n'ont pas satisfait aux épreuves, une ou plusieurs des bourses réservées par l'article précédent à certaines catégories de diplômés des sections *A* et *B* restaient sans emploi, elles pourraient être accordées aux concurrents de la même section et, à défaut de ceux-ci, aux concurrents des deux autres sections dans l'ordre indiqué et, le cas échéant, dans les proportions déterminées par le même article.

Les bourses de la section *C*, ingénieurs, restées vacantes, seront attribuées aux coucurrents de la même section et, à défaut de ceux-ci, à tour de rôle, à la section *A* et à la section *B* : dans la section *A*, aux docteurs en philosophie et lettres et aux docteurs en droit; dans la section *B*, aux docteurs en sciences naturelles et aux docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, dans l'ordre indiqué et, le cas échéant, dans les proportions déterminées ci-dessus.

ACADÉMIE ROYALR FLAMANDE. — NOMINATION.

Un arrêté royal du 28 avril 1904 approuve l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 16 mars dernier, de M. G. Helleputte, en qualité de membre effectif, en remplacement de feu M. Alberdingk-Thijm.

PRIX TRIENNAL DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE FLAMANDE.

Par arrêté royal du 30 mai 1904, le prix triennal de littérature dramatique flamande est décerné à l'œuvre intitulée : *Jezus de Nazarener*, drame en cinq actes, de M. Raphaël Verhulst.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXIII, fasc. II-III. — Alb. Poncelet, Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae publicae Rotomagensis (Appendice : Vita S. Maurilii, S. Briomagli, Historiae Fiscaunensis fragmentum. — Miracula S. Ravenni et Rasiphi; Passio SS. Diodoriti et Rodopiani ; Laudatio S. Hilarii Pictavensis; Historia S. Severi Ravennatis ; Vita S. Briomagli ; Miracula SS. Sebastiani, Gregorii et Medardi; Translatio S. Vulganii). — Manitius Collationes ad. SS. Augustinum, Leonem, Caesarium, Baronti visionem.— Delehaye, Passio sanctorum sexaginta martyrum. — Poupardin, Vie de S. Romain du Mans attribuée à Grégoire de Tours. — Dom Morin, La plus ancienne vie de S. Ursmer.—Hocedez, Nicolai de Fara praefatio in vitam S. Ioannis de Capistrano. — Bulletin des publications hagiographiques. — Suite du *Repertorium hymnologicum* d'U. Chevalier.

Byzantinische Zeitschrift, t. XIII (1904), livr. 1 et 2. — K. Praechter, Zum Bädergedichte des Paulos Silentiarios. — E. Patzig, Die römischen Quellen des salmasischen Johannes Antiochenus. — P. Papageorgiu, Handschriftliches zu den Oracula Sibyllina. — K. Dieterich, Eine Gruppe neugriechischer Lieder aus dem Akritencyklus. — A. Naegele, Johannes Chrysostomos und sein Verhältnis zum Hellenismus. — E. Krause, Zu Suidas. — H. Grégoire, La vie anonyme de S. Gérasime. — Th. Nöldeke, Die Aufhebung des Chrysargyrums durch Anastasius. — P. Zerlentis, *Γράμματα Φράγκων δουκῶν τοῦ Αἰγαίου πελάγους.* — H. Grégoire, Une rareté sigillographique. — P. Maas, Echoverse in byzantinischen Epithaphien. — Comptes-rendus. — Notices bibliographiques.

Muséon (Le), nouvelle série, vol. V, n° 1. — Bon Carra de Vaux, Mots étrusques expliqués par le turc. — Léon Goemans, Phénomènes remarquables de sandhi.

Museum, Maandblad voor Philologie en Geschiedenis, XIe année, n° 7. — E. W. Moes, Das Breviarium Grimani.
N° 8. — H. J. Polak, De Aristophanis Codice Ravennate.
N° 9. — H. Kern, Otto Böhtlingk.

Revue des Études anciennes, 1904, t. IV. — O. Navarre, Études sur les particules grecques. — R. Schwab, *Κτερίσματα.* — H. de la Ville de Mirmont, Notes sur Tacite (Histoires, l. IV). — C. Jullian, Notes gallo-

romaines, remarques sur la plus ancienne religion gauloise. — M. Clerc, Tête antique trouvée à Orgon. — Gassies, Un graffite récemment trouvé à Meaux.

Revue des Humanités en Belgique, 7[me] année, n° 4. — A. Roegiers, La question des humanités en Allemagne. — A. Couez, Les exercices d'élocution. — E. Dony, La méthodologie des répétitions dans le cours d'histoire. — Chronique. — Revue bibliographique.

N° 5. — A. Roegiers, La question des humanités en Allemagne. — P. Scharff, La littérature en Allemagne. — Chronique. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 9[e] année, n° 6. — Ern. Pasquier, La Terre tourne-t-elle ? Réponse à M. Anspach. — Émile Stocquart, L'Administration de la justice au moyen âge et sous l'ancien régime (suite et fin). — Variétés : Arthur Cornette, Les Criminels dans l'Art et la Littérature. Essai d'une critique de la théorie de M. Enrico Ferri. — J. Wathelet, Association pour développer l'étude des sciences sociales.

N° 7. — François Picavet, La restauration thomiste au XIX[e] siècle. — H. Speyer, L'Empire britannique et la politique fiscale de M. Chamberlain. — Variétés : Léon Cornil, Les théories criminologiques de Garofalo.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXII (1904), fasc. 2. — Vincenzo Costanzi, Una probabile concordanza tra Tucidide e Platone. — Carlo Pascal, Enea traditore. — A. Cima, Intorno alle tragedie di Seneca. — Terzaghi, Eur. Phoen. 1119-1122 e l'arte figurata. — Consoli, Pers. Sat. VI, 2. — Villani, Note al testo di Ausonio. — Cesareo, Un decadente dell' antichità. — Cosattini, Quid Socratici senserint de reconditarum litterarum studiis inquiritur.

Rivista di Storia Antica, 8[e] année (1904), fasc. 2. — V. Costanzi, L'opera di Ellanico di Mitilene nella redazione della lista dei re ateniesi. — V. Crescini, Appunti cronologici intorno ad Agatone poeta tragico. — N. Vulic, Cassio Dione, XXXVIII, 31, 3. – G. V. Callegari, Pitea di Massilia. — C. Lanzani, Gli oracoli greci al tempo delle guerre persiane. — G. Niccolini, Ancora sugli Ectemori ateniesi. — T. Montanari, Sui Vittumuli. — T. Montanari, Sulle relazioni di Annibale coi popoli tra l'Ebro ed il Po

Scandia, Maandblad voor Scandinavische Taal en Letteren (avril 1904). — De Faeröer eilanden, door Hulda Garborg. — Professor Ad. Noreen, — Ortnamnsforskningen i Sverge och Norge, door Ad. Noreen. — Internasionaal foneties alfabet van de « Maître Phonétique ». — Viggo Stuckenberg, door D. Logeman-Van der Willigen. — De kleermaker, de dichter en de referendaris, uit het Deensch van Viggo Stuckenberg. — Kroniek. — Voor leerlingen.

Mai 1904. — De alcoholstrijd in Noorwegen, naar het Noorsch van H. E. Berner. — I sölvhvid stilhed, door Holger Drachmann. — Om folk og sprogforhold pa Faeröerne, door Dr. Amund B. Larsen. — Lehrbuch der

Dänischen Sprache von J. C. Poestion, door H. Logeman. — Zweedsche grammatica van J. A. P. Bijl en J. C. Poestion, door R. C. Boer. — Letteren. — Kroniek. — Voor leerlingen.

Revue d'histoire ecclésiastique, 1904, n° 2. — C. Van Crombrugghe, La doctrine christologique et sotériologique de saint Augustin et ses rapports avec le néo-platonisme. — G. Morin, Pélage ou Fastidius? — Fr. M. Jacquin, La question de la prédestination aux Ve et VIe siècles. Saint Augustin. — Mélanges. — Comptes-rendus. — Chronique. — Bibliographie.

COMPTES RENDUS.

Aristophanis *Lysistrata.* — Id., *Thesmophoriazusae.* Ed. J. Van Leeuwen. Leyde, Sijthoff, 1903, fl. 2-90 et 3-60. « L'éditeur poursuit son entreprise avec un succès croissant. Une analyse métrique des parties lyriques serait la bienvenue. » K. Kuiper, Museum, XI, n° 9.

René Basset, *Contes populaires d'Afrique.* Paris, 1904. xxii-455 pp. « Recueil très intéressant; introduction précise et savante. » M. G. D., Rev. crit., 1904, n° 23.

J. Beloch, *Griechische Geschichte*, III, 1. Strasbourg, Trübner. 1904. 760 pp. in-8°. 9 mk. « Ce volume, qui nous conduit de la bataille d'Arbèles (331) à celle du lac Trasimène (217), marque une étape de l'historiographie moderne pour cette période. Après Droysen, dont le travail a vieilli, M. B. le premier a repris d'ensemble et de première main ce chapitre de l'histoire générale. » E. Cavaignac, Rev. crit., 1904, n° 16.

G. Boissier, *Tacite.* Paris, Hachette, 1903. 3 fr. 50. « Livre instructif et exquis. On peut ne pas partager l'avis de l'auteur sur la véracité de Tacite, mais cela n'ôte rien à la valeur de l'ouvrage. » J.-J. Hartman, Museum, XI, n° 9.

A. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions,* 2e partie. Louvain, Istas, 1903. (*Extr. du Muséon*). « Travail soigné; méthode rigoureuse et prudente. » E. B[ourciez], Rev. crit., 1904, n° 12.

F. Cumont, *Die Mysterien des Mithra,* übers. von G. Gehrich, Leipzig, 1903, in-8°. « Bonne traduction des conclusions du grand ouvrage de Cumont. » G. Wissowa, Deutsche Literaturzeitung, 1904, n° 15.

G. Des Marez, *L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle,* Bruxelles, 1904, in-8°. « Étude complète et suggestive, pleine d'idées et de faits nouveaux. L'auteur a trop diminué le rôle des métiers avant le XVe siècle. » H. Vander Linden, Archives Belges, 1904, n° 5.

H. Francotte, *De la condition des étrangers dans les cités grecques.* Louvain et Paris, 1903. » Très instructif. L'auteur sait dégager des faits isolés les principes de droit qui y sont appliqués, et faire comprendre ces principes eux-mêmes par la situation économique et sociale où ils se sont développés. » F. Cauer, Wochenschr. f. klass. Philol., 1904, n° 22.

P. Frédéricq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis*

neerlandicae, t. V. Gand, 1902, in-8°. « Contient une foule de détails précieux. » W. Köhler, Deutsche Litteraturzeitung, 1904, n° 13.

J. Halkin, *En Extrême-Orient. 1900-1901.* Bruxelles, Schepens, 1903. 446 pp. in-8° (48 photogr.). 7 fr. « Ces études ethnographiques témoignent d'un grand effort, mais sont inégales et donnent lieu à des critiques et à des réserves. » F. Van Ortroy, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, nos 4-5.

Léon Halkin, *Correspondance de J.-F. Schannat avec G. de Crassier et Dom E. Martène.* Bruxelles, Schepens, 1903. 164 pp. in-8°. « Lettres très instructives et pleines d'intérêt. » L.-H.-L., Rev. crit., 1904, n° 12. — « Renseignements curieux. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, nos 4-5.

M. Heins, *Petite histoire de la ville de Gand et de ses institutions.* Gand, 1904, in-8°. « Retarde d'un demi-siècle et ne vulgarise que l'erreur. » V. Fris, Archives Belges, 1904, n°3.

E. Hubert, *Le protestantisme à Tournai pendant le XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1903. « Rempli de renseignements intéressants. » A. W. Ward, English Hist. Review, avril 1904.

M. A. Kugener, *Vie de Sévère*, par Zacharie le Scholastique, fasc. I. « Le texte est très difficile, mais M. K. s'est habilement tiré de ses obscurités et nous en donne une traduction claire et coulante. » E. W. Brooks, The Journal of theological Studies, avril 1904, p. 470.

Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers, II. Gand, 1904, in-8°. « Fourmille d'erreurs et jette un triste jour sur l'activité scientifique de l'Académie flamande. » V. Fris, Archives Belges, 1904, n° 3.

Julien Melon, *Méthode directe pour l'enseignement du néerlandais. Cours de 1e année.* Tournai, Decallonne-Liagre, 1903. Partie de l'élève : 211 pp.; partie du maître : 66 pp. in-8°, 2 fr. et fr. 1-50. « Réalise un véritable progrès dans l'application des procédés pédagogiques. » J. Krekelberg, Rev. des Humanités, février 1904.

M. Minucii Felicis *Octavius*, edid. J. P. Waltzing. « Texte judicieusement établi. Bibliographie bien complète. Sera très utile. » R. Ellis, The Classical Review, 1904, p. 269, suiv.

P. L. Muller et A. Diegerick, *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas* (1576-1584). IV, V. La Haye, 1898-99, 2 vol. in-8°. « Renferme des documents du plus haut intérêt à la fois pour l'histoire des Pays-Bas et pour celle de France. » A. Waddington, Rev. Hist., mai-juin 1904.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, II. Bruxelles, 1903, in-8°. « Éminemment propre à faire comprendre le caractère particulier de la civilisation des Pays-Bas au XIVe et au XVe siècle. » G. Blondel, Nouvelle Rev. historique de droit français, 1904, p. 242-247.

L. Vanderkindere, *La chronique de Gislebert de Mons.* Bruxelles, 1904, in-8°. « Excellent travail, précieux surtout par l'annotation. » C. G. Roland, Archives Belges, 1904, n° 5.

NOTES DE LINGUISTIQUE.

III.

Nous avons rendu compte ici même [1] du tome Ier du volumineux ouvrage que M. Leo Meyer intitule *Manuel d'étymologie grecque* [2]. Les tomes II à IV ont succédé au premier avec une rapidité qui fait le plus grand honneur à la maison Hirzel. C'est du reste le seul honneur que l'éditeur puisse espérer recueillir par la publication de ce prétendu manuel, qui n'a ni règles ni préceptes et qui n'est autre chose qu'un lexique étymologique — suranné — de la langue grecque. Aussi bien la presse scientifique ne lui a pas épargné les critiques. Je ne me souviens pas d'avoir lu un seul compte rendu favorable à M. Leo Meyer. Par contre, MM. Victor Henry dans la *Revue critique*, Stolz dans la *Berliner Philologische Wochenschrift* et dans la *Zeitschrift für österreichische Gymnasien*, Meltzer dans la *Neue philologische Rundschau*, Bartholomae dans la *Wochenschrift für klassische Philologie*, Kretschmer dans la *Deutsche Literaturzeitung*, ont émis une opinion nettement défavorable, et M. Meillet, dans son *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 423, exécute le lexique en ces deux lignes : « manqué; quoique

---

1 Tome XLV (1902), pp. 13-20.

2 Leo Meyer, *Handbuch der griechischen Etymologie*, gr. 8°. Leipzig, Hirzel. Zweiter Band. Wörter mit dem Anlant *ι, αι, ει, οι, υ, αυ, ευ, ου, κ* (auch *ξ*), *π* (auch *ψ*), *τ*. 859 pp., 20 Mk., 1901. — Dritter Band. Wörter mit dem Anlant *γ, β, δ, ζ, χ, φ, ϑ*. 488 pp., 12 Mk., 1902. — Vierter Band. Wörter mit dem Anlant *σ, ν, μ, ϱ, λ*. 608 p., 14 Mk., 1902.

récent, représente l'état de la science étymologique il y a trente ans ». Quant à M. Bezzenberger, qui, dans les *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen* qu'il édite (t. XXVII, 1902, p. 137-185), profite de l'apparition du livre de M. Meyer pour publier près de cinquante pages de conjectures étymologiques sur le vocabulaire grec, il commence par déclarer qu'« il y a sans doute peu de savants qui dans le cours d'une longue existence soient restés aussi fidèles à la façon de travailler et au champ d'activité de leur jeunesse que Leo Meyer », ce qui, dans le domaine linguistique, à l'aurore du XXe siècle, n'est peut-être pas un bien vif éloge.

M. Bartholomae en particulier s'est montré sévère pour le professeur honoraire de l'université de Gœttingue. Il note combien peu les travaux des vingt dernières années ont été utilisés par M. Leo Meyer; que seule la quatrième édition du *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen* (I, 1890; II, 1894) d'Aug. Fick a été fréquemment employée; que rares sont les renvois à l'*Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache* (1891) de Gustav Meyer, aux *Beiträge zur etymologischen Erläuterung der armenischen Sprache* (1889) de Sophus Bugge, à la *Zeitschrift* de Kuhn, jusqu'au t. XXIX (1888), et aux *Beiträge* de Bezzenberger, jusqu'au tome XIII (1888); que seuls les *Armenische Studien* (1883) de Hübschmann sont cités, alors que le tome Ier de son *Armenische Grammatik*, qui est de 1897, est ignoré; que le *Grundriss* de Brugmann n'est mentionné qu'une fois, en première édition (tome I, 1886); que la *Griechische Grammatik* de Brugmann, la *Griechische Grammatik* de Gustav Meyer, l'*Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache* de Prellwitz n'ont jamais été consultés. J'ajouterai, moi, que je ne me rappelle pas y avoir lu le nom d'Osthoff, et pas davantage celui de Ferdinand de Saussure, et il me paraît bien pourtant que ces deux derniers savants ont rendu à la science de l'étymologie grecque des services au moins égaux à ceux de M. Leo Meyer lui-même [1]. L'éminent linguiste de Giessen estime que l'auteur

1 Par contre, tome IV, p. 316, s. v. μοῖτος, M. L. M. cite Kaibel à propos de Sophron, fragm. 168 : il s'agit des *Fragmenta comicorum Graecorum*, tome I, fasc. I, publié en *1899*.

eût mieux fait de garder son manuscrit par devers soi, mais que ce livre, dont les citations sanscrites « fourmillent de fautes, » ne causera pas grand mal, parce que les indogermanistes ne se laisseront pas induire en erreur et qu'après tout ses riches collections d'exemples peuvent être utiles, parce que son prix considérable éloignera les profanes, enfin parce que celui qui voudrait consulter l'ouvrage dans une bibliothèque publique, y renoncerait bientôt devant la réelle difficulté qu'il y a à trouver le mot que l'on cherche.

Et c'est peut-être bien vrai. Pour nous, ainsi que nous l'avons fait à l'apparition du tome I[er], nous allons feuilleter les tomes II-IV de ce lexique et opposer aux doutes, aux incertitudes, aux dénégations de M. Leo Meyer les résultats probables de l'investigation contemporaine.

Tome II, p. 2 sq., s. v. *ἴ-* ou *ἵ-*, thème pronominal, l'auteur considère que la forme *ἵ* [1] n'est autre que le pronom *ἴ*, dans lequel un esprit rude s'est développé comme dans d'autres mots dont l'initiale est *ι*, entre autres *ἵππος*. Il n'en est rien. Si l'on a pu chercher le thème idg. **i-* du latin *i-s*, du gotique *i-s* « il » dans la glose d'Hésychius *ἴν· αὐτή· αὐτήν· αὐτόν*, le nominatif féminin *ἵ* a une tout autre origine : à côté du féminin idg. **sā* (> gr. *ἡ* et *ἥ*) existait un féminin **sī* « elle » = gr. *ἵ*, irl. *sī*, got. vha. *si*, vind. acc. *sīm*; cf. le datif masc. idg. **soi* « à lui » = vpers. *shaiy*, gthav. *hōi*, gr. *οἱ*.

P. 3 sq. On a étudié à diverses reprises le féminin *ἴα* « une », forme lesbienne, thessalienne, homérique, tandis qu'un masc. *ἰός* nous est fourni par Homère (*Il.* VI, 422, que LM. veut corriger à tort), par la loi de Gortyne et, d'après Meister, *GDI.* 4689, 125 (inscription d'Andanie) = Michel 694, par le messénien. Entre autres hypothèses, on aurait abstrait de *μία*, d'après *εἷς*, un **ἵα*, et formé sur ce dernier un masc. **ἱός*; l'esprit doux serait phonétique en lesbien, dans Homère et en gortynien, et le thessalien épigraphique *ιαν* pourrait être lu *ἱάν*. Cf. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der*

---

1 Dans ce fragment de l'*Oinomaos* de Sophocle (fr. 418 Dindf.) : *ἡ μὲν ὡς ἵ θάσσον' ἥ δ' ὡς ἵ τέκοι παῖδα.* Litt[t] : « l'une (prétend) qu'*elle*, l'autre qu'*elle* a mis au monde un fils plus rapide. »

griechischen Sprache (1896), p. 10 sq. et Brugmann, *Griech. Gramm.*[3], p. 211.

J. Schmidt, *KZ.* XXXVI, 391-399 (a° 1900), a supposé une flexion primitive **smía *smyā́s *smyā́i *smíam*, d'où, par chute de *m* entre consonnes, **syā́s* et *syā́i*, puis, de même que idg. **zdhí* (avest. *zdī*) > gr. *ἴσθι*, **isyā́s *isyā́i*, gr. *ἰᾶς*, *ἰᾷ*, ion. *ἰῆς*, *ἰῇ*, sur lesquels on crée un nomin. *ἴα*, un acc. *ἴαν*, tandis que l'on complète la déclinaison plus récente de *μία*, *μίαν* par un génitif et un datif analogiques *μιᾶς*, *μιᾷ*.

L'explication plus récente de Brugmann, *Kleine Vergl. Gramm.* pp. 363, 364, 402 a sur celle-ci le mérite de la simplicité. Le féminin *ἴα* est apparenté à l'avest. *ī īm*, au vind. *īm*, au lituanien *jì* « elle » (pour **ì* < **ī*); la notion d'unité s'est tirée du sens de « précisément celle-ci, seulement celle-ci », par opposition à « toutes les deux, toutes les trois », de même que gr. *οἶ*(F)*ος* « seul », avest. *aē-va* « un » supposent un idg. **oiwo* que l'on retrouve dans vind. *ēvá ēvá-m* « ainsi, précisément ainsi, seulement. »

Tome II, p. 10, le premier exemple cité de *ἱερός* est *ἱερὸν ἰχθύν Iliad.* XVI, 407, et ce passage a justement fixé l'attention des philologues et des linguistes. Or, dans le fragment 26 d'Alcman (= *Anthol. lyr.* de Hiller, p. 171, fr. 8), qui se termine par *ἁλιπόρφυρος εἴαρος ὄρνις* (appliqué au *κηρύλος*, « alcyon mâle » d'après Antigone de Caryste), là où Hecker, puis Wilamowitz, lisent *ἱαρός*, parce que l'alcyon n'est pas un oiseau printanier, Solmsen (*Unters.* 147 sqq.), considérant que E représente un F, lit *Fιαρός*, forme dorienne d'un *Fιερός* « rapide, agile », qui est à *Fίεμαι* « je me hâte » comme *δἱερός* « rapide, fugitif » est à *δίεμαι* « je me hâte, je fuis ». Et ce *Fιερός*, il le trouve en fait dans *Iliad.* XVI, 407 et dans l'*Anthol. Pal.* VII, 171, 1 *ἀμπαύσει καὶ τῇδε θοὸν πτερὸν ἱερὸς ὄρνις*, puis, avec modification du radical, dans le nom du mendiant *Ἶρος* (*Odyss.* XVIII, 5 sqq.), dont Maass *Indog. Forsch.* I, 159 sq. a bien compris le sens, ainsi que dans le nom de la messagère *Ἶρις*; il est présupposé par la dénomination du faucon *ἱέραξ ἴρηξ* (cf. pour le F entre autres *βείρακες· ἱέρακες* Hesych., avec *ει* = *ι*), comme l'a vu aussi Maass *IF.* I, 159. A la même souche que *Fίεμαι* appartiennent

ἰωκή « poursuite », *ἴωκα* accus. sg. (*Iliad.* XI, 601), *ἰωχμός* « mêlée » < **Fιωκ-σμός*, *Fιώκει* « il poursuit », inscription d'un vase corinthien (*GDI.* 3153) et lat. *invītus* [1]. Les différences de quantité s'expliquent par la coexistence des deux formes réduites de la racine *wei-*, *wī-* *wĭy-*.

Tome II, p. 16 : « *ἰωκή*, auparavant *vraisemblablement*

---

1 Il y a divergence de vues chez les linguistes quant à l'origine d'*invitus*. Bersu (*Die Gutturalen und ihre Verbindung mit v im Lateinischen*, 1885), p. 152, rattachait *invitus* au got. *haidus*, vnorr. *heidr*, vpruss. *quāits* « volonté », vind. *kḗtas*, *cētús* « intention », *v* étant pour lui le prolongement phonétique de *qu-* (*kw-*). Il y a là confusion d'éléments disparates. Sont parents d'une part : got. *haidus* « manière », vnorr. *heidr* « honneur, dignité » et vind. *kḗtas* au sens d'« image », *kētús* « apparition lumineuse, clarté, image, signe de reconnaissance » ; d'autre part se groupent vpruss. *quāits* et vind. *kḗtas* au sens de « désir, intention, invitation » et *cētús*.

Brugmann, *Grundriss* I, 1e éd. (1886), p. 323 déclarait l'étymologie de Bersu « très contestable », et Stolz, *Latein. Gramm.* 2e éd. (1890), notait qn'il faudrait au moins admettre un degré intermédiaire *gw-*.

S'inspirant de Hoffmann, *Bezz. Beitr.* XVIII (1893), p. 287, Zupitza (*Die german. Gutturale*, 1896), p. 55, admet les rapports gr. *κοῖται· γυναικῶν ἐπιθυμίαι*, lat. *invitus*, lit. *kvȩ̃sti* « inviter, » vpruss. *quāits*. Bernekeb *Preuss. Spr.*, p. 302, en juge de même.

Wiedemann, *Indog. Forsch.*, I (1892), p. 255-7, Joh. Schmidt, *KZ.*, XXXII (1893), p. 405 sq., Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Sprache*, I (1894), p. 259 et *Lat. Gramm.*, 3e éd. (1896), p. 67, Lindsay-Nohl, *Die lat. Sprache* (1897), p. 342 admettent les rapports *invitus : quāits, invitare : kvȩ̃sti.*

A gr. *κοῖται*, Solmsen, *KZ.*, XXXIII (1895), p. 296, ajoute *κίσσα* (< **κιτyα*) « envie maladive de femme enceinte ».

Brugmann, *Grundr.*, I, 2e éd. (1897), pp. 313 et 321, et *Griech. Gramm.*, 3e éd. (1900), p. 43, admet cette fois l'initiale *qw-*, et rapproche lat. *invītus* et *vīs* « tu veux » de *κοῖται*, *κίσσα*, lit. *kvëczù* « j'invite », vpruss. *quāits*, mais, *Griech. Gramm.*[3], p. 278 [après Fick, *Wörterb.*, I[4], p. 124], il rapproche vind. *vē-ti* « chercher à atteindre, » lat. *invitus* et hom. *Fίεμαι*, tandis que *Kl. Vergl. Gramm.* (1904), p. 103, il voit à nouveau dans *v-* le représentant d'un idg. *qw-*.

Uhlenbeck, *Kurzgef. etym. Wörterb. der altind. Sprache* (1898-9), p. 295 compare vind. *vḗti*, lit. *vejù* « je poursuis », gr. *Fίεμαι* et lat. *vīs* (= vind. *vēshi*), mais, p. 65, rattache *invitus* au vind. *kḗtas*, gr. *κοῖται*, etc.

Sommer, *Handb. der lat. Laut- u. Formenlehre* (1902), p. 228, rattache *in-vītare* (< **qwoit-*) au lit. *kvëczù*, mais, p. 582, *in-vītus* et *vīs*, anciennement vois (= idg. **woi-si*) à la racine *wei-*, d'où vind. *vēshi*.

Fίεσθαι : lat. *invītus*. L. Meyer, II, 9.

Ϝιωκή. » Il y a certitude, depuis la découverte de la forme corinthienne *Ϝιωκει*, publiée par Kretschmer dès 1888, *KZ.*, XXIX, 167, puis *Die griech. Vaseninschriften* (1894), p. 44, et le mot (cf. suprà) a cessé d'être « d'origine obscure ».

Tome II, p. 17 : ἰωγή « refuge, abri contre le vent » est-il encore « étymologiquement obscur » ? Déjà Lobeck, *Prolegg.* 307, rattachait le mot à la rac. *Ϝαγ* « briser », ce qu'admettait Curtius, *Grundz.*⁵, p. 576, et F. de Saussure, *Mémoire* (1879), p. 155, a reconnu dans *Ϝωγ-* de *Ϝι-Ϝωγή* l'apophonie de *Ϝᾱγ*, ce qu'approuve G. Meyer, *Griech. Gramm.*, 2ᵉ éd. (1886), p. 51, 3ᵉ éd. (1896), p. 88.

II, p. 19, ἰαύω « dormir, passer la nuit » < **iy-au-yō*, est proche parent de αὖλις f., « tente, camp » et de l'arménien *ag-ani-m* « je passe la nuit debout, je veille »; cf. Bugge, *Beitr. zur etym. Erläuterung der armen. Sprache* (1889), p. 4; *Indog. Forsch.*, I, 446; Hübschmann, *Armen. Gramm.*, 412.

II, p. 21, ἱκέσθαι n'a rien de commun avec le vind. *açnóti* « atteindre », lequel est apparenté au grec ἐνεγκεῖν (cf. vind. *ānamça*) et au lat. *nanciscor*, mais dor. εἵκω, ion.-att. ἱκέσθαι, ἱκανός sont proches du lit. *sëkiù* « j'atteins avec la main ». Cf. Brugmann *Grundr.*, I², p. 572, *Griech. Gramm.*³, p. 111.

II, p. 26, ἰκτῖνος « milan » a pour parent en avestique *saēnō* « aigle » < **syaēnō.*

II, p. 30 sq., ἵππος. — Meillet, *Mém. Soc. Ling.*, IX, 136 sq., voit dans **ἵππος* < **híqᵠwos* le résultat de la dissimilation de l'*u* de **húq-ᵠwos*, lequel, par **uq-ᵠwos*, remonte à un proto-hellénique **éq-ᵠwos*, d'un idg. **ekwos* prononcé **ék-ᵏwos.*

II, p. 31, ἰπνός « four » : got. *auhns* « fourneau »; le vind. *ukhā́* « marmite, poële » lui est étranger. L. M. — Meillet, *loc. cit.*, sépare l'att. ἰπνός, pour lequel on avait construit un primitif **uqnós*, du got. *auhns*, qui est bien parent du vind. *ukhā́.*

II, p. 48, L. M. rappelle, non sans objections, l'équation de Roth, *KZ.*, XIX, 216 s., gr. ἰθύς : vind. *sādhú-*. — Uhlenbeck, *Aind. Spr.*, 333, repousse ce rapprochement et refuse de voir dans gr. ι le représentant d'un *z* vocalique [**zdhú-*, suggéré par Thurneysen, *KZ.*, XXX, 352], tandis que Walde, *KZ.*, XXXIV, 526, pose une alternance **sē(y)dh* : *sīdh.* Sommer, *IF.*, XI, 208, hostile aussi à ce rapprochement, compare gr. ἰθύς et gr. εἶθαρ « aussitôt, sur-le-champ ».

II, p. 51, ἶσος < ϜίσϜος : vind. *vishu-* « dans deux ou diverses directions » [de même Uhlenbeck, *op. cit.*, p. 289]. L. M. — Bechtel, *Phil. Anz.*, 1886, p. 15, tire *ϜίσϜος* de **ϜιτσϜο-*, c'est-à-dire **wids-wo-*, de la forme faible du thème du nom **weides-* εἶδος, ce qu'admettent Brugmann, *Grundr.*, II, p. XIII, I[2], 315, 659, 805; *Kl. Vergl. Gramm.*, 102; Hirt, *Handbuch d. griech. Laut- u. Form.*, p. 277.

II, p. 53. Pour ἴσσα, interjection de joie maligne, nous avons mieux aujourd'hui que des témoignages de grammairiens. Le mot nous est fourni sous la forme ἰσσαῖ (Meister, ICCAΪ ms.) ou ἰσσᾷ (Crusius, Nairn), par Hérondas, III, 94. Cf. Meister, *die Mimiamben des H.*, p. 701.

II, p. 55, ἱστίη, anciennement *Ϝιστίη* « foyer; maison, demeure ». Forme secondaire dialectale de ἑστία, anciennement *Ϝεστία*, cf. arcad. *Ϝιστίαν*. L. M. — On admet en effet généralement qu'il en est ainsi et que ἑστία, comme ἱστίη, a possédé un *F* initial. Ici encore M. Solmsen a soumis la question à un examen approfondi (*Unters.*, 156, 190 ss., 213 ss.). Or, les composés homériques ἐφέστιος et ἀνέστιος, comme les données épigraphiques de plusieurs dialectes, prouvent que déjà dans la période ancienne ἑστία ἱστία n'avait pas de *F*. La forme épigraphique arcadienne *Ϝιστίαν*, publiée par M. Foucart, peut être le résultat d'une méprise pour *Ϝαστίαν* ou *Πιστίαν*; Hésychius a γιστία · ἐσχάτη, à corriger en ἐσχάρα, mais comme dans γιστίαι · ἱστουργοί (ἱστός « mât, métier à tisser » et ἱστίον « voile, tissu » n'ayant jamais eu de *F*) et deux autres exemples encore, le *Γ* n'est pas une corruption graphique du *F*, comme si souvent, mais bien du signe employé pour noter l'esprit rude, signe composé d'une haste perpendiculaire et d'une barre horizontale qui la rencontre en son milieu, signe qui est comme un *F* décapité. Il y a plus. L'équation *Ἑστία* = *Vesta*, malgré ses vingt siècles d'âge, s'évanouit dans la région du mythe; elle est purement fortuite. Les Romains, en dépit de Kretschmer, *Einl. in die Gesch. der griech. Spr.*, p. 162 sq., n'ont pu emprunter le nom et le culte de Vesta aux Grecs occidentaux, qui n'ont connu que *Ἱστία Ἱστίη* avec ι dans la première syllabe, aussi longtemps qu'ils n'ont pas subi l'influence de la langue littéraire attique; ἑσ-τία est parent de ἐσ-χάρα, lequel n'a jamais eu de

F initial et dont l'esprit doux s'explique par le *χ* de la deuxième syllabe; *ἐσχάρα* rappelle le vslav. *iskra* « étincelle », d'un plus ancien **ις-k-ra*, qui pourrait présenter la forme réduite d'une racine *yes-*, dont *ἑστία* et *ἐσχάρα* contiendraient la forme forte (cf. pour la sémantique lat. *fōcus* « foyer » > ital. *fuoco*, fr. *feu*, etc.). Lat. *Vesta* se rattache à R. *wes-* « briller » ou plutôt à R. *wes-* « séjourner, demeurer », cf. got. *wists* « séjour, » virl. *feiss* < **westis* « séjour », lat. *vesti-bulum*, primitivement « place pour la *vestis*, le séjour »; on peut supposer un subst. **vestā* « lieu de séjour », que les Romains ont personnifié et déifié, et qui a pu aussi être tout d'abord **Vostā*, tout proche de **wos-tos*, d'où virl. *foss* « le fait de demeurer, le repos ».

II, p. 58 sq. *ἴς* (*Fίς*) « muscle; veine » : lat *vēna* < **vesnā*, lit. *gysla* « veine », vind. *ushnīhā* « nuque ». LM. — Il serait difficile d'émettre plus d'hérésies en si peu d'espace. Le vind. *ushnīhā* est encore inexpliqué (Uhlenbeck *op. cit.* p. 32), et d'ailleurs il n'est point de vind. *ush-* qui réponde à un *Fισ-* grec, comme un *g-* lituanien ne peut remonter à un *w-*; *gysla* est du reste depuis longtemps éclairé : avec le vpruss. *gislo* « veine », le vslav. *žila* < **zīchlā*, il est parent du latin *fīlu-m* < **fīslo-*, d'un idg. **g^w^hīslo-*, cf. Fick, *Wörterb.*[3] II, 78. *KZ.* XXII, 383. Vaniček, *Etym. Wörterb. der lat. Spr.*[2] (1881), p. 97. Bersu, *op. cit.*, p. 167. Fick, *Wörterb.*[4] I, p. 414. Brugmann, *Grundr.* I[2], 785. Sommer, *Handb. der lat. Laut. u. Form.* 73 (lequel pose **fīslo-* à cause de *fībra* < **fīsrā*).

II, p. 59, *ἰνάω* « vider » (avec les formes accessoires *ἰνέω, ἰνόω*), que LM. n'explique pas, est pour **ἰννάω*, de **ἰσνάω*, et a été rapproché du vind. *ishnāmi* « mettre en rapide mouvement, accélérer; faire jaillir (liquides), etc. » Cf. Meister, *KZ.* XXXII, 136. Uhlenbeck, *op. cit.*, 26.

II. p. 60, LM. songe à rapprocher gr. *ἶνις* « fils, fille » du vind. *sūnú-s* « fils »! *ἶνι-ς* < **ἰννι-* < **ἰσ-νι-* et se rattache au précédent. Cf. Meister, *KZ.* XXXII, 143 sq.

II, p. 60, *ἴννος* « petit mulet », est une forme éolienne ou nord-thessalienne, qui a rayonné au delà de son domaine, et < **ἰσνο-ς*. Cf. le précédent, et Meister, *op. cit.* 144 sq.

II, p. 69, *ἰλύς* « limon, fange ». Le mot est d'origine obscure,

je le veux bien. Il convenait pourtant de mentionner, quoi qu'elle vaille, la tentative d'explication de Thurneysen, *KZ.* XXX, 352 (< * *zlū*, avec *z* sonant, cf. *slŭ* ou *zlŭ* dans lat. *po-lluere* ou *pol-luere*, *lutum*, *lustrum*, gr. *λῦμα* « souillure » *λύθρον* « sang mêlé de poussière » *λύμη* « impureté » *λῡμαίνομαι* « souiller », virl. *sail* « présure », vha. *salo* « sombre, sale », lat. *salīva*) admise sous réserve par Walde, *KZ.* XXXIV, 530, et rappelée par Osthoff, *Etym. Parerga*, I, 89.

II, p. 68 sqq. Les mots *ἴλη* « troupe », *ἴλιγγος* « vertige », *ἰλλάς* « corde », *ἰλλός* « louche », *ἴλλω* « tourner en cercle », *ἰλνός* « antre », sont étudiés par Solmsen, *Unters.*, p. 227 sqq.

II, p. 72, homér. *αἶα* « terre ». D'origine obscure. LM. — Soit, mais aucune des tentatives faites pour éclairer le mot n'est rappelée. Je note que tout récemment Brugmann *Indog. Forsch.* XV, 93-95, a proposé de voir dans *αἶα* < **ἀϜyα* l'équivalent grec du lat. *avia* « grand'mère », la terre étant par excellence l'ancêtre de tous les êtres vivants.

II, p. 71, *αἰ* « si » a cessé depuis longtemps d'être « inexpliqué »; c'est le locatif féminin du thème *ὀ-* (et non du thème **yo-*, d'où le pronom relatif *ὅς*, comme le voulait Fick, *Wörterb.*[4] I, 521), dont *εἰ* est le locatif neutre, et le dorien *ᾗ* l'instrumental féminin; cf. vind. *a-smāí*.

II, p. 75, *αἰόλος* « avec son suffixe-*όλο*, est, semble-t-il, tout à fait isolé ». LM. — Joh. Schmidt, *KZ.* XXXII, p. 324 (1893), a montré qu'*αἰόλος* remonte à un **αἰολός* assimilé d'**αἰελος*, cf. *αἰέλουρος* « chat ».

II, p. 79, *αἰπύς* « escarpé » : origine obscure. LM. — Thurneysen, *KZ.* XXX, p. 492, a proposé d'y voir le produit d'une dissimilation, *αἰ-* < *αὐ-*, cf. lit. *áuksztas* « élevé », gaul. *Uxello-dunum*.

[II, p. 87, LM. incline à expliquer, avec Fick, *Wörterb.*[4] I, p. 346, *αἴδομαι* par **αἰσδ-*, qui serait voisin du got. *aistan* « vénérer ». Ce rapport est nié par Brugmann *Indog. Forsch.* I (1892), p. 171; tout récemment (*Kl. Vergl. Gramm.*, p. 522), Brugmann déclarait « incertain » que *αἴδομαι* remontât à un **αἰzδ-*; Walde, *KZ.* XXXIV, 522, Wackernagel, *Verm. Beitr. z. gr. Sprachk.* 39, et Solmsen *IF.* XIII, 137 ont admis les rapports gr. **αἴσδομαι* : got. *aistan* : lat. *aestumare* : vind. *íde* « je supplie, je vénère » < **izd-*, ce qui ne nous semble point sujet à caution].

II, p. 88, *αἰζηός*. Danielsson a consacré une brochure à l'étude de ce mot obscur : *De voce αἰζηός quaestio etymologica*. Upsal, 1892, 40 p.; il pose un thème *αἰζᾰ-* (+ suffixe-*Fo*) « incrementi flos, lacta roboris maturitas », développement de **ἀζᾱ*, qui serait en rapport apophonique avec idg. **ozdos* « branche, pousse », R. *es* « vigere, esse ». Ce n'est guère convaincant. Voy. aussi Hoffmann, *Griech. Dial.* I, p. 306 (: avest. *avi-yâo* « adulte »), *Bezz. Beitr.* XV, 62, Wackernagel, *Aind. Gramm.* I, p. 91.

II, p. 90, aux rapports évoqués s.v. *αἴθω*, et qui sont corrects, on peut ajouter aujourd'hui vgerm. *Aisto-mōdius* et vha. *gan-eista* « étincelle de feu » < **aidzdh-*, c'est-à-dire **aidhs-t-*. Cf. Brugmann, *Kl. Vergl. Gr.*, 186 sq.

II, p. 96, l'étymologie *αἶσχος* « honte » < **aig^{w}zghos* < *aig^{w}hs-qos*, cf. got. *aiwiski* « honte » < **aiγwis-k* a pour auteur Kluge, *Nomin. Stammbildungslehre*, 1e éd. (1886), p. 90, et non Fick, qui la reproduit *Wörterb.*[4], I, p. 345.

II, p. 97, *αἶνο-ς* « louange, etc. » est-il encore d'origine obscure? Osthoff, *Bezz. Beitr.* XXIV, p. 199 sqq., en a rapproché le got. *ai-ths*, vha. *ei-d* « serment ».

II, p. 99, *αἴνυμαι* « prendre, s'emparer de » rappelle le vind. *inōti* « faire irruption dans, presser, pousser », avest. *inaoiti*. Cf. Uhlenbeck, *Aind. Spr.*, 24; Hirt, *Indog. Ablaut*, §§ 482, 501, lequel pose une base idg. **aineu*.

II, p. 99, *αἷμα* « sang ». Kluge, *Etym. Wörterb. der deutsch. Spr.*[6] (1899), p. 362, tient pour invraisemblable le rapport gr. *αἷμα* et vha. mha. all. *seim* « miel vierge », néerl. *zeem*, vnorr. *seimr* « rayon de miel » évoqué par Fick *Wörterb.*[3], II, 256 et Prellwitz, p. 8, et que LM. mentionne encore; cf. Vercoullie, *Beknopt etym. Woordenb. der nederl. taal*[2], p. 334.

II, p. 100, *αἱμασιά* « clôture d'épines; mur de pierres sèches » et *αἱμός* « fourré ». Hirt, *Handbuch*, § 243, 244, rappelle qu'après des voyelles longues et des diphtongues *-μμ-* se simplifie en *-μ-*; or, ici *-μμ-* < *-πμ-*; *αἱμ-* < **saipm-*, cf. lat. *saepes; αἱμός* < **αἱπ-μός*, cf. *δρῡ-μός* « forêt ».

II, p. 107, *εἴβω* « répandre, verser ». — Rac **seig^w*, cf. got. *siggith*, vha. *sinkit* « il s'enfonce »; puis, venant de rac. *seiq^w*, vind. *sēca-ti sincá-ti* « il verse », vha. *sīhan*, all. *seihen* « filtrer » (partic. vha. *bi-siwan*), lett. *síku* « je taris, je baisse » (eau), pour Brugmann, *Grundr.* I², pp. 610, 630.

II, p. 111, *εἶρος* « laine » < **ϜερϜος* et rappelle le latin *vervēx*, cf. p. ex. G. Meyer, *Gr. Gr.*[3] 123, Brugmann, *Grundr.* I[2] 309, 324. *Gr. Gr.*[3] 206. LM. note que les deux passages de l'Odyssée (*Ϝιοδνεφὲς εἶρος* IV, 135; IX, 426) semblent contrarier l'hypothèse d'un F initial; Solmsen, *Unters.* 188 sqq., a résolu ce petit problème en invoquant le traitement dissimilatoire de la base **ϜερϜ-* en protohellénique. Voy. aussi Uhlenbeck *Ai. Spr.* 30 et Osthoff, *Etym. Par.* 303, qui évoquent en outre gort. *Ϝαρήν*, att. *ἀρήν* « bélier, agneau ».

II, p. 113, LM., s. v. *εἶλαρ* « abri », pose un plus ancien *Ϝεῖλαρ*, tout en observant que le vers *Od.* V, 257 *κύματος εἶλαρ ἔμεν* contredit cette hypothèse; il n'est pas besoin non plus de rétablir *Ϝεῖλαρ Iliad.* VII, 338 = 437, XIV, 56 = 68. Ce cas est le même que le précédent : *εἶλαρ* est parent de *εἰλύω*, cf. Schulze, *Quaestt. epicae*, p. 121; **ϜελϜαρ* a été, dès le protohellénique, dissimilé en **ἐλϜαρ*.

II, p. 114 sq., sur *εἵλη* < **ἐ-Ϝελᾱ* voy. maintenant Solmsen, *Unters.* 248 ss.

II, p. 116, *εἵλως* est-il encore d'origine obscure? Solmsen, *op. cit.*, 251 tire *εἵλωτες εἱλῶται* de **ἐ-Ϝέλ-ω-τ-ες *ἐ-Ϝελ-ῶ-τ-αι*, qu'il rattache à *Ϝαλ-ί-σκομαι Ϝαλ-ω-τός*; la vieille forme laconienne a dû être **ἥλωτες*; l'antique dérivation de *Ἕλος* est à rejeter; Otfr. Müller, *Dorier* II, 33, rattachait *εἵλωτες* à *ἑλεῖν*; la phonétique s'y oppose, *ἑλεῖν* n'ayant jamais eu de digamma.

II, p. 121, *οἴσω* « je porterai ». L'étymologie de Benfey (: vind. *vēti* et *váyaiti* « faire effort vers, venir en exigeant », cf. gr. *Ϝίεσθαι ἵεσθαι*, admise par LM. et d'autres linguistes, est à rejeter, *οἴσω* n'ayant pas possédé de F initial; cf. vieil arcad. *ἐποίση*. Osthoff, *Suppletivwesen* (1900), p. 59.

II, p. 123, *οἰ(Ϝ)έτεας* homér. *ἅπ. εἰρ.* « qui sont du même âge ». LM. trouve « très étonnante » la voyelle *ι*. — Wackernagel *KZ.* XXV, 280, a expliqué *οἰετής* par **οἰϜο-Ϝετής* (*οἶος* « seul », *ἔτος* « année »), ce qu'ont admis Prellwitz, p. 220, Schulze, *Quaestt. ep.* 495, note 4, Froehde, *Bezz. Beitr.* XX, 199, 205, Grammont, *Dissimilation conson.* 149, Kretschmer, *Einleitung* p. 10, G. Meyer[3] 393, Brugmann, *Grundr.* II, p. 465, mais simultanément Solmsen, *Unters.* p. 96 sq. et Joh. Schmidt, *KZ.* XXXVI, p. 397 sq. proposent d'en revenir à l'ancienne

interprétation : *οἰέτεας* = *ὀ-έτεας* avec allongement épique de la première de quatre syllabes brèves; *ὀ-* comme dans *ὄτριχες* (*ὀ-* copulatif), ce qui est exact; admis par Osthoff, *Suppletivwesen*, p. 71, et Hirt, *Handbuch*, § 56.

II, p. 124, *οἴη* « village ». « Origine obscure ». LM. — D'après Schrader, cf. *IF.* IX, Anzeiger, p. 172 et *Reallex.* 799 s. v. Stamm, la forme primitive est **ovā*, **oviā*, à côté de **ōvā*, cf. Hesych. *ὠγή* (i.-e. *ὠϜή*) · *κώμη*, *οὐαί* · *φυλαί* · < *Κύπριοι* >, *ὤας* · *τὰς κώμας*; *Ὄα*, *Ὄη*, *Οἴη* dème attique; lacon. *ὠβά*, division du peuple. Cet **ovā* aurait donné par composition avec *ga-* en protogerm. **ga-aw-ia-m* = vha. *gouwi*, got. *gawi*, all. *gau* « communauté de villages ou souches de village [1] ».

II, p. 124 sq. *οἴαξ* « barre ou timon du gouvernail », hom. *οἴηξ* partie du joug, *οἰήϊον* « gouvernail ». — Lidén, *Stud. zur ai. u. vgl. Spr.* 63 a évoqué le vind. *īshā́* « timon », en posant *οἴᾱξ* < **οἰhᾱξ* < **οἰσᾱξ*, le correspondant dans les langues slaves vivantes étant *oje* (thème *ojes-*) « timon ». Admis par Brugmann, *Grundr.* I², p. 1091, Uhlenbeck *Aind. Spr.* 27.

II, p. 126, *οἰωνός* « grand oiseau de proie; présage ». Origine incertaine. LM. — D'après Joh. Schmidt, *KZ.* XXXII, 329, *οἰωνός* < **ἀϜyωνος* avec assimilation d'*ἀ-* au timbre de la seconde syllabe, cf. *αἰϜετός* « aigle ». [Brugmann, *Kl. Vergl. Gramm.*, 148, voit maintenant dans **αϜyετος*, lat. *avis* et **ἰϜyωνος* les dérivés d'une base **awei-* « oiseau » ayant double « Vollstufe ».]

II. p. 127, *οἶκτος* « pitié » : lat. *aeger*. LM. — Ce rapprochement a en effet été proposé, p. ex. par Fick, *Wörterb.* II³, 32, de Saussure, *Mémoire* 108, Stolz, *Histor. Gramm. d. lat. Spr.* I, p. 162, tandis que *aeger* est parent de gr. *αἶσχος* < *aigʷhs-qo-s* (vid. suprà), pour Brugmann, *Ber. d. sächs. Ges. d. Wiss.*, 1897, pp. 31, 38 et *Grundr.* I², 602, ce qu'admet Stolz, *Lat. Gramm.*³, 73. Osthoff préfère cependant encore *aeger* : *οἶκτος* (*Bezz. Beitr.* XXIV, 209).

---

1 Bally, *Mém. Soc. Ling.* XIII (1903), p. 13, pense que la glose *οὐαί* est plutôt thessalienne, et que l'att. *οἴα* (ou *οἷα*) représente régulièrement un plus ancien **ὠϜία*; il ajoute que l'esprit rude est dûment attesté par les inscriptions dans le nom du dème attique *Οἷα*, esprit rude qui serait un réflexe du digamma intérieur, comme dans *ἥλιος*, *ὅρος*.

II, p. 131. Les plus anciens exemples de *οἴφω* « futuere » ne sont pas ceux de la Loi de Gortyne, mais ont été trouvés dans le Gymnase de Théra, cf. *GDI.*, 4787, 4788. L'étymologie de Fick, *Wörterb.*[4] I, 522 : vind. *yabhati*, russ. *jebù* est correcte; l'objection de LM. quant à *οἰ* < **ya-* (**yo-*) tombe si l'on pose une base idg. **oyebh*, avec Hirt, *Idg. Ablaut*, § 653. Admis par Brugmann, *Kl. V. Gr.*, p. 148.

II, p. 136 sq. *οἶμος* « chemin, route », n'appartient pas, comme on l'a souvent dit, à *εἶμι* « aller »; l'adj. *ἄοιμος* (glose) indique une initiale consonantique; cf. vind. *vḗti* « sortir tout droit, faire effort ». Osthoff, *Bezz. Beitr.*, XXIV, p. 161 sqq., cf. *IF.* XI, Anzeiger, p. 145.

II, p. 137 sq. *οἴμη* « récit, poème » n'a pas signifié tout d'abord « marche »; l'initiale est consonantique, cf. *ἄοιμον· ἄρρητον*, et vind. *sā́ma-* « chanson », lit. *saitas* « interprétation des signes », visl. *seidr sida*, primitivement « son ». Osthoff, *loc. cit.*

Il y a contradiction chez LM. entre II, p. 141, où il propose *vitrum* : *ὕαλος* = *vigēre* : *ὑγιής*, et p. 155, où il repousse tout net le rapport *ὑγιής* : *vegetus vigēre*, en voyant dans *ὑ-* (et ce avec raison) le correspondant de vind. *su-*. Quant à *ὕαλος*, nous lisons aujourd'hui dans Schrader *Reallex.* 74, 297 : « Au point de vue étymologique, gr. *ὕαλος* semble répondre au premier élément du nom, donné par Pline *HN.* XXXVII, 33 comme scythe, c'est-à-dire nord-européen, de l'ambre, *suali-ternicum* (codex Bamb.). La confusion des mots pour « verre » et « ambre » est un phénomène ordinaire (cf. *glēsum* : all. *glas*). La signification primitive de **sualo-* aura été « pierre trans- « parente » ou quelque chose de pareil ». — Pour *ὑγιής*, si l'élément *γιής* est « tout à fait obscur » pour LM., Ferd. de Saussure a montré, il y une quinzaine d'années, (*Mém. Soc. Ling.* VI, 161 sq.) que *ὑ-γιής* < **ὑ-γιϜ-ης* « vivant bien »; cf. Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, p. 4, Zubaty, *KZ.* XXXI, 56, GMeyer *Gr. Gr.*[3] 265, 268, Brugmann, *Indog. Forsch.* I, 505, *Grundr.* I[2], 104, 592, 596, *Gr. Gr.*[3] 114, 116, etc.

II, p. 156, *ὕβρις* « violence, outrage ». « Une explication convaincante du mot n'est pas encore donnée. » LM. — L'auteur repousse, pour des raisons sémantiques, le rapport proposé par Bezzenberger, *Bezz. Beitr.* II, 155 et que plusieurs

linguistes ont admis , ὕβρις : vind. *ugrá-* « puissant, violent », mais les raisons phonétiques ne sont pas moins fortes, car *ugrá-* vient de R. **aug-*, **aweg-*, cf. lat. *augeo vegeo* gr. αὔξω got. *wahsjan*, et le β de ὕβρις ne pourrait même provenir d'un g^w aprés *v* (cf. ὑγιής : βίος < R. **g^wei-*). Bugge, *Bezz. Beitr.* XIV, 63 décompose le mot en ὕ-βρι-ς, avec ὑ- au sens de ἐπὶ comme dans cypr. ὑ τύχα = ἐπὶ τύχῃ, rhod. Ὑφυλίδᾱς Ὕδᾱμος etc., et βρι-, cf. βριαρός « fort, rigoureux ». — Quant à l'oiseau ὑβρίς, c'est probablement le grand-duc (βύας, βύζα, βρύας) et il se pourrait que la forme fût corrompue (Thompson, *Greek birds*, p. 174).

II, p. 164, LM. groupe gr. ὑστέρα « matrice » lat. *vēsīca* vind. *vasti-* « vessie » all. *wanst* « panse »; ces trois derniers mots sont en effet parents, car lat. *vēsīca* est pour *vēnsīca* et *vastí-* remonte à * *wnstí-*, mais ὑστέρα est apparenté ailleurs. Le lat. *uteru-s* a été rapproché de vind. *udára-m* « ventre » gr. ὕδερος · γαστήρ Hesych. (avec *o* = *u*) et l'on doit partir d'une double formation idg. **ud-(e)r*-et *ud-t(e)r-;* ὑστέρᾱ < **ud-tera.* Cf. Johansson, *Indog. Forsch.*, II (1893), 16; Brugmann, *Grundr.*, I², 635, *Gr. Gr.*³, 194, Johansson, *IF.*, XI, 324.

II, p. 168, L. M. compare gr. ὑμήν « membrane, pellicule » et lat. *ōmentum* « épiploon », *ind-ūmentum* « vêtement ». — ὑμήν signifie proprement « petit lien », ὕμνος « texture de chants, chant »; cf. vind. *syūman-* « lien », *syūtá-s* « cousu »; cf. p. ex. Brugmann, *Grundr.*, 1², 273; Uhlenbeck, *Ai. Spr.*, 353, tandis qu'*ōmentum* < **ovimentum* (posé par Solmsen, *Stud. zur lat. Lautgesch.*, 1894, p. 91) contient la rac. *eu-* du lat. *ind-uo*, *ex-uo, ind-uvium* « écorce d'arbre » *ex-uviae*, etc., ombrien *an-ouihimu* « induimino ». Cf. Kretschmer, *KZ.,* XXXI, 453; Solmsen, *op. cit.,* 18 sq., 128; Brugmann, *Ber. d. sächs. Ges. d. Wiss.*, 1901, p. 115.

II, p. 170, ὕρχη « terrine » : lat. *urceus.* L. M. — On peut ajouter *urna* < **urc-na*, cf. p. ex. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 353; Stolz, *Lat. Gramm.*³, 93.

II, p. 172, L. M. déclare que ὕλη est « d'origine obscure » et le sépare de lat. *silva.* — Il est intéressant de noter combien les opinions ont varié quant à l'origine et la parenté de ces mots. Tous deux dérivent de **su* (**sū*) « procreare » pour Curtius, *Grdz.*⁵, 373; — de **svel* « brûler », pour Fick, *Wör-*

terb.[2], 495; — de **svelo* « gonfler », pour Fick[4], I, 580, *silva* étant pour **svilva,* cf. Froehde, *KZ.*, XVIII, 262. — *ὕλη* est parent de *ξύλον*, pour Jo. Go. Schneider, puis pour Kretschmer, *KZ.,* XXXI, 417, cf. Isid., *Origg.,* XVII, 6, 5 : « *Silva* dicta, quasi *xilva*, quod ibi ligna caedantur. Nam Graeci *ξύλον* lignum dicunt. » — Osthoff, *Morph. Unters.*, IV, 158 sq., pose **sūlavā*, *sulua*. — W. Meyer, *KZ.*, XXVIII, 163 sq., postule **sılsvā*. — Schulze, *Quaestt. ep.,* 80, n. 1, tient *ὕλη* et *silva* pour des contaminations de **sūlúvā*, **sulvās*. — Zachariae, *KZ.,* XXXIV, 453-455, à qui j'emprunte ces indications, déclare que *ὕλη* est un « singulare tantum ». — Enfin, tirant *silva* de **selswā* par **sillvā*, Niedermann rattache le mot au gr. *ἕλος* « dépression boisée » (*ĕ und ı im Latein.*, Darmstadt, 1897, p. 70 sqq.); cf. Brugmann, *Grundr.*, I[2], 766, *Kl. Vergl. Gramm.*, 236.

Mais à peine avons-nous parcouru le premier quart du tome second. Aussi bien n'y a-t-il pour ainsi dire aucune page qui ne puisse prêter à telle ou telle observation. Relevons à la hâte ces quelques mots, où les explications de M. Leo Meyer sont insuffisantes ou erronées.

II, p. 210. L. M. rapproche *οὐρανός* du vind. *Váruna-* « dieu du ciel nocturne, » mais ne rencontre pas les difficultés phonétiques dialectales que Solmsen, *Unters.*, 297 sqq., a abordées. Wackernagel, Pischel, G. Meyer postulaient un **Ϝορσανός* et séparaient *οὐρανός* de *Varuna-* [1]; écartant ce **Ϝορσανός*, Solmsen rappelle les deux formes supposées par Kretschmer, *KZ.,* XXXI, 444, **Ϝορανός* (d'où éol. *ὄρανος*) et **ὀ-Ϝορανός* (d'où ion. att. *οὐρανός* éol. *ὤρανος* béot. lac. *ὠρανός*) et pose **ϜορϜανός,* déjà soupçonné par Fierlinger, *KZ.,* XXVII, 475, et *ὀϜορϜανός*, qui seraient plus près encore de *Varuna-*.

II, p. 211, *οὐρός* « fossé, » d'origine obscure. L. M. — *οὐροί* (*ἅπ. εἰρ. Iliad.,* II, 153) dénommait les canaux par où l'on traînait les navires du rivage à la mer et réciproquement. Pour Schweizer, *IF.*, X (1899), 211 sq., *οὐρός* répond entièrement au véd. *ūrvá-s* « réservoir, notamment un lieu où l'eau se rassemble, bassin; de là aussi employé en parlant du

1 Uhlenbeck, *Ai. Spr.,* 273, les sépare aussi « pour des raisons phonétiques et objectives ».

nuage; » *οὐρός* est homér. pour **ὀρFός*; l'att. serait *ὀρός; *ὀρFός* : *ūrvá-* = **ὀρϑFός* : *ūrdhvá-*; *νεώριον* < **νεωρός*, qui est pour **νηF-ορός*.

II, p. 214, *οὖλος* « touffu; frisé » < **Fολνος* : vind. *ū́rnā*, idg. **wlnā* (avec *l* sonante longue) « laine », lat. [*w*]*lāna*, lit. *vìlna*, moyen-irl. *oland*, néokymr. *gwlan*, protocelt. **ulanā*. Cf. R. Schmidt, *IF.*, I, 47 sq.; Brugmann, *Grundr.* I², 293, 359, 418, 475.

II, p. 285, comparant gr. *καϑαρός* « pur » et le vind. *çudh-* « purifier », L. M. ne craint pas d'écrire : « *L'u intérieur du vieil-indien*, de même que l'*α* qui lui correspond, *semble s'être développé d'une ancienne nasale* » !? Les deux mots sont du reste probablement étrangers l'un à l'autre, et Aug. Pott déjà, *KZ.*, XXVI, 177, a posé gr. *καϑαρός* : lat. *castus*.

II, p. 289, *κασίγνητος* est expliqué d'étrange façon.

II, p. 290, *κασσίτερος* « étain ». D'origine obscure. L. M. — S. Reinach, *Le mirage oriental* (1893), p. 29 du tirage à part (cf. *L'Anthropologie*, 1892, p. 275; *Babylonian and oriental record*, 1892, p. 129), a vu dans *κασσίτερος* un mot analogue aux noms gaulois *Cassivellaunus*, *Cassignatus*, etc., les îles Cassitérides ne devant pas leur nom à ce métal, mais lui ayant au contraire donné le leur, comme Brundusium au bronze et Kypros au cuivre; la provenance celtique de l'étain est la seule dont aient parlé les plus anciens auteurs.

II, p. 295, *κίσσα*, att. *κίττα* « geai » est-il « d'origine obscure » ? Les deux formes remontent à **κικyα*, cf. vind. *kíki-sh*, anglo-sax. *higora*, vha. *hehara*, moy. bas-all. *heger*, *häher*, « geai ». Cf. p. ex. Brugmann, *Grundr.* II, 319. I², 99. 576; Uhlenbeck, *Aind. Spr.* 53; Kluge, op. cit., 157ᵇ.

II, p. 300, *ξένος*, ion. *ξεῖνος*, éol. *ξέννος*, dor. **ξένFος* (*πρόξενFος*, *ΞένFων*, *ΞενFοκλῆς*) et *ξῆνος*, a été décomposé par Brugmann, *Indog. Forsch.* I, 172 ss., en **ξ-ενFο-ς*, où *ξ-* = *ks-* < *ghs-*, forme réduite de **ghes-*, cf. lat. *hostis* « étranger », vslav. *gostĭ*, got. *gasts*.

II, p. 298, aux mots évoqués sous *ξαίνω*, on peut ajouter lat. *sentis* « buisson épineux », *sentus* « épineux », et *novācula* « rasoir » < **snovā-* < **ksnowā-*, cf. vind. *ksnōtra-* « pierre à aiguiser », de rac. **qes-*.

II, p. 302, *ξύν* et lat. *cum* sont étrangers l'un à l'autre.

II, p. 303, il n'y a aucune raison de douter que *ξῦνος* remonte à **ξυνyος*.

II, p. 305, *ξύλοχος* « fourré » < **ξυλο-λοχος*. Solmsen, *Unters.* 98.

II, p. 336, *κάμαξ* « perche, poteau » est-il « d'origine obscure »? Divers savants se sont employés à l'éclairer, cf. vind. *çámyā-* « bâton, cheville, étai », avest. *simā-* « poutre du joug », néopers. *sīm* « ligna in utraque parte jugi bovis alligata », armén. *sami-kh* « deux bois passant par les deux trous du joug »; on en a rapproché en outre vha. *hamo* « filet de chasse », danois dial. *hamle* « perche employée dans la pêche sur la glace ». Voy. Bugge, *KZ.* XXXII, 24; Horn, *Grundr. der neupers. Etym.* (1893), p. 168; Lagercrantz, *KZ.* XXXIV, 396; Hübschmann, *Armen. Gramm.* 488; Zupitza, *Gutturale*, p. 182, Uhlenbeck, *Aind. Spr.*, 488; Hirt, *Indog. Ablaut*, § 338.

II, p. 344, *κῶμος* « festin ». Origine obscure. LM. — Voy. les développements d'Osthoff, *Etym. Parerga*, p. 7 : vind. *çi-çā-ti* « partager avec, héberger », *aç-nā-ti* « manger », armén. *san* « nourrisson », lat. *ci-bus*; base idg. **ekōi-*.

II, p. 381, *κοίρανος* : étymologiquement encore inexpliqué. LM. — Ebel, *KZ.* IV, 448, compare lat. *curare*; la forme péligne *coisatens* s'y oppose. — Bezzenberger, *Bezz. Beitr.* IV, 331, cherche à sauver cette comparaison en ramenant les mots italiques à une racine **kois-* et en construisant un thème verbal gr. *κοισ-ρε-*. — Solmsen, *KZ.* XXIX, 349 en rapproche avest. *sarô* m. « domination; souverain », *sâra-* « tête », gr. *κάρ*, *κάρη* « tête », avest. *saranh-* « tête », vind. *çíras* « tête ». — Schrader, *KZ.* XXX, 475 évoque vha. *hēr* « éminent, élevé, » vha. *hêrero* « maître ». — Prellwitz, p. 155, le suit et ajoute vind. *kētush* < **koitu-s* « lumière, éclat, torche », got. *haidus* « manière » etc. — Fick, *Wörterb.*[4], I, 375, ajoute au vha. *hēr* le lat. *procērus* « haut, svelte » (à propos duquel voy. maintenant Osthoff, *Etym. Parerga*, passim). — Osthoff, *Indog. Forsch.*, V (1895), trouve l'étymologie véritable : *κοίρανος* < **κορyανο-ς* = « Herzog, » cf. got. *harjis* « armée », virl. *cu're* « troupe, foule », gaul. plur. *Tri-corii*, *Petru-corii*, pruss. *karia-woytis* « revue d'armée ». Admis par Brugmann, *Grundr.*, I², p. 144, Uhlenbeck, *Got.*

*Spr.*², 74. Bugge, *P. Br. Beitr.*, XXI, 422, ajoute que *κοίρανος* = vnorvég. *Herjann* = *Odinn.*

II, p. 419, s. v. *καλός* « beau », L. M. hésite beaucoup à admettre une parenté avec le vind. *kalya-s* « sain », *kalyāna-s* « beau, aimable, salutaire »; on pousserait difficilement plus loin le scrupule; il déclare ensuite qu'« il reste avant toute chose à expliquer la coexistence des formes *κᾱλό-ς* (avec ᾱ dans la langue homérique), *κᾰλό-ς* et *καλλι-* ». — L. M. est seul à ignorer que *κᾱλός* vient de *καλϜός*, qui n'est pas une pure reconstruction, mais qui nous a été fourni par une inscription du sanctuaire d'Apollon Ptoïos : *καλϜὸν ἄγαλμα*, *Mém. Soc. Ling.*, VII (1892), p. 448; que l'attique *κᾰλός* remonte à ce même *καλϜός*, la chute du digamma postconsonantique n'entraînant pas en attique l'allongement compensatoire, cf. *ξένος*, *κενός*, *στενός*, enfin que le subst. *κάλλος* vient de **καλyος*.

II, p. 419, *κάλως* « cable », comme *κάλαθος* « corbeille tressée », p. 417, est déclaré « d'origine obscure ». Il n'est pourtant pas téméraire de grouper *κάλως*, *κάλαθος* et *κλώθω* « filer ».

II, p. 423, l'article *κάλπις* « cruche, urne » (la forme *κάλπη* n'est pas citée), au lieu de répéter l'éternel « origine obscure », aurait dû grouper lat. *calpar* « vase à vin » (Festus), vind. *karpara-s* « pot », virl. *cilornn* « urceus », vkymr. *cilurnn* « urnam », breton *quelorn* « baquet couvert », d'un celt. **kelurno-* pour **kelp-urno-*. Cf. Fick, II⁴, 84. Prellwitz, 135. Brugmann, *Grundr.*, I², 518. G. Meyer³, 257. V. Henry, *Lex. étym. du breton mod.*, 60.

II, p. 474, L. M. songe à rapprocher gr. *ποιέω* de lat. *patrare*, ce qui est ahurissant.

II, p. 676, pour expliquer *πέλλῑτρον* « courroie enroulée autour du *pied* », L. M. postule un verbe **πελλύειν* « envelopper », qu'il déclare du reste incompréhensible quant à l'étymologie, et pour cause. *πέλλυτρον* < **πεδ-Ϝλῡ-τρον*. Cf. Schulze, *Quaestt. ep.*, 317, 336. Brugmann, *Grundr.*, I², 529. Solmsen, *Unters.*, 233.

II, p. 776, *τένθης* « friand, gourmand » (d'où *Τενθεύς*, béot. *Πενθεύς*), n'est pas apparenté à lat. *tondeo* et à *τένδω*, lequel vient de **τεμ-δω*, mais bien à lat. *condīre* < **quondhi-*; idg.

**quendh-*. Cf. Solmsen, *KZ.*, XXXIV, 544 sqq. Brugmann, *Grundr.* I² 592. Stolz, *Lat. Gramm.*³ 67.

Tout aussi nombreuses seraient les critiques que l'on pourrait adresser aux tomes III et IV de l'œuvre de M. Leo Meyer. J'avoue que je ne me sens pas le courage de le faire. Ce n'est pas à dire que je ne sois pas d'accord avec le savant allemand sur certains points. Il a admirablement raison lorsqu'il nous dit que « *κοΐ*, dans Aristophane, *Acharniens* 780. 800. 801. 802. 803, imite le cri des petits cochons (II, 220), et que le même poète, *Grenouilles* 209. 210. 220. 225. 235. 239. 250. 256. 261. 268 [1], rend le coassement des batraciens par *βρεκεκεκὲξ κοὰξ κοάξ* (II, 219; III, 121) et un cri d'oiseau par *τοροτίξ* (II, 798), mais peut-être étions-nous en droit d'attendre de M. Leo Meyer autre chose que ces truismes.

***

Dans un précédent article [2], je crois avoir forcé le sens du suffixe *-ώδης*, qui indique plutôt la ressemblance avec la chose spécifiée par le radical, que la plénitude. Puis, comme *γραῖα* désigne entre autres choses la pellicule ridée qui se forme sur le lait pendant la cuisson, il se pourrait que *γραῖα*, dans notre passage d'Épicharme, par une métaphore analogue, fût le nom d'une variété, non pas de poisson, mais de poulpe, à peau ridée, rappelant par son aspect — à un titre quelconque — l'*ἐριθακί* ou « entrailles des poissons mous ».

Bruxelles. ÉMILE BOISACQ.

---

1 A quoi bon ce dépouillement minutieux ? Un *passim* eût fait l'affaire.
2 *Revue*, tome XLVII, p. 93.

LES SANCTIONS ARTIFICIELLES

DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

« Combien font sept fois huit ? — Cinquante-six. — C'est *bien.* »

« Combien font cinq fois neuf? — Quarante-sept. — C'est *mal.* »

Dans des phrases de ce genre, les mots *bien* et *mal* sont probablement les plus usités du vocabulaire pédagogique.

Parfois ils sont synonymes de *vrai* et de *faux*, et l'on confond deux domaines, absolument comme quand on dit « *c'est laid* » pour « *c'est mal* ».

Mais le plus souvent, dans la pensée de l'instituteur, ces paroles d'éloge ou de blâme ont une véritable signification morale. On fait donc à l'élève un mérite de ses succès, un grief de ses échecs. Il convient d'examiner en quoi consiste ce mérite ou jusqu'à quel point ce grief est fondé.

Le succès, dit-on, suppose l'attention ; l'attention est un effort de volonté. Voilà ce qu'on loue ; le contraire est blâmé.

Pourtant on ne récompense pas un enfant qui s'obstine dans la désobéissance, par exemple. Un effort de volonté n'est donc pas méritoire en soi, mais seulement s'il tend vers un but louable. Ainsi la question se trouve déplacée, mais non résolue.

Lorsque le maître réprimande son élève, il lui rappelle volontiers les sacrifices que s'imposent les parents pour l'instruction de l'enfant et la reconnaissance qui leur est due de ce chef et qui doit se manifester par l'application à l'étude. L'écolier d'habitude ne répond rien, mais il pourrait objecter que, si les parents s'imposent de tels sacrifices, ils les imposent aussi au jeune homme qui n'est généralement pas consulté. Puis, encore une fois, il s'agit de savoir si le but

poursuivi est vraiment un bien, et voilà derechef la difficulté reportée plus loin.

On invoquerait un argument plus sérieux si l'on disait que, dans l'intérêt de la société, le public doit être le plus éclairé possible, de sorte que chacun doit tâcher de s'instruire. Seulement il y a là une conception du devoir un peu haute, partant un peu vague pour de jeunes esprits. Allez donc dire aux potaches de travailler dans l'intérêt de la civilisation!

De même l'enfant a des devoirs envers lui-même; l'un de ces devoirs est de cultiver ses facultés intellectuelles. Cette considération est aussi d'un ordre bien élevé et l'on n'y amènera que graduellement l'esprit des écoliers. Pour y arriver, on exerce les jeunes gens à s'acquitter des nombreuses obligations particulières imposées par le règlement scolaire, car la fréquentation des cours implique un contrat dont les clauses doivent être observées par les parties, sans quoi l'instruction en commun devient impossible.

L'accomplissement de ces devoirs spéciaux doit devenir une habitude invétérée, précisément pour que la volonté des enfants se fortifie. On conçoit donc que des peines soient infligées pour infraction au règlement. Mais si l'élève appliqué a pris le pli de remplir ses menus devoirs quotidiens et s'il obéit sans s'en douter aux prescriptions morales d'un ordre plus élevé, il n'a que des mérites assez minces et les récompenses sont difficiles à justifier.

En tout cas l'analyse précédente ne nous fait pas découvrir en quoi l'ignorance de l'étudiant est coupable, en quoi ses progrès sont dignes d'éloges. Et cela se comprend : les échecs ou les succès de l'étude sont eux-mêmes des résultats et constituent une sanction, suivant le cas, un châtiment ou une récompense.

C'est ce que nous appellerons les sanctions naturelles, dans l'ordre matériel bien entendu. Dans l'ordre moral, ces sanctions naturelles sont la satisfaction du devoir accompli ou le malaise qui accompagne la faute.

Tous les autres moyens de stimuler le travail des élèves seront dénommés sanctions artificielles.

Pour légitimer ces appellations, voici une comparaison un peu triviale, mais qui fera bien saisir notre pensée.

Supposez que l'on enseigne à des enfants à ramasser le plus vite possible des pièces de monnaie répandues devant eux et qu'on les autorise à conserver les sous qu'ils auront recueillis. L'adresse qu'ils acquerront à cet exercice sera suffisamment rémunérée par le nombre de pièces qu'ils relèveront et l'on ne songera probablement pas à instituer, par surcroît, des prix pour les plus agiles ni des peines pour les plus lents.

Comparaison basse, dira-t-on, l'instruction étant autrement précieuse que l'argent. Mais cela ne fait que renforcer notre argument, car, à plus forte raison, les connaissances acquises par l'étudiant suffiront à payer les efforts qu'elles lui auront coûtés.

C'est d'ailleurs une des sanctions naturelles que l'on montre à l'élève, et même par un côté assez mesquin, quand on lui fait entrevoir, pour prix de son application, un avenir brillant, une situation enviable dans la société.

A présent revenons à notre point de départ; dans tout enseignement il y a deux personnalités en jeu. Nous avons parlé de l'une; voyons l'autre.

Et d'abord admettons que le pédagogue soit tout-à-fait désintéressé. S'il enseigne, il a néanmoins le désir de réussir, de voir son élève acquérir quelque connaissance. Suivant les réponses qu'il reçoit, son espoir est déçu ou réalisé et, fatalement, le résultat doit faire naître en lui du dépit ou de la joie.

Quand il n'atteint pas son but, il se sent donc lésé et s'en prend, inconsciemment à son disciple. « C'est mal », dit-il, c'est-à-dire, « c'est un mal que vous me faites ». De là, le reproche, l'injure, le pensum et même le châtiment corporel. Dans le cas contraire, c'est l'approbation, l'éloge, le cadeau, le prix. Suivant son tempérament, le professeur peut aller plus ou moins loin dans ces deux voies.

Mais le maître complètement désintéressé est bien rare. S'il est fonctionnaire public, il doit s'attendre à se voir juger d'après les progrès de ses élèves et sa carrière est en jeu. S'il appartient à un parti politique ou à une classe de la société pour qui l'enseignement est un moyen de propagande, un instrument d'influence ou de domination, son intérêt est visible. Cet intérêt est encore plus évident s'il s'agit d'un professeur privé vivant du produit de ses leçons.

Dans ces deux derniers cas, les sanctions artificielles peuvent être assimilées à des procédés de réclame. Par là elles se trouvent, sinon légitimées, au moins expliquées. Et peut-être est-ce même là l'origine des distributions de prix par exemple.

Mais les pouvoirs publics, au lieu de tirer profit de l'enseignement, y consacrent des sommes considérables. Par un emploi judicieux de ces fonds, ils peuvent créer des écoles excellentes et se donner ainsi des avantages qui rendent la concurrence très difficile. C'est donc, de leur part, s'abaisser en quelque sorte, que d'imiter l'enseignement privé dans l'usage de la réclame.

Dans les écoles publiques au moins, les sanctions naturelles peuvent et doivent suffire. Si l'on en doutait un instant, il suffirait de penser à ce besoin de savoir qui dévore le genre humain. Cette curiosité instinctive et générale, source de toutes les sciences, existe dans l'esprit de l'enfant et se manifeste, à toute heure, par une multitude de questions qui embarrassent parfois et toujours étonnent. Avec un point d'appui pareil, on doit pouvoir soulever le monde.

A la vérité, les accroissements du savoir des écoliers ne se présentent pas dans l'ordre où leur curiosité le désire. Les matières d'enseignement ayant été codifiées, on remarque, surtout dans les débuts de la science, bien des parties arides qu'il faut traverser avant d'arriver aux applications intéressantes [1]. Voilà une objection sérieuse, mais elle concerne les programmes. S'ils sont rebutants, qu'on les change. Il y a là aussi une question de méthode : en effet, quelque abstruse que soit une branche d'enseignement, il est toujours possible de la présenter sous une forme plus ou moins attrayante et les enfants s'y plairont pourvu qu'ils voient réussir leurs

---

1 A ce point de vue on a pu comparer les sanctions artificielles aux moyens que l'on emploie pour amener un enfant malade à prendre un remède désagréable. Mais, dans ce cas l'ingestion de la médecine est l'objectif unique. L'école poursuit un double but, éducation et instruction; les moyens favorables à l'un ne doivent pas être nuisibles à l'autre (Comp. *Encyclopädie des gesamten Erziehüngs- und Unterrichtswesens* de Schmid, art. *Schulprämien*).

efforts. Par exemple on voit tous les jours des jeunes gens se passionner pour la géométrie. Peut-être pourrait-on, en graduant mieux les difficultés, faire en sorte que tous les élèves d'une classe s'intéressent à toutes les matières enseignées.

Mais, à supposer qu'il reste, malgré tout, des retardataires dans un cours, l'attrait des récompenses artificielles ne produit précisément aucun effet sur ces élèves-là qui ont bientôt perdu tout espoir de cueillir des lauriers. Ce sont donc les plus forts, ceux qui trouvent déjà le plus de plaisir à l'étude même que l'on éperonne par l'appât des prix; ainsi l'écart des premiers aux derniers s'agrandit et l'homogénéité de la classe se perd.

On nous dira : cette sanction naturelle, cette instruction que l'enfant acquiert et qui doit être sa seule récompense, se fait trop attendre; il faut proposer des buts plus prochains, des distributions de prix annuelles, des compositions trimestrielles ou mensuelles.

C'est le contraire qui est vrai : l'instruction n'est pas un gros bloc dont on se trouve un jour nanti; c'est une lente agglomération de petites particules. Si le maître veut s'en donner la peine, il peut, à tout instant, montrer aux enfants une acquisition qu'ils viennent de faire ou exciter leur curiosité en leur proposant une difficulté qu'ils n'ont pas encore vaincue.

Des pays entiers, et non des moindres, ignorent les distributions de prix; chez nous, les établissements privés où l'on enseigne la musique, la peinture, se passent fort bien de punitions et de récompenses. L'expérience vérifie donc que les sanctions naturelles sont suffisantes. Mais, si leur efficacité a besoin d'être prouvée, il n'en est pas de même de leur valeur morale, car celle-là est évidente; ces sanctions font appel à des sentiments, non seulement avouables, mais d'une incontestable noblesse.

Comparons à celà les stimulants artificiels et voyons quels ressorts ils font agir.

Nous écartons les punitions infligées pour indiscipline et nous nous bornons à examiner les peines encourues par l'ignorance. Prétendra-t-on qu'il n'y en a pas? En apparence, non; en réalité, si. Sans doute, il faut remonter à des époques déjà reculées si

l'on veut retrouver les coups de règle appliqués sur les doigts de l'enfant qui manque de mémoire ou qui commet quelque méfait analogue. Le pensum même est mort ou du moins ne se donne plus que comme accessoire à une retenue. D'après le règlement cette punition peut être infligée pour négligence. Entendez par là qu'on l'applique, par exemple, à l'élève qui a omis d'étudier une leçon; or, en fait, on ne constate pas cette négligence, mais seulement le résultat : à l'occasion de son ignorance, l'élève est châtié pour sa paresse. Au fond c'est comme si l'on punissait l'ignorance; cela est tellement vrai que le motif de la retenue est presque toujours libellé « leçon non sue ».

Les mœurs scolaires s'adoucissent et c'est un progrès que de recourir à des moyens de coërcition de moins en moins violents. Une parole de blâme ou seulement de désapprobation sont déjà de vraies pénalités et elles sont souvent prononcées à l'occasion de fautes commises dans les réponses orales ou écrites. Il n'est pas toujours facile au maître de mesurer exactement la forme de ces réprimandes et parfois elles semblent impliquer un doute à l'égard de l'intelligence de l'enfant; autrefois on exprimait ce doute en termes formels. Or, s'il y a quelque chose dont l'écolier n'est jamais responsable c'est de sa stupidité, et malgré cela rien ne froisse plus que de s'entendre insinuer qu'on n'est pas intelligent.

Les facultés intellectuelles des jeunes gens présentent, à première vue, des différences énormes. En y regardant de près et, en faisant abstraction des cas extrêmes qui peuvent passer pour des infirmités, on reconnaît que, toutes choses égales d'ailleurs, les diverses intelligences ne s'écartent point tant de la moyenne. Par exemple, s'il faut sept années pour faire un cours complet d'études dans les conditions normales, les sujets les moins favorisés réussissent presque toujours à le faire en y mettant un an de plus, parfois deux. Assurément ce n'est point payer très cher l'infériorité où l'on se trouve par rapport à la moyenne. On devrait donc considérer l'obligation de doubler une classe comme une conséquence nécessaire, soit de l'inapplication, soit de dispositions peu brillantes, quelquefois même de l'état de santé; donc comme une sanction naturelle.

Le malheur est que cette obligation de doubler une classe est presque toujours regardée comme la plus honteuse des punitions. Enfants et parents y voient l'équivalent d'un brevet de sottise. Et quand le corps professoral tout entier estime que l'élève ne peut pas suivre avec fruit les cours d'une classe, on voit parfois le père et la mère demander avec insistance, l'admission de leur enfant dans cette classe.

En somme, dans toute la série des punitions infligées pour ignorance, c'est l'amour-propre de l'écolier qui est froissé. Le peu de progrès qu'il fait lui est reproché à l'école et souvent dans sa famille où il voit faire des comparaisons, pénibles pour son orgueil, entre lui et ses frères.

Mais les récompenses sont bien pires que les punitions. Ici ce n'est plus l'amour-propre qui est en jeu, mais l'ambition et la vanité.

L'éloge public est recherché. La première place à la composition est l'objet d'ardentes convoitises. Et les prix! D'après le règlement, la distribution de ces prix doit se faire dans une cérémonie à laquelle il est donné le plus de solennité possible. On n'a garde d'y manquer. Les premiers magistrats de la cité, revêtus de leurs uniformes, siègent publiquement et couronnent les lauréats aux sons de la musique et aux applaudissements de l'assemblée. Parfois l'initiative privée va plus loin : l'élève premier prix d'excellence est reconduit chez lui en voiture; on lui offre des palmes fleuries, des cadeaux, des sérénades; les voisins pavoisent et illuminent leurs maisons. Pour le concours général, le Ministre lui-même et les hauts fonctionnaires de son département assistent à la fête; les listes de lauréats figurent au *Moniteur* et dans les journaux. Il doit sembler aux vainqueurs qu'ils ont toute l'importance de personnages adultes et remarquables [1].

---

1 Dans l'*Encyclopädie des gesamten Erziehungs- und Unterrichtswezens* de SCHMID (art. *Schulprämien*), on trouvera, longuement développés, les inconvénients des distributions de prix. L'auteur ne les admettrait qu'à la condition de leur enlever tout ce qu'elles peuvent avoir de *théâtral*. Suivant lui, ces distributions, comme elles se pratiquent en *Belgique*, en France et en Angleterre sont incompatibles avec une saine pédagogie (*mit einer gesunden Pädagogik unvereinbar*).

Bien des gens trouvent, à ces solennités, un caractère suranné et voudraient les faire abolir. En les voyant disparaître, on n'aurait rien à regretter, si ce n'est peut-être les larmes d'attendrissement que versent les mères des lauréats.

Comme H. Schiller le dit très-bien, dans son bel ouvrage sur la pédagogie, l'ambition et la vanité sont des passions qu'il faut combattre; elles sont contraires à la morale et surtout à ce sentiment d'égalité qui doit être le fond même de l'institution scolaire. Et l'on peut observer en effet que le premier élève d'une classe est généralement peu sympathique à ses condisciples. Le mal est moins grand quand le nombre des prix est illimité dans chaque branche ; car alors l'élève qui en remporte n'en prive pas ses camarades, puisque tous peuvent en conquérir s'ils obtiennent un certain pourcentage des points attribués à la composition. Néanmoins les élèves faibles jalousent encore les forts et leur feraient bien un grief de leur application.

Les récompenses sous forme de prix sont hors de proportion avec le mérite des élèves couronnés. Il serait bien intéressant de voir publier, à titre d'exemples, quelques compositions primées au concours; la valeur de ces travaux est toute relative et ce ne sont jamais que des œuvres d'enfants. Alors pourquoi leur décerner les mêmes honneurs qu'aux travaux des adultes ?

Si les récompenses vont au-delà du but, elles vont aussi à côté. Elles ne sont pas le mérite, elles n'en sont que le signe et, comme aucune œuvre humaine n'est parfaite, le signe n'est pas toujours adéquat. Pourtant ce n'est point la chose, mais le symbole que l'étudiant recherche et nous le ferons voir bientôt.

Faisons justice d'abord d'un lieu commun trop souvent énoncé dans cette question. L'émulation, dit-on, qu'en faites-vous? Ignorez-vous qu'elle est le plus puissant moyen d'enseignement ?

D'abord, de ce qu'un moyen est puissant, il n'en résulte pas qu'il soit légitime et moral. Et puis, il y a émulation et émulation. Qu'un enfant ait le désir de profiter des leçons du maître autant et plus que ses condisciples, c'est une chose excellente, mais quand l'émulation ne concerne que les récom-

penses, les satisfactions de la vanité, elle n'est plus recommandable [1].

Et ce sont bien les vaines jouissances de l'ambition que l'enfant convoite. Un exemple le prouvera. Imaginez qu'un étudiant, habituellement premier de sa classe, se voie dépassé par un condisciple et soupçonne celui-ci d'avoir employé un moyen frauduleux. Se consolera-t-il par la pensée qu'en réalité il en sait plus que ce camarade? C'est peu probable [2].

L'exemple précédent n'est pas inventé à plaisir. Il se rencontre, hélas, et n'est même pas rare. C'est que les sanctions artificielles ont tellement altéré le caractère de l'école, qu'il y règne comme une atmosphère de défiance, défiance trop souvent justifiée.

Les fraudes aux compositions sévissent. Là même où la surveillance est assez active pour les empêcher, elles sont prêtes à paraître à la première négligence du professeur. Or, s'il y a quelque chose de foncièrement mauvais, quelque chose qui peut vicier toute l'éducation à l'école, c'est l'existence, à l'état patent ou latent, de ces pratiques sournoises tendant à fausser les résultats des épreuves. Et l'on doit bien reconnaître qu'en accordant à ces résultats des primes exagérées, on décourage la sincérité.

Par une étrange contradiction, tandis que les écoliers se montrent eux-mêmes capables de fourberie, ils manifestent une véritable inquiétude au sujet de l'équité du maître. On exige de lui une justice méticuleuse, s'attachant à la lettre et non à l'esprit du règlement. Dans son appréciation, il ne peut connaître et ne connaît que le travail placé sous ses yeux. Il se garde bien de songer seulement à l'auteur du travail et de tenir compte d'aucune des circonstances spéciales où peut se trouver son élève; à ce point de vue l'idéal est réalisé et, malgré celà, l'enfant qui ne remporte pas de prix

---

1 Bain, *La Science de l'Éducation*, dit de l'émulation en général : c'est un principe anti-social, il peut devenir excessif, il n'agit pas sur tous, et enfin il fait un mérite des dons naturels.

2 Autre exemple : il arrive que des élèves doublent et triplent la classe supérieure de l'école primaire dans le but unique et avéré de remporter la médaille d'honneur.

en rejette volontiers la faute sur la partialité des professeurs [1].

Si les sanctions naturelles existaient seules, aucune fraude ne serait profitable. Si notamment le corps professoral se contentait de désigner, à la fin de chaque année, les élèves capables de fréquenter le cours suivant; si cette opinion était fondée, non seulement sur les résultats de diverses épreuves, mais sur la connaissance que le maître a faite de l'écolier après un an de rapports réguliers et attentivement suivis; si enfin l'obligation de doubler une classe était considérée, non comme un châtiment, mais comme un conseil sincère donné à l'élève dans son intérêt; les arrêts portés par l'ensemble des professeurs, quoique laissés en apparence à l'arbitraire du jury, offriraient bien plus de garanties et, en tout cas, annuleraient les tentatives frauduleuses en les rendant inoffensives.

Dans leur égoïsme naïf, les enfants veulent bien profiter d'une injustice; mais la crainte d'en être victimes les porte aux abus les plus singuliers. Ayant remarqué que les élèves qui fournissent le plus de travail à domicile sont généralement les plus heureux aux compositions, ils en viennent à attribuer à ce travail une importance énorme, supérieure même à celle de la fréquentation scolaire. On a vu des autorités scolaires suivre les étudiants dans cette voie étrange et se montrer, par exemple, particulièrement sévères pour les absences se produisant la veille des compositions. Comme si, de l'aveu des maîtres, les élèves apprenaient plus chez eux, dans leurs livres, qu'à l'école par l'enseignement oral.

Les écoliers vont encore plus loin. Ils considèrent presque le travail à domicile, dépassant certaines limites, comme une semi-fraude. Un enfant dit parfois, en parlant du premier élève de sa classe : « Il n'est pas difficile d'avoir du succès, quand on se tue à travailler, comme le fait mon condisciple ».

Et de fait, le désir de briller est tel, chez certains élèves, qu'on les voit consacrer tout leur temps à l'étude; ce dont on les loue toujours, même quand cet excès nuit à leur santé.

Aussi, de degré en degré, on a pu imposer de plus en plus

---

1 Nous avons interrogé des gens du peuple : dans l'enseignement primaire, en règle générale, les enfants qui n'ont pas de prix accusent l'instituteur d'injustice.

de travaux à exécuter à la maison. Grâce à l'influence hypnotisante des prix, on trouve toujours des étudiants disposés à faire toutes ces besognes, quelque nombreuses qu'elles soient. La conséquence a été le surmenage.

Dans l'enseignement moyen, les élèves ont quatre, cinq et même six heures de cours par jour; souvent ils travaillent chez eux, après la classe, pendant le même nombre d'heures. C'est plus qu'on ne pourrait exiger d'un adulte; ce n'est même pas humain. L'enfant ne peut guère jouer ni se promener; la culture d'un art d'agrément ou l'apprentissage d'un métier lui sont interdits : l'étude le prend tout-à-fait [1].

Le gouvernement s'est ému de cette situation; on a essayé de combattre le surmenage; mais on n'a pas aboli les compositions et les concours qui en sont les facteurs principaux.

Quelques personnes admettent bien que la question des prix soit discutée; mais tant que l'institution existe, elles estiment que, les prix consistant en livres, il y a au moins un avantage, c'est de fournir, à quelques élèves, un choix d'ouvrages utiles et intéressants.

Ce n'est peut-être qu'une illusion. Dans le cas le plus favorable, où l'on permet au lauréat de choisir les volumes qui lui seront décernés, il désigne souvent les auteurs classiques qui

---

1 Il est intéressant de voir ce que dit à ce sujet M. COLLARD dans son récent ouvrage (*Méthodologie de l'enseignement moyen*), bien que, d'après le titre de ce travail, on ne doive pas s'attendre à y trouver de longs développements sur les distributions de prix. En effet, l'auteur en dit quelques mots seulement : il énumère les raisons pour lesquelles il veut maintenir les prix; dans le nombre, il y a des raisons de sentiment. Par contre, il fait, en excellents termes, le procès des compositions et montre surtout qu'elles conduisent au surmenage. Il demande une double réforme, l'une morale, l'autre pédagogique. D'une part, dit-il, on devrait attacher moins d'importance à une récompense toute matérielle. Pour l'autre réforme, il reconnaît qu'il est impossible de présenter un système qui ne prête pas le flanc à la critique. De ces paroles, de M. Collard, il semble résulter que c'est bien dans la récompense elle-même que gît le mal et non dans les épreuves à la suite desquelles on l'attribue. M. Collard propose ensuite de remplacer le classement en série linéaire (1, 2, 3,...) par un classement en catégories. Il nous paraît que cette réforme est un progrès et qu'elle supprime quelques inconvénients du régime antérieur; mais elle en laisse subsister le plus grand nombre.

lui sont nécessaires pour la suite de ses études. Le prix est alors un don pécuniaire déguisé.

Dans l'autre cas, le hasard seul préside au choix des livres et, fréquemment, il n'est pas conforme à l'âge et aux goûts de l'enfant. Ajoutez à cela l'existence d'une industrie vraiment coupable, consistant à publier les chefs-d'œuvre de la littérature dans des éditions destinées spécialement aux livres à donner en prix; opération purement commerciale, où le format et le nombre de pages sont des données et où, par conséquent, des œuvres immortelles sont mutilées par un négociant sans scrupule. Bref, il suffit de constater que bien des écoliers ne lisent même pas les ouvrages qu'ils ont reçus et le système est jugé [1].

Or ces récompenses coûtent très cher. On ne doit regretter aucune dépense faite pour l'enseignement, si elle est profitable. Mais si elle l'est peu ou pas, on peut tirer argument du chiffre qu'elle atteint.

Supposez un Athénée fréquenté par 300 élèves payant une rétribution annuelle de 70 francs. Le coût des prix, médailles, diplômes, l'impression du programme et les menus frais dépassent 2000 francs. La part qui revient, à cet établissement, dans le budget du concours général sera certainement de plusieurs centaines de francs au moins [2]. De plus, l'autorité communale offre encore des livres aux jeunes gens qui ont déjà été couronnés au concours général et même à ceux qui

---

1 Avec le système en vigueur dans les Athénées, il peut arriver que l'élève remportant le prix d'honneur n'ait aucun prix particulier; dans un cas pareil, si l'on offre, au jeune homme, des livres, au lieu de la médaille, il préfère parfois la médaille. — Les élèves des écoles primaires *gratuites* et leurs parents dénigrent d'habitude les livres de prix que la commune leur octroie en sus de l'instruction.

2 Le concours général des Écoles moyennes et des Athénées figure au budget pour une somme de 28,500 francs. Les Écoles moyennes n'envoient au concours qu'une classe pendant deux jours, les Athénées, quatre classes pendant quatre ou cinq jours. Ces derniers, quoique beaucoup moins nombreux, absorbent donc probablement la grosse part de la dépense. — (Depuis que cet article a été écrit, le règlement a été changé; en 1904 deux classes seulement des Athénées ont pris part au concours; les frais seront donc un peu moindres.)

ont failli l'être. Il y a telle année de succès où ce chapitre peut atteindre mille francs. En tenant compte du fait que la suppression de ces récompenses permettrait des réductions de personnel, on peut, sans être taxé d'exagération, faire monter, à 5000 francs environ, le coût des prix pour ce seul établissement.

Avec cet argent, on pourrait octroyer la gratuité des études à plus de 70 enfants, soit à peu près le quart de la population. Si l'on voulait affecter cette somme à l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire, on pourrait acquérir plus de mille volumes par an.

On pourrait imaginer bien d'autres destinations à ces fonds, sans les faire servir à flatter la vanité des uns, à exciter l'envie des autres, à encourager la fraude et le surmenage.

Gand. M. STUYVAERT.

COMPTES RENDUS

Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. CHABOT. Tome II, fascicule II. Paris, Ernest Leroux, 1902, in-4°; texte p. 257-352, traduction p. 153-320. Prix : fr. 12-50.

Le second fascicule du tome II de la chronique de Michel le Syrien[1] donne le texte et la traduction de la fin du livre IX et des douze premiers chapitres du livre X, et expose les événements depuis le règne de l'empereur Anastase (491-518) jusqu'à celui de l'empereur Tibère (578-582).

Dans ce fascicule, Michel utilise, comme sources principales, les chroniques de Pseudo-Zacharie le Rhéteur, de Jean d'Asie et de Jacques d'Edesse. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à propos du fascicule précédent, Michel considère l'historien grec Zacharie le Rhéteur comme un écrivain syrien qui a composé toute la compilation connue sous son nom. Cette erreur étrange, qui est formulée en termes explicites dans l'en-tête du chapitre x du livre VIII, reparaît encore par-ci par-là dans le cours de l'ouvrage[2]. Michel a eu à sa disposition, pour la compilation de Pseudo-Zacharie, un manuscrit plus complet que celui qui nous est parvenu (l'*add.* 17202 du *British Museum*). Il s'ensuit que certaines lacunes de celui-ci peuvent maintenant être comblées, p. ex. la disparition d'un feuillet au milieu de la lettre de Rabboula d'Édesse

1 Sur les fascicules précédents, cf. le t. XLIV (pp. 326-330) et le t. XLV (pp. 391-393) de la *Revue*.

2 A la p. 240, col. 2, Michel attribue à Zacharie le chap. IX du livre X, qui est l'œuvre du compilateur syrien anonyme.

à Gemelianus de Perrhin, au livre X[1], ainsi que la perte de plusieurs chapitres de ce même livre[2]. Pour certains documents, notamment pour les lettres dogmatiques des patriarches Anthime, Théodose et Sévère, Michel semble avoir consulté un texte indépendant de celui de Pseudo-Zacharie. C'est ainsi qu'on lit chez Michel des passages de ces lettres que Pseudo-Zacharie n'avait pas jugé utile de reproduire[3]. La lettre de Sévère à Anthime présente toutefois, sous ce rapport, une particularité assez curieuse : Michel ne se borne pas à y suppléer un passage omis[4], il substitue tout un passage à un autre[5]. Le passage de Michel se rattachant très bien à ce qui le précède et nullement à ce qui le suit, tandis que le contraire est vrai pour le passage de Pseudo-Zacharie, il semble que dans la lettre originale le texte de Michel ait précédé celui de Zacharie. On notera toutefois qu'il n'est pas facile de raccorder les deux textes, et qu'il est assez étrange que Michel, après avoir suppléé le passage omis par Zacharie, ait omis à son tour le passage donné par ce compilateur. Quoiqu'il en soit, le passage de Zacharie appartient certainement à la lettre de Sévère à Anthime. On possède en effet de ce passage un fragment grec intitulé : *τοῦ αὐτοῦ (Σευήρου) ἐκ τοῦ πρὸς Ἄνθιμον τὸν αἱρετικὸν συνοδικοῦ γράμματος, οὗ ἡ ἀρχή· Τῶν πρὸς τὴν σὴν θεοφιλίαν*[6].

Si le manuscrit de la compilation de Pseudo-Zacharie dont Michel s'est servi, est plus complet que celui du *British Museum*, il ne semble pas avoir été beaucoup plus correct, du moins à en juger par les passages que nous avons collationnés ensemble. La plupart des variantes de Michel ne nous paraissent être que des corrections plus ou moins heureuses. Au nombre des bonnes leçons de Michel, nous signalerons celle de la p. 163, col. 2 où Michel attribue plus exactement à Jean Grammaticus un traité que Pseudo-Zacharie avait attribué au grammairien Sergius[7].

Les nombreuses lettres dogmatiques que Michel a insérées dans sa

---

1 Ce passage va, dans la traduction de la chronique de Michel, de la p. 227, col. 2, l. 21 (« Et nous prenons ce corps ») à la p. 231, col. 2, l. 19 (« ils mangent encore d'autres aliments »). Cf. Hamilton et Brooks, *The syriac chronicle known as that of Zachariah of Mitylene*, p. 305, note 1.

2 Michel, p. 222, note 1; p. 244 note 11.

3 P. 211, note 1; p. 216, note 1.

4 P. 212, col. 2, depuis « Avec le manque d'expérience » jusqu'à la fin.

5 P. 210, col. 2, l. 3 à la p. 212, col. 2, l. 3.

6 Cf. M. A. Kugener, *La compilation historique de Pseudo-Zacharie le Rhéteur* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. V (1900), p. 471.

7 Cf. *ibid.*, p. 476-477.

chronique d'après Pseudo-Zacharie, sont loin d'être toujours faciles à comprendre, soit qu'elles aient été mal traduites du grec, soit que la version syriaque ait été corrompue par des copistes négligents. Il était donc prudent de ne négliger aucun moyen d'information ni de contrôle. Or, si M. Chabot a certainement connu les traductions allemande et anglaise de Pseudo-Zacharie, il ne semble guère en avoir tiré parti. Nous avons déjà relevé, à la fin de notre compte rendu du fascicule précédent, un contre-sens que M. Chabot aurait évité s'il s'était reporté à la version anglaise de MM. Hamilton et Brooks; en voici un que l'examen de l'une ou de l'autre version aurait fait disparaître : à la p. 223, col. 2, M. Chabot traduit : « C'est en vain que cherchent à tromper ceux qui disent : *Nous n'acceptons pas* le synode de Chalcédoine quant à la définition de la foi » au lieu de : « *qu'ils* (Anthime et Théodose) *n'acceptent pas* etc. » — M. Chabot ne semble pas non plus avoir tenu grand compte des observations critiques dont ces deux versions ont été l'objet. Pour notre part, par exemple, nous avions montré qu'au début de la première lettre de Julien à Sévère, il était question d'une homélie de Sévère d'Antioche qui est *conservée* et non d'une homélie *perdue* de Cyrille d'Alexandrie, et qu'il fallait, par conséquent, lire : « ils m'ont aussi apporté *ta* LXVII[e] homélie » au lieu de : « ils m'ont aussi apporté *sa* LXVII[e] homélie[1] ». M. Chabot traduit néanmoins : « ils m'ont aussi apporté son LXI[e] discours », en faisant remarquer en note : « L(and = Zacharie) : « son LXVII[e] discours ». *Ce Traité est perdu*[2] ». Le texte des lettres de Julien et de Sévère est peu correct chez Michel comme chez Pseudo-Zacharie, et étant peu correct, il n'est pas aisé à traduire. M. Chabot se serait facilité de beaucoup sa tâche de traducteur, et il aurait en même temps réussi à donner une traduction plus claire et plus exacte de ces lettres, s'il avait eu recours à l'*add.* 17200 du *British Museum* qui contient une excellente version syriaque de toute la correspondance échangée entre Julien et Sévère.

Parmi les documents les plus intéressants que Michel a incorporés dans cette partie de sa chronique et qui ne proviennent pas des sources que nous avons mentionnées, nous signalerons un extrait d'une Vie de Sévère d'Antioche[3] et la liste des hérésies qui surgirent du temps de Justinien[4]. L'extrait en question est tiré de la Vie de Sévère par Jean, supérieur du monastère de Beith-Aphthonia, et

---

1 Cf. *ibid.*, p. 477-478.
2 P. 226, col. 1, note 3.
3 P. 195-196.
4 P. 248-262.

non pas, comme le pense M. Chabot, par Jean bar Aphthonia [1]. Il va, dans l'édition que nous en donnons au t. II, fasc. III de la *Patrologia orientalis* (Paris, Didot), de la p. 253 à la p. 256. La liste des hérésies nous fournit certains renseignements fort curieux, notamment sur les *Borboriens* et les *Catacéphalites*. Nous renvoyons pour l'hérésie des *Borboriens* à un article que M. E. Monseur vient de publier dans le *Bulletin de Folklore* (Bruxelles), t. III, p. 296 ssq., où la notice de Michel est étudiée à la lumière d'autres textes relatifs à l'accusation de meurtre rituel d'un enfant. Quant à la notice que Michel a consacrée aux *Catacéphalites*, nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue* en la reproduisant *in-extenso*. La voici d'après la traduction de M. Chabot légèrement modifiée [2] :

« A cette époque naquit l'hérésie des *Catacéphalites* [3], c'est-à-dire » des « suspendus la tête en bas ». — Un certain Égyptien, qui fut » accueilli par un autre Égyptien dans la ville impériale (Constantinople), » se mit à enseigner à son hôte que celui qui reste suspendu la tête en » bas, chaque jour durant trois heures le jour et trois heures la nuit, » pendant vingt jours, est purifié du mal, surmonte toutes les passions » et devient impassible. Ensuite, s'il mange, ou s'il commet la forni- » cation, ou s'il accomplit tous les désirs de son cœur, il agit comme » un être spirituel, et ces choses ne lui sont point imputées à péché. » — Il séduisit beaucoup de gens; mais pour lui, il mangeait, buvait et » dormait. Il disait : « L'Antéchrist est proche ; mangeons et buvons, » avant que l'or ne soit jeté comme du fumier » (Cf. Ézech., VII, 19). » Et sous ce prétexte, il se livrait aux plaisirs lascifs. — Après un » festin, il faisait suspendre deux ou trois personnes la tête en bas, et » rangeait les autres autour, afin qu'elles priassent pour que ceux » qui étaient suspendus fussent initiés au mystère de l'impassibilité » et à la ruse des démons [4]. Et ceux-là affirmaient qu'ils étaient parvenus » à l'impassibilité, et que leur âme était purifiée. — Une assemblée » nombreuse se réunit. Ils lui apportaient leur or. Celui-ci choisit et » créa parmi eux des apôtres qu'il envoya pour répandre l'erreur. —

---

1 Nous avions déjà fait remarquer à la p. 477 de notre article cité plus haut que Jean bar Aphthonia n'avait pas écrit de Vie de Sévère d'Antioche.

2 P. 261-262.

3 Comme on va le voir, les Catacéphalites croyaient parvenir à l'impassibilité et à la pureté parfaite, en parodiant le supplice de saint Pierre.

4 En rendant la fin de cette phrase par « obtinssent la perfection mystérieuse et l'impassibilité », M. Chabot n'a pas traduit les deux derniers mots du texte et n'a pas donné au verbe *êthgemar* le sens qu'il a ici, c'est-à-dire celui de τελεῖσθαι « être initié ».

» Son affaire ayant été connue de feu l'impératrice Théodora, qui » vivait encore à cette époque, elle le fit saisir et jeter en prison. » Ayant confessé son aberration, il fut chassé de la ville et ne fut » accepté dans aucun autre endroit [1]. »

M. A. KUGENER.

Didymes, fouilles de 1895 et 1896, par E. PONTREMOLI et B. HAUSSOULLIER, 1 vol. in-4° avec 62 grav. et 20 pl. Paris, Leroux, 1903. Prix : 75 fr.

Didymes était le siège de l'oracle d'Apollon le plus célèbre après celui de Delphes. Les légendes sacrées faisaient remonter son origine avant la colonisasion de Milet par les Ioniens, et, au déclin du paganisme, Julien l'Apostat ordonnait encore de détruire les chapelles chrétiennes élevées sur ce territoire sacré. Le dieu prophétique y fut consulté par les rois et les empereurs depuis Crésus jusqu'à Caracalla et Licinius, et les cités d'Asie et d'Europe lui envoyaient leurs offrandes. Une foule de souvenirs s'attachent à ce site fameux, et les

---

[1] Aux remarques déjà faites, nous ajouterons les suivantes : au lieu de « Diophysites », il est préférable de dire « Diphysites », le mot grec correspondant étant *Διφυσῖται*; cf. le *Greek lexicon of the roman and byzantine periods* de Sophoclès, s. v. — L'accentuation du surnom *Diacrinomenoi* donné aux Monophysites, est *Διακρινόμενοι* et non *Διακρινομένοι* (p. 258, col. 1; p. 285, col. 2; p. 289, col. 2 etc.). — P. 248, col. 1, au lieu de : « ils s'emparèrent des couvents des persécutés *où ils s'assemblaient* », lire : « *qui étaient abandonnés* ». Ce passage est également mal traduit dans la version latine du *Chronicon ecclesiasticum* de Bar-Hébraeus par Abbeloos et Lamy (t. I, col. 220). — P. 156, col. 2, à propos de la notice : « Ils trouvèrent aussi dans sa maison un pauvre moine etc. », M. Chabot pouvait renvoyer à la Chronique de Jean de Nikiou (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXIV, p. 496), et p. 160, col. 2, à propos de la notice. « Environ deux cents moines etc. », à Théodore le Lecteur (*Revue archéologique*, N. S., t. 26, p. 396) et Théophane, p. 152 de l'édition de Boor. — Ces quelques remarques n'enlèveront absolument rien à la valeur de la traduction de M. Chabot qui est faite avec beaucoup d'exactitude. Chacun pourra y apporter des corrections et des additions suivant les études auxquelles il se livre. Mais si M. Chabot n'est pas impeccable — ce dont personne ne peut d'ailleurs se vanter, — on peut néanmoins affirmer avec M. Rubens Duval que grâce à ses efforts consciencieux et ses patientes recherches, il a réussi à faire la lumière là où d'autres auraient échoué (*Journal asiatique*, 1903).

documents qu'on y peut recueillir offrent un intérêt considérable, à la fois religieux et politique.

C'est ce que M. Haussoullier avait déjà prouvé excellemment dans un premier volume consacré au Didymeion et à la ville de Milet dont les destinées sont inséparables. Grâce surtout aux inscriptions qu'il a mises au jour durant une double campagne de fouilles, il n'a pas seulement pu raconter avec précision certains épisodes de la vie du temple; son livre fait revivre toute la clientèle de princes et de villes, qui rendirent hommage à l'Apollon Didyméen, et jette notamment une clarté nouvelle sur les rapports des Séleucides avec leurs territoires d'Asie Mineure [1].

Aujourd'hui il publie avec M. Pontremoli, qui fut son collaborateur dans ses fouilles comme il l'est dans l'exposé de leurs résultats, un somptueux volume consacré uniquement au Didymeion. L'alliance féconde d'un ancien membre de l'Ecole d'Athènes et d'un ancien pensionnaire de la ville Médicis a donné à tous les chapitres de cette étude complexe une égale solidité. Les recherches d'un épigraphiste, qui est en même temps un philologue, ont constitué le fondement inébranlable sur lequel repose toute la partie historique. La science sûre d'elle-même d'un architecte se révèle dans l'exactitude des indications techniques et dans une belle série de plans et de restaurations exécutés d'après des lavis, tandis que d'autres planches, reproduisent directement des photographies, et semblent encore illuminées par l'éclatante lumière de l'Orient, qui fait valoir tous les détails.

Aucun sanctuaire ne méritait mieux que le Didymeion qu'on lui consacrât cet ouvrage à la fois érudit et luxueux. C'était, on l'a souvent répété d'après Strabon, le plus vaste édifice religieux qu'ait érigé l'antiquité grecque [2], et Vitruve le place avec l'Artémision d'Éphèse au premier rang des quatre temples de marbre les plus fameux de l'univers. En fait il a une valeur considérable pour la connaissance de l'architecture ionique qui se développa après Alexandre, car, si les travaux plusieurs fois interrompus et repris, avant d'être définitivement abandonnés, s'échelonnent sur une période de plus de trois siècles, le plan fidèlement suivi est celui qui fut conçu à la fin du IVe siècle par Paeonios d'Ephèse et Daphnis de Milet. Une série de

---

1 *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Paris, 1902.

2 Il y a cependant une réserve à faire, comme le remarquent les auteurs (p. 128) : Le vieil Héraion de Samos, fouillé par la Société archéologique d'Athènes, mesurait 109^{m}15 sur 54^{m}57 tandis que le Didyméion n'avait que 108^{m}56 sur 49^{m}85. Mais Strabon ou ne l'a pas connu (peut-être était-il en ruines) ou n'en a pas tenu compte.

comptes de construction gravés sur des stèles permet de déterminer souvent à quelle date telle porte a été bâtie, telle assise a été posée. Mais, si l'on suit les progrès de l'œuvre gigantesque, on en constate aussi l'inachèvement. Dès l'entrée, les pylones restés à l'état d'épannelage, les gradins qui n'ont jamais été ravalés, des blocs de marbre portant encore les marques des chantiers prouvent que les Milésiens, accablés par la grandeur de leur entreprise, ne purent jamais la conduire à son terme. Elle en resta toujours où l'avaient laissée les ouvriers de Caligula, qui projeta de mettre sous toit le colosse pour le consacrer à sa propre divinité.

Comme ses dimensions insolites n'ont pas permis dans l'antiquité de terminer le temple milésien, elles ont empêché de nos jours qu'il fût entièrement excavé : le moulin du village de Hiéronda se dresse toujours au dessus du naos. MM. Haussoullier et Pontremoli ont consacré un chapitre intéressant aux études dont Didymes a été l'objet depuis Cyriaque d'Ancône, et mis notamment en lumière les mérites de l'architecte Huyot, qui parcourut le Levant de 1817 à 1820, et y recueillit un trésor, presque inconnu, de dessins et de notes[1]. Rayet, dont l'admirable ouvrage sur la vallée du Méandre est resté sans conclusion, n'avait voulu faire à Didymes, où il travailla avec l'architecte Thomas, que des sondages et des tranchées, qui permissent une restauration du temple. Leurs successeurs au contraire ont entièrement déblayé une partie de l'édifice : sa façade principale.

Ils ne pouvaient espérer exhumer du sol, comme on l'a fait à Égine ou à Olympie, une foule de statues : les frontons ont toujours fait défaut. A Didymes les morceaux de sculpture, dont une curieuse Gorgone archaïque, découverts par les explorateurs à Hiéronda, ne peuvent être attribués au temple lui-même. Mais les ruines de celui-ci ont fourni une série importante de motifs d'ornementation, telle l'admirable décoration florale qui entourait la base des colonnes ou d'extraordinaires chapiteaux ioniques portant des bustes de divinités en saillie sur la volute. Ces deux années de labeur ont eu surtout pour résultat de faire connaître la disposition de toute la façade décastyle, précédée de deux pylones, et de montrer l'originalité du plan élaboré par Daphnis et Paeonios. MM. Pontremoli et Haussoullier ont ainsi fixé certains caractères de cette architecture élégante qui s'épanouit brillamment en Ionie après Alexandre, et y produisit, en dehors du

---

1 P. 30 : « Huyot fit en Asie Mineure les plus belles études d'architecture qu'y ait jamais faites un architecte, les plus complètes, les plus consciencieuses et nous ajouterions les plus utiles, si elles n'étaient restées enfouies dans la Bibliothèque Nationale. »

Didymeion, des chefs d'œuvre comme le Mausolée d'Halicarnasse, l'Artémision d'Éphèse. C'est un mérite qui suffirait à satisfaire les plus ambitieux.
F. C.

DOM H. LECLERCQ. **L'Afrique chrétienne,** 2 vol. in-12. Paris, Lecoffre, 1904 (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*). Prix : 7 fr.

L'histoire de l'Afrique chrétienne était un sujet bien digne de tenter un écrivain. Il est d'abord nettement délimité : on peut suivre les destinées de l'église d'Afrique depuis ses origines au IIe siècle jusqu'à sa décadence, sous les Vandales et à sa ruine après l'invasion arabe, et étudier toutes les phases du développement de ce grand corps social depuis sa naissance jusqu'à sa mort. De plus, cette église a donné à la littérature latine quelques-uns de ses écrivains les plus célèbres, Tertulien, St Cyprien, St Augustin et au IVe siècle elle a exercé dans le monde chrétien d'Occident une véritable hégémonie intellectuelle. La lutte contre le donatisme et le manichéïsme sont de grands événements religieux qui, le premier surtout, ont eu une répercussion considérable sur la politique. Enfin, les découvertes épigraphiques et archéologiques qu'a amenées l'exploration de l'Algérie et de la Tunisie, ont fourni des documents aussi nombreux qu'intéressants, qui jettent notamment un jour curieux sur les idées populaires et les usages des fidèles. Dom Leclercq a mis largement à profit, à côté des écrits des Pères, cette source abondante d'informations, et il a écrit un livre à la fois attachant et scientifique, nouveau à bien des égards, et d'une grande élévation de pensée. L'auteur, qui définit l'histoire « la science des développements successifs de l'esprit humain », n'est pas loin de lui donner la primauté sur toutes nos autres connaissances (préf. p. XIX), et la haute idée qu'il se fait de sa mission, l'anime d'un zèle infatigable pour la remplir.
F. C.

Quintiliani Institutionis oratoriae liber X. *A revised text edited for the use of colleges and schools*, by W. PETERSON. Oxford, Clarendon press, 1903. Un pet. vol. in-12. Prix :

C'est une heureuse idée d'avoir édité pour les classes le Xe livre de Quintilien. La portée générale des préceptes, les aperçus d'histoire littéraire donnés à propos de la lecture et de l'imitation assignent à cette partie de l'ouvrage un intérêt particulier. Les dernières pages —

sur l'improvisation — couronnent dignement le livre, et quand Sarcey, avec tant de verve, nous initie à l'art de la conférence *improvisée*, il développe, au fond, les règles tracées par l'honnête rhéteur latin.

Le commentaire de M. Peterson, abondant, sûr et précis, évite les digressions; il intéresse les élèves aux nuances d'expression — si nombreuses dans Quintilien — dont la connaissance est indispensable à l'intelligence du texte. D'ordinaire il indique les équivalents dans la langue grecque. Les notes biographiques ou relatives à l'histoire littéraire sont sobres de détails; on s'y borne à l'essentiel. Enfin la discussion du texte n'est pas oubliée, sans étalage d'érudition toutefois.

G. Mallet.

Georges Yver, **Le Commerce et les Marchands dans l'Italie méridionale au XIIIe et au XIVe siècle**. Paris, Fontemoing, 1903. viii-439 pp. in-8° (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Fascicule 88*).

Les événements sanglants et tragiques dont l'Italie méridionale et la Sicile furent le théâtre sous les règnes angevins, forment un des chapitres les plus « exploités » de l'histoire du moyen âge. La légende et la science, le roman, le théâtre même se sont emparés de l'épisode des Vêpres siciliennes. Une littérature abondante a décrit les rêves ambitieux de Charles d'Anjou et de ses successeurs, les luttes qu'ils livrèrent contre les derniers Souabes et contre les Aragonais. Mais, si les caractères politiques de l'époque ont été mis en lumière, il n'en est pas de même des facteurs économiques et sociaux.

M. Yver a eu l'heureuse idée de rechercher quelles furent les conditions de l'activité commerciale et industrielle de l'Italie méridionale durant les quatre vingts années qui séparent l'avènement de Charles I de la mort de Robert (1265-1343); il a réussi, grâce aux documents inédits que lui ont fournis les principaux dépôts d'archives de la Péninsule — en particulier les *Registres* et les *Rationes Thesaurariorum* de Naples — à reconstituer la vie économique de cette période dans ses manifestations les plus intéressantes, et les conclusions de son étude sont de nature à influencer les jugements que l'on portera désormais sur les princes angevins.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur montre les efforts et les tentatives de Charles I, de Charles II et de Robert pour mettre en valeur le sol et les richesses naturelles de leur royaume, pour y introduire des industries nouvelles, développer les relations commer-

ciales, attirer dans les ports les marchands et les vaisseaux étrangers. Déjà Frédéric II, par des moyens analogues, avait travaillé à la prospérité matérielle de ses sujets italiens; les Angevins s'inspirèrent de ses idées directrices et élargirent le cadre de la politique économique. Ils protégèrent l'agriculture, l'une des principales sources de revenus du pays, et défendirent les paysans contre les abus du pouvoir. La production des céréales, des plantes textiles, des fruits, du vin augmenta. L'élevage du bétail et des chevaux ne fut pas négligé. Quant au sous-sol, riche en minéraux de toute espèce, les rois de Naples cherchèrent à en tirer profit : des minières de plomb et de fer entrèrent en exploitation, des centres manufacturiers se constituèrent en Calabre, dans la Basilicate et la Terre de Labour. Désireux d'acclimater l'industrie de la laine, encore peu développée, Charles I et son fils firent venir des béliers et des brebis de Barbarie, puis attirèrent des maîtres et ouvriers étrangers, notamment les experts artisans drapiers de Florence qu'ils comblèrent de privilèges. Des fabriques de draps et des teintureries s'ouvrirent à Naples, à Capoue, à Ravello.

Le trafic ressentit le bienfaisant contre-coup de ces mesures : deux grandes voies commerciales servaient aux transactions terrestres, l'une reliait la capitale à Florence en passant par Pérouse, l'autre se dirigeait de Naples vers les rivages de l'Adriatique. Mais le négoce maritime était de beaucoup le plus important; les ports de la Pouille et du golfe de Salerne retrouvèrent l'activité des X[e] et XI[e] siècles. Leur rayon d'action atteignit presque tous les points du littoral méditerranéen.

Toutefois, si l'on constate chez les souverains angevins la volonté bien arrêtée d'accroître la richesse et le rendement de leur royaume, il ne faut pas perdre de vue que des considérations utilitaires et des mobiles égoïstes les guidèrent fréquemment. Afin de défendre la cause guelfe, de satisfaire leurs ambitions de conquêtes et leurs goûts luxueux, ils se firent commerçants et remplirent leur trésor au détriment de leurs sujets. De là, la main-mise pratiquée par la *Curia* sur les terres et les pâturages les plus fertiles, les monopoles de nombreux produits qu'elle se réserva, les restrictions que, selon les nécessités financières, elle imposa au trafic des *victualia*. A cet égard, les pages que M. Yver consacre au commerce des grains (pp. 104-126) méritent d'être signalées parmi les meilleures que l'on ait écrites sur cette question capitale de l'histoire économique.

Un autre caractère de la politique angevine consiste dans le rôle effacé joué par les regnicoles, qui contraste avec la prépondérance que prirent les étrangers aux diverses manifestations de la vie commerciale. Tandis que les habitants demeuraient inertes ou ne se livraient

qu'au négoce de détail et de cabotage, l'industrie, le trafic en gros, la marine marchande, la banque, les affaires fructueuses passèrent entre les mains des étrangers. M. Yver, dans la seconde partie de son travail, signale, comme il convient, ce trait essentiel de l'économie de l'Italie méridionale. Sans doute, les Amalfitains firent exception, mais leur activité ne trouva guère d'imitateurs dans le reste de la population. Toutes les entreprises et les bénéfices furent réservés aux forains qui, groupés en « nations », sous la direction de consuls, formèrent à Naples, à Barletta etc., de véritables quartiers autonomes semblables aux colonies du Levant.

Parmi ces « nations », deux se disputaient l'hégémonie commerciale du Midi : les Vénitiens et les Florentins. Les premiers, attirés par la situation avantageuse de la Pouille, s'étaient établis dans les ports de la côte orientale qui constituaient des escales précieuses entre la métropole et ses colonies. Trani était leur principal entrepôt. Toutefois, ils ne purent maintenir leur prépondérance : sous le règne de Robert, les Florentins firent la « conquête » économique du pays et dépossédèrent Venise de son monopole. Non-seulement, des raisons politiques avaient rapproché la grande cité toscane des princes angevins, mais ceux-ci, pressés par de continuels besoins d'argent, s'adressèrent aux banquiers de Florence qui leur prêtèrent d'énormes capitaux.

M. Yver trace un tableau très fouillé de l'activité et des opérations des compagnies florentines ; il expose fort clairement de quelle manière les Bardi, les Peruzzi, les Acciajuoli, associés en une sorte de *trust* ou syndicat essaimant agents et succursales, finirent par absorber toutes les affaires et par exploiter le midi de l'Italie comme leur domaine privé : perception des impôts, transport du numéraire, paiement des gages des fonctionnaires et de la solde des troupes, trafic des céréales, tout fut en leur pouvoir. Cette action absorbante se fit au détriment du royaume que les négociants toscans épuisèrent peu à peu ; aussi, le jour où éclata le formidable *krach* de la Banque florentine, l'Italie méridionale, privée des capitaux et de l'initiative des étrangers, tomba dans la léthargie.

M. Yver s'est montré, dans ses conclusions, trop indulgent peut-être à l'égard de la politique des rois angevins auxquels on ne saurait pardonner leur âpreté au gain et leur mercantilisme excessif. Quoiqu'il en soit, l'Italie connut sous leur domination une activité économique intense et féconde. Naples, leur création, devint, en quelques années, un des entrepôts les plus réputés de l'Occident. Si cet éclat fut momentané, la faute repose en partie sur le manque d'initiative des habitants. Ceux-ci ne parvinrent jamais — même aux époques les plus brillantes de leur histoire — à s'émanciper de la tutelle de l'étranger. Au XIIIe et au XIVe siècles, ils furent subordonnés au commerce vénitien et

florentin; de nos jours, ce sont des industriels anglais, des négociants allemands, des capitalistes milanais qui prélèvent les bénéfices les plus clairs du trafic et des transports maritimes.

MICHEL HUISMAN.

PAUL KALKOFF. **Die Anfänge der Gegenreformation in den Niederlanden**. Halle, Niemeyer, 1904, in-8°.

Depuis plusieurs années déjà M. P. Kalkoff étudie le rôle joué par Jérôme Aléandre pendant sa nonciature en Allemagne au commencement de la Réforme. C'est encore à ce célèbre personnage qu'il a consacré la plus grande partie du travail dont je viens de transcrire le titre. Personne jusqu'aujourd'hui n'avait pris garde à l'influence d'Aléandre sur l'organisation de la lutte contre l'hérésie dans les Pays-Bas. Désormais cette influence apparaît en pleine lumière. M. Kalkoff nous montre le nonce pontifical obtenant de Charles-Quint un édit contre les Luthériens des provinces bourguignonnes dès avant le 29 septembre 1520, et il établit avec une grande vraisemblance que ce sont les stipulations de cet édit, malheureusement perdu, qui constituent le contenu du fameux placard du 20 mars 1521. Les chapitres suivants décrivent dans le plus grand détail l'activité déployée par Aléandre contre les novateurs après son retour de la diète de Worms dans notre pays, au mois de juin 1521, en compagnie de l'empereur.

D'après Aléandre, l'hérésie avait pour fauteurs principaux dans les Pays-Bas, les Érasmiens et les moines Augustins, les marchands haut-allemands et les *maranos* portugais, les uns et les autres établis en si grand nombre à Anvers à cette époque. C'est l'occasion pour M. Kalkoff d'étudier avec une précision et une érudition tout à fait remarquables, l'importance et l'action de ces divers groupes dans la propagation de la Réforme. Il s'est particulièrement attaché à faire ressortir la part prise par le nonce à la lutte des théologiens de Louvain contre Érasme, lutte qui eut pour résultat le départ de celui-ci de Louvain pour Bâle en 1521. Si nous ajoutons enfin qu'Aléandre obtint de Charles-Quint, à la même époque, l'autorisation d'entamer des poursuites contre Jacques Praepositus, à Anvers, on ne doutera pas qu'il ne faille voir en lui le promoteur de la contre-réformation dans les Pays-Bas. C'est à son énergie, c'est aux mesures qu'il a fait prendre à l'empereur au moment où les préparatifs de la guerre contre la France absorbaient toute l'attention du gouvernement, qu'il faut attribuer le recul du luthéranisme dans nos provinces au commencement du XVIe siècle. Le départ d'Érasme, en privant les partisans d'une réforme religieuse

de la présence de leur chef, les découragea et les désorganisa, mais il décapita aussi l'Université de Louvain et, en détournant d'elle les étudiants allemands, l'empêcha de continuer à jouer ce rôle d'intermédiaire scientifique entre la France et l'Allemagne qui lui était échu et qui répondait si bien à l'un des principaux caractères de la civilisation des Pays-Bas.

Ce rapide aperçu permettra de se faire une idée de l'intérêt du livre de M. Kalkoff. Il appartient certainement et par ses résultats généraux et par les observations de détail dont il abonde, aux études les plus instructives parues depuis longtemps sur l'histoire religieuse de notre pays.

H. Pirenne.

E. Cazes. **Pensées et maximes pour la pratique de la vie** (*Extraits des écrivains, philosophes et moralistes de tous les temps et de tous les pays*). 1 vol. petit in-16, broché. Fr. 3-50. Librairie Delagrave, Paris.

A. Pierre et Mlle Martin. **Extraits des moralistes et des écrivains français**. 1 vol. in-12, broché. 2 fr. Librairie Fernand Nathan, Paris.

H. Marion et H. Dereux. **Pages et Pensées morales** (*Extraites des auteurs français des XVIIe, XVIIIe* et *XIXe siècles*). 1 vol. in-18 jésus, relié toile. Fr. 2-50. Librairie Armand Colin, Paris.

R. Thamin et P. Lapie. **Lectures morales** (*Extraites des auteurs anciens et modernes et précédées d'entretiens moraux*). Classes de 4e et de 3e. 1 vol. petit in-16, cartonné. Fr. 2-50. Librairie Hachette, Paris.

Quatre ouvrages de matière et de portée à peu près identiques, mais de conception différente et gardant chacun, sur un thème commun, une disposition particulière, un aspect, une personnalité propres.

Le premier, de tendances plus libres et d'ambitions sans doute plus que scolaires, réunit et groupe, sous une centaine de rubriques — l'Homme, le Bonheur, la Bonté, l'Amitié, les Défauts, l'Éducation, l'Instruction, l'État, la Loi, l'Autorité, etc. — des pensées et des maximes « clous aigus qui enfoncent la vérité dans notre souvenir » (Diderot). Le choix est souvent heureux et suggestif de méditations aussi variées qu'édifiantes sur la vie. C'est qu'aussi l'auteur, bannis-

sant de parti pris toute réflexion sceptique ou teintée de pessimisme, s'est appliqué à ne mettre sous nos yeux que des pensées idoines à élever les cœurs, stimuler les bons sentiments, provoquer l'effort dans tous les domaines. Je regretterai à peine, qu'indépendamment de la table alphabétique des noms d'auteurs qui clôt le volume, M. Cazes n'ait pas indiqué de façon plus précise l'œuvre à laquelle chacun de ses emprunts a été fait.

Le second, complément d'un *Cours de morale* des mêmes auteurs, en commente et illustre chacun des chapitres par des morceaux choisis et des pensées d'historiens, d'économistes, d'orateurs, de poètes et même de romanciers. Et ces développements auxquels l'éclectisme le plus large a présidé donnent à la leçon de morale un tour bien vivant et bien littéraire. Ainsi le thème *Liberté* s'éclaire d'une page théorique de V. Cousin, des Stances de Rodrigue au 1er acte du Cid, et d'un extrait de l'*Emile* de J. J. Rousseau; les avantages du *Travail* sont tour à tour célébrés par Channing, Guyau, la Fontaine (*Le laboureur et ses enfants*), Diderot, des vers d'Emile Augier, et deux textes originaux d'Izoulet (*La Cité moderne*), auxquels s'ajoutent une vingtaine de pensées intéressantes.

MM. Marion et Dereux, dans une sorte d'histoire des doctrines philosophiques en France depuis Descartes jusqu'à J. Simon — les morts seuls ont été consultés — rangent leurs extraits dans l'ordre chronologique, avec biographie d'auteur et indication précise des sources. L'efficacité des préceptes et des sermons leur paraissant mince, répugnant aussi à tracer un cadre de questions abstraites d'intention didactique, ils ont préféré à un exposé sec et impersonnel « le langage d'un esprit ferme, quelqu'un qui parle, une voix, un timbre, une parole vivante et venant d'une âme proche de la nôtre ». Ils pensent aussi qu'à ce défilé bariolé des consciences illustres représentant les idées morales de trois siècles — si dissemblables à première vue, si peu différentes en réalité, puisqu'au fond la vertu ne change pas — répondra une leçon de tolérance, puisée à même le respect dû à tous ceux qui de bonne foi s'efforcèrent d'arriver à la vérité; sans compter le bénéfice patriotique d'une œuvre qui emprunte au passé tout ce qui peut servir à former les générations présentes.

Nettement dogmatique au contraire, et conçu d'après un plan sévèrement pédagogique, le livre de MM. Thamin et Lapie offre toutes les qualités de disposition et de clarté requises d'un manuel à l'usage des classes. Il débute par des entretiens moraux (pp. 1 à 80), qui forment une synthèse complète du cours de morale. Le reste du livre (p. 80 à 600) détaille ce résumé par une série d'extraits d'auteurs nombreux et variés. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, le chapitre *La Famille* est composé de pages où fraternisent dans un pêle-mêle

non sans originalité Lamennais, L. Veuillot, J. Simon, M. de Guérin, J. de Maistre, Fénelon, Xénophon, Plutarque, F. Pécaut et Stuart Mill. L'ouvrage se termine par un index biographique des moralistes cités.

Tous ces ouvrages sont intéressants, on le voit, à des titres divers; et dans un temps où les esprits semblent sollicités à nouveau par les plus hauts problèmes de la morale privée et sociale, ils fourniront, sans doute, une ample matière à des méditations aussi suggestives que réconfortantes.

OSCAR PECQUEUR.

Schulbibliothek französischer und englischer Prosaschriften : N° 49. LEROUX-CESBRON, *Souvenirs d'un maire de village*, édité par H. Klinghardt. — N° 50. JURIEN DE LA GRAVIÈRE, *Pour l'empire des Mers!* édité par Dr J. HENGESBACH. — N° 51. TH. SANCY et M. BONDOIS, *Médaillons : Bibliographies de quelques françaises d'autrefois*. Berlin, Weidmann. Prix : 1,60 Mk le volume.

Voici les trois derniers volumes français parus dans la collection des prosateurs anglais et français, éditée chez Weidmann, à Berlin. Le principe est de ne donner que des textes suivis, et si possible, complets. Ces textes ont une valeur littéraire ou scientifique; ils sont instructifs et leur intelligence demande un effort. Des notes explicatives, historiques et techniques, sont réunies à la fin de chaque volume. La langue maternelle n'en est pas exclue, au contraire. La traduction n'est pas proscrite davantage, malgré les séduisantes théories qui circulent à ce sujet. Chaque volume est accompagné d'un vocabulaire qui se vend à part.

Le premier numéro est un petit volume charmant, qu'on croirait spécialement écrit à l'intention de la jeunesse. C'est l'histoire authentique, racontée par l'auteur, d'un jeune maire de village, progressiste et généreux. Nous sommes témoins de son élection, nous faisons la connaissance de ses collaborateurs, l'adjoint, le secrétaire, le garde champêtre et les conseillers, nous le voyons à l'œuvre et nous assistons enfin à la campagne électorale du député de l'arrondissement. L'auteur a voulu d'abord consigner par écrit son expérience de maire, pour qu'elle ne fût point perdue; il a ensuite voulu peindre le paysan français comme il est, afin de corriger les traits grossiers que lui prête

le roman naturaliste; mais ce qui, au point de vue scolaire, rend ces extraits précieux, c'est qu'on y étudie sur le vif un côté de l'organisation administrative d'un grand pays. Une ample provision de notes françaises commentent cette œuvre pleine d'humour, qui, sans être une satire ni une apologie, a la saveur de toute œuvre vécue.

A propos du n° 50, on pourrait dire, en modifiant une phrase antique, que la pédagogie est la servante de la politique. L'Allemagne devient une puissance navale. Ses croiseurs doivent assurer la sécurité de son pavillon marchand. D'autre part, l'école est la collaboratrice du gouvernement dans tout ce qui tend à grandir le sentiment national. Elle doit inculquer le patriotisme, et puiser aux grands exemples du passé les leçons du présent. C'est là un des thèmes favoris de l'empereur Guillaume II et c'est à cette tâche que M. Hengesbach, un des directeurs de la collection, a apporté son concours.

Le modèle choisi, Nelson, vient d'Angleterre; c'est la France qui a fourni l'historien, l'amiral Jurien de la Gravière, dont l'histoire des *Guerres maritimes sous la République et l'Empire* est devenue classique. La tâche de l'éditeur a consisté dans le choix des extraits, groupés de façon à montrer l'évolution progressive de la tactique et de la discipline navales, préparée par l'amiral Jervis, et le déclin simultané de la marine française. Ce fut Nelson qui sut donner à la flotte anglaise perfectionnée son maximum de puissance offensive, et qui lui assura l'empire des mers. Sa carrière, dont la bataille de Trafalgar fut le couronnement et la fin, restera toujours un enseignement et un exemple.

Le n° 51 est un livre pour jeunes filles. Il comprend les biographies de six Françaises d'autrefois, dont quatre au moins sont célèbres. La cinquième fut une femme d'une rare bonté, et la dernière doit à sa naissance et sa fin lamentable d'avoir passé dans l'histoire. Les deux premiers récits sont extraits d'un ouvrage spécialement écrit pour jeunes filles catholiques, comme l'indique la préface, et sont rédigés dans un style onctueux exaltant les vertus chrétiennes de leurs héroïnes, Mlle Le Gras, fondatrice de l'ordre des Filles de la Charité, et Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, qui fut exécutée comme lui. Le troisième médaillon est celui de Mme Roland, cette autre victime de la Révolution qu'elle avait ardemment souhaitée, mais que ces coréligionnaires les Girondins ne surent ni endiguer ni diriger. En Mme Vigée-Lebrun nous admirons une femme peintre, qui fut la favorite de Marie-Antoinette, et devant laquelle posèrent tant de têtes couronnées. Ces deux portraits sont de la main de Mme Sancy. Les deux derniers, de Mme Staël et de Mme Guizot, ces deux éminentes femmes de lettres, sont dus à la collaboration de Mme Bondois. Les cinq dernières biographies font revivre devant nous la période troublée qui marqua,

en France, le passage de l'ancien régime au parlementarisme. Celle de Mlle Le Gras, dont la vie de charité s'écoula dans la première moitié du 17e siècle, détonne dans ce cadre.

G. DUFLOU.

Dr W. PASZKOWSKI, **Lesebuch zur Einführung in die Kenntnis Deutschlands und seines geistigen Lebens**. Berlin, Weidmann, 1904. Prix . 3 M.

L'auteur de cette chrestomathie fait aux nombreux étrangers, qui fréquentent l'université de Berlin, un cours d'allemand destiné à les initier au langage scientifique. La nécessité d'intéresser et de s'adapter aux besoins de cet auditoire polyglotte, auquel toutes les facultés fournissent leur contingent, détermina la composition d'un livre de lecture spécial. Ce qui attire les étrangers à Berlin, c'est la réputation de son corps professoral. Il parut donc naturel à l'auteur de puiser ses extraits de préférence aux travaux de savants appartenant ou ayant appartenu à l'université. Mais il se plaça aussi à un point de vue plus élevé. L'étranger apporte en arrivant un fonds d'admiration pour les maîtres qu'il vient écouter. Nourrir ce sentiment en le justifiant avec preuves à l'appui, voilà la mission véritablement nationale dont le professeur doit se pénétrer constamment. Il cesse d'être un individu pour devenir le représentant officiel de la science allemande. Celle-ci est un dépôt dont il a la garde et la responsabilité.

Voilà l'esprit qui a guidé l'auteur dans le choix de ses extraits. Les cinq premiers se rapportent à la géographie et l'ethnographie de l'Allemagne. Une trentaine d'autres traitent des universités, de langue et de littérature, d'histoire, d'art et de philosophie, de droit et d'économie politique, de médecine et de sciences. Ces derniers sont en minorité. Tous sont signés de noms connus, beaucoup le sont de noms célèbres. Il y a des pages d'une limpidité toute française, comme le portrait de l'empereur Guillume Ier, par Bismarck, il y en a d'autres, d'une abstraction sibylline. Des lettres typiques terminent le volume : deux de la reine Louise, écrites après Iéna, au seuil de l'exil; une du maréchal de Moltke, à sa fiancée; enfin deux épitres fameuses extraites de la correspondance entre Schiller et Gœthe, et qui sont à la fois des modèles de synthèse littéraire et des manifestes.

On le voit, tout concourt ici au même but. On peut donc dire qu'un livre ainsi conçu dépasse l'horizon de travaux de ce genre; il aspire à une portée plus grande, il devient un monument.

G. DUFLOU.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

EN BELGIQUE.

(*Suite, voir page 216, 3e livraison.*)

De Boeck, Henri, de Bruxelles; G. D.; II; 1888; Bruxelles.

de Bruyn, Henri, de Neuss; M. s.; I; 1887; Liège.

De Bruyn, Léon, de Louvain; D.; I; 1875; Louvain.

Deby, Édouard, de Malines; La p. g. d.; II; 1886; Bruxelles.

Decelle, Émile, de Liège; D.; S. e.; 1890; Liège.

De Ceuleneer, Adolphe, de Termonde; D.; II; 1874; Louvain.

De Clercq, René, de Deerlyk; Ph. g.; D.; II; 1902; Gand.

De Closset, Léon, de Liège; G. D.; 18 mai 1849; Liège.

De Cock, Joseph, de Herdersem; Ph. g.; La p. g. d.; I; 1903; Louvain.

De Coninck, Eugène, de Turnhout; D.; II; 1869; Louvain.

De Coster, Félix-Vital, de Louvain; La p. g. d.; II; 1870; Louvain.

De Coster, Guillaume, de Louvain; M. s.; II; 1867; Louvain.

De Craene, Georges, de Courtrai; La p. g. d.; S. e.; 1886; Louvain.

Decroupet, Jean, de Liège; Ph. c.; M. s.; II; 1895; Liège.

De Decker, Josué, de Severen; Ph. c.; G. D.; II; 1902; Gand.

De Fontaine, Alfred, de Mons; M. s.; II; 1852; Jury central.

Defossé, Léopold, de Spa; D.; I; 1856; Liège.

Defrecheux, Charles, de Liège; H.; M. s.; II; 1903; Liège.

De Give, François, de Ciney; D.; 23 octobre 1848; Louvain.

De Gronckel, Jean-Vital, d'Ixelles; M. s.; II; 1882; Bruxelles.

Dejace, Charles, de Flémalle-Grande; La p. g. d.; II; 1876; Liège.

De Jonghe, Edouard, de Grimminge; Ph. c.; G. D.; II; 1902; Louvain.

De Kezel, Joseph, de Laerne; Ph. g.; M. s.; I; 1902; Louvain.

Dekkers, Alfred, de Liège; M. s.; I; 1875; Liège.

de la Boëssière-Thiennes, Gaétan, de Bruxelles; M. s.; II; 1864; Louvain.

de la Vallée Poussin, Louis, de Liège; La p. g. d.; II; 1888; Liège.

Delbœuf, Joseph, de Liège; La p. g. d.; II; 1855; Liège.

Delchef, Marguerite, de Liège; Ph. r.; M. s.; I; 1900; Liège.

Delcominette, Joseph, d'Amay; Ph. g.; M. s.; II; 1899; Liège.

Delescluse, Alphonse, de Mouscron; H.; G. D.; III; 1893; Liège.

Delestrée, Denis, de Mons; D; II; 1857; Louvain.

Delgeur, Louis-Henri, de Rotterdam; M. s.; 5 octobre 1838; Louvain.

Delidelvoff, Draghia, de Koprivchtitza; D.; II; 1891; Gand.
Deliége, Léon, de Liège; D.; II; 1869; Liège.
Delmer, Alexandre, d'Ath; G. D; II; 1855; Liège.
De Locht, Victor, de Schaerbeek; D; II; 1865; Jury central.
Delpierre, Émile, d'Antoing; D.; I; 1856; Liège.
Deltombe, Eugène, de Hasselt; D.; II; 1889; Gand.
Deltombe, Jules, de Hasselt; D.; II; 1890; Gand.
Delvaux, Henri, de Liège; D.; II; 1884; Liège.
Delvaux, Lambert, de Liège; G. D.; II; 1890; Liège.
De Man, Achille, de Melden; Ph. g.; D.; II; 1902; Louvain.
Demaret, Godefroid, de Liège; D.; II; 1865; Liège.
Demeur, Léon, de Lillois; Ph. c.; G. D.; I; 1899; Louvain.
Demeyere, Joseph, de Bruges; M. s.; II; 1891; Jury central.
Demoor, Désiré, de Gyverinchove; M. s.; 14 octobre 1846; Louvain.
De Mot, Jean, de Bruxelles; Ph. c.; G. D.; II; 1899; Bruxelles.
Demoulin, Hubert, de Verviers; Ph. c.; G. D.; II; 1897, Liège.
Demoulin, Joseph, d'Anhée; D.; II; 1870; Liège.
Denaux, Pierre, de Dixmude; M. s.; II; 1886; Gand.
De Neef, Émile, de Louvain; Ph. g.; D.; II; 1894; Gand.
Denis, Robert, de Charleroi; Ph. c.; M. s.; II; 1901; Bruxelles.
Denoël, François, de Liège; D.; I; 1857; Liège.
De Pelsmaecker, Prosper, de Denderleeuw; La p. g, d.; I; 1889; Louvain.
Deploige, Simon, de Tongres; La p. g. d.; I; 1888; Louvain.
De Plunkett-Rathinove, Goswin, de Wavre; G. D.; 5 avril 1837; Gand.
Depoorter, Alphonse, de Bruges; Ph. c.; D.; II; 1899; Louvain.
de Portemont, Jules, d'Overboulaere; Ph. g.; M. s.; I; 1901; Liège.
Deprez, Maximilien, de Mons; M. s.; 3 octobre 1839; Louvain.
Deprez, Victor, de Houtain-le-Val; H.; M. s.; II; 1895; Jury central.
De Rasquinet, Pierre, de Couthuin; La p. g. d.; II; 1872; Bruxelles.
de Reul, Paul, de Boom; Ph. g.; G. D.; III; 1897; Gand.
Derie, Louis, de Bruxelles; M. s.; III; 1891; Louvain.
Derume, Émile, de Celles; Ph. c.; G. D.; II; 1903; Louvain.
Desmarets, Théophile, de Namur; M. s.; II; 1851; Gand.
Desmarez, Guillaume, de Courtrai; H.; La p. g. d.; III; 1896; Gand.
Desmet, Joseph, de St-Amand-lez-Puers; Ph. c.; G. D.; II; 1899; Louvain.
Deschamps, Arsène, de Liège; La p. g. d.; II; 1867; Liège.
De Sloovere, Paul, d'Avelghem; La p. g. d.; II; 1870; Gand,
Destrée, Joseph, de Dinant; M. s.; S. e.; 1882; Louvain.
Detaille, Hector. d'Ougrée; M. s.; I; 1878; Liège.
Detourpe, Alfred, de St-Gérard; D.; II; 1883; Liège.
Devergnies, Adolphe, de Hensies; G. D.; II; 1851; Gand.
Deverrière, Léandre, de Bassu; M. s.; S. e.; 1880; Liège.
Devigne, Arsène, de Dinant; Ph. c.; G. D.; II; 1902; Liège.
Devogel, Léon, de Bruxelles; Ph. c. M. s.; III; 1896; Bruxelles.
De Vreese, Guillaume, de Gand; Ph. g.; D.; II; 1891; Gand,

De Wael, Fernand, de Schaerbeek; Ph. c.; M. s.; I; 1902; Bruxelles.

De Wolf, Louis, de Bruges; H.; G. D.; I; 1902; Louvain.

De Wolf, Richard, de Grimmingen; Ph. g.; G. D.; III; 1895; Gand.

Dewulf, Maurice, de Poperinghe; La p. g. d.; II; 1889; Louvain.

D'Halluin, Pierre, de Roubaix; D.; I; 1873; Louvain[1].

Dieden, Jean, d'Anvers; D.; 5 octobre 1838; Louvain.

Dinsart, Emile, de Marcinelle; M. s.; S. e.; 1890; Bruxelles.

Dombrez, Hyacinthe, de Tirlemont; M. s.; 1876; Louvain.

Doppler, Pierre, de Maestricht; M. s.; II; 1884; Louvain.

Douffet, Laurent, de Grivegnée; M. s.; II; 1875; Liège.

Doutrepont, Charles, de Herve; Ph. r.; G. D.; II; 1893; Liège.

Dubois, Ernest, de Verviers; M. s.; S. e.; 1887; Louvain.

Dubois, Jean, de Herve; M. s.; S. e.; 1878; Liège.

Dubois, Jean-Pierre, de Barnich; G. D.; II; 1880; Louvain.

Duchesne, Alfred. de Liège; Ph. r.; M. s.; III; 896; Liège.

Duckerts, François, de Verviers; Ph. c.; G. D.; II; 1896; Liège.

Duculot, Jules, de Liège; M. s.; II; 1877; Liège,

Dufief, Louis, de Tournai; M. s.; II; 1856; Liège.

Duflou, Guillaume, de Gand; Ph. g.; La p. g. d.; II; 1891; Gand.

Dufranne, Adolphe, de Gand; G. D.; II; 1855; Gand.

Dumont, Jean, de Bruxelles; M. s.; II; 1853; Gand.

d'Union, Jean, d'Ixelles; D.; II; 1882; Bruxelles.

Dupont, Léandre, de Marchipont; D.; II; 1887; Bruxelles.

Dupréel, Eugène, de Malines; H.; La p. g. d.; I; 1901; Bruxelles.

Dupréel, Eugène, de Malines; Philos.; La p. g. d.; II; 1903; Bruxelles.

Dupuis, Léon, de Mons; M. s.; I; 1891; Bruxelles.

Dwelshauvers, Georges, de Bruxelles; La p. g. d.; I; 1887; Bruxelles.

Edom, Eugène, de Signeulx; M. s.; II; 1878; Louvain.

Englebert, Charles, de Liège; M. s.; II; 1888; Liège.

Englebert, Victor, de Liège; M. s.; II; 1890; Liège.

Eucher, Émile, de Fosses; M. s.; S. e.; 1886; Liège.

Évrard, Léopold, d'Ath; M. s.; I; 1858; Bruxelles.

Fabry-Rossius, Jean de Dieu, Charles, de Liège; D.; 5 avril 1837; Liège.

Fairon, Émile, de Pepinster; Ph. c.; G. D.; I; 1898; Liège.

Fassin, Paul, d'Engis; M. s.; II; 1876; Liège.

Fayen, Arnold, de Herve; H.; D.; II; 1897; Liège.

Felsenhart, Gustave, de Bruxelles; M. s.; S. e.; 1882; Bruxelles.

Felsenhart, Jacques, d'Arlon; M. s.; I; 1851; Bruxelles.

Fettweis, Albert, de Verviers; M. s.; II; 1879; Louvain.

Fettweis, Ewald, de Verviers; D.; 27 mai 1846; Louvain.

Feyens, Jean Baptiste, d'Anvers; D.; II; 1860; Louvain.

---

1 Signalé par erreur comme candidat dans les « Résultats des Examens », publiés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Feys, Eusèbe, de Rambervilliers (France); M. s.; 24 septembre 1845; Études privées.
Feytmans, Gustave, de Hasselt; Ph. c.; D.; II; 1896; Louvain.
Fleuriaux, Joseph, de Liège; D.; II; 1890; Liège.
Foccroulle, Pierre, de Verviers; D.; II; 1852; Louvain.
Foidart, Jules, de Ans; G. D.; II; 1883; Liège.
Fontaine, Modeste, de Warnant-Dreye; M. s.; II; 1888; Liège.
Fortemps, Raoul, d'Ittre; Ph. c.; I; 1900; Bruxelles.
Foucart, Édouard, d'Ath; M. s.; II; 1890; Bruxelles.
Foulon, Paul, de Wavre; Ph. r.; D.; II; 1901; Louvain.
Franck, Alphonse, d'Andrimont; Ph. r.; D.; II; 1900; Liège.
François, Salomon, de Heur-le-Tiexhe; M. s.; II; 1855; Liège,
Francotte, Henri, de Liège; La p. g. d.; II; 1876; Liège.
Fréderichs, Jules, de Gand; H.; D.; II; 1892; Gand.
Frensdorff, Émile-Maximilien, de Hanovre; M. s.; 21 octobre 1843; Bruxelles.
Fréson, Jean, de Glons; Ph. c.; M. s.; III; 1894; Liège.
Fris, Victor, de Grammont; H.; La p. g. d.; I; 1899; Gand.

Gabriel, Léon, d'Awans-Aywaille; Ph. c.; D.; I; 1899; Liège.
Galand, Gustave, de Liège; M. s.; II; 1874; Liège.
Galand, Victor, de Liège; M. s.; II; 1876; Liège.
Garsou, Jules, de Leers-Nord; D.; II; 1891; Liège.
Gaspar, Camille, de Boussu; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1900; Bruxelles.
Gelders, Constantin, de Léau; D.; II; 1879; Louvain.
Georges, Hyacinthe, de Liège; H.; M. s.; II; 1894; Liège.
Georis, Jean, de Hives; M. s.; II; 1857; Louvain.
Gérard, Eugène, de Racour; D.; 26 octobre 1842; Louvain.
Gérard, Gustave, de Dhuy; Ph. c.; G. D.; II; 1893; Louvain.
Gérard, Jules, de Bersillies l'Abbaye; Ph. c.; D.; I; 1901; Liège.
Gérard, Victor, de Bastogne; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1893; Louvain.
Gessler, Jean, de Maeseyck; Ph. c.; D.; II; 1901; Louvain.
Gevelle, Hector, de Fourmies; Ph. r.; La p. g. d.; II; 1899; Louvain.
Ghaye, Julien, de Bas-Oha; M. s.; II; 1878; Liège.
Ghignet, Ernest, de Mont S[t] Jean; Ph. r.; D; I; 1903; Louvain.
Ghys, Pierre, de Boucle S[t] Blaise; M. s.; I; 1857; Gand.
Gielens, Alphonse, d'Eeckeren; H.; M. s.; II; 1901; Louvain.
Gilbart, Olympe, de S[t] Trond; Ph. r.; M. s.; III; 1897; Liège.
Gillet, Antoine, de Liège; Ph. c.; M. s.; III; 1897; Liège.
Gillet, Charles, de Bruges; M. s.; II; 1875; Liège.
Gillet, Narcisse, de Châtillon; D.; II; 1875; Louvain.
Gilliodts, Gustave, de Bruges; D.; II; 1851; Liège.
Glaesener, Henri, de Trois-Vierges; Ph. c.; III; 1896; Louvain.
Godenir, Émile, de Ledeberg; G. D.; S. e.; 1889; Bruxelles.
Goedertier, de Wetteren; M. s.; S. e.; 1889; Louvain.
Goemans, Léon, de Louvain; D.; I; 1890; Louvain.
Goemans, Louis, de Louvain; H.; D.; I.; 1903; Louvain.

Goffart, Henri, d'Andenne; D.; II; 1879; Liège.
Goffin, Théodore, d'Ath; Ph. c.; D.; III; 1897; Bruxelles.
Gombert, Marguerite, de Bruxelles; La p. g. d., III; 1892; Bruxelles.
Gorissen, Émile, de Liège; Ph. c.; D.; III; 1896; Liège.
Graindor, Paul, de Liège; Ph. c.; D.; I; 1898; Liège.
Graindor, Maurice, de Liège; Ph. c.; M. s.; III; 1894; Liège.
Grandgaignage, E., d'Anvers; M. s.; II; 1858; Louvain.
Grandjean, Mathieu, Lambert, de Liège; M. s.; 19 mai 1843; Liège.
Grandmont, Alphonse, de Liège; D,; II; 1857; Liège.
Grégoire, Antoine, de Louvain; Ph c.; G. D.; II; 1893; Liège.
Grégoire, Henri, de Huy; Ph. c.; La p. g. d.; I; 1902; Liège.
Grégoire, Henri, de Liège; M. s.; II; 1870; Liège.
Grisard, Joseph, de Liège; M. s.; II; 1888; Liège.
Grojean, Oscar, de Verviers; Ph. c.; G. D.; III; 1897; Liège.
Groos, Charles, de Bonn; Ph. g.; M. s.; II; 1899; Liège.
Guenair, Victor, de Couthuin; M. s.; II; 1856; Bruxelles.
Guilmot, Octave, de Havelange; M. s.; II; 1862; Louvain.

Habran, Joseph, de Ste Marie-lez-Etalle; M. s.; II; 1878; Louvain.
Habets, Alfred, d'Oirbeek; H; D.; III; 1896; Louvain.
Hachez, Norbert, d'Avesnes-sur-Helpe; H.; La p. g. d.; I; 1902; Gand.
Haesaerts, Léon, de Hal; Ph. c.; M. s.; I; 1901; Louvain.
Haghenbeek, Louis, d'Audenaerde; D; II; 1851; Gand.
Halkin, Joseph, de Liège; H.; G. D.; II; 1894; Liège.
Halkin, Léon, de Liège; Ph. c.; G. D.; II; 1894; Liège.
Haller, Joseph-Léonard, de Bruxelles; G. D.; I; 1890; Liège.
Hamels, Édouard, de Neerheylissem; M. s.; II; 1892; Louvain.
Hamès, Léopold, de Beckerich; D.; II; 1885; Liège.
Hannot, Émile, de Bruxelles; La p. g. d.; II; 1878; Bruxelles.
Hanquet, Karl, de Liège; Philos.; La p. g. d.; III; 1893; Liège.
Hanquet, Karl, de Liège; H.; La p. g. d.; 8 juin 1898; Liège [1].
Hansay, Alfred, d'Erquelinnes; H; D; III; 1894; Gand.
Hansen, Esler, d'Anvers; Ph. g.; D.; II; 1903; Louvain.
Hanuise, Jules, de Lanquesaint; D.; II; 1883; Liège.
Harlaux, Charles, de Tournai; M. s.; II; 1860; Gand.
Harlaux, Hector, de Nivelles; M. s.; I; 1890; Liège.
Hartwig, Georges, de Londres; M. s.; 3 octobre, 1839; Études privées.
Heiderscheidt, Auguste, de Lierre; D; I; 1856; Gand.
Hendrickx, Isidore, de Curange; G. D.; II; 1891; Liège.
Hennebert, Oscar, de Tournai; M. s.; II; 1854; Liège.
Herbecq, Eugène, de Dinant; M. s.; S. e.; 1885; Louvain.
Herbillon, Joseph; de Schaerbeek; Ph. c.; M. s.; II; 1903; Louvain.

---

1 Omis dans les « Résultats des examens », publiés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Hiernaux, Léon, d'Yves-Gomezée; M. s.; S. e.; 1877; Jury central.

Hins, Eugène, de Virton; M. s.: I; 1865; Bruxelles.

Hocepied, Albert, de Mouscron; La p. g. d.; I; 1891; Louvain.

Hohlwein, Nicolas, de Liège; Ph. c.; D.; I; 1900; Liège.

Houben, Jacques, de Maestricht; Ph. c.; III; 1896; Louvain.

Houben, Jacques, de Maestricht; Ph. g.; La p. g. d.: II; 1901; Louvain.

Houtart, Édouard, de Monceau-sur-Sambre; M. s.; II; 1875; Louvain.

Houyoux, Paul, de Bruxelles; La p. g. d.; II; 1879; Bruxelles.

Hubert, Alexandre, de Tongres; M. s.; II; 1860; Liège.

Hubert, Eugène, de St-Josse-ten-Noode; M. s.; II; 1873; Louvain.

Huisman, Albert, de Schaerbeek; H; La p. g. d.; I; 1898; Bruxelles.

Hulin, Georges, de Gand; G. D.; II; 1883; Gand.

Hurard, Alexis, de Fontin-Esneux; Ph. c.; M. s.; II; 1900; Liège.

Jacobs, Daniel, de Schaerbeek; H.; D.; III; 1891; Gand.

Jacobs, Lambert, de Niedercruchten; G. D.; II; 1884; Liège.

Jadot, Hyacinthe, d'Evrehailles; G. D.; II; 1853; Louvain.

James, Édouard, de Liverpool; M. s.; 12 octobre, 1841; Bruxelles.

Jamsin, Ernest, de Marcinelle; Ph. c.; M. s.; I; 1903; Louvain.

Janson, Paul, de Herstal; La p. g. d.; I; 1859; Bruxelles.

Janssens, Édouard, de Saint-Trond; Ph. c.; M. s.; II; 1902; Louvain.

Janssens, Liévin, de Malines; Ph. g.; M. s.; I; 1901; Louvain.

Jeanne, Auguste, Nicolas, de Liège; M. s.; 23 octobre, 1844; Liège.

Jeanne, Jules, de Liège; D.; I; 1856; Liège.

Jooris, Joseph, de Bruges; G. D.; II; 1851; Liège.

Joris, Gustave, de Bruxelles; D.; II; 1855; Bruxelles [1].

Jouret, Georges, de Mons; Ph. c.; D.; III; 1894; Bruxelles.

Juste, Édouard, de Bruxelles; M. s.; 21 octobre, 1847; Bruxelles.

Justice, Charles, d'Ypres: Ph. c.; D.; II; 1895; Gand.

Karlshausen, Georges, d'Arlon; Ph. c.; M. s.; II, 1898; Louvain.

Kayser, Ernest, de Roodt; D.; I; 1889; Liège.

Kayser, Simon. d'Esch-sur-l'Alzette; M. s.; II; 1887; Louvain.

Keelhoff, Joseph, de Neerpelt; M. s.; II; 1886; Gand.

Keiffer, Dominique. d'Arlon; D.; I; 1854; Liège.

Kempeneer, Albert, de Malines; H.; G. D.; III; 1897; Louvain.

Keph, Jean, Pierre, Auguste, Désiré, de Maestricht; M.s.; 25 septembre, 1845; Louvain.

Kilsdonck, Jules, d'Ypres; M. s.; II; 1854; Jury central.

Kleintjens, Jean, de Tongres M. s.; II; 1869; Louvain.

Kleynen, Pierre, de Maestricht; M. s.; II; 1852; Louvain.

Kleyntjens, Jules, d'Ath; Ph, g.; La p. g. d.; I; 1902; Louvain.

Kock, Philippe, de Cologne; G. D.; II; 1884; Bruxelles.

---

1 Omis par Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles*. Bruxelles, P. Weissenbruch, 1884.

(A suivre).

CHRONIQUE

108. — La Société pour le progrès des études philologiques et historiques a tenu sa première séance annuelle le 10 juillet. Les sections se sont réunies le matin. Des communications ont été faites : dans la section de philologie classique et romane, par MM. Waltzing et Monseur; dans celle de philologie germanique, par MM. Logeman, Hoffmann, Tack et Vercoullie; dans celle d'histoire et de géographie, par MM. Cauchie et Moeller; dans celle de pédagogie, par M. Tack. L'après-midi, dans l'assemblée générale, a eu lieu une brillante et cordiale manifestation en l'honneur de M. Paul Fredericq, qui comme secrétaire-adjoint de 1874 à 1898, puis comme secrétaire général de 1898 à 1902, a rendu à la Société les plus éminents services. M. Vanderkindere, qui présidait, a remis à M. Fredericq le volume de *Mélanges* qui lui était dédié; il a caractérisé en termes très heureux les qualités de cœur et d'esprit du héros de la fête, et a exprimé, avec une émotion contenue et d'autant plus éloquente. les sentiments d'estime, d'admiration et de reconnaissance de l'assemblée tout entière. M. Fredericq a répondu par un discours plein de verve et d'humour, dans lequel il a retracé l'histoire de la Société, évoqué le souvenir de ceux qui la fondèrent et contribuèrent à sa prospérité, et montré l'influence bienfaisante que cette institution a exercée et qu'elle peut exercer encore. Une longue ovation a salué les paroles des orateurs. Cette belle manifestation marquera dans les annales de la Société. Voici le contenu des *Mélanges Paul Fredericq* (Bruxelles, Lamertin, 1904; un vol. gr. in-8°, de XIV-376 pp., avec portrait) : I. PHILOLOGIE CLASSIQUE ET ROMANE. Alph. Willems, Qu'est-ce que la monodie crétique?— J. Bidez, Bérose et la grande année.— L. Parmentier, Note sur deux manuscrits d'Euthymios Zigabenos conservés à la Bibliothèque de Patmos. — Ém Boisacq, Sur le traitement du sigma intervocalique en laconien. — Ch. Bonny, Horatiana. — Paul Thomas, Notes sur Lucain, Suétone et le Querolus. — Léon Preud'homme, Notes sur Suétone. — J.-P. Waltzing, A propos d'un monument romain d'Arlon. — Franz Cumont, Pourquoi le latin fut la langue liturgique de l'Occident. — Eug. Monseur, L'origine danubienne des Francs. — J. Feller, L'idolâtre de la chanson de Roland. — Paul Bergmans, Une lettre inédite de Sainte-Beuve. — M. Wilmotte, De quelques wallonismes — II. PHILOLOGIE GERMANIQUE, M. Basse, De jeugd van Anna Byns. — Fr. Van Veerdeghem, Het referein van Sint-Truiden. — M. Sabbe, Een achttiende-eeuwsch plagiaat.—

Pierre Tack, Uit P. Sterlinckx's *Diversche refereynen ende liedekens*. — M. Rudelsheim, Sprokkelingen over de Brusselsche Rederijkkamers. — Van Hauwaert, Eenige berichten en wenken over taal en volk uit de zestiende eeuw. — Alph. De Cock, Een spreekwoord op bijgeloof berustend. — J. Vercoullie, Etymologiese sprokkels. — A. Bley, Zu Kleist *Prinzen von Homburg*, V, 4, v. 1749-1758. — H. Logeman, Shakespeare te Helsingör. — III. HISTOIRE, L. Leclère, A propos du couronnement de l'an 800. — Ch. Moeller, Les Flamands du Ternois au royaume latin de Jérusalem. — Eug. Dupréel, Les *Ministeriales* de Cambrai. — Léon Vanderkindere. Un village du Hainaut au XIIe siècle; La loi de Prisches. — M. Huisman, Guiot de Namur; Notes biographiques. — V. Fris, Documents gantois concernant la levée du siège de Calais en 1436. — Léonard Willems, De ketter Willem van Hildernissem en diens verhouding tot Bloemaerdinne. — H. Pirenne, Le rôle constitutionnel des États généraux des Pays-Bas en 1477 et en 1488. — Victor van der Haeghen, La charte donnée aux Gantois par Marie de Bourgogne en 1477. — Guillaume Des Marez, Les Bogards dans l'industrie drapière à Bruxelles. — Godefroid Kurth, Comment Philippe II travaillait. — Joseph Cuvelier, Une archiviste du XVIe siècle. — Herman Vander Linden, De ontvolking van de stad Leuven gedurende de 16e eeuw. — Henri Lonchay, Le serment de fidélité prêté par les Belges à Philippe III en 1616. — Alfr. Cauchie, Lettres de Bentivoglio (1615) et de Stravius (1642) à la fin de leur mission aux Pays-Bas catholiques. — Eug. Hubert, Une enquête sur les affaires religieuses dans les Pays-Bas espagnols au XVIIe siècle. — Alfr. Hansay, Contribution à l'histoire de la politique mercantile au XVIIIe siècle en France et dans le pays de Liège. — Ern. Discailles, Metternich et les Universités allemandes de 1817 à 1819. — IV. PÉDAGOGIE. P. Hoffmann, Catalogue des ouvrages pédagogiques publiés par des auteurs néerlandais du XVIe siècle. — Ém. Dony, A propos de l'art à l'école.

---

109. — Le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Royale*, dont le R. P. Van den GHEYN poursuit sans défaillance la publication, vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Ce tome IV, où sont décrits plus de cinq cents manuscrits (n°s 2492-3046), est consacré à la Jurisprudence et à la Philosophie. A côté de volumes précieux par leur texte — comme le n° 1, une collection de canons datant du VIIIe siècle — ou par leurs miniatures — comme les n°s 2902 3, traduction d'Aristote provenant de la Bibliothèque du roi Charles V, — cette section comprend un bon nombre d'indigestes compilations du moyen âge ou d'élucubrations modernes, et il a fallu pour les inventorier le zèle assidu et l'érudition experte du R. P. Van den Gheyn. On souhaiterait que le département des imprimés de la Bibliothèque Royale possédât un catalogue approchant de celui-ci pour l'étendue des informations et la précision des renseignements.

110. — Le dernier fascicule de la *Rivista di filologia* (XXXII, fasc. 3) est consacré tout entier à l'inventaire des manuscrits grecs et latins échappés à l'incendie qui, le 25 janvier dernier, ravagea la bibliothèque de Turin. Cette liste ne comprend en général que les volumes qui sont restés entière-

ment lisibles, ou à peu près, et le désastre est moins absolu que certains articles sensationnels ne l'avaient fait supposer. L'ancienne bibliothèque possédait 408 manuscrits grecs, dont 88 de parchemin et 318 de papier, on en a conservé 175, dont 38 de parchemin et 137 de papier; plus une abondante série de fragments. Il existait à Turin 2475 manuscrits latins; il en reste 1067; mais heureusement beaucoup des plus précieux s'y retrouvent. Ainsi le fonds du Bobbio comptait 70 numéros, il n'en manque qu'une vingtaine. On saura gré aux philologues italiens de la promptitude avec laquelle ils ont fourni aux érudits des indications précises sur les richesses encore considérables de l'université piémontaise. Souhaitons qu'ils complètent bientôt leur œuvre en nous donnant un catalogue scientifique de tous les volumes qui n'ont pas été entièrement détruits par le feu. La possession d'un pareil instrument de travail compenserait dans une certaine mesure la perte déplorable que le fléau a fait subir à la science.

111. — La controverse archéologique provoquée par la découverte du trophée d'Adam Klissi se rouvre chaque fois qu'elle semblait être close. Ce monument grandiose, qui s'élevait dans les solitudes de la Dobroudja, a-t-il été construit par Licinius Crassus, en 28 av. J.-C., comme l'a soutenu M. Furtwängler, ou par l'empereur Trajan après sa victoire sur les Daces, comme l'avait admis dès l'origine M. Benndorf? Une troisième opinion, que l'attribuait à Constantin, semble définitivement condamnée. M. Studniczka consacre à la solution de ce problème un mémoire développé (*Tropaeum Traiani*, Leipzig, *Abhandl. Sächs. Akad.*, 1904) où il fait appel à toutes les ressources de sa vaste érudition pour combattre M. Furtwängler. Il analyse d'abord les caractères architectoniques de la grande construction danubienne et montre en particulier ses rapports avec le « quatrième style » de Pompéï. Il étudie ensuite avec un soin égal les motifs décoratifs de l'édifice et met en relief leur analogie avec une série de monuments de la fin du Ier et du commencement du IIe siècle. Il s'attache ensuite à apprécier les bas reliefs, qui quoique étant des productions maladroites de soldats, artistes d'occasion, peuvent être datés non seulement par les détails de l'armement représenté mais même par le style des figures, très différentes de celles de l'Arc de Suse. La conclusion générale vaut d'être citée : « Le trophée d'Adam Klissi est une œuvre caractéristique, non pas de l'époque d'Auguste, dont l'art est gouverné par l'hellénisme, mais il appartient à ce style Baroque des Romains, qui commence sous Néron, se développe sous les Flaviens, se maintient à l'époque de Trajan et d'Hadrien malgré les nouvelles influences classiques, et y survit, préparant à plusieurs égards le moyen âge. » On le voit, le mémoire de M. Studniczka n'est pas une œuvre stérile de polémique personnelle, mais une contribution importante à l'histoire, encore si mal connue, de l'art Romain et en particulier de l'art provincial. Il sera difficile de le réfuter. — F. C.

112. — La troisième étude de M. Léon Preud'homme sur l'histoire du texte de Suétone *(De vita Caesarum)* a paru dans les Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique, t. LXIII (1904 : 94 pp. in-8°). Elle est consacrée à la classification des manuscrits. L'auteur y a réuni les résultats de ses longues et laborieuses recherches. Conduites avec une excellente

méthode, une patience admirable et une grande sagacité, ces recherches ont éclairci maint point obscur de la tradition manuscrite et fournissent une base solide à la constitution du texte. Nul n'est actuellement mieux préparée que M. Preud'homme pour nous donner une bonne édition critique de Suétone. Nous espérons qu'elle ne se fera pas trop attendre.

113. — M. le Dr E. Bessem, recteur de Gymnase Chrétien d'Utrecht, vient de publier une édition hollandaise des *Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen âge et des temps modernes* de M. Paul Thomas (*Bloemlezing uit Latijnsche Prozaschrijvers van de middeleeuwen en den nieuweren tijd met inleidingen en aanteekeningen uitgegeven* door Pr. P. Thomas, *voor Nederland bewerkt en met stukken van Nederlandsch Latinisten uitgebreid*, Utrecht, Breijer, 1904; 2 vol. in-8° de xvi-138 et 144 pages). M. Bessem a modifié et développé çà et là le commentaire, et il a ajouté les morceaux suivants, empruntés à des latinistes hollandais : Hadrianus Junius, *Beschrijving der stad Amsterdam* et *De roem der Haarlemmers;* Janus Secundus, *Van Ham naar Parijs;* Janus Dousa, *Een inval der Noormannen in Nederland* (854) ; Hugo Grotius, *Alva in de Nederlanden* (1567-1572) et *Inneming van Breda door een turfschip* (1590); Matthaeres Vossius, *Vermoording van graaf Floris V* (1296). M. Bessem estime que cet ouvrage est de nature à intéresser les jeunes gens et à fortifier l'enseignement des humanités.

114. — Les amateurs de poésie latine liront avec plaisir la pièce de M. Haetman, professeur à l'Université de Leyde, qui est intitulée *Cornelius Gallus Parthenis* et qui a obtenu une mention très honorable au *certamen poëticum Haeufftianum.* C'est un petit chef-d'œuvre de spirituelle érudition et d'aimable fantaisie qui fait penser à Ovide. La brochure a paru à Amsterdam, chez Muller (1904; 19 pp. in-8°).

115. — M. G. Grupp a commencé la publication d'une grande histoire de la Civilisation sous l'Empire romain. Le 1er vol. seul a paru jusqu'à présent; il est consacré à la chûte de la Civilisation païenne (*Kulturgeschichte der römischen Kaiserzeit.* I. Band. *Untergang der heidnischen Kultur*. Munich, Allgem. Verlags-Gesellschaft, 1903. 1 vol. in-8°, xii-583 pp. Prix : 9 Mk.). L'auteur, qui a étudié les textes originaux et qui connaît très bien la bibliographie de son sujet, a tracé un plan très vaste et l'a excellemment rempli; si le côté proprement sociologique l'a particulièrement attiré, il faut reconnaître qu'il n'a négligé aucune partie de ce vaste ensemble, qu'il a su rester impartial dans les questions épineuses qui se présentaient en foule, et qu'en général sa critique est aussi sûre que modérée et bien informée.

---

116. — La collection des *Manuels-Goeschen* (Leipzig. 1 fr. le vol. cart.) s'est enrichie coup sur coup de trois volumes particulièrement intéressants : une Esquisse de l'histoire comparée des religions (*Abriss des vergleichenden Religionswissenschaft,* von Th. Achelis), une histoire de l'Empire byzantin (*Geschichte des byzantinischen Reiches,* von K. Roth) et un tableau de la Civilisation de la Renaissance (*Die Kultur der Renaissance. Gesittung, Forschung, Dichtung,* von R. F. Arnold). Les auteurs sont tous trois connus

comme des spécialistes sur le domaine dont ils s'occupent ici et les trois petits volumes serviront utilement, comme les autres manuels de la collection, à une initiation précise et sûre. Ils peuvent être chaudement recommandés.

117. — Les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft* pour 1902 viennent de paraître. Leur étendue a obligé l'éditeur à les partager cette fois en deux volumes. Comme d'habitude, les historiens belges y trouveront, dans le rapport de M. Eug. Hubert, la bibliographie la plus complète qui existe des travaux historiques parus dans notre pays pendant l'année à laquelle se rapporte la publication.

118. — Plus on avance, plus la croyance à la communauté primitive de la propriété et aux survivances, par conséquent, qu'elle aurait laissé chez les peuples modernes, va perdant du terrain, commence à apercevoir que la plus célèbre et les prétendues survivances, la marche germanique n'a ni l'antiquité ni l'importance qu'on lui a atribuées pendant longtemps. M. Kochne, dans une fort intéressante étude instituée *Das Recht des Mühlen bis zum Ende der Karolingerzeit* (Breslau, 1904) apporte une nouvelle confirmation à cette manière de voir. Il prouve que ni chez les Germains, ni pendant les premiers siècles du moyen âge les moulins n'ont appartenu aux communautés d'habitants, mais qu'ils se sont trouvés dans l'appropriation privée. Il tranche ainsi dans le sens de M. Thévenin la contraverse qui avait jadis surgi entre cet érudit et M. Paul Viollet sur la question de la propriété des moulins et des fours. Ajoutons que M. Kochne a ajouté à son travail un très curieux chapitre sur la technique du moulin au haut moyen âge.

119. — La commission nommée récemment par le gouvernement hollandais avec la mission de publier, comme notre commission Royale d'Histoire, les sources de l'histoire nationale sous les auspices de l'Etat, vient de faire paraître un rapport très complet sur les travaux qu'elle se propose d'aborder (*Overzicht van de door bronnenpublicatie aan te vullen leemten der Nederlandsche geschiedenis*. La Haye, 1904). Ce rapport, qui ne comporte pas moins de 108 pages grand in-octavo. passe en revue tous les genres de documents relatifs, non seulement à l'histoire politique, mais aussi à l'histoire sociale, économique, périodique etc. des Pays-Bas du Nord, depuis l'époque romaine jusqu'à la période contemporaine. Il constitue, à lui seul, une contribution fort intéressante à l'historiographie hollandaise, surtout depuis le XVIe siècle. La commission ne se propose pas d'ailleurs de publier elle-même toutes les séries de pièces inédites qu'elle signale. Elle les indique à l'attention des érudits et se propose, très sagement, de ne pas s'occuper de celles qui seraient mises en œuvre soit par des savants, soit par des sociétés scientifiques.

120. — Aucune ville belge ne possède des comptes municipaux aussi anciens que ceux de la « Charité Saint-Christophe » de Tournai. Signalés par M. A. d'Herbomez en 1893 dans les *Bulletins de la Commission Royale d'Histoire*, ces précieux monuments et la comptabilité urbaine au moyen âge ont été publiés in-extenso dans le dernier fascicule du même recueil par Léo Verriest. Ils se rapportent aux années 1240-43 et 1276-77. Leur

langue est, pour la première de ces dates un latin fort incorrect, pour la seconde, le français. Ils sont inscrits, comme les comptes d'Ypres, sur des rouleaux de parchemin, et, présentent une écriture très négligée dont l'éditeur a fourni le facsimilé. M. Verriest a étudié soigneusement l'origine et le fonctionnement de la Charité Saint-Christophe qui, comme les comtes de la Hanse de Lille, n'est que la transformation, les organismes administratifs d'une ancienne gilde marchande.

121. — L'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse, à la librairie Hachette et Cie, approche de la fin. Le dernier volume qui vient de paraître (tome VI, 1re partie) comprend *La Réforme et la Ligue; L'Édit de Nantes* (1559-1598), par M. Mariéjol, professeur à l'Université de Lyon. Il aura son complément nécessaire dans le prochain volume rédigé également par M. Mariéjol et qui sera intitulé *Henri IV et Louis XIII*. Ce volume, tome VI, 2e partie, commencera à paraître par fascicules au mois d'octobre. Il sera suivi des trois volumes de M. Lavisse sur Louis XIV et des deux volumes de M. Carré sur Louis XV et Louis XVI. Tout fait espérer que l'œuvre entière sera terminée dans le courant de l'année prochaine.

---

122. — La collection, *Les Philosophes* (volumes in-18, raisin, à 0,90 fr.) qu'édite la librairie Paul Delaplane et dont nous avons signalé antérieurement le *Spinoza* et le *Descartes* vient de s'enrichir d'un excellent petit volume sur le *Positivisme*, dû à M. Georges Cantecor, professeur au Lycée de Reims. L'exposé du comtisme et du positivisme y est fait avec un souci constant de la clarté et de l'exactitude, et la critique se distingue par une grande impartialité. Le jugement général de M. Cantecor sur Auguste Comte, jugement auquel nous souscrivons pour notre part, peut se résumer dans les deux passages suivants : « Son œuvre, à la considérer en ses intentions systématiques, semble bien irrémédiablement manquée » (p. 41). « Esprit médiocrement inventif, dénué de finesse et de sens critique, incapable de juger et de corriger ses premières vues, il a vécu sur le fonds que lui ont legué ses maîtres. Mais il a su voir la portée et l'ordre de leurs idées, et il les a systématisées et développées avec toute l'ampleur qu'elles comportaient : il a fait un système, une œuvre cohérente de ce qui n'était chez eux que vues éparses et mobiles. Caractère sérieux et de plus en plus passionné de moralité, il a tourné toutes ses vues théoriques vers la réforme des cœurs et des mœurs; il s'est efforcé d'en faire un instrument de correction, de régénération intérieure, et cette intention est encore ce qu'il y a de plus personnel en son œuvre. » (p. 132).

123. — La librairie P. Lethielleux vient de publier *Philosophies et Philosophes*, par l'abbé Clément Besse, préface de l'abbé Guibert, supérieur du Séminaire des Carmes (1 vol. in-12, prix : fr. 3,50). A part un examen critique de la philosophie de M. Léon Ollé-Laprune, ce sont des études détachées sur des ouvrages récents ou sur des questions particulières qui ont agité plus spécialement, en ces dernières années, le monde catholique, telles que celle de l'enseignement du néo-thomisme, et celle des doctrines

de M. Blondel et du P. Laberthonnière. Ces « essais de critique philosophique » ne constituent qu'une « première série », et il faudra en attendre la continuation pour se faire une idée juste de ce que le néo-thomisme — dont la défense paraît avant tout préoccuper M. Besse — peut attendre de son nouveau champion. Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler l'ouvrage. Ajoutons qu'il est sobrement écrit, que la polémique y garde un ton mesuré, et qu'il se lit avec intérêt. — G. R.

124. — Sous le titre de *Dante en France*, notre collaborateur M. A. Counson publie dans la *Revue Générale* (août, 1904) une très intéressante étude littéraire sur l'influence exercée en France par le grand poète italien. L'auteur annonce en même temps qu'il compte publier prochainement sous ce même titre un ouvrage plus étendu, où il essayera de faire pour Dante ce que M. Jusserand a fait pour Shakespeare et M. Baldensperger pour Goethe.

125. — La *Clarendon Press* se propose de commencer prochainement, sous le titre de *Oxford modern French Series*, la publication d'une collection de textes littéraires annotés et choisis parmi les meilleurs ouvrages de la littérature française du XIX[e] siècle. On annonce pour paraître d'abord des œuvres de Lamartine, de Balzac, de Victor Hugo, de Chateaubriand, d'A. de Tocqueville, etc. La direction de l'entreprise est confiée à M. L. Delbos, *Instructor in French in H. M. S. Britannia.*

---

126. — Le conseil communal de Vienne a décidé la publication à ses frais d'une édition choisie des œuvres de l'original et savoureux prédicateur de la cour de Vienne sous Léopold I, *Abraham a Santa Clara*, que Schiller a pris pour modèle dans la fameuse scène du Camp de Wallenstein. Le 1[er] volume de cette édition, confiée aux soins du professeur H. Strigl, vient de paraître chez H. Kirch à Vienne (190 pp. 8. Prix de souscription 2.50 fr.). Le volume débute par une biographie, suivie d'une critique littéraire de Abraham a Santa Clara et renferme à la suite cinq de ses sermons de jeunesse, annotés et commentés. La science étonnamment étendue de l'Augustin déchaussé de Maria-Brunn et sa manie des allusions à ses innombrables lectures rendait la tâche du commentateur particulièrement difficile; M. Strigl s'en est heureusement acquitté. Pour tout ami de la littérature populaire la lecture de ce volume est un régal. L'idée de faire revivre le spirituel prédicateur au moyen d'une édition populaire de ses œuvres est des plus heureuses et nous lui souhaitons plein succès.

127. — L'empereur d'Allemagne a institué un comité pour l'élaboration d'une nouvelle et vaste collection des chants populaires de l'Allemagne. Cette commission est divisée en une commission de travail et une commission consultative; à la tête se trouve le Nestor de la science de la littérature populaire allemande Rochus von Liliencron. Je ne vois pas trop le besoin de cette entreprise après le *Deutscher Liederhort* de Erk et Böhme, en trois énormes volumes, une œuvre scientifique de tout premier ordre qui a été achevée il y a quelques années seulement. — H. B.

128. — Notre collaborateur M. H. Bischoff publie dans *Das litterarische Echo*, de Berlin (n° du 1er juillet 1904) une correspondance (*Belgischer Brief*) dans laquelle il analyse le rapport rédigé par M. A. Daxhelet au nom de la Commission du prix quinquennal de Littérature française (1898-1902) et signale au public allemand les principales productions littéraires de la Belgique contemporaine.

129. — **Nécrologie.** — Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre collaborateur M. G. Mallet, professeur de 4e latine à l'Athénée Royal de Liège.

NOMINATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN DU DEGRÉ SUPÉRIEUR.

A l'athénée d'Anvers est nommé surveillant M. Deltombe, dr en phil. classique, prof. au collège communal de Diest, en remplacement de M. Finck nommé régent à l'école moyenne de Laeken. A l'athénée de Gand, est nommé surveillant M. Vion, dr en histoire, en remplacement de M. Servais délégué au Pérou. Au collège communal de Nivelles sont nommés M. R. De Clercq, dr en phil. german., prof. de langues german. en remplacement de M. Noé nommé prof. à l'école normale de Nivelles et M. J. Stocq, dr en phil. class., prof. de langues anciennes en remplacement de M. L'Hoir nommé surveillant à l'athénée de Mons. Au collège communal de Tirlemont est nommé prof. d'histoire et géographie en remplacement de M. Chot nommé régent à la section latine de Thuin, M. Vaes, dr en phil. class., prof. au collège communal de Virton où il est remplacé par M. Tordeur, dr en phil. class., prof.-surveillant au collège communal de Dinant.

INTÉRIMAIRES.

Sont nommés en cette qualité, à l'athénée de Gand : M. Verheugen, mathémat. supér. et M. R. Tordoir, surveillant. A l'athénée de Verviers : M. J. Renard, mathém. supér. A l'athénée de Mons : M. Michot, commerce et M. E. Peeters surveillant. A l'athénée d'Arlon : M. Altenhoven, 2e latine et M. Listray, surveillant.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêtés royaux des 10 et 25 juin 1904, sont nommés définitivement à leurs fonctions respectives : MM. Duchamps (E.), Dr en sc. phys. et mathém., prof. de mathém. à l'A. R. d'Ixelles; Vanden Dries (R.-F.-P.), Dr en sc. natur., prof. de sc. natur. à l'A. R. d'Anvers; Verbrugghen (M.-J.), disp. du diplôme par arr. roy. du 28 avril 1890, prof. d'hist. et de géogr. à l'A. R. d'Anvers; Graindor (M.-L.-M.), Dr en philos. et lettres, prof. de 2e lat. à l'A. R. de Chimay; Lambert (L.), prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, prof. de sc. commerc. à l'A. R. de Malines; Sondervorst (V.-A.), Dr en philos. et lettres, surv. à l'A. R. de Malines; Collette (L.-P.-J.), prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, prof. de mathém. supér. à l'A. R. de Namur; Langohr (J.-M.-C.), Dr en philos. et lettres, prof. d'allemand à l'A. R. de Tongres; Buisseret (A.-C.-J.), Dr en sc. natur., préf. des ét. à l'A. R. de Tournai; Buisseret (E.-G.-J.), Dr en sc. phys. et mathém., surv. à l'A. R. de Tournai; Goffinet (A.-A.-J.), prof. agr. de l'ens. moyen du 1er degré, prof. de mathém. infér. de l'A. R. de Verviers; Cajot (L.-J.-A.), Dr en philos. et lettres, prof. de 7e lat. à l'A. R. de Verviers; Chot (A.-J.), Dr en philos. et lettres, régent de latin à l'école moyenne de Thuin; Depester (H.-H.-G.), dipl. de capac., prof. de gymnast. à l'A. R. de Namur.

PÉRIODIQUES

Museum, Maandblad voor Philologie en Geschiedenis, XIe année, n° 10. — A.-G. Van Hamel, M. Adolf Tobler.

Revue des Humanités en Belgique, 7e année, n° 6. — A. Dutron, A propos du concours général. — J. Lhoneux, Explications d'auteurs sur quelques fables de La Fontaine. — Chronique. — Revue bibliographique.

Rivista di Storia Antica, 8e année (1904), fasc. 3-4. — V. Costanzi, L'opera di Ellanico di Mitilene nella redazione della lista dei re ateniesi. — C. Lanzani, Gli oracoli greci al tempo delle guerre persiane. — F. Cordenons, La casa ariana dai tempi più remoti sino all'epoca storica. — L. Parmeggiani, Claudia Atte, liberta di Nerone. — T. Montanari, A proposito del saggio su « Polibio e la sua opera » del prof. O. Kuntz. — C. Barbagallo, La produzione media relativa dei cereali e della vite nella Grecia, nella Sicilia e nell'Italia antica. — N. Vianello, Quando e perchè i Romani occuparono la Sardegna. — A. Boselli, Il mito degli Argonauti nella poesia greca prima d'Apollonio Rodio. — G. Tropea, Cronaca della stele arcaica del Foro romano. — G. Tropea, Cronaco scientifica straniera. — C. V. Callegari, Pitea di Massilia.

Revue d'histoire ecclésiastique, 5me année, n° 3. — C. Van Crombrugghe, La doctrine christologique et sotériologique de saint Augustin et ses rapports avec le néo-platonisme. (Suite et fin.) — Fr. P. de Puniet, Les trois homélies catéchétiques du sacramentaire gélasien pour la tradition des évangiles, du symbole et de l'oraison dominicale. (A suivre.) — G. Mollat, Jean XXII (1316-1334) fut-il un avare ? — Comptes rendus. — Chronique. — Correspondance. — Bibliographie.

COMPTES RENDUS.

J. Bonnard et Am. Salmon, *Grammaire sommaire de l'Ancien français*. Paris et Leipzig, Welter, 1904. 70 pp. in-8°. « Utile, malgré quelques défectuosités. » E. Bourciez, Rev. crit., 1904, n° 21.

A. Bossert, *Schopenhauer*. Paris, Hachette, 1904. 350 pp. in-16. 3 fr. 50. « Portrait intéressant et complet, un peu trop indulgent. » L. Roustan, Rev. crit., 1904, n° 16.

G. Busolt, *Griechische Geschichte*, III, 2 : *Der Peloponnesische Krieg.* Gotha, Perthes, 1904. 1100 pp. in-8°. 18 mk. « Très détaillé, très complet, éclairant bien des points obscurs. » E. Cavaignac, Rev. crit., 1904, n° 18.

Friedrich Cauer, *Ciceros politisches Denken.* Berlin, Weidmann, 1903. 3 mk. 60. « Impartial, clair, complet. » M. Valeton, Museum, XI, n° 7.

Excerpta historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti *confecta*, ed. U. Ph. Boissevain, C. De Boor, Th. Büttner-Wobst. Vol. I : *Excerpta de legationibus.* Berlin, Weidmann, 1903. 2 vol. xxi-227 et 229-599 pp. « Édition très utile, reposant sur une étude plus sûre de manuscrits meilleurs et plus nombreux. » My, Rev. crit., 1904, n° 12.

M. Courant, *Okoubo.* Paris, Alcan, 1903. 203 pp. in-16. « Fait bien comprendre l'histoire du Japon contemporain. » E. Chavannes, Rev. crit., 1904, n° 12.

Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II. Paris, Picard. 856 pp. in-8°; 292 figg. « Renferme une quantité vraiment extraordinaire de faits exacts et bien observés. Ouvrage indispensable. » Émile Male, Rev. crit., 1904, n° 24.

J. Flach, *Les origines de l'ancienne France. III. La Renaissance de l'État : la Royauté et le Principat.* Paris, 1904, in-8°. « Mélange d'histoire fortement documentée et de vues systématiques contestables, exposé dans une forme de grandeur clair-obscure. » G. A. Hückel, Rev. crit., 1904, n° 21.

H. Goelzer, *Nouveau dictionnaire français-latin.* Paris, Garnier, 1904. « Excellent, très supérieur à ce que nous avons en ce genre en France. » Félix Gaffiot, Revue crit., 1904, n° 15.

Otto Gradenwitz, *Laterculi vocum Latinarum.* Leipzig, Hirzel, 1904. ii-545 pp. in-8°. 16 mk. « Comprend : 1° une liste alphabétique de tous les mots latins, 2° les mots de la première partie rangés par ordre alphabétique inverse, c.-à-dire en commençant par la fin du mot. Malgré des lacunes et des imperfections, ce livre est de la plus haute utilité. » Paul Lejay, Rev. crit. 1904, n° 17.

Grani Liciniani *quae supersunt*, recogn. M. Flemisch. Leipzig, Teubner, 1904, xviii-58 pp. pet. in-8°. « L'éditeur a réuni d'une manière commode tous les éléments de discussion, sauf examen nouveau du palimpseste. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 23.

Paul Herrmann, *Nordische Mythologie.* Leipzig, Engelmann, 1903. vii-634 pp. in-8°. « Livre de vulgarisation, qui a du mérite, mais qui omet des points intéressants. » Léon Pineau, Rev. crit., 1904, n° 18.

Libanii *opera*, rec. R. Foerster. Vol. I, 1-2 : *Orationes* I-XI. Leipzig. Teubner, 1903. 5 et 4 mk. « Fournit un texte plus sûr que les éditions précédentes. Il est à souhaiter que le savant éditeur termine heureusement l'énorme tâche qu'il s'est imposée. » H. Van Herwerden, Museum, XI, n° 7.

D. Imperatoris Marci Antonini *commentariorum libri XII.* Iter. rec. Jo. Stich. Leipzig, Teubner, 1903. « Cette nouvelle édition fournit plus d'éléments d'appréciation du texte que la première. » My, Rev. crit., 1904, n° 14. — « C'est réellement une *editio auctior et emendatior.* » H. J. Polak, Museum, XI, n° 9.

CATULLE MENDÈS, *Le Mouvement poétique français de 1867 à 1900.* Paris, Fasquelle, 1903. VIII-218-340 pp. in-4°. « Médiocre ouvrage de critique malgré ses agréments brillants. » J. Bury, Rev. crit., 1904, n° 14.

J. MORTENSEN, *Le Théâtre français au moyen-âge,* trad. du suédois par E. PHILIPOT. Paris, 1903. XXI-253 pp. in-12. « Tableau bien proportionné, exact et précis, faisant bien connaître l'évolution de l'ancien théâtre, français. L'exposition est un peu dogmatique. » A. Jeanroy, Rev. crit., 1904, n° 23.

NONIUS MARCELLUS, ed. W. M. LINDSAY. 3 vol. Leipzig, Teubner, 1903, XLII-997 pp. pet. in-8°. « Texte établi avec prudence, reposant sur une plus large information que celui de L. Müller; mais l'apparat critique est trop simplifié pour rendre inutile une nouvelle *editio maior* de Nonius. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 23.

P. OVIDI NASONIS, *Ars amatoria,* erkl. v. PAUL BRANDT. Leipzig, Weicher, 1902. 8 mk. « Commentaire très érudit, trop érudit peut-être. » S. G. de Vries, Museum, XI, n° 7.

MARTIN SCHANZ, *Geschichte der römischen Litteratur.* IV, 1 : *Die Litteratur des vierten Jahrhunderts.* Munich, Beck, 1904. 469 pp. in-8°. 8 mk. 50. « L'auteur s'est tiré avec bonheur d'une tâche souvent ingrate, et ce nouveau volume confirme pleinement la bonne impression qu'avaient laissée les précédents. Il est clair, substantiel, complet, exact, et sera indispensable à tous ceux qui étudient la littérature latine. » Émile Thomas, Rev. crit., 1904, n° 16.

OTTO SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt,* t. II. Berlin, Siemenroth et Troschel, 1901. 456 pp. in-8°. « Ce volume paraît manquer d'originalité. Il semble que l'auteur veuille ignorer certaines idées nouvelles. Sa théorie sur la religion est erronée. » J. Toutain, Rev. crit., 1904, n° 21.

PAUL SHOREY, *The unity of Plato's thought.* Chicago, University Press, 1903. 88 pp. in-4°. « Démontre que la pensée de Platon est restée essentiellement une, et s'efforce de distinguer ce qui appartient véritablement à Platon du système rigoureux et trop ingénieux qu'on s'est avisé quelquefois de lui attribuer. » A. Penjon, Rev. crit., 1904, n° 12.

F. SOLMSEN, *Inscriptiones Graecae ad inlustrandas dialectos selectae.* Leipzig, Teubner, 1903. VIII-96 pp. (*Bibl. script. Graec. et Rom. Teubn.*). « Petit recueil utile et peu coûteux; spécimens bien choisis. » My, Rev. crit., 1904, n° 14.

FERD. SOMMER, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre.* Heidelberg, Winter, 1902. XXIII-603 pp. in-8°. 9 mk. « Œuvre de linguiste, qui sera très utile aux philologues; manuel à la fois solide et pratique. » Paul Lejay, Rev. crit., 1904, n° 23.

A. WORP, *Geschiedenis van het drama en van het tooneel in Nederland,* t. I. Groningue, Wolters, 1904. VIII-466 pp. « Ouvrage d'ensemble très méritoire. » G. Huet, Rev. crit., 1904, n° 14.

A. CAUCHIE, *L'extension de la juridiction du nonce de Bruxelles aux duchés de Limbourg et de Luxembourg en 1781* (extr. des *Bull. de la Comm. roy. d'Histoire de Belgique*, t. LXXII, n° 1). Bruxelles, Imbreghts, 1903, 19 pp. in-8°. « Intéressant pour l'histoire de la politique religieuse de Joseph II. » J. Theissen, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8me année, n° 6.

ST. L. PRENAU, *Verhandeling over het nut van de zuivere uitspraak der Nederlandsche taal.* Gand, Siffer, 1903 (publ. de l'Académie royale flamande). « Rempli de lieux communs, de choses inutiles et de redites; au lieu d'un exposé systématique, complet et clair, remarques insuffisantes ou vagues. » C. Lecoutere, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, n° 6.

G. RASNEUR, *Le Concile de Cologne de 346* (extr. des *Bull. de la Comm. roy. d'Hist. de Belgique*, t. LXXII, 2). Bruxelles, Kiessling, 1903, 35 pp. in-8°. « Étude conduite de main de maître, confirmant les conclusions de Mgr. Duchesne quant à la fausseté du Concile de Cologne. » P. Allossery, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8me année, n° 6.

CH. TERLINDEN, *Le pape Clément IX et la guerre de Candie. 1667-1669.* Louvain, 1904, in-8°. « Travail de débutant, puisé aux sources et plein de promesses. » O. Weber, Deutsche Literaturzeitung, 1904, n° 27.

J. P. WALTZING, *M. Minucii Felicis Octavius*, Louvain, 1903. — « Bibliographie complète. Constitution judicieuse du texte. Sera très utile. » R. Ellis, Classical Review, 1904, n° 5.

NOTES SUR LE NOUVEAU FRAGMENT DE JUVÉNAL

Malgré le grand nombre d'articles que les meilleurs philologues [1] ont consacrés à l'étude des 34 vers nouveaux de la VIe satire de Juvénal, découverts par E. O. Winstedt dans l'*Oxoniensis bibl. Bodl. Canonicianus* 41, et publiés par lui pour la première fois dans la *Classical Review* (XIII, 1899, pp. 201-202), il reste encore, relativement à cette heureuse trouvaille, plus d'une difficulté à résoudre.

D'abord une certaine partie du fragment n'a pas reçu jusqu'ici une explication définitive. Ensuite la question de l'authenticité du morceau, reconnue par la grande majorité des savants, mais niée catégoriquement par Buecheler, ne peut être considérée comme absolument tranchée. Enfin, il y désaccord entre les partisans mêmes de l'authenticité, quand il s'agit d'expliquer dans quelles circonstances les 34 vers nouveaux ont disparu de tous nos manuscrits, à l'exception du seul *Bodleianus*, et de décider d'après cela quelle est la place exacte qu'ils occupèrent primitivement dans le corps de la VIe satire.

Il serait certes bien téméraire de prétendre dire le dernier mot dans ces graves débats; mais nous avons jugé qu'il n'en serait pas moins utile de publier ici certaines notes, relatives à la bonne interprétation du passage le plus discuté du

---

1 Pour la bibliographie du sujet voir *Class. Rev.*, XV, 1901, p. 263 (article de Housman), et *Americ. Journ. of Phil.*, vol. XXII, n° 3, pp. 281-2 (article de H. L. Wilson); à ajouter : *Class. Rev.*, XVI, 1902, p. 40 (Winstedt); id., XVI, 1902, p. 406 sq. (Owen); id., XVII, 1903, p. 393-4 (Housman); id., XVIII, 1904, pp. 129-131 (Owen); id., XVIII, 1904, pp. 227-8 (Housman).

fragment nouveau, et à certaines caractéristiques juvénaliennes qui s'y retrouvent.

Ce passage est celui où le poète, pour flétrir les mœurs dissolues d'une famille dans laquelle un débauché de profession côtoie journellement les deux époux, apostrophe le mari coupable, et lui oppose le tableau de l'ordre et de la hiérarchie qui règnent à l'école des gladiateurs; le voici, copié d'après la reproduction photographique des nouveaux vers du *Bodleianus*, publiée par E. O. Winstedt (Oxford, 1899) :

7. Purior ergo tuis laribus meliorque lanista,
In cuius numero longe migrare iubetur
Psillus ab eupholio. quid quod nec retia turpi
10. Iunguntur tunicae. nec cella ponit eadem
Munimenta humeri pulsatamque arma tridentem.
Qui nudus pugnare solet pars ultima ludi
13. Accipit as animas, aliosque in carcere nervos.

Si nous considérons les résultats généraux et essentiels de la critique, nous devrons lire :

7. Purior ergo tuis laribus meliorque lanista
In cujus numero longe migrare jubetur
Psellus ab Euphono (1). Quid quod nec retia turpi
10. Junguntur tunicae, nec cella ponit eadem
Munimenta umeri pulsantemque arma tridentem
Qui nudus pugnare solet (2)? Pars ultima ludi
13. Accipit has animas, aliusque in carcere nervos (3).

et traduire :

« La demeure d'un *lanista* est donc plus pure et plus honnête que la tienne; lui, du moins, il a soin de séparer dans sa troupe le gladiateur efféminé du gladiateur irréprochable. Que dis-je, même dans la classe des rétiaires, les infâmes sont séquestrés, et celui qui combat à visage découvert ne dépose pas dans la même chambrée que son compagnon débauché, l'armure qui couvre son épaule et le trident qui heurte le bouclier; ces créatures sont reléguées dans la dernière section de l'école et portent dans la prison d'autres fers. »

Explications.

(1) La correction de *Psillus ab eupholio* en *Psellus ab Euphono* est de Housman (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 266) : *ψελλός*

serait synonyme de *ἄνανδρος*, et *εὔφωνος*, le contraire de *ψελλός*, serait employé ironiquement comme l'opposé de *ἄνανδρος*. Maas (*Archiv. f. lat. Lex. u. Gramm.*, XI, 1900, p. 419), Ramorino (*Atene e Roma,* III, 1900, col. 57 et 58) et Owen (Perse et Juvénal, éd. *Clarendon Press*), ont adopté cette correction; S. Reinach (*Rev. archéol.,* XXXIV, 1899, p. 452) et Wilson (*Americ. Journ. of Phil.,* XXII, n° 9, p. 273), conviennent de même qu'il est question ici d'une catégorie de gladiateurs efféminés. « Quel que soit le sens spécial des deux noms propres, dit ce dernier, il semble évident qu'ils représentent deux types de gladiateurs, dont l'un est *mollis* »; et S. Reinach traduit : « dans la caserne du maître de gladiateurs du moins, les efféminés sont mis à part [1] ».

(2) Housman le premier a ponctué de cette façon (*Athenaeum*, 13 may 1899, p. 604); Postgate (*Class. Rev.,* XIII, 1899, p. 268), Maas (art. cit., p. 419), Reinach (art. cit., p. 451), Ramorino (art. cit., col. 57), Ellis (*The new fragments of Juvenal*, London, Frowde, 1901, p. 12, note), Wilson (art. cit., p. 270) et Owen (op. cit.) l'ont tous suivi dans cette voie. Néanmoins les interprétations des vers 9-12 (*quid quod ..... solet?*) sont disparates. Notre traduction correspond à celle de Postgate, Duff, Wilson : « The meaning of this lines is « not even (*nec*) will *retiarii* associate with the *molles* among their number (*turpi tunicae*) »; and the same idea is carried on in the next line (*nec cella ponit eadem*, i. e. as the MOLLES); and so Mr. Duff understands the passage » (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 268; cf. *Americ. Journ. of Phil.*, XXII, n° 3, p. 273). Housman, qui en avait d'abord proposé une autre, adoptée par Maas (art. cit., p. 422 *in fine*), Reinach (art. cit., p. 452) et Ramorino (art. cit., col. 58), d'après laquelle nous serions en présence d'une absurde digression [2] (cf. *Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 266), a suivi lui-même l'opinion de Postgate dans un article postérieur (*Class. Rev.*, XV,

1 Reinach met cependant un point d'interrogation après cette phrase, parce qu'il considère comme inexpliqué le sens exact des noms propres choisis par le poète.

2 Telle semble encore être l'opinion de Owen qui (op. cit.) met entre parenthèses les mots *quid quod .....solet?* (v. v. 9-12).

1901, p. 263-4) : comme lui. il sous-entend *ac molles* après *cella eadem*, et voit dans la petite phrase *nec retia turpi Junguntur tunicae* (v. 9-10), une distinction entre rétiaires au point de vue de leur moralité; il voudrait même faire mieux ressortir cette idée dans le texte, en ajoutant *et* après *turpi*, de façon à obtenir la construction : *nec retia et tunicae (retiarii) junguntur turpi* (*τῷ αἰσχρῷ = τοῖς τοῦ αἰσχροῦ*). — Quant à la correction de *pulsatam* (v. 11) en *pulsantem*, Postgate l'a proposée dès l'apparition des nouveaux vers du *Bodleianus* (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 207), et elle est restée jusqu'ici la plus généralement reçue (cf. Maas, art. cit., p. 419; Reinach, art. cit., p. 451 [1]; Ramorino, art. cit., col. 57; Wilson, art. cit., p. 270; P. Thomas, *Bulletin de l'acad. royale de Belgique, classe des lettres*, 1899, nº 7, p. 579).

(3) Housman, en proposant sa ponctuation du v. 12 (*Athenaeum*, 13 May 1899, p. 604), a corrigé aussi, au v. 13, *as* en *has* et *alios* en *alius* (*nervŏs*). Son interprétation est rendue par notre traduction; il donnne une acception locale à l'expression *pars ultima ludi*, attribue à *animae* le sens de « créatures » et fait de *alius in carcere nervŏs* un second sujet du verbe *accipit*. Postgate (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 268), Maas (art. cit., p. 419 et p. 423), Reinach (art. cit., p. 451 [2]), Ellis (op. cit., p. 4, note, et p. 5), Wilson (art, cit., p. 270 et 274) et Owen (op. cit.) se sont unanimement ralliés à la solution de Housman [3].

Nous aurons l'occasion, dans la suite, de signaler et d'apprécier incidemment certaines opinions isolées, émises surtout par Buecheler (*Rhein. Mus.*, LIV, 1899, pp. 484-488), Ellis (op. cit.) et P. Thomas (art. cit.); mais ce que nous avons à cœur avant tout, c'est de montrer que la tendance qui prédo-

---

1 En note cependant Reinach ajoute « peut-être : *pulsatamque aere* ».

2 Reinach a aussi corrigé *nervos* en *nervus*. Notons encore qu'il donne à *carcer* le sens de *coulisses (?)*.

3 Ramorino, qui adopte le texte de Housman, a gardé cependant *alios.... nervos*; mais il n'arrive pas, de son propre aveu, à une traduction satisfaisante (cf. art. cit., col. 57 et 58).

mine dans l'exégèse de notre passage est erronée, et de soumettre au jugement de plus habiles que nous une explication que nous croyons être nouvelle en grande partie.

La correction de *Psillus ab eupholio* en *Psellus ab Euphono,* la traduction compliquée de ces quelques mots *nec retia turpi Junguntur tunicae*, et l'addition par Housman de *et* après *turpi*, puis l'hypothèse qu'après *nec cella ponit eadem* il faut sous-entendre *ac molles*, tout cela tient à une seule cause : c'est qu'à l'impudique admis dans certaines familles, on a cru devoir opposer l'impudique relégué à l'écart dans la troupe du *lanista;* c'est qu'on a voulu découvrir à tout prix une classe de gladiateurs efféminés, alors que le poète n'y fait aucune allusion quelquepeu claire. Les conséquences qu'entraîne le sous-entendu *ac molles* rendent l'erreur absolument flagrante. En effet, du moment qu'on traduit « ne dépose pas ses armes dans la même chambrée *que les efféminés* », on ne peut plus donner comme sujet à la phrase le chef des gladiateurs (*lanista*), dont il est question dans ce qui précède, et, comme unique secours, on doit se rejeter sur la périphrase *qui nudus pugnare solet;* mais alors, puisqu'il faut un sujet au verbe *accipit* (v. 13), on est forcé d'admettre, à moins de supposer un sous-entendu, que ce sujet est l'expression *pars ultima ludi;* celle-ci est ainsi séparée de la périphrase *qui nudus pugnare solet,* et de plus, on lui fait prendre une acception locale : « la dernière section de l'école (seule) admet ces créatures ». Or ces conséquences jurent avec ce que nous savons de l'emploi caractéristique chez Juvénal du mot *pars*, qui, mis à côté d'un nom de personne de rang inférieur, prend un sens péjoratif et exprime une idée de dédain : I, 26, PARS *Niliacae plebis..., Crispinus;* VIII, 44, *vos humiles, vulgi* PARS ULTIMA *nostri.* Il n'est pas du tout légitime de séparer les deux parties du v. 12; il faut ponctuer : *qui nudus pugnare solet, pars ultima ludi*, et traduire : « celui qui combat à visage découvert, rebut de l'école des gladiateurs...[1] » Ce n'est pas tout; on interprète : « le rétiaire ne dépose point ses armes dans la même logette que le gladiateur

---

1 Cf. P. Thomas, art. cit., p. 579.

efféminé; la dernière section de l'école (seule) admet *ces créatures.* » Sans doute, on peut aisément justifier la traduction de *has animas* par « ces créatures »; mais quelle est, dans ce cas, la catégorie de pensionnaires que le poète a eus en vue, les *nudi pugnantes* ou bien les *molles?* La seconde alternative doit évidemment être choisie par tous ceux qui assignent comme but à notre passage de marquer l'infériorité des individus débauchés à la caserne du *lanista;* S. Reinach (art. cit., p. 452) a sous ce rapport une traduction fort nette : « les *efféminés* sont relégués à part dans la dernière section de l'école ». — Mais quel est l'écrivain assez épris d'obscurité pour composer un passage de 7 vers, sans nommer une seule fois d'une façon intelligible la classe d'individus sur laquelle il veut attirer l'attention? Il n'est certes aucunement admissible qu'un poète, ayant à parler de gladiateurs efféminés et consacrant à ce sujet quatre phrases, ne nous donne, dans la première, que deux noms propres dont la portée est douteuse, introduise dans la seconde l'expression TURPIS *tunica*, qui peut prendre les sens les plus divers, sous-entende dans la troisième l'idée maîtresse que le lecteur n'a pas même encore saisie, et enfin, dans la quatrième, exprime cette idée maitresse par l'énigme *has animas*, mots qui ont l'air de nous renvoyer à une chose déjà bien définie auparavant! Remarquons enfin qu'on a dû corriger au v. 13 *alios* en *alius* et considérer *alius nervŏs* comme un second sujet du verbe *accipit*, ce qui ne manque pas de donner naissance à la tournure forcée : *alius in carcere nervŏs accipit has animas* (i. e. *hae animae accipiunt alios in carcere nervos*).

L'erreur des commentateurs nous semble fondamentale. Si le nouveau fragment est authentique, il ne nous faut pas oublier qu'il est sorti de la plume d'un poète qui pendant de longues années (*usque ad mediam fere aetatem*) a fréquenté les écoles de rhétorique de son temps, et en a gardé une marque indélébile [1]. Or les rhéteurs avaient, entre autres, des

1 Sur la rhétorique dans les satires de Juvénal, voir TEUFFEL, *Stud. u. Kar.*, p. 538-549; STRUBE, *De rhetorica Juv. disciplina*, Jahresber. Gymn. Brandenburg, 1875; WEISE, *Vindiciae Juvenalianae*, diss. Halle, 1884;

principes de composition bien différents des nôtres : le goût de la proportion leur faisait complètement défaut; ils saisissaient au vol les moindres occasions pour faire des *excursus* de toute nature, comparaisons, parallèles, tableaux antithétiques; surtout ils avaient certains thèmes, sur lesquels ils brodaient avec prédilection [1]. Un de ces *lieux-communs* était précisément la comparaison avec la vie et les mœurs des gladiateurs, comme nous le montre un bon nombre de passages dans les *Controverses et Suasoires* de Sénèque le Père ([2]).

Ainsi on s'explique que dans notre fragment, à partir du v. 7, il n'est plus question du tout d'individus débauchés, mais que le poète-rhéteur a profité simplement d'une occasion favorable pour opposer *en général* la hiérarchie de l'école du *lanista* à la promiscuité de certaines familles riches; il s'est complu à nous montrer jusque dans le détail le bel ordre qui régnait dans ce milieu si vil et si déconsidéré.

Bergmüller, *De rhetorica Juv. disciplina, Acta semin. phil. Erlangensis*, IV, 1886, p. 395 sq.; Streifinger, *Der Stil des Satirikers Juv.*, Regensburg, 1892. Nous avons essayé de reprendre cette étude et pourrons publier notre travail à bref délai : les lieux-communs, les « sententiae » et les exemples historiques seront spécialement traités. Intéressants sont certains rapprochements entre les satires de Juvénal et les *Controverses et Suasoires* de Sénèque le Père signalés par H. Bornecque (dans les notes de sa traduction des *Cont. et Suas.*) et par C. von Morawsky (*Rhetorum romanorum ampullae, Cracoviae*, 1901).

1 Pour les pratiques de l'école de rhétorique sous l'empire, voir surtout l'ouvrage récemment paru de Henri Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père* (Lille, 1902).

2 Ce livre de Sénèque le Père, dont le titre exact est *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores* (dernière édition par H.-J. Müller. Vienne, 1887), constitue le document le plus précieux pour la connaissance des écoles de rhétorique sous l'empire. On y voit entre autres que Nottienus Montanus, critiquant la déclamation, trop facile pour préparer efficacement à la vraie éducation oratoire, s'en rapporte en ces termes aux habitudes de la caserne des gladiateurs : *Gladiatores gravioribus armis discunt quam pugnant; diutius illos magister armatos quam adversarius retinet, athletae binos semel ac ternos fatigant, ut facilius singulis resistant* (Cont. IX, praef. 4). On trouvera d'autres passages caractéristiques du même genre : Cont. III, praef. 10; ibidem, 13; ibidem, 16; Cont. IX, 6, 1; Cont. IX, 6, 2; Cont. X, 4, 11.

D'après cela, nous proposons de lire le texte comme suit :

7. Purior ergo tuis laribus meliorque lanista,
In cujus numero longe migrare jubetur
Psilus ab Eupholio (1); quid quod nec retia turpi
10. Junguntur tunicae, nec cella ponit eadem
Munimenta umeri pulsantemque arma tridentem (2)?
Qui nudus pugnare solet (3), pars ultima ludi,
13. Accipit has animas (4), aliosque in carcere nervos (5).

Et nous traduisons :

« La demeure d'un *lanista* est donc plus pure et mieux réglée que la tienne; car lui, il sépare dans sa troupe Psilus (le rétiaire) d'Eupholius (le *murmillo*); bien plus, il ne permet pas qu'on mêle les filets aux vulgaires tuniques, et fait déposer dans des chambres distinctes l'armure qui recouvre l'épaule (le *galerus*, arme défensive) et le trident, qui heurte la cuirasse ennemie (arme offensive). Ainsi, celui qui combat à visage découvert, rebut de l'école des gladiateurs, acquiert ce tempérament (i. e. cet esprit d'ordre et de hiérarchie)... et porte dans la prison d'autres fers (que ses compagnons) ! »

Explications.

(1) Il paraît évident que le poète parle ici de deux classes de gladiateurs, bien connues et bien distinctes, dont l'une, de condition inférieure, est reléguée à l'écart (*Psilus longe migrare jubetur*). D'après un procédé caractéristique de Juvénal, chacune de ces deux classes est représentée par un seul individu (v. Streifinger, *Der Stil des Satirikers Juv.*, p. 41), et d'après une habitude, qui n'est pas moins remarquable chez lui, ces individus portent des noms grecs, parce qu'il s'agit ici de mœurs et de coutumes dont les origines sont considérées comme grecques (v. Thiele, *Juvenalis graecissans*, Breslau, 1901, p. 78, litt. e. *nomina gladiatorum et victorum certaminum*, et p. 86 litt. *β* : *artes et scaenica et gymnastica*). De plus, un des mots grecs, de forme latinisée, est forgé de toutes pièces par le poète, ce qui est encore dans le goût du satirique romain (v. Thiele, op. cit., p. 34, note, p. 35 *in fine* et p. 36-39) : ***Εὐφόλιος***, l'homme couvert d'écailles (*φολίς*), désigne d'une façon piquante le *murmillo*, qui avait reçu le

surnom de *piscis* (cf. Festus éd. Müller, p. 185), et fait allusion en même temps à l'armure assez complète qui protégeait ce gladiateur, par opposition à son adversaire le *retiarius*, qui avait la tête découverte, ne portait que des armes défensives très sommaires, et est caractérisé à cause de cela sous le nom de ψιλός[1]. C'est donc le rétiaire qui est séparé du *gallus* ou *murmillo*, détail qu'on pouvait supposer aisément, mais qui, à notre connaissance, n'est signalé nulle part ailleurs[2]. Nous voyons confirmée en même temps l'hypothèse de l'infériorité du gladiateur rétiaire, combattant à visage découvert (cf. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, 6e éd., II, p. 529).

Postgate (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 207) a proposé de lire *Psyllus ab Euphorio*, mais n'explique pas suffisamment le choix de sa correction, Buecheler (art. cit., p. 486-7) suggère *Psyllus ab Eupolemo* (*Psyllus* = ὀφιοδιώκτης, cf. Pline, N. H., XXV, 123; et *Eupolemus* = gladiateur de rang supérieur); mais on se figure difficilement comment un nom aussi simple que *Eupolemus* eût été altéré en *Eupholius*, et puis, l'existence d'un charmeur de serpents comme faisant partie de la troupe du *lanista* ne nous semble nullepart attestée.

---

1 Sur les armes des diverses classes de gladiateurs v. FRIEDLAENDER, *Sittengeschichte Roms*, 6e éd., II, pp. 526-537; voir spécialement p. 533 pour l'armure du *murmillo* et les contestations à ce sujet. Le nouveau fragment de Juvénal concorde singulièrement avec ce qu'AMMIEN MARCELLIN (XXIII, 6, 83) nous dit des fantassins de l'armée thrace : *pedites* IN SPECIEM MURMILLONUM CONTECTI, *jussa faciunt ut calones;* nous savons en effet que les Parthes et d'autres nations d'Orient se couvraient d'une lourde armure, consistant en une étoffe sur laquelle étaient cousues des lames de métal, de corne, d'os ou de cuir durci, superposées les unes aux autres comme les écailles (φολίς) d'un poisson (v. *Dict. antiq.* de DAREMBERT et SAGLIO, article *Cataphracti*). Cela semble évidemment donner tort à P. J. MEYER, qui croit que les *murmillones* n'étaient que légèrement armés (*De gladiatura romana quaestiones selectae*, Bonn, 1881, p. 38-42.) D'ailleurs, des passages tels que JUV., VIII, 200-201 : *nec* MURMILLONIS IN ARMIS, *nec clipeo* (*secutoris*) *Gracchum pugnantem, nec falce supina* (*Thraecis*), et AUSONE, éd. Peiper, XVII, *Auson. Paulo s.*, 49-50 : *helephantus belua ant aper bestia, anser volans et* MURMILLO IN ARMIS.... nous semblent également aller à l'encontre de la thèse de P. J. MEYER.

2 Qu'on se rappelle les plans que nous avons conservés de quelques *ludi gladiatorii*, entre autres celui de Pompéi; deux individus étaient probablement logés dans chacune des cellules.

C'est Rob. Ellis qui se rapproche le plus de notre interprétation, quand (*op. cit.*, p. 4, note) il écrit : « Psillus and Eupholius represent a higher and a lower order of gladiators. It is uncertain which name represents the higher. Possibly *ψιλός* and *Εὐφόλιος* : the light-armed opposed to the mailed (*φολίς*, scale) fighter ».

(2) Ellis (*op. cit.*, p. 5), qui ne sous-entend pas *ac molles* après *cella eadem*, mais traduit : *in the same closet* AS HIS SUPERIOR, garde la ponctuation traditionnelle, et rencontre par conséquent les critiques que nous avons formulées plus haut (p. 305). Buecheler (art. cit., p. 485), qui ne nous donne pas une idée claire de son interprétation, finit après *ludi* (v. 12) la phrase commencée au v. 10; en tout cas, il attribue donc à *pars* une valeur péjorative (v. p. 305). Seul P. Thomas (art. cit., p. 577 et p. 579), tout en s'écartant assez notablement de nos idées, a réuni comme nous les vv. 12 et 13. Notre ponctuation implique que le sujet de *ponit* (v. 10) et aussi le sujet logique du verbe *jungere* (v. 11) est *lanista*, qui est le mot dominant de la phrase précédente et de tout le passage. Le poète-rhéteur n'a su se borner à indiquer la séparation des pensionnaires au point de vue de leur valeur respective; des principes de hiérarchie, dit-il, régissent même la localisation des parties d'équipement des vils rétiaires : les filets, leur arme principale, demandaient des soins spéciaux et étaient regardés comme des objets de valeur, par rapport aux vulgaires tuniques; celles-ci, qui n'étaient souvent que de simples *subligacula* (v. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, 6ᵉ éd., II, p. 527), apparaissent comme laides (*turpes*), et indignes de la société des *retia !* D'un autre côté, les armes défensives des rétiaires (*galeri*) n'étaient pas mêlées aux armes offensives (*tridentes*) [1]. Remarquons que, d'après notre interprétation, la correction de *pulsatam* en *pulsantem*, faite par Postgate et rejetée par plusieurs savants, comme introduisant une épithète trop fade, se justifie entière-

---

1 Tout cela rappelle absolument nos casernes actuelles, où aux moindres objets il a été désigné une place fixe en rapport avec leur utilité ou leur valeur.

ment. Housman (*Class. Rev.*, XV, 1901, p. 264) conjecture : *(munimenta umeri) pulsata hastamque tridentem;* Jackson (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 267) a voulu changer *pulsatam* en *pulsatum* (supin); Rossbach (*Berl. phil. Wochenschr.*, XX, 1900, col. 747-8) a suggéré *sulcatum;* Duff (*Class. Rev.*, XIII, 1899, p. 268) a substitué *sempronia* à *pulsatam (munimenta umeri, Semproniaque arma, tridentem);* enfin Ellis (*op. cit.*, p. 4, note) a proposé de lire : *pulsatumque, arma, tridentem* [1].

(3) Paul Thomas (art. cit., p. 579) croit que la périphrase *qui nudus pugnare solet* désigne le *meridianus*, le criminel condamné à combattre sans armes défensives au spectacle du midi. Quoique cette opinion ne s'oppose pas directement à notre interprétation, nous préférons cependant dire qu'il continue à être question des rétiaires (cf. Juv., VIII, 200 sq. et Suét. *Claud.* 34); l'idée du poète est la suivante : ces vils gladiateurs, auxquels le *lanista* ordonne de se mettre à part, et de déposer à des endroits spéciaux les différentes parties de leur armure, acquièrent à leur tour les principes d'ordre et de hiérarchie.

(4) C'est à tort que l'on se contente d'ordinaire de la formule : *anima pro ipso homine* (de là la traduction courante de *has animas* par « ces créatures », v. plus haut p. 306). Si l'on passe en revue un certain nombre de passages caractéristiques, on voit : 1° que, dans les uns, la simple traduction de *anima* par *homme* convient très peu, et qu'il faut plutôt employer un mot tel que *nature, caractère, âme, tempérament* (cf. en français : des natures généreuses, des âmes tendres, etc.); tels sont : Virg., Æn., XI, 24; Luc., I, 447; Juv., IV, 152; — Horat., Sat., I, 5, 40; Val. Fl., I, 151; id., 237; Luc., V, 683; Juv., II, 156. 2° que, dans les autres, la traduction par *nature, tempérament*, est la seule possible (cf. en français : Napoléon avait une *âme* altière); tels sont : Luc., I, 461 (*inde ... viris* ANIMAE *capaces Mortis*); Sil. Ital., XI, 170 *novi Dis* ANIMAS *similes* i. e.

---

1 Déjà avant Ellis, P. von Winterfeld (*Gött. gel. Anz.*, November 1899, p. 897) avait considéré *arma* comme une apposition, tout en laissant le féminin *pulsatam*. Housman (*Class. Rev.*, XV, 1901, p. 264) a réfuté, victorieusement selon nous, l'interprétation de von Winterfeld et d'Ellis.

animas similes Deorum animis); Tac., H., IV, 32 (*servientium* ANIMAE, tempéraments d'esclaves); Juv., VIII, 254 (*plebeiae Deciorum* ANIMAE ... *fuerunt* = *Decii plebeias animas habebant*). Pour la forme du pluriel : *animae*, cf. spécialement Luc., I, 460-1 : *Inde ruendi In ferrum* MENS *prona viris* ANIMAEQUE *capaces Mortis.*

(5) Notre interprétation garde le texte du manuscrit : *aliosque in carcere nervos;* c'est un trait d'humour finissant une tirade déclamatoire, procédé très fréquent chez Juvénal. Voici ce que dit à ce propos M. Gaston Boissier, p. 313 du volume intitulé « Tacite » (Paris, Hachette, 1903) : « Mais si Juvénal d'ordinaire subit la rhétorique, par moments aussi, il lui résiste. C'est du moins ainsi que j'explique certains passages fort singuliers de ses ouvrages, dans lesquels une tirade passionnée, où il semble avoir mis son âme, tourne court tout d'un coup, et s'achève par une plaisanterie inattendue (I, 79-80, VIII, 85-6). » D'ailleurs en 1790, Kœnig, dans son « *De satura romana ejusque auctoribus praecipuis* » (p. 88) faisait cette remarque intéressante : *Nonnumquam ex illa ipsa epica ratione ridiculum nascitur, sicut* III, 6 sq., *ubi ad pericula urbis poetae recitantes adjunguntur;* et M. Nisard, dans ses *Études de mœurs et de critique sur les Poètes latins de la décadence*, s'est basé sur les conclusions moqueuses à des morceaux de passion pour démontrer que l'indignation de Juvénal ne pouvait être sincère. Nous avons étudié en détail la question des brusques changements de ton chez Juvénal, que M. Gaston Boissier a vainement tentée de résoudre (*Revue des Cours littéraires*, 10 mars 1866, et *Tacite*, pp. 313-4), et nous consignerons les résultats de notre travail dans une prochaine publication. Il suffit ici de constater que d'excellents critiques ont signalé cette caractéristique frappante du style juvénalien, dont la rencontre, ici, est un témoignage précieux en faveur de l'authenticité du nouveau fragment du *Bodleianus*.

J. DE DECKER.

Berlin, 1er juillet 1904.

LA

PRÉHISTOIRE ET LES EXCURSIONS SCOLAIRES

La mode est aujourd'hui passée de dauber l'archéologie et les archéologues, de s'en prendre à la présomption de quelques-uns sans tenir compte au grand nombre de la prudente réserve qui accompagne souvent leurs plus belles trouvailles. Forcément vouée, dans ses débuts, à l'éparpillement des forces et au travail dispersé, l'archéologie a recueilli des matériaux, accumulé des faits, en a dressé l'inventaire méthodique. Pendant le dernier demi-siècle, elle a borné là sa tâche à laquelle l'érudition pure donnait seule ou son aide ou ses encouragements. Le moment est maintenant arrivé pour elle de prendre rang parmi les sciences constituées et de faire connaître au grand public les résultats déjà brillants de son labeur. L'archéologie apporte « à l'histoire écrite un supplément et un contrôle ». La remarque a été faite plus d'une fois et de récents essais de synthèse lui donneraient, s'il en était besoin, une confirmation éclatante[1].

Nous ne voulons parler ici que de la *préhistoire*, ou plus exactement du *préhistorique belge* et encore ne l'envisageons-nous que d'un point de vue modeste : sous le rapport *pédagogique.* La plupart des manuels d'histoire nationale écrits pour nos élèves ne consacraient jusqu'ici à la période anté-romaine que des indications très sommaires et des moins

---

1 Cf. l'intéressant article : *L'Archéologie classique au XIXe siècle*, par P. Monceaux (*Rev. universitaire,* janv. 1903, pp. 37-51).

précises, dépourvues le plus souvent de documentation scientifique. Quelques lignes sur les troglodytes, sur la pierre éclatée et polie, sur les âges du bronze et du fer : telle est l'introduction au premier chapitre traitant de la conquête romaine. L'information, il est vrai, était malaisée ou pénible. A part la savante notice rédigée, pour la *Patria Belgica*, par M. Ed. Dupont[1] et une courte étude de M. M. Schuermans[2] sur *la Belgique antérieure au moyen âge,* où trouver les éléments d'un tableau d'ensemble de notre préhistoire ailleurs que dans des centaines de travaux érudits, mais très spéciaux, disséminés dans les Annales de nos Sociétés d'archéologie? Comment opérer le triage des *faits* encore contestés et des données acquises, alors qu'aucune synthèse systématique n'avait été essayée, en dépit des vœux souvent exprimés dans les Congrès annuels de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*[3]?. Un de nos archéologues les plus compétents nous donnera bientôt, espérons-le, le livre de vulgarisation qui nous fait encore défaut pour le préhistorique belge. On connaît, l'excellent et substantiel ouvrage publié naguère par M. le professeur J. Fraipont sur *les cavernes et leurs habitants*[4]. Depuis lors ont paru presque simultanément deux travaux d'une portée générale et qui n'en sont pas moins précieux : le premier, également dû à M. J. Fraipont, à l'occasion d'une « lecture » académique[5]; le second est le texte d'une conférence faite par M. Eug. Van Overloop, le savant conservateur en chef des *Musées royaux du Cinquante-*

---

1 Tome I, 1873, pp. 335-353 (*Les populations préhistoriques*).

2 Dans les *Annales de l'Académie d'Archéol. de Belgique,* 1891, pp. 41-66.

3 Les *Lectures historiques* (*Histoire de Belgique*) de R. D'Awans et Eug. Lameere (Bruxelles, 1900, 1ers fasc., pp. 1-69) manquent elles-mêmes de documentation précise au sujet de la *préhistoire*. Un effort consciencieux de groupement d'ensemble ne se rencontre guère ailleurs que dans la copieuse *Histoire des Belges et de leur civilisation* (Bruxelles, 1896, pp. 925), par V. Mirguet (cf. pp. 9-60).

4 Paris, Baillière (*Biblioth. scientif. contempor.*), 1896, in-8°, pp. 334.

5 Il a été signalé ici même (1902, *Chronique,* n° 90, pp. 192-193). Voir *Bull. de l'Acad. royale* (*Classe des Sciences*), 1901, pp. 823-877, la communication intitulée : *La Belgique préhistorique et protohistorique.*

naire[1]. Ces derniers documents constituent les sources les plus autorisées auxquelles on puisse demander la synthèse scientifique de toutes les recherches et découvertes portant sur nos plus lointaines origines.

Dans les cours d'histoire nationale de nos Athénées (classe de quatrième et de rhétorique), deux leçons à peine sont réservés à la préhistoire. Le professeur les emploie à compléter et préciser, dans la mesure de son « information » personnelle, les notions écourtées du manuel qui est entre les mains de ses élèves. Il estime ne pas pouvoir faire davantage : le temps presse; le programme est gros de matières à voir encore; il faut aborder sans retard la conquête romaine. Le chapitre de la préhistoire est pourtant l'un de ceux qui mériteraient une étude moins précipitée. Nous croyons qu'il n'y a pas seulement utilité, mais possibilité de le reprendre, en cours de route.

On sait que, depuis quelques années, les excursions scolaires ont été introduites à titre régulier dans nos programmes de l'enseignement secondaire. Elles comportent notamment des visites aux *Musées* et il n'entrera dans la pensée de personne d'en exclure nos plus importantes *Collections archéologiques*. Les documents matériels qu'elles renferment fournissent le commentaire le mieux approprié à des leçons forcément faites dans la forme dogmatique. Mais de semblables « promenades » scolaires, pour être profitables, ne doivent pas être organisées sans une préparation préalable. Cette préparation, c'est au professeur qu'il appartient de la diriger et de la mener à bien, quoi qu'il puisse lui en coûter. Qu'on nous permette un exemple à l'appui de ce qui précède.

Au cours de la dernière année scolaire, nos élèves de rhétorique devaient prendre part à une « excursion » dans la Capitale : il s'agissait de leur faire voir une partie des *Musées royaux du Cinquantenaire* et notamment les importantes collections de la *Belgique primitive*. Ces jeunes gens avaient eu antérieurement la bonne fortune de visiter un riche *Musée* des

---

1 Voir *Ann. de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, t. XIV, 1900, pp. 246-284 (*Le préhistorique. — Les premiers habitants de la Belgique*).

époques romaine et franque[1]; mais ils étaient présumés n'avoir d'autres notions sur les temps préhistoriques que celles que leur cours d'histoire de Belgique venait de leur donner très succinctement. D'après nos indications, l'un d'entre eux réunit les éléments d'une conférence résumant l'état actuel de nos connaissances sur le paléolithique et le néolithique ainsi que sur les temps *protohistoriques*[2]; un autre élève accepta de dresser, à une échelle assez grande, une carte générale de Belgique mentionnant la situation des localités où les découvertes archéologiques les plus notables ont été faites depuis cinquante ans. Pour ajouter plus de précision encore à l'exposé du jeune orateur, nous avions consigné à notre tour, sur une autre carte (la feuille n° 45 de la carte du Dépôt de la guerre au $\frac{1}{40.000}$), l'emplacement exact de la plupart des endroits fouillés avec succès par les archéologues dans la région de Mons, exceptionnellement riche en vestiges importants de la préhistoire[3]. Cette causerie sans prétention, mais appuyée sur les sources les plus sûres — à savoir les deux travaux de synthèse de MM. J. Fraipont et Eug. Van Overloop —, parut intéresser vivement les quinze auditeurs à qui elle s'adressait. Le texte en fut remis peu de temps après à chacun d'entre eux[4]. Et lorsque, quelques semaines plus tard, une excursion en groupe plus compact (les élèves des trois classes supérieures y prenaient part) eut lieu vers le *Camp à Cayaux*, la

---

1 Celui de M. Léopold Bernard, industriel à Ciply (lez-Mons), ouvert avec une grande obligeance à tous les amateurs d'archéologie.

2 Les savants ont donné cette dénomination, comme on sait, aux *âges des métaux* (bronze et fer).. Cf. J. Fraipont, *ouvr. cité*, p. 824.

3 Dans ce but nous avons utilisé le précieux *Essai d'une carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons*, par MM. le baron Alf. de Loë et Ém. de Munck (*Ann. de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, t. IV, 1890. pp. 403-429) dont nous avons adopté la plupart des *signes* simples et mnémoniques. M. Ém. Hublard, Conservateur de la Bibliothèque publique de Mons et archéologue très informé, a bien voulu nous fournir les indications complémentaires qui nous manquaient.

4 Nous le communiquerons bien volontiers à ceux de nos Collègues qu'il pourrait intéresser. [Ce texte n'a été *tiré*, cela va de soi, qu'à un nombre très réduit d'exemplaires et sous ce titre modeste : *Quelques mots sur la préhistoire en Belgique*, par Henri Delanney (25 mars 1904), *broch.*, in-8°, 14 pages].

station néolithique bien connue de Spiennes (près de Mons), notre jeune conférencier fut chargé de faire sur le « terrain », à tous ses condisciples, une courte allocution sur l'ensemble de la préhistoire et sur l'âge de la pierre en particulier[1]. Tels furent les préparatifs de la visite que nos élèves de rhétorique, seuls de rechef, firent aux collections de la *Belgique primitive* dans le courant du trimestre qui suivit. M. le baron Alf. de Loë, Conservateur en chef de cette section des *Musées royaux*, leur en fit les honneurs avec une obligeance extrême : il leur fit remettre des exemplaires du *Guide* sommaire, à la fois si lucide et si précis qu'il a rédigé naguère à l'usage des visiteurs de son Département, leur exposa lui-même les admirables résultats scientifiques auxquels ont déjà abouti les laborieuses recherches de nos paléontologistes et de nos archéologues et les arrêta devant les objets ou les spécimens les plus remarquables de son Musée. La dernière étape de nos excursionnistes fut le *Musée d'Histoire naturelle* dont ils visitèrent spécialement la section consacrée aux restes imposants de l'époque secondaire et du quaternaire. Les comptes rendus qui, dans la forme prescrite par les instructions ministérielles relatives aux promenades scolaires, furent rédigés au lendemain de ce voyage dans la capitale, témoignèrent de l'impression forte et du profit réel que nos élèves en avaient gardés.

On trouvera peut-être que nous avons fait la part bien grande à la préhistoire dans nos excursions réglementaires de l'année. Nous estimons que, isolée et improvisée *ex abrupto*, une excursion archéologique ou même historique risquerait beaucoup de manquer le but, à moins qu'il ne s'agisse, par exemple, d'une visite de dépôt d'archives où un coup d'œil attentif donné à une série déterminée de documents, suivi de l'examen particulier de quelques-uns d'entre eux, est déjà instructif et intéressant.

---

1 M. l'abbé E. Puissant, professeur de religion à l'athénée de Mons, archéologue aussi aimable que compétent et qui dirigeait la promenade scolaire, s'était muni d'une petite collection de silex taillés et nous-mêmes de notre *essai* de carte archéologique des environs de Mons.

En s'aventurant sur le terrain de la préhistoire[1], le professeur dépasse-t-il la mesure de savoir exact et précis, mais très limité dont il doit imprégner son enseignement? Il ne nous semble pas. Les antiques vestiges retrouvés dans toutes l'étendue de notre pays (*marchets* celtiques; *villas,* nécropoles ou *chestais* romains, *tombois* francs, etc., etc.) sont si nombreux qu'ils offrent, — là surtout où (en province) le cycle des excursions intéressantes s'épuise rapidement —, des ressources qu'il importe de ne pas négliger. En associant l'élève à l'organisation de ces visites au-dehors, en recourant au stimulant de la collaboration collective, on n'échappe pas seulement à l'écueil qui consiste à n'éveiller autre chose que le « besoin d'être amusé » ou la curiosité stérile. On combat résolument contre les travers intellectuels les plus opiniâtres chez nos écoliers « jusqu'aux extrêmes limites des études universitaires », à savoir : « le manque d'initiative, la confiance ou la défiance injustifiées de soi-même, l'incapacité relative de réfléchir ou de penser[2] ».

Et qu'on ne pense point que, en procédant de la sorte, le professeur cherche un moyen de se soustraire à une partie quelconque de sa tâche : l'emploi recommandé des méthodes *actives* lui a créé des devoirs nouveaux qui mettent à une constante épreuve son dévouement et son activité.

ÉM. DONY.

---

1 L'excursion dont nous avons parlé ici avait surtout trait à l'*époque de la pierre*. La même forme d'organisation pourrait s'appliquer à d'autres sujets connexes : telle, l'étude de la faune *secondaire*, d'après le *Guide dans les collections du Musée d'Histoire naturelle. Bernissart et les ignanodons*, par M. Éd. Dupont (Bruxelles, 1897) et la *Contribution à l'étude de l'ignanodon Bernissartensis*, par M. L. De Pauw (*Soc. des Sciences etc. du Hainaut.* Mons, 1902. 54e vol., pp. 87 à 95); ou bien celle de l'époque romaine ou encore de l'époque franque, d'après le *Clovis* de M. G. Kurth (chap. I, pp. 1-30), l'*Histoire de Belgique* de M. H. Pirenne (t. 1, pp. 3-14) et les essais remarquables de synthèse publiés par M. Alf. Bequet dans les *Annales de la Société d'Archéol. de Namur* (notamment tomes XVII et XX).

2 Cf. le judicieux article récent du Dr Vanlair : *L'infantilisme intellectuel envisagé au point de vue pédagogique* (dans l'*École nationale,* no du 1er avril 1904, pp. 389-392).

COMPTES RENDUS

JEAN CAPART. **Les Débuts de l'Art en Égypte,** gr. in-8°, 300 pp. Bruxelles, Vromant, 1904.

On a rarement écrit, à l'intention des archéologues et du public lettré, un ouvrage plus utile que celui-ci. M. J. Capart, après avoir suivi, avec un admirable zèle, tous les travaux qui ont renouvelé depuis dix ans, nos connaissances sur l'Égypte primitive, fait part à ses lecteurs d'un véritable trésor de notes et de documents. Il groupe les monuments dispersés dans les musées, fait connaître les découvertes les plus importantes, les opinions les plus autorisées, commente et discute; il met sous les yeux du lecteur une illustration opulente, lui fournit, pour le cas où il voudrait se livrer lui même à quelques recherches, un tableau prestigieux de références. Son livre est un très beau livre. Il le serait encore davantage, s'il avait été plus amoureusement écrit. Mais que cette réserve est légère !

Comme le titre l'indique, M. Capart fait l'histoire de l'art primitif dans la vallée du Nil; mais, on sait de quelle façon l'art se manifeste chez les peuples barbares, ou à demi civilisés : sous quelles apparences, avec quelle variété. On ne se méprendra donc pas sur la signification de ce mot : *l'art;* on se dira qu'il s'agit de la civilisation tout entirèe, et que l'histoire, la philosophie, autant que l'érudition archéologique, trouvent ici à s'exercer. M. Capart l'a bien compris, et s'il n'a pas tiré au point de vue social, toutes les conséquences que son travail semblait indiquer, c'est qu'il préfère, j'imagine, la solidité des faits aux généralités perfides d'un tableau d'ensemble. Faut-il l'en blâmer ?

La difficulté était grande de classer un nombre étonnant d'objets de toutes sortes, pour en faire une étude méthodique. M. Capart y a fort bien réussi, ce me semble, en adoptant pour son livre, le plan déjà tracé par Grosse [1] : la parure; l'art ornementaire et décoratif;

---

1 E. GROSSE, *Les Débuts de l'Art* (traduct. française). Paris. Alcan, 1902.

la sculpture et la peinture; la danse, la musique et la poésie. Il pouvait ainsi dispenser avec ordre sa vaste érudition.

Les théories de M. Grosse sur les caractères de l'art primitif l'ont vivement frappé. Il estime, comme le savant allemand, que les premières créations, d'apparence esthétique, ont une origine utilitaire. Il cherche à le prouver au cours de ses chapitres. Ainsi, dans les décorations barbares, figures sculptées, dessins à la pointe là où des esprits cultivés croient surprendre l'éclosion d'une âme, avec la recherche désintéressée du beau, il ne faut voir le plus souvent qu'habitudes superstitieuses, et souci d'émouvoir favorablement des puissances inconnues. C'était de l'art uniquement, disions nous; c'est plutôt de la magie. J'en crois volontiers M. Capart, qui sait convaincre. Mais, s'il fallait pour cela, nier chez certains primitifs, le plus obscur instinct du beau, je resterais sceptique. Je vois bien que les besoins esthétiques se sont développés, sous l'influence de desseins utilitaires; mais je ne vois pas leur absence complète.

La tâche historique de M. Capart était plus importante encore que la précédente. Il fallait montrer quels rapports avaient existé entre les premiers habitants de la vallée du Nil et les Égyptiens des dynasties pharaoniques. Depuis longtemps déjà, ceux-ci avaient perdu leur prestige d'ancêtres. Ils paraissaient relativement jeunes, au regard d'une civilisation disparue, qu'on devinait, sous le sable, mais qu'on n'avait pas encore atteinte. « De l'art égyptien, disait Nestor L'Hôte, dès 1851, nous ne connaissons que la décadence. »

Or, les fouilles exécutées dans les nécropoles ont rendu cette civilisation à la lumière. Depuis dix ans, les travaux se sont multipliés, pour étudier ce monde nouveau, le confronter, non seulement avec celui des Pharaons, mais encore avec les civilisations primitives, découvertes autour du bassin oriental de la méditerrannée. Chaque jour amena sa découverte sur l'art et la vie de ce peuple, son histoire et ses mœurs. Il était impossible de déterminer exactement son origine, mais on reconnut que c'était une race nouvelle, très différente des envahisseurs égyptiens. A défaut de dates précises, on fixa la chronologie relative de ses monuments et ceci fait soupçonner pour son origine, une antiquité imprévue; à défaut de textes, on put du moins comparer les signes de son écriture, avec ceux dont se servaient les peuples primitifs de la Méditerranée, — et l'histoire de l'alphabet en apparaît toute renouvelée. Quelles furent les habitudes journalières de cette race, les formes de sa religion, le degré de sa culture, l'influence qu'elle exerça sur la civilisation pharaonique : tout cela est fixé en grandes lignes. Et c'est tout cela qu'on trouvera dans le livre de M. Capart, non pas comme un résumé dogmatique, mais dans une suite de monu-

ments, classés avec méthode, et commentés suivant les règles d'une critique bien avertie.

« Je souhaite vivement, dit M. Capart, que, dans peu d'années, « ce livre soit devenu tout à fait insuffisant, grâce aux découvertes « qui s'effectueront; je me suis seulement efforcé de le faire aussi « complet que possible, espérant qu'il restera tout au moins comme « un résumé de la question, au moment où il aura été publié. » M. Capart peut être tranquille. Son livre est une pierre à pied d'œuvre, pour le futur édifice.

M. Laurent.

H. Oldenberg. **Die Literatur des alten Indien.** Stutgart, Cotta, 1903, 1 vol. in-8°, iv-300 pp. Prix : 5 marcs.

Victor Henry. **Les Littératures de l'Inde.** Sanscrit-Pâli-Prâcrit. Paris, Hachette, 1904, 1 vol. in-12, xii-335 pp. Prix : fr. 3,50.

Les deux volumes que nous annonçons ici et qui ont paru presque en même temps se ressemblent à bien des égards. Ils s'adressent tous deux au grand public pour lui présenter un tableau de la littérature de l'Inde ancienne et y réussissent d'ailleurs tous deux excellemment. Les deux auteurs sont des écrivains habiles qui savent donner à leur exposition tout l'attrait du style et le charme de la composition. Tous deux aussi sont des maîtres de l'indianisme contemporain, ils ont exploré en philologues les diverses parties du vaste domaine dont ils esquissent ici les principaux aspects. On peut avoir confiance dans leur expérience et dans leur tact : ils nous donnent tout ce qui peut intéresser un lecteur curieux dans cette immense littérature hindoue; ils ont, avec un goût très sûr, choisi ce qui mérite de passer la frontière et l'ont commenté et encadré de la façon la plus judicieuse et la plus ingénieuse.

Aussi, sans s'être entendus préalablement, MM. Oldenberg et Henry ont-ils suivi un plan presque identique, insisté sur les mêmes œuvres et négligé délibérément tout ce qui n'avait qu'un intérêt local et technique.

En passant en revue la table des matières de l'ouvrage de M. V. Henry, j'aurai indiqué tous les chapitres de celui de M. Oldenberg, où ils se suivent dans un ordre presque identique. La première partie comprend naturellement la *Littérature sacrée.* Les auteurs y réunissent ce qu'ils ont à nous dire des *Védas*, qu'ils connaissent si bien, ainsi que de la philosophie religieuse, qui remonte très haut dans l'Inde. A cette littérature sacrée des brahmes, les deux auteurs rattachent les chapitres

d'un si puissant intérêt, on pourrait dire, d'une si vivante actualité, qu'ils consacrent au bouddhisme. Puis viennent les grandes épopées, dont tout le monde connaît le nom, le Mahâbhârata et le Râmayâna, et dont on trouvera ici d'attachantes analyses. Enfin les deux volumes se terminent par des chapitres très nourris sur la poésie lyrique, la poésie gnomique, le conte, le roman et surtout, le théâtre. De nombreux fragments d'élégantes et fidèles traductions ajoutent beaucoup à l'attrait de l'exposition[1]. On ne peut que souhaiter à ces aimables volumes le succès qu'ils méritent à tous égards.

M.

Adolf Müller. **Aesthetischer Kommentar zu den Tragoedien des Sophokles**. Paderborn, Schoeningh, 1904. 517 p. Prix : Mk. 5.60.

La mode est aujourd'hui en Allemagne aux commentaires que l'on appelle esthétiques. Il en a paru un sur l'Iliade, un sur l'Odyssée; en voici un sur Sophocle. Il me semble supérieur aux deux précédents. M. Müller a certainement beaucoup fréquenté Sophocle; il le connaît et le comprend bien. Voulant parler « esthétiquement » de Sophocle, il s'est cru le devoir de donner à son exposé une allure esthétique, en français nous dirions simplement littéraire, et il a visiblement appliqué de grands soins à la forme et au plan de son livre. La matière a été répartie en cinq chapitres : I. Sophocle comme homme et comme artiste; II. Sujet et structure des tragédies; III. Caractères; IV. Les parties lyriques et la tragédie comme œuvre d'art; V. Éléments d'une représentation tragique au cinquième siècle. — Tous ces chapitres sont méritoires, et malgré une certaine monotonie de style noble, ils se lisent sans fatigue. Celui qui traite des caractères est un des meilleurs, et me paraît à peu près toujours dans la note juste. Les quelques réserves qui vont suivre ne veulent donc diminuer en rien l'estime qui est due à l'ensemble de l'œuvre.

M. Müller n'a négligé aucune des informations qu'il pouvait tirer des nombreux travaux de la philologie allemande. Il me paraît cepen-

---

1 M. H. Oldenberg a joint en appendice quelques indications bibliographiques qui seront les très bien venues, parce qu'elles permettront aux curieux de pousser plus loin leur enquête. On peut regretter que M. V. Henry n'ait pas fait de même : presque tous les textes importants de la littérature sanscrite ont été traduits en français et il est lui-même l'auteur de versions charmantes, d'un vrai mérite littéraire. Pourquoi le laisser ignorer à ses lecteurs qu'il sait si bien intéresser et mettre en goût?

dant avoir un peu oublié qu'en matière de critique purement littéraire, il y aurait tout profit, même pour un allemand très savant, à accorder quelque attention aux études des Anglais et aussi des Français. Pour ne parler que des derniers, Patin, Saint-Marc-Girardin, Weil, Faguet, Ouvré sont absolument ignorés. Je veux bien qu'aucun d'eux n'ait l'esprit combinateur de Kaibel ou de M. Bethe. Cela ne les empêche pas d'avoir quelque titre à être écoutés, dans des questions qui relèvent du sentiment littéraire.

L'abondance de son information a entraîné M. Müller à donner trop de place à certaines parties qui sont plutôt du domaine de l'érudition que de la littérature. C'est le cas, par exemple, pour les origines des sujets tragiques. Quinze pages sont consacrées à la légende thébaine avant Sophocle. Était-ce bien le lieu de s'étendre aussi longuement, et ne convenait-il pas d'abréger des considérations littéraires qui risquent de porter tout simplement sur des combinaisons de Welcker ou de Bethe ?

Une partie essentielle du sujet me paraît insuffisamment traitée, c'est celle qui concerne le style, l'art de l'expression chez Sophocle. Il y a là matière à une étude belle et féconde que M. Müller indique à peine. Il n'y a qu'une page sur le contraste chez Sophocle; il n'y a pas une ligne pour expliquer ce qu'est l'art si subtil et si compliqué de la stichomythie. L'étude du style de Sophocle est possible et même relativement facile, parce qu'on voit très bien comment il est fait, et qu'il a des procédés en quelque sorte constants. Méme on pourrait dire qu'il n'a qu'un procédé, au fond toujours le même par-dessous toutes ses variations. Ce procédé est l'antithèse; la loi de l'antithèse régit les détails du style comme elle régit la structure du drame entier : antithèse entre les caractères, entre les parties de la tragédie, entre les scènes, entre les vers, entre les moitiés de vers, entre les mots eux-mêmes. La fameuse ironie tragique de Sophocle n'est encore qu'un cas particulier de l'antithèse. Poussant à l'extréme le procédé, Sophocle va quelquefois jusqu'à introduire l'antithèse contrairement à la logique et au sens littéral exigé. C'est la méconnaissance de ce procédé qui a suggéré, dans le siècle dernier, beaucoup des corrections que la génération présente passe son temps à faire disparaître du texte.

Une remarque de détail pour finir : je ne suis nullement étonné de voir signaler (p. 13) les démêlés de Sophocle avec son fils Iophon comme une légende imaginée par la comédie. M. Müller n'avait pas à étudier ce point spécial, et il a répété l'opinion universellement admise en Allemagne et ailleurs depuis Schöll : Fable que l'union de Sophocle avec la sicyonienne Théoris, et que ses préférences pour Sophocle le jeune, le petit-fils issu de cette union. Tout cela *doit* être l'invention d'une comédie. Cette comédie n'existe pas, il est vrai; aucun indice,

même de son titre ou de son auteur, ne nous a été laissé. Mais Schöll en a écrit le canevas, il a enrichi la littérature grecque d'une comédie nouvelle de toutes pièces, et depuis lors cette comédie est devenue une de nos sources essentielles pour la vie de Sophocle ! C'est un des plus beaux exemples d'une combinaison qui réussit. Elle n'est pas plus vraie pour cela. En réalité, ce qui est fable pure, et fiction — et même fiction assez plate et nullement attique — c'est la comédie de Schöll. Au contraire la tradition des différents de Sophocle avec Iophon est solidement attestée, et il y a dans les témoignages anciens une part de vérité qu'une critique prudente parvient sans trop de peine à dégager.

L. Parmentier.

Appian *Civil Wars*, Book I, edited with notes and map by J. L. Strachan-Davidson, fellow of Balliol College. Oxford, 1902, Clarendon Press. 150 pp. pet. in-8°.

Les étudiants en *litterae humaniores* de l'Université d'Oxford doivent avoir lu une série d'auteurs grecs et latins traitant de l'histoire ancienne. Pour la période qui va de 145 à 70 avant J.-C., c'est-à-dire de la fin de l'histoire de Polybe jusqu'à Cicéron, nous n'avons guère en fait de récit suivi que celui d'Appien dans le livre I de ses guerres civiles. Aussi ce texte est-il parmi les auteurs imposés. D'autre part, depuis plusieurs années, l'édition Teubner d'Appien est épuisée. Le but que s'est proposé M. Str. a été de suppléer à cette lacune et de plus, de fournir aux étudiants une édition qui, par ses notes, les dispense de recourir à d'autres instruments de travail que leurs lexiques et leurs grammaires.

L'édition est faite avec soin et est en tous points recommandable. Pour le texte, sauf quelques variantes, M. Str. a suivi Schweighäuser (Weidmann, Leipzig, 1785) et Mendelssohn (Leipzig, 1879-81). Pour l'interprétation, il a suivi généralement Schweighäuser, mais, de plus, il a réuni toutes les informations de Plutarque, de Velleius Paterculus, d'autres encore et même quelques textes juridiques qui pouvaient contribuer à élucider le texte. Il a laissé de côté, naturellement, les notes critiques de Schweighäuser.

Il ne me semble pas cependant que le commentaire réponde toujours exactement au but spécial que l'éditeur s'est proposé : ainsi au ch. I, § 1, *χειρῶν ἔργον* eût mérité une note. Le sens de cette expression ne se rencontre pas dans le dictionnaire grec-anglais de Liddell et Scott. — Au ch. II, § 2, *ἐκ διαστήματος, par intervalles*, aurait bien pu être expliqué. Par contre, certaines des notes du commentaire me paraissent

superflues. — Au ch. I, § 3, *διετίθεντο* est l'objet d'une note parfaitement inutile sur une acception de *διατίθεμαι* qui figure dans tous les lexiques : « être dans telle ou telle disposition d'esprit. » — Il en est de même plus loin au ch. VIII, § 3 et § 7, pour les expressions *ἐπὶ τέλει* (§ 3) et *ἐπ' ἀργίας διετίθεντο* (§ 7).

M. Str.-Dav. ne s'est pas contenté d'éditer le texte d'Appien avec dss notes ; il nous communique aussi le résultat de ses recherches sur le passage des Alpes par Pompée (76 avant J.-C.) allant combattre Sertorius en Espagne, passage auquel il fait allusion, l. I, c. 109, § 1. M. Str. commente ce texte, le met en rapport avec les affirmations des autres historiens anciens et avec l'opinion des modernes, et il arrive à la même conclusion que Th. Mommsen : Pompée, d'après lui, a pris la route du Mont Genèvre. Dans cette dernière partie de son travail, M. Str. a profité des constatations très importantes qu'a faites M. P. Asan, lieutenant des zouaves (*Annibal dans les Alpes*, 1902), qui a vu les lieux. De plus, et cela n'est pas à dédaigner, le tout est clairement exposé et d'une lecture agréable.

C'est donc là un ouvrage utile, et les étudiants auxquels il est destiné ne manqueront pas d'en tirer un profit sérieux.

O. H.

Alciphronis *rhetoris epistularum libri IV.* Cum annotatione critica edidit M. A. Schepers. Groningae, apud J.-B. Wolters, 1901.

En tête de cette nouvelle édition critique des lettres d'Alciphron, M. Schepers a placé une ample introduction (xliii pages), où l'on trouve un peu de tout. Sur la question tant de fois discutée et si fortement controversée de la date d'Alciphron, l'éditeur n'apporte aucun fait nouveau ; il se contente de résumer les recherches de Reich et de se rallier aux conclusions de ce savant. Avec lui, il place la composition des lettres d'Alciphron entre Lucien et Élien, c.-à-d. entre 170 et 229.

Dans le second paragraphe « *De epistularum argumentis* », traitant des auteurs qu'Alciphron a imités, nous sommes en pleine critique littéraire. M. S. se moque agréablement de Kock et de Volkmann qui, d'accord pour crier au plagiat, sont en désaccord quand il s'agit de déterminer les textes qu'Alciphron a plagiés.

Après cela, nous arrivons à la partie essentielle de l'introduction : « *De lingua alciphronea* ». Alciphron est un atticiste et, avec Lucien, un des plus purs. Mais jusqu'où va cette pureté ? Les manuscrits nous donnent des fautes, et de celles contre lesquelles les professeurs d'atticisme mettaient leurs élèves en garde. Alciphron a-t-il pu les commettre ? Faut-il avec Passow les corriger toutes ? faut-il avec Cobet

n'en corriger qu'une partie? M. S. semble admettre que l'atticisme d'Alciphron n'a pas été conséquent; il n'ose même pas corriger toutes les fautes que Cobet corrigeait : « *opinatus sequioris aevi rhetores atque sophistas revera non ita dialectum Atticam imbibisse ut non identidem invitis iis exciderint formae ac dictiones τῆς κοινῆς* ». Il trouve qu'il faut suivre avec réserve la meilleure tradition manuscrite.

Le paragraphe capital de l'introduction est donc le suivant : « *de editionibus atque codicibus* », qui doit nous donner la description et le classement des manuscrits. Ici deux questions se posent : M. S. a-t-il connu tous les manuscrits? et s'il les a connus tous, les a-t-il tous vus?

D'abord, il ne paraît pas que M. S. ait fait un dénombrement complet de tous les manuscrits contenant des lettres d'Alciphron. Il semble indiquer, par exemple, p. xxxv, que la Vaticane recèle encore des *codices* inexplorés.

De plus, il est loin d'avoir examiné lui-même tous les manuscrits qu'il énumère : pour les bibliothèques d'Italie, il s'en rapporte à Seiler. Parmi les *Parisini*, *Ξ* n'a pas été examiné, pas plus que les collations de Bigot, de Lambecius, le Barberinianus et le *cod. Dorv.*, que M. S. déclare bon. Enfin les descriptions qu'il donne sont plus d'une fois défectueuses. L'indication des titres des livres, donnée essentielle, est incomplète : nous y trouvons, en effet, pp. xxiv à xxix que *ΓΘΔΠΚΝ* seuls ont des titres, alors qu'à la page xl, M. S. y ajoute *Ven. Flor. Urb. Vat.* A C. — Dans la description du manuscrit B, p. xxx, M. S. cite parmi les lettres que donne ce *codex* I, 26 (c.-à-d., II, 5 de son édition), et à la p. xl, il dit que cette lettre manque dans B. De même le *Flor.*, à ce qu'il dit, p. xxxvii, ne donne pas le livre IV; à la page xl au contraire, il annonce qu'il se fondera sur ce *codex* pour établir le texte du même livre.

Enfin, le classement des manuscrits n'est pas poussé bien loin : M. S. se contente de grouper les *codices* en quatre grandes familles, d'après l'ordre des séries de lettres qu'ils renferment[1].

L'apparat critique est encombré de renvois qu'un bon *index graecitatis* aurait rendus superflus[2] et il eût pu être fort simplifié[3].

---

1 Il ressort de l'annotation critique que souvent les manuscrits *Ven. Vat.* et *Γ* sont d'accord pour des fautes très caractéristiques. N'y aurait-il rien à conclure de ce fait pour la parenté de ces manuscrits? Il n'est peut-être pas superflu de poser la question.

2 II, 5, § 1 la présence d'un index aurait rendu la note sur *κατ' ἀγρόν* inutile. — Même lettre. § 2, la note sur *κατέχοντα* pouvait être abrégée. — Même lettre, § 3, la note si longue et si embrouillée sur *ἀλινδούμενοι* pouvait disparaître.

3 III, 1, § 1, note sur *ἀποσκλῆναι*, il suffisait de mettre : *ἀποσκλῆναι*] *ἀποκλῆναι* Leid., *ἀπεσκληκέναι* *Θ* Ven. Eustathe. — Même lettre, § 3, note

D'autre part, on est le plus souvent dans le doute sur l'état de la tradition manuscrite elle-même [1].

Bref, le maniement de cette édition est loin d'être commode. Néanmoins on ne pourra se dispenser d'y recourir. M. S. a remplacé pour les *Parisini* (sauf *Ξ*) et les *Vindobonenses* des collations défectueuses par une description infiniment plus exacte; il a utilisé nombre de remarques de savants modernes, notamment du XVIII[e] siècle, comme Valckenaer, Ruhnken et Hemsterhuis; il a rétabli pour les lettres l'ordre rationnel en quatre livres (*ep. piscatoriae, rusticae, parasiticae et amatoriae*) et il a montré que cet ordre est basé sur la tradition manuscrite. En un mot, M. S. a fait œuvre défectueuse et provisoire, mais utile, et la nouvelle édition marque certes un grand progrès sur les éditions antérieures. J. M.

Carlo Pascal. **Dei e Diavoli**. Florence, Lemonnier, 1904. 182 pp.

Ce petit volume est formé d'une réunion de trois études sur les derniers temps du paganisme. La première, *Dieux et Diables*, esquisse à grands traits l'histoire du développement de la théologie romaine, qu'il ne faut pas confondre avec la religion. Le sujet est intéressant et mériterait d'être repris avec plus de détail et en distinguant plus nettement les diverses écoles et époques. Un point a surtout préoccupé l'auteur, c'est la transformation que subissent les dieux, devenus pour les chrétiens des démons. Il étudie les origines de cette métamorphose et ses conséquences pratiques, notamment dans la polémique contre les oracles et la lutte de l'Église contre le clergé païen. — Le *Dernier Chant Romain* est le poème de Rutilius Namatianus sur son retour en Gaule, en 416. Il sert de prétexte à une dissertation assez agréable de

---

sur *Θεοχάρης*, il était plus simple d'écrire : *Θεοχάρης* Ven.] *Θεοχάρις Θ*, *Θεόχαρις* cett. codd. — A la note suivante de la même lettre, il suffisait d'imprimer : *οἰκέτην* s. m. h.] *ἱκέτιν Θ*. *οἰκεῖον* cett. codd. Vulg.

1 II, 1, § 3, *γενοῦ* Reisk. m. h.] *ἐγγύς* Vulg. S. L'indication Vulg. équivaut-elle à codd. ? — « II, 13, *γεωργεῖν*] *γεωργεῖς Ven.* » Et les autres manuscrits? — II, 5, § 3 : *πρὸς Γ Vat. Ven. Seil. m. h.*] *ἐπὶ* Vulg. 1. *om.* Flor.; que donnent B *Urb. Leid. Α C Δ Κ Μ Π*? — II, 10, § 3, *ἂν οὖν B edd.*] *om. ἂν Γ Vulg.*, l'indication de ces deux manuscrits n'est pas suffisante. — III, 2, § 1, *πάντως οὐκ Θ* s. m. h.] *πάντως ὡς οὐκ Vulg. Vat.*, *ὡς πάντως οὐκ* Reiske. Il n'y a pas que *Θ* et *Vat.* qui donnent cette lettre. — L'indication, en tête de chaque lettre, des manuscrits qui la fournissent, aurait rendu l'apparat critique plus clair.

M. Pascal sur la décadence de la Ville Éternelle au Ve siècle et la fermeture ou démolition des temples païens. — La troisième étude, *La destruction des idoles à Rome*, aurait gagné à être fondue avec la précédente, qu'elle répète en partie. L'auteur y soutient que la dévastation iconoclaste des temples n'épargna pas plus Rome que les provinces. Il semble qu'avant la prise de la vieille capitale par Alaric, les édifices restés debout aient déjà été dépouillés de leurs statues — ce dont l'art eut grandement à souffrir.

F. C.

G. Des Marez. **L'Organisation du Travail à Bruxelles au 15e siècle.** — Bruxelles, Lamertin, 1904, in-8o de xii-520 pages.

Cette copieuse monographie que l'Académie royale de Belgique a couronnée tient plus que ne promet le titre. — Elle embrasse en somme la question de l'organisation du travail à Bruxelles sous l'ancien régime et elle est en même temps, grâce à l'emploi de la méthode comparative, une contribution à l'histoire sociale de l'Europe occidentale.

Le chapitre I (Le métier dans sa lutte pour le devenir) expose comment les artisans bruxellois qui se vouaient à l'exercice d'une même profession, groupés d'abord en associations volontaires sans existence juridique, finirent par se transformer en corporations obligatoires officiellement reconnues et réglementées. Cette transformation commença à Bruxelles à la fin du XIIIe siècle et ne fut achevée que dans le courant du XVe siècle. Les artisans avaient eu à lutter contre la gilde drapière qui, investie du monopole de la fabrication des draps, voulait maintenir dans une étroite dépendance économique les artisans (et c'était le grand nombre) qui vivaient du travail de la laine. D'autre part, ils avaient trouvé un autre adversaire dans l'échevinage urbain qui, se recrutant dans l'élément praticien de la gilde, faisait servir son influence politique à la conservation de sa situation économique privilégiée. Stuart Mill disait que jamais une classe sociale n'a spontanément renoncé à ses privilèges. Ce fut le cas à Bruxelles. Dès 1275 l'artisan bruxellois s'agite ; une émeute éclate en 1306, elle est réprimée, mais la révolte éclate bientôt à nouveau. Les artisans se groupent étroitement au sein de leur association ; ils réalisent tous les jours davantage leur autonomie économique et visent en même temps la conquête des pouvoirs publics. L'année 1421 voit le triomphe du parti démocratique et les artisans se servent de leur puissance politique pour réaliser dans son entièreté l'idée corporative. L'auteur fait remarquer (cf. également p. 379 du mémoire) que le parti démocratique ne fut pas aussi intransigeant à Bruxelles qu'en Flandre et voit une preuve de sa sagesse

dans le fait qu'il consentit à un partage du pouvoir avec le parti aristocratique. J'en doute pour ma part, et si les démocrates bruxellois adoptèrent une solution qui répartissait assez également la puissance publique c'est qu'ils ne se sentirent pas en force. On n'est juste qu'avec ses égaux, tel est le sens d'une pensée du philosophe Nietzsche et je suis assez tenté de le croire.

Le chapitre II traite de la hiérarchie corporative, c'est-à-dire de l'apprentissage, du compagnonnage et de la maîtrise, du rôle de la femme dans le métier et de la situation que le métier faisait à l'artisan étranger. Ce qui ressort nettement à la lecture de ce chapitre, c'est ce phénomène singulier que les corporations étaient à peine officiellement organisées qu'elles ne répondaient déjà plus aux besoins économiques nouveaux qui se révélaient. On avait voulu par la réglementation parer aux inconvénients de la liberté commerciale et industrielle, on dut presque aussitôt pâtir des inconvénients d'un monopole, qui dans le cours des siècles et jusqu'à la fin de l'ancien régime, devait devenir plus exclusif et plus oppresseur.

Dans le chapitre III qui traite de la juridiction corporative, sont successivement abordées la juridiction de la gilde et celle des métiers proprement dits. La juridiction de la gilde est à la fois une juridiction commerciale, civile et pénale à laquelle sont soumis non seulement les drapiers mais tous les artisans employés à l'industrie drapière. La gilde qui, à l'origine, se recrutait exclusivement au sein des lignages, finit sous la pression du mouvement démocratique par s'ouvrir aux représentants de la classe des artisans. Quant à la juridiction des métiers, elle consiste à faire observer les statuts et règlements de la corporation (approbation des fabricats, observation des prescriptions sur la durée du travail etc....) Pour tout ce qui regarde l'établissement ou la modification des règlements constitutifs, les métiers se trouvaient soumis à l'autorité du magistrat.

Après avoir tracé le cadre dans lequel se mouvait l'artisan, l'auteur étudie l'activité de ce dernier en tant que producteur et fait tout d'abord observer qu'on ne trouve pas confirmée pour Bruxelles la conception buchérienne de la transformation du travailleur salarié en artisan (*lohnwerker* et *handwerker*); les deux modes de travail se rencontrent en même temps. Il fait remarquer aussi que les exigences de la technique n'étant pas les mêmes pour tous les artisans, le drapier et le teinturier ayant besoin par exemple d'installations plus dispendieuses que le nopeur ou le foulon, ces artisans seuls qui avaient un certain capital purent s'élever au-dessus du rang de simples salariés. Il n'admet pas enfin la division en grande et petite industrie basée sur ce que l'une vise le marché extérieur tandis que l'autre se contente du marché local. En fait, toutes les industries travaillaient pour l'expor-

tation. Et si l'auteur conserve la désignation de grande industrie appliquée à l'industrie drapière, ce n'est pas en raison de l'étendue de sa production mais en raison de la hiérarchie spéciale qu'elle établissait entre ses employés : 1) chefs d'industrie ou entrepreneurs capitalistes, 2) maîtres cardeurs, tisserands, foulons, tondeurs, teinturiers, 3) compagnons simplement salariés dépendant des maîtres précités, 4) petits fabricants autonomes. L'auteur a pris la peine d'étudier de près des familles de drapiers bruxellois et montre qu'il faut les identifier aux patriciens, que ce patriciat bruxellois resta essentiellement commerçant et industriel et que s'il détient de nombreux immeubles dans et hors ville et même des seigneuries, il le doit à sa fortune et non au fait qu'il se serait fusionné avec la noblesse féodale campagnarde.

Je me borne à noter les pages concernant la situation du drapier entrepreneur vis à vis de ses salariés et celles qui touchent à la technique de la fabrication des draps.

La petite industrie au contraire ne compte que 1° des maîtres autonomes produisant à leurs propres frais ; 2° des compagnons travaillant à leurs gages. Ces maîtres forment une minorité de petits entrepreneurs capitalistes, mais, dès le 15e siècle, leur situation apparait peu enviable; ils ont alors à lutter contre l'importation des fabricats étrangers et surtout contre la concurrence de la libre industrie. D'autre part, il existait des différences de talent et surtout des différences de fortune entre maîtres concurrents; les privilégiés pouvant produire plus et mieux tendaient à monopoliser la production et à se transformer en entrepreneurs capitalistes. Mais la corporation voulait maintenir le petit producteur autonome, elle limita l'emploi des instruments de production, défendit de courir la clientèle, alla jusqu'à acheter la matière première pour la répartir et à obliger le maître qui s'était pourvu de matière première à en céder au prix d'achat une part aux confrères qui le demanderaient.

Je laisse de côté le paragraphe consacré aux artisans préposés à l'alimentation publique (bouchers, poissonniers, boulangers, brasseurs etc...) pour dire un mot de celui qui concerne la durée de la journée de travail. Celle-ci était réglementairement fixée. De même que la limitation du nombre des apprentis et des compagnons et l'égale distribution des matières premières, la réglementation des heures de travail avait pour but de maintenir autant que possible l'égalité économique entre producteurs; en outre, en vue de prévenir les incendies fréquemment provoqués par l'éclairage à la chandelle, on interdisait le travail à la lumière. La durée de la journée de travail variait donc suivant les saisons. A Bruxelles, pendant les journées courtes, on travaillait 8 heures, sans interruption; pendant les journées longues, on travaillait 13 heures durant avec un repos d'une heure le matin et d'une

heure l'après midi. A cet égard l'ouvrier bruxellois se trouvait dans une situation meilleure que ses confrères de France qui, en tout temps, devaient travailler sans discontinuer.

Le salaire était également règlementé, la corporation veillait au paiement immédiat d'un salaire équitable, défendait le truck-system, protègeait l'apprenti contre l'exploitation du patron et défendait aux maîtres d'attirer à eux les artisans par l'appât d'un salaire supérieur au salaire accoutumé. A Bruxelles, à la fin du XIIIe siècle on avait renoncé au système de libre détermination des salaires; on y revint à la fin du 15e siècle en ce qui concerne du moins l'industrie drapière.

L'auteur traite ensuite de la police industrielle et alimentaire au sein du métier dont le but était d'assurer la bonne qualité des produits fabriqués. Puis il s'occupe des marques industrielles, marque individuelle ayant pour but de signaler l'identité du producteur, marque de contrôle en vue de garantir officiellement l'excellence des fabricats de la corporation, marque d'origine, qui établissait la provenance bruxelloise de l'étoffe. Il dit enfin un mot des droits ou accises qui frappaient la production et des pénalités édictées pour assurer l'observation des ordonnances en matière de règlementation du travail.

Le chapitre V traite de la vente. A ce propos Mr D. M. examine un problème récemment soulevé par von Below. Celui-ci, à l'encontre de l'historien Nitzsch nie l'existence avant le commencement du XVIe siècle ou tout au moins avant la fin du XVe d'une classe de grands marchands proprement dits. D'après lui, il n'existe que des détaillants qui, occasionellement dans leurs relations avec les villes étrangères, apparaissent en qualité de grands marchands. Jusqu'à quel point cette affirmation se justifie-t-elle pour Bruxelles? Mr D. M. considérant la draperie bruxelloise admet l'existence de trois catégories de commerçants : détaillants, marchands en gros et ceux qui vendent à la fois à l'aune et en gros. La classe des gros marchands qui florissait au 14e siècle, s'appauvrit au 15e et fait place à une classe organisée de détaillants, le marché extérieur se ferme aux produits bruxellois et l'on doit se rabattre sur le marché local.

Dans ce même chapitre sont également étudiés les intermédiaires du trafic comme les courtiers, les droits qui frappent la vente, la fixation du prix des choses par le pouvoir urbain, la détermination officielle des poids et mesures.

Le chapitre VI traite de l'artisan en tant qu'il participe à la vie publique. Son émancipation politique date de 1421; les métiers se répartissent en 9 groupes de nations, chaque nation comprenant un certain nombre de métiers. Dans le conseil de la cité, praticiens et plébéiens se partageaient assez également le pouvoir.

D'autre part l'artisan est astreint au service militaire : 1° service

hors ville pour le seigneur féodal (cette prestation, personnelle au 14e siècle est convertie au 15e en contribution de guerre), 2o service intérieur dans l'intérêt de la ville pour veiller à la défense des remparts et au maintien de la tranquillité publique.

Mr D. M. expose enfin comment, dès le 15e siècle, l'artisan essaie de se soustraire aux obligations pieuses que dans la période de formation du métier il avait librement contractées (par exemple assister aux processions et aux funérailles des confrères défunts).

Le chapitre VII est consacré à la confrérie des pauvres, à son importance comme société de secours mutuels où l'affiliation, de facultative qu'elle était, devint obligatoire.

Le chapitre VIII et dernier retrace la lutte du métier contre la libre industrie : La corporation était possible aussi longtemps que la ville formant une entité politique et économique autonome, la corporation n'avait à produire que pour une clientèle locale. Quand le particularisme urbain disparut pour faire place à l'unité plus grande du territoire ou de l'état, la corporation ne se trouva pas adaptée aux nouvelles conditions sociales. La corporation était à peine officiellement reconnue à Bruxelles, qu'elle périclitait; dès le 15e siècle elle apparait surannée et si elle dure jusqu'à la révolution française, ce n'est que par la force de la tradition.

Le travail de M. D. M. se présente comme une étude de sociologie concrète. Les sociologues y pourront en effet recueillir quantité de données concernant l'action des facteurs économiques sur la vie politique et réciproquemment, ils verront aussi combien l'humanité est conservatrice dans son ensemble et comme elle a peine à anéantir des institutions dont elle reconnait pourtant l'insuffisance.

HANSAY.

Prof. Dr. J. HANSEN, **Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns und der Hexenverfolgung im Mittelalter.** Bonn, 1900, in-8° (700 pp.).

ID. **Zauberwahn, Inquisition und Hexenprocess im Mittelalter und die Entstehung der grossen Hexenverfolgung,** Munich-Leipzig, 1900, in-8° (xv-538 pp.).

La littérature scientifique concernant l'histoire si épineuse des procès de sorcellerie est relativement pauvre. Malgré les améliorations apportées par Heppe à la seconde édition (1890) de la *Geschichte der Hexenprozesse* de Soldan (1845), cet ouvrage ne satisfait plus la critique contemporaine. Le théologien Laengin a publié, en 1888, un

livre intitulé *Religion und Hexenprozess*, de nature plutôt théorique, mais dont la tendance est trop nettement protestante et anticatholique. Dans le sens contraire, on peut citer quelques chapitres de Janssen ou plutôt de son continuateur Pastor dans la *Geschichte des Deutschen Volkes* (t. VIII, 1894).

George L. Burr de la Cornell University, par son excellente bibliographie : *The Litterature of the Witchcraft*, parue dans les *Papers of the American Historical Association* (1890), a enfin rendu possible une étude sérieuse de la sorcellerie et de sa répression au moyen-âge et durant les temps modernes.

Il faut dire pourtant qu'il avait été singulièrement aidé dans sa tâche par l'œuvre monumentale de M. Henry Ch. Lea, qui consacre les chap. VI et VII du troisième volume de son *History of the Inquisition of the Middle Ages* (New-York, 1888), à la *Sorcery and Occult Arts* (p. 379) et à la *Witchcraft* (p. 492). On sait que Lea avait rassemblé à force de dollars toutes les sources imprimées, souvent très rares, de son sujet, et qu'une pléiade de secrétaires avaient fouillé pour lui les principales archives et bibliothèques de l'Europe.

L'histoire de Lea et le catalogue de Burr, donnèrent l'impulsion à des recherches plus locales et partant plus détaillées.

Le savant historien de la Bavière, M. Sig. Riezler, publia en 1896, sa *Geschichte der Hexenprozesse in Bayern* (Stuttgart), ouvrage de premier ordre, fondé sur une connaissance approfondie des écrits théologiques et canoniques comme sur les révélations d'une foule de pièces exhumées des archives.

Riezler a fort bien distingué trois périodes dans l'histoire des poursuites en matière de sorcellerie. D'abord, une époque primitive, où c'est la seule justice populaire, c'est à dire le fanatisme de la foule imbue de traditions païennes, qui sacrifie, quelquefois sommairement, les malheureuses soupçonnées d'avoir jeté des sorts. Jusqu'à la fin du XIIe siècle, l'Eglise considère généralement comme de vaines illusions ces restes de vieilles superstitions. Mais particulièrement depuis le Concile de Latran (1215), son opinion se modifie et elle reconnaît et condamne l'œuvre du démon dans les pratiques des sorciers.

Soldan-Heppe avait montré les sources gréco-romaines de la croyance à la sorcellerie. Lea, ainsi que Roskoff, dans sa *Geschichte des Teufels*, exposèrent ses origines orientales. Riezler insiste, de son côté, sur la multitude des emprunts qu'elle a fait à la mythologie celto-germanique. Il établit d'ailleurs la distinction entre les *magiciens* ou devins, personnes des deux sexes recherchant par des moyens hyperphysiques quelque profit pour eux ou pour d'autres, et les *sorcières*, essentiellement féminines, qui endommagent par une action surnaturelle la vie, la santé ou la propriété d'autrui.

Comme introduction à son histoire spéciale des procès de sorcellerie en Bavière, Riezler a tracé un tableau général de la persécution des sorcières dans l'Europe occidentale. Sous quelles influences l'Eglise entra-t-elle dans la voie de la répression? En d'autres termes, comment de non-interventionniste qu'elle resta durant plusieurs siècles, s'érigea-t-elle, à partir du milieu du XIII[e] siècle, en persécutrice systématique de ces délits supposés?

Durant de longues années, le savant archiviste de la ville de Cologne, M. J. Hansen, s'est acharné à résoudre cette question, et, après avoir recueilli une foule innombrable de documents authentiques de toute nature, il a pu nous donner enfin un exposé vraiment scientifique d'une des plus regrettables aberrations de l'esprit humain.

Le vaste appareil bibliographique, mais plus encore le choix critique des extraits accumulés dans ce *Corpus*, nous dispenseront d'en faire un plus grand éloge [1]. Viennent d'abord 44 Bulles papales de 1258-1526, relatives soit directement, soit accidentellement à la sorcellerie; ensuite 76 extraits, dont beaucoup d'inédits ou trouvés dans des incunables rarissimes; la plupart de ces documents sont empruntés à des traités d'inquisiteurs, des commentaires ou des sermons de théologiens. Suit une longue étude sur le célèbre traité du crime de sorcellerie, le *Malleus Maleficarum*, publié en 1486, par les deux inquisiteurs Jacques Sprenger et Henri Institor. Enfin de longs extraits des procès de sorcellerie jugés par le tribunal de de l'Inquisition (pp. 445-613), ou par les tribunaux temporels (pp. 516-613). Ai-je dit que l'auteur a reproduit quatre miniatures représentant des pratiques magiques? D'excellentes tables des noms de personnes et de lieux et un registre idéologique facilitent l'emploi de ce gros volume.

M.Hansen a eu l'excellente idée de confier à M.le Professeur J.Franck l'étude de l'étymologie, de la signification et de l'évolution des divers mots par lesquels on désigne la sorcière dans les langues germaniques, et particulièrement du mot *Hexe* (pp. 614-670). Contre l'opinion généralement adoptée, le savant philologue a démontré avec une étonnante érudition, que le sens primitif de *hagazussa* n'est point « celle qui endommage les champs», mais que ce terme désigne plutôt un «démon

---

1 Je signalerai l'emploi du livre devenu introuvable de Lamothe-Langeon, *Histoire de l'Inquisition de France* (1829, 3 vol.), tout aussi important par l'emploi des documents employés et malheureusement perdus de 1330 à 1450, que les Registres des Inquisiteurs publiés par Ph. Limborch dans sa célèbre *Historia Inquisitionis*. M. P. Fredericq, dans son *Historiographie de l'Inquisition* en tête de la traduction de Lea par M. S. Reinach, a omis de le signaler.

fantôme, volant la nuit », et qu'il n'a, avant le XIVe siècle, aucune synonymie avec *malefica*.

Cette démonstration s'accorde parfaitement avec les résultats auxquels M. Hansen est arrivé dans son second ouvrage, comme le prouvera l'aperçu suivant de cette œuvre.

Le *Zauberwahn*, dit l'auteur, est directement en rapport avec la croyance au démon. L'invocation du génie du mal, permise ou tolérée dans les cultes polythéistes, fut défendue par les religions monothéistes et considérée comme visant un but mauvais et immoral. Ces religions mirent donc en rapport l'existence d'un monde des démons et de relations entre eux et les hommes, avec les dogmes et la morale. Dès lors, la répression pénale de ces relations supposées devait nécessairement apparaître. Et cette répression subsista aussi longtemps que régnèrent exclusivement des systèmes religieux et des organisations ecclésiastiques, où se mêlaient, aux considérations les plus élevées et les plus nobles, les erreurs et les passions humaines; elle n'a disparu que devant le progrès scientifique qui a rendu impossible à tout jamais le retour des procès de sorcellerie.

C'est particulièrement durant la période de 1400 à 1700 que la persécution prit une telle intensité qu'on peut se demander si l'humanité a été atteinte alors d'une folie générale (*Zauberwahn*); et c'était pourtant l'époque de la Réforme et de la Renaissance... Le nombre des victimes s'éleva à plusieurs centaines de milliers.

M. Hansen s'est proposé de montrer les origines et les causes des *autos-da-fe* du XVe siècle, d'indiquer les circonstances qui les favorisèrent, de faire connaître leurs exécuteurs. Les premiers temps du Christianisme l'intéressent moins; c'est particulièrement le moyen âge qu'il fouille; les procès bien connus du XVIe et XVIIe siècles, étant la continuation logique de la doctrine fixée à la fin du XVe siècle, n'ont pas retenu son attention.

Nous avons déjà dit qu'au début la sorcière était le démon féminin volant la nuit et exerçant alors ses méfaits; ce n'est qu'à partir du XVe siècle que le mot *malefica* prédomine et qu'il indique la femme qui jette des sorts. Dès lors, l'on entend par sorcellerie, le fait de commettre, par suite d'un pacte avec le diable et par l'emploi de pratiques magiques grossières, des crimes ou des délits contre le prochain. Par le mot *sorcière* on désigne, à l'époque de la grande pérsécution, toutes les personnes qui portent dommage par voie surnaturelle aux corps et aux biens, aux bestiaux, aux semences et aux fruits; celles qui prennent part au sabbat sous la présidence du diable, adorent celui-ci et conspuent le Christ; celles qui se meuvent dans l'air, forniquent avec Satan, se métamorphosent en animaux, et se sont réunies en secte hérétique pour abattre l'Église. L'extrême variété de ces

accusations n'empêcha point leur union en un concept unique. Il suffit que la sorcière fut coupable d'un des délits mentionnés pour la convaincre de tous les autres.

Au point de vue historique, on retrouve les éléments hétéroclites de la doctrine dans la société gréco-romaine, comme dans les civilisations judéo-orientales et celto-germaniques. Quant à sa composition définitive sa nature est triple :

1° La nocuité occulte des sorcières, à quoi se rattachent le maléfice, la strige et les métamorphoses ;

2° La croyance populaire aux fantômes, aux relations avec les esprits, et l'interprétation des rêves ;

3° L'assimilation des sorcières aux hérétiques.

C'est le *maléfice*, pouvoir surnaturel et malfaisant exercé sur les personnes et leurs biens, qui est resté jusqu'au bout le fondement essentiel de l'accusation portée contre des milliers de malheureuses ; à cela s'ajoute le *vénéfice*, la fabrication de ces philtres et de ces poisons aphrodisiaques, abortifs ou stérilisants qu'Horace et Tacite dénonçaient déjà chez les incantatrices romaines. Au maléfice se rapporte également l'action sur les éléments, *das Wettermachen*. L'idée de la strige nocture est distincte de celle de la *malefica* jusqu'au XIV[e] siècle ; elle dérive d'un mélange confus d'interprétations de cauchemars, de réminiscences des bacchanales, de traditions païennes concernant génies, lutins et démons, de légendes de revenants et de fantômes et de tout ce que l'imagination maladive ou peureuse peut prêter aux ombres de la nuit. Du vol nocturne de la strige à la métamorphose de femmes en oiseaux ou autres animaux, il n'y a qu'un pas ; à défaut d'ailes, la sorcière parcourra l'espace étoilé sur le balai consacré à Freya.

L'idée du loup-garou, connue déjà d'Hérodote, se greffa à son tour sur ces transformations anthropozoaires.

La diffusion des idées relatives à la sorcellerie dépendit de la position prise par l'Église quant à la croyance au démon. Les théoriciens ayant emprunté le principe démonistique à la Bible, au dualisme gnostique et au Néo-platonisme, Satan, d'abord seul, eut bientôt mille collègues, et le nombre des démons ne fit que s'accroître quand les Pères de l'Église eurent identifié les dieux du paganisme avec les anges déchus. Ainsi les apologistes et commentateurs reconnurent aux dieux antiques, conçus comme des esprits malfaisants, une existence réelle et un pouvoir actif. Par suite s'introduisirent dans les cérémonies du culte les exorcismes et les formules d'abjuration.

D'après la Bible elle-même, le Tentateur essaie de fonder son empire en opposition avec celui de Dieu. St-Augustin reprit cette idée dans sa *Civitas Dei* et représenta le monde antique comme un produit des

démons, c'est-à-dire des idoles païennes. Bientôt, la sorcellerie ou commerce avec les esprits malfaisants fut considérée comme une concurrence criminelle à la Religion, car Satan, imitant Dieu, exigeait, d'après les Pères, l'adoration de ses adhérents.

Si St-Augustin est convaincu que le diable peut produire maladies et orages, il l'est aussi de l'effet réel de son évocation et de son intervention. Il admet d'ailleurs que l'âme, durant le sommeil magique, peut être séparée du corps et se métamorphoser grâce au démon, et même que l'accouplement monstrueux avec l'esprit malin est possible. Un pacte unit d'ailleurs l'ange déchu et celui qui l'invoque. Par l'évêque d'Hippone cette doctrine fut définitivement introduite dans la spéculation théologique, et son autorité s'accrut à mesure que l'influence de ce Père devint plus grande sur la constitution du dogmatisme orthodoxe.

Inutile de dire que ces croyances furent épousées par les pouvoirs temporels qui s'organisèrent sur les ruines de l'Empire romain; vu sa puissance nocive, le sortilège tomba sous l'application de leur législation pénale.

Au XII[e] siècle, grâce au renouveau temporaire de la vie scientifique, on sentit le besoin de se faire une idée exacte des pratiques magiques. Les théologiens qui s'en occupèrent coordonnèrent malheureusement toutes les données de la doctrine sur la démonologie avec le fonds payen des croyances populaires.

Un autre facteur plus terrible dans ses conséquences, parce qu'il n'était plus simplement de nature théologique, vint couronner cette superstition de composition si hétéroclite.

Lorsqu'après l'an mil commença la lutte de l'Eglise contre le néo-mazdéisme ou manichéisme des Cathares-Albigeois et contre leur culte reconnaissant le principe malin comme dominateur du monde visible, il fut tout naturel que l'Eglise assimilât les sorciers, suppots de Satan, aux hérétiques. Dès lors, ce fut ce tribunal à procédure nouvelle, l'Inquisition, assisté dans l'exécution de ses jugements par le bras séculier, qui présida également à la condamnation des prétendus sorciers. Comme les juges inquisitoriaux avaient recours à un mode nouveau de témoignage, la torture, les aveux arrachés aux accusés servirent désormais de *preuves* à la théorie démonistique des Pères.

Une fois entraînés sur cette pente, les théologiens ne s'arrêtèrent plus. Cette assimilation du sortilège à l'hérésie, donna naissance vers 1430 à la croyance en une secte des sorciers. « Le sabbat prit par suite une signification plus concrète; l'hommage au diable remplaça le pacte primitif; les relations individuelles des sectateurs avec Satan les fit considérer comme les plus dangereux des hérétiques; l'Église se crut menacée par une vaste conspiration dirigée par l'ennemi du genre

humain en personne : de là l'horreur et l'universalité de la persécution qui dura trois siècles ».

Telles sont résumées aussi fidèlement que possible les idées principales de l'Introduction de M. Hansen, pour autant du moins que l'on ait toujours bien compris le style parfois quelque peu obscur de l'auteur.

M. H. a divisé l'histoire de la sorcellerie en trois périodes; la première s'étendant de 400 à 1230, la seconde embrassant les deux siècles suivants, la troisième comprenant les années 1430 à 1540 où se termine son enquête.

Les cinq derniers chapitres, qui sont l'exposé détaillé de la théorie énoncée dans l'Introduction, frappent vivement le lecteur, autant par l'étendue et la profondeur des recherches, que par l'ampleur de la synthèse. Ce livre, éminemment suggestif, doit être entre les mains de tous les médiévistes; c'est, à notre avis, une des contributions les plus importantes à la connaissance de l'esprit du moyen âge.

V. Fris.

Raoul Richter. **Der Skeptizismus in der Philosophie.** Erster Band. Leipzig, Dürr'sche Buchhandlung, 1904, 364 p. in-8°. Prix : 6 Mk.

L'ouvrage dont nous annonçons le premier volume comprendra l'exposé et la critique du scepticisme. C'est un ouvrage de philosophie pure; il étudie le rôle du scepticisme dans la philosophie et ne prétend pas donner une histoire du scepticisme philosophique. L'auteur distingue un scepticisme total qui s'étend à tous les objets de la connaissance, et un scepticisme partiel qui ne porte que sur certains domaines déterminés.

Le premier volume s'occupe du scepticisme total, tel qu'il a été fondé et représenté par les anciens : Pyrrhon, Timon, Énésidème, la seconde Académie avec Arcésilaus, Lakydès, Carnéade, Clitomaque, enfin les médecins empiristes avec Sextus Empiricus. Le second volume étudiera le scepticisme naturaliste de la Renaissance (Montaigne), le scepticisme empiriste de Hume, et le scepticisme biologiste de l'époque récente. Une seconde partie traitera du scepticisme partiel (scepticisme immanent : Pascal et les mystiques — scepticisme transcendant : Kant).

Le premier volume consacré tout entier au scepticisme des Grecs, présente un tableau clair et très intéressant d'une école un peu négligée, bien qu'extrêmement originale. L'exposé de la doctrine est suivi d'une critique que rend particulièrement vivante la très grande science de l'auteur, surtout dans le domaine de la philosophie moderne. Il y a là, sur l'histoire et la position actuelle du problème fondamental

de la connaissance, des pages très érudites, fortement pensées et déduites, et pleines d'enseignements. C'est ainsi que les rapports étonnants du Pyrrhonisme avec les théories de Hume, de même qu'à certains égards avec le positivisme du dernier siècle, sont exposés et expliqués avec une clarté et une justesse parfaite.

Pyrrhon, Arcésilaus, Carnéade, les trois grands maîtres de l'école sceptique, fidèles en cela à leur principe, n'ont rien écrit. Sur la date d'Énésidème, son grand théoricien, on n'est pas fixé avec sûreté, à deux siècles près. Sextus nous apprend beaucoup sur le fonds des doctrines, mais nous renseigne très mal sur ses sources. Les difficultés d'une étude historique du scepticisme grec seraient donc extrêmement grandes, et il faut louer M. R. Richter de n'avoir pas attendu cette étude pour se livrer à un examen philosophique du système considéré dans son achèvement. L. P.

Le Sentiment du Beau et le Sentiment Poétique (*Essai sur l'esthétique du Vers*), par Marcel Braunschwig, professeur agrégé au Lycée de Toulouse. Alcan, éditeur, 1904. 240 pp. in-8°. Prix : fr. 3-75.

Le sujet n'est pas nouveau; la bibliographie très abondante qu'en donne M. B, le prouve, et cette bibliographie est loin d'être complète, il n'a pris avec raison que le dessus du panier. Il faudrait un catalogue de dimensions déjà respectables pour signaler les seuls ouvrages des poètes, critiques, érudits, philosophes, esthéticiens qui s'en sont occupés. Depuis Eustache Deschamps jusqu'à Sully Prudhomme et surtout depuis Sully Prudhomme, il n'y a pas de cénacle, pas de chapelle, pas de poète pour ainsi dire, qui n'ait sur ce thème fait connaître — et parfois avec une prolixité étonnante! — sa profession de foi. Mais il est rare que l'on découvre dans ce tas de manifestes et de déclarations, de confidences et de confessions, des idées générales traduites dans un langage précis. La plupart ont ce caractère vague et déclamatoire qui trahit le génie inconscient, pour une bonne part, de la Beauté qu'il met dans son œuvre... Aussi, et cela déjà dès avant les « Sentiments de l'Académie sur le Cid », les critiques critiquant n'ont pas fait défaut pour critiquer ces formules ordinairement pompeuses qui n'offraient, comme dirait Montaigne, « aucune anse pour les saisir ». Chacun d'eux, à son tour, suivant ses préférences personnelles ou le goût des contemporains, a donné sa conception inédite du Beau... Les érudits, de leur côté, ont cherché à débrouiller ce problème délicat et complexe; il faut reconnaître cependant que dans leurs recherches toutes patientes et consciencieuses qu'elles sont, ils

ont eu le tort grave de demander à l'histoire exclusivement l'explication des règles, sans remonter à leurs principes... Nous ne dirons rien des faiseurs de manuels de versification, trop nombreux, hélas! qui se font un plaisir d'abuser scandaleusement de la mémoire du lecteur et ont tout l'air de prendre en pitié son goût ou son jugement. Par contre, quelques travaux d'esthéticiens, tels Guyau, Combarieu, Remy de Gourmont, Sully Prudhomme, etc., renferment des aperçus très justes et très originaux sur le Vers et le Sentiment du Beau. Mais une étude philosophique, vraiment méthodique et complète, restait à faire. Cette étude, M. B. l'a entreprise, et il l'a réalisée en esthéticien qui comprend la poésie et en savoure les charmes, et surtout en savant au courant des découvertes les plus récentes dans tous les domaines. Toutefois il n'y a pas à craindre, à suivre dans son laboratoire psycho-physiologique ses expériences et ses dissections, que l'amour des belles choses en souffre. Tout en goûtant avec lui dans la poésie les joies vives qu'elle procure, la musique dont elle berce l'oreille, les visions dont elle peuple l'esprit, l'état de rêve dans lequel elle plonge, on l'appréciera davantage pour la vérité qu'elle révèle et la moralité qu'elle répand.

L'exposé est présenté avec infiniment de méthode : une division en deux grandes parties, basée sur la distinction préliminaire et si nécessaire entre le Sentiment du Beau et le Sentiment Poétique. Chaque partie comprend respectivement deux autres : dans la première, l'A. détermine les éléments des deux sentiments; dans la seconde, il définit et explique la nature du plaisir que nous procure chacun d'eux. Ce souci de la méthode, du dépeçage de la question en tranches bien nettes, en compartiments spéciaux, apparaît d'une façon manifeste à travers tout l'ouvrage. Peut-être même semblera-t-il exagéré à certains endroits. C'est ainsi que tel chapitre sur l'« Harmonie » dans la première partie, ne perdrait rien, je pense, à être rapproché de tel autre dans la seconde, sur le « pouvoir expressif des sons ». Car, si l'harmonie d'un vers dépend, comme M. B. l'a scientifiquement démontré, d'un rapport numérique entre les voyelles et les consonnes ou leurs groupes successifs, la valeur expressive de ces voyelles et de ces consonnes, sans, pour cela, prendre à la lettre le fameux sonnet de Rimbaud ou « l'Instrumentation poétique » de René Ghil, n'y est pas en tous points étrangère. Et l'on serait également tenté de se demander si cette valeur n'est pour rien dans la lenteur ou la rapidité du vers.

Quoiqu'il en soit, ce dont on ne peut assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir établi, une bonne fois pour toutes, une séparation très nette et très juste entre le rythme et l'harmonie. Ces deux éléments sont presque toujours confondus... J'ai sous les yeux le Manuel de versi-

fication en usage dans presque tous nos établissements d'instruction, et voici, à titre d'échantillon, la définition édifiante qu'on y donne du rythme : « Il résulte du choix des sons et des mots, comme de leur disposition, une certaine! *cadence*, une certaine! *harmonie*. C'est cette *cadence*, cette *harmonie* qu'on appelle *rythme* ». Est-ce clair? Boileau, je crois, aurait appelé cela du galimatias double!

M. B. fait une analyse minutieuse du rythme, avec une précision remarquable, et on ne peut assez vivement en recommander l'étude à tous ceux qui ont la mission d'initier la jeunesse aux beautés du vers. Oh! j'entends d'ici toutes les objections que cette analyse peut soulever et je n'ignore pas que son caractère scientifique et exclusif est bien propre à engendrer des discussions interminables. N'y a-t-il vraiment que cela dans le rythme, dira l'un, et convient-il, pour le saisir dans sa totalité, d'établir pareille démarcation entre la prosodie qualitative et la prosodie quantitative? Le rythme, prétendrait l'autre, est ce je ne sais quoi d'ondoyant et d'inanalysable, de profond et de mystérieux qui répond au mouvement intérieur de l'âme et le rend pour ainsi dire vivant, traduction des sentiments dans ce qu'ils ont de subtil et de frayant, d'intime et d'inaccessible à la conscience? Pour un troisième, le rythme sera à l'âme ce que le mot est à la pensée, le mouvement de l'inspiration, le geste de l'âme, etc. Autant de définitions qui ont souvent le défaut de reposer sur une malheureuse confusion de mots, ou d'être poétiques plutôt que scientifiques.

La théorie de M. B. est claire et simple; elle aboutit à des considérations très neuves sur la différence entre le rythme psychologique de la prose et le rythme mathématique de la poésie, à des aperçus ingénieux sur les mètres pairs et impairs, sur le rôle de l'« e » muet à l'intérieur d'un vers, sur la suprématie incontestable de l'alexandrin; à des conclusions suggestives sur le rythme essentiellement mathématique des classiques, essentiellement psychologique des poètes symbolistes, et sur la combinaison harmonieuse des deux rythmes chez les Romantiques.

Un chapitre tout aussi intéressant dans la première partie est celui où l'auteur explique le plaisir que donne le Sentiment du Beau par la collaboration de l'âme et du corps, de l'esprit et des sens : plaisir de l'esprit heureux de retrouver dans le rythme l'unité qui dans tous les domaines, scientifique et moral aussi bien qu'esthétique, est pour ainsi dire sa raison d'être; plaisir des organes vocaux et auditifs, satisfaits du principe de multiplicité auquel obéit l'harmonie.

La seconde partie est réservée au Sentiment Poétique. Même précision, même clarté. Et chaque page arrête, tire l'œil, réveille tout un monde de souvenirs, force la réflexion, ouvre des horizons qui s'agrandissent et se prolongent à l'infini... Et l'on est reconnaissant à l'auteur

d'avoir à ce point mis en éveil notre curiosité, d'avoir excité jusqu'à la démangeaison parfois, le besoin de discuter ses idées. Ici, au chapitre consacré à la « Nature poétique des objets » le lecteur est invinciblement invité à chercher si la poésie des choses tient uniquement à leur nature, à leur recul dans le passé ou dans l'avenir, aux associations d'idées ou de sentiments riches, désintéressés et infinis qu'elles éveillent, et si elle ne dépend pas aussi du point de vue, de l'image qu'elles réflètent dans l'âme. Si Guyau a eu raison de dire : « Au fond, la poésie de l'art se ramène en partie à ce qu'on appelle la poésie du souvenir », est-ce à tort que, pour d'autres, le poète reste celui qui fait « avec les choses coutumières miraculeusement un monde inconnu » et voit « le divin dans les choses? » Là, c'est l'étude de la comparaison et de la métaphore, comme procédés littéraires, qu'on est tenté de fouiller; après avoir appris quelles sont toutes les formes possibles de ces figures, on voudrait en voir décomposer le mécanisme moral, ce qui dans ces figures émeut, agrandit par une transposition de sentiments et de sensations, ce qu'il y a en elles qui donne l'essor à l'imagination, trouble la sensibilité, ouvre à l'âme un monde immense et nouveau... Pour ma part, je me suis demandé, après avoir lu ces pages, pourquoi l'auteur avait gardé le silence sur l'effet produit par la multiplicité et la variété des métaphores dans la traduction d'une seule idée. N'est ce pas M. Remy de Gourmont qui a touché à ce point dans un article magistral paru au *Mercure de France*, à propos du dernier livre de M. Albalat ? — Et, singulière association d'idées ! — mais on parle tant d'associations d'idées dans cette partie du livre ! — le souvenir de cet article me remet en mémoire les articles que le poète A. Dorchain fait paraître sur la rime dans les *Annales politiques et littéraires*. Il est bien question de la rime dans l'ouvrage de M. B., mais très peu et encore au point de vue acoustique pour ainsi dire. La rime n'aurait-elle pas aussi des propriétés d'ordre intellectuel ?

Que dire enfin des dernières pages du livre, de celles où l'auteur parle de la nature poétique de l'âme et explique le plaisir du Sentiment Poétique ? Elles sont tout bonnement superbes, d'une belle inspiration, d'une émotion sincèrement communicative, toutes pénétrées de l'amour des grands vers. On y sent vibrer une âme infiniment jeune, l'âme que l'auteur, avec raison, croit seule capable d'éprouver les douces jouissances de l'Art, détachée de toute préoccupation égoïste, de toute inquiétude pratique, impitoyable aux souvenirs orientés vers les nécessités de l'existence, avide de s'arracher à sa personnalité.

Il faut lire et relire les pages où il chante la joie de « s'évader hors de soi-même, de rentrer dans le grand Tout d'où notre personne un instant s'est distinguée, simple phosphorescence fugitive, rayant d'un trait lumineux l'immensité noire du monde inconscient », de

« rattacher notre individu éphémère et isolé avec l'éternité des âges et l'infinité des êtres », en un mot de « vivre quelques instants de la vie totale de l'Univers ».

Je m'arrête et je m'aperçois qu'il y a bien des chapitres qu'il faudrait encore signaler. Je souhaite que ces lignes soient une amorce suffisante pour engager à lire le livre en entier. Il se recommande aux critiques dont le devoir est d'orienter le public et qui ont à cœur de voir un peu plus clair dans leurs impressions; à ceux qui aiment la poésie et qui seront heureux d'y trouver de nouvelles raisons de l'aimer; aux professeurs surtout, chargés de conduire les jeunes âmes au seuil du Temple sacré de la Beauté. N'oublions pas d'ajouter qu'il se recommande tout autant à ceux qu'intéressent les questions d'esthétique. Bien que l'auteur y ait spécialement étudié le vers français, il a placé à la fin de chaque chapitre des rapprochements très pénétrants entre la poésie d'une part, et la musique, le dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture de l'autre. Et l'application aux autres arts des conclusions spéciales auxquelles aboutit l'examen du vers français, donne à cette étude une partie éminemment générale et philosophique.

I. Fonsny.

Sir Th. More's Utopia, *introduction and notes by* J. C. Collins. Oxford, Clarendon Press, 1904. Prix : 3 sh. 6 d.

La présente édition ne donne pas le texte latin de ce livre fameux, mais une transcription littérale de la première traduction anglaise, celle de R. Robynson, parue en 1551. Si l'*Utopia*, née de l'union du sentiment chrétien avec la pensée platonicienne, modèle premier de toutes les rêveries communistes, satire élevée contre les tyrannies fastueuses et sanglantes de l'époque de Henri VIII, appartient à la littérature universelle par ses rapports avec Érasme, Rabelais et Swift, la vieille version anglaise intéressera l'angliste comme un bel exemple de la prose abondante et idiomatique du XVIe siècle.

L'*Utopia* est tellement bourrée de réminiscences classiques et d'allusions à la politique et aux mœurs de la Renaissance qu'on la comprend imparfaitement sans commentaire, et elle a trouvé en M. Collins l'annotateur érudit et consciencieux qui met en pleine lumière les intentions cachées sous les ironies et les exagérations voulues de l'auteur. Il est néanmoins regrettable que l'éditeur n'ait pas utilisé les travaux allemands résumés dans l'introduction à l'édition latine publiée à Berlin, en 1895, par V. Michels et T. Ziegler, et portant sur l'origine première et l'influence ultérieure des idées exprimées dans l'*Utopia*. Les

Allemands ont placé Morus dans une juste perspective historique et montré combien il s'est affranchi tant des traditions antiques que des doctrines communistes du moyen âge; le présent éditeur anglais se borne à marquer les emprunts qu'il fit à ses prédécesseurs sans signaler suffisamment son originalité.

Le même défaut de sens historique perce à maint endroit dans l'introduction et les notes de M. Collins. Ainsi il explique les invectives de Morus entre les princes et les courtisans de son époque par les guerres coûteuses que suscitaient les ambitions territoriales et la vanité des tyrans de la Renaissance. Pourtant l'humanité actuelle ne fait guère meilleur emploi de son sang et de son argent, et si Morus revenait à la vie, il pourrait récrire ses attaques contre la cruauté et les gaspillages militaires des gouvernements. Le rôle de Morus dans les persécutions réciproques des catholiques et des protestants est exposé par son présent éditeur avec une certaine partialité. Que Morus, comme Chancelier d'Angleterre, condamne à mort des protestants, et M. Collins l'excusera par les mœurs barbares de son époque; qu'il soit à son tour exécuté pour son attachement à la papauté, et sa mort apparaît comme le plus noir des forfaits. Le chancelier avait trop le sentiment de l'équité pour s'étonner de ce retour naturel des choses, et quand il fut prévenu par un grand seigneur que sa fidélité à l'Église lui coûterait la vie, il répondit simplement : « Qu'importe, je mourrai aujourd'hui, et vous demain », donnant ainsi à la postérité la mesure de ce mépris de la vie qui nous étonne également chez les persécuteurs et chez les persécutés.

Restent des détails touchant la Belgique. Morus mentionne un *praefectus Brugensis* qu'il rencontra en Flandre et qui doit être soit le bourgmestre, soit le grand bailli de Bruges. Robynson, le vieux traducteur anglais, rend inexactement ce titre un peu vague par *marcgraue*, et l'éditeur en conclut, dans sa note, que le principal fonctionnaire de Bruges était un margrave. Cela paraît être une erreur. Pourquoi appeler *Stadtschreiber*, en allemand, le secrétaire communal d'Anvers, et *Notre-Dame*, en français, la cathédrale de cette ville? Si M. Collins ne veut pas traduire ces termes en anglais, qu'il les cite tous deux en français ou tous deux en flamand.

P. Hamelius.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

EN BELGIQUE.

(*Suite, voir page 287, 4e livraison.*)

Koumoth, Armand, de Dison; Ph. c.; M. s.; I; 1901; Liège.

Kremer, Jacques, de Luxembourg; M. s.; II; 1858; Gand.

Krins, Julien, de Dison; Ph. c.; D.; II; 1895; Liège.

Kugener, Marc-Antoine, d'Arlon; La p. g. d.; Ph. c.; II; 1895; Liège.

Kunnen, Henri, de Brée; Ph. g.; D.; II; 1902; Liège.

Labeye, François, de Maestricht; M. s.; 14 septembre 1837; Études privées.

Laenen, Joseph, d'Anvers; H.; G. D.; I; 1899; Louvain.

Lallemant, Alexis, d'Esneux; M. s.; II; 1868; Liège.

Lambert, Ernest, de St Léger; Ph. r.; G. D.; II; 1903; Louvain.

Lambert, Georges, de Courcelles; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1902; Bruxelles.

Lameere, Eugène, d'Ixelles; H. G. D.; II; 1895; Bruxelles.

Lamproye, Joseph, de Brecht; D.; II; 1891; Liège.

Lamsoul, Gustave, de Verviers; H.; M. s.; II; 1896; Louvain.

Langhor, Joseph, de Montzen; Ph. g.; G. D.; III; 1897; Liège.

Lannoy, Louis, de Nivelles, G. D.; I; 1852; Louvain.

Lanser, J., Pierre, d'Arlon; M. s.; II; 1861; Liège.

Lapaille, Richard, de Liège; M. s.; II; 1865; Liège.

Laurent, Marcel, de Mussy-la-Ville; Ph. c.; G. D.; II; 1896; Liège.

Lavallé, Léon, de Paris; H.; D.; III; 1895; Liège.

Lebon, Edmond, de Montigny s/Sambre; Philos.; D.; II; 1896; Louvain.

Leboulle, Albert, de Oupeye; D.; II; 1870; Liège.

Leclère, Constant, de Villers Ste Gertrude; H.; G. D.; III; 1897; Louvain.

Leclère, Léon, d'Ixelles; G. D.; I; 1886; Bruxelles.

Leclercq, Charles, de Marche; M. s.; S. e.; 1886; Liège.

Lecloux, Jean, de Herve; Ph. c.; M. s.; II; 1898; Jury central.

Lecoutère, Charles, d'Anvers; Ph. c.; G. D.; III; 1892; Louvain.

Lecouvet, Ferdinand, de Hollain; D.; II; 1851; Gand.

Lefèvre, Gustave, d'Anvers; H.; M. s.; I; 1901; Gand.

Legrain, Modeste, de Malonne; G. D.; I; 1892; Louvain.

Legrand, Alphonse, de Herve; M. s.; II; 1890; Liège.

Lemoine, Jules, de Velaines; M. s.; II; 1874; Liège.

Lenaerts, Pierre, Jean, d'Aubel; M. s.; 13 septembre 1837; Liège.

Léonard Ferdinand, de Dinant; M. s.; I; 1875; Louvain.

Lepage, Lambert, de Hermalle s/Huy; Ph. c.; M. s.; II; 1895; Liège.

Leplae, Charles-Louis, d'Eessen; M. s.; 19 mai 1843; Louvain [1].

Leplat, Alfred, de Linselles; M. s.; I; 1869; Louvain.

Lequarré, Alphonse, de Retinne; D.; II; 1874; Liège.

Lequarré, Denis, de Retinne; H.; M. s.; II; 1898; Liège.

Lequarré, Léonard, de Retinne; Ph. c.; M. s.; III; 1896; Liège.

Leroy, Alphonse, de Liège; M. s.; 12 octobre 1841; Liège.

Leroy, Siméon, d'Ottignies; D.; III; 1891; Liège.

Leschevin, Henri, de Tournai; M. s.; 25 septembre 1845; Études privées.

Lespinne, Félix, d'Antoing; D.; II; 1858; Gand.

Lévy, Albert, de Paris; G. D.; II; 1892; Bruxelles.

Lhoneux, Joseph, de Liège; Ph. g.; D.; I; 1901; Liège.

Liégeois, Camille, de Battice; Ph. r; La p. g. d.; I; 1898; Louvain.

Lindeman, Jules, d'Ans; D.; II; 1874; Liège.

Lipstadt, Lambert, de Mortier; M. s.; I; 1862; Liège.

Lodewyckx, Auguste, de Boisschot Ph. g.; G. D.; I; 1902; Gand.

Loise, Ferdinand, de Thon-Samson; D.; I; 1852; Louvain.

Lonhienne, Eugène, de Sprimont; M. s.; II; 1869; Liège.

Loomans, Charles, de Lanaken; La p. g. d.; 6 octobre 1838; Louvain.

Loos, Édouard, de Louvain; M. s.; I; 1893; Louvain.

Loslever, Auguste, de Verviers; M. s.; II; 1865; Liège.

Louis, Hubert, de Grez; Ph. c.; D.; III; 1895; Louvain.

Louveaux, Jean-Baptiste, de Masbourg; M. s.; II; 1856; Louvain.

Maas, Bernhard, de Sagan; Silésie; La p. g. d.; II; 1877; Bruxelles.

Maas, Paul, de Quiévrain; D.; M. s.; S. e.; 1878; Bruxelles.

Machiels, Norbert, de Hasselt; D.; I; 1884; Liège.

Maertens, Edouard; D.; I; 1850; Gand.

Maes, Victor, de Tirlemont; Ph. c.; M. s.; II; 1899; Louvain.

Maeterlinck, Albert, de Gand; D.; II; 1874; Liège.

Magnée, Jean, de Diest; M. s.; II; 1853; Louvain.

Magnette, Félix, d'Arlon; D.; III; 1891; Liège.

Magnette, Fèlix, d'Arlon; H.; G. D.; II; 1892; Liège.

Mahutte, François, d'Antoing; D.; 23 octobre 1848; Bruxelles.

Mahutte, Franz, de Mons; La p. g. d.; I; 1881; Bruxelles.

Maldague, Joseph, de Monceau; D.; II; 1860; Louvain.

---

1 D'après le « Registre aux délibérations. — Philosophie », 2e reg., fol. 18. M. Leplae aurait obtenu son diplôme de docteur en ph. et l. après des études privées. — L'Annuaire de l'Université de Louvain pour 1844 le signale au contraire comme un élève de cette université.

Malerm, Simon, de Vivegnies; M. s.; III, 1893; Liège.
Mallieux, Fernand, de Liège; Philos.; D.; 1; 1898; Liège.
Mallinger, Léon, de Luxembourg; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1896; Louvain.
Mangin, François, de Houdeng-Aimeries; D.; II; 1852; Louvain.
Mansion, Joseph, de Gand; Ph. c.; G. D.; I; 1898; Gand.
Maquin, Léon.Georges, d'Ath.; M. s.; II; 1874; Liège.
Marchal, François, de Fosses, D.; II; 1877; Liège.
Marcoux, Émile, de Balâtre; M. s.; II; 1876; Liège.
Maréchal, Léon, de Liège; M. s.; II; 1877; Liège.
Marlin, Jean, de Saint-Marc; M. s.; II; 1889; Liège.
Marneffe, Alfred, de Liège; Ph. c.; D.; II; 1896; Liège.
Marres, Michel, de Maestricht; D.; 18 mai 1849; Louvain.
Marsigny, Agathon, G. D.; II; 1850; Gand.
Martens, Charles, de Louvain; Ph. r; G. D.; III; 1896; Jury central.
Martroye, François, d'Ixelles; La p. g. d.; II; 1873; Bruxelles.
Masoin, Fritz, de Virton: Ph. c.; M. s.; II; 1893; Liège.
Masson, Antoine, de Fraipont; D.; II; 1890; Liège.
Mathieu, Auguste, de Liège; D.; II; 1873; Liège.
Mathieu, Flavien, d'Izel; M. s.; II; 1891; Bruxelles.
Mathieu, Gustave, de Basècles; Philos.; M. s.; II; 1895; Bruxelles.
Mathieu, Xavier, de Farciennes; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1900; Louvain.
Mathys, Alphonse, de St-Trond; M. s.; I; 1869; Liège.
Maton, Émile, de Quaregnon; Ph. c.; D; II; 1902; Louvain.
Matthys, Alfred, de Borgerhout; Ph. g.; M. s.; II; 1902; Louvain.
Maus, Martin, de Stockhem; M. s.; II; 1851; Louvain.
Mayence, Fernand, de Jumet; Ph. c.; La p. g. d.; I; 1901; Louvain.
Mees, Jules, de Hingene; H.; G. D.; I; 1899; Gand.
Mélon, Oscar, de Hollogne s/Geer; Ph. r.; M. s.; II; 1894; Liège.
Mercken, Denis, de Bilsen; Philos.; La p. g. d.; II; 1894; Liège.
Merten, Alphonse, de Neufchâtean; G. D.; II; 1854; Liège.
Merten, Jules, de Aywaille; Ph. c.; D.; II; 1894; Liège.
Merten, Oscar, de Liège; La p. g. d.; II; 1857; Liège.
Mertens, Léon, de Bruxelles; D; II; 1894; Bruxelles.
Meurice, Oscar, de Binche; Ph. c.; D; II; 1896; Liège.
Meyer, Gustave, de Ledeberg; Philos.; G. D.; III; 1892; Jury central.
Meyer, Jules, de Wernigerode; La p. g. d.; I; 1859; Louvain.
Meyers, Jean, de Maestricht; M. s.; II; 1851; Liège.
Meysmans, Jules, de Jodoigne; H.; G. D.; II; 1891; Gand.
Meysmans, Léon, de Jodoigne; H. D; II; 1892; Gand.
Michel, Charles, de Tournai; M. s.; I; 1876; Louvain.
Michiels, Joseph, de Ryckel; Ph. c.; La p. g. d.; I; 1900; Louvain.
Miln, Jacques, de Dalhem; M. s.; 24 septembre 1845; Études privées.
Mischo, Hyacinthe, d'Arlon; M. s.; I; 1893; Liège.
Moeller, Charles, de Louvain; La p. g. d.; II; 1860; Louvain.
Molinghen, Alfred, de Charneux; G. D; III; 1891; Liège.
Molitor, Émile, d'Arlon; D; II; 1854; Gand.

Molle, Émile, de Tournai; M. s.; I; 1850; Louvian[1].

Monseur, Eugène, de Liège; G. D; II; 1884; Liège,

Moreau, Charles, de Herve; M. s.; II; 1875; Liège.

Morleghem, Alfred, de Maulde; Ph. c.; G. D.; II; 1899; Gand.

Motte, Adhémar, de Namur; D.; II; 1864; Gand.

Moulin, Félicien, de Renaix; Ph. c.; M. s.; II; 1902; Gand.

Naniot, Armand, d'Ampsin; M. s.; II; 1891; Liège.

Nannan, Constant, de Redu; D.; S. e.; 1881; Louvain.

Naveau, Victor, de Tirlemont; Ph. g.; D.; I; 1903; Louvain.

Nelis, Hubert, de Bruges; M. s.; I; 1900; Louvain.

Nelissen, Jean, de St-Trond; D.; I; 1864; Louvain.

Nève, Félix-Jean-Baptiste, d'Ath; G. D.; 3 mai, 1838; Louvain.

Ney, Arthur, d'Arlon; Ph. c.; M. s.; II; 1896; Liège.

Nirez, Alfred, de Sombreffe; D.; II; 1873; Louvain.

Nizet, François, de Joubièval; M. s; II; 1870; Bruxelles.

Nizet, Henri, de Bruxelles; La p. g. d.; I; 1881; Bruxelles.

Noblet, Elysée, de Bruxelles; La p. g. d.; II; 1865; Liège.

Noel, Nestor, de Barvaux-Condroz; D.; I; 1891; Liège.

Nossent, Jules, de Tongres; D.; II; 1864; Liège.

Olschewsky, Siméon, de Louvain, Ph. c.; M. s.; II; 1894; Louvain.

Orban, Oscar, de Huy; G. D.; II; 1882; Liège.

Oungre, Louis, d'Arlon; Ph. g.; D.; I; 1902; Gand.

Painparé, Fernand, de Thuin; M. s.; I; 1883; Jury central.

Pannaux, Gustave, de Hainin; D.; II; 1856; Liège.

Parizel, Prosper, de Bohan; G. D.; I; 1857; Louvain.

Paschal, Léon, de Malines, Ph. r.; D.; II; 1895; Liège.

Pasteyns, François, de Louvain; H. —; M. s.; II; 1894; Gand.

Paulus, Léopold, de Nivelles; Ph. c.; D; III; 1894; Louvain.

Pée, Jules, de Gand; Ph. g.; M. s.; III; 1894; Gand.

Peel, Robert, de Courtrai; Philos.; La p. g. d.; III; 1897; Louvain.

Peltier, Jean, de Limbourg; D.; II; 1861; Liège.

Pergameni, Charles, de Recogne; H.; La p. g. d.; II; 1903; Bruxelles.

Persien, Henri, de Hastière-Lavaux; Ph. c.; M. s.; III; 1896; Bruxelles.

Persyn, Julien, de Wachtebeke; Ph. g.; La p. g. d.; I; 1902; Louvain.

Petit, Désiré, de Wodecq; M. s.; II; 1880; Louvain;

Petit, Lambert, de La Plante; D.; I; 1889; Louvain.

Petitjean, Léonce, de Flawinne; Ph. c.; M. s.; II; 1899; Liège.

Petitjean, Octave, de Flawinne; Philos.; M. s.; 21 decembre 1896; Liège[2].

---

1 Voir Annuaire de l'Université de Louvain de 1851. — N'est pas mentionné dans le "Résultat des Examens" publié par les soins du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

2 Omis dans les "Résultats des Examens" publiés par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Philippens, Fernand, d'Angleur; Ph. c.; M. s.; III; 1897; Liège.
Picard, Georges, de Liège; La p. g. d.; II; 1891; Liège.
Picard, Théophile, de Sept Fontaines; M. s.; I; 1858; Louvain.
Piette, Léopold; de Denée; M. s.; I; 1887; Louvain.
Pion, Joseph, de Lamain; D; II; 1888; Bruxelles.
Pirard, Alphonse, de Xhendelesse; M. s.; II; 1876; Liège.
Pirenne, Henri, de Verviers; La p. g. d.; II; 1883; Liège.
Pirson, Jules, de Wegnez, Ph. c.; D.; II; 1894; Liège.
Pirson, Jules, de Wegnez; Ph. r.; G. D.; II; 1895; Liège.
Poissinger, Armand, d'Angleur; Ph. c.; D.; II; 1895; Liège.
Ponette, René, de Renaix; Philos.; D.; II; 1896; Louvain.
Poullet, Prosper, de Louvain; G. D.; I; 1888; Louvain.
Poumaye, Jean-Guillaume, d'Aubel; D.; 33 octobre 1848; Louvain.
Pourbaix, Chrysostome, de Houdeng-Aimeries; Ms.; I; 1857; Louvain.
Pourbaix, Jean-Baptiste, de Houdeng-Aimeries; M. s.; II; 1890; Liége.
Preud'homme, Léon, de Petigny; G. D.; II; 1885; Gand.
Preud'homme, Théodore, d'Olloy; D.; II; 1855; Gand.
Prinz, Edouard, de Hasselt; D.; II; 1860; Liège.
Pulinckx, Gustave, de Léau; D.; I; 1892; Louvain.

Quoidbach, Léopold, de Verviers; M. s.; II; 1855; Louvain.
Quoidbach, P. L. J. Th., de Laminerie; M. s.; I; 1863; Louvain.

Radelet, Camille, de Sugny; Philos.; La p. g. d.; II; 1895; Louvain.
Raes, Frédéric, de Heldergem; M. s.; I; 1891; Louvain.
Regnier, Émile, de Neuville-en-Condroz; Ph. c.; D.; II; 1901; Liège.
Reich, Charles, de Gand; La p. g. d.; II; 1856; Gand.
Remacle, Gustave, de Sohier; M. s.; II; 1852; Louvain.
Renard, Pierre, de Namur; D.; II; 1854; Louvain.
Renson, Guillaume, de Waremme; D.; II; 1855; Bruxelles.
Reynaert, Auguste, d'Anseghem; M. s.; II; 1857; Louvain.
Robben, Joseph, de Curange; Ph. c.; M. s.; II; 1896; Louvain.
Robyt, Charles, de Bruxelles; M. s.; II; 1869; Liège.
Roegiers, Alphonse, de Termonde; La p. g, d.; II; 1885; Louvain.
Roersch, Alphonse, de Liège; G. D.; II; 1891; Liège.
Roersch, Louis, de Maestricht; G. D.; II; 1853; Louvain.
Roger, Justin, de Jodoigne; Ph. c.; La p. g. d.; III; 1893; Louvain.
Rogister, Paul, de Liège; D.; II; 1877; Liège.
Rolland, Émile, d'Ellezelles; Ph. c.; D.; II; 1898; Gand.
Roman, Ernest, de Boucle-St-Denis; Ph. g.; D.; I; 1902; Louvain.
Rome, Eugène, de Stavelot; M. s.; II; 1890; Jury central.
Rooses, Maximilien, d'Anvers; M. s.; II; 1863; Liège.
Rouche, Constant, de Gouvy; M. s.; S. e.; 1883; Jury central.
Rudelsheim, Martin, d'Amsterdam; Ph. g.; D; III; 1897; Gand.
Rutten, Albert, de Bruxelles; La p. g. d.; II; 1879; Bruxelles.

Rutten, Ernest, de Beeringen; D.; II; 1870; Liège.
Ruyffelaert, Achille, de Quaremont; Ph. g.; M. s.; II; 1902; Liège.
Sabbe, Maurice, de Bruges; Ph. g.; D.; III; 1896; Gand.
Sander, Jean, de Wolvelange; M. s.; II; 1884; Bruxelles.
Sarolea, Charles, de Tongres; G. D.; II; 1891; Liège,
Sassen, Egbert, de Maestricht; M. s.; II; 1873; Louvain.
Sauvenière, Jules, de Herve; M. s.; S. e.; 1883; Liège.
Sauveur, Lambert-Toussaint; M. s.; II; 1850; Louvain.
Schaack, Hyacinthe, de Luxembourg; D.; I; 1852; Louvain.
Scharf, Jean-Baptiste de Diekirch; Ph. c.; G. D; II; 1891; Liège.
Scharff, Ernest, de Diekirch; Ph. c.; G. D.; II; 1894; Liège.
Scharff, Ernest, de Diekirch; Ph. r.; D.; III; 1896; Liège.
Scharpé, Louis, de Thielt; Ph. g.; D.; II; 1894; Gand.
Scheepers, Jacques, de Bergharen; M. s.; II; 1872; Liège.
Schmidt, Henri, de Liège; Ph. g.; D.; I; 1898; Liège.
Schmidt, Louis, de Charleroy; Ph. c.; D.; III; 1894; Bruxelles.
Schmitz, François, de Herzogenrath; D.; II; 1874; Bruxelles.
Schmitz, Georges, de Verviers; Ph. c.; G. d.; II; 1901; Liège.
Schock, Jean-Pierre, de Grevenmacher; M. s.; I; 1891; Louvain.
Schœtter, Jean, G. D.; I; 1851; Louvain.
Schollaert, François, d'Anvers; La p. g. d.; 6 octobre 1838; Louvain.
Schreiber, Joseph, de Tongres; M. s.; II; 1879; Liège.
Schrijnen, Joseph, de Venloo; Phil. c.; La pl. g. d.; III; 1891; Louvain.
Schumers, Joseph, de Maeseyck; M. s.; I; 1889; Louvain.
Schwind, Jean, de Simmeren; M. s.; II; 1889; Louvain.
Sencie, Joseph, de Hal; H.; La p. g. d.; III; 1892; Louvain.
Seresia, Alfred, de Bruges; D.; II; 1865; Gand.
Serruys, Daniel, de Menin; Ph. c.; La p. g. d.; III; 1896; Liège.
Servais, Jean, de Huy; D.; II; 1874; Bruxelles,
Severin, Fernand, de Grand Manil; G. D.; II; 1891; Bruxelles.
Sheridan, Paul, de Bruges; H.; M. s. III; 1895; Jury central.
Siebers, Jean, de Maestricht; M. s.; II; 1854; Louvain.
Simon, Jules, de Châtelineau; Ph. r.; La pl. g. d.; III; 1891; Liège.
Simons, Guillaume, de Louvain; D.; II; 1854; Louvain.
Simons, Louis, de Ruremonde; D.; S. e.; 1879; Louvain.
Smedts, Armand, de Rhode-Saint-Pierre; Ph. g.; G. D.; II; 1901; Louvain.
Smets, François, de Casterlé; Ph. c.; La p. g. d.; III; 1894; Louvain.
Smout, Herman, d'Anvers; Ph. g.; D.; I; 1898; Gand.
Sobry, Charles, de Hasselt; Ph. c.; M. s.; II; 1896; Bruxelles.
Sondervorst, Vital, de Louvain; Ph. c.; G. D.; I; 1901; Louvain.
Sonneville, Emile; de Larren; Ph. c.; D.; III; 1896; Gand.
Sosset, François, de Couvin; Ph. c.; G. d.; III; 1894; Bruxelles.
Sosset, Paul, de Couvin; M. s.; III; 1891; Gand.

(A suivre.)

CHRONIQUE

130. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 30 septembre dernier, M. Michaelis, correspondant de l'Académie, professeur à l'Université de Strasbourg, a présenté une série de reproductions phototypiques des dessins contenus dans un album de la fin du quinzième siècle, appartenant à la Bibliothèque de l'Escurial et qui seront prochainement publiés par l'Institut autrichien d'archéologie. Ces dessins intéressent non seulement la topographie de Rome à cette époque, mais encore l'histoire des arts; certains d'entre eux représentent des peintures romaines qui ornaient des constructions en forme de grotte, ces *grottesche* que Raphaël et Jean d'Udine ont rendues si populaires par les imitations qu'ils en ont faites dans la décoration des Loges du Vatican. — Dans la séance du 14 octobre, M. Émile Mâle, professeur au lycée Louis-le-Grand, a étudié l'influence du théâtre sur l'art italien au quinzième siècle. Il a montré que la fameuse suite de sibylles et de prophètes gravée par Baccio Baldini, fut faite d'après le Mystère de l'Annonciation qui fut représenté à Florence à la fin du quinzième siècle. Les vers italiens que l'artiste a gravés sous les pieds de ses personnages sont les vers mêmes du Mystère. L'influence du théâtre qui a été si profonde sur l'art français s'est donc fait sentir aussi sur l'art italien. — M. Mispoulet a communiqué ensuite un mémoire sur le consulat romain au quatrième siècle. La réforme dont fut alors l'objet cette institution peut se résumer ainsi : 1° le consulat ordinaire redevint véritablement le couronnement de la carrière des honneurs; 2° le consul ordinaire fut nettement séparé du consul suffect, titre de plus en plus effacé et qui disparut finalement avec le quatrième siècle; 3° il n'y eut plus de consuls honoraires. C'est en 315 que s'effectua la réforme, et cette date est aussi celle de la création de la consularité par Constantin. M. Mispoulet montre la corrélation qui existe entre ces deux innovations.

131. — Nous sommes heureux de signaler une excellente initiative prise par la direction des Musées royaux du cinquantenaire à Bruxelles. A partir du mois de novembre prochain, des cours pratiques d'archéologie seront organisés dans les locaux du musée et donnés directement sur les objets faisant partie des collections. Voici le programme de cet hiver : M. J. Capart, conservateur-adjoint, *les Arts industriels de l'ancienne*

Égypte; M. L. Cumont, conservateur, *les Bronzes antiques*; M. J. De Mot, attaché des Musées royaux, *Histoire de la Céramique grecque*; Baron A. de Loë, conservateur, *l'Archéologie préhistorique*; M. J. Destrée, conservateur, *la Sculpture et les Arts plastiques en Belgique*; M. H. Rousseau, conservateur-adjoint, *Histoire du mobilier religieux*. Chacun de ces cours comportera vingt leçons. Les droits d'inscription, sont fixés comme suit: pour un seul cours, 20 fr.; pour chaque cours en plus, 10 fr.

132. — *Congrès des professeurs hollandais d'Enseignement Moyen.* — Il a eu lieu à Groningue le 25 et le 26 août, et si dans la première journée on s'est occupé surtout des choses qui intéressent spécialement les Hollandais, on a examiné la question des *Berlitzschool of languages* et d'une réorganisation éventuelle de l'enseignement moyen. La réunion tenue à Groningue constitue le 39e Congrès de la *Vereeniging van Leeraren aan Inrichtingen van Middelbaar Onderwijs;* on voit que les Hollandais n'avaient pas attendu ces tout dernières années pour se grouper et se réunir. Disons aussi que le public hollandais suit avec sympathie les travaux de ces groupements et que les plus grands journaux en donnent un compte-rendu très détaillé. Le premier jour fut consacré à l'étude d'une question intéressant la Hollande : Est-il juste que les professeurs d'écoles moyennes dont les cours durent trois années soient moins bien payés que ceux des écoles dont les cours durent cinq ans? On sait que ces *hoogere burgerscholen* sont, en fait, des gymnases sans études classiques et que la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur permet à leurs élèves d'obtenir également le titre de *docteur* à la (future) Université technique de Delft. Il semble que les traitements des professeurs des deux catégories doivent être les mêmes puisque les capacités exigées sont identiques, en outre, les différences actuelles de traitements ont pour résultat d'abandonner les *hoogere burgerscholen met 3 j. cursus* aux commençants et à ceux qui n'ont pas de qualifications ou d'aptitudes suffisantes, faisant ainsi de ces postes des situations d'attente ou des retraites pour les moins bien doués. Une semblable conséquence est évidemment funeste à l'intérêt de ces écoles. La tendance administrative semble être de créer deux corps de professeurs, la Fédération estime également que cette division serait fâcheuse. — Le second jour mit en discussions la question des *Berlitzscholen*. Il est évident qu'il y aurait quelque chose à faire dans ce sens chez nous également et dans la plupart des pays et qu'on ne devrait pas, sans protestation, laisser égarer l'opinion publique. M. Heyman fit le tableau de ces écoles d'après les annonces parues dans la plupart des grandes feuilles hollandaises et insista sur la réclame faite d'une façon trop américaine, puis donna une description d'une leçon à laquelle il avait assisté. L'orateur soutient qu'on peut et qu'on doit faire appel à la langue maternelle. Mais la question plus spéciale en Hollande, c'est que les langues enseignées sont au programme de l'Enseignement Moyen. Naturellement les directeurs des Écoles Berlitz ont trouvé un biais pour échapper à la loi. Ils ne font pas légaliser leurs certificats par l'autorité locale et peuvent ainsi employer des agents sans aucune aptitude : des étrangers sans instruction et sans culture, des « épaves » dont le caractère ou la vie n'offrent aucune garantie et qui n'ont pour toute

recommandation que leur acte de naissance en pays étranger. Le gouvernement hollandais n'a pu jusqu'ici intervenir parce qu'on ne saurait fixer juridiquement si l'enseignement du B. S. est de l'instruction moyenne ou de l'instruction primaire. La Fédération a chargé son Comité d'obtenir du gouvernement qu'il fixe la situation des Écoles Berlitz. Leur droit d'enseigner n'est pas en question, mais elles devraient être soumises à l'inspection et les maîtres et directeurs feraient légaliser par les autorités locales leurs certificats de bonne conduite. L'influence stimulante que cette concurrence donne aux écoles subsisterait, mais la légende d'une méthode infaillible pour l'enseignement des langues modernes ne résisterait pas, semble-t-il, à un examen fait en pleine lumière. Le président du Congrès, Dr. A. Borgman, a parlé ensuite de la réorganisation de l'enseignement moyen en Hollande tandis que M[lle] Eldering s'occupait des Écoles Moyennes et les Gymnases pour jeunes filles. — J. Lhoneux.

---

133. — *Titi Livii ab verbe condita libri* XXIV-XXV1, door D[r] J. M. A. van Oppen, Kerkrade, N. Alberts, 1 vol. in-8°. Prix : fl. 2-25. — Bonne édition classique. Le texte est pourvu d'un excellent commentaire au bas des pages et suivi de remarques sur la langue et le style de Tite Live (traduites de de l'édition française de Rieman et Benoit). Le livre est d'une impression très claire, élégante, très agréable à l'œil.

134. — Vient de paraître chez Weidmann, à Berlin, dans la *collection Haupt et Sauppe*, (1903; 2 M. 60), en septième édition, le discours sur la couronne et le discours contre Leptine expliqués par A. Westermann et revu par M. E. Rosenberg. Peu de changements, et sans importance, du texte de la 6[e] édition (1885). L'éditeur s'est sagement abstenu d'introduire des modifications sur la foi des travaux de F. Blass (*die Rhythmen der attischen Kunstprosa*).

135. — Nous continuons à signaler et à recommander à nos lecteurs les fascicules du grand *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* publié ppr Dom. F. Cabrol et ses collaborateurs (Paris, Letouzey et Ané). Le 5[e] fascicule, qui vient de paraître, contient la fin du mot *Alexandrie* (liturgie-élection du patriarche, par Dom H. Leclercq et F. Cabrol); *Aliscamps*, *Alleu*, *Alphabet numéral grec*, *Alphabet vocalique des Gnostiques*, *Alumni*, *Ama* (abbesse), *Ambon*, *Ambrosienne* (*basilique*), *Ame*, par Dom H. Leclercq; *Aliturgiques (jours)* par Dom G. Morin; *Allation*, par L. Petit; *Alleluia* (chant), *alphabet chanté*, P. Wagner; *Alleluia* (acclamation liturgique), par Dom F. Cabrol; *Alphabets numériques latins* et *Ambrosien (rit)*, qui forme à lui seul quatre-vingt colonnes, par M. P. Lejay; *Ambrosien* (chant) par Dom A. Gatard; *Amalaire*, par Dom G. Debroise, etc. Cette énumération suffira pour faire connaître la variété et la richesse de cette œuvre, dont la valeur scientifique est au dessus de tout éloge.

136. — La librairie P. Delaplane continue la série des *Grands Éducateurs* dont nous avons rendu compte par la publication de deux nouveaux volumes: *Félix Pécaut*, par M. Compayré, et *Condorcet*, par M. F. Vial. Pécaut, premier directeur de l'École normale supérieure d'enseignement primaire

de Fontenay-aux-Roses, figure intelligente noble et sensée; Condorcet, l'auteur génial du fameux Rapport sur l'instruction publique, lu à l'Assemblée législative, où il avait prévu et réclamé presque toutes les institutions d'instruction créées depuis en France. Comme les précédentes, les deux études sont d'une lecture facile et attrayante. Dans leur cadre restreint, elles suffisent à caractériser le meilleur de l'œuvre du pédagogue et du penseur. Sans doute les jugements de leurs biographes ne seront pas en tout point admis par tout le monde : mais on ne peut nier l'exactitude et l'impartialité avec lesquelles ils ont résumé les tendances de Pécaut et de Condorcet. En outre, les gens d'enseignement auront du plaisir à trouver en si peu de pages, une riche moisson de vérités pédagogiques, surtout dans le volume de M. Compayré.

137. — La question de savoir quelle fut la base juridique des persécutions dirigées contre les chrétiens a fait récemment, on le sait, l'objet de nombreuses controverses. L'opinion qui tend à prévaloir, grâce à la haute autorité de Mommsen, est que les poursuites furent exercées par simple mesure de police, en vertu du droit de coercition des magistrats, ou bien en se fondant sur la *lex Julia maiestatis* parce que les fidèles refusaient de reconnaître la divinité de l'empereur et les dieux de Rome. M. l'abbé Callewaert, professeur au séminaire de Bruges, a consacré à cette *vexata quæstio* une série d'articles où il s'efforce de prouver que les chrétiens n'ont pas été mis à mort par application du droit commun mais en vertu d'une loi pénale particulière, dont l'auteur fut Néron et qui intéressait la profession même du christianisme. Cet édit général fut mitigé dans son application par Trajan. Un rescrit d'Hadrien, précisant la procédure introduite par son prédécesseur, interdit de recevoir les dénonciations anonymes et les accusations irrégulières et punit les calomniateurs. On ne pourra plus s'occuper des persécutions sans tenir compte des études, très sérieusement conduites, de M. Callewaert. Souhaitons qu'il condense bientôt en un volume le résultat de ses recherches quelque peu dispersées. (*Les premiers chrétiens furent-ils persécutés par édits généraux ou par mesure de police.* [Rev. hist. eccl. II (1891), III (1892).] *Le délit de christianisme dans les deux premiers siècles; les premiers chrétiens et l'accusation de lèse-majesté* [Rev. des questions histor. LXXIV (1903) et juillet 1904]. *Le rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus* [Rev. d'hist. et de litt. rel. 1903]).

---

138. — M. Theodor Lindner, dont nos lecteurs connaissent l'importante histoire universelle en cours de publication, fait paraître sous le titre de *Allgemeingeschichtliche Entwickelung* (Stuttgart-Berlin, Cotta) le discours qu'il a prononcé en inaugurant son rectorat à l'Université de Halle. C'est un coup d'œil d'ensemble sur le développement historique en général, que l'auteur considère comme le résultat de deux forces permanentes et en conflit perpétuel : le changement (*Veränderung*) et la persistance (*Beharrung*). On lira avec intérêt ce résumé rapide et clair d'idées que M. Lindner a exposées en détail dans sa *Geschichtsphilosophie* (1901) dont une deuxième édition paraîtra sous peu.

139. — C'est également un discours rectoral que M. Harry Bresslau, l'éminent diplomatiste de Strasbourg, intitule *Aufgaben mittelalterlicher Quellenforschung* (Strasbourg, J. H. Heitz). En quelques pages lumineuses et illustrées d'exemples bien choisis, il fait ressortir les caractères essentiels de cette méthode critique que les médiévistes du siècle qui vient de s'écouler ont tant perfectionnée, et que nul n'a maniée avec plus de bonheur et de maëstria que lui-même. M. Bresslau constate non sans mélancolie que l'histoire du Moyen âge qui, pendant si longtemps a passionné les érudits et même le public lettré, perd aujourd'hui cette situation privilégiée au profit de l'histoire de l'antiquité — dont la découverte récente de tant de sources nouvelles a ravivé le puissant intérêt — et au profit de l'histoire moderne. Il y a là, nous semble-t-il, une certaine exagération. Si la critique des sources et l'histoire politique du Moyen âge sont aujourd'hui moins étudiées que jadis, il ne faut pas oublier qu'en revanche, l'histoire économique et l'histoire sociale de cette période attirent des travailleurs et plus en plus nombreux. L'histoire du Moyen âge n'est point abandonnée; l'intérêt qu'elle excite s'est tout simplement déplacé dans le champ si étendu qu'elle offre aux recherches scientifiques.

140. — Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présentent les anciens inventaires conservés en nombre relativement considérable dans les dépôts d'archives. Pour bien des fonds, non encore catalogués par les archivistes modernes, ils constituent les seuls guides auxquels on puisse recourir. De plus, ils nous permettent de connaître le contenu primitif de fonds aujourd'hui démembrés et il nous indiquent une foule de documents disparus. Malheureusement il n'est pas facile de se servir de ces vieux répertoires. Entrepris dans un but purement pratique et pour servir aux besoins de l'administration, ils inventorient les documents suivant des systèmes très différents de ceux qui sont en usage aujourd'hui, et les cotes qu'ils employent ne correspondent plus à celles des classements modernes, M. Joseph Cuvelier, à qui l'on doit déjà tant d'utiles publications, vient donc de rendre un service signalé aux travailleurs, en faisant paraître, dans la collection des inventaires des archives de la Belgique, un *Inventaire des inventaires de la deuxième section des archives générales du royaume* (Bruxelles, Weissenbruch, XXXIX, 342 pages in-8°). Ce précieux volume comprend la description d'environ cinq cents inventaires de dates diverses. L'auteur les a classés en six divisions : 1. Inventaires concernant les chambres des comptes. 2. Inventaires des archives des corps de métiers. 3. Inventaires des papiers d'État et de l'Audience. 4. Inventaires des cartulaires et manuscrits. 5. Inventaires acquis pendant l'impression du travail. 6. Inventaires conservés dans divers dépôts de l'étranger. Il a dressé ensuite la liste de tous les registres, portefeuilles et cartons ayant fait l'objet d'un travail d'inventaire, en les faisant suivre des numéros des inventaires se rapportant à chacun d'eux. Une table générale des principales réductions de dénominations anciennes en numéros modernes, et une table des noms de lieux, de personnes et de matières terminent le volume. Une excellente introduction oriente le lecteur sur le système et le plan de l'ouvrage. M.Cuvelier

y a joint une très intéressante notice sur les travaux consacrés dans les divers pays aux inventaires d'archives. L'œuvre patiente et difficile qu'il vient d'achever lui fait le plus grand honneur et le classe décidément au premier rang parmi ses confrères. — H. P.

141. — *Géographie économique nationale*, par J. Maquet (Bruxelles, 1904. Imprimerie des grands Annuaires, rue de Flandre; 1 vol. broché, 142 pages. Prix: 1 fr. 50). Ce petit volume fait partie d'une série de manuels destinés spécialement aux candidats à l'épreuve préparatoire du *Jury central* de comptabilité et de correspondance commerciale (sous le patronage du Gouvernement). L'auteur, licencié en sciences sociales, commerciales et consulaires, y condense, sans sécheresse et méthodiquement, les notions élémentaires d'ordre économique et statistique relatives à la Belgique: industries; commerce extérieur; outillage et régime économiques (routes, voies ferrées, voies navigables, marine marchande, ports; régime douanier et monétaire; crédit). Une étude sobre, mais substantielle et faite sur un plan identique, est consacrée à l'État Indépendant du Congo (pp. 119-132). Constitué directement d'après les *Documents* officiels et appuyé d'un bout à l'autre sur les références les meilleures et plus sûres (voir notamment le chapitre des *Conclusions*, pages 132 et suiv.), ce conciencieux travail est appelé à rendre de réels services à ceux des élèves de nos athénées qui s'orientent, de plus en plus nombreux, vers les carrières commerciales. — Nous serions heureux de voir figurer dans une prochaine édition, ne fût-ce qu'en appendice, une liste sommaire des principales *entreprises industrielles* belges à l'étranger (d'après les indications récentes du *Bulletin commercial*). — E. D.

142. — Dans le 55e volume (VIe série, tome V) des *Mémoires et publications de la Société des Sciences du Hainaut* (Mons, Dequesne-Masquillier), M. J. Cornet publie, sous le titre: *Premières notions de géologie* (pages 1-261), le texte développé des leçons d'introduction au cours de géologie qu'il fait depuis 1897 à l'École des Mines de Mons. S'aidant invariablement de *faits*, d'exemples concrets et de *coupes* explicatives, l'estimé géologue passe en revue la succession des formations géologiques, en partant des dépôts actuels de nos rivières et de nos plages pour aboutir aux terrains les plus anciens, jusqu'à l'*archéen*. Pour n'être « ni un précis ou un abrégé d'un manuel de géologie » (*Avant-propos*, p. 4), cette première partie du travail de M. J. C. n'en constitue pas moins une contribution précieuse à la vulgarisation de la *géologie de la Belgique*. La seconde partie, traitant de la formation de l'écorce terrestre et des altérations incessantes de son relicf par l'effet des actions internes et externes (pp, 215 et suiv.) est une sorte de préface — et une préface excellente — à mettre en tête d'un cours raisonné de géographie physique. — E. D.

---

143. — Dans une étude, pleine de vues fines et originales, et qui constitue un agréable autant qu'utile essai de vulgarisation (*L'évolution du roman français aux environs de 1150*. Paris, Bouillon, 1903. 1 br. de 67 p., extr. des *Bullet. de l'Ac. roy. de Belg.*), M. Maurice Wilmotte recherche

les antécédents du roman français, qu'on voit naître au commencement du XII[e] siècle et dont la vogue éclipsera bientôt la chanson de geste. Il passe en revue les productions du genre, s'applique avec bonheur à en fixer la chronologie incertaine, compare les œuvres de Gautier d'Arras à celles de Chrétien de Troyes et, grâce à un examen minutieux des situations, des sentiments et des procédés stylistiques, il montre que ceux qui développèrent la « matière de Bretagne » ont pour initiateurs les imitateurs de l'épopée antique. De ces imitations de l'antiquité aux romans bretons, la transition serait formée par les œuvres composites de Gautier d'Arras. Enfin, Chrétien de Troyes, s'il dépasse de tout son génie ses devanciers, ne s'est pas fait faute de les mettre à contribution : il imite Gautier d'Arras et il a subi nettement l'influence du *Roman de Troie* et du *Roman d'Eneas*. Cette conclusion qui est neuve, est mise en lumière dans des pages ingénieuses de critique comparative. — O. G.

144. — M. Eduard Teichmann a consacré deux mémoires (*Aachen in Philippe Mouskets Reimchronik.* — I. *Festschrift der Generalversammlung des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine zu Düsseldorf vom 22 bis 25 September 1902.* Aachen, Cremer, 1902. 1 br. in-8° de 100 pages. II. Sonderabdruck aus Band XXV der *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins.* Aachen, Kaatzer, 1903. 1 br. in-8° de 30 p.) à rechercher, publier, traduire, analyser et commenter les nombreux passages où Philippe Mousket parle d'Aix-la-Chapelle. Tout ce qui, dans l'œuvre du chroniqueur tournaisien, touche, en quelque manière, à Aix-la-Chapelle, est soigneusement élucidé et il y a, dans ces érudites études, plus d'une remarque intéressante que l'on consultera avec fruit, non seulement sur l'histoire légendaire de la ville, mais encore sur l'histoire poétique de Charlemagne et de ses successeurs. — O. G.

145. — M. Arthur Piaget analyse dans les *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche* (Rome, 1904. — Vol. V. Sezione *Storia delle Letterature*, pp. 37-45) une œuvre inédite de *Pierre* Chastellain, qu'on a parfois confondu avec *Georges* Chastellain. C'est un poème en rimes équivoquées intitulé le *Temps recouvré* qui fut commencé à Rome en 1451, lors du Grand Jubilé. Tout comme un poème antérieur du même auteur, le *Temps perdu*, publié en 1869 par un de nos compatriotes, M. Jules Petit, cette petite œuvre est intéressante par ses détails réalistes et par la confession sincère du pauvre diable qui le rima. — O. G.

146. — *La Fontaine fabuliste.* Conférence donnée par M. Ch. Sentroul, Doct. en phil., sous les auspices de l'Extension universitaire catholique (Société Belge de librairie, rue Treurenberg, Bruxelles; fr. 0-75). — Résumé : On oublie trop de relire les fables de la Fontaine. — Exposé du déterminisme intellectuel de Taine. — Définition de la Fable. I. La Fontaine moraliste. Résumé de sa vie. L'inconduite du fabuliste est plutôt insouciance de caractère que légèreté de cœur. Ses fables seules suffisent à démontrer que leur auteur n'était pas un cœur vraiment corrompu. — Sa fidélité; son indépendance. — Son tempérament de poète. — Son idéal : il cherche avant tout à nous avertir plutôt qu'à nous convertir; il veut éclairer l'intelligence et l'instruire des faits du monde, qu'il connaît fort bien.

La société pour lui suppose l'inégalité et la solidarité sous le gouvernement de la Providence. — Le disciple de la F. sera un homme de bon sens, s'il n'atteint pas les plus hautes cimes de la vertu. II. La F. littérateur. Définition de l'art littéraire. Le beau littéraire doit répondre à trois conditions: l'unité de point de vue; la plénitude sobre et l'ordonnance des représentations accessives, la justesse et l'agrément de l'expression. Analyse, à ces points de vue, de tableaux extraits des Fables. — Condamnation du déterminisme de Taine. — A. G.

---

147. — La Société de littérature Neerlandaise de Leide a entrepris la réimpression chez Brill à Leide de nos « livres populaires » dans leur forme la plus ancienne connue (fin 15e, commencement 16e s.). Ces réimpressions sont faites très soigneusement, avec reproduction du titre primitif et de quelques gravures et avec une introduction par un spécialiste. La collection comprend jusqu'ici neuf numéros. D'autre part M. Nijhoff de la Haye édite une collection analogue mais en reproduction héliotypique.

148. — Les nombreux admirateurs de Betje Wolff et de Aagje Deken seront heureux de posséder maintenant une collection de leurs lettres avec notes de J Dyserinck (La Haye, Van Cleef). Ils y apprendront à mieux connaître la philosophie de bon sens de ces deux amies et à mieux pénétrer la valeur documentaire de leurs romans.

149. — Nous avons différentes collections de classiques annotés et commentés, dont les rééditions et l'augmentation des numéros attestent le succès. Ainsi le *Klassiek Panthon* (Zutfen, Thieme) qui en est à son no 135-136 *Erodische gedichten van Hooft* par C. Van Slooten; les *Nederlandsche klassieken* (Leeuwarde, Suringar) qui viennent de donner la 3e édition du *Costelyck Mal en Voorhout van Huygens* par Leendertz, la *Guldeneditie* de H. Beckering Vinckers (Zalt-Bommel, Van de Garde) qui en est à son no 6, et les *Zwolsche Herdrukken* (Zwolle, Tjeenk Willink) qui a une 1re série de 15 et une 2e série de 5 nos.

150. — Dans son étude *Over middelnederlandsche vertalingen van het Oude Testament* (La Haye, Nijhoff), C. Ebbinge Wubben a réuni et examiné d'intéressants matériaux pour une histoire encore à faire de la traduction de la Bible en néerlandais.

15.1 — *Toen ik nog jong was* de Justus van Maurik (Amsterdam, Van Holkema et Warendorff) est non seulement une autobiographie de l'enfance et de la jeunesse de cet humoriste si sympathique, mais en même temps une description inappréciable de l'Amsterdam d'il y a un demi siècle, faite par le type de l'Amsterdamois de vieille souche. Les splendides illustrations en rehaussent encore la valeur documentaire pour les historiens et les philologues.

152. — R. A. Kollewijn vient de faire paraître la 2e édition de ses *Opstellen over spelling en verbuiging* (Amsterdam, Becht). La 1re édition date de cinq ans à peine. Ce fait prouve que la question de la simplification de la langue écrite, que Kollewijn veut réaliser, intéresse le public plus qu'on ne veut le croire en Belgique où la routine ferme souvent les yeux à ceux qui doivent guider les autres.

153. — Très curieuse est la brochure de F. Prick : *Indische woorden en hunne equivalenten in de moderne talen* (Amsterdam, Van Stockum). Il ne s'agit pas, comme le titre pourrait le faire croire, du vocabulaire de l'une ou l'autre langue de l'Inde, mais de mots courants dans la langue des Néerlandais aux Indes orientales et manquant aux dictionnaires néerlandais. La brochure sera donc utile aux néerlandisants pour l'intelligence de la littérature relative aux Indes orientales et surtout de la catégorie de plus en plus étendue des « Indische romans ».

154. — Un groupe de savants catholiques édite depuis février dernier sous le titre de *Lectuur* (Amsterdam, Van Alfen) une revue dans le genre de la *Revue bibliographique belge*, ne donnant pas seulement la bibliographie, mais ajoutant à chaque titre un compte-rendu succinct, dans le but spécial de renseigner les catholiques sur les tendances des livres signalés.

155. — Signalons aux professeurs de néerlandais, pour les guider dans le choix des lectures à recommander à leurs élèves, le catalogue avec comptes-rendus de la Fédération des instituteurs néerlandais, paru sous le titre : *Wat mogen onze kinderen lezen?* (Amsterdam, Ten Brink.)

156. — Le frison est toujours l'objet d'études philologiques et de tentatives pour en faire une langue écrite. Cela se voit par la publication du Dictionnaire frison de Waling Dykstra (Leeuwarden, Meijer et Schaapsma) qui en est à la lettre R, et de l'*Onomasticon friscicum* de J. Winkler, déjà complet; par la création d'un cours de langue et de littérature frisonnes à l'Université d'Utrecht, confié au Dr J. B. Hettema; enfin par la publication d'une *Lytse Fryske Spraekleare* par G. Postma et P. de Clercq (Leeuwarden, Van der Velde). C'est une grammaire du *Westerlauwersk Lânfrysk*, écrite en dialecte et composée sur le modèle des grammaires néerlandaises scolaires; car son but est d'apprendre les éléments de la lexigraphie et de la syntaxe aux Frisons en frison.

157. — Le professeur H. Rogge d'Amsterdam nous a rendu un grand service en nous donnant une 2e édition corrigée et illustrée du livre devenu presque introuvable de Schotel — il date de 1867 — *Het Oud-Hollandsch Huisgezin der 17e eeuw* (Leide, Sijthoff).

158. — Th. Coopman et J. Broeckaert ont entrepris la *Bibliographie van den Vlaamschen Taalstrijd* (Gand, Siffer, pour l'Académie flamande). La 1re partie vient de paraître; elle va de 1787 à 1844 et comprend 955 nos, livres, brochures et articles de journaux et de revues, donnant chaque fois après le titre un résumé ou une indication de la tendance de l'œuvre.

159. — C. Elis dans ses *Fremdworte und fremde Eigennamen in der gotischen Bibelübersetzung* (Einbeck, Schrödter) aurait dû voir que son examen de la phonétiqne pouvait renseigner sur la valeur de *ai* et *au*, de *b*, *d* et *g*, mais il touche à peine la question pour les voyelles et pas du tout pour les consonnes. — J. Vercoullie.

ACTES OFFICIELS

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêtés royaux des 14 et 22 septembre 1904, la démission offerte par M. de Mont (Charles-Marie-Polydore), prof. de flamand à l'A. R. d'Anvers, et par M. Cleykens (Jean-Henri-Auguste), prof. de chimie et d'histoire naturelle à l'A. R. d'Anvers, est acceptée.

Par deux arrêtés royaux du 28 août 1904, des augmentations exceptionnelles de traitement sont accordées à MM. Valentin (Émile), préf. des ét. de l'A. R. de Chimay; Bertrand (Théodule), prof. à l'A. R. de Tournai; Wittmann (Victor), prof. à l'A. R. d'Ixelles; Florus (Marie), prof. à l'A. R. d'Anvers; Lamberts (Joseph), prof. à l'A. R. de Bruxelles; Lefils (Joseph), prof. à l'A. R. de Liége; Cousinne (Victor), prof. à l'A. R. de Louvain; Iserentant (Pierre), prof. à l'A. R. de Malines; Gens (Émile), prof. à l'A. R. de Verviers; Bley (Nicolas) et Lindeman (Émile), prof. à l'A. R. de Mons; et Waucquez (Henri), prof. à l'A. R. d'Ixelles.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES SCIENCES ET DES LETTRES.

Universités de l'État. — Secrétaires des Conseils Académiques.

Par arrêté royal du 22 juillet 1904, MM. Rolin (A.), professeur ordinaire à la faculté de droit, et Dechamps (H.), professeur ordinaire à la faculté technique, sont respectivement nommés secrétaire du conseil académique des universités de Gand et de Liége, pour l'année académique 1904-1905.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1902-1904. — RÉSULTATS DÉFINITIFS.

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois cinquièmes du maximum des points attribués par le jury à chacune des deux épreuves du concours, ont été proclamés :

1° Premier en *philologie classique* avec 75 points sur 100, M. De Jonge, Édouard, né à Grimmingen, reçu docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie classique) par l'université de Louvain, le 7 octobre 1902;

2° Premier en *philosophie* avec 75 points sur 100, M. Janssens, Edgard-Florent-Célestin-Julien, né à Hasselt, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Louvain;

3° Premier en *histoire* avec 63 points sur 100, M. Van Bleyenbergh, Désiré-Clément, né à Bierbeek, candidat en philosophie et lettres, élève de l'université de Louvain.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1904-1906 (DÉLAI : DIX-HUIT MOIS).

Désignation des questions à traiter à domicile.

Faculté de philosophie et lettres.

1er GROUPE. — *Philologie classique.*

1° Faire un exposé critique des théories les plus récentes sur les origines de la tragédie grecque;

2° Étude sur la langue et sur le style de Minucius Felix. On tiendra compte du caractère composite qui résulte de l'imitation;

3° Éditer avec un commentaire critique et explicatif le *Miles gloriosus* de Plaute;

4° L'influence des mystères païens sur Clément d'Alexandrie.

2e GROUPE. — *Philologie orientale.*

1° Théorie et histoire des Bouddhas dits: « de méditation » (Dhyãni-buddhas);

2° Faire une étude littéraire du monologue, ou *bhãna*, dans la littérature sanscrite;

3° Étudier l'influence des idées grecques sur le théâtre hindou;

4° Étude sur les objets inanimés de la religion du Rig-Veda.

3e GROUPE. — *Philologie romane.*

1° L'œuvre de Maurice Maeterlinck;

2° Une étude sur le comte de Bussy-Rabutin, sa vie, ses ouvrages et ses amitiés littéraires;

3° Retracer l'évolution du roman historique en France depuis 1870;

4° On demande une étude sur *l'Histoire des Seigneurs de Gavre.*

4e GROUPE. — *Philologie germanique.*

1° Étude sur les moyennes sourdes, en néerlandais ou en anglais ou dans les deux langues;

2° Une étude sur Henri de Kleist, comme poète comique;

3° Étudier les rapports entre le théâtre de Montchrétien et celui de Vondel;

4° On demande une étude sur l'influence de Térence sur la comédie anglaise avant Shakespeare et une édition des traductions anglaises de l'*Andria* des XVe et XVIe siècles.

5e GROUPE. — *Philosophie et droit naturel.*

1° Exposer et critiquer la morale de Théodore Jouffroy;

2° Faire une étude critique sur l'agnosticisme d'Herbert Spencer;

3° Faire un essai sur l'habitude;

4° Analyser le sentiment de l'effort; examiner si dans l'effort nous avons conscience d'agir.

6e GROUPE. — *Histoire.*

1° Étudier la politique de Louis XI à l'égard des Pays-Bas, depuis la mort de Charles le Téméraire jusqu'au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche;

2e Exposer et apprécier l'action exercée aux Pays-Bas par le prince Georges-Adam de Starhemberg, ministre plénipotentiaire de 1770 à 1780;

3° Faire la biographie du comte de Hainaut Aubert de Bavière;

4° Étude sur les *Vitæ* des Saints de Belgique de l'époque mérovingienne.

COMMISSION D'ENTÉRINEMENT DES DIPLÔMES ACADÉMIQUES.

Par arrêté royal du 22 septembre 1904, M. Vleminckx (V.), membre de l'Académie royale de médecine, est nommé membre de la commission d'entérinement des diplômes académiques pour achever le mandat de M. Van den Corput, dont la démission est acceptée.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 9 juillet 1904, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande, dans sa séance du 15 juin dernier, de M. Hugo Verriest, homme de lettres, à Ingooigem, en qualité de membre correspondant, remplaçant M. J. Muyldermans, nommé membre effectif.

Par arrêté royal du 12 septembre 1904, est approuvée la délibération par laquelle l'Académie royale Flamande, dans sa séance du 31 août précédent, a chargé M. G. Segers, sous-directeur, de remplir les fonctions de directeur pour le restant de l'année 1904, en remplacement de feu M. H. Sermon; par arrêté royal de la même date, M. J. Broeckaert, membre effectif, est chargé temporairement des fonctions de secrétaire perpétuel, en remplacement de feu M. F. de Potter

Par arrêté royal du 10 octobre 1904, est approuvée la délibération par laquelle l'Académie royale Flamande, dans sa séance du 28 septembre dernier, a procédé à l'élection de M. Jean Boucherij, membre correspondant, en qualité de membre effectif, en remplacement de feu M. H. Sermon.

PÉRIODIQUES

Muséon (Le), nouvelle série, vol. V, n° 2. — Th. de Stcherbatskoï, Rapports entre la théorie bouddhique de la connaissance et l'enseignement des autres écoles philosophiques de l'Inde.

Museum, Maandblad voor Philologie en Geschiedenis, XI[e] année, n° 11-12. — Bussemaker, Histoires générales coopératives.

Revue des Humanités en Belgique, 8[me] année, n° 1. — P. Scharff, Du Surmenage dans l'enseignement. — J. Lhoneux, Explications d'auteurs sur quelques fables de La Fontaine (suite). — Chronique. — Revue bibliographique.

Revue de l'Université de Bruxelles, 9[e] année, n[os] 8-9. — Fabio Goldschmidt, Ludovic Arioste, diplomate. — Charles Pergameni, A propos des Règlements d'Avouerie. — Variétés : Albert Leroi, La Philosophie pénale de M. Gabriel Tarde. — Émile Boisacq, A propos d'un vers de Perse. — J. Wathelet, Les villes au secours de l'État.

N° 10. — Charles Buls, Le Forum romain. — Georges Dwelshauvers, Lessing. — Variétés : Giulio Gagliani, A propos des rapports entre l'État et l'Église en Italie.

COMPTES RENDUS.

Jean Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*. Bruxelles, Vromant, 1904, in-8°. « Livre indispensable à ceux qui s'occupent des origines de l'art, à ceux qu'intéresse l'ethnologie comparée, et aux égyptologues. Le sujet est traité avec méthode et avec ampleur ». Jean De Mot, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9[me] année, n° 10. — « Remarquable par la richesse de faits précis et la sûreté d'informations. L'opposition entre les monuments archaïques et pharaoniques est trop accentuée ». G. Maspero, Rev. crit., 1904, n° 37.

E. Coremans, *The flemish Literature in Belgium since 1830*. Bruxelles, Polleunis, 1904. 93 pp. in-8°. « Bon résumé ». Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8[me] année, n° 7.

I, Fonsny et J. Van Dooren, *Anthologie des poètes lyriques français de la France et de l'étranger*. 2[e] éd. Verviers, Hermann, in-8°. « Édition remaniée et considérablement augmentée. Les grands poètes du XIX[e] siècle sont

représentés de façon plus abondante ». Émile Boisacq, Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9e année, n° 10.

H. Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. VII et VIII). « Travail considérable et méritoire, Exposé intéressant et suggestif. Méthode parfois défectueuse, Conclusions très contestables. Livre à recommander cependant à l'examen des spécialistes ». O. Schulthess, Wochenschr. für klass. Philol., 1904, n° 36.

Paul Fredericq, *Les conséquences de l'évangélisation par Rome et par Byzance sur le développement de la langue maternelle des peuples convertis*. Bruxelles, Hayez, 1903. « Étude nourrie, dont les conclusions sont acceptables sous quelques réserves ». D. C. Hesseling, Museum, XIe année, n° 11-12.

Cte Goblet d'Alviella, *Eleusinia*. Paris, Leroux, 1903. VII-151 pp. in-8°. « Ce livre ramène l'attention, et parfois très heureusement, sur quelques problèmes relatifs aux mystères d'Éleusis; mais il s'en faut que ces problèmes soient résolus ». Maurice Masson, Le Muséon, nouv. sér., vol. V, n° 2.

J. Leclercq, *Une croisière au Spitzberg*. Paris, Plon, 1904. III-291 pp. in-12. 4 fr. « Récit attachant ». Ad. De Ceuleneer, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, n° 7.

C. Liégeois, *Gilles de Chin, l'histoire et la légende*. Louvain, Peeters, 1903. 169 pp. in-8° (Rec. de trav. publiés par les Conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, XI). « Ingénieux et sagace. » Ch. Martens, Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, n° 7.

Joseph Mansion, *Les gutturales grecques* (Trav. publ. par la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Gand, 29e fasc.). Gand, Vuylsteke, 1904, 5 fr. « Travail soigné; un certain nombre d'étymologies sont contestables. » C. C. Uhlenbeck, Museum, XIIe année. n° 1.

J. Melon, *Méthode directe pour l'enseignement du néerlandais*. Tournai, Decallonne-Liagre, 1903. 2 parties, 66 et 211 pp. in-8°, fr. 1,50 et 2 fr. « La pratique de M. M. est à la hauteur de ses principes pédagogiques. » Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 9e année. nos 8-9.

L. Preud'homme, *Troisième étude sur l'histoire du texte de Suétone de vita Caesarum. Classification des manuscrits* (Extr. du t. LXIII des Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Acad. Roy. de Belgique), 1904, 94 pages. — J. Tollkihn résume cette étude — « faite avec beaucoup de sagacité » — dans la Wochenschr. für Klass. Philol., 1904, n° 37. — « Travail approfondi et minutieux. » J. P. W(altzing), Bull. bibliogr. du Musée belge, 8e année, n° 7.

NOTES SUR MINUCIUS FELIX

2, 4 : *Itaque cum diluculo ad mare inambulando litore pergeremus, ut et aura adspirans leniter membra vegetaret et cum eximia voluptate molli vestigio cedens harena subsideret, Caecilius simulacro Serapidis denotato, ut vulgus superstitiosum solet, manum ori admovens osculum labiis pressit.*

La leçon du manuscrit (P) *inambulando litore* me paraît inadmissible; aucune des explications qu'on en a proposées n'est satisfaisante.

On a interprété *inambulando litore* par « en suivant la rive du Tibre ». Mais si Minucius Felix a voulu parler de la rive du Tibre, et non du rivage de la mer, pourquoi n'a-t-il pas mentionné le nom du fleuve? pourquoi a-t-il employé *litus* au lieu du mot propre *ripa*, tombant ainsi dans une équivoque d'autant plus condamnable qu'il venait de dire *ad mare? Litore* ne peut s'entendre évidemment que du rivage de la mer. Mais que signifie « se diriger vers la mer en se promenant sur le rivage »?

M. Waltzing, à l'exemple de Synnerberg, sépare *litore* de *inambulando*. Il nous dit[1] : « Dans cette promenade faite sur le bord de la mer (*ad mare inambulando*), ils ne vont pas par les quais, mais par la plage couverte de sable (*litore pergeremus*). » C'est encore une fois prêter à Minucius Felix une amphibologie fâcheuse. Si *litore* doit être séparé de *inambulando* dans la construction, pourquoi l'auteur a-t-il placé ces deux mots à côté l'un de l'autre, de manière qu'ils ont l'air de former une seule locution? Comment viendra-t-il à l'esprit

(1) P. 4, note 1 de sa traduction (Louvain, 1903).

du lecteur de joindre *ad mare* à *inambulando* (construction d'ailleurs insolite), quand immédiatement après *inambulando litore* vient le verbe *pergere*, qui se construit avec *ad?* Puis, à quel cas est *inambulando?* est-ce un datif ou un ablatif? M. Waltzing semble y voir un ablatif (« *dans cette promenade* faite au bord de la mer »), tandis que Synnerberg le considère comme un datif (= *ad inambulandum*) : nouvelle amphibologie! Enfin est-il vraisemblable que ce soit sur la plage que Cécilius a remarqué une statue de Sérapis? N'est-ce pas plutôt à l'intérieur de la ville?

Laissons pour le moment de côté les mots *inambulando litore*, et examinons le récit de Minucius Felix (**2**, 4 et **3**, 1—2). L'enchaînement des faits est clair : au point du jour, les trois amis quittent leur logis et se dirigent vers la mer; en chemin, Cécilius remarque une statue de Sérapis et fait un geste d'adoration, ce qui provoque les réflexions d'Octavius (**3**, 1) PENDANT QU'ILS TRAVERSENT LA VILLE (**3**, 2 : *cum hoc sermone eius medium spatium civitatis emensi*), et ils arrivent enfin au *liberum litus*, hors de la ville (ibid. : *iam liberum litus tenebamus*). Ils ne descendent donc sur la plage que là où les maisons cessent, et *cum ad mare pergeremus* doit s'entendre du trajet parcouru DANS LA VILLE.

Dès lors, *inambulando litore* ne peut se justifier, et la correction de Cellarius : *inambulando litor*I s'impose. Le datif marque le but (= *ad inambulandum litus*). Et il était nécessaire de dire dans quel but les trois amis étaient sortis. Était-ce afin de se baigner? de pêcher? de faire une promenade en mer? Non, c'était afin de se promener sur le rivage.

Pour exprimer ce but, Minucius Felix s'est servi du datif (*inambulando litori*) au lieu de *ad* avec l'accusatif parce qu'il avait déjà écrit *ad mare*, et au lieu de *ut* avec le subjonctif parce qu'il voulait développer l'idée par *ut et aura — vegetaret et — harena subsideret.* Nous trouvons une construction analogue de *pergere* dans Tacite, *Ann.*, XII, 66 : *refovendis viribus... Sinuessam pergit.*

Les savants semblent avoir été choqués de voir *inambulare* traité ici comme un verbe transitif (*inambulare litus*). Mais déjà Cicéron avait employé transitivement le simple *ambulare* (*De fin.*, II, 34, 112 : *cum* (*Xerxes*) ... *maria ambulavisset*),

et saint Jérôme construit de même *deambulare* (*Ep.* 14, 10 : *sed tu paradisum mente deambula; ep.* 100, 9 : *paradisum animo deambulantes*). On sait d'ailleurs que les prosateurs de l'Empire. comme les poètes, ont une tendance à employer transitivement les composés de verbes intransitifs, et *inambulare litus* n'est pas plus étrange que *innare fluvium* et *innatare undam* (Virgile), *incubare lucos et specus* (Apulée), etc. — Quant à la confusion de *i* et de *e* dans les manuscrits, elle est extrêmement fréquente; pour ce qui concerne le manuscrit de Minucius Felix, voyez la préface de l'édition de Boenig (Leipzig. Teubner, 1903), p. XVII.

* * *

4, 4. Cécilius veut défendre le paganisme contre Octavius : *Si placet, ut ipsius sectae homo cum eo disputem, iam profecto intelleget facilius esse in contubernalibus disputare quam conserere sapientiam.*

Le mot *ipsius* a embarrassé les savants : les uns ont tenté de le corriger [1], les autres ont essayé de l'expliquer, mais ces derniers n'y ont pas réussi parce qu'ils se sont obstinés à regarder *ipsius* comme un adjectif pronominal s'accordant avec *sectae.* Selon moi, *ipsius* ne s'accorde pas avec *sectae,* mais ce pronom représente Octavius : *ipsius sectae homo* = « moi qui suis de la secte dont il est lui-même ». Octavius vient de traiter Cécilius d'ignorant (**3,** 1 : *in hac* IMPERITIAE *vulgaris caecitate*; cf. **4,** 3 : *ut me... argueret* INSCIENTIAE). Cécilius, piqué au vif, lui renvoie le compliment : « Octavius m'accuse d'être de la secte des ignorants (*imperiti, inscientes*) : il est mon confrère. » Le champion du paganisme va, en effet, reprocher aux chrétiens leur ignorance (**5,** 4 : *studiorum rudes, litterarum profanos*; **8,** 4 : *de ultima faece collectis imperitioribus*; **12,** 7 : *indoctis, impolitis, rudibus, agrestibus*; **14,** 1 : *Octavius... ut pistorum praecipuus, ita postremus philosophorum*; cf. la réponse d'Octavius, **16,** 5 : *inlitteratos, pauperes, imperitos*).

On objectera peut-être qu'il y a contradiction entre *ipsius sectae homo,* ainsi compris, et le reste de la phrase, où Cécilius

---

1 La correction de Boenig : *ut σκέψεως sectae homo* n'est que spécieuse.

donne à entendre qu'il battra Octavius sur le terrain de la philosophie. Mais il est clair que Cécilius n'accepte le reproche de son adversaire que par ironie et pour lui décocher une épigramme.

In contubernalibus disputare. Le mot *disputare* me paraît suspect : nous avons dans la même phrase *ut... disputem* et un peu plus loin (§ 5) encore une fois *disputare. Disputare*, du reste, ne s'oppose pas bien à *conserere sapientiam.* Il nous faut un terme qui signifie « pérorer ». Je proposerais DISSERTARE, qui est employé par Aulu-Gelle (VI [VII], 14, 9) avec la nuance qui convient ici : *ipsi seorsum quisque* OSTENTANDI GRATIA *magno conventu hominum* DISSERTAVERUNT. La paronomase *dis*SER*tare ... con*SER*ere* favorise notre conjecture[1]. *Dissertare* aura été changé en *disputare* sous l'influence de *disputem* qui précède.

La leçon *conserere sapientiam* (= « engager une lutte philosophique ») est irréprochable; les derniers éditeurs (MM. Waltzing et Boenig) l'ont conservée avec raison en adoptant la ponctuation de Halm. Pour la clausule en double crétique avec dissolution complète du crétique pénultième (⏑́ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ | –́ ⏑ –), cf. **19,** 2 : *quicquid aliud animalium.* Les exemples de la clausule ⏑́ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ | –́ ⏑ sont plus nombreux; voy. **7,** 5 : *muneribus opulenta*; **13,** 1 : *si potuerit imitetur*; **23,** 9 : *eboris hebetatur*; **27,** 4 : *navicula sequeretur*; **29,** 7 : *hominis imitantur*; **34,** 9 : *quod fuerit iterare.*

P. THOMAS.

---

1 Je me demande même si Minucius Felix, qui a un goût si prononcé pour la paronomase et pour la symétrie, n'a pas écrit DISSERERE. Les deux membres *in contubernalibus disserere* et *conserere sapientiam* se balancent parfaitement; ils présentent deux clausules équivalentes (–́ ⏑ – | –́ ⏑ ⏑ ⏑ et ⏑́ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ | –́ ⏑ –). Le rapprochement de *disserere* et *conserere* a dû paraître piquant à notre auteur, et cela expliquerait pourquoi il a eu recours à l'expression recherchée et singulière *conserere sapientiam.* — La substitution de *disputare* à *disserere* dans le texte des manuscrits n'est guère moins naturelle que celle de *disputare* à *dissertare.* Cette dernière, il est vrai, aurait été facilitée par l'assonance; mais il suffit a un copiste distrait, pour substituer l'un à l'autre deux mots qui se suivent à un court intervalle, qu'ils commencent tous les deux de la même manière (DIS*putem* ... DIS*serere*) et qu'ils aient un sens analogue.

DISCOURS DE DISTRIBUTION DE PRIX

L'usage antique et solennel veut qu'à chaque août nouveau un discours soit prononcé à la distribution des prix de nos athénées. Le professeur à qui incombe cette tâche peu récréative adresse une dernière leçon aux « jeunes élèves », fait l'éloge du travail ou de la discipline, plaide la cause des lettres ou des sciences, ou même, profitant de la présence des parents et des autorités, s'enhardit à formuler des vœux ou des critiques, à préconiser une réforme, à lancer une idée longuement mûrie, une opinion personnelle qu'il estime profitable à tous. La *Revue* a jugé regrettable que, de ces allocutions prononcées aux quatre coins du pays, de ces méditations où des maîtres expérimentés ont dépensé tant de travail et de talent, il ne restât rien. Elle se propose de centraliser désormais ces discours, de les résumer et d'en extraire la quintessence, — sans prétendre d'ailleurs faire une distribution de critiques ou de compliments à propos de distribution de prix.

Cette année nous avons reçu treize discours. Les sujets traités offrent naturellement une grande diversité : il serait malaisé d'y saisir une tendance générale. Parmi les orateurs, les uns reprennent des idées connues, au reste toujours utiles à dire et à faire entendre sous une forme neuve ou simplement convaincue; d'autres cherchent des sujets originaux : questions d'art, d'histoire locale; d'autres encore signalent telle condition défavorable à notre enseignement et proposent le remède.

Les *Humanités* ont trouvé leur apologiste en M. Mathieu, préfet de l'athénée de Verviers, lequel a particulièrement exalté la beauté de la langue grecque. M. Langhor (Tongres) a traité de la *lecture* et M. Cranincx (Hasselt) de l'*éducation*.

M. Duqué (Arlon), dans un discours où ne manquent ni l'envol ni les considérations pratiques, a parlé de l'*éducation patriotique à l'athénée*, tandis que M. Buisseret (Tournai) se demande, non sans à-propos : *Comment utiliser ses loisirs?* et prodigue à ses jeunes auditeurs des conseils pleins de sens et de finesse sur les voyages, les sports, la lecture, l'herborisation, etc.; notons un éloge énergique des travaux manuels qui, « mettant en contact avec la réalité, donnent comme un lest précieux qui empêche la pensée de s'égarer et de se perdre dans le vide ».

M. Darras (Mons) a eu l'heureuse idée de faire l'historique très documenté de l'*ancien collège de Mons*, fondé en 1544, devenu athénée en 1850. M. Vandendries (Anvers) et M. Tack (Malines) ont traité, en flamand, le premier *du rôle de la science dans l'éducation*, le second *de la nécessité d'une éducation esthétique*. M. Fleuriaux (Charleroi) a présenté *quelques considérations sur l'esthétique*, condensant en peu de pages la matière de gros traités. *L'art doit-il disparaître devant la science?* L'examen de ce problème a fourni à M. Liégeois (Bruges) la matière d'une dissertation très littéraire. « Il est évident que le procédé scientifique nous pénètre et façonne nos cerveaux; mais l'antinomie qu'on se plaît à établir entre la science et l'art est plus superficielle que profonde. » Et il le prouve en examinant ce que l'esprit scientifique fera des trois facultés essentielles du poète : l'imagination, l'instinct créateur et le sentiment.

A propos de l'*enseignement du flamand dans les athénées et spécialement à l'athénée d'Ixelles*, M. Stoffels signale certaines conditions défavorables à cet enseignement et propose, pour y remédier, une refonte des programmes. « Nous voudrions que le latin fût enseigné à tous les élèves pendant les trois premières années et que la bifurcation de nos études ne commençât qu'à partir de la 4e avec l'enseignement du grec, de l'allemand et de l'anglais. Il faudrait de plus rendre obligatoires les cours d'allemand et d'anglais, débarrasser nos programmes de toutes les matières scientifiques ou littéraires qui s'adressent à la mémoire plutôt qu'au jugement, afin de laisser aux élèves le temps de lire, de s'imprégner de la pensée et de la forme des maîtres de la littérature moderne et de s'exercer à l'art de la parole. »

Du rôle que l'on réserve dans nos écoles au développement de l'esprit d'observation et de la place que l'on devrait lui accorder : Sujet vaste, mais dont le développement, tel que l'a conçu M. Claes (Namur), ne touche pas à certaines questions dont nous aurions désiré la solution : Comment l'étude des langues et des lettres, par exemple, exerce-t-elle l'esprit d'observation? Leur action, dans l'enseignement moyen, ne serait-elle pas, à ce point de vue même, supérieure à celle des sciences? L'orateur n'en dit mot. Il a voulu parler de l'observation de la nature, et sur ce thème, il émet des idées fort intéressantes. « On apprend beaucoup, on n'étudie guère. Partout le livre avec ses théories toutes faites, avec ses affirmations dogmatiques, règne en maître; on exclut trop la lecture du beau livre de la nature... La tendance est toujours de tout enseigner d'une façon positive, absolue. Nous sommes toujours tributaires du passé, où le doute, stimulant de la science, était considéré avec horreur. Les temps sont encore éloignés où l'on apprendra à l'enfant à observer, à critiquer, à juger ; pour y arriver notre enseignement doit être complètement transformé : il n'a ni une base ni une organisation rationnelle... » Et M. Claes combat le « malmenage intellectuel » qui exige que l'enfant écoute, pense, travaille sans relâche pendant quatre, cinq, six heures tous les jours; il veut réduire au minimum les heures passées en classe et les entrecouper d'études d'observation au milieu de la nature. — S'il fallait étendre ces critiques à toutes les branches du programme et à l'esprit de tout notre enseignement, nous ferions de formelles réserves; mais M. Claes entend surtout parler des cours de sciences et là, il est d'une compétence indiscutable et ses vues sont, croyons-nous, d'une parfaite justesse.

M. Magnette (Liège) a parlé de *l'appui que les parents doivent prêter aux professeurs en matière d'éducation et de discipline* : question à l'ordre du jour en France, en Angleterre et en Allemagne où l'on voit se former des sociétés de parents éducateurs. Citons les conclusions de ce discours d'un esprit remarquablement pratique : « Il faut que l'enfant sente qu'il y a entente parfaite, communauté de vues et d'efforts entre son père et ses professeurs : les parents doivent donc fortifier chez leurs fils la confiance et le respect envers leurs maîtres.

Il faut de plus qu'au début de l'année les parents nous éclairent en toute sincérité sur le caractère et le tempérament de l'enfant, sur le milieu où il vit et sur l'éducation qu'il a reçue. » M. Magnette préconise avec raison un contact fréquent entre parents et professeurs, une coopération sérieuse de l'athénée et de la famille en vue de l'éducation des élèves.

On le voit, autour des couronnes et des livres à tranches dorées, on peut remuer des idées intéressantes. Plusieurs nous ont paru mériter de trouver un écho en dehors de la cérémonie officielle qui les a vues éclore.

J. HAUST.

DES EXAMENS DE SORTIE DES ÉTUDES MOYENNES

Tout le monde reconnaît qu'il y a nécessité d'établir un examen de sortie des études moyennes. Que l'on appelle cet examen graduat ou examen d'élève universitaire, peu importe. Les mots ne comptent pas dès qu'on a la chose. Il conviendrait de discuter dès maintenant, non plus la question du rétablissement de cet examen, mais bien la manière dont il devrait être organisé, afin qu'au moment voulu les opinions soient fixées et que l'on ne retombe pas dans les anciens errements. Nous croyons donc pouvoir exposer de nouveau le système que nous préconisions l'année dernière dans cette *Revue*[1].

Cet examen devrait être d'une difficulté ordinaire, afin d'écarter au moins les incapables et d'enrayer l'encombrement des carrières libérales. L'organisation en serait calquée sur celle du concours général. Tous les élèves de rhétorique d'une province se réuniraient au chef-lieu, où l'on trouverait sur place tous les éléments pour constituer un jury de surveillance.

Le jury de correction, aussi nombreux que l'on voudrait, où serait représenté l'enseignement dans toutes ses manifestations, siègerait à Bruxelles.

Le gouvernement enverrait les questions à résoudre; elles seraient les mêmes pour tout le pays.

Cet examen serait avant tout pratique : une composition française, une composition flamande, différente d'après la

---

1 V. *Revue*, 1903, p. 322.

région, une version allemande, une version anglaise, une version latine tirée d'un prosateur, une version grecque de même, le tout sans dictionnaire, deux questions d'histoire, de géographie, de géométrie et trigonométrie, d'algèbre et de physique[1].

HURDEBISE.

---

1 Lors de la revision de la loi de 1876, 119 professeurs de l'enseignement supérieur adressèrent aux Chambres la pétition suivante, qui proposait un système analogue à celui que préconise notre honorable collaborateur :

« Les soussignés, professeurs des Universités de Bruxelles, Gand, Liége « et Louvain et de l'Institut Saint Louis, à Bruxelles, ont l'honneur de vous « prier instamment de créer un examen préparatoire aux études univer- « sitaires, même pour les élèves munis d'un certificat d'humanités com- « plètes. Dans la pensée des soussignés, cet examen ne comprendrait « qu'une épreuve écrite, portant sur un petit nombre de matières. Il serait « donc conçu de façon à ne pas demander d'efforts extraordinaires aux « élèves qui auraient fait de bonnes humanités, et ne leur ferait pas « négliger la classe de rhétorique, comme on l'a reproché à l'ancien « graduat.

« L'examen serait organisé d'une manière analogue au concours général « entre les établissements d'enseignement moyen. Pour sauvegarder tous « les intérêts, le jury devrait être composé par moitié de professeurs de « l'enseignement de l'État et de professeurs de l'enseignement libre.

« Depuis 1876 une foule d'élèves, dont la plupart sont cependant porteurs « d'un certificat d'humanités complètes, abordent les études supérieures « sans préparation suffisante. Leur nombre toujours croissant et l'encom- « brement des carrières libérales, dont les Chambres ont souvent déjà « signalé les dangers, paraissent aux soussignés de nature à exiger impé- « rieusement cet examen comme mesure d'utilité sociale.

« Ils ont l'honneur de vous présenter l'hommage de leur considération « respectueuse. »

Cette pétition n'a pas eu de succès. Patientons. Les idées justes font leur chemin en dépit de toutes les résistances.

(N. D. L. R.).

COMPTES RENDUS

C. Valeri Flacci Balbi Setini *Argonauticon libri octo,* recognovit CAESAR GIARRATANO. Milan-Palerme-Naples, Sandron, 1904. LVI-82 pp. in-4°. 15 fr.

Depuis une trentaine d'années, Valerius Flaccus jouit d'une vogue singulière, sinon dans le monde des lettrés, du moins dans celui des érudits. Ce poète, qui a eu quelques inspirations heureuses et qui a écrit quelques vers touchants, mais dont l'œuvre, en somme, est froide et le style peu attrayant, a eu coup sur coup plusieurs éditions (Schenkl, 1871; Baehrens, 1875; Langen, 1896; Bury, 1900).

M. Giarratano a jugé néanmoins qu'une nouvelle *recognitio* ne serait pas inutile. Il nous fait connaître en ces termes le but qu'il s'est proposé (*Prolegg.*, p. XIV) : « Novam aetatem se initurum editor novus non profitetur, sed, cum quae inter libros manuscriptos ratio intercesserit quaeque singulis codicibus auctoritas sit tribuenda ex huius praefationis capite tertio clare pateat omnesque fere virorum doctorum coniecturae una cum codicum lectionibus in notis textui subiectis reperiantur, sperat fore ut viri docti scripturas codicum integras tueantur locisque corruptis meliore fortuna succurrant : quod si vel ex aliqua parte factum erit, non omnino opus perdidisse sibi videbitur. »

Nous devons louer la diligence avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche. Il a dépouillé consciencieusement tous les travaux relatifs à Valerius Flaccus, et s'il ne nous apporte que peu de choses neuves, il a le mérite d'avoir recueilli, discuté et classé méthodiquement toutes les données qui peuvent servir à la constitution du texte.

Ses *Prolegomena* sont divisés en cinq chapitres. — Le 1er contient une revue très complète des éditions de Valerius Flaccus. — Dans le second, M. G. examine les maigres renseignements qui nous sont parvenus sur la personne et la vie du poète. Il se montre fort réservé : il rejette, pour d'autres raisons (et de meilleures raisons) que Thilo, l'identification du Flaccus de Martial avec l'auteur des *Argonautiques*, et écarte les hypothèses téméraires de certains savants. — Le 3e cha-

pitre, le plus important, est consacré aux manuscrits de Valerius Flaccus. Les principaux de ces manuscrits sont le *Vaticanus* 3277 (du IX[e] siècle), le *Sangallensis* et le *codex Carrionis*. Ces deux derniers sont perdus, mais on possède du *Sangallensis* cinq copies du XV[e] siècle, et on connaît (fort imparfaitement du reste) le manuscrit de Carrion par les notes de ce philologue. M. G. distingue deux familles : l'une représentée par le *Vaticanus* et le *Sangallensis*, qui, d'après lui, dérivent d'un archétype commun; l'autre, par le *codex Carrionis*. Après une étude minutieuse et approfondie, il formule, pour l'établissement du texte, des règles qui me semblent très judicieuses (*Prolegg.*, p. XXXIX-XL). — Au chapitre 4, il s'occupe de l'interprétation d'un assez grand nombre de passages des *Argonautiques*. — Enfin, dans le 5[e] chapitre, il discute la question de savoir si Valerius Flaccus a laissé son poème inachevé et, contrairement à l'opinion la plus répandue, il se prononce pour la négative.

Le texte, sur deux colonnes, est accompagné d'un apparat critique extrêmement riche et bien ordonné, mais dont l'impression, malheureusement trop compacte, fatigue vite la vue.

Les conjectures personnelles de M. G. ne me paraissent pas bien convaincantes [1].

P. T.

PAUL CROUZET. **Grammaire latine simple et complète** *pour toutes les classes* (*1[er] et 2[e] cycles*) *de l'enseignement secondaire.* Toulouse, Privat, et Paris, Didier 1903. XVI-144 pp. petit in-8°.

Cette grammaire a été expressément rédigée pour les nouvelles réformes introduites dans les programmes des lycées et collèges de France; mais elle n'est pas pour cela sortie de celles-ci, car elle est le fruit de l'expérience de plusieurs années d'enseignement donné « sinon à des débutants, du moins à des inexpériences presque égales à celles des débutants. » Voici comment elle fut faite : « Pendant plusieurs années, — c'est l'auteur qui parle — simplifier, condenser, réduire à l'unité, déterminer tout l'essentiel, mais rien que l'essentiel, distinguer dans les grammaires existantes ce qui sert peu aux élèves pour l'éliminer et ce qui sert beaucoup pour le faire ressortir, tel a été mon travail. » En 1900, le Sommaire officiel des projets de réforme décrétait : « N'admettre (comme grammaire) qu'un précis simple et clair, réduit aux paradigmes et aux règles indispensables, » et M. Crouzet

---

1 L. V, v. 670 : *Fas aliquâ* (mss. : *aliquae, alique* ou *aliquem*) *nequeat? Sic femina.* — L. VI, v. 209 : *contigit* (mss. ; *constitit*).

rédigea cette *Grammaire latine simple et complète*. « Elle se donne pour but de préparer directement à la version, ou même à l'explication des textes, car dès la sixième — c'est-à-dire la première année de latin, — les programmes portent : « *L'explication des textes sera le principal exercice de la classe* »,—ce en quoi les programmes me paraissent avoir profondément tort. — Enfin, détail auquel M. Cr. attache, avec raison, une très grande importance, « on s'est adressé partout à la raison autant qu'à la mémoire ».

Ces lignes qui indiquent l'occasion, le caractère, le but et la méthode de la *Grammaire latine* de M. Cr., sont tirées, par résumé ou par citations, de la préface même de l'auteur.

La tentative était belle, et les résultats, j'ai hâte de le dire, sont bons. Il est impossible de lire ce livre sans se reporter et sans s'intéresser vivement au travail de l'auteur. Tous les manuels existants sont trop encombrés pour les élèves, les règles y sont trop nombreuses et trop dispersées; M. Cr. se met donc à l'œuvre. Tout d'abord il coupe, il retranche de toutes parts, puis il saisit ce qui reste de matière, l'étreint, le condense, le comprime en un mince volume de 144 petites pages. Les cinq déclinaisons des substantifs vont tenir tout entières en quatre pages; des règles de syntaxe, éparses d'ordinaire en cent endroits, se rassemblent autour d'une idée dominante qui les tient groupées en quelques lignes. C'est plaisir de voir le maître à l'ouvrage, de suivre ses efforts et de constater avec quel bonheur il réussit souvent; le § 121 et beaucoup d'autres en sont la preuve.

La première impression est ainsi toute favorable à l'œuvre et à son auteur. La réflexion cependant suggère quelques réserves, que j'exprimerai ici en étudiant les principaux moyens de simplification employés par M. Crouzet.

1° L'auteur s'en tient aux règles essentielles. — Je pense qu'il manque peu de chose; je signale toutefois la règle du *Style indirect au sens large du mot*, qui n'est donnée que partiellement, pour les conjonctions causales *quod quia quoniam*, au N. B., 1° du § 173.

2° M. Cr. condense. — Ne condense-t-il pas trop? Il multiplie les tableaux « afin de parler le plus possible aux yeux »; mais les nécessités de sa condensation, je dirais plus exactement de sa compression, le poussent, par exemple, à présenter ses déclinaisons sous des aspects toujours nouveaux : la série des cas est pour les subst. : nom. voc. acc. gén.[1] dat. abl., pour les adj. qualif. et pour les adj.-pronoms au sing. :

---

1 Comme les élèves doivent retenir les noms par le nom. et le gén. (*rosa-rosae*), il importe de mettre, dans le tableau des déclinaisons, le gén. aussi près que possible du nom. J'ai constaté, par expérience, quelle confusion amène l'ordre N. V. Acc. Gén. etc.

nom. gén. dat. acc. abl., pour les adj.-pron. au pluriel : nom. gén. dat.-abl. acc.; d'autre part, pour les subst. et les adj. qualif. l'ordre est vertical, pour les adj.-pron. l'ordre est horizontal. Or, l'étude des déclinaisons fait appel à la mémoire, et en grande partie à la mémoire locale : rien de plus funeste que ces changements dans la disposition des cas; le tableau « ne parle plus aux yeux » et amène la confusion. Dans la seconde partie, M. Cr. abandonne l'ordre traditionnel de la syntaxe des cas, qui ne se prête pas assez bien à la condensation. Je ne critique pas le principe de ce changement, car d'autres grammairiens ont de même abandonné, non sans succès, l'ordre traditionnel de la syntaxe des modes. Mais voici la disposition adoptée par M. Cr. : les règles des cas sont données, pp. 85 à 101, en trois séries : compléments de nom et d'adjectif, compléments de verbe, compléments circonstanciels.Pour les compl. de verbe, l'auteur annonce (§ 131) deux subdivisions différentes, l'une en compléments directs, indirects et circonstantiels, l'autre en verbes transitifs, intrans. et passifs. En fait, les verbes transitifssont étudiés avec un complément direct (132-135) et avec un complément indirect (136-140), les verbes intransitifs (II) sont étudiés avec le génitif (142), avec le datif (143) et avec l'ablatif (144); là-dessus se greffe une série de constructions doubles (145-147), puis les verbes passifs (III) sont étudiés avec l'ablatif (seul ou précédé de *ab*-148), remplacé par le datif dans le cas du participe en *-dus* (149); puis viennent (150-151) des compléments communs aux verbes transitifs, intrans. et passifs, qui devraient, semble-t-il, former un chapitre IV, mais qui en réalité ne prennent pas position. Quant aux compléments circonstanciels, signalés dans la 2e série, ils sont mis à part, dans une 3e série, faisant ainsi équilibre aux compléments de nom et d'adjectif (1re série) et aux compléments de verbe (2e série), tout en étant eux-mêmes des compl. d'adjectif ou des compl. de verbe. Tout cet arrangement est peu logique, et les différents cas se trouvent tristement mêlés. L'auteur a des condensations fort belles, quand, par ex., il groupe (155) les emplois de l'abl. complément circonstanciel autour des deux idées de *moyen* et d'*éloignement*, mais c'est qu'il s'appuie alors sur les sens fondamentaux de l'ablatif, et cette condensation est tout aussi bien possible dans l'ancien système; d'autre part il me paraît beaucoup moins heureux quand il donne le nom générique de compléments indirects aux compl. de CAUSE, de destination, de *direction* et d'*éloignement* (136), ou quand il fait entrer de force le verbe *esse*, avec le sens de *être le propre de*[1], dans les verbes intransitifs qui gouvernent

1 L'idée exprimée par « le propre de » vient du génitif, et non de *esse*.

le génitif (142). Si toutefois l'expérience a convaincu M. Cr. que cet ordre est préférable à l'ancien, je ne puis que m'incliner.

3° M. Cr. conseille souvent (§ 133, 145 etc.) aux élèves de se faire, à l'aide du dictionnaire des listes de substantifs, de verbes pour telle ou telle règle. — C'est, me semble-t-il, trop simplifier, et charger l'élève et le dictionnaire d'une besogne qui appartient au grammairien. La plupart de ces tableaux prendraient peu de place.

4° M. Cr. est très concis dans sa rédaction. — Cette concision exigera parfois, de la part de l'élève, trop de réflexion, et laisse même certaines règles obscures, faute de développement (cf. §§ 119, 1°, 206 et d'autres). On dirait que l'auteur veut surtout réduire le nombre de pages, mais il faut viser moins à être court, qu'à se faire comprendre vite : or dans plus d'un cas, l'élève comprendrait plus vite, si on lui donnait quelques phrases de plus. Je crains bien, ce qui serait beaucoup plus grave, que M. Cr. n'ait parfois sacrifié à la concision l'exactitude scientifique. Il donne § 3, cette règle de l'accentuation : « La syllabe accentuée est l'avant-dernière du mot, excepté si celle-ci est brève; alors l'accent remonte sur la précédente. » Or l'accent tonique en latin remonte aussi haut que possible, dans la limite de trois syllabes; la pénultième *longue* le retient[1].

Ces critiques, auxquelles je pourrais ajouter quelques vétilles, si ce compte-rendu ne s'allongeait outre mesure, ne m'empêchent pas de considérer le livre de M. Crouzet, comme un très bon instrument de travail pour les débutants, ni de croire que, étant « dans l'esprit des réformes et dans l'esprit du siècle » il puisse devenir, pour l'enseignement secondaire, le type des Grammaires latines de l'avenir.

L. Preud'homme.

Corpus poetarum Latinorum, ed. Johannes Percival Postgate. *Fasc. IV, quo continentur* **Calpurnius Siculus, Columellae liber X, Silius Italicus, Statius**. Londres, Bell, 1904, XII pp. et pp. 197-430, in-4°. Prix : 9 sh.

Cette louable entreprise est poursuivie avec une activité et un soin qui ne laissent rien à désirer. M. Postgate, qui la dirige habilement s'est entouré de collaborateurs compétents et consciencieux. Les *Bucoliques* de Calpurnius Siculus ont été confiées à M. H. Schenkl, qui en avait déjà donné une édition en 1885; M. Summers s'est chargé

1 Cf. Weil et Benloew, *Théorie générale de l'accentuation latine*, Ch. II, et particulièrement p. 26 : « l'aigu tend à s'éloigner de la fin du mot ».

des *Puniques* de Silius Italicus; M. Wilkins, de la *Thébaïde* et de l'*Achilléide* de Stace; M. Postgate a revisé lui-méme le Xe livre de Columelle et a prêté son concours à M. Davies pour l'édition des *Silves* de Stace. Une préface substantielle rend compte des principes suivis par les éditeurs. Ces principes répondent aux exigences de la science moderne, et l'apparat critique, sobre et clair, fournit aux philologues tous les renseignements essentiels.

Les poètes contenus dans ce fascicule ne sont pas de ceux dont la lecture procure de vives jouissances littéraires ; M. Postgate le constate dans cette phrase humoristique : « Argenteam istam Romanorum poetarum aetatem in manibus versanti nescio an nihil saepius animo occurrat quam quanti sit illud quod fertur silentium aureum. » Mais si ingrate que soit la tâche de fournir des textes corrects de ces écrivains de second et de troisième ordre, généralement prétentieux et vides, elle n'en est pas moins nécessaire; car nous n'avons pas le droit d'ignorer même ce que l'antiquité a produit de médiocre.

Nous souhaitons le prompt achèvement du *Corpus* de M. Postgate. C'est un i. strument de travail très commode pour les latinistes.

P. T.

GEORGE LINCOLN HENDRICKSON. **The Commentariolum petitionis attributed to Quintus Cicero** (Extr. des *Decennial Publications* de l'Université de Chicago, vol. VI). Chicago, Imprimerie de l'Université, 1903. 25 pp. in-4°.

En étudiant, il y a une vingtaine d'années, l'histoire de la conjuration de Catilina, je fus amené à lire attentivement le *Commentariolum petitionis* qui porte le nom de Q. Cicéron. J'eus alors l'impression que je me trouvais en présence plutôt d'une élucubration de rhéteur que d'un ouvrage sérieux, et je vis que, déjà en 1872, Eussner avait contesté l'authenticité de cet opuscule. Mais la question n'ayant pour moi qu'un intérêt secondaire, je ne m'y arrêtai pas.

Un philologue américain des plus distingués, M. G. Hendrickson, qui l'a traitée en 1902 dans un court article de l'*American Journal of Philology*, vient de la reprendre et de l'approfondir, et sa dissertation, pleine de finesse et d'érudition, confirme ce que j'avais senti confusément.

Pour M. H., le *Commentariolum petitionis* est un exercice de rhétorique dans le genre de l'*Oratio* et de l'*Epistula ad Caesarem senem de republica* qui figurent dans les éditions de Salluste. Ses raisons sont déduites : 1° des emprunts que l'auteur inconnu semble

avoir faits à l'*Oratio in toga candida*, au *Pro Murena*, etc., voire même à Publilius Syrus et à Horace; 2° de la composition, qui sent le rhéteur et qui est tout à fait conforme aux préceptes de l'école; 3° du style, et notamment des clausules. Tout cela forme un ensemble, sinon de preuves proprement dites, du moins de présomptions graves, qui est, je pense, de nature à ébranler la conviction des partisans de l'authenticité.

M. H. n'a pas voulu épuiser tous les arguments : il a insisté principalement sur la ressemblance que le *Commentariolum petitionis* offre avec les *suasoriae* et sur l'application constante qu'on y trouve des formules et des règles de la rhétorique. Sans doute, en cherchant bien, on pourrait découvrir d'autres indices encore qui trahissent la provenance de l'ouvrage. Pour ma part, je ne croirai jamais que Q. Cicéron ait été assez pédant et assez ridiculement prétentieux pour se permettre d'écrire à son frère aîné, qui était dans tout l'éclat de son talent oratoire : *Saepe quae de Demosthenis studio et exercitatione scripsit Demetrius, recordare* (§ 2). Cette phrase a été probablement suggérée au rhéteur en quête d'érudition par ce passage du *De divinatione* (II, 46, 96) : *Multi etiam naturae vitium meditatione atque exercitatione sustulerunt, ut Demosthenem scribit Phalereus, cum* RHO *dicere nequiret, exercitatione fecisse, ut planissume diceret.*

A la fin de son mémoire, M. H. propose quelques corrections, et il défend en deux ou trois endroits le texte des manuscrits contre les athétèses de M. Bücheler en invoquant les lois de la prose métrique.

P. THOMAS.

THEODOR LINDNER. **Weltgeschichte seit der Völkerwanderung**. III. *Vom dreizehnten Jahrhundert bis zum Ende der Konzile. Die abendländisch-christliche Kultur. Anfänge einer neuen Zeit.* Stuttgart-Berlin, Cotta, 1903, IV-592 pp. in-8°.

M. L. poursuit régulièrement la publication de son grand ouvrage. Le présent volume qui a suivi de très près le second, paru en 1902, embrasse l'histoire de l'Europe occidentale depuis la fin du XII[e] siècle jusqu'à l'époque des grands conciles. Le compte-rendu d'une telle œuvre doit être nécessairement, ou très long ou très court. Il ne peut consister qu'en une discussion de détails ou qu'en un jugement d'ensemble. Je me contenterai donc de recommander une fois de plus le beau travail de M. L. comme le meilleur tableau de l'histoire universelle que nous possédions actuellement. Moins détaillé que l'*Histoire Générale* de MM. Lavisse et Rambaud, il l'emporte sur elle par l'inap-

préciable avantage de l'unité de plan, de méthode et de composition[1]. Pour autant que j'ai pu le constater, l'information de l'auteur est puisée aux meilleures sources et la clarté de l'exposition comme l'agrément du style font de son ouvrage un modèle achevé de narration historique. H. P.

JACQUES FLACH. **Les origines de l'Ancienne France.** *X^e et XIe siècles. III. La Renaissance de l'État, la Royauté et le Principat.* Paris, Larose, 1904, VIII-580 pages in-8°.

Les travaux relatifs à l'histoire constitutionnelle du moyen âge présentent un spectacle assez particulier. Ils se massent en deux groupes très fournis, l'un consacré à l'époque franque, l'autre aux temps postérieurs au XIe siècle, laissant entre eux, pour les deux siècles intermédiaires, une bibliographie dont l'indigence contraste vivement avec leur richesse. Cette situation ne résulte pas d'un parti-pris scientifique : elle est due tout simplement à l'état des sources. Les érudits ont été attirés par les époques qui leur offraient en abondance textes de lois ou de coutumes, capitulaires ou livres de droit, tandis qu'ils se détournaient d'une période où, l'activité législative s'étant arrêtée, on en est réduit aux maigres données de chartes obscures et mal datées, de chroniqueurs et d'hagiographes. Ces difficultés ont manifestement découragé les meilleurs esprits. Fustel de Coulanges, on le sait, ne s'est pas risqué au delà de la fin du IXe siècle dans son *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, et l'on peut craindre que la *Deutsche Rechtsgeschichte* de M. H. Brunner, dont on attend toujours le troisième volume depuis 1892, ne demeure achoppée au même endroit.

M. Flach a eu le courage de se lancer dans une région qui attire si peu les voyageurs [2]. Il n'a pas seulement été tenté par l'appât des découvertes à faire dans ces *terrae incognitae* du moyen âge. Ce sont

---

1 J'ajoute qu'il est pourvu de tables onomastiques. On sait combien le manque de tables de cette nature diminue l'utilité et complique le maniement de l'*Histoire Générale.*

2 Je songe ici naturellement à l'époque (1886) où M. Flach a commencé ses travaux. A ce moment, en dehors de la belle *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* de M. A. Luchaire (1883) on lui chercherait vainement des devanciers. Encore, M. Luchaire ne commence-t-il son travail qu'à la fin du Xe siècle, et étudie-t-il uniquement les institutions monarchiques, non l'ensemble des institutions politiques et sociales.

des motifs purement scientifiques, des raisons théoriques, si l'on veut, qui l'ont décidé à s'y engager. Nulle époque, en effet, dans l'histoire constitutionnelle des peuples modernes, ne présente un intérêt plus vif et ne soulève plus de problèmes et de plus importants que ce X[e] et ce XI[e] siècle où la société, échappant à l'action de l'État tombé en décadence à la fin des temps carolingiens, se crée des institutions nouvelles et élabore, au sein du chaos politique et juridique, un nouvel ordre de choses d'où sortira l'Europe moderne.

Inauguré en 1886, le grand travail de M. Flach comprend aujourd'hui trois volumes, et cette lente élaboration de l'ouvrage témoigne éloquemment du soin, de la patience et de la conscience que son auteur y a apportés. Chacun des volumes est consacré à un sujet distinct et forme un tout indépendant. Le premier traite du Régime Seigneurial, le second, des Origines Communales, de la Féodalité et de la Chevalerie, le troisième enfin aborde l'étude de la Royauté et du Principat. La méthode adoptée est purement historique, c'est-à-dire empirique. M. Flach ne s'attache pas, en effet, comme le ferait un juriste, à construire un systhème des institutions françaises pendant la période qu'il a choisie. C'est la vie même de la société qu'il veut décrire. Aussi a-t-il étendu ses recherches non seulement aux chartes et aux diplômes, mais aux textes littéraires, aux œuvres des annalistes, aux biographies de saints, et aux récit de miracles, recueils précieux, pour qui sait les utiliser, d'anecdotes et de « faits-divers » pleins d'enseignements et de saveur [1]. Le procédé, on le voit, se rapproche beaucoup plus de celui de Waitz, par exemple, que de ceux de Sohm de Brunner ou de Fustel. Mais M. Flach est moins timide que Waitz. Il ne se contente pas de décrire et d'analyser. S'il se garde bien d'enserrer les faits dans les cadres rigides d'un système juridique, il ne s'interdit pas de les expliquer et d'en ramener la variété aux tendances générales dont elle lui paraît être la manifestation. Comme la *Verfassungsgeschichte des Deutschen Volkes* son livre fournit par la richesse étonnante de son annotation une mine précieuse de renseigne-

1 M. Flach a dressé, p. 20 et suiv., la liste des textes hagiographiques qu'il a consultés. Je note ci-dessous quelques rectifications. Pour les miracles de S. Bavon, de S. Bertin, de S. Bertulfe, de S. Marcaire, il fallait renvoyer à l'édition de Holder Egger dans le tome XV des *Mon. Germ. Hist. Script.* Pour Charles le Bon, ajoutez le travail de Walter de Térouanne à celui de Galbert dont il est contemporain. L'auteur de la vie de Saint-Adelin n'est pas l'évêque de Liège Notger. — P. 248, n. 4 lire Sedulius Scotus au lieu de Sedulius Sextus. — P. 114, n. La prétendue vie de Vason par Anselme et Alexandre de Liège, n'est qu'une partie des *Gesta episcoporum Leodiensium* d'Anselme, *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. VII.

ments, mais il contient encore une doctrine originale et forte que l'on peut ne point accepter en entier mais qui s'impose partout à l'attention.

M. Flach a consacré surtout ce troisième volume à deux questions de la plus haute importance : 1° les bases et les éléments constitutifs de l'État; 2° la Royauté. L'étude du Principat n'est qu'entamée et sera continuée dans une quatrième partie dont l'auteur annonce l'apparition prochaine.

La base essentielle de l'État[1] est *la foi lige naturelle* non le contrat féodal. Il faut entendre par foi lige naturelle[2], la fidélité « due à la famille et par extension au seigneur d'un groupe naturel ». Le serment de fidélité dû par tous les sujets, libres ou serfs, n'a rien de féodal : il s'explique par le fait de leur naissance sous l'autorité d'un seigneur légitime. La fidélité naturelle est tout à fait différente de l'*hominium* auquel est astreint le détenteur d'un bénéfice. L'État féodal ne repose point sur le serment vassalique, il s'est constitué tout d'abord au milieu de groupes doués de la cohésion ethnique et de l'homogénéité nationale sous une autorité puissante, comme on le constate par exemple en Normandie ou dans le comté de Barcelone[3].

---

1 Il faut entendre ici le mot *État* dans le sens où le prend M. Flach. Il ne s'agit pas de l'État français, mais « de la structure juridique, de la constitution propre aux multiples principautés de tout rang et de toute taille qui, en lutte séculaire les unes avec les autres, étaient destinées dans un lointain avenir à se rejoindre, se grouper, se fusionner autour d'un noyau central ».

2 M. Flach (p. 64), dérive le mot *ligius* de *leodius* = leod, qui, dans les langues germaniques, signifie à la fois prince et peuple et donne le sens général de public ou légal. Sans m'arrêter à examiner ici si la foi « publique ou légale » est bien la même chose que la foi « naturelle », je me demande si l'étymologie proposée est admissible. *Homo ligius* se traduit en allemand par *Ledigmann* et l'on désigne ainsi le *Ministerialis* dont les obligations à l'égard de son seigneur sont beaucoup plus étroites que celles du simple vassal. Le mot *Ministerialis*, tout au moins dans le sens spécial qu'il possède en Allemagne, est à peu-près inconnu en France. Mais la chose qu'il désigne ne s'y rencontre-t-elle pas? Il y a là, à mes yeux, une question intéressante et qui vaudrait la peine d'être étudiée. — La théorie de M. F. sur la foi lige naturelle a été combattue tout récemment par M. F. Lot, *Fidèles ou Vassaux* (Paris, 1904). M. Lot me paraît bien avoir démontré que les grands vassaux devaient au roi l'hommage, au moins en théorie. Mais les textes cités par lui ne semblent pas établir que l'état de fait ait correspondu régulièrement à l'état de droit.

3 M. Flach invoque aussi la Flandre (p. 89). Mais l'exemple est mal choisi et de nature à ébranler la théorie plutôt qu'à l'affermir. Du Xe au XIVe siècle, en effet, le comté de Flandre, étendu de Bruges à Arras et renfermant à la fois une population germanique et une population romane, est tout le contraire d'un « groupe ethnique ».

Il faut renoncer d'ailleurs à le considérer comme un territoire compacte et nettement délimité. Ce n'est pas le principe de la territorialité, c'est le principe de la personnalité qui le domine. « Le *Comitatus* comprenait tout ce qui, hommes, biens, droits, prestige, autorité, dépendait du comte, exactement comme les droits les plus divers, sur les individus les plus disséminés, formaient le complexe de la villa... En réalité, c'est sur un groupement personnel que le régime seigneurial s'est échafaudé; c'est comme droits personnels, et non comme droits territoriaux, que les droits régaliens retenus par le roi ou appropriés par les ducs, comtes et seigneurs devinrent droits seigneuriaux... En définitive, la territorialité va partout se rétrécissant ou se repliant sur elle-même ». Elle se subordonne partout aux groupements fondamentaux entre lesquels les hommes se répartissent : groupement ethnique, groupement familial, groupement domanial et groupement religieux.

Tous ceux qui ont lu le premier volume de M. Flach retrouveront ici cette théorie de la « protection sociale » par quoi l'auteur expliquait la naissance du régime seigneurial. On se demandera toutefois, s'il n'a pas exagéré une idée forte juste et sur laquelle il a le grand mérite d'avoir le premier appelé l'attention. Il semble bien que son analyse néglige certains éléments du problème. Elle me paraît, tout au moins, ne point tenir compte suffisamment de l'élément public qui a contribué à la formation des principautés dites féodales. M. Flach semble oublier parfois que le comte est, en somme, un fonctionnaire royal, et qu'il détient, comme tel, une partie de la puissance de l'État. Il importe peu que ses attributions publiques aient pris l'apparence de droits personnels. Dans leur essence comme dans leur action, continue de se révéler la puissance publique, le droit de commander aux hommes et d'exiger leur obéissance. Les princes du haut moyen âge sont des *justiciers* et, pour altérée qu'elle soit, la nature primitive de leurs *justices* ne laisse pas de leur apparaître encore très nettement. Au XIe siècle, le comte de Namur ne déclare-t-il pas qu'il les exerce « secundum potestatem quam tenet a rege »? [1]

La seconde partie du volume, consacrée à la royautée, abonde, comme la première en idées neuves et en remarques pénétrantes. Comme M. Luchaire, M. Flach se refuse naturellement à voir dans les rois capétiens des rois féodaux. Mais cette notion purement négative ne lui suffit pas. Qu'est-ce donc que le *rex Francorum* du Xe au XIe siècle? Ce n'est point un *primus inter pares*, le président d'une sorte de république de grands-vassaux : c'est un vrai roi. Il a pour lui la

---

1 WAITZ, *Urkunden*, p. 21.

majesté de la tradition qui le place hors de pair : il demeure essentiellement, en dépit de sa faiblesse, le roi franc. « Les Capétiens acquirent pour leur maison le privilège familial de gouverner les Francs et d'exercer en leur nom la suprématie sur le reste de la Gaule. Mais d'ailleurs, le pouvoir royal est un pouvoir fort nuancé et comportant des applications très diverses. De même que les groupements naturels entre hommes se trouvent à la base de toute l'organisation sociale, de même encore, ces groupements donnent la raison des différents caractères du pouvoir royal. Au groupement ethnique le plus large correspond plus spécialement la suprématie sur les *principes* de la Gaule, au groupement ethnique restreint la souveraineté sur les *principes* de la Francie [1], au groupement quasi-familial, combiné avec le groupement domanial, se rapporte le pouvoir sur le peuple et sur les seigneurs indépendants ». Je crains, qu'infidèle ici à ses principes, M. Flach n'ait cédé à l'esprit de système et n'ait pu résister à la tentation d'introduire, dans la complication des faits, un élément d'ordre et de régularité qu'ils ne comportent pas. La limitation des pouvoirs du *rex Francorum* presque impuissant *en fait* hors des limites de son propre domaine, bien que demeurant *en droit* le successeur des Carolingiens et le souverain de toute la France, exige-t-elle bien, pour être compréhensible, une doctrine aussi subtile et aussi rigoureuse? Ne s'explique-t-elle pas beaucoup plus simplement par la puissance des princes avec qui le roi est forcé de compter et auxquels il ne peut faire respecter l'autorité légale qu'ils lui reconnaissent mais à laquelle ils ne consentent pas à se subordonner? La force me paraît avoir ici joué un rôle essentiel et c'est peut-être, en dernière analyse, la connaissance des ressources en hommes et en argent dont pouvaient disposer le roi d'une part, les grands vassaux de l'autre, qui nous fournira la solution du problème [2].

Il faut ajouter d'ailleurs que, pour artificielle que paraisse l'image que M. Flach nous donne du pouvoir royal, on ne lira pas sans le plus grand profit, les pages pleines de faits et d'idées qu'il lui a consacrées. Jamais avant lui on n'avait envisagé avec autant de science et d'attention le rôle de la royauté française pendant le X[e] et le XI[e] siècle, jamais on ne l'avait étudiée d'une manière aussi complète,

---

1 M. Flach appelle ainsi le territoire compris entre la Lotharingie et la Loire, sauf la Bretagne, la Normandie et la Flandre. Je doute que le mot soit bien choisi. Voy. F. Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 187, n. et L. Halphen, dans *Rev. Hist.*, Juillet-Août 1904, p. 272.

2 Voir l'excellent chapitre de M. Lot sur les ressources de la royauté au temps de Hugues Capet, dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 187 et suiv.

ni mieux éclairée sur toutes ses faces. Le livre de M. Flach restera longtemps le centre des travaux relatifs à l'histoire constitutionnelle de la France du Xe et du XIe siècle.

H. PIRENNE.

H. VON LOESCH, **Die Kölner Kaufmannsgilde im zwölften Jahrhundert.** (*Ergänzungsheft XII* de la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*) Trèves, Lintz, 1904, 61 pp. in-8°.

Le problème de l'origine des gildes marchandes, si intimement lié à celui de l'origine des constitutions urbaines, commence peu à peu à s'élucider. Les données en deviennent plus précises grâce à une critique pénétrante des sources et grâce aussi à l'application de la méthode comparative. La monographie que M. v. Loesch consacre à la gilde marchande de Cologne éclaire d'une vive lumière l'ensemble du problème. Elle est basée sur une étude attentive des rares documents que l'on possède sur la gilde de Cologne (3 listes de noms datant du XIIe siècle) et sur une connaissance approfondie des travaux qui ont paru sur la question des gildes en général et de celle de Cologne en particulier.

Le principal résultat auquel l'auteur est arrivé, c'est que la gilde de Cologne est identique à celles de la plupart des villes des Pays-Bas : son histoire ne s'explique que par l'histoire de nos gildes marchandes; elle ne se rattache qu'indirectement à l'histoire des gildes des villes d'Outre-Rhin. Dans son introduction, M. v. L. expose en quelques mots l'état du problème et s'étend alors longuement sur les caractères des plus anciennes associations marchandes des Pays-Bas. Il leur donne le nom de gildes générales (*algemeine Gilden*) parce que leurs membres faisaient le commerce en général, par opposition aux gildes spéciales dont l'activité était restreinte à certaines branches du commerce ou localisée dans certaines contrées déterminées. Il range parmi ces gildes générales entre autres celle qui existait à Middelbourg dans la deuxième moitié du XIIIe siècle : à cette époque cette association marchande s'était cependant déjà fortement spécialisée; elle était devenue pour ainsi dire une gilde drapière comme celles des villes brabançonnes, ainsi que le prouvent les statuts de 1271, sauf qu'elle avait conservé le commerce en gros des vins. En ce qui concerne les gildes ou charités primitives des villes flamandes, l'auteur aurait dû insister sur les différences qu'elles présentent avec les hanses, spéciale ment la hanse de Londres : il a négligé de parler de la gilde de Bruges d'où procède cette hanse, et il a mis sur le premier plan la gilde ou hanse de Gand, beaucoup moins importante que celle de Bruges et sur

laquelle d'ailleurs les documents font presque complètement défaut [1].

Ces quelques lacunes ou imperfections n'enlèvent rien à la valeur de l'ensemble du travail. Dans tout ce qui concerne le domaine de l'histoire colonaise l'auteur fait preuve d'une érudition solide et d'un sens critique remarquable. Il prouve que les trois listes du XIIe siècle, dont deux portent des noms de bourgeois et une des noms de membres de la gilde et des noms de bourgeois, émanent des autorités de la commune particulière de St-Martin et non des autorités communales de la ville. La commune-paroisse de St-Martin est l'une des communes dont se composait l'agglomération colonaise au XIIe siècle. Elle constituait une véritable colonie de marchands, localisée aux environs du marché (*Altmarkt*) et de la *petite* église St-Martin que les marchands s'étaient probablement construite. La gilde était composée pour la plus grande partie de bourgeois de St-Martin; ses chefs étaient en même temps les chefs de la commune de St-Martin. Cette association ne s'est dissoute probablement qu'au milieu du XIIIe siècle par la formation de groupes de marchands spéciaux dans la grande commune de Cologne; ces nouvelles corporations dépendaient de la *Richerzeche*, le conseil qui réglementait la vie économique de toute la ville.

Les données nouvelles fournies par cette intéressante contribution à l'histoire des gildes viennent corroborer — comme on le voit —

---

1 L'auteur s'appuie en grande partie sur les travaux de M. Pirenne, dont il a trouvé les résultats condensés dans la *Geschichte Belgiens* et sur mon étude *Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen-âge* (1895-1896) dont il adopte la plupart des conclusions. Il critique cependant (p. 9) les idées que j'ai émises relativement à la composition des plus anciennes gildes locales. J'ai cru pouvoir établir que quelques unes de ces gildes comprenaient tous les marchands de la ville où siègeait une gilde, y compris un certain nombre de détaillants, qui étaient en même temps artisans, comme par exemple des forgerons, des tanneurs ou des marchands de denrées alimentaires. Il est curieux de constater que M. v. L. admet lui-même pour la gilde de Cologne l'existence de membres pratiquant un commerce de détail (p. 38), mais il ne prouve pas que ces détaillants n'étaient pas en même temps producteurs. Il invoque à tort l'exemple de la gilde de Middelbourg, car cette gilde n'est pas contemporaine de celle de Cologne, du moins les statuts qu'il mentionne datent de 1271, et en tout cas le développement commercial de Middelbourg a été beaucoup plus tardif que celui de la grande cité rhénane. Quoiqu'il en soit, il est certain que les artisans-détaillants n'étaient pas à l'origine formellement exclus de la gilde marchande.— Pour les statuts de la gilde de St-Omer l'auteur aurait dû consulter le texte publié d'après la seule copie qui en reste, dans le *Moyen-Age* par G. Espinas et H. Pirenne (1901) pp. 189-196.

les idées émises par M. Pirenne sur l'origine des villes médiévales : ce sont des colonies de marchands qui ont formé le noyau principal des agglomérations urbaines au moyen âge et qui ont été les principaux facteurs dans le développement des institutions qui s'y sont formées.

H. VANDER LINDEN.

Ernst Marx. **Studien zur Geschichte des Niederländischen Aufstandes**. Leipzig, Duncker und Humblot, xv-482 pages in-8°.

Depuis quelque temps l'histoire de notre XVI[e] siècle qui, depuis les *Huguenots et les Gueux* de Kervyn de Lettenhove (1882-85) n'a plus suscité en Belgique d'œuvre considérable, est étudiée en Allemagne avec prédilection. En 1898, M. F. Rachfahl consacrait à Marguerite de Parme un très intéressant volume [1]; M. P. Kalkoff apportait, plus récemment, d'importantes contributions à notre connaissance des origines de la lutte de Charles-Quint contre le protestantisme [2]; enfin, en 1902, M. E. Marx faisait paraître l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre.

La critique a été unanime à louer les grandes qualités de ce travail— que nous nous excusons d'annoncer si tard dans la *Revue*. La conscience et le zèle que l'auteur a apportés à ses recherches, sa connaissance approfondie des sources et de la bibliographie du sujet, son bon sens, son impartialité justifient amplement les éloges qu'il a reçus des critiques les plus compétents [3] auxquels on ne peut que s'associer pleinement. Il suffira de dire, pour montrer le soin avec lequel M. Marx s'est acquitté de la tâche qu'il s'était fixée, que son gros volume de 500 pages est uniquement consacré à l'étude des quatre années qui s'écoulent entre le retour de Philippe II en Espagne (septembre 1559) et le départ de Granvelle (13 mars 1564). De l'énorme quantité de travaux d'importance diverse qui ont été consacrés à cette période, rien d'important ne lui a échappé. La richesse de sa bibliographie, presque toute entière relative à des ouvrages parus en Belgique et en Hollande, témoigne éloquemment en faveur des ressources que les bibliothèques universitaires de l'Allemagne mettent à la disposition des

---

1 M. Marx déclare dans sa préface qu'il n'a pu se servir de cet ouvrage, paru au moment où plusieurs chapitres de son livre étaient déjà imprimés.

2 Voir. *Rev. de l'Instr. Publ.*, 1904, p. 276.

3 M. Rachfahl dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XXII, p. 69 et suiv., M. P.-J. Blok, dans les *Göttingische Gelehrte Anzeiger*, 1904, p. 335, M. R. Reuss, dans la *Revue Critique*, 1903, II, p. 174.

érudits. Je ne suis pas sûr que tous les ouvrages qu'elle comporte se trouvent dans chacune de nos trois grandes bibliothèques, et je suis très sûr qu'aucune d'entre elles n'offrirait à beaucoup près, sur une période quelconque de l'histoire de France ou d'Allemagne, l'équivalent de ce que M. Marx a trouvé à Leipzig sur l'histoire de la Belgique au XVI[e] siècle. L'insuffisance des crédits affectés chez nous au service des bibliothèques universitaires devient de jour en jour plus néfaste. Elle finira par entraver complètement l'essor des hautes études, si l'on ne porte remède au plus tôt à une situation intolérable.

L' « information » de M. Marx n'est pas seulement très riche : elle l'est trop. L'auteur aurait pu se dispenser de renvoyer dans ses notes à une foule d'ouvrages vieillis ou de relever les erreurs d'auteurs qu'on ne lit plus. Il faudrait renoncer aux études historiques si, à propos de chaque question, on était obligé de remuer un énorme fatras de papier noirci. L'excès de zèle et l'exhubérance de l'érudition ne sont point pour déplaire d'ailleurs, dans un travail de débutant. Ils attestent, en somme, la conscience de l'auteur et valent mieux à tout prendre que la superbe suffisance de tant de jeunes historiens à l'égard de leurs devanciers. Personne n'est plus éloigné de ce défaut que M. Marx. Manifestement il se défie de lui-même et se garde prudemment des solutions aventurées et des hypothèses hasardeuses. Peut-être faut-il attribuer à cette sagesse un peu timide, le manque de relief et de vie que l'on remarque dans son style.

M. Marx a divisé son ouvrage en neuf chapitres : I. Organisation politique des Pays-Bas. II. Organisation religieuse. III. La situation des Pays-Bas pendant les premières années du gouvernement de Philippe II. IV. L'aristocratie et son opposition au gouvernement. V. L'opposition aux nouveaux évêchés. VI. L'intervention de l'Espagne dans les affaires de France. L'aristocratie et ses rapports avec la France et avec l'Allemagne. VII. La politique de l'opposition. Simon Renard et la lutte contre Granvelle. VIII. Le sort des nouveaux évêchés, particulièrement en Brabant. IX. La chute de Granvelle.

C'est surtout dans les détails que réside la valeur du livre. Nous ne possédions pas jusqu'ici d'étude aussi pénétrante sur les quatre années si touffues qui constituent le prologue de la Révolution des Pays-Bas. On ne pourra plus s'occuper désormais de cette période sans avoir, à portée de la main, l'œuvre excellente et solide de M. Marx. Si notre connaissance des événements n'est modifiée par elle en aucun point essentiel, elle se trouve partout précisée et approfondie. Je citerai, parmi les parties du volume qui m'ont paru les plus neuves, les pages consacrées aux difficultés financières du gouvernement, à la question des nouveaux évêchés et aux intrigues de Simon Renard.

Comme tous ses devanciers, depuis Bor et Van Meteren jusqu'à

Kervyn de Lettenhove, M. Marx a envisagé l'histoire du XVIe siècle d'un point de vue exclusivement politique. Ce qui l'intéresse surtout, ce sont les faits et gestes du gouvernement et de ses adversaires. Il décrit minutieusement leurs négociations, leurs intrigues, leurs embarras et relève en historiographe consciencieux les moindres incidents, parades ou ripostes, du duel qu'ils se livrent. Peut-être eut-il été possible d'envisager les événements sous un autre aspect et de nous en montrer un côté qui, jusqu'ici, reste encore plongé dans une ombre épaisse. La conduite du gouvernement et celle de l'opposition ne nous revèlent, en somme, que l'extérieur des choses. Elles ne constituent que la manifestation, éclatante et richement documentée, d'un conflit d'idées, de tendances et d'intérêts dont on parle toujours et que l'on n'explique jamais. L'essentiel, dans cette histoire, est ce que l'on ne voit pas. Pour le bien comprendre, il faudrait connaître tout d'abord la vie intime, économique, morale, religieuse, de cette bourgeoisie et de cette noblesse qui mènent avec tant d'acharnement le combat contre Philippe II, la gouvernante et Granvelle. Il faudrait ne pas oublier que la Réforme et la Renaissance s'emparent des esprits dans le même moment où la politique du roi d'Espagne les soulève contre elle. Et l'on admettra sans doute que les tendances qu'elles leur communiquent ont influé sur la marche des événements et ne sont pas moins dignes d'attention que les détails de la lutte entre Marguerite de Parme et ses adversaires.

M. Marx d'ailleurs ne l'a pas méconnu. Il a cherché tout au moins, par une analyse de la situation de l'aristocratie au milieu du XVIe siècle, à expliquer les causes de son mécontentement. Mais, orienté surtout vers les questions politiques, il n'a donné à cette analyse ni l'ampleur ni la pénétration que l'on aurait souhaitées. Il se contente à peu de frais, et l'insuffisance de son exposé contraste ici avec l'abondance des détails qu'il consacre aux événements politiques.

Il est évident que l'essentiel, à ses yeux, consiste dans les péripéties de la lutte des partis, non dans les motifs de leur conduite et dans les causes profondes de leur formation. M. Rachfahl[1] a déjà fait observer qu'il est inadmissible de considérer comme l'origine première de l'opposition de la noblesse, de simples froissements de vanité et des rancunes d'ambition. Il est sûr que si M. Marx avait étudié de plus près ces grands seigneurs dont il raille si facilement « les belles phrases », il n'aurait pas manqué de juger plus équitablement leur conduite. Il aurait vu que plusieurs d'entre eux avaient une instruction très sérieuse, lisaient Cassander et étaient convertis par lui aux ideés de

1 *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XXII, 1903, p. 86.

tolérance. Il aurait remarqué surtout que la tradition bourguignonne vivante dans leurs familles depuis l'époque de Philippe-le-Bon, se confondait chez eux avec le sentiment national et les désignait comme les chefs naturels de l'opposition à un gouvernement étranger aux Pays-Bas par ses intérêts comme par ses principes. Il aurait constaté enfin que cette noblesse n'était point aussi endettée qu'on veut bien le dire et que c'est faute de pouvoir apprécier à leur juste valeur les sentiments qui l'animaient, que Granvelle attribue son mécontentement au délabrement de ses finances — reproche étrange d'ailleurs, la fidélité au roi étant sans doute le meilleur moyen d'obtenir de lui d'abondantes « mercèdes » et de fructueux emplois.

On regrettera aussi que M. Marx, et pour les mêmes motifs sans doute que je viens d'indiquer, n'ait point accordé plus d'attention à l'action de le Réforme. Il eût fallu chercher à en déterminer l'importance, la diffusion et les répercussions sur la vie politique. Il importait tout au moins d'en distinguer les tendances diverses et de mesurer le rôle qu'il convient de faire au Luthéranisme, déjà ancien dans les Pays-Bas en 1557, et au Calvinisme qui venait seulement alors de s'y introduire, apportant avec lui une fougue de propagande révolutionnaire qui compte certainement parmi les facteurs les plus puissants du conflit.

Mais je ne veux pas pousser plus loin ce procès de tendances. Il faut juger M. Marx non d'après ce qu'il n'a pas voulu faire, mais d'après ce qu'il a fait, et, si l'on peut regretter qu'il ne nous ait pas fourni davantage, il convient de le remercier et de le féliciter tout à la fois de tout ce qu'il nous a donné, dans un cadre un peu étroit, d'excellent et de définitif [1].

H. Pirenne.

---

1 Quelques observations de détail. P. 8 et suiv. M. Marx exagère la faiblesse de la centralisation politique dans les Pays-Bas : pour incomplète qu'elle fût, elle avait pourtant réalisé, depuis le XVI[e] siècle, d'importants progrès. Le chapitre consacré à l'organisation politique des Pays-Bas au XVI[e] siècle, est d'ailleurs le plus faible de l'ouvrage. L'auteur s'est trompé complètement, à mon avis, sur le rôle de la *Consulta*. Voir à ce propos les observations de Rachfahl, *Zur Vorgeschichte der Niederländischen Aufstandes. Westdeutsche Zeitschrift*, t. XXII, 1903, p. 80 et suiv. Blok, *Gött. Gel. Anz.*, 1904, p. 338.

JOSEPH BÉDIER. **Études critiques**. Paris, Armand Colin, 1903. 1 vol. in-16 de XI-294 pages. — Fr. 3.50.

Ces études critiques sont bien connues de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des lettres françaises; deux au moins, la troisième et la dernière, soulevèrent un long émoi quand elles parurent dans les revues : on sera heureux de voir réunis, sous un format commode, ces modèles de discussion pénétrante et forte. En voici brièvement les conclusions :

I. Le meilleur texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, c'est-à-dire le texte finalement arrêté par l'auteur, est fourni par l'édition petit in-8o sans lieu ni date, parue sous le nom de d'Aubigné : cette dernière fut imprimée sur un exemplaire corrigé de l'édition de 1616 et, jusqu'à présent, les éditions Lalanne (1857), Ch. Read (1872), Réaume et de Caussade (1877) l'ont ignorée [1].

II. Les manuscrits de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci* [2] peuvent se classer en deux familles qui remontent à un archétype fautif. Après avoir élucidé les rapports des sources, M. Bédier donne une édition critique du texte.

III. Le *Paradoxe sur le Comédien* est-il de Diderot? [3] De l'examen du « manuscrit Naigeon, » il résulte que Naigeon ne fait pas l'office d'un écrivain mais d'un scribe. Il s'est borné à collationner, et les parties qu'il intercale ne sont pas de lui : il passe, sans s'en apercevoir, douze pages de développements! [4]

IV. La pièce *A Mss. Cosway* qu'on imprime à la suite des œuvres d'André Chénier et que, depuis l'édition de Gabriel de Chénier (1874), on attribue au poète polonais Niemcewicz, doit être restituée à André Chénier.

V. Le fameux voyage de Chateaubriand en Amérique [5] est presque entièrement fictif. Chateaubriand n'a matériellement pu, pendant les cinq mois qu'il a passés dans le Nouveau Monde, accomplir l'itinéraire qu'il se flatte d'avoir suivi. Sa visite à Washington est imaginaire.

---

1 V. *Les Tragiques*, par AGRIPPA D'AUBIGNÉ. Livre Ier : *Misères*. Texte p. p. H. Bourgin, L. Foulet, A. Garnier, Cl.-E. Maître et A. Vacher. Paris, Colin, 1896, in-12. Fr. 2.50.

2 V. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1902.

3 V. *Revue latine*, février 1903.

4 V. *Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, 1902, p. 414.

5 V. *Revue d'Hist. littér. de la France*, 15 octobre 1899, 15 janvier 1900 et janvier-mars 1901.

Son voyage n'est qu'une poétique légende et un cas d'auto-suggestion.

Les paysages qu'il s'est plu à décrire de son pinceau magique, il ne les a pas observés d'après nature : il les a copiés dans les livres des voyageurs et des missionnaires. Il a surtout exploité les relations du jésuite de Charlevoix et des anglais Bartram et Carver : la splendide description du Maschacébé qui est dans toutes les mémoires, il l'a, en partie, empruntée à Bartram. En écrivant *Atala*, les *Natchez*, le *Génie du Christianisme*, le *Voyage en Amérique*, les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand opérait sur une collection de fiches! Il a traduit, transcrit, retouché, transposé, mais en marquant tout ce qu'il touchait de la griffe de son génie. Il a pris ses matériaux partout où il les trouvait, mais pour en construire, architecte prestigieux, des monuments impérissables.

J'écrivais ici même[1], à propos du livre de M. Dupuy sur le *Paradoxe*, qu'il était nécessaire de commencer, pour la plupart des maîtres de la littérature française, le long et pénible travail de critique qui a été fait pour les écrivains de l'antiquité classique. Enfin les deux premiers mémoires que nous venons de signaler, inaugurent l'application de la critique philologique à l'établissement du texte des grands écrivains français! Dans les autres études également, c'est « aux ressources de la philologie », et non à je ne sais quel vague impressionisme, qu'il est fait appel. Et ainsi, d'une part, en ce qui regarde le *Paradoxe*, nous sommes conduits à des résultats auxquels n'auraient pu atteindre les « opérations divinatoires du goût », puisque l'existence du manuscrit Naigeon est expliquée — et la « question Diderot » a, par là, fait un grand pas; — d'autre part, en ce qui concerne Chateaubriand, grâce à ces analyses minutieuses, un peu de la psychologie de ce merveilleux artiste nous est révélée; nous parvenons à nous rendre compte non seulement du procédé de travail du grand écrivain, mais encore de ses tendances intellectuelles et de son mode de création : pour bondir jusqu'aux étoiles, son imagination a besoin de s'élancer, comme d'un tremplin, d'une page déjà écrite.

A une méthode rigoureuse, à l'esprit scientifique qui les vivifie, les études de M. Bédier doivent leur intérêt, leur haute valeur et leur nouveauté[2].

Oscar Grojean.

---

1 V. *Revue*, 1903, p. 68.

2 Le 3 février 1904, M. Bédier prononçait au Collège de France la leçon d'ouverture du Cours de langue et de littérature française du moyen âge, qui lui a été confié à la mort de Gaston Paris : c'est, dans une forme admirable, un hommage plein de noblesse et d'émotion, rendu au maître regretté. (*Hommage à Gaston Paris*. Paris, Champion, 1904. 1 br. in-12 de 58 p.)

Octave Pirmez, *préface, choix, notes et table par* Maurice Wilmotte. Un vol. de la Collection : *Anthologie des écrivains belges de langue française.* Bruxelles, 1904. — Prix : fr. 1,50.

C'est un des esprits les plus distingués de la génération précédente des écrivains belges qui vous est présenté par un des esprits les plus distingués de la génération actuelle. Mais là s'arrête la ressemblance. M. Maurice Wilmotte n'est pas un contemplatif. Ce n'est pas lui qui laisserait à loisir les mélancolies s'installer dans son âme; qui leur aménagerait en lui, comme Octave Pirmez, de petits pavillons où elles vinssent nonchalamment s'étendre, des étangs solitaires où elle spourraient aller, longues et diaphanes, glisser dans les buées matinales ou se confondre sous la vapeur lunaire avec les troncs argentés des bouleaux... M. Wilmotte est un homme d'action et de combat. S'il commente le rêveur d'Acoz, c'est parce qu'il est aussi un psychologue; assez indulgent et assez pénétrant pour admettre et analyser certains états rares et presque morbides de la pensée, de la sensibilité, de la volonté; assez poète pour les aimer et les adopter pendant qu'il les raconte ou les explique.

Ainsi le solitaire d'Acoz a toutes les chances. Lui qui a méprisé la science et la vie, Narcisse qui s'est réfugié en lui-même et dans la contemplation de la fontaine où il se mirait, comme ces enfants gâtés qui battent leur mère, il n'a pas été puni. Il haïssait l'esprit, l'instruction, le calcul, la logique, la critique, tout ce qui est d'invention humaine et soumis à des lois savantes : la critique ne lui a pas rendu dédain pour dédain. Elle se met à étudier Remo; non pas, il est vrai, comme un de ces génies surhumains qui ont su ajouter à la science ou à l'art, n'eussent-ils inventé qu'une nouvelle façon de se torturer l'âme et de bien souffrir, mais comme un *exemple* intéressant d'une *affection* qu'elle a eu l'effronterie de cataloguer et de dénommer le *mal du siècle.* Nous n'approuvons pas ces vilains mots, trop peu vagues. M. Wilmotte non plus n'a eu garde de les employer. Il n'a pas eu l'impudeur d'insister ni de juger. Assez clairvoyant pour plaider ça et là les circonstances atténuantes, il s'est fait assez gracieux pour parler de » Remo « comme en ont parlé ses amis. Et ces deux nuances se marient très bien dans le jugement final : « Pourquoi se montrer, en somme, plus rigide envers le solitaire d'Acoz qu'on ne l'a été envers le solitaire du Cayla? Pessimiste et croyant, dégoûté et passionné, âpre et tendre, Octave Pirmez fut tout cela pour des causes qui tiennent à son héridité, à sa complexion et à son milieu. Estimons-nous heureux qu'il l'ait été avec génie ».

J. Feller.

E. Faguet. **Propos littéraires**, 2e série. Paris, Société française d'imprimerie et de libraire, 1904. — 3 fr. 50.

Sous ce titre coquettement modeste le lecteur devinera que M. Faguet cache une nouvelle série d'études très suggestives et toujours charmantes. Quel est le secret de son charme? se demande-t-on en allant de page en page jusqu'au bout du volume. On ne pourrait se poser plus légitimement la question qu'à l'occasion d'un livre à facettes multiples comme celui-ci.

D'abord, outre que l'éminent critique manie admirablement sa langue, il a une étonnante facilité d'assimilation et de retraduction en raccourci des systèmes et des doctrines. En même temps, dans ses exposés, il sait mêler beaucoup d'esprit à beaucoup de sens critique. Sans effort visible, sans se tendre ni se hausser, il se trouve être philosophe pour discuter Auguste Comte et Stuart-Mill, économiste pour mettre en relief les côtés faibles de Lassalle, pédologue pour juger la Sophie de Rousseau.

Une autre de ses qualités qui devient rare en notre siècle, c'est la bonne humeur. On ne le surprendra jamais à rien prendre au tragique. Jamais de fiel. Or, un optimiste qui n'est pas optimiste par indigence de vision, c'est vraiment chose rare et savoureuse. Et le sourire n'exclut pas la fermeté. Il dit son mot, très gentiment mais très nettement, sur la prétendue faillite de la science, sur le féminisme, sur toutes les questions contemporaines. Et cette facilité, non à dévier, mais à s'arrêter en route pour regarder aux alentours, est une de ses séductions.

Jamais non plus le moindre mouvement de jalousie. Il s'accepte tel qu'il est, sans envier des qualités exclusives de celles qu'il possède. Il aime donc à citer *honoris causâ* ses pairs, les Brunetière, les Lemaître. Bien qu'il n'aime pas le dogmatisme, il a fait dans ce livre une étude très pénétrante de M. Brunetière. A part quelques malices dont il a salé son étude, il faut y voir avec quel respect il analyse les qualités de la critique impersonnelle, pour la ramener ensuite par synthèse à n'être, en somme que la critique du juge qui sait maîtriser son humeur au lieu de s'y abandonner. Le principe esthétique de l'art pour l'art, la distinction entre les genres, la critique des défauts et celle des beautés, la doctrine de l'évolution des genres, toutes ces théories chères à M. Brunetière, expliquées ici et vantées par lui, lui servent à définir très nettement le robuste talent de son collègue.

Ailleurs il faut voir avec quel plaisir il ruine pierre à pierre cette triple théorie de Nisard, de Taine et de Kranz, que Boileau est le grand-prêtre de la Raison et que la révolution littéraire de 1660 est le triomphe de l'abstraction desséchante contre la nature et le naturel. M. Faguet se contente de noter tous les passages de Boileau où se

trouvent les mots de *raison*, *bon sens*, *nature*, et « comme un écolier de quatrième », dit-il, il s'applique à en déterminer la signification par le contexte. D'où il ressort que Boileau et les grands écrivains de sa génération ont au contraire prêché toujours le retour à la *nature*[1].... et que les grands théoriciens ont commis plus d'un contre-sens.

Plus spirituel encore est le plaidoyer « pour La Rochefoucauld », brillant paradoxe où M. Faguet soutient que La Rochefoucauld fut un optimiste. Pour le prouver, il s'amuse à interpréter un tas de maximes *in bonam partem*, et, comme ces maximes sont surtout des *constatations*, il a beau jeu! Puis, quand il croit avoir assez fait durer la démonstration, de peur qu'on ne la prenne trop au sérieux, il termine ainsi: « en toutes choses je suis toujours dans le sens de la charité ».

Je n'en finirais pas si je voulais indiquer tous les sujets auxquels à touché, chemin faisant, notre habile et primesautier critique. La table des chapitres est insuffisante à en donner l'idée. On souhaiterait voir à la fin de ces études un *index rerum*. Mais allez proposer cette addition pédante à M. Faguet qui intitule ses livres de critique « Propos littéraires »; il vous rirait au nez. Que tout lettré donc achète le livre et se fasse sa table des matières lui-même : il en sera bien récompensé.

J. FELLER

KATE BROUSSEAU. **L'Éducation des nègres aux États-Unis.** 1 vol. in-8°. Paris, Tél. Alcan, 1904. Prix : fr. 7-50.

Quand nous parlons des américains, nous ne songeons que peu ou pas du tout aux neuf millions de nègres dont la guerre de sécession a fait des citoyens des États-Unis. De temps en temps, les journaux nous apportent la nouvelle d'assassinats ou de lynchages commis par des blancs sur des noirs ou vice-versa, mais le public n'y voit que des manifestations de la sauvagerie d'Outre-Mer. Au fond, ces atrocités ont une signification plus grave. Ce sont les explosions d'une haine

---

1 Reste à examiner ce que Boileau, Racine, Molière appelaient la *nature*, et si leur *nature* était bien *toute la nature*. Dire qu'ils ont *vidé* l'imitation artistique de la vie de toute réalité concrète et palpitante, c'est voir évidemment le phénomène en romantique mécontent et belliqueux. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont substitué le plus possible, à leur insu, le général au particulier, à l'individuel, à l'accidentel, à l'original; et, — nous avons déjà lutté pour cette idée, qui n'est pas, que nous sachions, un lieu commun, — loin de les en blâmer, nous croyons que le seul point de vue équitable pour juger cette évolution, c'est d'y voir une conquête de l'esprit humain qui s'installait dans l'art.

séparant deux races dissemblables, irréductibles, l'une autrefois esclave de l'autre, devenue du jour au lendemain nominalement son égale, mais qui reste forcément son inférieure, son ennemie, et souvent sa victime.

Que faire de ces malheureux, ignorants, sans éducation, les uns disent sans aptitudes et sans moralité, gênants d'ailleurs aussitôt qu'ils sortent avec honneur de leur basse condition et qu'ils entrent en concurrence avec les blancs?

L'égoïsme américain avait espéré pendant quelques années que l'alcoolisme, la débauche, la maladie et surtout la misère auraient raison d'eux et qu'ils disparaîtraient petit à petit, comme les derniers Peaux-Rouges. Mais les nègres ont manifesté un vif désir de vivre, de prospérer, de s'améliorer. Puisqu'ils ne veulent pas mourir, on a songé à les exporter : on les réintégrerait en Afrique, dans leur ancienne patrie d'où l'Amérique les avait arrachés il y a près de trois siècles. Le remède n'est pas d'une application pratique. D'ailleurs, une fois installés, comment régler le sort des émigrés? Le problème resterait à résoudre, du moins pour les personnes qui s'intéressent à l'humanité, de quelque couleur qu'elle se teigne. Les Américains n'en demanderaient pas tant; mais puisqu'ils n'ont pas le moyen de dissiper leur cauchemar, il leur faut se résigner et aviser. Que faire?

La bibliographie du problème est déjà fort longue. Les avis sont loin d'être unanimes. Les uns ne voient pas d'issue, si ce n'est dans... l'esclavage. La race nègre, disent-ils en propres termes, voire même en s'appuyant sur la Bible, est d'essence servile; elle est condamnée à un continuel abaissement; rien ne peut la relever. D'autres prétendent qu'elle est apte, peut-être autant que les blancs, à recevoir la civilisation, mais qu'il faut tenir compte d'un long avilissement. Pour le moment on doit se contenter de minces projets. Enfin quelques-uns seraient tentés de répandre à profusion l'enseignement universitaire même dans les milieux noirs.

Ainsi se croisent et s'entrechoquent opinions extrêmes et modérées. Mlle Kate Brousseau, docteur de l'Université de Paris et professeur de psychologie à l'École normale de Los Angeles, vient d'essayer de dégager un enseignement de l'examen impartial des faits. Ce n'est pas un plaidoyer pathétique à la Séverine, quoique le sujet s'y prête. C'est plutôt une discussion raisonnée et raisonnable, méthodique et fondée sur les documents. L'auteur ne voit de solution que dans l'éducation universelle des nègres. Les essais que l'on a faits jusqu'à présent sont restés infructueux pour plusieurs raisons, surtout parce qu'ils étaient insuffisants. Les dépenses faites pour l'instruction des enfants nègres sont ridiculement faibles. On souhaiterait plus de libéralité de la part non seulement des États du Sud, fort éprouvés par

la guerre et par l'émancipation, mais aussi des États du Nord qui avaient largement profité de l'esclavage. Il y va du reste de l'intérêt général de la nation : des électeurs illettrés, blancs ou noirs sont une menace pour tout le pays. Ajoutons qu'on doit mesurer l'éducation au degré actuel du développement de la race. En l'occurrence, il convient d'assimiler les nègres aux blancs des classes inférieures, et de se contenter de l'enseignement primaire et industriel. Mais ce plan d'éducation n'empêche en aucune façon le nègre ambitieux et capable de conquérir les grades universitaires.

En tout cas il est nécessaire de relever les gens de couleur, ou ils feront déchoir la race blanche. Déjà la nation est troublée par des guerres de races dues aux crimes de nègres ignorants et aux préjugés aveugles de blancs qui ne raisonnent point.

Voilà les conclusions de Mlle K. Brousseau. Je me suis borné à les résumer, parce que nous ne nous intéressons qu'indirectement à la grande question dont s'inquiète l'Amérique. Néanmoins le livre abonde en faits curieux, typiques. Leur lecture a du prix. Ils montrent jusqu'où peut aller l'égoïsme d'un peuple, même civilisé, quand le souci exclusif des intérêts personnels le sollicite, et quel parti l'injustice la plus aveugle sait tirer de préjugés puérils pour excuser ses extravagances. Ce n'est pas que les exemples manquent en Europe; mais l'abolition de l'esclavage, la période de « Reconstruction », les tâtonnements actuels constituent une tragi-comédie historique, aux épisodes parfois navrants de fourberie et de cruauté, que le public européen connaît trop peu, et dont, entre parenthèses, on ferait bien de dire un mot dans l'enseignement de nos écoles.

ANT. GRÉGOIRE.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE

DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

EN BELGIQUE.

(*Suite, voir page 350, 5e livraison.*)

Sotiau, Jules, de Mons; M. s.; II; 1861; Louvain.

Souffret, François, de Verlaine; M. s.; II; 1880; Liège.

Spanoghe, Émile, de Bruxelles; G. D.; II; 1855[1]; Bruxelles.

Spineto, Eugène, de Dinant; M. s.; II: 1864; Liège.

Spirlet, Edouard, de Liège; D.; S. e.; 1880; Liège.

Squilbin, Arthur-Hector, de Cour s/Heure; M. s.; II; 1892; Bruxelles.

Stadnicki, Ladislas, de Lublin; M. s.; II; 1887; Louvain.

Staes, Émile-Léon, de Malines; Ph. c.; D.; II; 1901; Bruxelles.

Stals, Auguste, de Lierre; Ph. g.; G. D.; I; 1898; Louvain.

Stappers, Antoine, de Hasselt; Ph. c.; D; II; 1902; Liège.

Stecher, Jean, de Gand; M. s.; 12 octobre 1841; Gand.

Steffen, Pierre, d'Asselborn; M. s.: II; 1888; Jury central.

Steppe, Joseph, de Grammont; Ph. c.; M. s.; II; 1901; Louvain.

Sterpin, Edouard, de Beauraing: G. D.; I; 1853; Louvain.

Steyns, Désiré, de Gand; Ph. c.; D.; II; 1902; Gand.

Stille, Théodore, de Maestricht; M. s.; S. e.; I; 1888; Louvain.

Stillemans, Antoine, de St-Nicolas; M. s.; II; 1860; Louvain.

Stimart, Louis, de Tournai; Philos.; D.; II; 1895; Louvain.

Stocq, Joseph, de Nivelles; Ph. c.; G. D.; II; 1903; Bruxelles.

Straetmans, Martin, de Canne; Ph. g.; M. s.; II; 1899; Liège.

Straetmans, Winand, de Canne; G. D.; II; 1890; Liège.

Straven, François; de St-Trond; M. s.; II; 1873; Louvain.

Streel, Guillaume, d'Alleur; La p. g. d.; II; 1879; Louvain.

Stuman, Léopold, de Lize-Seraing; D.; II; 1872; Liège.

---

1 Signalé par erreur par Vanderkindere (L'Université de Bruxelles p. C I) comme ayant obtenu son diplôme de docteur en 1853.

Tack, Pierre, de Humbeek; Ph. g.; G. D.; III; 1895; Gand.

Tarlier, Jules, de Bruxelles; M. s.; 21 octobre 1843; Bruxelles.

Telle, Louis, de Tournai; D.; I; 1861; Liège.

Terfve, Armand, de Nessonvaux; Ph. c.; G. D.; II; 1892; Liège.

Terrens, Jean, de Waldbillig; D.; II; 1884; Louvain.

Thibaut, Joachim, de Gelbressée; M. s.; II; 1860; Louvain.

Thibeau, Théophile; de Fooz; Ph. c.; La p. g, d.; I; 1901; Louvain.

Thirion, Victor, de Nivelles; Ph. c.; M. s.; I; 1899; Louvain.

Thomas, Alfred, de Liège; La p, g. d; I; 1876; Liège.

Thomas, Eléandre; de St-Trond; M. s.; II; 1864; Louvain.

Thomas, Gustave, de Seneffe; D.; I; 1853; Louvain.

Thomas, Paul, de Mons; La p. g. d.; II; 1870; Bruxelles.

Tiberghien, Guillaume, de Bruxelles; M. s.; 25 sept. 1845; Bruxelles.

Tilman, Charles, de Liège; D.; I; 1872; Liège.

Tontor, Gustave, de Liège ; D.; II; 1857; Liège.

Tontor, Louis, de Liège; D.; I; 1855; Liège.

Toppet, Alphonse, de Tongres; Ph. c.; M. s.; II; 1895; Liége.

Tordeur, Albert, de Nivelles; Ph. c.; M. s.; II; 1901; Bruxelles.

Tourneur, Victor, de Verviers; Ph. c.; G. D.; I; 1900; Liège.

Toussaint, Benjamin, de Huy; M. s.; II; 1855; Liège.

Troisfontaines, Arnoul, de Saive; La p. g. d.; 14 sept. 1837; Louvain.

Tumelaire, Emile, d'Ath; D.; I; 1880; Liège.

Tychon, François, D.; II; 1850; Liège.

Ubrix, Léonard, de Tongres; Ph. r.; M. s.; II; 1899; Liège.

Vaes, Ferdinand, de Saint-Gilles; Ph. c.; La p. g. d.; I; 1902; Bruxelles.

Valentin, Godfroid Emile, de Namur; M. s.; I; 1873; Louvain[1].

Valvekens, Emile, de Rillaer; D.; II; 1889; Louvain.

Van Beneden, Pierre, de Maestricht; D.; 13 septembre 1837; Liège[2].

Van Biervliet, Jules, de Bruges; D.; II; 1882; Louvain.

Vandalen, Henri, de Bruxelles; D.; I; 1864; Bruxelles.

Vandegaer, Isidore, de Bunsbeek; Ph. g.; D.; I; 1901; Louvain.

Vanden Bossche, Louis, d'Anvers; M. s.; I; 1856; Louvain.

Vanden Broeck, Edouard, de Borgerhout; G. D.; II; 1891; Louvain.

Van den Haute, Charles, de Tirlemont; H.; D.; I; 1893; Gand.

Vanden Hove, Antoine, de Saint-Trond; Ph. c.; M. s.; II; 1894; Louvain.

Vanden Rydt, Marc, de Nivelles; D.; II; 1890; Louvain.

Vanden Steen de Iehay, Frédéric, de Gand; M. s.; S. e.; 1882; Louvain.

Vanden Ven, Paul, de Schaerbeek; H.; G. D.; II; 1901; Louvain.

Vandeputte, Cyrille, de Blankenberghe; Phil. g.; M. s.; III; 1891; Gand.

---

1 Signalé par erreur comme candidat dans les « Résultats des examens »,

2 Omis par *Leroy* in *Liber Memorialis. L'Université de Liège*. Liège, J. G. Carmanne, 1869.

Vander Haegen, Victor, de Gand; La p. g. d.; I; 1879; Liège.

Vanderkindere, Léon, de Molenbeek-St-Jean; La p. g. d.; II; 1865; Bruxelles.

Vander Linden, Herman, de Louvain; H.; La pl. g. d.; III; 1891; Gand.

Vanderlinden, Julien, de Merchtem; M. s.; II; 1866; Louvain.

Vander Mynsbrugge, Emile, de Schendelbeke; H.; La p. g. d.; III; 1897; Louvain.

Vander Taelen, Félix-Ignace, de Tirlemont; D.; II; 1871; Liège.

Vande Weerd, Hubert, d'Eelen; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1901; Louvain.

Van Driessche, Adolphe, de Bruxelles; D.; I; 1876; Liège.

Van Duuren, Louise, de Merxem; Philos.; D.; II; 1900; Bruxelles.

Van Fraechem, Emmanuel, de Haecht; Ph. g.; D.; II; 1903; Louvain.

Van Groeneveld, Martin, d'Utrecht; M. s.; II; 1852; Louvain.

Van Heeswyck, Grégoire, de Hannut; La p. g. d.; II; 1857; Louvain.

Van Houtte, Hubert, de Waereghem; H.; G. D.; III; 1896; Louvain.

Van Lerberghe, Charles, de Gand; D.; II; 1894; Bruxelles.

Van Marcke, Charles, de Liège; D.; II; 1863; Liège.

Van Meenen, François-Joseph, de Louvain; 8 mai 1841; Bruxelles.

Van Ormelingen, Ernest, de Liège; D.; II; 1875; Liège.

Van Orshoven, Léon, de Louvain; M. s.; II; 1865; Louvain.

Van Overbeke, Louis, de Caneghem; D.; II; 1858; Gand.

Van Passel, Étienne, de Bierbeek; Ph. g.; G. D.; II; 1903; Louvain.

Van Renterghem, Arthur, de St-André-lez-Bruges; H.; G. D.; III; 1895; Gand.

Van Ryckelen, Auguste, de Halle-Boyenhoven; M. s.; S. e.; 1883; Louvain.

Vercruysse, François, de Bruxelles; La p. g. d.; II; 1886; Bruxelles.

Verdeyen, Corneille, de Louvain; M. s.; II; 1860; Louvain.

Verhelst, Charles, de Willebroeck; M. s.; II; 1861; Louvain[1].

Vermeylen, Auguste, de Bruxelles; H.; D.; III; 1894; Bruxelles.

Verriest, Adolphe, de Deerlyk; D.; II; 1854; Louvain.

Verschaffelt, Auguste, de Gand; D.; I; 1857; Gand.

Villers, Jules, de Geest-Gerompont-Petit-Rosière; M. s.; II; 1868; Louvain.

Vincent, Auguste, d'Auderghem; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1902; Bruxelles.

Vincent, Louis, do Ligny; D.; I; 1854; Bruxelles.

Vion, Léopold, de Blaton; H.; M. s.; III; 1896; Louvain.

Vogley, Joseph, de Bruxelles; M. s.; I; 1857; Jury central.

Volders, Léon, de Pael; D.; II; 1868; Liège.

Vossen, Bernard, de Gronsveld; Ph. c.; D.; III; 1897; Louvain.

Wagener, Auguste, de Ruremonde; La p. g. d.; II; 1850; Liège.

Wagner, Félix, de Liefrange; Ph. g.; D.; III; 1894; Liège.

Walch, Nicolas, de Niederpallen; D.; II; 1880; Louvain.

Wauters, Jules, de Wamont; Ph. c.; M. s.; II; 1897; Louvain.

---

1 Omis dans l'annuaire de l'Université de Louvain, année 1862.

Weemaes, André, de Bost; D.; II; 1893; Louvain.

Weemaes, Camille, de Hougaerde; Ph. c.; G. D.; III; 1896; Louvain.

Welter, Nicolas, d'Echternach; M. s.; I; 1890; Liège.

Wetz, Aloïs, de Watermael-Boitsfort; M. s.; II; 1876; Louvain [1].

Willemaers, Alphonse, de Tirlemont; D.; II; 1868; Louvain.

Willems, Alphonse, de Bruxelles; M. s.; II; 1858; Bruxelles.

Willems, Herman, de Bruxelles; G. D.; I; 1886; Bruxelles [2].

Willems, Pierre, de Maestricht; La p. g. d.; II; 1861; Louvain.

Willière, Edouard, de Thuin; M. s.; I; 1891; Liège.

Wilmart, Jules, de Namur; D.; II; 1868; Liège.

Wilmotte, Maurice, de Liège; La p. g. d.; II; 1883; Liège.

Winants, Isidore, de Charneux; Ph. c.; G. D.; II; 1902; Liège.

Witmeur, Emile, de Jupille; Ph. g.; G. D.: III; 1896; Liège.

Wittman, Victor, de Schaerbeek; M. s.; I; 1886; Bruxelles.

Wocquier, Léon, Louis, Alexis, de Habay-la-Neuve; D.; 21 octobre 1843; Louvain.

Woillard, Émile, de St-Léger; Ph. r.; M. s.; II; 1903; Louvain.

Woygnet, Joseph, de Chenois; M. s.; I; 1859; Liège.

Wyers, Jean, de Maestricht; M. s.; II; 1851; Louvain.

Wyers, Joseph, de Maestricht; M. s.; II; 1856; Louvain.

Wynands, Edouard, de Maestricht; M. s.; II; 1853; Louvain.

Yserentand, Pierre, de Liège: La p. g. d.; II; 1874; Liège.

Zech, Maurice, de Malines; Ph. c.; La p. g. d.; II; 1899; Louvain.

Zeegelaar, Jean, de Maestricht, M. s.; II; 1860; Louvain.

---

[1] Omis dans l'annuaire de l'Université de Louvain, année 1877.

[2] Signalé par erreur dans les *Résultats des examens* et dans le douzième *Rapport triennal* comme ayant obtenu son diplôme de docteur en ph. et lettres en 1885.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

ANNÉES.	GAND.	LIÈGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	ÉTUDES PRIVÉES.	TOTAUX.
1836 . .	0	0	0	0	0	0
1837 . .	1	3	0	1	1	6 (1)
1838 . .	0	1	0	5	0	6
1839 . .	0	0	0	1	1	2
1840 . .	0	0	0	0	0	0
1841 . .	1	1	2	0	0	4 (2)
1842 . .	1	0	0	1	0	2 (3)
1843 . .	0	1	2	3	0	6 (4)
1844 . .	0	1	0	0	0	1
1845 . .	0	0	1	1	3	5
1846 . .	0	0	0	2	0	2
1847 . .	0	0	1	0	0	1
1848 . .	1	0	1	2	0	4
1849 . .	0	1	0	1	0	2
A reporter	4	8	7	17	5	41

(1) Le « *Rapport sur les Universités de l'État présenté à la Chambre des Représentants le 9 février 1838,* » par M. de Theux, ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères (Document parlementaire n° 110, Annexe n° 11, p. 53) signale par erreur que les deux candidats proclamés docteurs à la première session de 1837, l'ont été tous deux avec distinction. L'un des deux, M. Plunkett-Rathinove, a obtenu la grande distinction. (Voir « Registre aux délibérations-philosophie » Séance du 5 avril 1837, folio 24.)

(2) C'est par erreur que M. Nothomb (*État de l'Instruction supérieure en Belgique. Rapport présenté aux Chambres législatives le 6 avril 1843, n° 232. Chambre des Représentants. Séance du 6 avril 1843, p. 1212*) signale trois doct. en phil et l. pour Bruxelles en 1841. (Voir « Registre aux délibérations, philosophie » 1r reg., fos 140 et 173.) Cette erreur est reproduite par Sauveur : *Statistique générale de l'Instr. publ. en Belg.*, p. 858. Bruxelles, Hayez, 1880.

(3) C'est par erreur que M. Nothomb (*ibidem*) signale un docteur qui aurait obtenu en 1842 son diplôme de dr en phil. et l., après des études privées. (Voir « Registre aux délibérations, philosophie » 1r reg. folios 193 et 232.) Cette erreur est également reproduite par Sauveur, *ibidem.*

(4) Voir la note au nom de *Leplae,* Charles.

ANNÉES.	GAND.	LIÈGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	JURY CENTRAL.	TOTAUX.
Report. .	4	8	7	17	5	41
1850 . .	2	2	0	2(1)	0	6
1851 . .	4	3	1	4	0	12
1852 . .	0	0	0	9	1	10
1853 . .	1	0	0(2)	6	0	7
1854 . .	2	4	2	5	1	14
1855 . .	1	5	3(3)	1	0	10
1856 . .	3	6	1	4	0	14
1857 . .	3	6	0	6(4)	1	16
1858 . .	3	1	2	3	0	9
1859 . .	0	3	1	2	0	6
1860 . .	1	3	0	7	0	11
1861 . .	0	3	0	3(5)	0	6
1862 . .	0	2	0	2	0	4
1863 . .	0	2	0	1	0	3
1864 . .	1	3	1	4	0	9
1865 . .	1	4	2	2	1	10
1866 . .	0	0	0	2	0	2
1867 . .	0	1(6)	0	1	0	2
1868 . .	0	3	0	3	0	6
1269 . .	0	4	0	4	0	8
1870 . .	1	5	2	1	0	9
1871 . .	0	1	0	0	0	1
1872 . .	0	5	1	0	0	6
1873 . .	0	2	1	8(7)	0	11
1874 . .	0	7(8)	2(8)	3	0	12
1875 . .	0	5	0	6	0	11
1876 . .	0	9	2	3(9)	0	14
A reporter	27	97	28	109	9	270

(1) Voir la note au nom de *Molle*, Émile.

(2) Voir la note au nom de *Spanoghe*, Émile.

(3) Voir les notes aux noms de *Joris*, Gustave et *Spanoghe*, Émile.

(4) C'est par erreur que le troisième *Rapport triennal* (Bruxelles, Devroye, 1860, pp. 425 et 432) n'en signale que 5. Voir *Résultats des examens* et *Annuaire de l'Université de Louvain pour 1858*. — Cette erreur est reproduite par Sauveur, *loc. cit.*

(5) Voir la note au nom de *Verhelst*, Charles.

(6) C'est par erreur que M. Leroy, *L'Université de Liège*, p. LXXXVII, cite deux docteurs pour Liège cette année. M. Cordonnier a été ajourné comme absent pour motifs légitimes.

(7) Voir les notes aux noms de *Valentin*, Godfroid et *D'Halluin*, Pierre.

(8) Conforme aux registres aux procès-verbaux. Le 9me Rapport triennal donne 6 docteurs pour Liège et 3 pour Bruxelles.

(9) Voir la note au nom de *Wetz*, Aloïs.

ANNÉES.	GAND.	LIÉGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	JURY CENTRAL.	TOTAUX.
Report. .	27	97	28	109	9	270
1877 . .	0	4	1	0	1	6
1878 . .	0	3	2	2	1	8
1879 . .	0	3	2	4	0	9
1880 . .	0	4	0	3	0	7
1881 . .	0	1	2	1	0	4
1882 . .	1	1	3	3	0	8
1883 . .	1	7	0	2	3	13
1884 . .	0	5	3	3	0(1)	11
1885 . .	2	1	0(2)	3	0	6
1886 . .	2	2	6	3(3)	0	13
1887 . .	2	3	2	4(3)	0	11
1888 . .	1	7	3	3(3)	1	15
1889 . .	2	3	2	8(4)	0	15
1890 . .	1	13	2	3(4)	1	20
1891 . .	10(5)	15	3	8	1	37
1892 . .	3	5	3	6(6)	1	18
1893 . .	0	11	0	6(6)	1	18
1894 . .	5	13	8	6	0	32
A reporter	57	198	70	177	19	521

(1) Le douzième *Rapport triennal*, p. 284, signale par erreur que deux candidats ont obtenu en 1884 leur diplôme de docteur en philosophie et lettres devant le Jury central. (Voir Registre aux procès-verbaux.)

(2) Voir la note au nom de *Willems*, Herman.

(3) C'est par erreur que le treizième *Rapport triennal* signale pour Louvain, 4 docteurs en philosophie et lettres pour 1886, 5 pour 1887, 4 pour 1888. Ces erreurs proviennent d'une confusion d'épreuves. L'épreuve qualifiée de seconde dans les *Résultats des Examens*, n'était pas toujours l'épreuve finale. Ainsi, d'après ces documents M. Stadnicki a subi la 2e épreuve à la 2e session de 1886, et la 1re épreuve à la 2e session de 1887. L'ordre ordinaire des épreuves à Louvain était le suivant : matières philosophiques = 1re épreuve; matières philologiques = 2e épreuve. Mais le candidat avait la faculté d'intervertir cet ordre.

(4) C'est par erreur que le 14me *Rapport triennal* signale pour Louvain 5 docteurs en philosophie et lettres pour 1889 et 4 pour 1890. (Voir la remarque ci-dessus.)

(5) C'est par erreur que le 14me *Rapport triennal*, p. 370, ne signale que 8 docteurs en philosophie et lettres, pour Gand en 1891. (Cf. d'ailleurs, ibidem., pp. 338 et 339 où on en signale 10.)

(6) C'est par erreur que le 15me *Rapport triennal* signale pour Louvain 5 docteurs en philosophie et lettres pour 1892 et 7 pour 1893. (Voir les remarques ci-dessus.)

ANNÉES.	GAND.	LIÉGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	JURY CENTRAL.	TOTAUX.
Report. .	57	198	70	177	19	521
1895 . .	4	9	2	4	1	20
1896 . .	3	16(1)	4	15	2	40
1897 . .	2	9	3	5	0	19
1898 . .	3	7(2)	1	5	1	17
1899 . .	5	8(3)	1	9	0	23
1900 . .	0	7(4)	4	4	0	15
1901 . .	1	9	4	16	0	30
1902 . .	7	7	5	12	0	31
1903 . .	1	4	3	12	1	21
Totaux.	83	274	97	259	24	737
Proportion °/o	11.26	37.18	13.16	35.14	3.26	

RELEVÉ PAR JURY ET PAR GROUPE

des candidats qui, jusqu'au 31 décembre 1903, ont obtenu leur diplôme de docteur en philosophie et lettres, d'après les programmes de l'article 14 de la loi des 10 avril 1890- 3 juillet 1891.

GROUPES.	GAND.	LIÉGE.	BRUXELLES.	LOUVAIN.	JURY CENTRAL.	TOTAUX.
A. Philosophie.	0	5	3	5	1	14
B. Histoire	16	14	7	15	2	54
C. Philologie classique	9	50	22	49	1	131
D. » romane.	0	19	0	8	3	30
E. » germanique . . .	18	16	0	18	0	52
Totaux	43	104	32	95	7	281
Proportion °/o . . .	15.30	37.01	11.39	33.81	2.49	

(1) 14 d'après le 16me *Rapport triennal*, p. 189. (Voir les notes aux noms de *Brouwers*, Dieudonné et *Petitjean*, Octave.)

(2) 6 d'après le 17me *Rapport triennal*, pp. 126 et 127. (Voir la note au nom de *Hanquet*, Karl.)

(3) 7 d'après le 17me *Rapport triennal*, pp. 126 et 127. (Voir la note au nom de *Charlier*, Alfred.)

(4) 5 d'après le 17me *Rapport triennal*, pp. 126 et 127. (Voir les notes aux noms do *Brassine*, Joseph et *Carlot*, Armand.)

1903.

Groupe A. — Philosophie.

1. Dupréel, *Eugène*, de Malines (Bruxelles).
   1. La philosophie de M. Bergson[1].
   2. Néant.
   3. Les principes généraux de l'évolution religieuse.

Groupe B. — Histoire.

2. Van den Haute, *Charles*, de Tirlemont (Gand).
   1. De œkonomische inrichting der St-Pietersabdij.
   2. Les plaines et les plateaux de la péninsule ibérique au point de vue de l'habitat humain (en flamand).
   3. L'histoire économique.

3. Defrecheux, *Charles*, de Liège (Liège).
   1. Histoire de la neutralité liégeoise.
   2. L'élection pontificale du 7-8 avril 1378.
   3. Le droit public.

4. Pergameni, *Charles*, de Recogne (Bruxelles).
   1. Les règlements d'avouerie en Lotharingie au XIe et au XIIe siècle.
   2. Les courants marins.
   3. La géographie historique. — L'archéologie médiévale.

5. Goemans, *Louis*, de Louvain (Louvain).
   1. Het Belgisch Gezantschap te Rome onder de regeering der aartshertogen Albrecht en Isabella (1600-1633).
   2. L'histoire d'Angleterre sous les Stuart (en flamand).
   3. L'économie politique.

Groupe C. — Philologie classique.

6. Stock, *Joseph*, de Nivelles (Bruxelles).
   1. La journée du romain sous la République.
   2. Horace. Épîtres. L. I, ép, II, vers 32-54.
   3, L'archéologie médiévale.

---

[1] 1. Dissertation. 2. Leçon publique. 3. Matière à option.

7. Derume, *Émile*, de Celles (Louvain).
   1. La vie future chez les Romains.
   2. Salluste. Guerre de Jugartha, ch. VIII.
   3. L'épigraphie grecque et latine.

8. Herbillon, *Joseph*, de Schaerbeek (Louvain).
   1. Syntaxe des propositions du style indirect dans Tacite
   2. César. Guerre des Gaules. L. I, ch. 31.
   3. L'épigraphie grecque et latine.

9. Jamsin, *Ernest*, de Marcinelle (Louvain).
   1. Le parallèlisme de forme dans Tertullien.
   2. César. Guerre des Gaules. L. V, répétition des ch. 47 à 52, explication du ch. 53.
   3. L'épigraphie grecque et latine.

Groupe D. — Philologie romane.

10. Bragard, *Louis*, d'Andenne (Liège).
    1. Rapports entre l'éclectisme et le romantisme et influence de Cousin sur ce dernier.
    2. La Fontaine. Le vieillard et les trois jeunes hommes.
    3. La métaphysique.

11. Cohen, *Gustave*, de St-Josse-ten-Noode (Liège).
    1. Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux au moyen âge.
    2. Molière. Les femmes savantes. Acte III, sc. 3, 4 et 5.
    3. L'histoire de la langue et de la littérature italienne.

12. Ghignet, *Ernest*, de Mont-Saint-Jean (Louvain).
    1. Les sources du théâtre comique de Regnard.
    2. La Fontaine. Le cochet, le chat et le souriceau.
    3. Les institutions des temps modernes.

13. Lambert, *Ernest*, de Saint-Léger (Louvain).
    1. Le parler de Saint-Léger, étude de phonétique.
    2. Victor Hugo. Après la bataille.
    3. Les institutions des temps modernes.

14. Woillard, *Émile*, de Saint-Léger (Louvain).
    1. La syntaxe du verbe chez les Goncourt.
    2. Néant.
    3. La paléographie et la diplomatique du moyen âge.

15. Coulon, *Albert*, de Montigny-sur-Sambre (Jury central).
    1. Essai sur la syntaxe de G. Du Vair.
    2. Molière. Le Misanthrope, scène du sonnet.
    3. Le droit naturel.

Groupe E. — Philologie germanique.

16. Hansen, *Esler*, d'Anvers (Liège).
    1. Uit de Geschiedenis der letterkundige Æstetiek in de Nederlanden. Critisch en analytisch overzicht.
    2. Shakespeare. Macbeth II, 1, vers 33-64.
    3. La métaphysique.

17. Boonen, *Jacques*, de Op Itter (Louvain).
    1. Dautzenbergs leven en werken.
    2. Néant.
    3. La paléographie et la diplomatique.

13. De Cock, *Joseph*, de Herdersen (Louvain).
    1. Ida Hahn-Hahn en haar beteekenis in de Duitsche letterkunde.
    2. Néant.
    3. Le gothique.

19. Naveau, *Victor*, de Tirlemont (Louvain).
    1. Prudens Van Duyse, zijn leven en werken.
    2. Une rédaction : les vacances (en flamand).
    3, Le gothique.

20. Van Fraechem, *Emmanuel*, de Haecht (Louvain).
    1. De Godelieve-legende in het Middelnederlandsch.
    2. Néant.
    3. L'explication approfondie d'un auteur anglais,

21. Van Passel, *Etienne*, de Bierbeek (Louvain).
    1. Ontstaan en bronnen van Casteleyn's Const van Rhetoriken.
    2. Den buiten in october (en flamand).
    3. Le gothique.

Albert Hocepied.

CHRONIQUE

160. — La Société pour le progrès des études philologiques et historiques a tenu sa seconde séance annuelle le 13 novembre.

Parmi les communications qui ont été faites dans les sections, nous citerons : *a*) pour la philologie classique et romane, celles de MM. Kugener (*Les brimades à l'École d'Athènes au IVe et au Ve siècle ap. J.-C.*), Tourneur (*Étymologie du nom d'Arlon*) et Grojean (*Étymologie du juron « Tudieu »*); *b*) pour la philologie germanique, des *Notes linguistiques* de M. Logeman; *c*) pour l'histoire et la géographie, les remarques de M. Moeller *sur la valeur juridique, au moyen-âge, des écrits, sceaux et signatures privés* et l'étude de M. Vanderkindere *sur le sens du mot « dieweg » (= via publica)*; *d*) pour la section de pédagogie, les observations de MM. Tack *sur l'art à l'école*, Pfleiderer *sur les avantages d'une grammaire parallèle*, etc. Plusieurs de ces communications ont donné lieu à des discussions instructives. Dans l'assemblée générale de l'après-midi, M. Tourneur a fait une conférence fort applaudie sur *La philologie celtique, son objet, son importance et son histoire*.

161. — Les Conférences et Cours publics organisés, sous le patronage de la Ville, par des professeurs et chargés de cours de l'Université de Liège ont recommencé le mardi 22 novembre 1904. En voici le programme : 1. F. Thiry, *Les crimes passionnels*. — 2. V. Chauvin, *Histoire de l'orientalisme en Europe*. — 3. O. Orban, *La propriété industrielle*. — 4. H. Vander Linden, *L'Espagne*. — 5. L. Dwelshauvers, *La gamme musicale*. — 6. E. Malvoz, *Les institutions d'assistance sociale eu Allemagne*. — 7- P. Fourmarier, *L'évolution de l'écorce terrestre*. — 8. A. Falloise, *Physiologie cellulaire*. — 9. A. Notermans, *La Bourse de Paris*. — 10. N. Lequarré, *Géographie de l'État Indépendant du Congo*. — 11. G. Kurth, *Histoire de la commune de Liège*. — 12. M. Brouha, *La nutrition chez le nourrisson*. — 13. Ch. Michel, *La peinture vénitienne*. — 14. L. Fredericq, *La période glaciaire et la baraque Michel*.

162. — L'*Extension de l'Université libre de Bruxelles* a célébré le 10e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle a publié une brochure (Bruxelles, Moreau, 1904; 32 et II pp. in-12) contenant les discours de MM. Buls, Herlant et Leclère, qui donnent un aperçu de l'œuvre et de ses résultats.

163. — La librairie Hachette publie un nouveau tirage du *Manuel de Philologie classique* de M. REINACH (1 vol. in-8° pp. xxv-414. Prix : fr. 7-50), qui a rendu déjà tant de services à des générations d'étudiants. L'auteur, ne pouvant songer à le refondre, y a ajouté (pp. IX-XXV) une excellente *Liste méthodique d'ouvrages publiés de 1884 à 1904 et nécessaires à une bibliothèque philologique.* Le choix est fait avec grand soin et sera très utile. Les lacunes sont rares et la plus grave est sans doute l'omission du beau livre de Gomperz, *Griechische Denker*. M. S. Reinach a eu raison de donner cette fois, comme il l'avait fait déjà dans l'*Appendice* (1 vol. in-8° 1884), les titres des ouvrages dans la langue originale. C'est sous cette forme seulement que leur indication peut servir à quelque chose.

164. — Exposer en un petit volume in-16 de 350 pages l'histoire générale de l'art depuis les premières gravures préhistoriques jusqu'aux dernières manifestations de la peinture et de la sculpture contemporaines, est une entreprise exigeant une érudition universelle, devant laquelle eut reculé tout autre que M. SALOMON REINACH. Il vient de publier sous le titre d'*Apollo* (Hachette, 1904, prix : fr. 7-50) les vingt-cinq leçons embrassant ce vaste sujet, qu'il a professées à l'École du Louvre, en les illustrant de six cents figures, très réduites, mais très nettes. Les graveurs anciens savaient sur une gemme minuscule reproduire l'impression d'une grande œuvre d'art, l'industrie moderne parvient de même par un cliché de quelques centimètres carrés à donner une idée du Colisée. Le texte est la synthèse des derniers résultats auxquels est arrivée l'érudition du XIXe siècle et chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie abondante et sûre, qui guidera les recherches des étudiants et des amateurs. Nous croyons pouvoir prédire à ce charmant petit livre un brillant succès.

165. — La librairie H. Lamertin publie le 5me fascicule du *Catalogus codicum astrologorum græcorum* (1 vol. in-8°), par M. CUMONT, dont les n^{os} I-IV et VI ont paru précédemment. Voici actuellement l'état de cette publication. I. *Codices Florentinos descripsit A. Olivieri. Accedunt fragmenta selecta primum edita a Boll, Cumont, Kroll, Olivieri.* — II. *Codices Venetos descrips. G. Kroll et A. Olivieri.* — III. *Codices Mediolanenses descrips. Aem. Martini et D. Bassi.* — IV. *Codices Italicos praeter Florentinos, Venetos, Mediolanenses, Romanos, descrips. Bassi, Cumont, Martini, Olivieri.* — V. *Codicum Romanorum partem priorem, descrips. F. Cumont et F. Boll.* — VI. *Codices Vindobonenses descripsit Guilelmus Kroll.*

166.— M. GEORGE N. OLCOTT, professeur à l'Université de Columbia, New-York, entreprend la publication d'un *Thesaurus linguae Latinae epigraphicae*, édité par la maison Loescher, à Rome. Ce dictionnaire paraîtra par fascicules de 24 pages, à fr. 2,50 le fascicule pour les souscripteurs. Il y aura aura probablement 4 fascicules par an.

167. — *Pétrone en France*, tel est le titre d'un intéressant volume que vient de publier M. ALBERT COLLIGNON, professeur à l'Université de Nancy (Paris, Fontemoing, 1905; X-196 pp. in-12; prix 3 fr.). L'auteur passe en revue les travaux dont le *Satiricon* a été l'objet en France et cherche à déterminer l'influence que, soit directement, soit par l'intermédiaire des traducteurs, il a pu exercer sur la littérature française. De vastes

connaissances bibliographiques, une érudition variée et sûre, ont permis à M. Collignon de traiter avec succès ce sujet complexe et délicat. Les amateurs de littérature goûteront fort cette piquante étude, qui commence avec les premières éditions de Pétrone et se termine par l'examen de l'amusante et souvent fantaisiste traduction de M. Laurent Tailhade.

168. — Dans une monographie solide et bien documentée (*Sidoine Apollinaire à Lyon;* Lyon, Rey, 1904; 44 pp.), M. A. Coville étudie une période assez peu connue de la vie de Sidoine Apollinaire, celle qui précède son épiscopat et qui s'est écoulée en grande partie à Lyon. Il a recueilli soigneusement jusqu'aux moindres indices que nous fournissent les textes et en a tiré tout le parti possible sans recourir à d'aventureuses hypothèses. Pour être strictement scientifique, cette étude n'en est pas moins d'une lecture agréable. Le portrait de Sidoine Apollinaire, dans la première partie de sa carrière, est finement touché.

---

169. — L'Institut historique belge de Rome, dont la création est encore si récente, vient de nous donner une première preuve de son activité. Son directeur, Dom Ursmer Berlière a fait paraître l'*Inventaire analytique des Libri Obligationum et Solutionum des Archives Vaticanes, au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai.* Ce beau volume comprend l'analyse sommaire de 1955 actes compris entre les années 1296 et 1548. Trente d'entre eux sont publiés in-extenso en appendice. L'ouvrage se termine naturellement par une table des noms propres, qui ne comprend pas moins de 60 pages sur deux colonnes, et il s'ouvre par une introduction qui constitue un excellent exposé des diverses espèces de revenus du Saint-Siège auxquelles se rapportent les actes analysés dans l'Inventaire. Nous saluons avec joie cette première-venue des publications de notre jeune Institut Romain. Son apparition si peu de temps après l'organisation de l'Institut est une preuve éclatante d'une ardeur au travail à laquelle d'ailleurs on s'attendait. Dès maintenant le premier volume des *Analecta Vaticano-Belgica* (Recueil de documents concernant les anciens diocèses belges) préparé par Dom Berlière, est sous presse. Le t. II, par M. Arnold Fayen est en préparation, ainsi que l'Inventaire des *Diversa Cameralia* par Dom. Berlière.

170. — L'*Institut für Oesterreichische Geschichtsforschung* a célébré le mois dernier son cinquantenaire. A cette occasion, son directeur M. E. von Ottenthal a publié un historique fort intéressant de cette institution célèbre, fondée en 1854, sur le modèle de l'État des Chartes de Paris, mais qui, par son annexion à l'Université de Vienne, a pris bientôt un caractère différent. Sous la direction de Th. Sickel, l'Institut est devenu, comme on sait, ce qu'il est resté depuis, une école supérieure consacrée essentiellement aux sciences auxiliaires de l'histoire. Dans les derniers temps, des mesures ont été prises pour recruter le corps des archivistes parmi ses élèves, comme cela existe en France en faveur de ceux de l'École des Chartes. La liste des auditeurs des cours de l'Institut depuis 1854, publiée en appendice, est la preuve la plus éloquente des services qu'il a rendu à la science. On

y trouve les noms de tous les médiévistes marquants de la monarchie Austro-hongroise.

171. — L'étude de M. Joseph Brassine sur *Les Paroisses de l'ancien concile de Saint Remacle à Liège* (Liège, Cormaux, 1904. Extrait du *Bulletin de la Soc. d'art et d'hist. de Liège*) n'intéresse pas seulement, comme on pourrait le croire à première vue, l'histoire ecclésiastique locale, c'est en même temps une contribution très instructive à la géographie historique et à l'histoire économique de la région ardennaise. Leur résultat le plus remarquable est la coïncidence des paroisses primitives de Theux, Jupille etc. avec des *fisci* carolingiens du IXe siècle· On suivra avec d'autant plus de plaisir la démonstration de M. Brassine que d'excellentes cartes, qui ne devraient jamais manquer dans les travaux de ce genre, ont été libéralement annexées à son travail.

172. — La Commission Royale d'Histoire a distribué récemment le Xe volume de la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique* par Alph. Wauters, qui s'arrête à la fin de l'année 1350. Ce grand travail ne sera pas continué au delà de cette date. Toutefois, la Commission a décidé de faire paraître un dernier volume supplémentaire, comprenant tous les actes imprimés depuis 1883, époque à laquelle Wauters avait publié lui même un tome spécial (VII) servant de supplément.

173. — MM. J. Justice et Arnold Fayen viennent de publier un très utile *Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1900* (Bruxelles, Dupriez), qui servira de complément à la *Bibliographie* de M. G. Cumont qui a paru en 1883.

174. — M. F. Lot, dont la *Revue* rendra compte prochainement des excellentes *Etudes sur le règne de Hugues Capet*, a consacré un travail spécial à la nature du lien juridique qui existait au moyen âge entre le roi de France et les grands Vassaux (*Fidèles ou Vassaux?* Paris, Bouillon, 1904). On sait que Brussel au XVIIIe siècle, puis plus récemment divers érudits parmi lesquels il faut citer tout particulièrement M. J. Flach, soutiennent que les grands vassaux ne prêtaient au roi qu'un serment de fidélité ou, pour employer l'expression de M. Flach dans le tome III de ses *Origines de l'ancienne France*, ne lui étaient rattachés que par « la foi lige naturelle ». M. Lot, après avoir étudié à part les six grands fiefs du royaume (Flandre, Bourgogne, Aquitaine, Toulouse, Champagne, Normandie) arrive à la conclusion que, du XIe au XIIe siéle, leurs possesseurs ont bien été les vassaux, les « hommes » du roi, c'est-à-dire lui ont fait hommage pour leurs terres. Je crois volontiers avec l'auteur que l'hommage constituait, en effet, une obligation juridique des grands vassaux. Toutefois, les faits cités par lui ne semblent pas prouver qu'il ait été régulièrement presté. La réalité paraît bien ne pas s'être toujours conformée à la théorie. Dans ses « conclusions », M. Lot ne distingue pas suffisamment, à mon avis, l'hommage de la fidélité. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, on lira avec le plus grand intérêt le nouvel ouvrage de l'éminent érudit, qui apporte les contributions les plus précieuses et les plus précises à l'histoire des rapports entre le roi et la haute féodalité. — H. P.

175. — Les noms des lieux terminés en *ster* forment, dans le pays wallon, une famille assez nombreuse et dont les représentants se rencontrent tous dans la régions ardennaise et plus spécialement le long de la frontière allemande. Les essais d'explication qu'en ont donnés les étymologistes amateurs n'ont naturellement aucune valeur et ne témoignent que d'une complète ignorance des règles les plus élimentaires de la critique philologique. On a successivement vu dans *ster* un mot germanique *ter* signifiant habitation; l'allemand *ster* = étoile, ou encore le latin *stare*. M. Kurth, dans son beau livre sur *La frontière linguistique*, avait indiqué, sous forme d'hypothèse, la solution du problème en désignant le *statt* ou *stede*, flamand ou allemand, comme l'origine de notre suffixe. C'est dans la voie indiquée par lui que M. J. Feller s'est avancé et elle l'a conduit au but. Sa remarquable étude « *Les noms de lieux en ster* » (*Bulletin de la Soc. Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. V et à part, Verviers, 1904, 144 pages in-8°), établit d'une manière péremptoire la germanicité de *ster*. Cette désinence vient de l'allemand (*statt*, *stede*). « C'est un mot de cette lisière linguistique où les deux langues se compénêtrèrent, voisinant dans une fraternité d'usages et d'emprunts dont on n'a plus idée aujourd'hui ». Les noms de lieux dans la formation de qui on la rencontre sont d'origine assez récente et appartiennent à la période de défrichement, qui commença vers le XIe siècle. Tels sont les intéressants résultats du beau travail de M. Feller. Ajoutons que la critique prudente et méthodique que l'auteur déploye au cours de ses consciencieuses recherches fait de celles-ci une excellente leçon de toponymie et est de nature à initier parfaitement les débutants aux procédés délicats de cette science difficile. — H. P.

176. — La nouvelle et excellente édition du *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470* de M. V. Fris est désormais achevée par l'apparition du second volume (Gand, 1904. Publication de la Société des Bibliophiles Flamands). L'éditeur y a joint, en appendice, quatre curieux inventaires de l'artillerie de la ville de 1456 à 1525. Une bonne table des noms propres termine l'ouvrage qui remplacera désormais la vieille édition défectueuse que Schaeys avait publiée en 1842 sous le titre de *Dagboek der Gentsche Collatie*.

177. — M. Eug. Hubert, professeur à l'Université de Liège poursuit ses patientes et érudites recherches sur la situation des Réformés demeurés dans les Pays-Bas catholiques. Dans une étude, fort remarquée naguère (*les Garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens*. — Bruxelles, Lebègue 1902), il démontrait péremptoirement que, durant toute la période autrichienne, les États-généraux des Provinces-Unies n'avaient cessé de protéger par tous les moyens ceux de leurs coréligionnaires établis dans les provinces du sud, et menacés à tout instant de se voir enlever la liberté de culte. Il est arrivé à une conclusion semblable en ce qui concerne plus particulièrement les protestants qui s'étaient maintenus dans quelques localités du duché de Limbourg. Les vicissitudes par lesquelles passèrent au début du 18e siècle, les « églises wallonnes » d'Hodemons et d'Eupen, les principales, l'intervention incessante en leur faveur du gouvernement hollandais, les difficultés auxquelles donna lieu leur maintien au milieu de population foncièrement catholiques, tel est en effet le sujet spécial d'une

nouvelle et substantielle monographie de M. Hubert, parue dans la collection in-4° des mémoires de l'Académie royale de Belgique, sous le titre *Les États-généraux des Provinces-Unies et les protestants du duché de Limbourg* (28 fr.). La documentation est, comme c'est l'habitude dans tous les travaux sortis de la plume de l'auteur, abondante, précise, et empruntée à des sources sures et le plus souvent inexplorées. Le style est simple et clair, et le contenu de la plus parfaite et de la plus impartiale objectivité. — F. M.

178. — A signaler du même auteur, les quelques pages parues dans les *Mélanges Paul Fredericq* (p. 329 à 338) et consacrées à une *Enquête sur les affaires religieuses dans les Pays-Bas espagnols au XVII*[e] *siècle.* Elles ne constituent qu'un fragment détaché d'une étude d'ensemble que prépare le professeur liégeois sur la situation religieuse des Pays-Bas, depuis la Paix de Westphalie jusqu'au Traité d'Utrecht (1648-1713). — F. M.

---

179. — Depuis notre dernière note relative à la *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885* (*Revue*, 1901, pp. 386-387), M. V. CHAUVAIN a fait paraître les volumes 6 et 7 de ce remarquable ouvrage, auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné en partage le prix Delalande-Guerineau, et dont la Deutsche morgenländische Gesellschaft subventionne la publication. Ces volumes contiennent la suite et la fin de la description du recueil des Mille et une Nuits, faite avec le soin minutieux qui caractérise les travaux de M. Chauvin. Le 8[e] volume, qui vient d'être distribué, est consacré à la collection intitulée *Syntipas* dans la version grecque, *Sindibâd Nâmeh*, dans la version persane, et qui est devenue, dans les versions occidentales, le roman des Sept sages de Rome. Comme dans les volumes précédents, l'auteur ne se borne à dresser la bibliographie des diverses versions, mais il donne un résumé des divers contes composant la collection et l'indication des recueils où chacun d'eux figure. — P. B.

180. — Le Syndicat des industries du livre de la Flandre orientale a organisé à Gand, au mois de juillet 1904, une intéressante Exposition du livre comprenant une section moderne et une section rétrospective, cette dernière composée de manuscrits d'incunables et de reliures appartenant à la bibliothèque de l'Université. En tête du catalogue de l'exposition, M. A. SIFFER a placé une introduction historique qui a paru également en brochure : *Schrijven en drukken, beknopt geschiedkundig overzicht* (Gand, E. Vander Haeghen, 1904; in-8°, 59 pp.). L'auteur y résume l'histoire de l'écriture et de l'imprimerie, et retrace rapidement l'histoire de la typographie en Belgique et en particulier dans la Flandre orientale. L'opuscule se termine par une liste des imprimeurs gantois et la reproduction de leurs marques.

181. — La bibliothèque de l'université de Gand s'est enrichie en 1903 de 7041 volumes, dont 3787 thèses et écrits académiques. Il a été communiqué à la salle de lecture 15815 volumes, et à domicile 2753. Le nombre des lecteurs a été de 13242. 91 ouvrages ont été prêtés à 23 bibliothèques étrangères, et 152 ouvrages ont été communiqués par 44 bibliothèques

étrangères. Voici une liste sommaire des manuscrits entrés au dépôt pendant cette année :

1. *Livre d'heures en flamand avec lettrines coloriées. Fin du XVe siècle.* In-8°. Reliure signée de Jean Thys, à Louvain.

2. *Archives de la famille de Lichtervelde : états de biens, actes de partage, registres de rentes, etc. XVIe-XIXe siècles.* Fol., 45 vol.

3. Corn. vander Meren. *Kort bewerp van de kennisse jurisdictie ende 't vermoghen van den opperleenhove van St-Pieters*, 1657. Fol.

4. B. de Jonghe, *Correspondance avec sa famille et autres documents concernant celle-ci. XVIIIe siècle.*

5. *Documents divers concernant les familles Billet et J. Fr. de Merlier, XVIIe-XIXe siècles.*

6. *Concession caroline de Charles-Quint.* Copie du XVIIe siècle, augmentée de documents concernant cet édit. Fol.

7. *Chronologia cœnobii sancti Bavonis.* Copie du XVIIIe siècle. Fol.

8. G. Lepage et J. Fr. Grosse, *Elementa mathematica.* Cours de l'université de Louvain, 1725. 4°.

9. *Correspondance et papiers divers de Jacq. Phil. de Wulf. Fin du XVIIIe siècle.* Une liasse.

10. E.-A. Hellin (de Gand). *Liste des chanoines tréfonciers de Trèves, etc. XVIIIe siècle.* Fol.

11. Bon de Villenfagne, *Bibliothèque éburonne.* 1780-1793. Fol.

12. Bon de Villenfagne, *Biographie historique des Liégeois célèbres. XVIIe siècle.* Fol., 2 vol.

13. (J. Fr. Foppens). *Necrologium belgicum,* 1640-1750, *XVIIIe siècle.* 4°.

14. R. de Jonghe. *Notices historiques sur les principales abbayes de femmes du comté de Flandre, extraites des mss. de J.-Fr. Vande Velde. XIXe siècle.* 8°.

15. *Œuvres manuscrites du Dr Burggraeve. XIXe siècle.* 8°. 89 vol.

182. — M. O. Grojean examine, dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives de Belgique*, le nouveau règlement organique de la Bibliothèque Royale, promulgué par un arrêté royal du 16 septembre dernier. Parmi les innovations que comporte ce règlement, il considère comme la plus importante et la plus heureuse, la création d'une section comprenant le bureau du catalogue des imprimés et des périodiques, ainsi que le bureau des renseignements bibliographiques. En revanche, M. Grojean insiste avec raison sur le taux vraiment trop minime des appointements du personnel scientifique. Il regrette en outre que l'art. 6 autorise le Gouvernement à accorder la dispense de l'examen de bibliothécaire « aux hommes qui auront fait preuve d'un mérite reconnu dans des travaux originaux sur la science à la pratique de laquelle ils désirent se consacrer ». Cette phrase d'une rédaction au moins bizarre, peut autoriser bien des abus. L'administration est-elle qualifiée, dit M. Grojean, pour apprécier la valeur d'un travail scientifique ? Ne faut-il pas craindre que le « mérite reconnu » ne dépende la plupart du temps de recommandations politiques, et, en exemptant certaines personnes de l'examen de bibliothécaire, ne va-t-on pas énerver celui-ci et en revenir, peu à peu, à l'ancien et déplorable arbitraire ?

183. — M. M. Rudelsheim, attaché à la bibliothèque de la ville d'Anvers,

a publié une intéressante brochure : *Quelques mots sur l'organisation des bibliothèques publiques en Belgique* (Bruxelles, X. Havermans, 1904: in-8°, 39 pp.; prix : 1 franc). Il y examine la situation de nos bibliothèques et présente une série d'observations dont quelques-unes sont à retenir, au moment où il semble que la réorganisation de ces dépôts soit en bonne voie, si l'on en juge par le nouveau règlement de la Bibliothèque royale (*Moniteur*, 18 septembre 1904). Au point de vue du local, il est bien vrai que toutes nos bibliothèques sont installées dans des bâtiments de genre varié (palais à Bruxelles, couvent à Gand, café à Anvers, etc.), plus anciens qu'elles, et qui ont été appropriés tant bien que mal à leur destination actuelle. Il en résulte qu'aucune n'est bien aménagée; aucune d'elles, notamment, ne possède ni salle de lecture ni bureau d'entrée convenables. A propos de ce dernier rouage, M. Rudelsheim préconise la suppression du registre d'entrée et son remplacement par la fiche. Nous ne sommes pas d'accord avec lui sur ce point : la fiche rend d'incontestables services; elle a sa place toute marquée au bureau d'entrée pour les divers catalogues; mais il faut, à côté d'elle, maintenir le registre d'entrée. Quelques années de plus d'expérience convaincront M. Rudelsheim de cette nécessité, de même qu'elles lui démontreront que son modèle de fiche est par trop développé. Le bureau d'entrée doit pouvoir répondre à des questions telles que : « la bibliothèque a-t-elle acquis ou reçu déjà tel ou tel ouvrage; quel en est le fournisseur (ou le donateur); quel en est le prix; où en est la publication d'un ouvrage à suite? » Mais c'est trop exiger que de lui demander, avec M. Rudelsheim : « l'ouvrage a-t-il été payé et quand; a-t-il été relié, par qui et à quel prix; quand est il allé à la reliure et quand en est-il revenu? » Ce sont là des questions de pure administration, qui n'intéressent pas le lecteur. Pour le placement des livres sur les rayons, M. Rudelsheim préconise le système de Leyde, employé aussi à l'abbaye d'Averbode, et dans d'autres couvents. Il est, en effet, excellent : chaque travée porte en tête un chiffre romain, chaque rayon de la travée une lettre majuscule et chaque volume du rayon, un chiffre arabe. L'ouvrage coté : LIV, D, 9 est le neuvième du rayon D de la travée LIV. Ce système permet de ne plus tenir compte de la distinction des formats au point de vue du numérotage, tout en maintenant cette distinction pour le placement, ce qui est indispensable pour éviter le gaspillage de place. Il est certainement le plus pratique pour le numérotage immédiat des ouvrages qui entrent chaque jour. En ce qui concerne les catalogues, tout le monde sera d'accord avec M. Rudelsheim et avec tous ceux qui avant lui se sont occupés de la question, pour demander qu'ils soient accessibles au public et au courant. S'il n'en est ainsi dans aucun dépôt public, c'est que le mot de Ruelens est toujours vrai : « Il faut avoir les voies et moyens nécessaires. » Le personnel est insuffisant, parce qu'il n'a pas été renforcé progressivement, au fur et à mesure du développement considérable que les bibliothèques ont pris depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Le traitement, aussi, de ce personnel est resté stationnaire, et M. Rudelsheim termine sa brochure en faisant remarquer combien la situation pécuniaire du personnel scientifique, en particulier, laisse à désirer : « Est-il concevable, dit-il avec raison, qu'un

attaché de bibliothèque. qui a fait des études d'humanités complètes d'une durée de sept ans, quatre années au moins d'études universitaires, un stage à une bibliothèque sans être rémunéré et qui a finalement passé un examen professionnel spécial, n'entre en fonctions qu'avec un traitement de 2,200 francs, tandis qu'un professeur d'enseignement moyen, dont on n'exige pas autant, commence avec un traitement de 3,300 francs? » Il y aurait évidemment avantage à mettre sur le même pied les fonctionnaires de la Bibliothèque royale et des bibliothèques universitaires, ainsi que le demande M. Rudelsheim. Il n'y en aurait pas moins à les fondre en une seule administration, dont les cadres seraient assez vastes pour que le zèle et l'intelligence soient stimulés par la perspective d'un avancement normal, et où le roulement permettrait aux fonctionnaires de développer leur expérience professionnelle. — Paul Bergmans.

184. — M. J. Brassinne, sous-bibliothécaire à l'Université de Liège, vient de publier des *Annexes au Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège* (Liège, Cormaux, 1904, 72 pp. in-8°) dans lesquels il décrit avec beaucoup de soin et de compétence une vingtaine de manuscrits anciens portés au registre d'entrée pendant l'année académique 1902-1903. Parmi ces documents se rencontrent un fragment d'hymnaire, un recueil de prières, quatre processionaux, un fragment des œuvres de St-Grégoire-le-Grand, trois chroniques liégeoises, deux livres de métiers, etc.

---

185. — La collection d'études biographiques, intitulée *Dichter und Darsteller*, publiée par la librairie E. A. Seemann de Leipzig, si connue par ses publications artistiques et notamment par ses magnifiques *Wandbilder*, vient d'être achevée. Elle ne justifie pas entièrement son titre, car des neuf volumes qu'elle comprend, un seul est consacré à l'art théatral proprement dit; on supposait une série de biographies de poètes et de grands acteurs, mais, à une exception près, la collection ne comprend que des biographies de poètes; mais quand ces poètes sont des dramaturges — et c'est le cas pour la plupart d'entre eux — une grande part dans la biographie est accordée à l'étude spécialement scènique de leurs œuvres; la façon dont ces œuvres se développèrent sur la scène est mise en lumière non seulement dans le texte, mais aussi par l'illustration, qui met sous nos yeux les acteurs célèbres dans leurs grands rôles classiques, la représentation de différentes scènes sur les grands théâtres, ces théâtres eux-même en vues totales extérieures et partielles intérieures, etc. Ce qui distingue à première vue cette collection de biographies des autres, c'est l'importance qu'elle accorde à l'illustration. Mais les illustrations, quelque nombreuses qu'elles soient dans chaque volume, ne priment pas le texte; leur dépendance vis-à-vis de celui-ci est constamment et rigoureusement maintenue. Disons de suite que l'illustration en elle-même est de tous points parfaite, et aussi que le côté extérieur de cette publication — impression, cartonnage ou reliure — est parfaitement soigné et du meilleur goût.

Le 1er volume de *Dichter und Darsteller* (270 pp., in-8°, Pr. 4 m.) est consacré à *Goethe*. Il est signé par un savant de renom, le professeur

WITKOWSKI de Leipzig, qui s'est spécialement distingué dans la *Goetheforschung*. Condenser un exposé de la vie et des œuvres de Goethe en 200 pages, — car environ 70 sont occupées par l'illustration — sans rien omettre d'essentiel, n'était pas tâche facile. L'auteur devait nécessairement s'en tenir principalement à la biographie pure, passer rapidement sur l'analyse et l'appréciation littéraire. Je ne crois pas que l'on puisse reprocher au livre de M. Witkowski une omission grave, car l'étonnante universalité de Goethe y est mise en pleine lumière et même ses études purement scientifiques ne sont pas oubliées. L'objectivité de l'auteur, le juste milieu qu'il sait tenir entre des courrants opposés dans l'appréciation de Goethe comme homme méritent d'être relevés. Peut-être l'auteur se hâte-t-il un peu trop vers la fin et sacrifie tant soit peu Goethe le vieillard à Goethe dans sa jeunesse et dans sa maturité. — Le 2d volume LOTHAR : *Das Wiener Burgtheater* (212 pp. Pr. 3 m.) est d'un contenu purement dramaturgique. Il raconte l'histoire du théâtre de la Burg, qui est resté jusqu'aujourd'hui la première scène de langue allemande, malgré son déclin momentané. C'est un titre de gloire pour le gouvernement autrichien de n'avoir reculé devant aucun sacrifice pour maintenir dans sa capitale un théâtre allemand, avec lequel aucun théâtre de l'empire allemand ne peut rivaliser. Dans le déclin momentané l'auteur voit la fin du théâtre de la Burg, si l'on ne s'empresse de se débarasser du directeur actuel, l'auteur de tout le mal. Je veux bien que le gouvernement autrichien aurait pu faire en 1898 un meilleur choix que celui d'un des chefs du mouvement ultra-réaliste moderne, pour diriger la première scène classique allemande. Le répertoire classique doit évidemment constituer le fond d'un théâtre du genre de celui-ci, et ce théâtre doit mettre toute sa gloire dans la représentation aussi parfaite que possible des grandes œuvres classiques. Mais la sortie finale de M. Lothar contre la direction actuelle est trop violente et termine assez malheureusement un exposé historique et, à part cette exception, impartial de l'histoire du *Burgtheater*. Tous les grands acteurs allemands, qui depuis 1714 — date de la fondation du théâtre — jusqu'à nos jours ont passé par le théâtre de la Burg, sont en 250 gravures représentés dans les rôles les plus divers ; l'esprit satirique viennois s'est amusé à caricaturer les plus célèbres d'entre eux et bon nombre de ces caricatures sont aussi reproduites. Enfin le théâtre lui-même, qui au point de vue architectural n'a pas non plus son égal, est représenté sous les aspects les plus divers. — Le 3e volume : K. FEDERN : *Dante* (234 p., Pr. 4 m.), particulièrement remarquable au point de vue illustratif, débute par une longue et très consciencieuse étude de l'époque, qui a donné naissance au grand poète italien. Cette étude dans laquelle l'auteur passe successivement en revue la science, la philosophie, l'enseignement, la situation religieuse et sociale, la poésie italienne et provençale de l'époque et dans laquelle il expose son idéal moral et politique, terminant par une description de la ville de Florence, prend plus de la moitié du volume; dans la suite l'auteur raconte la vie du Dante et termine par une analyse de la divine comédie. Le livre de M. Federn est d'une lecture très attachante; je ne crois pas qu'il existe une meilleure introduction à l'étude la divine comédie, étude qui pourrait

dans la suite être approfondie par la lecture de l'ouvrage classique de Hettinger : *Die göttliche Komödie*. L'illustration est ici moins que jamais un luxe inutile, elle aide puissamment la compréhension et montre aussi l'importance du Dante au point de vue des arts plastiques. — Le volume 4 : L. Kellner : *Shakespeare* (238 pp., Pr. 4 m.) est encore dû à un spécialiste, privat-docent pour la philologie anglaise à l'université de Vienne. C'est une biographie d'un caractère plutôt populaire, mais basée sur une connaissance étendue de la vaste littérature shakespearienne, connaissance qui transpire presque à chaque page. Quant aux questions de controverse si nombreuses soulevées à propos de Shakespeare, l'auteur signale au moins les plus importantes et prend position. L'ouvrage est illustré de 219 gravures ; cela me paraît beaucoup trop pour une biographie sur Shakespeare, dans laquelle l'illustration ne peut jouer qu'un rôle très secondaire. Nous nous serions aisément passés des nombreuses photographies de personnages princiers de l'époque. — Le volume 5 : E. Horner : *Bauernfeld* (164 pp., Pr. 3 m.) remplit heureusement une lacune, car nous ne possédions pas encore de biographie du principal poète comique de l'Autriche. Les comédies de ses compatriotes Raimund et Bäuerle étaient plutôt destinées au peuple et à la petite bourgeoisie. Bauernfeld créa la comédie pour le monde élégant, pour le théâtre de la Burg. L'atmosphère viennoise y est très bien rendue et la conversation y est d'une élégance remarquable. L'intrigue comique n'est pas le fort de Bauernfeld et il réussit généralement beaucoup mieux les personnages secondaires, parfois très droles, que les personnages principaux de ses comédies. Le livre de M. Horner, un Viennois pur sang, a été couronné du « Bauernfeld-Preis », un des principaux prix littéraires institués par le gouvernement autrichien. — Le volume 6 : E. Zabel : *Tolstoï* (152 pp. Pr. 3 m.) décrit avec clarté et précision, la vie et les œuvres du grand poète et philosophe russe. L'auteur après avoir raconté la jeunesse de Tolstoï, examine ses œuvres de jeunesse; étudie ensuite le roman « Paix et guerre », puis « Anna Karenina », ensuite les œuvres dramatiques de Tolstoï et termine par un examen de sa philosophie et une caractérisque de sa personnalité. L'admirateur de Tolstoï pourra le contempler ici dans les poses les plus multiples et les plus variées, examiner ses manuscrits et ses épreuves d'imprimerie surchargées de rature, pénétrer dans son intérieur etc. — Le volume 7 : Bellermann : *Schiller* (259 pp. Pr. 4 m.) est peut-être la perle de toute la collection. C'est une biographie savante et populaire à la fois, courte et substantielle, d'une lumineuse clarté et d'une belle ordonnance, très-méthodique, répondant tout aussi bien aux besoins de l'enseignement qu'à ceux du grand public. Un livre d'une aussi rare perfection dans son genre ne peut-être que le fruit d'un commerce long et assidu avec le poète, de longues années d'enseignement et d'explication de ses chefs-d'œuvres dans les classes. Bellermann est directeur de gymnase à Berlin et nous a donné précédemment un excellent commentaire des drames de Schiller. Je recommande chaleureusement son ouvrage à nos professeurs, qui lisent Schiller en classe et à quiconque voudra se faire, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort que l'Allemagne va célébrer bientôt (9 mai 1905), une

idée du poète. L'illustration, quoique très riche, ne surcharge pas le livre et s'adopte plus étroitement au texte que dans la plupart des autres numéros de la collection. Le volume 8 : LOTHAR : *Ibsen* (175 pp Pr. 4 m.) se distingue des nombreuses biographies sur Ibsen par une description minutieuse de sa vie, de son caractère, de ses habitudes; plus que tout autre ce livre nous introduit dans son intimité, raconte foule d'anecdotes curieuses et caractéristiques, s'arrête sur sa façon de vivre et d'écrire, reproduit bon nombre de mots et de jugements d'Ibsen, portés dans des conversations particulières sur mille et une chose. L'examen critique de ses œuvres n'est pas négligé à cause de cette étude détaillée de sa vie, mais nécessairement beaucoup plus bref que notamment dans les ouvrages français sur Ibsen de Saroléa, d'Ehrhard et d'autres. Le volume 9 : SERVAES : *H. von Kleist* (166 pp. Pr. 4 m.) est d'un caractère tout opposé à celui du volume 7 et 8. Ce n'est pas une biographie populaire, mais un portrait psychologique du poète et de l'homme, dans lequel cette étrange phisionomie est dissiquée jusque dans ses fibres les plus intimes. La lecture de cet ouvrage n'est pourtant pas aride et difficile, tout au contraire l'exposé est simple et clair et constitue un guide sûr pour la compréhention du poète. Le livre est orné de 61 illustrations, portraits du poète, de sa famille, de ses amis, de ses contemporains, photographies des lieux où il a résidé, reproductions de tableaux de l'époque, intéressants au point de vue historique, ou comme sources d'inspiration pour le poète. Les numéros 4, 5 et 7 de la collection contiennent une bibliographie du sujet traité. Cette disposition aurait été utilement étendue à tous les volumes.

186. — J'ai longuement analysé ici les quatre premiers volumes de l'édition complète allemande des œuvres de G. BRANDES, que publie la maison Lange, à Munich : Après les personnalités allemandes (1er vol.), scandinaves (2e et 3me vol.), françaises (4me vol.), Brandes passa dans le volume 5me aux personnalités anglaises. Il débute par *Lord Beaconsfield*, qui fut à la fois homme d'état et écrivain et il lui consacre une biographie complète, qui occupe tout le volume 5me (292 pp. 9d 8). Il n'existe pas en Angleterre une biographie impartiale de ce grand homme; whigs ou tories se sont évertués à le blanchir où à l'éclabousser. Pour Brandes, le fameux antagoniste de Gladstone n'est ni un objet de haine, ni un objet d'amour, mais simplement une personnalité originale, captivante par les hauts dons de son esprit et l'énergie de son caractère. Brandes applique à sa biographie les principes de sa méthode de critique littéraire et essaie d'expliquer l'homme d'état par le poète et l'orateur. Il termine par le jugement global suivant : « Beaconsfield est le type de l'homme intelligent et ambitieux, qui fit tout pour acquérir la puissance et la considération, ne recula devant aucune difficulté pour atteindre ce but, n'abusa jamais de sa puissance et fit honneur à sa patrie. » Brandes étudie longuement et avec grande pénétration les romans de Beaconsfield; il sait intéresser puissament le lecteur à son héros, et son remarquable talent d'écrivain brille ici dans tout son éclat. Le volume 6me (311 pp.) de cette édition complète contient la première partie d'une des œuvres capitales de Brandes, sa biographie de *Shakespeare*. L'exposé dans ce volume va jusqu'à l'époque, où d'après Brandes, Shakes-

peare tombe dans une noire mélancolie, un pessimisme profond et ne produit en conséquence plus que de sombres tragédies. On sait que l'ouvrage de Brandes a fait sensation dans le monde des lettres anglaises et est plein d'aperçus nouveaux et originaux sur le poète. Nous y reviendrons à l'occasion du 7me volume.

187. — Le 2me volume de l'édition choisie des œuvres de *Abraham a Santa Clara*, publiée par le conseil communal de Vienne, sous la direction du professeur H. Strigl (392 pp. 8. Pr. de souscription 2 m. H. Kirsch, Vienne) contient la fameuse description de la peste, qui ravaga Vienne en l'an 1679; ce récit constitue un intéressant pendant aux descriptions analogues de Boccace dans l'introduction au « Décaméron », de Manzoni dans « Les Financés » et de Thucydide dans son histoire de la guerre du Péloponèse. Le titre original de « Merk's Wien » fait aisément deviner quelles conclusions le célèbre prédicateur tire de ce récit. Dans le suivant intitulé «Lösch,Wien». Abraham a Santa Clara engage ses concitoyens à penser aux victimes de la peste, à éteindre (*löschen*) les flammes du purgatoire, qui les dévorent, par la prière, l'aumône et les bonnes œuvres. Une corrélation intime existe donc entre les deux œuvres qui constituent ce volume. Le professeur Strigl les commente abondamment.

188. — Parmi les nombreuses collections d'éditions d'œuvres classiques allemandes à l'usage de l'enseignement celle de *Graeser : Schulausgaben klassischer Werke*, — qui de la librairie Graeser à Vienne a passé à celle de Teubner à Leipzig — se distinguent par commentaire abondant, méthodique et généralement très exact et compétent, un texte soigneusement revu, une impression grande et nette et un prix très modique (50 pfennig le volume).

189. — Les lecteurs de la Revue de l'Instruction publique connaissent les superbes éditions jubilaires des œuvres de *Goethe et Schiller*, publies par la librairie Cotta, que j'ai signalées ici à différentes reprises. Il me reste à les tenir au courant du progrès de ces publications. L'édition de Goethe a progressé depuis mon dernier compte rendu de six volumes. Le volume 25 contient la quatrième et dernière partie de *Dichtung und Wahrheit*. Dans l'édition Hempel, Loeper nous avait donné un excellent commentaire de l'autobiographie goethéenne; le commentaire de l'édition jubilaire, du à Rich. Meyer, professeur à l'université de Berlin et auteur d'une biographie couronnée de Goethe, abonde en données nouvelles et condense tous les résultats des nombreuses recherches partielles entreprises depuis. Le volume 25 contient en appendice les lettres de Suisse et tous les fragments autobiographiques de Goethe, épars dans ses œuvres; les notes finales comprennent 50 pages. — Le volume 35 — il y a lieu de remarquer que les volumes ne paraissent pas dans l'ordre numérique — contient la troisième partie des *Schriften zur Kunst*. Environ quarante articles de Goethe sur l'art sont réunis ici, parmi lesquels des études sur Ruysdael et Rembrandt. Le volume comprend 388 pages, dont environ cinquante sont consacrées au commentaire. — Le quatre autres volumes parus contiennent le *Wilhelm Meister;* vol. 17 et 18 les *Lehrjahre*, édités par W. Creizenach, avec introduction (36 pp.) et notes (48 pp.); vol. 19 et 20 les *Wanderjahre*, édités par

le même, avec introduction (32 pp.) et notes (18 pp.). Le distingué professeur de l'université de Cracovie, qui s'est illustré par son histoire du drame, a pris aussi une part fort importante à la Goetheforschung, et son introduction à Wilhelm Meister est un modèle de syntèse scientifique.

190. — L'édition analogue de *Schiller* comprend jusque maintenant six volumes; dix paraîtront encore. Trois ont été analysés ici, contenant les poésies, le Don Karlos, la Financée de Messine, Guillaume Tell et les petits drames. Le vol. 6 contient *Maria Stuart* et *Die Jungfrau von Orleans* (402 pp. — Introduction 30 pp. notes 45 pp.) édités par J. Petersen; les volumes 7 et 10 les *traductions* de Schiller, édités par A. Köster, qui sont en majorité des adaptations. Le vol. 7 contient Macbeth, Turandot (de Gozzi), et les comédies de Picard; le vol. 10me Phèdre, Iphigénie en Aulide et les fragments des Phéniciennes et de l'Enéide. On ne pouvait mettre cette partie de l'œuvre de Schiller en de meilleures mains que celles de l'auteur de « Schiller als Dramaturg », l'ouvrage spécial et définitif sur la matière, c. à d. sur les adaptations théâtrales de Schiller.

191. — La commission allemande de l'Académie des Sciences à Berlin, qui a décidé la publication d'une édition complète critique des œuvres de Wieland, prépare aussi une histoire de la langue allemande et un thesaurus linguae Germanicae. La commission s'occupera tout d'abord d'un inventaire des manuscrits littéraires de langue allemande jusqu'au 16e siècle et publiera sous le titre de : « Deutsche Texte des Mittelaeters » une série d'œuvres inédites du moyen-âge.

192. — Une nouvelle édition de luxe des classiques allemands est préparée par le Insel-Verlag de Leipzig. Un mécène allemand s'est engagé à fournir d'avance pour chaque volume de cette édition la somme de 10.000 marks.

193. — De *Meyers Grosses Konversationslexikon*, ont paru depuis mon dernier compte-rendu les volumes 6, 7 et 8. Le volume VI commence à Erdessen pour finir à Franzen. Il comporte 60 planches sans compter 98 illustrations accompagnant le texte. Signalons dans ce volume les articles sur la géographie avec nombreuses cartes et portraits de géographes, sur l'Europe avec cartes politique, orographique, climatérique, éthnographique, Frankreich avec cartes géographiques détaillées, carte géologique et carte politique aux diverses époques de la France, sur le magnétisme terrestre avec six cartes, sur l'astronomie, à l'article Fixsterne, avec quatre cartes, sur les poissons avec quatre planches colorées, sur l'art de la guerre à l'article Festungskrieg, richement illustré, sur des villes importantes comme Florence et Francfort, avec plan détaillé et net. L'article sur la France comporte 54 pages à deux colonnes. Une vingtaine de grandes planches en couleur se rapportent surtout à l'histoire naturelle, une autre donne les pavillons des diverses nations. La littérature n'est, si je ne me trompe, représentée ici que par un article sur la littérature finlandaise. L'article sur la littérature française se trouve au volume suivant, tome VII, au mot Französisch. Il comprend la littérature française au sens le plus large, théologie, histoire, etc. comprises, avec bibliographie abondante (23 pp.). La littérature française en Belgique et en Suisse est traitée à

part. Suit un article sur la langue française, pui mentionne entre autres nos compatriotes Grandgagnage, Scheler, Wilmotte, Doutrepont. A l'article Frise, on trouve en outre ici un exposé de la littérature frisonne, à l'article georgisch un aperçu analogue. Les mots Gaule et Germanie donnent lieu à des articles étendus, le dernier avec carte et registre des noms de lieux. L'article Geschichte, avec portraits d'historiens, s'étend entre autres sur la méthode de la science de l'histoire. Mais la grande place est prise dans ce volume par des mots tels que : Friedrich, Futter, Galvanisch, Garten — les mots Gartenkunst, Gartenpflanzen et Gartenschädlinge sont magnifiquement illustrés, les deux derniers par de grandes planches coloriées — puis par des mots comme Gas (environ 20 illustrations) Gebirg (id.), Gehirn, (illustré), géologie (6 planches), Gericht, Geschoss et Geschütz ce dernier avec 4 grandes planches), Gestein (1 tableau en couleur) Getreide (4 planches) Gift (deux grands tableaux en couleur) Glas (4 planches et environ 10 illustrations) etc. Le volume VII va de Franzensbad à Glashaus, le volume VIII de Glashütte à Hautflügler. L'illustration y est tout particulièrement riche et se rapporte à l'industrie du verre, à la peinture sur verre, aux glaciers, à l'orfèvrerie, aux tombeaux préhistoriques, aux graminées, aux armes à feu, etc. L'article Angleterre (Grossbritamien) comporte 55 pages, avec 5 cartes, consacrées en majeure partie à l'histoire de l'empire britannique et de ses colonies, tandisque l'article England (tome V) traite spécialement de l'Angleterre et notamment de la littérature anglaise. A l'article Grèce, nous trouvons une carte de l'ancienne et de la nouvelle Grèce et naturellement un aperçu sur la littérature grecque et de même sur la musique. L'article sur Goethe (11 pages) est surtout bibliographiquement mis au point jusqu'à indiquer des livres parus il y a deux à trois mois ; une omission grave et certainement voulue est celle du commentaire du Faust par Minor, le plus important de tous, paru en 1901.

194. — Une *Revue Germanique* paraîtra bientôt en France, sous les auspices des universités de Lille, Lyon et Nancy, qui se sont associées pour la subventionner. Elle n'aura pourtant nullement le caractère d'une entreprise régionale; elle sera l'œuvre collective des germanistes et anglistes français. Elle s'occupera plus particulièrement de tout ce qui touche à l'Allemagne et à l'Angleterre, mais fera également une place aux travaux concernant la Hollande et les pays scandinaves. Bien qu'elle s'adresse en première ligne aux spécialistes, elle ne sera pourtant pas uniquement une revue d'érudition. Elle paraîtra en 5 livraisons annuelles de façon à former un volume d'environ 640 pages. Le prix de l'abonnement est fixé à 16 fr. L'éditeur est M. Félix Alcan à Paris.

NOMINATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN DU DEGRÉ SUPÉRIEUR

M. Cleyckens, prof. mathém. hum. anc., à l'athénée Anvers est pensionné. remplacé par M. Van Beveren, prof. mathém. hum. mod. à l'athénée r. d'Anvers, qui est remplacé par M. Thonnart, prof. id. à l'a. r. de Tournai, qui est rempl. par M. Buisseret Ernest, d^r^ en sciences phys. et mathém., surveillant à l'a. r. de Tournai, qui est rempl. par M. Franck Alphonse, d^r^ en philol. romane.

M. Kegels, prof. en sciences natur. à l'a. r. d'Anvers, pensionné, remplacé par M. Ghuys H., prof. agr. du 1er degré et d^r^ en sciences phys. et math., surveillant à l'a. r. d'Anvers.

M. De Geynst, directeur de l'Ecole normale de Gand, pensionné, remplacé par M. Roegiers, préfet des études à l'a. r. de Hasselt, remplacé par M. Libbrecht, prof. de langues mod. de l'a. r. d'Anvers, remplacé par M. Tombeur, prof. id. à Charleroi.

M. Pol de Mont, prof. de langues mod. à l'a. r. d'Anvers, nommé Conservateur du Musée Plantin à Anvers, rempl. par M. Duqué, prof. de lang. mod. à l'a. r. d'Arlon.

M. Bocksruth, prof. 5e lat. à l'a. r. de Bruxelles, décédé, remplacé par M. Stassart, prof. 7e lat. à l'a. r. de Namur, rempl. par M. Malerin, d^r^ en phil. class., surveillant à l'a. r. de Namur.

M. Job, prof. de 7e lat. à l'a. r. de Bruxelles, pensionné, remplacé par M. Ch. Gillet, 2e prof. français, id., rempl. par M. Bovy, prof. Rhétor. française à l'a. r. de Namur, remplacé par M. Alfred Marneffe, d^r^ phil. class., surveillant à l'a. r. de Huy, rempl. par M. J. Wauters, d^r^ phil. class., prof. au collège comm. de Nivelles.

M. Hamelius, prof. de langues mod. de l'a. r. d'Ixelles, nommé chargé de cours à l'Université de Liège, remplacé par M. V. Gillot, préfet des études du collège comm. de Nivelles.

M. Mallet, prof. de 4e lat. à l'a. r. de Liège, décédé, remplacé par M. Bouhon, prof. rhét. lat. à l'a. r. d'Huy, rempl. par M. Fincœur, prof. de 5e lat. à l'a. r. de Chimay, remplacé par M. Kayser S., prof. de 4e lat. à l'a. r. de Ath, rempl. par M. L'Hoir Alfred, prof. agr. de 1er degré, surveil. à l'a. r. de Mons.

M. P. Janssen, prof. en lang. mod. à l'a. r. de Hasselt, pensionné, rempl. par Van de Gaer, d^r^ en phil. germ., régent à l'Ecole Moyenne de l'Etat du Rœulx.

M. Beguin A., prof. mathém., hum. mod. à l'a. r. d'Arlon, pensionné, rempl. par M. Nollet Arm., prof. mathém. sup. au collège comm. de Dinant.

M. Georges Schmitz, d^r^ philol. class. est nommé surveillant à l'a. r. de Charleroi.

M. S. Baude, prof. de sciences natur. au collège comm. de Nivelles est nommé préfet des études, ibid.

M. René De Clercq est nommé prof. de langues mod. à l'a. r. d'Ostende.

M. Daloze, prof. de sciences comm. à l'a. r. d'Ostende est pensionné,

rempl. par M. Cuisset, id. à l'a. r. d'Huy, rempl. par M. Cosyns, surveillant à l'a. r. de Charleroi, rempl. par M. Coulon, surveillant à l'a. r. d'Ostende, rempl. par M. De Bois, prof. de sciences natur. à la sect. d'athénée de Thuin.

M. Merten, surveillant à l'a. r. de Chimay, nommé second prof. français ibid., rempl. par M. Vion, surveil^t à l'a. r. de Gand, rempl. par M. Goemans, d^r phil. class.

M. Even, prof. en langues mod. à l'a. r. de Verviers est pensionné, rempl. par M. Witmeur, id. à l'a. r. de Gand, rempl. par M. Lhoneux, d^r phil. germ.

M. Wagner, d^r phil. germ. régent à Virton, remplace à l'a. r. de Charleroi. M. Tombeur, prof. de langues mod., nommé id. à l'a. r. d'Anvers.

M. Schmitz, d^r phil. class., remplace à l'a. r. de Mons M. L'Hoir Alfred, surveillant nommé prof. à l'a. r. de Ath.

M. Janssens, d^r phil. germ. est nommé surveillant à l'a. r. d'Anvers en remplacement de M. Maas Jos., devenu prof. sciences natur. à l'a. r. d'Ath.

A l'a. r. de Liège M. Bernard, prof. Rhét. lat. devient à sa demande prof. de 5e lat. — M. Molitor, prof. de 2e lat. remplace M. Bernard. — M. Haust, prof. 3e lat. rempl. M. Molitor. — M. Delcroix, prof. 5e lat. rempl. M. Haust. — M. Masson, prof. 6e lat., rempl. M. Mallet, prof. 4e lat., décédé. — M. Bouhon, prof, rhétor. lat. à l'a. r. d'Huy, rempl. M. Masson.

A l'a. r. d'Huy, M. Bouche, prof. 2e lat., rempl. M. Bouhon en rhétor. lat. — M. Loos, prof. 3e lat. rempl. M. Bouche. — M. Grégoire, prof. 4e lat., remplace M. Loos. — M. Lepage, prof. 7e lat., rempl. M. Grégoire. — M. Fincœur, prof. 5e lat. à l'a. r. de Chimay, rempl. M. Lepage.

ACTES OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

Aux termes de deux arrêtés royaux du 20 octobre 1904 : 1° M. Hamelius (P.), professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les langues modernes, docteur spécial en philologie germanique, actuellement professeur à l'athénée royal d'Ixelles, est chargé de faire, en remplacement de M. O. Orth, dans la faculté de philosophie et lettres, le cours de traduction, à livre ouvert, de textes anglais et explication d'auteurs anglais, le cours d'explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes), les exercices philologiques sur l'anglais, ainsi que les exercices de philologie germanique *partim*, et, dans la faculté de droit, le cours de langue anglaise à la licence en sciences commerciales ; 2° M. Mansion (J.), docteur en philosophie et lettres, est chargé de faire dans la faculté de philosophie et lettres, en remplacement de M. O. Orth, le cours de grammaire comparée et spécialement grammaire comparée des langues germaniques, le cours d'explication d'anciens textes germaniques (gothiques, haut-allemands, anglo-saxons, saxons, frisons, norrois), ainsi que les cours de grammaire historique de l'allemand et de grammaire historique de l'anglais.

Par arrêté royal du 29 octobre 1904, il est institué, près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, un cours libre de langue turque.

Par arrêté royal du 30 octobre 1904, M. Bricteux (A.), docteur en philosophie et lettres, est agréé pour faire, dans la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, les cours libres de langue persane et de langue turque.

Un arrêté ministériel du 5 novembre 1904 autorise, sur sa demande, M. Bricteux (A.), chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, à faire, dans cette faculté, des cours facultatifs d'histoire de la Perse ancienne et d'histoire de la civilisation musulmane, ainsi qu'un cours facultatif sur l'Orient musulman au point de vue commercial, industriel et diplomatique.

ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Par arrêtés royaux des 30 septembre et 31 octobre 1904, la démission offerte par MM. Kegels (Jean-Alphonse), prof. de physique, de chimie et d'histoire naturelle à l'A. R. d'Anvers; Job, (Egide-Marie), prof. de 7e latine

à l'A. R. de Bruxelles, et Janssen (P.-J.), prof. de langue allemande à l'A R. de Hasselt, est acceptée.

Ils sont admis à faire valoir leurs droits à la pension et autorisés à conserver le titre honorifique de leurs fonctions.

Par arrêté royal du 30 septembre 1904, M. Daloze (H.-H.), prof. de sciences commerciales à l'A. R. d'Ostende, est mis à la pension.

Il est autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

COMMISSION D'ENTÉRINEMENT DES DIPLÔMES ACADÉMIQUES.

Par arrêté royal du 5 novembre 1904, sont nommés pour un terme d'un an qui prendra cours le 1er décembre 1904, membres de la commission d'entérinement des diplômes académiques : MM. Theyssens et De Bavay, conseillers à la cour de cassation ; Van Bastelaer et Vleminck, membres de l'Académie royale de médecine ; Monchamp et De Paepe, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres ; De Tilly et Mourlon, membres de l'Académie royale de Belgique, classe des sciences.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Par arrêté royal du 6 décembre 1904, M. Gevaert (F.), directeur de la classe des beaux-arts, pour 1905, est nommé président de l'Académie royale de Belgique pour la dite année.

ACADÉMIE ROYALE FLAMANDE DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE.

Par arrêté royal du 4 décembre 1904, est approuvée l'élection faite par l'Académie royale flamande dans sa séance du 16 novembre dernier, de : 1° M. Gustave Segers, vice-directeur, en qualité de directeur pour l'année 1905 ; 2° M. Jean Broeckaert, membre effectif, en qualité de vice-directeur pour la même année.

Par arrêté royal du 4 décembre 1904, est acceptée la démission présentée par M. L. De Koninck, en qualité de membre correspondant de l'Académie royale flamande.

PÉRIODIQUES

Analecta Bollandiana, t. XXIII, 4, 1904. — Van Ortroy, S[t] Ambroise et l'empereur Théodose. — Delehaye, Castor et Pollux dans les légendes hagiographiques. — Largeault et Bodenstaff, Miracles de S[te] Radegonde. — Fr. Cumont, Zimara dans le Testament des martyrs de Sébaste. — Delehaye, S[t] Grégoire le Grand dans l'hagiographie grecque. — Van den Gheyn, Note sur le ms. 9890-2 de la Bibl. Royale et le lieu de sépulture de J. B. Fisher. — Poncelet, Le légendier de S[t] Félix de Pavie, imprimé en 1523. — Bulletin. — Suite du *Repertorium hymnol.* d'Ul. Chevalier et de l'Index général des *Analecta.*

Byzantinische Zeitschrift, t. XIII, 3[e] et 4[e] fascicules. — K. Horna, Das Hodoiporikon des Konstantin Manasses. — C. de Boor, Zu Johannes Skylitzes. — Th. Preger, Die Ueberlieferung der *Πάτρια Κωνσταντινουπόλεως*. — H. Labaste, Une comédie crétoise inédite du XVII[e] siècle. — L. Petit, Office inédit en l'honneur de Nicéphore Phocas. — S. Pétridès, Notes d'hymnographie byzantine. — P. N. Papageorgiu, Zu Theodoros Bestons Enkomion auf die hl. Euphemia. — C. de Boor, Ein falscher Bischof. — J. Jegerlehner, Beiträge zur Verwaltungsgeschichte Kandias im XIV Jahrhundert. — S. Pétridès, A propos d'encensoirs byzantins de Sicile. — H. Kretschmayr, Die Beschreibung der venezianischen Inseln bei Konstantin Porphyrogennetos. — A. Merk, *Διαρίζεσθαι*. — E. Nestle, Zur Königin von Saba als Sibylle. — E. Nestle, Zu der Abkürzung *XMΓ*. — Besprechungen. — Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen.

Revue des Humanités en Belgique, 8[e] année, n° 2. — J. Hombert, Une réforme nécessaire. — L. Mallinger, De la vie intellectuelle des professeurs. — A. Grégoire, Le thème latin au concours général. — H. Descheemaecker, Comment faire aimer le Grec. — Chronique et documents. — Revue bibliographique.

Revue d'histoire ecclésiastique, 1904, n° 4. — Fr. M. Jacquin, O.P.L, La question de la prédestination aux V[e] et VI[e] siècles. — Saint Augustin (à suivre). — Mélanges : Fr. Pierre de Puniet, O. S. B. Les trois homélies catéchétiques du sacramentaire gélasien pour la traduction des évangiles, du symbole et de l'oraison dominicale (à suivre). — S. Merkle, Étude sur trois journaux du Concile de Trente. — Comptes rendus. — Chronique. — Bibliographie.

Revue de l'Université de Bruxelles, 10e année, n° 1. — Maurice Vauthier, Déterminisme, Libre Arbitre et Liberté (Discours rectoral). — Émile Stocquart, L'État des Persones et les Conditions du Mariage au Ve siècle en Espagne. — Variétés : Tobie Jonkheere, Cours de vacances.

N° 2. — Charles Graux, L'Université et les Partis politiques. — Adolphe Prins, La Démocratie absolue et le Principe majoritaire.

Rivista di filologia e d'istruzione classica, t. XXXII, 4, 1904. — Carlo Pascal, Morte e resurrezione in Lucrezio. — Attiliò Levi, L'etimo di Centauro. — Costanzi, Intorno a un frammento d'Olimpiodoro. — Bersanetti, In Euripidis Iphigeniam Aulidensem adnotationes. — Amatucci, Neniae e Laudationes funebres.

Scandia, Tijdschrift voor Scandinavische Taal en Letteren, 1re année, nos 6-7. — Prof. Niels R. Finsen. — Niels Finsen, door J. Blicher Clausen. — Det danske Selskabs Skole i Kjöbenhavn, door Georg Christensen. — Nieuw Noorsch, door Arne Garborg. — Danelaw, door H. Logeman. — Några ord Nsv. Fundera « täuka », door Otto von Friesen. — Onze Lars, naar 't « Nieuw-Noors » van Arne Garborg. — Deensche Volksliederen, door Marg. Meijboom. — Leestafel, door J. Clant v. d. Mijll. — Piepers en Ln. — Scandinavië en Nederland in 1891, door D. L. v. d. W. — The Scandinavian Populations in the United States, door George T. Flom.

COMPTES RENDUS.

Bulletin d'institutions politiques romaines, par L. Halkin et M. Zech. I : années 1900 et 1901. « D'une inappréciable utilité. » Wochenschr. für klass. Philol., 1904, n° 45.

J. Cuvelier, *Inventaire des inventaires de la 2e section des archives du Royaume.* « Clair, exact et d'une ordonnance irréprochable. » H. Nélis, Revue d'histoire ecclésiastique, 15 octobre 1904, p. 953. — « Modèle à suivre par tous les archivistes. » R. Fruin, Nederlandsch Archievenblad, 1904-1905, pp. 74-76. — « A rendu aux historiens et aux archivistes un service immense en publiant de façon parfaite un manuel indispensable. » J. Vannérus, Archives Belges, octobre 1900, pp. 195-198.

J. Cuvelier, *La réorganisation des Archives en France.* « Plein d'idées justes. » The Athenaeum, septembre 1904. — « Les archivistes hollandais sont en tous points d'accord avec M. C. dans son appréciation. » R. Fruin, Nederlandsch Archievenblad, 1904-1905, pp. 38-43.

G. Des Marez, *L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle.* Bruxelles, 1904, in-8° (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, t. LXV). « Monographie puisée aux sources et apportant de sérieuses contributions aux théories générales relatives à son sujet. » Revue de l'Université de Bruxelles, 1904, n° 1. — « Monographie excellente au point de vue historique, mais insuffisante au point de vue de l'économie politique. » A. L. Sayous, Nouvelle Revue Historique de Droit français et étranger, 1904, n° 5. — « Œuvre consciencieuse, extraordinairement feuillée et abondamment documentée. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 8.

E. Dony, *A propos de l'Art à l'École* (Mélanges Paul Fredericq,

pp. 365-375). Bruxelles, Lamertin, 1904. « Écrit avec une chaleur qui emportera la conviction. » R. Menge, Lehrproben, 1904, n° 81.

M.-A Kugener, *Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique. Texte syriaque publié, traduit et annoté*. I. Paris, Didot, 1903. « Une connaissance approfondie du grec patristique a permis à l'auteur d'améliorer notablement le texte et la traduction de ce très important ouvrage. » Schwally, Theolog. Literaturzeitung, 1904, n° 25.

L. Navez, *Les champs de bataille historiques de la Belgique*. Bruxelles, Lebègue, 1902-1903. 2 vol. in-8°. « Intéressant et patriotique. Ignore trop les sources néerlandaises ». G. J. W. Koolemans-Beijnen, Museum, oct. 1904.

H. Pirenne, *Histoire de Belgique*. II. Bruxelles, 1903. « Remarquable et neuf et tenant toutes les promesses du 1er volume. Juge trop favorablement le gouvernement bourguignon ». P. Fredericq, Revue Historique, nov.-déc. 1904.

L. Preud'homme, *Troisième étude sur l'histoire du texte de Suétone de vita Caesarum. Classification des manuscrits* (Extr. du t. LXIII des *Mém. cour. de l'Académie roy. de Belgique*). Bruxelles, Hayez, 1904. 94 pp. in-8°. « Mémoire approfondi et intéressant. Mais les bonnes leçons ne prouvent pas la parenté des mss.; les fautes ont seules une valeur probante. » P. L[ejay], Rev. crit., 1904, n° 46.

Ch. Terlinden, *Le Pape Clément IX et la guerre de Candie*. Louvain, Peeters, 1904. xxii-364 pp. 5 fr. « Sujet neuf, traité d'après les sources essentielles (peut-être l'auteur aurait-il bien fait de consulter les archives allemandes). On pourrait reprocher à cet ouvrage d'avoir trop l'aspect d'une compilation, d'ailleurs très savante et très habile. » P. Demeuldre, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année,, n° 8.

P. Thomas, *Morceaux choisis de prosateurs latins du moyen âge et des temps modernes*. Gand, Vuylsteke, 1902. xvi-277 pp. « Tentative intéressante de combler une lacune sensible dans l'enseignement. Ce livre devra être accueilli par tous les jeunes gens qui se tournent vers l'étude dn moyen âge et qui veulent s'initier à la connaissance du bas latin et même du latin en général. La préface est digne d'attention. » M. Prou, Le Moyen âge, juillet-août 1904.

L. Vanderkindere, *La Chronique de Gislebert de Mons*. Bruxelles, 1904, in-8°. « Cette édition nouvelle apporte une foule de rectifications à celle d'Arndt. Annotation excellente. Quelques remarques de détail. » C. Pijnacker Hordijk, Museum, 1904, nos 11-12. Cf. Revue Critique, 1904, n° 40 : L. H. Labande.

Léo Verriest, *La charité Saint-Christophe et ses comptes du XIIIe siècle*. Bruxelles, Weissenbruch, 1904. 127 pp. (*Bull. de la Comm. roy. d'hist. de Belg.*, t. 73). « Bonne contribution à l'étude des institutions financières d'une cité au moyen âge. » A. Dutron, Bull. bibliogr. du Musée Belge, 8e année, n° 8.

M. Wilmotte, *L'évolution du roman français aux environs de 1150*. Paris, 1903, 8° (tirage à part du *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*). « Abonde en aperçus intéressants, en fines et judicieuses observations, mais d'application un peu hâtive et incomplète. » A. Jeanroy, Romania, 1904, juillet.

